

Les résultats complets du second tour

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

MARDI 30 MARS 1993

CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 14983 7 F



Giulio Andreotti à son tour...

LA justice italienne frappe désormais à la tête. Après les dirigeants de Fiat, de l'Office public des hydrocarbures, l'ENI, dans la sphère économique ; après M. Bettino Craxi, ex-secrétaire du PSI, et M. Renato Altissimo, ex-secrétaire du Parti libéral, dans la sphère politique, elle s'attaque maintenant à M. Giulio Andreotti, pilier de la démocratie chétienne et de la République italienne elle-même.

Partie de Milan, dans le Nord, l'entreprise d'assainissement – ou de démolition – d'un système qui vacille sous les coups de boutoir des juges s'étend désormais à Rome et au sud du pays, où des pratiques semblables à celles révélées par l'opération « Mains propres » sont mises au jour : par exemple, des détournements de l'aide accordée aux victimes d'un tremblement de terre en 1980, dans la région de l'Irpinia, près de Naples. Mais les terres du Sud sont aussi celles de la Mafia. Après le sursaut national provoqué par les assassinats des juges Falcone et Borsellino, les enquêteurs ont d'abord jeté leurs filets, avec l'aide des « repentis », dans le vivier mafieux lui-même. Les uns après les autres, les « parrains » et leurs affidés ont commencé à tomber.

MAIS si la justice est en mesure de confirmer que M. Andreotti a entretenu des liens avec la Mafia, c'est une réalité autrement terrifiante qui sera exhumée, si l'on songe que l'ancien président du conseil n'a pas quitté le devant de la scène nationale depuis un demi-siècle. Certes, M. Andreotti – sur qui le soupçon planait depuis longtemps – n'est pas encore jugé, et encore moins condamné. Pas plus d'ailleurs que M. Craxi.

Dans l'ambiance empoisonnée qui règne aujourd'hui en Italie, quand tout le monde s'emploie à salir tout le monde, il est parfois difficile de faire la part des rumeurs et de la réalité. Cependant, une chose est sûre : une certaine Italie est en train de mourir, au moment même où son vrai visage se dévoile, celui d'une société qui – pour schématiser – reposait apparemment sur une collusion politico-affairiste généralisée, doublée, au Sud, d'une sorte d'entente tacite entre de nombreux politiciens et la Mafia.

LE régime lui-même peut-il survivre à un tel traumatisme ? L'entreprise de rénovation des partis, voire de purification pour les plus compromis d'entre eux, ne fait que commencer. Au cours du dernier week-end, le PSI, la démocratie chrétienne, mais aussi le PDS – l'ex-PCI, pourtant plus « neuf » – ont chacun exprimé leurs doutes et leur désarroi. Quant au courageux président du conseil, M. Giuliano Amato, il s'accroche pour tenir au moins jusqu'au 18 avril, date à laquelle se tiendront plusieurs référendums, portant notamment sur la réforme d'une partie du système électoral, afin de remettre en question la proportionnelle généralisée, socle de la « partitocratie ».

Si les partis, justement, sont divisés face à cette échéance, beaucoup, néanmoins, voudraient croire que le dimanche des référendums marquera le début de la reconstruction. Mais, pour l'heure, l'Italie est engagée dans une catharsis collective qui se révèle, de jour en jour, plus douloureuse, mais sera peut-être aussi, à terme, salutaire.

Lire page 14 l'article de MARIE-CLAUDE DECAMPS et l'entretien avec M. Indro Montanelli, le directeur d'« Il Giornale »



M 0147 - 0330 - 7,00 F

Avec plus de 480 sièges pour la droite contre 91 pour la gauche

Le gouvernement RPR-UDF disposera à l'Assemblée de la plus forte majorité depuis 1958

M. Pierre Bérégovoy a remis lundi 29 mars en fin de matinée la démission de son gouvernement au président de la République, qui a ensuite reçu le président du Sénat, M. René Monory. Avant que M. Mitterrand ne désigne un successeur à M. Bérégovoy, les principaux responsables de la nouvelle majorité – dont aucun n'a mis en cause le principe de la cohabitation – avaient indiqué que, selon eux, le poste de premier ministre devait revenir au RPR, M. Valéry Giscard d'Estaing précisant qu'à ses yeux M. Edouard Balladur était la personnalité la plus qualifiée pour exercer cette fonction et conduire « hardiment » les réformes. M. Jacques Chirac, pour sa part, a demandé à la nouvelle majorité de « dominer sa victoire ». Au sein de la coalition, le RPR devance l'UDF d'une quarantaine de sièges. Le nouveau gouvernement pourra s'appuyer sur une majorité massive RPR-UDF – la plus forte majorité depuis 1958 – avec plus de quatre cent quatre-vingts sièges contre quatre-vingt-onze à la gauche. Le Parti socialiste est le grand perdant du scrutin : quinze membres du gouvernement sont battus, ainsi que MM. Michel Rocard et Lionel Jospin. L'ancien premier ministre a appelé les socialistes à devenir des « reconstructeurs d'espérance ». Le Parti communiste réussit à préserver son groupe, le Front national et les écologistes n'ont aucun élu.

Le tournant

par Jean-Marie Colombani

On peut être vieux (quatre-vingts ans), vivre dans un couvent (c'est-à-dire, en principe, plus isolé encore que dans un palais officiel) et en savoir davantage sur la réalité, les difficultés de la vie en ces temps de chômage incontrôlable, les doutes d'un pays au seuil de temps nouveaux, que ceux qui font profession de le représenter. Dimanche soir, c'est en effet l'abbé Pierre qui a fait la leçon, sur France 2, à des politiques au langage convenu ; c'est lui qui était le plus en phase avec la demande de renouvellement de l'opinion, lui qui paraissait plus jeune qu'un Laurent Fabius, brusquement vieilli par la déroute du parti qu'il dirige, ou, plus inquiétant parce qu'il entre en scène, qu'un Nicolas Sarkozy, prudent porte-parole de ceux qui triomphent.

Prudence inhabituelle, et remarquable en effet, que celle des vainqueurs ; elle témoigne de la conscience qu'ont les nouveaux dirigeants des difficultés qu'ils vont devoir affronter. Ils les doivent bien davantage à la réalité objective du conflit qui s'annonce entre l'Europe et l'Amérique, aux forces centrifuges qui se manifestent à l'intérieur de ce qui doit devenir l'Union européenne, ou bien à la découverte, récente pour eux, que leurs alliés traditionnels du patronat n'ont pas, en matière d'emploi, les mêmes intérêts que la nation, qu'à un bilan des socialistes grossièrement noirci pour cause de mobilisation électorale.

Lire la suite page 5

La gauche face à elle-même

par Thomas Ferenczi

Avec quatre-vingt-onze élus à l'issue du second tour de scrutin, la gauche subit une des plus lourdes défaites de son histoire, comparable à celles de 1958, qui lui avait laissé moins de quatre-vingts sièges, et de 1968, qui lui en avait conservé cent vingt. En face d'elle, la droite, avec plus de quatre cent quatre-vingts sièges, disposera, comme on s'y attendait, d'une écrasante majorité. Le sursaut que la gauche appelait de ses vœux entre les deux tours ne s'est donc pas vraiment produit.

Si le Parti communiste limite les dégâts, le Parti socialiste est le grand vaincu de la consultation. Avec soixante-sept élus (socialistes ou apparentés), contre plus de deux cent soixante-dix dans l'Assemblée sortante, le voici pratiquement éliminé de régions ou de départements où il était implanté depuis des décennies . Des bastions entiers sont démantelés. En Midi-Pyrénées, où, avec le MRG, il détenait vingt et un sièges, il n'en garde que six, dont un seul en Haute-Garonne.

Dans le Languedoc-Roussillon, il passe de treize à deux députés, disparaissant de l'Aude, où lui échappe le siège, devenu symbolique, de Léon Blum, et ne conservant qu'un élu dans l'Hérault, un de ses fiefs traditionnels. Dans sa « forteresse » du Limousin, où il régnait sur sept des neuf cironscriptions, le maire de Limoges est aujourd'hui le seul rescapé.

En Rhône-Alpes, le PS n'a plus que trois sièges contre dix-neuf auparavant.

Lire la suite page 5

Les résultats du second tour selon le ministère de l'intérieur

(sur 497 circonscriptions)

I. : 33 773 804 ; V. : 22 802 301 ; E. : 20 632 930 : Abs. : 32,48 %.

	Voix	%		Voix	%
EXG	21 509	0,10 %	REG	38 971	0,17 %
PCF	951 213	4,61 %	DIV	–	–
PS	5 829 493	28,25 %	RPR	5 832 987	28,27 %
MRG	237 622	1,15 %	UDF	5 331 935	25,84 %
MAJ	448 187	2,17 %	DVD	738 372	3,58 %
GE	17 403	0,08 %	FN	1 168 150	5,66 %
VERTS	20 088	0,09 %	EXD	–	–

Sursis pour Boris Eltsine

Deux folles journées n'ont pas dissipé la crise politique à Moscou, et, si le président russe s'est redressé, les blessures sont profondes

MOSCOU

de notre correspondant

Jamais, depuis que la jeune démocratie russe est en crise, elle n'avait paru si proche du suicide collectif. Jamais, depuis qu'il est au pouvoir, Boris Eltsine n'avait fait si peur à ses partisans, jamais ses ennemis ne l'avaient vu si vulnérable. Le président russe a vacillé. Et puis, il s'est ressaisi, et, au terme de deux folles journées, on en est, en apparence, toujours au même point, et avec les mêmes acteurs : M. Eltsine, qui, à nouveau ne jure plus que par le peuple. Le président du Parlement, Rouslan Khasboulatov, qui a bien failli passer à la trappe dans l'aventure, mais s'en est tiré lui aussi. Et le Congrès des députés, plus hostile que jamais au président, plus convaincu que jamais de représenter, mieux que Boris Eltsine, la Russie profonde.

Rien donc, au bout du compte, n'a changé. Sinon que tout cela laissera des traces, que tout le monde est blessé, et que tous ne s'en remettront pas.

Le drame s'est noué samedi 28 mars, en fin d'après-midi. Le Congrès était sur le point de s'achever, sans grande surprise. Les députés, sous la houlette de M. Khasboulatov, avaient décidé, à une forte majorité, de ne pas même mettre à l'ordre du jour un vote sur la destitution de M. Eltsine – étant entendu que c'était au-delà de leurs forces, et contraire à leur intérêt. Ils s'apprêtaient en revanche à reprendre à leur compte le « référendum » lancé par Boris Eltsine, mais sous une forme beaucoup moins favorable au président. L'équipe présidentielle se battait pied à pied, sur l'énoncé des questions, sur les modalités du scrutin, cédant au passage beaucoup de terrain. C'est alors que Boris Eltsine, qu'on n'avait pas vu au Congrès depuis le début de la matinée, s'avance vers la tribune. Les regards, étonnés, se figent : d'abord, il est curieusement coiffé, les cheveux tombant sur le côté. Et puis, ce visage boursouflé, ces yeux gonflés, cette élocution lente, pénible... Dans Moscou, on commence à s'appeler au téléphone : « *Regarde la télévision, regarde dans quel état il est* » ... Plus tard, l'émotion passée, l'entourage allait avancer diverses explications : « *Le président venait de jouer au tennis quand il s'est rendu d'urgence au Congrès* », avança son porte-parole. « *Il a dû interrompre un traitement médical accompagné d'un massage* », expliqua une source officieuse.

JAN KRAUZE

Lire la suite et l'article de JOSÉ-ALAIN FRALON page 13

Rencontre avec Federico Fellini

Alors que Hollywood lui rend hommage en lui remettant, lundi 29 mars, un Oscar pour l'ensemble de son œuvre, Federico Fellini a accordé un entretien au *Monde*. Il s'y explique sur les deux dernières années de sa vie de cinéaste (*la Voce della luna* date de 1990), ses relations avec la gloire, la télévision et la publicité.

page 19

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 190 esc ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

LE SECOND TOUR

PS : la « renaissance » en deux ans

Chassés du pouvoir, menacés d'en être écartés pour longtemps, ébranlés dans leurs municipalités, les socialistes vont partir à la découverte d'une société qu'ils ne connaissent plus et qui a cessé *de les comprendre. 1995 sera* l'année de l'élection présidentielle, si celle-ci a lieu à l'échéance normale, et celle des élections municipales. Ils ont deux ans pour accomplir cette *« renaissance »* dont Michel Rocard, lui-même battu dans les Yvelines, promet d'être l'artisan.

La rupture provoquée par ces élections législatives est impressionnante. Lorsque Laurent Fabius parle de *« repères brouillés »*, il est en deçà de la réalité si l'on considère la carte politique dessinée par ce scrutin. Confirmant, pour l'essentiel, les résultats du 21 mars, le second tour ramène les socialistes *stricto sensu* à cinquante-quatre députés (auxquels s'ajoutent six radicaux de gauche et sept « majorité présidentielle »), soit le cinquième de leur effectif dans l'Assemblée sortante. Des traditionnelles zones de force du PS, *il ne reste* que des lambeaux.

Les étudiants qui apprenaient à identifier le « Midi rouge » ou les « bastions ouvriers », voire, plus récemment, « l'Ouest catholique rallié à la gauche », vont devoir refaire leurs fiches. Le Nord, dont le conseil général est à droite depuis un an et dont dix-sept députés sur vingt-quatre appartiennent à la nouvelle majo*rité, devient un bastion... du* RPR. Le PS résiste mieux dans le Pas-de-Calais voisin – Daniel Percheron, le premier secrétaire de cette fédération, ne manquera pas de souligner que sa direction est décidément plus sûre que celle de son ennemi de toujours, Pierre Mauroy, – mais il le doit à l'ancien bassin minier, tandis qu'il est ébranlé à Arras et à Boulogne, éliminé à Calais. Midi-Pyrénées (cinq députés socialistes), Languedoc-Roussillon (deux), l'Aquitaine (quatre), Pro*vence-Alpes-Côte d'Azur (deux)*, le Limousin (un), l'Auvergne (zéro) ne sont plus que l'ombre des terres de gauche qu'elles furent, parfois, depuis le dix-neuvième siècle.

L'éclipse

Des conquêtes plus récentes, dans la Seine-Maritime, la Loire-Atlantique ou la Meurthe-et-Mo*selle, « tiennent » relativement* mieux, mais la Bretagne, fleuron d'un socialisme lui aussi plus jeune, éclos dans une région où il n'était pas greffé sur une culture de gauche séculaire, n'a renvoyé à l'Assemblée nationale que trois socialistes. Si deux barons rocardiens, Louis Le Pensec et Charles Josselin, sauvent leur siège, il n'en reste pas moins que le *« modèle breton »*, célébré par Michel Rocard à Saint-Brieuc le 4 mars, a du plomb dans l'aile. Et que dire des deux premières régions françaises, l'Ile-de-France et Rhône-Alpes, où le PS ne compte, respectivement, que sept et trois députés !

Certes, nombre de circonscriptions qu'ils détenaient ont été perdues par les socialistes avec un très faible écart de voix, et il faut se méfier de l'effet du scrutin majoritaire qui, combiné avec un mouvement national de l'ampleur du rejet subi par le PS, crée l'illusion d'une disparition là où ne se produit, en fait, qu'une éclipse. Le scrutin des 21 et 28 mars apparaît toutefois, à *bien des égards, comme achevant* la rupture du PS avec son assise historique. L'effacement de la gauche dans « ses » terres n'est pas un fait nouveau, qu'il s'agisse du Sud-Ouest – la défaite de Jean-Michel Baylet, *héritier* d'une dynastie radicale, dans le Tarn-et-Garonne, est d'ailleurs plus significative de cette évolution que celle du socialiste Lionel Jospin, « parachuté » en Haute-Garonne en 1986 – ou du Sud-Est. Le basculement du Nord à droite s'est fait en un an, mais il *était préparé par la destruction* de la sociologie de cette région, où l'industrie traditionnelle n'est plus qu'un souvenir et où le Parti communiste bénéficie de la virginité qu'il a conservée en ne parti*cipant que pendant trois ans au* gouvernement, de 1981 à 1984.

D'un tour à l'autre, le PS n'a pas suscité le « sursaut » qu'il espérait de la part de son électorat, qu'aurait pu effrayer la perspective d'une domination sans partage de la droite. La participation ayant diminué en moyenne nationalement, elle n'a augmenté que très peu – un ou deux points de pourcentage – dans les circonscriptions où un socialiste sortant pouvait être réélu ou battu sur le fil. Jean-Pierre Chevènement dans le Territoire de Belfort, Jack Lang dans le Loir-et-Cher, Jean-Pierre Michel en Haute-Saône doivent leur réélection à cette petite mobilisation d'abstentionnistes du premier tour, Jean-Pierre Balligand dans l'Aisne, Jacques Floch en Loire-Atlantique, Pierre Bérégovoy dans la Nièvre, Jean-Louis Idiart *en Haute-Garonne ayant été les* plus convaincants pour ramener aux urnes les électeurs qui les avaient boudées le 21 mars.

Les candidats socialistes ont bénéficié en outre, sur le papier, de bons reports de voix de la part des électeurs écologistes et des communistes, avec quelques exceptions habituelles, pour ces derniers, notamment dans le Pas-de-Calais.

La liste des quelques miraculés, à côté de celle des condamnés, ne permet pas de définir un type de socialiste que les électeurs de gauche de 1993 auraient eu à cœur de sauver plus que d'autres. La proximité par rapport au président de la République ne peut être retenue, puis*que, si Michel Rocard et Lionel* Jospin, critiques de François Mitterrand, sont battus, les fidèles Roland Dumas et Louis Mermaz le sont aussi. Si Laurent Fabius, Jack Lang, Pierre Bérégovoy, Ségolène Royal, Julien Dray, Jean-Marc Ayrault, Claude Bartolone, qui sont réélus, estiment incarner la « modernité », doivent-ils en être crédités davantage que François Hollande, battu en Corrèze, Jean-Yves Le Drian, battu dans le Morbihan, Dominique Strauss-Kahn battu dans le Val-d'Oise, Jean-Christophe Cambadélis, battu de peu à Paris, ou Bernard Poignant, battu dans le Finistère ?

Trois pôles

La défaite de Michel Rocard est, avec celle de Lionel Jospin, la plus lourde de conséquences pour l'avenir du PS. L'ancien ministre de l'éducation nationale ne se faisait guère d'illusions sur ses chances de remonter un courant fortement contraire, qui poussait les électeurs de sa circonscription du Lauragais à sanctionner l'ancien dirigeant du PS et l'ancien ministre en tant que représentant d'une gauche au pouvoir avec laquelle ils avaient un compte à régler. Michel Rocard avait tenté, lui, de se démarquer de l'action de la gauche depuis 1981 et de se présenter comme porteur d'une *« autre manière »* de faire de la politique. En affirmant sa vocation de *« chef de l'opposition »* – selon l'expression de son ancien directeur de cabinet et adjoint à la mairie de Conflans-Sainte-Honorine, Jean-Paul Huchon, dimanche soir, – il a pris le risque de faire des électeurs de la septième circonscription des Yvelines les premiers juges de sa capacité à assumer un destin national. Cela pouvait les séduire, mais cela pouvait, aussi, leur donner l'occasion d'exprimer avec plus de force encore leur mécontentement vis-à-vis de la gauche, ce qu'ils ont fait.

L'avenir du PS n'appartient donc pas plus « naturellement » à Michel Rocard, au lendemain de ce scrutin, qu'à un autre. Les « quadras » l'ont exprimé par la voix de Ségolène Royal et par celle de François Hollande, exigeant la démission de la direction du parti et la mise en place d'une équipe provisoire, chargée de préparer, non pas un congrès socialiste, mais des *« états généraux de la gauche »*. Laurent Fabius a affirmé, lui, qu'il entend assurer lui-même *« une véritable mutation »* du PS, et il a critiqué, au passage, les *« positionnements personnels »*, ce qui était une attaque à peine voilée contre Michel Rocard. Bernard Kouchner, prenant soin de préciser qu'il est *« extérieur »* au PS, a parlé du rôle que doit jouer l'ancien premier ministre, mais il a cité, aussi, Jacques Delors.

Entre les trois pôles que représentent, désormais, François Mitterrand, Michel Rocard et Laurent Fabius, la « renaissance » de la gauche sera un enjeu âprement disputé.

PATRICK JARREAU

Le Parti communiste parvient à sauver son groupe parlementaire

Au lendemain du second tour des élections législatives, la direction du Parti communiste peut être assez largement satisfaite. *Son premier objectif, retrouver un* groupe, soit au moins vingt députés, à l'Assemblée nationale, est atteint. Treize des vingt-cinq députés sortants ont été réélus, parmi lesquels M. Georges Marchais, qui apparut longtemps menacé dans le Val-de-Marne. La succession de MM. André Duroméa (Seine-Maritime) et Marcelin Berthelot (Seine-Saint-Denis), qui ne se représentaient pas, a été assurée respectivement par MM. Daniel Colliard et Patrick Braouzec.

Enfin, pour compenser, en quasi-totalité, la perte des dix autres sièges, huit nouveaux venus ont réussi à s'imposer dans d'autres circonscriptions au détriment de socialistes sortants : Mme Janine

Jambu (Hauts-de-Seine), MM. Rémy Auchedé (Pas-de-Calais), Gilbert Biessy (Isère), André Gérin (Rhône), Michel Grandpierre (Seine-Maritime), Maxime Gremetz (Somme) et Paul Mercieca (Val-de-Marne). Au total, l'effectif du groupe communiste – hors départements et territoires d'outre-mer – passe de vingt-cinq à vingt-deux membres, ce qui, *dans le contexte actuel, pourra* passer pour un résultat plus qu'honorable.

Ce résultat aurait été meilleur encore s'il n'avait été terni par la défaite du président sortant du *groupe communiste*, M. André Lajoinie, dans l'Allier, qui passait, dans l'opinion publique, pour le numéro deux du PC, et par l'échec de quelques députés, maires de grandes villes, tels MM. *Jacques Rimbault* à Bourges, Pierre Goldberg à Montluçon, Daniel Lemeur à Saint-Quentin, Robert Montdargent à Argenteuil ou Paul Lombard à Martigues, ce qui risque de ne pas être sans conséquences, dans deux ans, lors des prochaines élections municipales. Le PC, qui avait appelé à *« faire barrage à la droite »*, peut estimer que cette *stratégie de rassemblement*, en forme de sauve-qui-peut, a été entendue par les électeurs. Il peut également se satisfaire de la qualité des reports de voix. S'ils pâtissent naturellement de l'effondrement du PS par rapport à 1988, les candidats communistes progressent partout par rapport au total des voix de gauche et d'extrême gauche du premier tour, parfois même dans des proportions très sensibles. M. Jean-Claude Gayssot (Seine-Saint-Denis) gagne ainsi plus de 17 points entre les deux tours, M. Patrick Braouzec (Seine-Saint-Denis) plus de 16 points.

Ce type de progression joue dans tous les cas de figure : il profite aussi bien à M. Gremetz, qui gagne plus 13 points dans la Somme, qu'à M. Jean-Pierre Brard (plus 11 points) en Seine-Saint-Denis, à M. Marchais, qui gagne 10 points dans le Val-de-Marne, qu'à M. Charles Fiterman (plus 12 points) dans la Loire, même si ce bond n'a pas suffi à ce dernier pour prendre la succession de M. Théo Vial-Massat. Autrement dit, la discipline *républicaine a joué aussi bien au profit* des orthodoxes que des communistes critiques.

A quelques exceptions près, les candidats communistes progressent, y compris par rapport au total des voix de gauche et d'extrême gauche additionnées à celles recueillies au premier tour par l'Entente des écologistes. Seul parmi les députés sortants battus, M. Goldberg, dans l'Allier, semble avoir payé de façon significative, auprès des électeurs écologistes, son engagement en faveur du plan d'aménagement de la Loire et de ses affluents.

JEAN-LOUIS SAUX

La suprématie du RPR sur l'UDF est une déconvenue pour M. Valéry Giscard d'Estaing

M. Giscard d'Estaing a échoué. Quinze années à courir derrière le RPR pour se retrouver au second tour de ces élections législatives historiques pour la droite à plus de trente sièges derrière, ce ne peut être un succès. Quand, en 1978, de l'Elysée, il avait téléguidé entièrement la création de l'UDF, de quoi s'agissait-il, si ce n'est de faire pièce déjà à la stratégie du nouveau RPR lancé par un Jacques Chirac qui lui avait fait l'affront de quitter Matignon ? Quand le 30 juin 1988 il décide de congédier Jean Lecanuet pour occuper lui-même le fauteuil de président de cette confédération, qu'entend-il faire si ce n'est profiter encore des malheurs de M. Chirac, rentré sous terre après sa défaite à l'élection présidentielle ?

Pour la première fois, aux élections législatives qui suivaient, l'UDF dépassait le RPR de deux sièges. M. Giscard d'Estaing était convaincu que ce n'était qu'un début. Qu'il y avait place dans ce pays pour un grand parti du centre et du centre droit, parfait décalque de la CDU allemande. Que le RPR par ses méthodes et son positionnement finirait par se tuer lui-même ! *« Le centre est là, il arrive,* prédisait-il encore début mars. *Vous allez voir pour la première fois le parti du centre et du centre-droit à égalité avec le RPR. »*

La défaite de M. Stasi

Tout au long de la campagne, ses plus proches lieutenants étaient encore plus optimistes. M. François Bayrou était toujours prêt à prendre les paris que sa formation dominerait nettement celle de M. Chirac, avec des sous-entendus sur les chances de prendre par surprise Matignon. Prenant enfin acte, après le premier tour, de l'invraisemblance de leur scénario, leurs estimations, ces dernières heures, se sont avérées beaucoup plus optimistes encore que la réalité des résultats. Quelle désillusion, quand bien même, comme s'en est félicité M. Giscard d'Estaing, pour la première fois de son histoire l'UDF franchit la barre des 200 députés, total jamais atteint sous la Ve République par une formation centriste.

Plusieurs raisons peuvent expliquer que M. Giscard d'Estaing n'ait pu tenir son pari. Le retour violent du balancier à droite a enfoncé le centre. On peut se demander aujourd'hui si l'UDF, en militant pour la multiplication des primaires dès le premier tour, n'aurait pas davantage contribué à freiner ce mouvement. Largement défaite dans les primaires officielles et sauvages du premier tour, l'UDF a fait strictement jeu égal dans les seize duels plus ou moins admis par les deux états-majors. En règle générale, ces primaires ont beaucoup plus mobilisé à droite. De l'UDF au RPR, les reports ont été bons, à l'exemple de la circonscription d'Aix-en-Provence qui a vu l'élection de l'ancien ministre Jean-Bernard Raimond. Moins bons en revanche du RPR à l'UDF, comme dans la 6e d'Ille-et-Vilaine, où la centriste Marie-Thérese Boisseau, victorieuse au premier tour du député RPR sortant Michel Cointat, voit échapper près de mille voix de droite.

Le meilleur exemple de cette difficulté d'être un vrai centriste dans cette campagne est la défaite douloureuse de Bernard Stasi, élu sans désemparer depuis 1968 dans la Marne et battu de 49 voix. Le maire d'Epernay, qui espérait tant retrouver un portefeuille ministériel, est victime d'un divers droite inconnu qui aura su exploiter à plein la dérive droitière du petit monde du champagne. De toutes les composantes de l'opposition, les centristes sortent incontestablement les moins bien nantis de ces élections.

Outre M. Stasi, cinq autres de leurs députés sortants (MM. Geng, Koehl, Gerrer, Caro et Durand) ont été battus, ce qui, dans les circonstances présentes, constitue une désagréable particularité. Le CDS revendique aujourd'hui 59 députés, soit un gain de dix sièges, ce qui paraît dérisoire en comparaison de la spectaculaire percée du Parti républicain. Les amis de M. Léotard revendiquent 106 élus, près du double des centristes. Ils étaient 65 en 1978, 58 depuis 1988. Aucun des sortants du PR n'a été battu. Ce parti s'affirme aujourd'hui comme le pivot de l'UDF.

Ses autres composantes profitent à leur façon de la vague. Les adhérents directs revendiquent 23 élus (contre 17 dans l'Assemblée sortante), le parti radical 14 (3) et le PSD 8 (3) en comptant le ralliement annoncé du maire de Valenciennes, Jean-Louis Borloo, qui devrait détourner aussi quelques-uns de ses amis nordistes, élus dimanche, dans cette curieuse manœuvre.

Surprise par ce durcissement à droite, l'UDF a sans doute aussi trop misé sur son réseau de grands notables. Détenant la plupart des présidences de région et une grande majorité de conseils généraux, ce parti a sous-estimé le travail militant du RPR et de ses dirigeants, se persuadant trop facilement qu'en dehors de Paris et de sa couronne, et à la rigueur des DOM-TOM, la formation de la rue de Lille était nue. Grave erreur. Ces élections pourraient fort bien être le début d'un retournement, dès les prochaines cantonales de mars 1994, à l'avantage du RPR. Si elle n'atteint pas l'ampleur de la vague gaulliste de juin 1968 (293 sièges), la victoire du RPR est nette et peut se comparer au succès des gaullistes des législatives de juin 1962.

Dans la plupart des régions, à l'exception de l'Auvergne giscardienne, de Midi-Pyrénées chez Dominique Baudis, et du Languedoc-Roussillon, partout il progresse plus fortement que l'UDF. Dans les fiefs socialistes du Limousin et du Nord-Pas-de-Calais notamment, le parti de M. Chirac devient dominant. Il prend aussi des appuis solides dans des régions comme la Bretagne ou l'Alsace qui n'étaient pourtant pas pour lui jusqu'alors des terres de prédilection. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le RPR est revenu au niveau de l'UDF. Cette nouvelle donne est peut-être la plus déstabilisatrice pour l'UDF.

Mais il y a sans doute plus préoccupant. Quatre ans n'auront pas été suffisants à M. Giscard d'Estaing pour transformer l'UDF en véritable structure de décision et en véritable parti de gouvernement. Il n'a pas su ou voulu se réconcilier avec M. Léotard. Avec plus d'une centaine de députés, le président d'honneur du PR ne laissera, on peut en être certain, passer aucune occasion pour le déstabiliser un peu plus. M. Bayrou, que M. Giscard d'Estaing avait engagé pour cela, ne lui aura été d'aucune utilité pour faire réintégrer ses «amis» du CDS.

Dès lundi, les nouveaux députés centristes devaient se prononcer sur le maintien ou non de leur groupe UDC à l'Assemblée nationale. Il fut créé en 1988 avec 49 élus. Avec dix de plus, M. Méhaignerie ne voit aucune raison de le saborder. *« Cette nouvelle et vaste majorité aura besoin à l'intérieur d'elle-même d'une force ancrée au centre »*, a-t-il confirmé dimanche soir. M. Bayrou nous a dit être résolu *« à se battre avec une détermination absolue »* pour le faire changer d'avis. L'affaire paraît mal engagée, même si l'annonce inopinée de la candidature de M. Dominique Baudis à la présidence de l'Assemblée nationale apparaît comme une tentative déguisée de séduction des centristes par M. Giscard d'Estaing.

Acte d'allégeance

En réalité, est en train de se reproduire ce qui s'était passé pour la première cohabitation de 1986 : chacun s'empresse de négocier dans le dos de M. Giscard d'Estaing pour sa petite enseigne et pour la plus grande délectation de M. Balladur et de ses pairs. Ce n'est pas nouveau : le premier adversaire de l'UDF est à l'intérieur d'elle-même. Dès que les résultats ont été connus, MM. Méhaignerie et Longuet ont une nouvelle fois été les premiers à faire acte d'allégeance. *« Le premier ministre doit être choisi dans la famille politique qui a eu le plus de sièges de députés »*, a cru utile de préciser le premier. *« Attribuer le poste de premier ministre à un élu du RPR est une idée très raisonnable »*, a ajouté le second. M. Giscard d'Estaing, qui a souvent prétendu qu'en la matière l'arithmétique n'était pas tout, s'est dimanche soir dispensé d'insister.

L'UDF s'est déjà mise potentiellement dans son rôle de force d'appoint. Le PR peut redevenir ce que furent les Républicains indépendants pour l'UDR. Les centristes gardent comme à l'habitude deux fers au feu : M. Balladur, sur leur droite, M. Delors, sur leur gauche. M. Giscard d'Estaing a laissé entendre qu'il n'accepterait pas de figurer dans le prochain gouvernement, ne voulant pas *« faire de son cas personnel un encombrement pour les autres. »* Faut-il y voir le premier indice d'un premier découragement devant tant d'obstacles ? Au Palais Bourbon, il pourrait prétendre soit à la présidence de l'Assemblée, soit préférer la présidence du groupe UDF ou simplement se contenter de la présidence de la commission des affaires étrangères qu'il a déjà occupée. En 1986, il s'était rapidement mis dans la position du veilleur debout, vigilant devant toutes les dérives. Son choix sera un autre test de sa résistance pour d'autres grands rendez-vous.

DANIEL CARTON

Front national : accès interdit au Palais-Bourbon

Un dimanche qui rit, un dimanche qui pleure. Au second tour des élections législatives, dimanche 28 mars, le Front national n'a pas eu la réussite qu'il avait connue le dimanche précédent. Au terme du premier tour de scrutin, le parti d'extrême droite avait maintenu un candidat dans cent circonscriptions, soit une sur cinq restant à pourvoir, c'est-à-dire partout où cela était possible, selon la règle qui avait été fixée par la direction du mouvement. Une seule circonscription avait échappé à la loi commune : la huitième (Cannes-Mandelieu) des Alpes-Maritimes. Là, Louise Moreau, député (UDF), était opposée à Michel Mouillot, maire (UDF-PR) de Cannes, que le parti lepéniste considérait comme une de ses cibles à abattre en priorité. Le désistement d'Albert Peyron (FN) et le report massif des voix de ses électeurs sur le nom de Louise Moreau ont précipité la chute de l'ami et ancien salarié de Pierre Botton, qui était arrivé en tête au premier tour.

Dans les cent circonscriptions où il était en lice, le Front national n'avait, sur le papier, que très peu de chances de faire élire son représentant à l'Assemblée nationale. Le comportement des électeurs a rejoint l'analyse théorique. Si le parti lepéniste avait pu se féliciter, au premier tour, de faire partager à un nombre non négligeable d'électeurs ses thèses, en s'affirmant comme troisième pôle politique derrière les coalitions RPR-UDF et PS-MRG, il est contraint de constater que le rejet qui l'affecte dans l'opinion publique est assez puissant pour lui interdire l'accès du Palais-Bourbon. Une donnée reste encore vraie, même si elle semble avoir perdu en intensité : la répulsion qu'inspire le Front national est plus forte que l'attirance qu'il suscite.

Miser sur l'échec de la cohabitation

Pour preuve, il n'obtient aucun siège dans la nouvelle Assemblée. Son unique député sortant, Marie-France Stirbois, élu à la faveur d'une partielle en décembre 1989, ne reprend pas le chemin de l'hémicycle, car battu de 105 voix par son adversaire RPR qu'elle avait largement devancé au premier tour. La veuve de l'ancien secrétaire général, Jean-Pierre Stirbois, obtient, toutefois, le meilleur score du Front national (49,86 %), mais la progression la plus importante (26,1 points, soit 11 057 voix supplémentaires) revient à Gérard Monterrat, candidat dans la quatrième circonscription des Pyrénées-orientales, qui recueille une grande partie des voix des candidats UDF-CDS, RPR dissident et CNI, qui ne pouvaient se maintenir au second tour. Le département des « P-O », avec la candidature de Jean-Claude Martinez (1re circonscription), donne des satisfactions au parti d'extrême droite, qui reçoit les fruits du travail local d'enracinement effectué, avant son décès, par Pierre Sergent.

En dehors de Marie-France Stirbois, Bruno Mégret pouvait espérer revenir à l'Assemblée, où il avait siégé entre 1986 et 1988. Il n'en est rien. Même s'il réalise le deuxième score du Front national (49,52 %, soit 12 662 voix supplémentaires), le délégué général du parti échoue devant Henri D'Attilio, député sortant (PS), qu'il avait pourtant devancé de plus de 8 points au premier tour. Bruno Mégret a enrichi l'argumentaire du parti d'extrême droite en regrettant, au terme du scrutin, que *« quelques poignées de voix d'électeurs fraîchement naturalisés »* lui aient barré la route du succès. A côté de ces deux leaders, huit autres candidats réalisent un score supérieur à 40 %, en bénéficiant de forts reports de voix de candidats de la droite parlementaire. Parmi eux, Jean-Marie Le Pen obtient un score qui, au regard de sa notoriété, est relativement médiocre (42,06 %), alors que Jacques Peyrat, qui ne peut plus guère être inquiété dans sa prétention interne au parti à être le chef de file à Nice, réalise le troisième meilleur score (48,42 %).

Derrière cette « botte des dix », le gros du paquet – quarante-quatre candidats – obtient entre 30 % et 40 %, puis un autre groupe – vingt-sept candidats – se situe entre 25 % et 30 % devant une poignée de quinze candidats qui recueillent de 20 % à 25 %. Quatre candidats ayant réalisé entre 14,46 % et 19,59 % ferment la marche. Tous les candidats qui étaient dans les quatre-vingt-six duels du Front national améliorent leur score du premier tour ainsi que sept candidats qui figuraient dans les quatorze triangulaires. Les sept autres sont donc en recul par rapport au dimanche précédent. Il s'agit, par ordre décroissant, de Thibaud de la Tocnaye (Vaucluse, 2e), Maurice Joannon (Rhône, 14e), Denis de Bouteiller (Rhône, 7e), Marie-Claude Bompard (Vaucluse, 4e), Yvon Claire (Bouches-du-Rhône, 13e), Claude Deresnes (Nord, 23e) et Damien Bariller (Bouche-du-Rhône, 10e). Ce dernier, collaborateur de Bruno Mégret et dont Jean-Marie Le Pen avait imposé le maintien, a pâti de l'affrontement entre Bernard Tapie (MRG) et Hervé Fabre-Aubrespy (RPR).

Totalement isolé, le Front national voit se reproduire, à l'identique, le scénario des élections cantonales de mars 1992 : un premier tour prometteur suivi d'un second catastrophique. Bien que sa stratégie de nuisance n'apparaisse pas très rentable, le parti d'extrême droite semble décidé à la poursuivre. Pour combler les silences de Jean-Marie Le Pen, Bruno Mégret a déclaré que son parti *« continuera demain d'incarner la seule alternative aux socialismes, c'est-à-dire à la collusion des quatre partis présents à l'Assemblée nationale »*. Privé d'Assemblée, ce parti va désormais miser sur l'échec de la cohabitation, l'éclatement de la nouvelle majorité, tout en préparant les prochaines municipales. Mais pourra-t-il faire l'économie d'une réflexion sur sa stratégie et ceux qui la conduiront ?

OLIVIER BIFFAUD

Les précédentes « Chambres introuvables »

Le RPR et l'UDF obtiennent, à l'issue du second tour, plus des trois quarts des sièges à l'Assemblée nationale. Ces chiffres rappellent ceux de la « Chambre introuvable » de 1815 et, au vingtième siècle, ceux des Assemblées issues des élections de 1958, 1968 et 1981.

■ **1815.** – Si Louis XVIII qualifie de *« Chambre introuvable »* l'Assemblée élue les 14 et 28 août 1815, après la défaite de Waterloo, ce n'est pas tant parce qu'elle compte 350 députés « ultras » sur 402 élus, mais plutôt parce que le « pays légal » qu'elle représente ne correspond pas au « pays réel ». Cette Chambre où, grâce au scrutin censitaire, figurent essentiellement des royalistes nostalgiques et des conservateurs animés par un esprit de haine et de vengeance contre la Révolution et contre l'Empire, indisposera si rapidement et si fortement Louis XVIII qu'il en prononcera la dissolution un an plus tard, en septembre 1816. Ce fut la première dissolution de l'histoire parlementaire.

Le roi lui-même n'a pas dit le sens précis qu'il donnait au qualificatif d'« introuvable », s'il l'avait utilisé par dépit ou par dérision. L'historien Jean-Jacques Chevallier estime que c'était une Chambre *« que l'on n'avait jamais espéré trouver »*. La comtesse de Boigne, orléaniste, justifie dans ses *Mémoires* les craintes de Louis XVIII, car *« cette Chambre, que, dans un premier temps, il qualifia d'introuvable, se montra folle, exagérée, ignorante, passionnée, réactionnaire, et dominée par des intérêts de castes »*. Dans le langage courant, l'expression s'est appliquée ensuite à toute Assemblée parlementaire dotée d'une très importante majorité.

On peut constater que de telles masses d'élus sont souvent arrivées au Palais-Bourbon à la suite de grands chocs nationaux, qui ont provoqué des réactions conservatrices ou nationalistes de la part du corps électoral. Ce fut le cas lors des élections de février 1871, après la défaite, et aussi en 1919, après la victoire.

■ **1919.** – Aux élections des 16 et 30 novembre 1919, la Coalition de droite, qui avait fait campagne sous l'étiquette de « bloc républicain national », fit élire près de 400 députés contre moins de 70 aux socialistes. Avec un peu plus de 55 % des suffrages, elle enlevait alors près de 70 % des sièges. Les élus étant pour la plupart des anciens combattants de la guerre de 1914, cette Assemblée est restée dans l'Histoire sous le nom de Chambre « bleu horizon », de la couleur des uniformes portés par les soldats au début de la Grande Guerre.

Grâce au ralliement d'une partie des radicaux, le ministère Clemenceau obtint dans les semaines qui suivirent son investiture des scores de l'ordre de 450 voix. Le ministère Millerand, qui lui succéda, recueillit même, le 30 janvier 1920, 481 voix contre 70. Mais, avec un programme imprécis dans le domaine économique et social, cette Chambre essentiellement « patriotique », trop nostalgique de la fraternité des combats, confrontée à la naissance du communisme et aux bouleversements en Russie, ne sut pas résoudre les problèmes concrets posés à la nation après quatre années de guerre. Le Cartel des gauches lui succéda en 1924.

■ **1958.** – Avec le retour du général de Gaulle au pouvoir en 1958 et le référendum triomphal du 28 septembre, les élections législatives des 23 et 30 novembre consacrent le succès d'une nouvelle majorité, fondé à la fois sur la condamnation de la République antérieure et l'adhésion au fondateur de la Ve. Les gaullistes UNR et apparentés recueillent 20,4 % des voix au premier tour, les indépendants et modérés 22,1 %, les démocrates-chrétiens 11,1 %. Les socialistes de la SFIO se maintiennent à 15,7 %. Les communistes, avec 19,2 %, réalisent leur score le plus bas depuis la Libération.

L'UNR seule obtient 198 sièges, les indépendants et modérés 133. Avec les élus d'Algérie et d'outre-mer, les gaullistes et leurs alliés dépassent largement la majorité absolue des 465 sièges de l'Assemblée nationale, ce qui autorise certains commentateurs à reparler de « Chambre introuvable ». La gauche (44 socialistes, 23 radicaux, 10 communistes) totalise moins de 80 députés. Cette majorité accordera pendant dix ans avec constance sa confiance au premier ministre nommé par le président de la République.

■ **1968.** – En 1968, la dissolution de l'Assemblée nationale, après les événements de mai et juin, entraîne de nouvelles élections, et l'envoi au Palais-Bourbon d'une majorité gaulliste encore plus confortable. Les seuls candidats de l'UDR, le 30 juin, se retrouvent en effet à 293 sur un total de 487, et la majorité gouvernementale, avec 358 élus, détient près des trois quarts des sièges. Au premier tour, l'UDR, les républicains indépendants et les gaullistes dissidents ont recueilli environ 46 % des suffrages exprimés, les centristes du PDM (Progrès et démocratie moderne) 10 %. La gauche, dans son ensemble, obtient près de 42 % des voix, dont 20 % pour le PC et 16,5 % pour la FGDS. Les communistes ont 73 élus, les socialistes 57, les centristes 33.

■ **1981.** – Après la victoire de M. François Mitterrand et la dissolution de l'Assemblée nationale, les formations de gauche obtiennent en métropole 55,30 % des suffrages exprimés, dont 37,8 pour le seul Parti socialiste, allié au MRG. Le RPR en conserve près de 21 %, et l'UDF un peu plus de 19 %, soit au total 40 %. En sièges, le Parti socialiste a 285 élus sur 491. Il dépasse à lui seul la majorité absolue (qui est alors de 246 voix) dans des proportions identiques au score de l'UDR de 1968. Le PCF garde 44 députés. La gauche rassemble ainsi près de 70 % des sièges. La nouvelle opposition de droite ne conserve que 151 sièges (88 RPR et 63 UDF).

ANDRÉ PASSERON

Trois stratégies possibles pour les écologistes

Les deux dernières représentantes de l'Entente des écologistes, encore présentes au second tour de scrutin, Mmes Dominique Voynet (Verts) et Christine Barthet (Génération Ecologie), n'ont pas convaincu leurs électeurs respectifs du Jura et du Haut-Rhin de laisser entrer, fût-ce de façon symbolique, l'écologie politique à l'Assemblée nationale. En progressant de près de 30 points entre les deux tours, elles ont seulement montré que leurs candidatures pouvaient donner lieu à un rassemblement dépassant de beaucoup les limites de l'électorat écologiste. C'est en ce sens qu'à Dole la porte-parole des Verts a pu parler de *« victoire »* et lancer un appel à *« tous les déçus de la gauche »* pour *« la construction d'une alternative politique autonome et crédible »*. Pour Mme Voynet, qui connaît les tentations de certains de ses amis Verts, *« rien ne serait pire qu'une crispation groupusculaire sur des certitudes éculées »*.

Après leur échec du premier tour, les écologistes se trouvent confrontés à un important choix stratégique : la rupture pure et simple de l'Entente des écologistes, qui peut tenter une minorité des Verts ; son *« renouvellement »*, comme a dit M. Antoine Waechter, au travers d'une double candidature aux élections européennes et à l'élection présidentielle ; ou la participation à la construction d'une nouvelle force qui s'apparenterait, d'une certaine façon, au projet de M. Michel Rocard. Cette dernière voie est sans doute celle que retiendront Mme Voynet et M. Brice Lalonde, mais avec de sérieuses nuances : sans les centristes modernes, mais avec les communistes critiques, pour l'une ; sans ces mêmes communistes, mais avec une partie des centristes, pour l'autre.

Un premier choix devrait sortir de la réunion à Grenoble, les 3 et 4 avril prochain, du conseil national des Verts. Mais la stratégie de l'ensemble des écologistes sera surtout déterminée par la rivalité qui oppose, au sein des Verts, Mme Voynet et M. Waechter, et par la concurrence qui ne manquera pas d'apparaître, en vue de l'élection présidentielle, entre le candidat des Verts, quel qu'il soit, et le président de Génération Ecologie.

J.-L. S.

LE SECOND TOUR

RÉACTIONS

M. CHIRAC (RPR)

La majorité doit savoir dominer sa victoire

« Mes chers compatriotes, je voudrais vous remercier ce soir au nom de l'Union pour la France de la confiance que vous venez de nous accorder. Vous avez exprimé votre rejet du socialisme. Mais vous avez surtout voulu une autre politique pout combattre le chômage, lutter contre toutes les formes d'exclusion, rendre à l'Etat son autorité et son impartialité, construire l'Europe de nos espoirs et de nos intérêts. Ce choix s'impose à tous. Il s'impose au président de la République, qui doit maintenant prendre ses responsabilités. S'il estime n'avoir pas d'autres conséquences à tirer de ce résultat, il devra nommer un premier ministre qui aura toute la confiance de la nouvelle majorité.

» Ce choix s'impose aussi à *cette majorité, qui doit savoir dominer sa victoire*. Mes chers compatriotes, notre responsabilité ce soir est d'autant plus grande que le succès que vous nous avez donné est important. Le gouvernement que nous soutiendrons sera le gouvernement de tous les Français. Il devra agir avec détermination, mesure et tolérance.

» Quant à moi, à la place qui est la mienne, je lui apporterai tout mon appui. Il n'y a pas de fatalité qui pèse sur notre pays. Avec votre aide, tout redevient possible. J'ai confiance dans notre capacité à surmonter tous ensemble nos difficultés. Le redressement de la *France demandera du temps*. Il demandera des efforts. Il exigera le rassemblement de tous les Français. C'est à cette œuvre que j'entends dorénavant, et plus que jamais, me consacrer. »

M. GISCARD D'ESTAING (UDF)

L'union suppose l'équilibre et le respect mutuel

« L'Union pour la France a largement gagné. Vous savez, quand on est dans les stades, avant le match, on chante : « On va gagner », maintenant, nous pourrons dire : « Nous avons gagné. » Pour moi, le second objectif est atteint, c'est-à-dire, pour l'UDF, avoir plus de deux cents députés qui vont apporter à l'Assemblée nationale nos valeurs de fermeté dans nos convictions et de tolérance dans notre attitude, que nous avons d'ailleurs manifestées tout au long de cette campagne.

» Maintenant, ce qui est important pour les Français, c'est qu'il faut redresser le pays et s'attaquer *ardemment aux réformes*. C'est ce que les Français attendent, c'est ce qu'ils nous ont demandé au cours de la campagne et, moi, j'ai deux conseils à donner aux députés : tenez vos promesses et rendez espoir aux Français.

» Nous sommes dans une Constitution qui est la nôtre. On *pouvait la réformer ou prendre une autre attitude politique*. Mais cette attitude politique, il fallait la prendre avant les élections pour prévenir les Françaises et les Français des conséquences de leur vote. Comme nous n'avons pas pris cette attitude, nous appliquons la Constitution. C'est le cadre qui va désormais guider notre action. Dans la Constitution, le gouvernement a tous les moyens de gouverner, et il va falloir maintenant engager le redressement et s'attaquer hardiment aux réformes. Nous le ferons exactement dans l'esprit du projet que nous avons présenté et que les Françaises et les Français ont approuvé.

» Il est évident, comme l'a dit Jacques Chirac, que le nouveau premier ministre doit être choisi dans la nouvelle majorité, et il faut que le président de la République tienne compte des indications du scrutin. S'il y a une forte avance d'un des partis de l'opposition, il est normal que ce soit dans ce parti que l'on choisisse le nouveau premier ministre.

» L'union, c'est aussi l'équilibre. Nous avons deux formations, qui seront sans doute d'importance comparable. Pour la première fois, l'UDF, c'est-à-dire le centre droit, dépassera les deux cents députés en France. Cela ne s'est jamais vu. Sans doute, le RPR aura une certaine avance sur nous. Il n'y a pas matière à en tirer de conséquences. Mais l'union suppose le respect mutuel, donc il faut une attitude de respect mutuel et d'équilibre. Dans les grandes fonctions de l'Etat, d'une part, et dans le gouvernement, d'autre part, il faudra respecter cet équilibre. »

M. FABIUS (PS)

Le cœur s'est éloigné

« Les Français ont voté, la gauche parlementaire subit une très sévère défaite. La droite domine à peu près tout. La nouvelle *Assemblée nationale* sera donc une chambre *écrasante*. Devant ce résultat, nous partageons la même tristesse. La nouvelle majorité devra respecter les institutions, en particulier la fonction présidentielle. Chacun doit souhaiter qu'elle agisse dans l'intérêt de la France.

» Comment est-on arrivé à ce résultat, déséquilibré par le mode de scrutin ? D'abord, le chômage, la lassitude aussi envers les années de pouvoir, envers les gouvernements au pouvoir, envers le parti au pouvoir. Le sentiment d'insécurité, des défaillances morales – les affaires, – les erreurs aussi, malgré l'importance d'un mouvement qui apparaîtra avec le temps, la chute du communisme à l'Est et la mondialisation des problèmes ont contribué à brouiller les *repères*. Les *positionnements* personnels, enfin, et les divisions internes portent leur part de responsabilité. Je ne crois pas que ce soit notre idéal qui ait été sanctionné. Ce sont plutôt certaines de nos pratiques, en un mot le cœur s'est éloigné.

» Il faudra du temps pour tirer toutes les conséquences, et elles seront considérables. Certaines concernent le Parti socialiste. Idées nouvelles, pratiques nouvelles, c'est une véritable mutation qu'il faut et qui devra concerner toute la gauche. Nous ne la ferons pas seuls. La reconstruction indispensable, la préparation, le *moment venu*, de l'élection présidentielle, celle des élections municipales, imposeront un rassemblement avec les diverses sensibilités de la gauche, avec les écologistes *si c'est possible*, avec le camp du progrès.

» Nous ne le ferons pas sans commencer par le Parti socialiste. *La parole doit être donnée rapidement* aux femmes et aux hommes de terrain afin de reconstruire à partir d'un débat très large un parti fidèle aux valeurs de la gauche tenant compte des évolutions de la société, s'assumant clairement social-démocrate. Nous ne le ferons pas sans unité. Je souhaite qu'il soit mis fin au système ravageur des courants rivaux. La sanction du suffrage universel est tombée. Les responsabilités sont collectives, et elles doivent être *assumées collectivement*. J'en prendrai évidemment toute ma part comme je participerai à l'effort de reconstruction.

» *Ce soir, la gauche* entre dans l'opposition. Elle doit renouer le contact avec ceux qui lui avaient fait confiance. Elle doit parler sa langue naturelle, qui est celle de la justice sociale. *Mais toutes les* épreuves se surmontent lorsque l'on croit à un idéal. Je crois à la reconquête et je crois à l'espoir. Courage ! »

M. LE PEN (FN)

Une machine infernale

« Le deuxième tour du scrutin, on l'a vu, a aggravé les criantes *injustices du scrutin majoritaire à* deux tours. Avec 40 % des voix au premier tour, le RPR et l'UDF auront 85 % des sièges, près de cinq cents. Avec 9 %, le Parti *communiste en aura vingt-cinq*. Avec 12,5 %, le Front national n'en aura sans doute aucun. Comme aux élections cantonales de l'an dernier, on a pu voir une collusion entre les états-majors de droite et du Parti communiste. Cependant, au deuxième tour, nos candidats, partout où ils s'étaient maintenus, dans une centaine de cas, ont progressé très notablement. Aujourd'hui, le Front national est la troisième force politique du pays. Il n'avait qu'une représentation symbolique avec Mme Stirbois, qui a été malheureusement battue.

» La nouvelle majorité peut décevoir les électeurs qui l'ont investie. Cette victoire écrasante peut en effet écraser ses vainqueurs. Elle est même une machine infernale pleine de contradictions fondamentales dans toute une série de domaines essentiels comme l'immigration, comme le fiscalisme et surtout comme l'Europe. A tous ceux qui ont voté pour le Front national, à tous ceux qui se sont battus au cours de ces élections, je dis confiance et espoir. Et à tous les autres, je dis à bientôt. »

La démission du premier ministre

Pierre Bérégovoy, douze mois à Matignon pour solder douze années aux affaires

La porte du pouvoir, c'est lui qui l'avait ouverte aux socialistes : au lendemain du 10 mai 1981, Pierre Bérégovoy était le responsable de l'antenne présidentielle qui préparait l'entrée de François Mitterrand à l'Elysée. Près de douze ans après, c'est encore lui qui va devoir la refermer, coupant, en présentant la démission de son gouvernement, le dernier lien officiel entre le président de la République et ceux de son camp.

De ces douze années de présence des socialistes aux affaires, première cohabitation comprise, Pierre Bérégovoy est le parfait symbole. Secrétaire général de l'Elysée, il est, en 1981, le gardien d'une application stricte du « programme commun » qui doit *« changer la vie »*. Ministre des affaires sociales en 1982, il commence à comprendre l'importance des *« comptes »*. Ministre de l'économie et des finances en 1984, il devient le héraut d'une politique de rigueur, conséquence obligée du choix de l'accrochage à l'Europe fait en 1983, malgré ses réserves. Cet autodidacte se convertit sans hésitation à la doctrine des grands équilibres, et, flatté d'être appelé *« le Pinay de gauche »*, il est plus sensible aux jugements de ses « pairs », les grands argentiers des puissances économiques mondiales, qu'aux récriminations des députés socialistes de base qui se plaignent des réactions de leurs électeurs.

La défense du « franc fort », dont il fait l'axe majeur de sa politique, prend le pas sur la volonté d'entreprendre des réformes capables de satisfaire ceux pour qui le placement de l'argent, celui qui permet de *« s'enrichir en dormant »*, n'est pas le souci premier. Grâce à lui les socialistes ont arraché leur brevet de « gestionnaires » et acquis une vraie « culture de gouvernement ». Mais cette priorité les a empêchés de se préoccuper vraiment de tous ceux qu'une société, où « le fric » est devenu le seul critère de réussite laisse sur le bord de la route, persuadé qu'était leur grand argentier que l'assainissement de l'économie française lui permettrait de profiter pleinement d'une reprise économique mondiale, qui devait tout arranger, mais qui n'est jamais vraiment venue.

Obsédés par la tenue du franc ni Pierre Bérégovoy ni, il est vrai la plupart des autres dirigeants socialistes n'ont mesuré les drames qui couvent *dans les banlieues*, la misère qui se répand dans des cités dont les habitants ne survivent que grâce au RMI ou à l'économie parallèle, la déception de leur électorat qui ne supporte plus les difficultés de sa vie, pendant que les magazines et les télévisions étalent la richesse de tous ceux qu'il ne faut pas trop brimer, puisqu'ils sont créateurs potentiels de cette épargne indispensable à la solidité de la monnaie.

De cette fascination des socialistes pour les hommes d'affaires entreprenants, voire, pour certain d'entre eux, pour l'argent facile, il est aussi le symbole. Son amitié pour Bernard Tapie et pour Samir Traboulsi ne s'est jamais démentie, et deux de ses anciens directeurs de cabinet ont été impliqués dans des scandales boursiers. Lui-même, qui avait tenu à faire de la lutte contre la corruption une des grandes priorités de son gouvernement, n'a pas évité une mise en cause personnelle, lorsque furent connues les conditions financières avantageuses qui lui avaient permis d'acheter un appartement dans les beaux quartiers de Paris. L'affaire était, apparemment, moins grave que bien d'autres, mais le fait que même lui ait cédé à de telles facilités a contribué à détruire le peu qui restait de la crédibilité morale de la gauche au pouvoir.

Ce crédit, aux yeux de l'électorat *de gauche*, était pourtant grandement indispensable, quand, le 2 avril 1992, Pierre Bérégovoy succède à Edith Cresson à la tête du gouvernement. Non seulement il lui fallait remettre de l'ordre dans une gestion plus que chaotique, dont le premier ministre sortant n'était pas le seul responsable, rassurer des députés socialistes persuadés que l'équipe sortante n'avait mené qu'une politique de droite, donner l'impression de la sérénité et restaurer l'image de la gauche quant à sa capacité de gouverner. *Mais, surtout, il lui fallait* « sauver les meubles » en termes électoraux. Avec 20,4 % aux régionales, le PS, allié aux divers gauche, venait de connaître sa plus formidable défaite... jusqu'à celle du 21 mars.

Remonter, en moins d'un an, un tel handicap, était difficile, pour ne pas dire *impossible*. En tout cas, force est de constater que Pierre Bérégovoy a échoué. Certes, il s'est très vite glissé dans l'habit d'un premier ministre compétent, comme s'il était fait pour cela de toute éternité. Certes, la machine gouvernementale a recommencé à tourner avec efficacité, et sans les tiraillements qui avaient paralysé la précédente équipe. Mais Pierre Bérégovoy, *homme de la gestion* et de la réforme tranquille n'a pas su faire souffler un vent de renouveau, qui aurait seul permis d'offrir à ses amis une possibilité de *remonter la pente*. *Il a oublié* ce qu'Edith Cresson avait pressenti, et que les résultats du référendum sur Maastricht allait brutalement confirmer : la révolte de la province *contre les énarques parisiens*, le refus du « Français moyen » de se faire dicter sa conduite par l'élite.

Les entreprises contre l'emploi

Les événements, il est vrai, n'ont *pas facilité* la tâche de Pierre Bérégovoy. Dans sa déclaration de politique générale à l'Assemblée nationale, le 8 avril, il s'était lui-même fixé quatre priorités : le chômage, *l'insécurité*, *la corruption*, l'Europe.

Contre le premier, il n'a pu faire grand-chose, malgré les efforts de Martine Aubry. Le nombre de demandeurs d'emploi n'a pas franchi la barre fatidique des trois millions, mais elle a été « tutoyée », et la multiplication des procédures de licenciement engagées laisse craindre le pire pour les jours à venir, même si, en toute fin de session parlementaire, une disposition a été votée qui interdit aux entreprises de licencier sans prévoir en même temps un plan social efficace. Plus grave encore pour celui qui a largement contribué à réconcilier les Français avec leurs entreprises, c'est sous son gouvernement qu'est apparu clairement le fait que les intérêts de celles-ci, c'est-à-dire leur nécessité de survivre, les obligeaient à limiter drastiquement les emplois qu'elles offrent en France et donc à aller contre l'intérêt de la collectivité nationale.

L'insécurité est un mal trop lancinant pour qu'il y soit porté remède en quelques mois. Il est trop *le fruit d'un urbanisme mal* conçu, d'une misère liée au manque d'emplois pour qu'un simple changement de l'attitude de la police et de la justice suffise à le guérir rapidement. Sur ce dossier-là, non plus, Pierre Bérégovoy ne peut rien mettre à son actif.

La corruption aurait pu, aurait dû, engendrer une lutte plus efficace. La loi qu'il a fait voter par le Parlement à l'automne, malgré une formidable pression des « lobbies », représente un incontestable progrès, même si le Conseil constitutionnel, au nom de la défense des droits fondamentaux, lui a rogné les ailes. Mais, aux yeux de l'opinion, ce succès a été tué par la *révélation du prêt sans intérêt* dont il a bénéficié pour acheter son appartement et par la poursuite des investigations judiciaires contre des élus socialistes soupçonnés d'avoir *usé de moyens illégaux pour financer leur activité politique, voire de* s'être enrichis personnellement.

L'Europe fut le seul vrai succès du gouvernement Bérégovoy. Il réussit à conduire la stratégie de François Mitterrand, en obtenant une révision constitutionnelle par la seule voie parlementaire, ce qui a permis de souligner, sur un sujet aussi essentiel, les divergences de l'opposition, puis à obtenir, par référendum, le droit de ratifier le traité de Maastricht, malgré le réveil de tous les corporatismes et les arrière-pensées d'une partie de la droite.

Cette Europe valut, pourtant, aussi des difficultés à Pierre Bérégovoy, puisqu'il dut prendre le risque d'une crise européenne grave en refusant l'accord conclu à Washington sur le volet agricole du GATT. Les paysans français ne lui en furent même pas reconnaissants, puisqu'ils ne cessèrent de manifester contre cette Europe dont ils avaient si longtemps profité. Ils furent bientôt rejoints par les marins-pêcheurs, eux aussi mécontents que les frontières de la Communauté ne soient que des passoires. Le deuxième septennat de François Mitterrand devait être celui de l'Europe. Il est celui de l'émergence du danger, pour les emplois en France, d'une économie mondialisée et d'une révolte contre une Commission européenne trop sensible aux vertus du libre-échangisme.

L'échec de l'Alliance des Français pour le progrès

Ce risque, pour la France, de la mondialisation des échanges, Pierre Bérégovoy l'a encore mesuré lorsque, à l'automne, puis au début de l'hiver, il a dû faire face à une attaque spéculative contre le franc. Un mauvais état des fameux « grands équilibres » n'en était pas la cause, mais seulement la certitude des marchés internationaux que la France ne pourrait plus payer le prix fort que lui imposait son accrochage au mark, c'est-à-dire des taux d'intérêt élevés et donc un frein à la reprise de la croissance.

Il ne voulut pas céder. Pas seulement pour rester le seul ministre des finances de ces dernières années qui n'aurait pas *dévalué*, mais parce que le dogme du « franc fort » est pour lui la clé de tout. Tout juste s'il accepta, lui, le « père la rigueur », de laisser filer les déficits budgétaires de 1992 et de 1993 pour éviter de compenser par une augmentation des impôts le manque de rentrées fiscales dû à la faiblesse de la croissance, et pour apporter la contribution de l'Etat à des régimes sociaux et d'assurance-chômage au bord de la cessation de paiement. Jusqu'au bout, la doctrine économique de Pierre Bérégovoy restera fidèle à ses grands principes. Quelles qu'en fussent les conséquences.

Les ennuis, pourtant, ne lui manquèrent pas. Dès la fin mai, ce fut la démission du gouvernement de son ami Bernard Tapie, inculpé dans une affaire de droit privé qui l'opposait à un député RPR, Georges Tranchant. Les écologistes, *à qui il fit le cadeau*, après avoir annoncé, dans sa déclaration de politique générale, l'arrêt des essais nucléaires, de suspendre le redémarrage de Superphénix, ne lui en *surent même pas gré*. La pression des milieux médicaux, bien soutenus par la droite, l'obligea à modérer le projet, préparé du temps de Mme Cresson, de maîtrise des *dépenses de santé*. *Il dut* batailler ferme avec les députés socialistes pour obtenir l'enterrement d'une réforme de la taxe d'habitation à laquelle ils tenaient fermement. *Surtout, en juillet, il dut faire face* à une véritable révolte des chauffeurs routiers contre une réforme du « permis à points », justifiée, mais bien mal préparée par les ministres compétents ; il n'hésita pas à employer l'armée pour faire lever les barrages les plus puissants, avant d'accepter, après une longue concertation, une réforme de la réforme.

L'automne arrivant, l'approche des élections législatives prit le dessus sur toute autre préoccupation. *Bien vite, Pierre Bérégovoy* comprit que, Laurent Fabius étant affaibli par l'affaire du sang contaminé, le premier secrétaire du PS ne pourrait être le chef de campagne de *la majorité*. *Il* proposa donc de tenir ce rôle. Il avait un plan : réunir toutes les composantes de la majorité dans une Alliance des Français pour le progrès, *dont il prendrait la tête*, puisque sa popularité personnelle était encore supérieure à celle des autres socialistes, et qui mettrait en avant les « jeunes » ministres de son gouvernement les plus populaires : Bernard Tapie, Bernard Kouchner, Martine Aubry, Ségolène Royal, Elisabeth Guigou. Mais les « éléphants » du PS n'entendirent pas être ainsi marginalisés.

Les ambitions du chef du gouvernement durent être vite refrénées. Il dut se contenter de coor*donner l'action de ses ministres en* campagne, lui-même courant les provinces pour porter la bonne parole. Ne pouvant être le général en chef de la bataille des socialistes, il leur *fournit au moins* deux armes qui auraient pu être utiles : son projet, sorti dans les ultimes semaines de son gouvernement, d'un fonds de garantie des retraites pour ceux qui *ne seront plus au* travail lors du creux démographique des années 2005-2015, fonds financé par le capital d'entreprises publiques ; l'idée d'un partage du travail, ceux *qui ont* un *emploi* étant appelés à travailler moins afin que les chômeurs bénéficient de créations d'emplois. Mais il était trop tard.

Le passif de près de douze années de gestion socialiste a fait oublier l'actif. L'ultime premier ministre de gauche n'a pas su, n'a *pas pu remonter la pente*. *En présentant* sa démission au président de la République, il ne pouvait être que triste. Triste parce qu'il laissait François Mitterrand seul, face à ses adversaires. *Triste parce qu'il* sait bien que le revers de ses « camarades » est aussi un échec personnel pour Pierre Bérégovoy.

THIERRY BRÉHIER

Dans la presse parisienne

Les risques d'une trop large majorité

Les éditorialistes de la presse parisienne saluent à leur manière la victoire annoncée de la droite. Jacques Malmassari, dans les colonnes de *France-Soir*, assure que *« plus vite François Mitterrand installera* [Edouard Balladur] *à l'hôtel Matignon, plus vite se terminera une période d'incertitude politique, d'attentisme économique et de trouble moral »*.

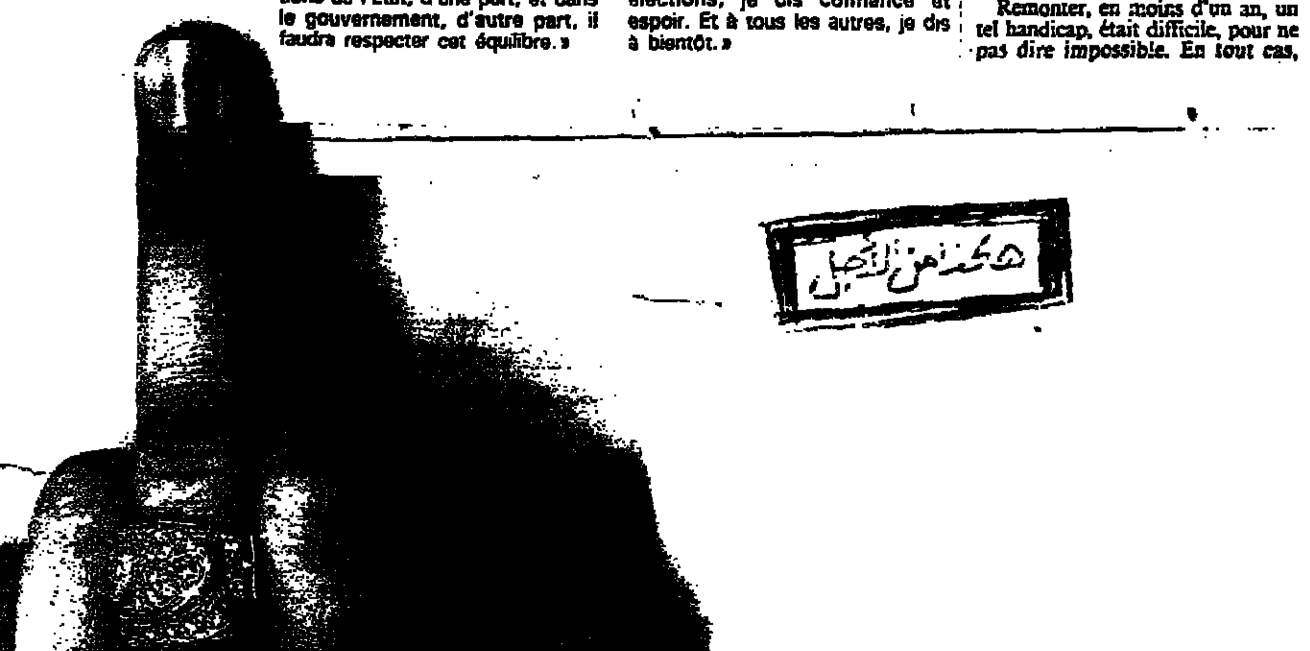
« Le vote d'hier des Français confirme la fin de l'ère Mitterrand (...), se félicite Philippe Villin, vice-président directeur général du *Figaro*. *« Pour* [la] *parachever*, souligne-t-il, *beaucoup reste à faire. Il faut imposer au président une cohabitation qui ne lui laisse en rien compromettre l'action de la nouvelle majorité et le conduise si possible à une sortie anticipée. C'est la condition du succès du candidat de la droite à la présidentielle qui sera bien mieux assurée si elle a lieu rapidement. »*

Plus prudent, à l'instar de Fabien Roland-Levy qui estime dans *le Parisien* que *« l'embonpoint dont souffre la majorité représente à la fois un défi et un inconvénient »*, Philippe Tesson estime que, *« paradoxalement, les atouts de la majorité nouvelle sont considérables et fragiles »*. Et le directeur du *Quotidien* d'énumérer les périls qui menacent selon lui la nouvelle majorité : *« l'opposition est défaite, mais la gauche n'est pas morte »* ; de plus, *« de trop larges familles sont trop sous-représentées pour qu'on ne doive pas craindre qu'elles ne soient un jour tentées de s'exprimer directement, pour peu que le gouvernement ne prenne pas assez en compte leur aspiration »*. Enfin, toujours selon Philippe Tesson, *« le président de la République garde une capacité de nuisance qu'il faudra un singulier mélange de fermeté et de doigté au premier ministre pour neutraliser »*.

La presse économique est tout aussi prudente. *« La nouvelle majorité a très peu de temps pour convaincre »*, fait remarquer Nicolas Beytout dans *les Echos*. *« L'opposition devenue écrasante majorité saura-t-elle privilégier la compétitivité des entreprises sans sacrifier la cohésion sociale ? »* se demande Philippe Labarde, dans *la Tribune-Desfossés*, puisque *« c'est à cette aune qu'elle sera finalement jugée »*.

Le ton est plus amer dans *l'Humanité*. *« C'est une des journées noires dans l'histoire des Parlements de la République depuis un siècle »*, écrit Claude Cabanes. *« Il semble que les personnalités qui incarnaient avec le plus de force la politique de ces dernières années aient été victimes (...) de la vague du rejet »*, poursuit-il. Mais *« que les électeurs socialistes et écologistes ne désespèrent pas*, assure l'éditorialiste communiste, *dans l'immédiat, la droite va s'efforcer de tout écraser : ensemble il va falloir lui résister. Et ensemble encore inventer un espoir nouveau »*.

Plus intéressé par l'avenir du PS, Jean-Michel Helvig, dans *Libération*, manie volontairement le paradoxe. *« Ce coup de torchon (...) est aussi une chance pour la gauche si les ambitions personnelles, les haines recuites et les pesanteurs d'appareils n'entravent pas la fondation d'une nécessaire grande formation commune à tous les réformistes, sociaux et écologistes »*, explique l'éditorialiste. *« La marge est cependant étroite entre le risque d'un retour aux incantations favorisées par l'état d'opposition (...) et l'inconvénient de devoir reconstruire vite si l'on ne veut pas rater la prochaine échéance présidentielle d'ici deux ans. Au plus »*, conclut Jean-Michel Helvig.



LE SECOND TOU

e mois à Matignon
nées aux affaires

d'une trop large majori

DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le tournant

Suite de la première page

Conscience aussi, sans doute, du poids et du danger que fait peser sur la nouvelle majorité elle-même un Front national désormais bien installé, nationalement implanté, dont les voix ont compté dans le succès de tant d'élus de cette nouvelle Chambre bleue, et qui sera d'autant plus enclin à la surenchère qu'il est absent de l'hémicycle.

Mais le pays a choisi : en chassant la gauche avec pertes et fracas, il a tourné la page de l'après-guerre, et a confié à la droite le soin d'affronter les temps agités qui s'annoncent. France de droite, vote à droite : ce tournant-là est sans doute aussi important que celui de mai 1981. En ce sens, M. Giscard d'Estaing n'avait pas tort de dire, à l'occasion d'une récente « Heure de vérité », que les Français souhaitaient une autre échéance qu'un scrutin législatif, afin de manifester leur volonté de changement jusqu'au sommet de l'Etat.

Prudence et réformes

De ce point de vue, d'ailleurs, il n'aura échappé à personne que le grand vainqueur du scrutin s'appelle Jacques Chirac, mais il ne veut pas du pouvoir, tandis que le grand vaincu, François Mitterrand, a choisi d'y rester. *A priori* il est difficile d'imaginer que les Français se soient engagés, aussi massivement, à la légère, en se disant qu'il serait toujours temps de rectifier le tir dans deux ans, lorsque viendra le terme du mandat présidentiel. Le glissement à droite du pays est tel qu'il vaut mieux admettre qu'un nouveau cycle vient de s'ouvrir, bientôt prolongé dans sa vraie dimension par le vote présidentiel. C'est évidemment l'espoir et le calcul – légitime – de Jacques Chirac, qui a parié en président naturel, et non plus en chef d'un élément d'une coalition parlementaire victorieuse.

Il va de soi que cette séquence peut être interrompue prématurément. Soit que la droite elle-même succombe à ses délices favoris que sont la division (en période présidentielle, ce n'est pas nécessairement une hypothèse d'école) et la radicalisation ou la surenchère « sécuritaire » (d'où l'importance des présidences des groupes parlementaires dans une majorité pléthorique, donc difficile à « tenir »). Soit que les Français, en ces temps de formidables accélérations des mouvements d'opinion, se montrent moins disciplinés et moins stables dans leurs options que ne le laisse penser le scrutin législatif. Déjà 60 % d'entre eux, interrogés par la SOFRES, jugent que l'hégémonie parlementaire de la droite classique est une « mauvaise chose » Cette crainte est perceptible dans les états-majors des vainqueurs – mais alors comment concilier la prudence qu'elle inspire déjà aux nouveaux dirigeants, notamment ceux du RPR, et la nécessité de s'attaquer *« hardiment aux réformes »*, comme l'a demandé M. Giscard d'Estaing, pour répondre sans tarder à la demande de changement ?

Quel que soit le nouvel ancrage à droite du pays, ses responsables n'en seront pas moins rapidement confrontés à la volatilité de leur propre électorat, à la difficulté de satisfaire des demandes souvent contradictoires. Même chez les électeurs du Front national, qui représentent la partie de l'opinion la plus réductible à des revendications schématiques – supprimer l'immigration pour mettre fin à l'insécurité et au chômage. – des exigences incompatibles sont formulées : beaucoup plus d'Etat lorsqu'il s'agit de leur sécurité, plus d'Etat du tout lorsque leur liberté d'agent économique est en jeu. La demande peut être à la fois anarchiste et corporatiste.

Le test du chômage

Quant au vote de droite, il est en partie européen, en partie (notamment au RPR) antieuropéen, à la fois fondamentalement conservateur et résolument réformiste ! Et la « fibre populaire », chère à Philippe Séguin, résistera-t-elle, chez les énarques RPR ou UDF qui reviennent aux affaires, plus longtemps que chez leurs camarades de promotion socialistes ?

Sans attendre les premiers actes du nouveau gouvernement, il est frappant de constater que, dans un pays qui lui est plus sûrement acquis que lors de la première cohabitation, en 1986, la droite n'a pas brandi une nouvelle proclamation ultralibérale, mais a paradoxalement présenté, tout au long de la campagne, un profil bas. Ainsi, sur la question centrale du chômage, s'est-elle interdit toute promesse chiffrée, allant même jusqu'à annoncer une prochaine aggravation. Le *« plan ORSEC »* qu'elle présentera – dont M. Madelin a précisé qu'il *« comprendra des exonérations de charges, des allègements fiscaux, des mesures en direction des petites et moyennes entreprises »* – n'en sera pas moins un test important de sa crédibilité. Sur ce terrain, qui lui contestera d'agir par tous les moyens qu'elle jugera utile ?

Après tant d'espoirs entretenus et successivement déçus (1981, 1986, 1988), ses efforts ne pourront être qu'encouragés, accompagnés par tous ceux qui souhaitent voir reculer cette maladie sociale.

Mais les nouveaux responsables ont eux-mêmes prévenu qu'ils ne pourront pas obtenir de miracle. Que pourront-ils faire alors, qui puisse manifester promptement que la France a changé de gouvernement, et que, contrairement à la légende, Balladur diffère vraiment de Bérégovoy ? Comment convaincre dans un délai rapide – la perspective présidentielle laisse au gouvernement au maximum une année utile, après quoi il faudra faire campagne – que le peuple de droite a été entendu ? L'idéologie, le symbolique, vont donc revenir au galop ! Nicolas Sarkozy a déjà enterré le nouveau code de procédure pénale, volant ainsi au secours de ceux qui, parmi les juges, avaient refusé de l'appliquer. Outre le précédent fâcheux qui serait ainsi créé, il y a là un premier message clair à destination de ceux qui trouvaient l'atmosphère, et ce texte en particulier, trop laxiste.

Un second message, de même nature, devrait suivre sans tarder : la proposition de loi, votée par le Sénat au mois de juin dernier, modifiant, dans un sens restrictif, le code de la nationalité serait rapidement soumise à la nouvelle Assemblée. L'avantage recherché est évident ; mais, quel que soit le jugement que l'on porte sur la nécessité, par exemple, de solenniser le volontariat pour l'accès à la nationalité française, il faut que le futur gouvernement sache que la simple annonce d'une telle réforme, dans des cités où les problèmes sont si aigus, quand le sentiment de rejet qu'éprouvent les jeunes beurs est si fort, peut mettre le feu aux banlieues.

Traditionnellement, la droite est apte à relancer la machine économique, car elle a la confiance des « décideurs » ; mais elle fait fi de la cohésion sociale. La réussite économique, en ces temps de quasi-récession, est plus qu'aléatoire. Au reste, la confiance des milieux économiques n'a pas manqué à Pierre Bérégovoy : chacun sait que cela ne suffit plus. En revanche, même si l'écrasante majorité dont elle dispose peut permettre aux vieux briscards de la haine sociale de relever la tête, rien n'autorise aujourd'hui de soupçonner la droite de vouloir s'abandonner à un ultra-libéralisme qui a mis la Grande-Bretagne socialement à genoux : la nouvelle majorité, malgré l'élimination d'un Bernard Stasi, compte suffisamment d'hommes conscients de la fragilité du lien social. Là est l'enjeu pour une nation incertaine. C'est dire que, dans la France qui vient, l'Etat devra reprendre toute sa place.

JEAN-MARIE COLOMBANI

RÉACTIONS

M. BÉRÉGOVOY (PS)

Une sanction injuste

« La majorité sortante et le gouvernement ont été durement sanctionnés et, je pense, de façon injuste, car notre bilan était positif. Nous aurons à en tirer les leçons. Je prendrai moi-même ma part de responsabilité. Ce qui compte maintenant, c'est le service de la France, c'est de poursuivre le redressement économique de nos entreprises et d'assurer plus de solidarité encore envers les plus démunis. Nous avons là une tâche importante à accomplir. »

M. ROCARD (PS)

Reconstructeurs d'espérance

« La gauche a perdu, nous avons tous perdu, moi avec elle. La droite a tous les leviers du pouvoir entre les mains. Il faut souhaiter pour le pays qu'elle s'en serve bien. Nous aurons la fonction d'être une opposition attentive, vigilante mais constructive. Le président de la République jouera un rôle fondamental pour préserver nos institutions, mais, aussi, les grandes orientations républicaines du pays. Il sait qu'il aura l'appui de ceux qui se rangent dans le camp des démocrates.

» Je salue l'emploi du mot « tolérance » ce soir. J'ai le souvenir de soirées électorales qui n'étaient pas toutes faciles. J'en ai connu des difficiles, ce n'est pas la première, mais c'est une de celles où le langage est, en effet, le plus responsable et le plus modéré.

» Il y a une loi de physique sociale, si j'ose dire. Une chambre à plus de quatre cent cinquante ou quatre cent quatre-vingts députés ne se contre guère elle-même et reste sans contrepoids, et je suis plus inquiet de cela que des intentions des responsables, qui connaissent la lourdeur des problèmes de l'Etat. Ce qui est clair, c'est que l'ensemble des Français doivent être attentifs. Le respect de l'autre demeure un des principes fondamentaux de la République. Cette majorité se contrôlera elle-même, mais ce n'est pas à moi d'en préjuger. (...)

» Nous avons appris que le pouvoir éloigne. Il coupe les dirigeants des dirigés, il coupe, même, les responsables des militants. Cette constatation nous crée le devoir, dans toute la gauche – et au Parti socialiste, d'abord, bien entendu, – de retrouver une notion de pratique politique, de relation avec les Français de base, le peuple de tous les jours, qui doit être mieux entendu pour pouvoir pénétrer mieux dans une structure politique plus ouverte. Il y a eu, là, une grande coupure, mais, pour moi, ce qui est limpide, c'est que cette sanction appelle à une reconstruction, appelle à une renaissance – je l'ai appelée depuis Montlouis-sur-Loire – qui commence demain matin. Nous sommes, à partir de maintenant, des reconstructeurs d'espérance.

» Le Parti socialiste, ne l'enterrons pas trop vite. Ce qui est mort ce soir, c'est une certaine façon de faire de la politique. C'est aussi une certaine vision du monde. »

La gauche face à elle-même

Suite de la première page

En Franche-Comté, où il en détenait treize, il n'en sauve que deux, dont celui de Jean-Pierre Chevènement, et perd tous ses élus du Doubs. Dans le Centre, où il comptait également treize sortants, il ne préserve que le siège de Jack Lang. En Aquitaine, sur dix-neuf députés PS ou MRG, quatre seulement – dont Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée sortante – reviennent au Palais-Bourbon, et la Dordogne bascule tout entière à droite. Dans le Nord-Pas-de-Calais, des vingt-cinq sortants socialistes il ne reste que huit élus.

Bref, même si les principaux dirigeants du PS sont réélus, à l'exception notable de Michel Rocard, de Lionel Jospin et de Michel Delebarre, l'hécatombe redoutée a bien eu lieu, comme l'atteste, entre autres, l'échec de quinze membres du gouvernement.

« Une certaine vision du monde »

Le paysage politique de la France s'en trouve bouleversé, puisque les deux « camps » qui se partagent les suffrages des Français depuis qu'existent une « droite » et une « gauche » ne sont plus du tout de la même force, qu'un très net déséquilibre s'est créé en faveur de l'un, que l'autre se trouve hors d'état d'exercer son rôle d'opposition avec un minimum de crédibilité. Au lieu de l'alternance tranquille à laquelle les progrès de la démocratie semblaient vouer le pays, c'est un véritable cataclysme qui vient apparemment de le secouer, transformant d'une manière brutale les conditions mêmes de l'exercice du pouvoir.

La question est évidemment de savoir si cette transformation n'est que conjoncturelle, effet d'un concours de circonstances particulièrement destructeur pour la gauche, ou si elle est durable, signe d'une mutation profonde dans le jeu politique. Les appels à la rénovation lancés par tel ou tel dirigeant du PS sont encore trop vagues pour permettre de dire s'ils se réfèrent à la première hypothèse ou s'ils s'inscrivent dans la seconde. Toutefois, on serait tenté de penser, en entendant Laurent Fabius affirmer que l'*« idéal »* des socialistes n'a pas été sanctionné, mais seulement certaines de leurs *« pratiques »*, que le premier secrétaire du PS croit encore possible, au-delà de la défaite passagère des 21 et 28 mars, la victoire des *« valeurs de la gauche »*.

En revanche, en mettant en cause *« une certaine vision du monde »* et en récusant par avance l'épithète de *« social-démocrate »* suggérée par M. Fabius pour remplacer celle de *« socialiste »*, M. Michel Rocard a laissé entendre que la réflexion devait être poussée plus loin pour rendre compte des évolutions en cours.

La première hypothèse, celle d'un recul provisoire du socialisme, qui, pour important qu'il soit, laisserait intact le socle de la gauche sous la vague déferlante de la droite, en attendant que celle-ci se retire, peut être étayée par les deux précédents de 1958 et de 1968 comme par les chiffres du second tour. Après tout, le Parti socialiste, sous l'impulsion de François Mitterrand, s'est remis assez vite des deux chocs que lui ont fait subir, à dix ans d'intervalle, les événements de mai 1958 et ceux de mai 1968. Pourquoi n'en irait-il pas de même cette fois-ci, moyennant un *aggiornamento* de la doctrine et des méthodes ?

Les grands enjeux du moment

Certes, la gauche a été laminée, mais l'ampleur de sa défaite s'expliquerait plus par ses erreurs tactiques – son refus de rétablir, en tout ou en partie, le scrutin proportionnel et surtout son incapacité à nouer, en temps utile, une alliance en bonne et due forme avec les écologistes – que par un changement historique. Sans nier la réalité de son échec – incarné par le chômage, les « affaires », l'usure du pouvoir – le PS le ramènerait ainsi à des proportions plus « normales ». Au reste, les résultats du second tour, dans de nombreuses circonscriptions, rétablissent un certain équilibre qui corrige partiellement l'effondrement du premier. Une cure d'opposition pourrait donc, dans quelques années, lui rouvrir les portes du pouvoir.

Pour que cette hypothèse soit la bonne, il faudrait que la discussion politique continue de s'organiser selon les mêmes clivages, sinon à l'Assemblée nationale, où la domination de la nouvelle majorité risque d'étouffer la voix des socialistes, au moins dans le pays. L'éventualité existe pourtant qu'il en soit autrement et que la gauche se trouve écartée du débat, non seulement parce qu'elle sera numériquement affaiblie, mais aussi et surtout parce que ce que Michel Rocard appelle sa vision du monde risque de n'être plus tout à fait en prise sur le réel.

Cette deuxième hypothèse, celle d'une révolution politique, est de nature à mettre le PS hors jeu s'il ne parvient pas, au prix d'un énorme effort sur lui-même, à s'y adapter. Il se pourrait en effet que les vraies controverses, celles dont dépendent les choix majeurs de l'avenir, se développent désormais à l'intérieur de la nouvelle majorité plutôt qu'entre la droite et la gauche, parce qu'elles mettent en jeu des *« valeurs »* par rapport auxquelles les socialistes ont quelque mal à se définir.

Sur les grands enjeux du moment – l'Europe, les nationalismes, les migrations, le développement économique, l'organisation du travail, les relations Nord-Sud –, qu'ont-ils à dire qui ne soit déjà au centre des polémiques entre les diverses sensibilités du RPR et de l'UDF ? Au-delà d'une « recomposition » politique, qui n'en serait que la traduction électorale, c'est cette redistribution des idées qu'appelle sans doute la déroute de mars 1993.

M. Mitterrand a souvent dit que la France est un pays conservateur, qui ne vote à gauche que dans des circonstances exceptionnelles. Si le chef de l'Etat a raison, la période actuelle ne peut que renforcer cette tendance, alors que le chômage à l'intérieur, le désordre à l'extérieur incitent plus au repli qu'à l'ouverture. Raison de plus pour que le PS, quel que soit le nom qu'il se donnera dans le futur, aille jusqu'au bout de son examen de conscience.

THOMAS FERENCZI

LE SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

RÉACTIONS

M. QUILÈS (PS, ministre de l'intérieur)

L'heure n'est pas aux règlements de comptes

« La gauche aura la représentation parlementaire la plus basse de ces vingt dernières années, puisque, pour le Parti socialiste et ses alliés, elle devrait se situer entre soixante et soixante-dix députés.

Le Parti communiste devrait conserver une vingtaine de députés. Les écologistes n'auront aucun représentant. La coalition RPR-UDF-divers droite disposera d'une majorité écrasante : près de 85 % des sièges avec seulement 44 % des suffrages, le RPR prenant l'avantage sur l'UDF. Quant au Front national, il ne sera plus représenté à l'Assemblée nationale.

» Le revers important que connaît la gauche est à l'évidence très amplifié par les effets brutaux du scrutin majoritaire qui donne aux résultats de ce soir un aspect quelque peu caricatural. C'est ainsi que l'UDF, avec un peu moins de voix que le Parti socialiste et ses alliés, aura trois fois plus de sièges. Le RPR, avec à peine plus de voix, aura près de quatre fois plus de sièges.

» L'aspect massif et sans nuance de ces résultats ne doit pas être interprété de façon trop passionnelle, ni par ceux qui seraient animés par un esprit de revanche ni par ceux qui seraient tentés de se réfugier dans l'amertume. Lorsque les passions seront retombées, ces résultats devront être analysés de façon sereine.

» Cependant, dès maintenant, je tiens à féliciter tous ceux qui ont contribué à faire en sorte que ce scrutin se déroule dans le respect de nos principes démocratiques. Je tiens également, en tant que responsable politique, à exprimer mes félicitations aux élus de gauche et à toutes les fidélités qui se sont exprimées en leur faveur, et cela dans un climat particulièrement hostile, s'acharnant parfois sur les hommes, sans parler du poids écrasant des commentaires depuis de longs mois sur le thème de la chronique d'une mort annoncée.

» Je comprends aussi toutes celles et tous ceux qui ressentent un vif sentiment d'injustice face à la manière dont l'énorme travail accompli au cours de cette législature n'a pas été reconnu par une majorité d'électeurs.

» L'état réel de la France au plan social, au plan économique mais aussi dans le domaine des libertés et de la solidarité ne méritait pas un tel désaveu. Nous devons cependant respecter le choix populaire, et je le respecte. Aujourd'hui, l'heure n'est ni aux règlements de comptes ni aux stratégies ou aux destins personnels. L'heure est au travail collectif, à la réflexion. La gauche doit retrouver au plus vite les qualités qui lui ont fait défaut : la solidarité entre ses dirigeants et la cohésion, le travail militant, l'affirmation des valeurs auxquelles elle croit. Les socialistes sauront, j'en suis sûr, reconquérir le cœur et la raison des Français. »

M. SÉGUIN (RPR)

Le pouvoir partagé

« Il y a une Constitution. Cette Constitution doit être appliquée, cela va de soi. En ce sens, le gouvernemnt doit pouvoir gouverner, et le président de la République doit pouvoir exercer les prérogatives qui lui sont reconnues par la Constitution. Cela pose des problèmes, peut-être, probablement dans deux domaines essentiels – sans parler des nominations qui sont le lot quotidien, – celui des affaires étrangères et celui de la défense nationale. Je vois mal, dans ces deux domaines, comment échapper à un mode d'exercice du pouvoir partagé Le gouvernement, dans ces domaines, ne peut rien faire contre la volonté du président de la République, et celui-ci ne peut rien faire contre la volonté du gouvernement.

» Je vais vous donner une information : il n'est pas prévu que je sois premier ministre. Je ne pense pas qu'il soit souhaitable que j'entre au gouvernement.

» Concernant l'Europe, dans les deux ans qui viennent, il est possible qu'il ne se passe rien du tout, dans la mesure où je vois mal quelles seront les échéances qu'il y aura à affronter de ce point de vue. S'agissant de la monnaie unique, le calendrier est tel qu'il n'y aura pas à se poser la question. »

M. KOUCHNER

Une rupture

« C'est un gros coup sur la tête, une rupture ; en tout cas, au moins, un divorce entre les idées de gauche et le cœur, les idées de gauche et le rêve, c'est-à-dire, sans doute, un tournant dans l'histoire des idées politiques de ce pays.

» Il y a deux explications. D'abord, on ne peut pas dire que les électeurs se soient trompés : c'est comme ça. On peut toujours regretter, mais c'est comme ça. On ne peut pas tout mettre sur le dos du mode de scrutin. Je crois qu'il y a eu beaucoup d'erreurs de faites. Il y a eu beaucoup d'erreurs de langage et, surtout, il n'y avait pas, apparemment, de perspectives d'avenir ; en tout cas, les Français n'ont pas senti de perspectives d'avenir dans le langage de la gauche et du PS (...).

» François Mitterrand doit rester, d'abord, parce que c'est la Constitution. Deuxièmement, je suis aussi très satisfait du ton, ce soir : arrêtons le ton de guerre civile ! Souhaitons bonne chance, pour la France et les Français, à cette majorité ! Et le président de la République a naturellement sa place dans une concertation pour ce qui concerne la politique étrangère et la défense : cela, c'est non seulement la Constitution, mais c'est, aussi, la coutume. Pour le reste, ne commençons pas la petite guégerre ! (...)

» Je suis dans l'opposition, mais, d'abord, je connais un certain nombre de gens qui ont été battus, des gens d'opposition, et c'est bien dommage pour les idées en France, et c'est bien dommage pour l'enthousiasme. Je ne pense pas seulement à Michel Rocard, je pense à bien d'autres. Et puis, je connais aussi des gens qui viennent d'être élus dans ce qui était l'opposition devenue majorité, avec qui j'ai travaillé, et qui apporteront, eux aussi, un élan. (...) Mais il n'y pas que Michel Rocard, il y a des gens qui ne se sont pas présentés et qui compteront aussi ; je pense, bien sûr, à Jacques Delors, je pense à d'autres. Nous verrons sur des projets. »

M. MARCHAIS (PCF)

Dure leçon pour les socialistes

« Nombre d'électeurs ont mesuré le danger du triomphe sans partage de la droite et de l'extrême droite et se sont rassemblés pour leur faire barrage en votant pour les communistes, les socialistes et les écologistes. Mais ce réflexe anti-droite ne doit pas faire oublier la dure leçon infligée aux socialistes au premier tour. Les forces de progrès doivent en tirer tous les enseignements. Il n'y a pas d'avenir pour ces forces si elle ne répondent pas à une autre politique de justice, d'honnêteté, de solidarité, à une autre façon de faire de la politique. Nous sommes engagés danc cette réflexion et nous la poursuivrons. »

Mme VOYNET (Verts)

Construire une alternative autonome

« Nous sommes très fiers. Fiers d'avoir, pot de terre contre pot de fer, porté jusqu'au bout, sans bassesses, sans démagogie, les espérances de deux millions d'hommes et de femmes qui ont voté écologiste le 21 mars. C'est donc une victoire que nous fêtons ce soir. Une victoire sur un mode de scrutin injuste qui a laminé les espoirs des écologistes, une victoire de tous ceux qui partagent avec nous une espérance de démocratie vivante au plus près des gens, une même volonté d'assurer à chacun des conditions décentes dans un environnement de qualité et qui partagent avec nous une même conception du développement ou du progrès humain.

» Nous avons devant nous une énorme tâche à accomplir : poursuivre avec tous les écologistes, tous les progressistes, tous les démocrates, la construction d'une alternative politique autonome et crédible. Rien ne serait pire qu'une crispation groupusculaire sur des attitudes éculées. Ecologie et progrès humain sont inséparables. Il nous faut y réfléchir afin de permettre au mouvement écologiste de s'ouvrir et de rassembler tous ceux qui veulent vivre dans un monde plus sain, plus humain, plus juste. »

Le « tombeur » de Michel Rocard

Pierre Cardo, les certitudes d'un homme tranquille

Quand Pierre Cardo, d'un geste lent, joint ses deux mains par l'extrémité des doigts, prend une aspiration profonde qui soulève sa poitrine et regarde un instant vers le ciel, concentré et fervent, comme à la recherche d'une profonde inspiration, le temps est brièvement suspendu et l'on pourrait croire à l'imminence d'une apparition. Quand, l'écharpe blanche autour du cou, le sourire modeste mais rayonnant, il esquisse en direction de ses troupes massées au pied d'une estrade de fortune un « V » de la victoire délicat, on pense à un geste de bénédiction. Et quand, d'une voix égale et neutre, sans triomphalisme ni passion mais le regard intense, empreint de gratitude, il remercie ses amis, ses électeurs, ses fidèles, leurs yeux attendris et presque émerveillés laissent penser qu'ils découvrent un Petit Prince pour qui la politique – attention : l'art de gouverner la cité – tiendrait du sacerdoce...

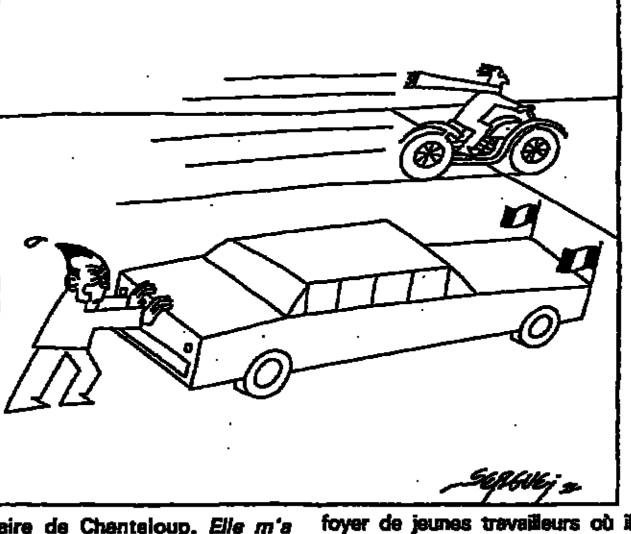
Curieux bonhomme. Inclassable bien que solidement ancré au sein de l'UDF. Indépendant bien que bruyamment parrainé par les ténors de l'UPF. Modeste mais formidablement sûr de lui. Réputé conciliant mais jugé obstiné, volontaire, opiniâtre. Une sorte de Janus dont les deux images constamment superposées ont troublé mais séduit : celle de Cardo le dandy, loden beige, pipe de sage, écharpe blanche ; et celle de Cardo le motard, blouson de cuir et 1 000 cm³ Kawazaki. Le « tombeur » de Michel Rocard n'est assurément pas un élu ordinaire. La flamme et la vision en moins, il y a du Rocard chez Cardo, que d'aucuns, dans sa propre famille, surnommèrent un jour Rocardo.

« Un travail de terrain sur dix à vingt ans »

La parenté agace et les uns et les autres. Les amis de Cardo détestent qu'on leur rappelle que Rocard, le premier, remarqua leur poulain, l'encouragea vivement et lui mit un pied à l'étrier en le nommant au Conseil national des villes. Du côté de Conflans, on s'offusque souvent de la comparaison en affirmant que les deux hommes ne jouent pas dans la même division, que leurs destins n'ont pas la même ampleur, l'un excellant sans doute à l'échelon local, l'autre étant promis à des fonctions de niveau national. Aucune haine cependant dimanche soir, à l'annonce des résultats. Pas la moindre colère ou le moindre reproche à l'adresse de Cardo qui puissent réconforter les militants socialistes de Conflans. Le combat avait été correct, l'adversaire globalement courtois.

La faute de l'échec était ailleurs et revenait, disaient les rocardiens, au découpage de la circonscription amputée récemment de ses îlots de gauche et puis au reflux général de la vague rose. La raison du succès, déclarait Pierre Cardo, résidait plutôt dans « *un travail de terrain sur dix à vingt ans* ». Et comme pour symboliser ce soir-là la différence de perspectives offertes désormais aux deux candidats, le maire de Chanteloup-les-Vignes fit déplacer les caméras dans sa circonscription, lieu de son « *enracinement* », tandis que Michel Rocard délaissa sa mairie pour les studios et plateaux de télévision. Une page, pour le candidat à l'élection présidentielle, était définitivement tournée. Adieu Conflans...

Qui peut se targuer de bien connaître la personnalité du tombeur de Rocard ? Ni Giscard, Monory, Pasqua, Léotard, Bayrou ou Toubon, venus le soutenir avant le premier tour ; encore moins Raymond Barre, si rare pendant la campagne, et apparu à Chanteloup à la veille du second tour. « *Il n'y a que les gars de la cité pour comprendre le lien profond qui unit Cardo à ce coin de banlieue* », glissait dimanche soir un ouvrier d'origine portugaise, fier d'arborer autour du cou la fameuse écharpe blanche (vendue 30 francs), devenue emblème des amis de Pierre Cardo. « *Cette ville est tout pour moi,* affirme de son côté le maire de Chanteloup. *Elle m'a tout pris, je lui dois tout...* » N'est-elle pas la première ville où il ait durablement posé son sac, lui, le déraciné, qui connut tant de ports, de valises, d'errances ?



C'est à Toulon qu'il voit le jour, le 28 août 1949, d'un père officier de marine, « *comme on dit, de la Royale* », admiré, respecté et « sublimé » car fréquemment parti pour des missions de deux ans, et d'une mère pied-noir, d'origines italienne et corse. Onze et treize ans le séparent de son frère et de sa sœur aînés. C'est à Alger, en 1954, qu'il se souvient s'être vu presque solennellement présenter son père, promu adjoint au chef d'état-major, sa famille s'installant un peu plus tard à Oran où, durant six ans, il sera, à l'école, le seul métropolitain. Rentrée en France en 1961, la famille se fixe temporairement à Brest. Il se lance activement dans les scouts marins et commence à pratiquer le sport dont il fait sa matière phare à l'école (toujours premier), malgré un petit gabarit et une fragile constitution.

La passion du sport

Le déménagement à Paris où son père est muté au ministère de la marine en 1964 est plus catastrophique. Pierre Cardo tombe gravement malade, fait de fréquents séjours à l'hopital, se révolte quand on lui interdit le sport et oblige ses parents à envisager un retour en Algérie, supposé bienfaisant pour sa santé. Il s'y rétablit doucement, perd des mois d'études, souffrant d'urticaire chronique, mais décidé, malgré l'avis de ses médecins, à pratiquer tous les sports possibles de façon intensive. Le bac B décroché à Paris en 1969, il aspire à des études courtes, impatient de travailler, et s'inscrit dans un IUT d'Angers, décidé à se spécialiser en psychologie et gestion du personnel.

La Mobylette – interdite là encore par les médecins – lui permet pendant les vacances de traverser l'Europe, et sa passion du sport lui fait pratiquer simultanément le judo, le rugby, l'athlétisme et le karaté, tandis qu'il devient président de l'association des IUT d'Angers et se fâche avec les politiques de tous bords, décidé, raconte-t-il, à demeurer « *non inscrit* ». Exempté du service militaire en raison de ses ennuis de santé qui continuent, il entre en 1972 chez BSN dans la Gironde, tombe à nouveau malade et se jette à nouveau dans le sport comme un ultime recours. Chrysler l'accueille en région parisienne et après un séjour de plusieurs mois dans un foyer de jeunes travailleurs où il ne côtoie que des immigrés et s'en trouve « *très heureux* », il s'installe à Poissy avant de découvrir Chanteloup. Et sa ZAC qu'il habitera quatre ans.

C'est là qu'il décide de se donner à fond pour animer, réveiller, réchauffer l'une des cités les plus hostiles de la banlieue parisienne. Il s'engage dans de nombreuses associations, devient entraîneur de football pour les jeunes, crée un club d'amateurs de pierres, devient pour la cité une sorte d'assistante sociale, conseillant, hébergeant, apaisant, s'occupant de jeunes délinquants, déclenchant une course à l'emploi pour aider les chômeurs. Une liste de non-inscrits le porte au conseil municipal en 1977. Le voici donc officiellement chargé du social et de l'animation de la cité. Attiré par les promesses faites aux associations de la cité par la candidate PR, Alix de La Bretesche, aux législatives de 1978, il s'engage dans la campagne, ramasse quelques coups, un blâme à son travail, et décide, « *tant qu'à être marqué* », de s'inscrire au PR.

« *Pourquoi pas le PR ? Je ne savais rien des idéologies. Je me sentais humaniste, progressiste, en tout cas pas collectiviste comme me paraissait le PS, trop proche à mon goût du PC...* » Nommé président de l'AVEC, l'Association pour la vie éducative de Chanteloup, traditionnellement dirigée par des militants de gauche et alors en déficit, il relève le pari, licencie les salariés, impose dix-huit mois de bénévolat à tout le monde, organise des cours d'arabe, de portugais, crée un ciné-club pour les enfants, d'autres activités, un bal tous les quinze jours, jouant tour à tour les gorilles et les disc-jokeys (« *j'ai plusieurs fois traversé la salle en vol plané* »). Au bout de plusieurs mois, les dettes sont remboursées, les adhérents nombreux.

Parallèlement, et dans le cadre de la Fondation Anne-Aymone Giscard d'Estaing, il s'occupe de faire partir en vacances les gamins de la ZAC, obtient des cars, les accompagne, suit certains dossiers qui aboutissent parfois à des adoptions. Déçu de l'inefficacité du conseil municipal, il a démissionné en 1979. Mais on lui propose en 1982 d'être tête de liste aux élections municipales – le RPR juge, semble-t-il, la mairie imprenable à la gauche. Cardo se pique au jeu. Il deviendra donc maire, dans une situation jugée désespérée : le taux de chômage dans la ZAC atteint 25 %, les impayés de loyers se montent à 60 %, la ville a 15 millions de recettes mais 30 millions de dépenses, pas de zone industrielle, pratiquement pas d'équipements...

Cardo va s'appuyer encore sur le tissu associatif. Il jongle avec les procédures, décroche des subventions, crée un centre des pratiques communautaires et de la citoyenneté au cœur de la cité pour favoriser les rencontres, une agence intercommunale pour le développement de l'emploi, trois zones industrielles... Les premiers résultats apparaissent. Michel Rocard y est sensible, qui l'appuie et le félicite. Cardo fait plusieurs rapports sur la violence et les jeunes banlieusards. Il choque souvent son camp qui le surnomme « *poil à gratter* », pas toujours gentiment. Mais Cardo continue sur sa lancée.

Le voilà conseiller général en 1985 et vice-président du conseil général des Yvelines en 1991. Son travail chez Peugeot s'est transformé en mi-temps. « *Ma journée,* dit-il, *commence à 6 h 30 et s'arrête à 2 heures, y compris le week-end.* » Il prend quelques vacances l'été, « *quand ça ne chauffe pas trop en ville* », continue de militer dans une vingtaine d'associations, de rouler à moto, et avoue que la seule occasion pour ses trois enfants de le voir ces temps-ci était d'observer les affiches qui placardaient les panneaux municipaux...

J'ai grandi dans mon coin

« *Cette ville a été montrée du doigt, bafouée, spoliée par l'Etat. Je me suis juré de la relever. J'ai quelques idées sur la ville. J'ai désormais une certaine expérience et de la légitimité. Le Parlement me permettra de me faire entendre à un autre niveau. On ne pourra plus ignorer que j'existe. J'aurai plus d'autorité, y compris dans mon parti où, c'est vrai, j'ai le sentiment d'être moi-même une minorité.* »

Etrange Pierre Cardo, qui parle du même ton, allumant plusieurs fois sa pipe qu'il sort précieusement d'un étui de tissu rouge. Des modèles en politique ? Non, vraiment, il ne voit pas. « *Il y a des gens que j'aime bien, mais pas grand-monde qui m'impressionne* ». Aucun mythe ? « *Je n'ai jamais suivi quiconque. J'ai grandi dans mon coin. Les belles plantes ne poussent pas à l'abri des grands arbres.* » L'ambition d'être ministre ? « *Allons ! Il y a trois cents candidats ! J'ai des idées pour la ville, mais je serai exigeant sur les conditions. Je ne suis pas demandeur d'un portefeuille bidon !* »

C'est une sorte de petit lutin triste. Un homme tranquille avec des certitudes. Un ascète, pensions-nous, en voyant ses joues creuses et sa silhouette sèche. Un batailleur pourtant. Avec une grosse moto, un secret et une écharpe blanche.

ANNICK COJEAN

M. Mitterrand à Château-Chinon

Le président dans son fief perdu

NEVERS

de notre correspondant

Expert en science électorale, le chef de l'Etat sait compter. En venant voter dimanche à Château-Chinon, il savait donc que, dans le fief dont il fut le député de 1962 à 1981, dans cette circonscription qui avait déjà voté SFIO en 1936 et qui était fidèle à la gauche depuis trente et un ans, le PS risquait ici aussi d'être battu. Il est vrai qu'au premier tour Mme Simone Rignault (RPR) était arrivée en tête dans douze des quatorze cantons et qu'elle avait devancé le député sortant, M. Bernard Bardin (PS), de cinq point et demi.

En dépit de la double défaite – locale et nationale – annoncée, M. François Mitterrand, plus détendu qu'au premier tour, n'a pas dérogé au rituel. Après avoir voté vers 12 h 30 à la mairie où il a revu son chômeur du premier tour, M. Michel Renard, dont la situation est en train d'être réglée (*le Monde* du 23 mars), il a fait une promenade tranquille d'une demi-heure dans les rues de Château-Chinon avant d'aller déjeuner chez Mme Ginette Chevrier, la veuve de l'ancien propriétaire de l'hôtel du Vieux Morvan. Et sous le soleil de l'après-midi, pendant deux heures, s'arrêtant pour bavarder avec des passants, il s'est à nouveau promené dans la cité, notamment autour du calvaire qui domine toute la ville, en compagnie du maire, le sénateur socialiste René-Pierre Signé. Après ce grand bol d'air frais, le chef de l'Etat est reparti vers 17 h 30 pour la capitale, où l'attendait la cohabitation.

JACQUES SPINDLER





GISLATIVES

d'un homme tranquille

fief perdu

Au siège des partis

Enthousiasme au RPR, tristesse au PS

L'ambiance est enthousiaste rue de Lille, au siège du RPR. Les militants sont nombreux à se presser sous les écrans pour acclamer leurs héros. Gonflés à bloc, les jeunes du RPR, petit drapeau tricolore frappé de la croix de Lorraine accroché à la boutonnière, lèvent leur verre à la victoire : *« On est sûr qu'on arrivera à relever l'économie en soixante jours*, dit l'un. *Après onze ans de socialisme, nous avons une équipe de combat. »* A l'intérieur, les invités déambulent dans une atmosphère « jazzy ». *« C'est un succès unique dans l'histoire de la République*, affirme Dominique Perben, secrétaire général adjoint. *On n'avait pas connu pareille débâcle socialiste depuis 1968. »*

Les dirigeants RPR ont malgré tout la victoire modeste. *« On est relax*, souffle Charles Pasqua. *Il faut appeler les Français à l'effort. »* Et d'ajouter dans un sourire : *« Ce qui me réjouit le plus, c'est de voir que le RPR dispose du groupe le plus important à l'Assemblée nationale, alors qu'il y a six mois certains prédisaient son éclatement. »*

Ne doutant pas de son triomphe, le RPR a fait les choses en grand : buffet surmonté d'une photo de Jacques Chirac et d'Alain Juppé, grandes tentes avec résultats en direct pour les invités, écran géant rue Aristide-Briand pour les sympathisants qui attendent dehors... Galvanisé par la liste impressionnante des vainqueurs, le public conspue allègrement tout responsable socialiste qui apparaît dans la petite lucarne. Copieux sifflets et noms d'oiseaux accueillent successivement les noms de Michel Rocard – *« Rocard au placard ! »*, – Pierre Bérégovoy, Lionel Jospin, et particulièrement Jack Lang.

Les dirigeants du RPR sont bruyamment applaudis, tels Alain Juppé, Nicolas Sarkozy ou Bernard Pons, appelé *« au perchoir »* par la foule. L'éternelle Line Renaud, seule représentante du monde du spectacle, est acclamée.

L'excitation monte d'un cran vers 23 heures avec l'arrivée de Jacques Chirac. On se presse, on se bouscule pour le toucher, lui serrer la main. *« Chirac président ! »*, *« Mitterrand à Latché, Chirac à l'Elysée ! »* Le président du RPR remercie ses *« chers compagnons »* pour leur dévouement et leur mérite dans la victoire. *« Ce qui restera à faire demain, c'est de servir bien la France pour ne pas vous décevoir »*, lance-t-il. Son passage se ferme sur une *Marseillaise* entamée à pleins poumons par des voix déjà bien éraillées. Sous la poussée joyeuse, le service d'ordre sera obligé de fermer les portes pour ramener le calme. Ce sera le seul débordement de la soirée : la raison doit l'emporter sur le passion.

Malgré les nombreux coups de fil au siège du RPR réclamant *une manifestation, les militants* ne descendront pas les Champs-Elysées, comme le faisait courir la rumeur. La gauche avait trop exaspéré en défilant le 10 mai 1981. On se gardera donc de manifester sa joie trop bruyamment.

Prudence à l'UDF

Pas de débordement non plus au siège de l'UDF. Si les invités semblent contents du score – *« L'UDF n'a jamais eu autant de députés depuis sa création »* – tous restent prudents. *« Le plus dur est à venir »*, assure un attaché parlementaire. *« Ces résultats montrent avant tout un rejet des socialistes, pas une adhésion totale à notre projet »*. Une manière de tempérer les ardeurs de leurs alliés du RPR. Giscard conseillera même à ses supporters de *« gérer le succès dans l'équilibre et la tolérance »*.

Rue de Solférino, au siège du Parti socialiste, les visages se sont fermés au fur et à mesure que les noms des battus s'affichaient sur les écrans. Seules les victoires de Jack Lang, Bernard Tapie, Ségolène Royal, Pierre Bérégovoy arrivent à réveiller les militants de leur torpeur. Laurent Fabius viendra un peu plus tard leur mettre un peu de baume au cœur en appelant à *« la reconquête »* et à *« l'espoir »*. La soirée s'achève rapidement à minuit dans un mélange de tristesse et de résignation.

L'atmosphère est légèrement plus animée au siège de *l'Humanité*, à Saint-Denis. Le compte laborieux des sièges obtenus a juste dépassé le chiffre de vingt, seuil fatidique permettant au Parti communiste de conserver son groupe parlementaire, *« une bonne nouvelle pour tous ceux qui vont avoir besoin d'être défendus »*. Entre les deux tours, le PC avait nettement axé sa campagne sur deux objectifs prioritaires : maintenir un groupe parlementaire et voir son secrétaire général réélu. C'est donc fort soulagé que Georges Marchais appelle toutes les « forces de progrès » à se rassembler. *« Je suis moi-même prêt à répondre à toute invitation allant dans le sens de la recherche de réponses nouvelles »*, dit-il.

Telle une forteresse assiégée, la villa Montretout de Jean-Marie Le Pen accueille, loin des caméras, les membres de l'état-major du Front national. Les journalistes, cantonnés sous une véranda n'ont pour seule animation qu'un écran de télévision. Jean-Marie Le Pen est sorti de son silence à 21 heures pour dénoncer *« les criantes injustices du scrutin majoritaire à deux tours »* et regretter la défaite de Marie-France Stirbois, seule députée sortante du FN.

Enfin, les écologistes, déçus par les résultats du premier tour, et presque tous éliminés, sont restés chez eux dimanche soir. C'est de Dole que Dominique Voynet, qui portait leurs derniers espoirs, se dit fière de son combat, au point d'assurer, malgré sa défaite, qu'elle fête ce soir-là... une victoire.

SYLVIA ZAPPI

Rhône : le sourire retrouvé de Michel Noir

LYON

de notre bureau régional

A la permanence de la Croix-Rousse, les résultats peuvent bien tomber, égrenant, circonscription après circonscription, le triomphe du RPR au niveau national, les mines des militants lyonnais restent fermées. Pour eux, le score réalisé par Alain Mérieux (RPR), 41,69 % des voix, face au député sortant, Michel Noir, sonne comme un terrible échec. Quelques rues en pente plus bas, sur la place des Terreaux, le maire de Lyon retrouve le sourire des grands soirs électoraux : *« Une tentative savamment orchestrée pour m'abattre a été déjouée par le suffrage universel »*, explique-t-il.

Entre les deux permanences, le Front national a tendu un fil qui s'est révélé un véritable piège pour le candidat de l'UPF. Juste avant le second tour, le parti d'extrême droite avait publiquement souhaité la défaite de M. Noir. M. Mérieux n'a pas su, ou pas pu, se débarrasser de ce soutien compromettant, et M. Noir, dénonçant *« l'alliance contre-nature entre le RPR et le FN »*, a en fait son thème de prédilection et de réélection. Dans la foulée, des personnalités de gauche et la plupart des maires socialistes de la banlieue lyonnaise sont venus au secours du maire de Lyon. Celui-ci a pu ainsi bénéficier largement des suffrages socialistes, écologistes et même communistes. M. Noir distance de plus de 6 000 voix son adversaire, alors qu'au premier tour, il accusait 246 voix de retard.

Ce *« report massif »* n'est pas *« une surprise »* pour M. Mérieux. Mais celui-ci estime que, *« conformément à certaines consignes, le FN a fait voter Michel Noir »* dans la deuxième circonscription du Rhône. *« Ils ont besoin l'un de l'autre pour exister »*, considère Alain Mérieux. L'argument est balayé par M. Noir, qui met sa victoire sur le compte de *« la sagesse des Lyonnais »* face à *« la décision parisienne »* de présenter un candidat contre lui, et contre son ami Jean-Michel Dubernard. Ce dernier, pourtant en position plus délicate dans la troisième circonscription, face à André Soulier (UDF-PR), a remonté son handicap de quatre points pour l'emporter avec 1 600 voix d'avance.

« Lyon a désormais deux députés de gauche, supplétifs du PS défunt », répète, un peu amer, M. Soulier. L'ancien premier adjoint de la municipalité à directionUDF certifie que cette double victoire des députés sortants *« ne change rien »* pour les prochaines municipales : *« Je continuerai à me battre contre un système oppressant sur la ville et contre des méthodes autoritaires. »* M. Mérieux a voulu, lui aussi, prolonger, par-delà la défaite, le sens de son engagement : *« Nous avons commencé à remettre en cause un système municipal étrange, étouffant, difficilement acceptable »*

Le maire de Lyon, qui doit gérer désormais sa majorité RPR-UDF, a tenu à préciser qu'il prendrait en considération le message adressé par les électeurs : *« Je veillerai*, a-t-il expliqué, *à ce qu'ensemble les Lyonnais puissent, dans un climat d'apaisement retrouvé, participer au développement harmonieux de Lyon. » « Député de l'opposition »*, M. Noir attend la constitution des prochains groupes pour envisager son éventuelle appartenance à l'un d'eux. Mais il ne rejette pas l'hypothèse de siéger encore sur les bancs des non-inscrits.

BRUNO CAUSSÉ

La répartition des sièges entre les grandes familles politiques de 1958 à 1993

Partis et mouvements	Nov. 1958	Nov. 1962	Mars 1967	Juin 1968	Mars 1973	Mars 1978	Juin 1981	Mars 1986	Juin 1988	Mars 1993
Parti communiste	10	41	73	34	73	86	44	35	27	24
Socialistes et radicaux de gauche	88	106	121	57	102	115	283	216	275	67
Centre et droite (1)	182 (1)	91 (1)	85 (1)	94 (1)	119 (1)	123	61	131	131	207
Gaullistes (2)	207	233	200	293	183	154	83	155	130	242
Front national	–	–	–	–	–	–	–	35	1	–
Divers droite (3)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	37

(1) En 1958 : Indépendants et paysans d'action sociale + Républicains populaires et Centre démocratique. En 1962 : Républicains populaires + Centre démocratique + Républicains indépendants. En 1967 et en 1968 : Progrès et démocratie moderne + Républicains indépendants. En 1973 : Réformateurs + Union centriste + Républicains indépendants. Depuis 1978 : UDF.
(2) L'Union pour la Nouvelle République (UNR), de 1958 à 1967, puis l'Union pour la défense de la République (UDR), squ'en 1977, et, enfin, le Rassemblement pour la République (RPR).
(3) Uniquement pour 1993 et avant rattachement administratif aux groupes de l'Assemblée nationale.

Les résultats du second tour (chiffres du *Monde*)

	Métropole	% par rapport aux inscrits	% par rapport aux suffrages exprimés	Répartition en sièges (1)	Outre-mer	% par rapport aux inscrits	% par rapport aux suffrages exprimés	Répartition en sièges	Total	% par rapport aux inscrits	% par rapport aux suffrages exprimés	Nombre d'élus (1)
Inscrits	32 961 307				753 261				33 714 568			
Votants	22 334 158	67,75			441 721	58,64			22 775 879	67,55		
Abstentions	10 627 149	32,24			311 540	41,35			10 938 689	32,44		
Blancs et nuls	2 134 533				24 813				2 159 346			
Suffrages exprimés	20 199 625				*416 908				*20 616 533			
UPF	11 192 268	33,95	55,40		155 578	20,65	37,31		11 347 846	33,65	55,04	
dont RPR	5 634 676	17,09	27,89	191	106 947	14,19	25,65	9	5 741 623	17,03	27,84	200
et UDF	5 154 163	15,63	25,51	167	23 876	3,16	5,72	4	5 178 039	15,35	25,11	171
Maj. prés.	6 312 380	19,15	31,24	62	147 343	19,56	35,34	5	6 459 723	19,16	31,33	67
dont PS	6 036 216	18,31	29,88	51	106 963	14,19	25,65	2	6 143 179	18,22	29,79	53
FN	1 168 160	3,54	5,78	–	–	–	–	–	1 168 160	3,46	5,66	–
Ecologistes	37 491	0,11	0,18	–	–	–	–	–	37 491	0,11	0,18	–
Communistes	887 948	2,69	4,39	22	63 265	8,39	15,17	2	951 213	2,82	4,61	24
Divers droite	574 704	1,74	2,84	32	13 751	1,82	3,29	2	588 455	1,74	2,85	34

(1) Plus un divers (26 674 voix).
(*) Nationalistes : 36 971 voix.

Répartition en sièges

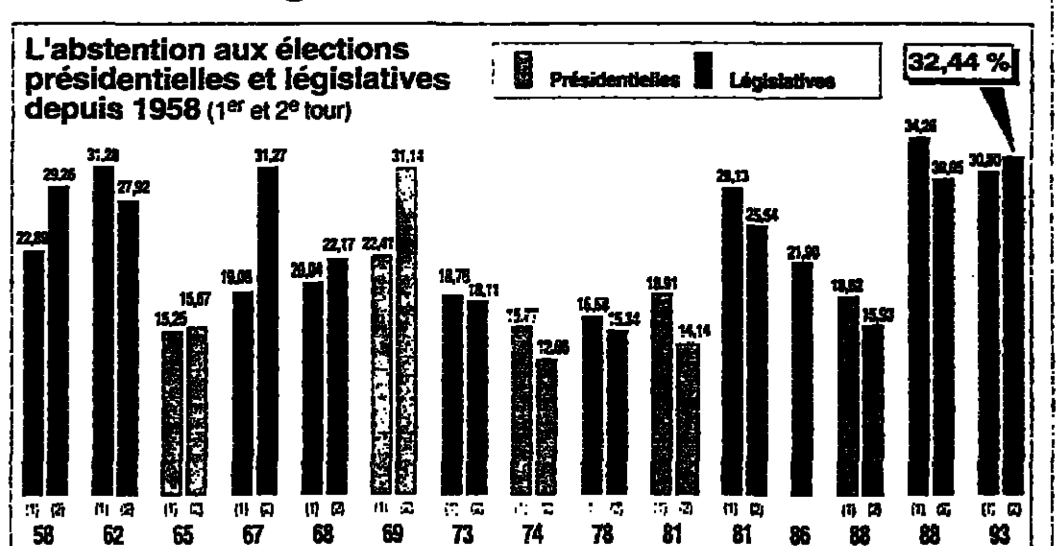
Partis	Avant le premier tour: Sortants	Avant le premier tour: NSRP	Après le premier tour: Réélus	Après le premier tour: Elus	Après le second tour: Réélus	Après le second tour: Elus	TOTAL	Gains et pertes
PC	27	4	–	–	14	10	24	– 3
PS	258	46	-	-	34	19	53	– 205
MRG	10	3	–	–	4	2	6	– 4
Maj. p.	14	6	–	–	2	6	8	– 6
Divers	–	–	–	–	–	1	1	+ 1
UDF	17	2	5	–	11	10	26	+ 9
UDF-CDS	47	1	10	2	29	16	57	+ 10
UDF-PR	60	6	17	2	35	50	104	+ 44
UDF-Rad.	3	–	–	–	3	10	13	+ 10
UDF-PSD	2	–	–	–	2	5	7	+ 5
RPR	127	11	37	5	74	126	242	+ 115
Div. d.	10	3	2	–	4	29	35	+ 25
CNI	1	1	–	–	–	1	1	–
FN	1	–	–	–	–	–	–	– 1
Total	577*	83*	71	9	212	285	577	

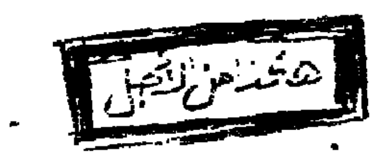
(*) *Y compris les neuf sièges vacants depuis moins d'un an. Les titulaires de huit de ces sièges ne se représentaient pas. En revanche, M. François Léotard était candidat.*

La participation a régressé d'un tour à l'autre

Le « sursaut » espéré n'a pas eu lieu ou, du moins, il n'a pas été suffisant pour les candidats de gauche. L'abstention, qui était de 30,80 % dimanche dernier, progresse d'ailleurs légèrement et se fixe à plus de 32 %. Ce niveau élevé, qu'explique pour une très large part l'absence totale de suspense sur l'issue du vote, compte tenu des résultats du premier tour, n'a été dépassé qu'une seule fois depuis 1958 pour des élections législatives : au premier tour du scrutin de 1988.

Localement, on observe parfois une meilleure mobilisation de l'électorat, mais celle-ci permet rarement de combler le retard – elle a été insuffisante pour M. Michel Rocard dans les Yvelines –, ou bien elle sert autant la droite que la gauche. C'est notamment le cas en *Haute-Vienne où la participation*, pourtant supérieure de près de 10 points à la moyenne nationale, ne permet pas aux socialistes de conserver leurs quatre sièges.





DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Alpes-Maritimes : le jeune loup dévoré par les deux « mamies »

CANNES

de notre envoyé spécial

Est-ce l'excitation du suspense, le frémissement d'une victoire à l'arraché? Dimanche soir, Louise Moreau avait quelque chose d'un personnage comique dans sa démarche de maréchal en campagne, cet air renfrogné qui pouvait évoquer un Charles Pasqua en jupons, ce conformisme autoritaire d'une femme de caractère. Louise Moreau, mamie martiale et tout à coup, dans une pirouette à la Jacqueline Maillan, délicieusement suraiguë, coquine, inattendue : *« On a eu chaud aux fesses! »*, dit-elle en frôlant la foule des supporters.

Imprévisible, elle se lève alors qu'elle est interrogée en direct depuis son bureau de la mairie de Mandelieu (Alpes-Maritimes) par France 3, tout simplement excédée par la question sur ses intentions en 1995. Elle se rassoit pour les autres journalistes, livre ses commentaires, terriblement sérieuse, classique, langue de bois, puis se relève, n'en pouvant plus, toujours dans les suraigus : *« Mais quand est-ce qu'on va le boire, ce coup? »*

« Je n'ai pas les résultats officiels », se répète-t-elle avec une gaieté qui la fait presque chantonner lorsqu'elle se parle à elle-même. Qu'importe : le massacre de la Croisette n'a pas eu lieu. Elle, la grand-mère fière de l'être, l'ancienne résistante au service Action pendant la seconde guerre mondiale, devenue maire de Mandelieu il y a vingt-deux ans, député de la huitième circonscription depuis quinze ans, a eu raison de ce duel fratricide, aussi incroyable qu'incompréhensible.

Elle a tenu bon du haut de ses soixante-douze ans face à l'« arrogance » de ce jeune loup de Michel Mouillot, issu de la même famille politique, initialement prévu pour être son suppléant-successeur et qui, trop pressé, a choisi de faire cavalier seul, de provoquer une primaire sanglante et une vilaine tache dans le paysage local : deux candidats de l'UDF s'affrontant au second tour, l'un excommunié par les états-majors nationaux mais épaulé par deux ténors locaux, le député de Fréjus, l'« ami de toujours », François Léotard, et le président du conseil régional Jean-Claude Gaudin, l'autre candidate officielle de l'UPF, soutenue par ses ténors et par l'extrême droite pour résister à la « tornade Mouillot » et à sa formidable machine de campagne.

« Neuf cents voix d'écart ». Louise Moreau chantonne – *« Merci les copains »* –, descend le grand escalier de sa mairie avec une raideur digne et la certitude du vainqueur : *« J'étais sûre que l'électorat me ferait confiance. Mais le combat a été dur. »* Et dans son bureau, elle serre dans ses bras une femme du même âge qui lui sourit. Anne-Marie Dupuy, ancienne directrice du cabinet de Georges Pompidou, ancien maire de Cannes, jubile. *« Il n'aura pas tué les deux vieilles dames »*, s'exclame Louise Moreau, en la regardant. Anne-Marie Dupuy, qui est présente avec *« presque l'ensemble de l'ancien conseil municipal de Cannes »*, reconnaît qu'elle a *« travaillé dans l'ombre »* avec Louise Moreau, actionnant ses anciens réseaux pour mettre en échec celui qui l'avait vertement délogé aux dernières élections municipales cannoises.

« Kennedy d'opérette »

L'homme était arrivé, totalement inconnu, avec sa tête de play-boy, son expérience de directeur de marketing chez Pernod-Ricard, de professionnel de la communication politique chez « Léo » et de la publicité lorsqu'il prit la présidence de la régie Espace 3 de FR 3. Courant après le mythe d'un Kennedy de la Côte d'Azur, – *« Kennedy d'opérette, oui »*, ironise Louise Moreau, – Michel Mouillot avait su jouer, aux municipales cannoises, sur sa jeunesse – aujourd'hui quarante-neuf ans, – la nécessité de renouveler le personnel politique et le besoin pour une région comme celle de Cannes d'être plus à la hauteur de sa réputation : « moderne », festive, médiatique, à travers un maire qui – il pouvait le promettre – s'attacherait à faire parler sa ville et de lui.

Un jeune loup au pays des vieilles dames. Michel Mouillot avait réussi à croquer la première au prix d'une campagne financièrement coûteuse, d'un quadrillage systématique de la vie associative et des corporations professionnelles, d'un positionnement sur l'insécurité qui n'avait rien à envier aux thèses du Front national et d'un ton généralement très agressif, voire polémique, à l'égard de la personne de Mme Anne-Marie Dupuy et de son âge.

Fort de sa victoire aux municipales, de son élection à la vice-présidence du conseil régional et de la chute du médecinisme dans le département, Michel Mouillot n'aurait bien fait de la deuxième dame en lice – Louise Moreau – qu'une bouchée lui permettant de devenir l'homme fort du département.

Reprenant les mêmes méthodes de combat, surfant cette fois-ci, après l'insécurité, sur la vague écologiste au prix d'affiches « Mouillot, ma région verte », fondant ses espoirs sur la forte proportion d'électeurs cannois (80 %) que compte la circonscription, Michel Mouillot a pu décliner, une fois encore, des variations autour de l'âge du capitaine et de la nécessaire relève de la jeune génération, n'hésitant pas à déclarer à *l'Express* : *« Sous des allures de vieille dame digne, Louise Moreau est une hystérique. »*

Louise Moreau répondit, elle, par une affiche lourde de sous-entendus, appelant les électeurs à privilégier *« une image intègre plutôt qu'une image floue »*. N'hésitant pas à s'interroger sur l'origine de *« tout cet argent »* dont a bénéficié Michel Mouillot pour sa campagne, Louise Moreau a martelé ce thème de l'« honnêteté », de la « propreté », au moment où son rival se trouvait de plus en plus impliqué dans l'affaire Botton au point d'être mis en examen le 15 mars, sommé de s'expliquer sur les salaires qu'il percevait de l'homme d'affaire lyonnais.

La bête noire du Front national

Cette mise en cause a-t-elle été fatale au « jeune » homme pressé? En tout cas, elle n'a pas joué dans le sens inverse, comme l'espéraient ses partisans prêts à miser sur l'effet « martyr » que cette décision de justice aurait pu susciter à quelques jours des élections dans une région habituée à de sembables compassions.

Le retrait du candidat du Front national, Albert Peyron, au second tour aura été, sans aucun doute, beaucoup plus déterminant dans la mise en échec de Michel Mouillot, devenu la bête noire du FN local. Albert Peyron, qui a comptabilisé 19,21 % au premier tour, faisait partie de ces exceptions à la consigne nationale du parti de Jean-Marie Le Pen, qui était de maintenir ses candidats dans des triangulaires, quels que soient les autres candidats en lice. Sans donner pour autant de consigne de vote précise, l'insistance mise par Albert Peyron à se démettre et le peu de mystère qu'il fit de sa volonté de faire barrage à tout prix à Michel Mouillot – qui figurait avec Bernard Stasi sur la liste des hommes à battre, du FN – fit l'effet d'un ralliement à Mada-e me député sortant.

Celle-ci ne pouvait, dimanche soir, que protester énergiquement afin de se débarrasser de ce cadeau certes empoisonné, mais fort précieux dans sa course à la victoire : *« C'est ridicule. Tout le monde sait que je n'ai jamais passé d'accord avec M. Peyron, je n'ai pas rencontré M. Le Pen. Les gens me connaissent, ils connaissent mon passé, ils savent que sur ce plan-là, je n'ai jamais changé de conviction »*, dit-elle, avec, accrochée au corsage, la rosette de la Légion d'honneur qui lui a été décernée à titre militaire pour ses faits de résistance.

Peut-être la stratégie du dissident du Parti républicain consistant à accuser ses adversaires d'être trop vieux pour être efficaces a-t-elle finalement, par ses excès, froissé un électorat dont près de la moitié, dans cette circonscription, a plus de soixante ans. Même si le maire n'a jamais ménagé ses efforts pour offrir des thés et visiter très régulièrement et les cercles des anciens...

Michel Mouillot a préféré garder le silence dimanche soir. Absent de sa mairie, invisible aux deux permanences du PR cannois où ses amis, peu nombreux, n'ont bu que du « blanc de blancs » et mangé des sandwiches au pâté, Michel Mouillot a fui les micros et les caméras dont il est pourtant un familier. Son adjoint à l'urbanisme, Yves Padi, décidément très enclin à la métaphore américaine, peste que, *« à l'époque de Clinton, la société française ne soit pas mûre pour ouvrir la porte à des hommes nouveaux »*.

A quelques kilomètres, Anne-Marie Dupuy, elle, ne cache pas son soulagement de voir que le scénario des municipales cannoises ne s'est pas reproduit. *« Ce n'est pas une vengeance mais je suis satisfaite de voir qu'il ne suffit pas à un jeune de dire simplement parce qu'on est ancien – ôte-toi de là que je m'y mette – et de gagner à coup de bluff et de paillettes. »*

Louise Moreau chantonne toujours de sa voix aiguë, insiste : elle ne veut pas absolument pas boire de champagne mais du Perrier. Elle reprend une cigarette et retrouve son ton grave, plus habituel, pour dire combien elle est heureuse de voir que *« les Provençaux ont déjoué l'intox et ne s'en laissent pas compter »*. Les mamies vont encore faire de la résistance...

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

La soirée électorale à la télévision et à la radio

L'abbé Pierre, élu des exclus

Alain Prost est, peu avant 20 heures, le premier battu de la soirée. TF 1, qui slalome entre la compétition de formule 1 et les élections législatives, quitte le circuit du Grand Prix automobile du Brésil juste avant la cérémonie du podium de Sao-Paulo, ce dimanche soir 28 mars, pour rejoindre les circonscriptions françaises.

Autour de l'autre « podium », celui dont les marches conduisent au Palais-Bourbon, le risque est grand de commentaires convenus. Le résultat n'est-il pas globalement connu depuis une semaine et tous les arguments n'ont-ils pas déjà été rebattus ? La *« tolérance »* et le *« rassemblement »* à droite, la *« reconstruction »* et l'*« espoir »* à gauche font florès sur toutes les chaînes. Majorité ou opposition, ex ou nouvelle, le ton est à la modération.

De ce débat policé sur *« l'alternance civilisée »*, mené entre élus d'hier ou d'aujourd'hui, seuls s'écarteront les exclus en tous genres : les petits partis privés d'hémicycle par le mode de scrutin majoritaire, les ultras de la droite privés de restauration par la cohabitation, mais aussi, plus largement, les acteurs de la société civile, et les perdants de la pauvreté, des gitans de Limoges qui *« chantent mais ne votent pas »*, sur France 3, aux sans-logis dont l'abbé Pierre se fera l'avocat passionné sur France 2.

Mais place d'abord aux sondages, aux estimations, aux questions. La droite déborde d'humilité. Nicolas Sarkozy, député RPR de Neuilly-sur-Seine, parle sur TF 1 d'une *« immense joie »*, mais enjoint aussitôt de *« ne pas céder à la facilité »*, car il faut *« tolérance, mesure, équité »* afin de *« gouverner pour tous les Français »*. Sur France 2, l'UDF François Bayrou égrène en écho : *« Ce n'est pas un bonheur triomphaliste ou méprisant, c'est un bonheur profond. Mais il faut éviter les pièges classiques de la victoire et respecter ceux qui dans l'opposition traduisent aussi une partie de l'opinion de la France. »*

La faute de goût de Dominique Baudis

Le RPR Jacques Toubon ne s'estime *« pas du tout grisé. le mot triomphe est usurpé. Nous sommes satisfaits, investis d'une mission. Il y a autant de devoirs que de droits pour ceux qui ont gagné »*. Jusqu'à Bernard Tapie, qu'on a connu plus pugnace, qui de Marseille se fait le chantre du consensus : *« Il faut tout faire pour que les choses se passent bien : la France n'a pas besoin de division. » « J'ai vécu beaucoup de soirées électorales, c'est la première fois que j'entends le mot tolérance »*, remarque Michel Rocard, qui sur France 2, placé entre Ségolène Royal et Elisabeth Guigou, a rendu soudain muettes les deux ministres à la repartie pourtant vive.

Dans ce concert de retenue, la candidature de Dominique Baudis au *« perchoir »* de l'Assemblée nationale surgit comme une faute de goût. *« Une initiative personnelle »*, se hâte de dire Nicolas Sarkozy. *« Nous n'avons pas examiné les questions de personnes*, explique avec une pointe d'agacement Valéry Giscard d'Estaing, *l'histoire politique n'est pas seulement la course aux places. »* L'ancien président de la République, qui n'a que la France en tête, préfère mettre en avant deux valeurs : *« La décentralisation et la poursuite de l'Union de l'Europe »* avec une *« majorité équilibrée. »*

« Et vos projets personnels ? », lui demande-t-on. *« Ecoutez, attendez demain »*, répond-il.

TF 1 n'attend guère, elle, pour détailler la « mécanique » qui doit mener Edouard Balladur à l'Hôtel Matignon. Les conditionnels s'estompent vite, les rappels de la liberté que laisse la Constitution au président de la République se font plus mous. D'ailleurs, un sondage n'indique-t-il pas que 50 % des Français font de l'ancien ministre d'Etat le *« meilleur premier ministre »* devant Valéry Giscard d'Estaing et François Léotard, à égalité avec 14 % ? *« Y'a pas photo, comme on dit en formule 1 »*, commente PPDA. Le même, rappelant le résultat de Pierre Bérégovoy, note que les deux hommes ont l'habitude de se suivre, *« déjà, au ministère des finances, en 1986 »*...

Grand absent des écrans, Edouard Balladur est présent sur toutes les lèvres, pour des allégeances plus ou moins discrètes, *dans les rangs du RPR comme* dans ceux de l'UDF. Et déjà l'on commente les sondages sur la prochaine étape, la présidentielle, avec des chiffres donnant Jacques Delors mieux placé que Michel Rocard au second tour, face à Jacques Chirac dominant Valéry Giscard d'Estaing à droite.

Le « Bébête Show » bras armé de TF1

Seul Philippe de Villiers résiste encore, envers et contre tous, à la cohabitation, voyant dans *« la victoire très large »* une *« véritable motion de censure populaire pour le président »* et assurant qu' *« un gouvernement de cogestion avec François Mitterrand échouerait, car le gouvernement n'est pas une éponge, et la Constitution un chiffon de papier »*.

« Monsieur de Villiers fait toujours dans la dentelle, ce qui est le propre des vicomtes », lui lance, assassine, Ségolène Royal.

Le « Bébête Show » s'interroge, lui aussi, sur la cohabitation : devant l'Elysée, l'oiseau Chirac, muni d'un porte-voix somme Dieu-la-grenouille de quitter les lieux. Refus de l'intéressée. Proposition de Pasqua-le-morse : faire chanter Line Renaud. *« Inhumain ! »*, juge Chirac. Mais surtout inefficace, constate le pélican Balladur, car *« l'obstination de ce vieillard cacochyme touche à la paranoïa »*. Jacques Toubon propose alors *« la dernière chanson de Dorothée »*. *« Atroce, mais je reste »*, rétorque le Dieu élyséen, qui résiste aux trilles de l'animatrice des émissions pour enfants de TF 1. Mais François Mitterrand n'a-t-il pas fait savoir, mercredi dernier, lors du dernier conseil des ministres, qu'il ne voulait remettre son épée de *« général vaincu »* ni à Jacques Chirac, ni à Valéry Giscard d'Estaing, ni à *« Bouygues-TF 1 »* ? N'a-t-il pas placé ainsi la première chaîne au rang d'adversaire politique ?

Au fil de la soirée, la carte des majorités départementales vire au bleu uni, les hémicycles en images de synthèse se remplissent. A chaque estimation de TF 1, les socialistes gagnent cinq sièges, passant de soixante-quinze à quatre-vingts, puis quatre-vingt-cinq députés.

En revanche, le Front national voit ses espérances fondre. A 22 heures, il n'a plus de députés. Jean-Marie Le Pen a déjà dénoncé la *« collusion entre les états-majors du PC et de l'UPF »*, en avertissant : *« Cette victoire écrasante peut en effet écraser ses vainqueurs »*... Et son lieutenant Bruno Mégret de sonner la charge contre l'immigration et le mode de scrutin.

A l'autre bout du spectre politique, les écologistes se lamentent de la même façon... quand on les laisse parler. Dominique Voynet dénonce la *« démocratie de plomb »* de cinq cents députés UPF. Jack Lang est presque d'accord sur ce dernier point : en direct de Blois, il *« réprouve ce mode de scrutin qui permet à quarante pour cent des électeurs de choisir quatre-vingts pour cent des députés »*, avant d'appeler à *« redonner espoir »*.

L'espoir, c'est bien à quoi se raccroche la gauche. Le PCF, par l'intermédiaire de Philippe Herzog, appelle à *« un immense travail pour ouvrir des perspectives, reconstruire en profondeur, dialoguer sans concessions avec toute la gauche »*. Sur France 2, le PS a fait donner ses bataillons de charme, avec le trio Royal-Guigou-Aubry, les deux premières vêtues de vert pâle, la troisième d'une étoffe multicolore.

Tous baissent la tête

Rejetés sur les berges par la déferlante UPF, les socialistes refusent désormais les courants. *« Il faut faire de la politique autrement »* (Elisabeth Guigou). *« Il faut réfléchir à une social-démocratie, reconstruire »* (Dominique Strauss-Kahn). *« Ce pays a besoin de la gauche : la solidarité, la lutte contre l'exclusion, on va y travailler dès demain »* (Martine Aubry).

Mais c'est dès ce dimanche soir que la « société civile » tente d'intervenir. TF 1 a rassemblé des salariés de Potain, pour parler de l'emploi. Jacques Toubon leur répond relance du bâtiment. France 2 n'a pas voulu laisser le terrain aux *seuls hommes politiques*, en invitant plusieurs « grands témoins ». Il y a là Judith, une étudiante de vingt-trois printemps censée représenter « la génération Mitterrand » ; un jeune juge d'instruction, une enseignante, un jeune réalisateur remarqué d'« Envoyé spécial », une femme cadre au chômage, ainsi qu'un représentant des cadres et patrons chrétiens. Réduits à une figuration muette pendant l'essentiel de la soirée, ils montrent quelques signes d'impatience, avant de *pouvoir poser quelques rares questions*. Judith, visiblement, n'en peut plus de voir s'asseoir à ses côtés les François Bayrou, Jacques Toubon, Pierre Méhaignerie, Philippe Séguin, Alain Madelin et autres Dominique Perben. On surprend dans son regard le doute ou l'ennui que lui inspirent les paroles convenues de ses voisins.

C'est alors que, à distance, survient l'abbé Pierre. Assis près de son lit, dans sa cellule monastique, le fondateur de la communauté d'Emmaüs a la voix éraillée par la fatigue et par l'âge, mais son ton garde l'ardeur juvénile de la révolte. *« Dans une soirée comme celle-là, je suis fier d'être français*, commence-t-il, *car le gouvernement peut passer d'un côté à l'autre, sans violence. Je suis français, mais je suis aussi européen et mondialiste. Et je serais encore plus fier si l'on pouvait faire l'unanimité sur l'inventaire des souffrances de ces neuf pour cent de mal logés et de ces trois millions de chômeurs. C'est complètement dingue : la France est un des pays les plus riches du monde, c'est une championne, le monde entier la regarde et elle a ce chancre sur la jambe. »*

Cette interpellation émue provoque une brusque rupture de ton sur le plateau de France 2. Les invités politiques, qui représentent à cet instant l'ensemble du paysage politique français – Pierre Méhaignerie, Philippe Séguin, Pierre Zarka, Martine Aubry, Bruno Mégret, – baissent tous la tête, silencieux, soudain mal à l'aise. On dirait des enfants pris en faute, statufiés par la honte.

Cela n'empêche pas l'abbé Pierre d'enfoncer le clou en rappelant à ces messieurs de la politique une autre de leurs missions : *« Je suis lyonnais ; on peut préférer risquer un siège que son âme et cela peut être payant ; Michel Noir le prouve. Mais attention ! Le Pen l'a dit tout à l'heure : s'ils ne réussissent pas, ce sera au tour du Front national de jouer sa carte et il le fera par la voie électorale. Nous savons comment le pire est arrivé dans un pays qui est maintenant notre partenaire européen. Je suis malheureux que douze pour cent des Français se fassent duper par quelqu'un qui édite des chants nazis. Il y en a marre ! »*

Une question à 1 milliard de francs

L'ancien député rend hommage aux parlementaires, mus *« plus par l'intérêt général que par leur propre intérêt »*, avant d'appeler à la création d'un comité *« SOS Amitiés-huissiers »* pour éviter les expulsions. *« Vous avez déjà vu les pleurs d'une mère devant sa famille et ses meubles à la rue ? »*, lance-t-il à son *auditoire pétrifié*. *Puis le vieil* homme de Dieu en colère explique qu'il lui faut *« s'étendre, sinon le docteur* (le) *gronderait »* ...

Il est minuit. Le « docteur » Sarkozy détaille sur France 3 ses remèdes pour la justice, en réponse à trois questions du juge Jean-Pierre sur l'indépendance, les moyens de la magistrature et la réforme de la procédure pénale : *« Il faut réformer le Conseil supérieur de la magistrature ; suspendre l'application de la réforme Vauzelle ; avec 1 milliard de francs par an, on sortirait la justice de ses problèmes matériels. »* Ce chiffre invite le socialiste François Hollande à l'ironie : *« A 1 milliard de francs la question, j'espère pour le futur gouvernement qu'il n'y a pas trop de catégories socioprofessionnelles représentées dans la salle... »*

MICHEL COLONNA D'ISTRIA et YVES LABBÉ

« Le Monde » sur TV 5

Rue Falguière, à Paris, *le Monde* et TV 5, la chaîne francophone diffusée en Europe, au Canada et en Afrique s'étaient associés pour confronter en direct, comme ils l'avaient fait le dimanche précédent, de 19 h 30 à 23 h 30, les points de vue des journalistes des deux rédactions et de plusieurs invités sur les conséquences internationales du second tour de scrutin.

Le débat, animé par Philippe Dessaint et Alain Rollat, a mis ainsi en présence, notamment, André Fontaine, Bruno Frappat, Jean-Marie Colombani, Daniel Vernet, Erik Izraelewicz, Thomas Ferenczi, Michel Tatu, Jean-Pierre Langellier, Philippe Lemaître, Anne Chaussebourg, Patrick Jarreau, Olivier Biffaud, Daniel Carton, Jean-Louis Saux, Eric Le Boucher, Jan Krauze, Serge Marti, Laurent Zecchini, Jean Plantu, et d'autre part, René Rémond, Jean-Luc Parodi, Olivier Duhamel, Clinton Archibald, Alfred Grosser, professeurs en sciences politiques, Michel Jobert, ancien ministre, Bronislaw Geremek, député de la Diète polonaise, Amada Dieng, secrétaire général de la commission internationale des juristes, Michel Wierviorka, sociologue, Hans Stark, universitaire, Axel Krause, correspondant à Paris de l'*International Herald Tribune*, Enrico Benedetto, correspondant de *la Stampa*, Ludwig Siegele, correspondant de *die Zeit*.

Les débats ont été essentiellement consacrés aux effets prévisibles (ou imprévisibles) du changement de majorité sur la gestion des affaires de la Communauté européenne, sur les relations franco-allemandes, sur les rapports Est-Ouest et sur les relations Nord-Sud.

En zappant sur la bande FM

« Je retourne ma veste... »

Elles sont filles de la génération Mitterrand. L'une d'entre elles s'appelle même « Ici et maintenant » (88,2). Nées dans la vague rose de 1981, elles se sont souvent gonflées de publicité et ont soigneusement tissé leurs réseaux comme des toiles. Elles ont aussi changé de mots. *Qui aurait cru que, pour dire « Au revoir à la gauche »*, dimanche 28 mars, Business-FM (96,4), la radio *« tout éco tout info »* de René Tendron et Patrick... Fillioud, aurait tenu la vedette avec ... Radio-Tour-Eiffel (95,2), la station FM de Jacques Chirac ?

Les radios de la bande FM font comme il leur chante. Ni Chérie, ni Nostalgie, ni NRJ, pour laquelle des milliers de jeunes descendirent naguère dans la rue, n'ont donné à ce second tour des législatives une ampleur spécifique. Skyrock, mère de tous les dévergondages, s'est abstenue également de tout commentaire. Il est vrai que son PDG, Pierre Bellanger, candidat de Génération Ecologie, avait été boudé par les électeurs, le dimanche *précédent, dans la première circonscription du Nord*.

« Une soirée électorale ? », Benoît Sillard, patron de Fun Radio, avait prévu de traiter l'événement avec humour : *« des flashes, comme d'habitude, et peut-être, ici et là, « Je retourne ma veste », avec Jacques Dutronc... »* Belle contre-programmation.

Les radios musicales se sont abstenues. D'autres, en revanche, ont mis les bouchées doubles. BFM, la radio des *traders* et des gens de finance, a *tenté de donner, dès 19 h 58 – « puisque les télés balançent toujours un peu à l'avance » – « une lecture politique de ce qui se passe sur le plan économique »*. Philippe Marini, sénateur RPR de l'Oise, y fut invité à discourir sur l'emploi. *« Si la tendance ne s'inverse pas en terme de progression du chômage, l'opinion risquerait d'évoluer dans un sens défavorable à la majorité qui vient de se dégager ce soir »*, risqua cet économiste.

Repris depuis Blois, Jack *Lang le coupa pour parler d'un « mini-sursaut »* de la gauche. Le journaliste François Poncet jugea le ministre de l'éducation nationale et de la culture *« très optimiste. »*

Tour-Eiffel et Radio-Shalom, à deux pas, (94,8) furent les stations les plus « pros ». Sur la fréquence nocturne de Radio-Communauté-Judaïque FM, il y eut des invités, des débats, des envoyés spéciaux dans tous les sièges des partis, mais aussi et surtout, bien sûr, à Sarcelles... Une douce voix expliqua que Dominique Strauss-Kahn *« était très jeune et très brillant »*, comme Pierre Lellouche, d'ailleurs. Chacun avait un handicap et un atout différent. Le premier avait pour lui *« le désaveu de la gauche mais les beaux yeux bleus de sa femme »* ; le second était parachuté, mais était *« un juif de Tunis, ce qui, ici, à Sarcelles, est très important »*.

Pas de « big bang »

Après un long suspense, Dominique Strauss-Kahn fut annoncé battu. Il était trop tard pour se réjouir, ou pour pleurer. D'ailleurs, lors d'un débat, Jean Kahn, président du CRIF, avait conclu que *« à voir la façon dont Roland Dumas a traité Israël »*, on avait plutôt *« du bien, et en tout cas pas de mal à espérer »* de la nouvelle majorité.

Seule Fréquence-Paris-Plurielle (106,3), jusque tard dans la nuit, s'inquiéta, avec des militants associatifs, d'une possible remise en question du droit d'association pour les immigrés.

A partir de 23 heures, la *musique monopolisa partout les* antennes et il n'y eut là rien que de très logique puisque *« la musique adoucit les mœurs »*. Ce fut avant tout de l'opéra pour Fréquence-Gaie (98,2). De toute façon, en France, tout finit toujours par une chanson, rappela un invité de Radio-Courtoisie (95,6), laquelle ne s'intéressa, ce dimanche soir 28 mars, qu'aux itinéraires mozartiens en Bourgogne.

La FM vécut donc une nuit très sage. Mais fut-ce à cause de la défaite de Michel Rocard à Conflans-Sainte-Honorine, subie par l'ancien premier ministre malgré le renfort, jeudi dernier, de son ami Bernard Kouchner ? Toujours est-il que Nova (101,5), l'enfant de Jean-François Bizot et de Michel-Antoine Burnier, qui fut naguère la plus inventive des radios, ne fit entendre le moindre flash, le moindre son de voix. Son standard sonnait même dans le vide : il fallut se rendre à l'évidence : sur les ondes non plus il n'y avait pas le moindre « big bang » ...

ARIANE CHEMIN

Une vingtaine de professionnels de la presse siégeront au Palais-Bourbon

Plusieurs députés issus des milieux de la presse audiovisuelle ou écrite ont été réélus. Tel est le cas de : M. Michel Péricard, ancien directeur adjoint de la première chaîne de télévision (1972-1974), ancien directeur de l'information de Radio-France (1974-1977), réélu député RPR des Yvelines ; M. Dominique Baudis, ancien journaliste-présentateur de FR 3, qui retrouve le siège de député UDF-CDS de Haute-Garonne qu'il avait abandonné en octobre 1986 ; M. Alain Marleix, ancien chef du service politique de *la Nation*, l'ancien organe quotidien du RPR, réélu sous l'étiquette du parti de Jacques Chirac dans le Cantal ; M. Jean-Paul Charié (RPR), directeur du *Courrier du Loiret*, réélu dans le Loiret ; M. Guy Hermier (PCF), directeur de *Révolution* et président du comité de direction de *la Marseillaise*, réélu dans les Bouches-du-Rhône.

Parmi les nouveaux élus figurent M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, (UDF-PSD, Paris), ancien directeur général de *France-Soir*, et M. François Baroin, journaliste à Europe 1, le benjamin du Palais-Bourbon, puisque le fils de Michel Baroin (ex-président-directeur général de la FNAC et de la Garantie mutuelle des fonctionnaires, décédé), élu sous l'étiquette RPR dans l'Aube, n'est âgé que de vingt-huit ans.

Neuf députés du groupe Hersant

Mais le groupe de presse le plus représenté à l'Assemblée nationale reste celui de M. Robert Hersant. Avec neuf députés, il gagne deux sièges par rapport à la précédente législature. Ces législatives ont en effet permis la réélection ou l'élection de six membres du groupe Hersant proprement dit – MM. Gautier Audinot, Philippe Mestre, Alain Griotteray, Alain Peyrefitte, Bertrand Cousin, Bernard Saugey – et de trois proches : MM. Louis de Broissia, Philippe Vasseur et Pierre Lellouche.

Directeur général de Publi-Print-Régions, la régie publicitaire des quotidiens régionaux et locaux du groupe Hersant, M. Gautier Audinot (RPR) retrouve son fauteuil de député de la Somme ; M. Philippe Mestre, président de la SERPO, qui publie le quotidien nantais *Presse-Océan* (présent dans le groupe depuis plus de trente ans) a été réélu député UDF-PR de Vendée, tandis que M. Philippe Vasseur, qui fut directeur de la rédaction du *Figaro Economie*, a été réélu sous la bannière UDF-PR dans le Pas-de-Calais.

Au second tour, M. Alain Griotteray, éditorialiste et délégué du *Figaro Magazine* a retrouvé son fauteuil de député UDF-PR du Val-de-Marne, tandis que M. Alain Peyrefitte, président du comité éditorial du *Figaro*, a été réélu sous l'étiquette RPR en Seine-et-Marne. Bernard Saugey (UDF-PR, Isère) est directeur général adjoint du groupe *le Progrès* (Lyon) et directeur de *Lyon-Matin*. M. Bertrand Cousin, directeur général adjoint de la Socpresse (société éditrice du *Figaro*, de *France-Soir*, du *Progrès*, etc.) a été élu sous l'étiquette RPR dans le Finistère, après avoir détenu un mandat similaire dans les Côtes-d'Armor, de 1986 à 1988. En Côte-d'Or, M. Louis de Broissia, directeur du *Bien public*, entré il y a peu dans le groupe Hersant, a été réélu sous l'étiquette UPF-RPR. Quant à M. Pierre Lellouche, éditorialiste au *Figaro*, au *Point* et à *Newsweek*, vainqueur de M. Dominique Strauss-Kahn dans le Val-d'Oise, il fait partie des nouveaux élus du RPR.

Y.-M. L.

Les nouveaux élus...

MDR

Gilbert Baumet (Gard, 3e), Jean-Pierre Soisson (Yonne, 1re), Alfred Muller (Bas-Rhin, 3e).

MRG

Bernard Tapie (Bouches-du-Rhône, 10e), Emile Zuccarelli (Haute-Corse, 1re).

PC

Gilbert Biessy (Isère, 2e), Rémy Auchedé (Pas-de-Calais, 11e), André Gérin (Rhône, 14e), Michel Grandpierre (Seine-Maritime, 3e), Daniel Colliard (Seine-Maritime, 8e), Maxime Gremetz (Somme, 1re), Janine Jambu (Hauts-de-Seine, 11e), Patrick Braouezec (Seine-Saint-Denis, 2e), Paul Mercieca (Val-de-Marne, 9e), Paul Vergès (La Réunion, 2e).

PPM

Camille Darsières (Martinique, 3e).

PS

Louis Mexandeau (Calvados, 2e), Jean-Claude Beauchaud (Charente, 4e), Charles Josselin (Côtes-d'Armor, 2e), Louis Le Pensec (Finistère, 8e), Jean-Louis Idiart (Haute-Garonne, 8e), Jack Lang (Loir-et-Cher, 1re), Martin Malvy (Lot, 2e), Pierre Bérégovoy (Nièvre, 1re), Bernard Davoine (Nord, 5e), Jacques Mellick (Pas-de-Calais, 9e), Serge Janquin (Pas-de-Calais, 10e), Jean Glavany (Hautes-Pyrénées, 3e), Georges Sarre (Paris, 6e), Ségolène Royal (Deux-Sèvres, 2e), Paul Quilès (Tarn, 1re), Jacques Guyard (Essonne, 1re), Véronique Neiertz (Seine-Saint-Denis, 9e), Laurent Cathala (Val-de-Marne, 2e), Gilbert Annette (La Réunion, 1re).

div. g.

Régis Fauchoit (Nord, 12e), Christiane Taubira-Delanon (Guyane, 1re).

RPR

Jean-Claude Lamant (Aisne, 1re), Pierre-André Périssol (Allier, 1re), Pierre Rinaldi (Alpes-de-Haute-Provence, 1re), Pierre Delmar (Alpes-de-Haute-Provence, 2e), Henriette Martinez (Hautes-Alpes, 1re), Gaston Franco (Alpes-Maritimes, 5e), Jean-Marie Roux (Ardèche, 3e), François Baroin (Aube, 3e), Daniel Arata (Aude, 3e), Renaud Muselier (Bouches-du-Rhône, 5e), Bernard Leccia (Bouches-du-Rhône, 7e) Jean-Bernard Raimond (Bouches-du-Rhône, 14e), André Fanton (Calvados, 3e), Henri de Richemont (Charente, 3e), Jean-Louis Léonard (Charente-Maritime, 1re), Serge Lepeltier (Cher, 3e), Raymond-Max Aubert (Corrèze, 1re), Bernard Murat (Corrèze, 2e), Alain Suguenot (Côte-d'Or, 5e), Christian Daniel (Côtes-d'Armor, 1re), Marc Le Fur (Côtes-d'Armor, 3e), Bernard de Froment (Creuse, 1re), François Roussel (Dordogne, 1re), Frédéric de Saint-Sernin (Dordogne, 3e), Jean-Jacques de Peretti (Dordogne, 4e), Claude Girard (Doubs, 1re), Monique Rousseau (Doubs, 3e), Jean Geney (Doubs, 4e), Patrick Labaune (Drôme, 1re), Catherine Nicolas (Eure, 2e), Jean-Claude Asphe (Eure, 5e), Gérard Cornu (Eure-et-Loir, 1re), Gérard Hamel (Eure-et-Loir, 2e), André Angot (Finistère, 1re), Bertrand Cousin (Finistère, 2e), Alain Danilet (Gard, 5e), Robert Huguenard (Haute-Garonne, 2e), Jean Diebold (Haute-Garonne, 4e), Grégoire Carneiro (Haute-Garonne, 5e), Yves Rispat (Gers, 1re), Gérard Castagnéra (Gironde, 3e), Philippe Dubourg (Gironde, 9e), Jean-Claude Bireau (Gironde, 10e), Bernard Serrou (Hérault, 2e), Yvon Jacob (Ille-et-Vilaine, 2e), René Chabot (Indre, 3e), Philippe Briand (Indre-et-Loire, 5e), Alain Carignon (Isère, 1re), Philippe Langenieux-Villard (Isère, 5e), Michel Hannoun (Isère, 9e), Jacques Pélissard (Jura, 1re), Louis Lauga (Landes, 1re), Patrice Martin-Lalande (Loir-et-Cher, 2e), Etienne Garnier (Loire-Atlantique, 8e), Georges Richard (Lot-et-Garonne, 2e), Jean-Claude Lemoine (Manche, 1re), Jean-Claude Etienne (Marne, 2e), François Cornut-Gentille (Haute-Marne, 2e), François Guillaume (Meurthe-et-Moselle, 4e), François Grosdidier (Moselle, 1re), Simone Rignault (Nièvre, 3e), Colette Codaccioni (Nord, 1re), Thierry Lazaro (Nord, 6e), Michel Ghysel (Nord, 7e), Christian Vanneste (Nord, 10e), Emmanuel Dewees (Nord, 13e), Marie-Fanny Gournay (Nord, 15e), Jacques Vernier (Nord, 17e) Claude Pringalle (Nord, 18e), Alain Poyart (Nord, 24e), Ernest Chenière (Oise, 3e), Lucien Degauchy (Oise, 5e), Yves Deniaud (Orne, 1re), Claude Demassieux (Pas-de-Calais, 7e), Jean-Jacques Delvaux (Pas-de-Calais, 8e), Pierre Pascallon (Puy-de-Dôme, 4e), Jean Gougy (Pyrénées-Atlantiques, 1re), André Bascou (Pyrénées-Orientales, 2e), Gilbert Meyer (Haut-Rhin, 1re), Michel Habig (Haut-Rhin, 7e), Marc Fraysse (Rhône, 6e), Jean-Claude Bahu (Rhône, 11e), Jean-Paul Anciaux (Saône-et-Loire, 3e), Jean-Marie Geveaux (Sarthe, 2e), Antoine Joly (Sarthe, 3e), Pierre Gascher (Sarthe, 5e), Michel Bouvard (Savoie, 3e), Bernard Accoyer (Haute-Savoie, 1re), Anne-Marie Couderc (Paris, 9e), Denis Merville (Seine-Maritime, 6e), Alfred Trassy-Paillogues (Seine-Maritime, 10e), Edouard Leveau (Seine-Maritime, 11e), Pierre Quillet (Seine-et-Marne, 6e), Charles Cova (Seine-et-Marne, 7e), Jean-Pierre Cognat (Seine-et-Marne, 9e), Jacques Myard (Yvelines, 5e), Pierre Bédier (Yvelines, 8e), Jérôme Bignon (Somme, 3e), Joël Hart (Somme, 4e), Philippe Bonnecarrère (Tarn, 2e), Bernard Carayon (Tarn, 4e), Marie-Josée Roig (Vaucluse, 1re), Thierry Mariani (Vaucluse, 4e), Alain Marsaud (Haute-Vienne, 1re), Evelyne Guilhem (Haute-Vienne, 2e), Jacques-Michel Faure (Haute-Vienne, 3e), Yves Van Haecke (Yonne, 2e), Jean Rosselot (Territoire-de-Belfort, 1re), Jean de Boisbue (Essonne, 3e), Odile Moirin (Essonne, 6e), Jean Marsaudon (Essonne, 7e), Georges Tron (Essonne, 9e), Christian Dupuy (Hauts-de-Seine, 4e), Jean-Jacques Guillet (Hauts-de-Seine, 8e), Jean-Claude Abrioux (Seine-Saint-Denis, 10e), Christian Demuynck (Seine-Saint-Denis, 13e), Richard Dell'Agnola (Val-de-Marne, 12e), Jean Bardet (Val-d'Oise, 3e), Georges Mothron (Val-d'Oise, 5e), Raymond Lamontagne (Val-d'Oise, 7e), Pierre Lellouche (Val-d'Oise, 8e), Marcel Porcher (Val-d'Oise, 9e), Pierre Petit (Martinique, 2e), André Lesueur (Martinique, 4e); André-Maurice Pihouée (La Réunion, 4e); Jean Juventin (Polynésie-Française, 1re); Jean Auclair (Creuse, 2e), Daniel Garrigue (Dordogne, 2e), Jean-Michel Fourgous (YveLines, 11e).

UDF

Jean Gravier (Allier, 2e), Bernard Leroy (Eure, 4e), Jean-Marie André (Gard, 2e), Françoise de Veyrinas (Haute-Garonne, 6e), Gilbert Barbier (Jura, 3e), Daniel Soulage (Lot-et-GaRonne, 3e), Michel Fanget (Puy-de-Dôme, 1re), Jean-Marc Chartoire (Puy-de-Dôme, 5e), Pierre Albertini (Seine-Maritime, 2e), Jean-Claude Lenoir (Orne, 2e), Harry Lapp (Bas-Rhin, 1re).

UDF-CDS

Michel Vuibert (Ardennes, 1re), Yvon Bonnot (Côtes-d'Armor, 5e), Arnaud Cazin d'Honninctun (Finistère, 4e), Jean-Pierre Bastiani (Haute-Garonne, 7e), Marcel Roques (Hérault, 5e), Yves Marchand (Hérault, 7e), Michel Blondeau (Indre, 1re), Daniel Mandon (Loire, 4e), Jean-François Chossy (Loire, 7e), Pierre Hériaud (Loire-Atlantique, 9e), Charles-Amédée de Courson (Marne, 5e), Jean-Pierre Pont (Pas-de-Calais, 5e), Jeanine Bonvoisin (Seine-Maritime, 1re), Dominique Paillé (Deux-Sèvres, 4e), Jean-Pierre Cave (Tarn-et-Garonne, 1re), Jean-Pierre Abelin (Vienne, 4e), Marie-Thérèse Boisseau (Ille-et-Vilaine, 6e).

UDF-PR

Michel Godard (Morbihan, 5e)

Bernard Coulon (Allier, 3e), Claude Malhuret (Allier, 4e), Amédée Imbert (Ardèche, 1re), Philippe Mathot (Ardennes, 2e), Gérard Larrat (Aude, 1re), Jean Roatta (Bouches-du-Rhone, 3e), Guy Teissier (Bouches-du-Rhone, 6e), Olivier Darrason (Bouches-du-Rhone, 13e), Dominique Bussereau (Charente-Maritime, 4e), Franck Thomas-Richard (Cher, 2e), François Sauvadet (Cote-d'Or, 4e), Hervé Mariton (Drome, 3e), Patrick Hoguet (Eure-et-Loir, 3e), Max Roustan (Gard, 4e), Serge Didier (Haute-Garonne, 3e), Xavier Pintat (Gironde, 5e), Pierre Favre (Gironde, 6e), Raymond Couderc (Hérault, 6e), Nicolas Forissier (Indre, 2e), Jean-Jacques Descamps (Indre-et-Loire, 3e), Hervé Novelli (Indre-et-Loire, 4e), Bernard Saugey (Isère, 8e), Henri Lalanne (Landes, 2e), Yves Nicolin (Loire, 5e), Antoine Carré (Loiret, 1re), Yves Bonnet (Manche, 5e), Pierre Lang (Moselle, 6e), Didier Béguin (Nièvre, 2e), Françoise Hostalier (Nord, 11e), Hubert Bassot (Orne, 3e), Michel Cartaud (Puy-de-Dome, 2e), Gérard Boche (Puy-de-Dome, 6e), Gérard Trémège (Hautes-Pyrenees, 1re), François Calvet (Pyrenees-Orientales, 3e), Gérard Voisin (Saône-et-Loire, 1re), Gratien Ferrari (Savoie, 1re), Laurent Dominati (Paris, 1re), Charles Revet (Seine-Maritime, 9e), Gérard Jeffray (Seine-et-Marne, 8e), Pierre Cardo (Yvelines, 7e), Jacques Brossard (Deux-Sèvres, 1re), Alain Gest (Somme, 6e), Jacques Briat (Tarn-et-Garonne, 2e), François Léotard (Var, 5e), Yves Rousset-Rouard (Vaucluse, 2e), Joël Sarlot (Vendée, 5e), Eric Duboc (Vienne, 1re), Jean-Pierre Thomas (Vosges, 4e), Philippe Houillon (Val-D'oise, 1re), Christian Gourmelen (Val-d'Oise, 2e), Pierre Hellier (Sarthe, 1re).

UDF-PSD

Charles Baur (Aisne, 2e), Emmanuelle Bouquillon (Aisne, 4e), Jean-Claude Decagny (Nord, 23e), Joseph Klifa (Haut-Rhin, 5e), Jean-Pierre Pierre-Bloch (Paris, 19e).

UDF-rad.

André Trigano (Ariège, 2e), Xavier de Roux (Charente-Maritime, 3e), Thierry Cornillet (Drôme, 2e), Aymeri de Montesquiou (Gers, 2e), Daniel Picotin (Gironde, 11e), Jean-Louis Bernard (Loiret, 3e), Aloys Geoffroy (Meurthe-et-Moselle, 5e), François Loos (Bas-Rhin, 8e), Jean-Pierre Calvel (Rhone, 7e), Didier Bariani (Paris, 21e)

Jean-Jacques Delmas (Lozère, 1re).

UPF

Alain Madalle (Aude, 2e), Thérèse Aillaud (Bouches-du-Rhone, 16e), UPF Arsène Lux (Meuse, 2e), Alphonse Bourgasser (Moselle, 10e), Charles Gheerbrant (Pas-de-Calais, 2e), Jacques Féron (Paris, 20e), Louis Guédon (Vendée, 3e), Gérard Cherpion (Vosges, 2e), François Vannson (Vosges, 3e), Raoul Béteille (Seine-Saint-Denis, 1re), Jean-Louis Beaumont (Val-de-Marne, 1re), Anicet Turinay (Martinique, 1re).

CNI

Gabriel Deblock (Nord, 14e).

UPF-CNI

Lucien Brenot (Côte-D'or, 3e).

div.

Alain Ferry (Bas-Rhin, 6e).

div. d.

Claude Vissac (Ardennes, 3e), Daniel Pennec (Côtes-d'Armor, 4e), Philippe Martin (Marne, 6e), Jacques Le Nay (Morbihan, 6e), Jean-Louis Borloo (Nord, 21e), Jean Urbaniak (Pas-de-Calais, 14e), Frantz Taittinger (Hauts-de-Seine, 2e), Edouard Chammougon (Guadeloupe, 3e).

... et les réélus

14 PC. – Guy Hermier (Bouches-du-Rhône, 4e); Jean Tardito (Bouches-du-Rhône, 9e); Georges Hage (Nord, 16e); René Carpentier (Nord, 19e); Alain Bocquet (Nord, 20e); Jacques Bruhnes (Hauts-de-Seine, 1re); Muguette Jacquaint (Seine-Saint-Denis, 3e); Louis Pierna (Seine-Saint-Denis, 4e); Jean-Claude Gayssot (Seine-Saint-Denis, 5e); Jean-Pierre Brard (Seine-Saint-Denis, 7e); François Asensi (Seine-Saint-Denis, 11e); Jean-Claude Lefort (Val-de-Marne, 10e); Georges Marchais (Val-de-Marne, 11e); Ernest Moutoussamy (Guadeloupe, 2e).

35 PS. – Jean-Pierre Balligand (Aisne, 2e); Augustin Bonrepaux (Ariège, 1re); Marius Masse (Bouches-du-Rhône, 8e); Henri d'Attilio (Bouches-du-Rhône, 12e); Pierre Garmendia (Gironde, 4e); Pierre Ducout (Gironde, 7e); Jean-Michel Boucheron (Ille-et-Vilaine, 1e); Michel Destot (Isère, 3e); Didier Migaud (Isère, 4e); Henri Emmanuelli (Landes, 3e); Jean-Marc Ayrault (Loire-Atlantique, 3e); Jacques Floch (Loire-Atlantique, 4e); Jean-Yves Le Déaut (Meurthe-et-Moselle, 6e); Jean-Paul Durieux (Meurthe-et-Moselle, 7e); Bernard Derosier (Nord, 2e); Christian Bataille (Nord, 22e); Jean-Pierre Braine (Oise, 7e); Dominique Dupilet (Pas-de-Calais, 6e); Jean-Pierre Kucheida (Pas-de-Calais, 12e): Jean-Claude Bois (Pas-de-Calais, 13e); André Labarrère (Pyrénées-Atlantiques, 3e); Henri Sicre (Pyrénées-Orientales, 4e); Martine David (Rhône, 13e); Jean-Pierre Michel (Haute-Saône, 2e); Didier Mathus (Saône-et-Loire, 4e); Laurent Fabius (Seine-Maritime, 4e); Jean-Claude Bateux (Seine-Maritime, 5e); Alain Le Vern (Seine-Maritime, 12e); Alain Rodet (Haute-Vienne, 4e); Jean-Pierre Chevènement (Territoire de Belfort, 2e); Michel Berson (Essonne, 8e); Julien Dray (Essonne, 10e); Claude Bartolone (Seine-Saint-Denis, 6e); Frédéric Jalton (Guadeloupe, 1re), Gérard Saumade (Hérault, 4e)

4 MRG. – Bernard Charles (Lot, 1re); Jean-Pierre Defontaine (Pas-de-Calais, 1re); Roger-Gérard Schwartzenberg (Val-de-Marne, 3e); Kamilo Gata (Wallis-et-Futuna).

74 RPR. – Jacques Boyon (Ain, 1re); Lucien Guichon (Ain, 2e); Christian Estrosi (Alpes-Maritimes, 2e); Emmanuel Aubert (Alpes-Maritimes, 4e); Suzanne Sauvaigo (Alpes-Maritimes, 6e); Pierre Bachelet (Alpes-Maritimes, 9e); Henri-Jean Arnaud (Ardèche, 2e); Robert Galley (Aube, 2e); Léon Vachet (Bouches-du-Rhône, 15e); Pierre-Rémy Houssin (Charente, 2e); Jean de Lipkowski (Charente-Maritime, 5e); Jean-Paul de Rocca Serra (Corse-du-Sud, 2e); Pierre Pasquini (Haute-Corse, 2e); Louis de Broissia (Côte-d'Or, 2e); Jean-Louis Debré (Eure, 1re); Jean-Louis Goasduff (Finistère; 3e); Jean Valleix (Gironde, 1re); Jacques Chaban-Delmas (Gironde, 2e); René Couveinhes (Hérault, 3e); Bernard Debré (Indre-et-Loire, 2e); Jean Charroppin (Jura, 2e); Christian Cabal (Loire, 2e); Elisabeth Hubert (Loire-Atlantique, 2e); Olivier Guichard (Loire-Atlantique, 7e); Eric Doligé (Loiret, 2e); Xavier Deniau (Loiret, 4e); Jean-Paul Charié (Loiret, 5e); Roselyne Bachelot (Maine-et-Loire, 1re); Alain Cousin (Manche, 3e); Jean-Claude Thomas (Marne, 3e); Bruno Bourg-Broc (Marne, 4e); Gérard Léonard (Meurthe-et-Moselle, 2e); Jean-Louis Masson (Moselle, 3e); André Berthol (Moselle, 7e); Jean-Marie Demange (Moselle, 9e); Claude Dhinnin (Nord, 3e); Arthur Dehaine (Oise, 4e); Michèle Alliot-Marie (Pyrénées-Atlantiques, 6e); Claude Barate (Pyrénées-Orientales, 1re); André Durr (Bas-Rhin, 4e); Jean Ueberschlag (Haut-Rhin, 4e); Jean Besson (Rhône, 10e); Michel Terrot (Rhône, 12e); Philippe Legras (Haute-Saône, 3e); Pierre Mazeaud (Haute-Savoie, 5e); Claude-Gérard Marcus (Paris, 5e); Alain Devaquet (Paris, 7e); Jean de Gaulle (Paris, 8e); Jacques Toubon (Paris, 10e); Nicole Catala (Paris, 11e); Françoise de Panafieu (Paris, 17e); Alain Juppé (Paris, 18e); Antoine Rufenacht (Seine-Maritime, 7e); Jean-Claude Mignon (Seine-et-Marne, 1e); Alain Peyrefitte (Seine-et-Marne, 4e); Guy Drut (Seine-et-Marne, 5e); Etienne Pinte (Yvelines, 1re); Franck Borotra (Yvelines, 2e); Henri Cuq (Yvelines, 9e); Jacques Masdeu-Arus (Yvelines, 12e); Jacques Limouzy (Tarn, 3e); Jean-Michel Couve (Var, 4e); Jean-Michel Ferrand (Vaucluse, 3e); Arnaud Lepercq (Vienne, 3e); Philippe Auberger (Yonne, 3e); Xavier Dugoin (Essonne, 2e); Patrick Balkany (Hauts-de-Seine, 5e); Patrick Devedjian (Hauts-de-Seine, 13e); Robert Pandraud (Seine-Saint-Denis, 8e); Eric Raoult (Seine-Saint-Denis, 12e); Michel Giraud (Val-de-Marne, 5e); Robert-André Vivien (Val-de-Marne, 6e); Roland Nungesser (Val-de-Marne, 7e); Jean-Pierre Delalande (Val-d'Oise, 6e).

11 UDF. – Louise Moreau (Alpes-Maritimes, 8e), Pierre Micaux (Aube, 1re), Yves Coussain (Cantal, 1re), Jean-Guy Branger (Charente-Maritime, 2e), Jean Bousquet (Gard, 1re), Jean-Paul Chollet (Lot-et-Garonne, 1re), Jean Bégault (Maine-et-Loire, 4e), Maurice Ligot (Maine-et-Loire, 5e), Roger Lestas (Mayenne, 3e), Jean Rigaud (Rhône, 5e), Pierre-André Wiltzer (Essonne, 4e).

29 UDF-CDS. – Michel Voisin (Ain, 4e), Jean Briane (Aveyron, 1re), Christian Kert (Bouches-du-Rhône, 11e), Georges Chavanes (Charente, 1re), Michel Jacquemin (Doubs, 2e), Jean-Yves Cozan (Finistère, 6e), Yves Fréville (Ille-et-Vilaine, 3e), René Couanau (Ille-et-Vilaine, 7e), Jean Desanlis (Loir-et-Cher, 3e), François Rochebloine (Loire, 3e), Monique Papon (Loire-Atlantique, 1re), Hubert Grimault (Maine-et-Loire, 2e), Jean Seitlinger (Moselle, 5e), Marc-Philippe Daubresse (Nord, 4e), Gérard Vignoble (Nord, 8e), François Bayrou (Pyrénées-Atlantiques, 2e), Marc Reymann (Bas-Rhin, 2e), Germain Gengewin (Bas-Rhin, 5e), Jean-Jacques Weber (Haut-Rhin, 6e), Jean-Paul Fuchs (Haut-Rhin, 2e), Bernadette Isaac-Sibille (Rhône, 1re), Bernard Bosson (Haute-Savoie, 2e), Claude Birraux (Haute-Savoie, 4e), Jean-Jacques Hyest (Seine-et-Marne, 3e), Paul-Louis Tenaillon (Yvelines, 3e), Christine Boutin (Yvelines, 10e), Jean-Pierre Foucher (Hauts-de-Seine, 12e), Jean-Jacques Jegou (Val-de-Marne, 4e), Jean-Paul Virapoullé (la Réunion, 5e).

35 UDF-PR. – Charles Ehrmann (Alpes-Maritimes, 1re), Rudy Salles (Alpes-Maritimes, 3e), Roland Blum (Bouches-du-Rhône, 1re), Jean-François Mattei (Bouches-du-Rhône, 2e), Francis Saint-Ellier (Calvados, 1re), Nicole Ameline (Calvados, 4e), René Garrec (Calvados, 6e), Jean-François Deniau (Cher, 1re), Georges Durand (Drôme, 4e), Ladislas Poniatowski (Eure, 3e), Maurice Dousset (Eure-et-Loir, 4e), Robert Cazalet (Gironde, 8e), Willy Diméglio (Hérault, 1re), Alain Moyne-Bressand (Isère, 6e), Georges Colombier (Isère, 7e), Jean-Pierre Philibert (Loire, 1re), Charles Fèvre (Haute-Marne, 1re), Claude Gaillard (Meurthe-et-Moselle, 3e), Raymond Marcellin (Morbihan, 1re), Denis Jacquat (Moselle, 2e), François-Michel Gonnot (Oise, 6e), Alain Lamassoure (Pyrénées-Atlantiques, 5e), Francisque Perrut (Rhône, 9e), Michel Meylan (Haute-Savoie, 3e), Gilles de Robien (Somme, 2e), Daniel Colin (Var, 1re), Louis Colombani (Var, 2e), Yann Piat (Var, 3e), Hubert Falco (Var, 6e), Arthur Paecht (Var, 7e), Michel Pelchat (Essonne, 5e), Jean-Yves Haby (Hauts-de-Seine, 3e), Alain Griotteray (Val-de-Marne, 8e), Francis Delattre (Val d'Oise, 4e), José Rossi (Corse-du-Sud, 1re).

2 UDF-PSD. – Léonce Deprez (Pas-de-Calais, 4e), André Santini (Hauts-de-Seine 10e).

3 UDF-rad. – André Rossi (Aisne, 5e), Pierre Merli (Alpes Maritimes, 7e), André Rossinot (Meurthe-et-Moselle, 1re).

2 UPF. – Jean Royer (Indre-et-Loire, 1re), Jean Kiffer (Moselle, 8e).

2 div. d.. – Michel Noir (Rhône, 2e), Jean-Michel Dubernard (Rhône, 3e).

1 Maj. p.. – Aloyse Warhouver (Moselle, 4e).

La situation des membres du gouvernement

■ **Elus :** ***Pierre Bérégovoy***, premier ministre (Nièvre, 1re); ***Jack Lang***, ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et de la culture (Loir-et-Cher, 1re); ***Paul Quilès***, ministre de l'intérieur et de la sécurité publique (Tarn, 1re); ***Jean-Pierre Soisson***, ministre de l'agriculture et du développement rural (Yonne, 1re); ***Ségolène Royal***, ministre de l'environnement (Deux-Sèvres, 2e); ***Martin Malvy***, ministre du budget (Lot, 2e); ***Bernard Tapie***, ministre de la ville (Bouches-du-Rhône, 10e); ***Louis Le Pensec***, ministre des DOM-TOM (Finistère, 8e); ***Emile Zuccarelli***, ministre des postes et télécommunications (Haute-Corse, 1re); ***Gilbert Baumet***, ministre délégué au commerce et à l'artisanat (Gard, 3e); ***Louis Mexandeau***, secrétaire d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre (Calvados, 2e); ***Jean Glavany***, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique (Hautes-Pyrénées, 3e); ***Jacques Mellick***, secrétaire d'Etat à la défense (Pas-de-Calais, 9e); ***Véronique Neiertz***, secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la consommation (Seine-Saint-Denis, 9e); ***Georges Sarre***, secrétaire d'Etat aux transports routiers et fluviaux (Paris, 6e); ***Charles Josselin***, secrétaire d'Etat à la mer (Côtes-d'Armor, 2e); ***Laurent Cathala***, secrétaire d'Etat à la famille, aux personnes âgées et aux rapatriés (Val-de-Marne, 2e).

■ **Battus :** ***Roland Dumas***, ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères (Dordogne, 4e); ***Michel Delebarre***, ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et des réformes administratives (Nord, 12e); ***Michel Vauzelle***, garde des sceaux, ministre de la justice (Bouches-du-Rhône, 16e); ***Dominique Strauss-Kahn***, ministre de l'industrie et du commerce extérieur (Val-d'Oise, 8e); ***Louis Mermaz***, ministre des relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement (Isère, 8e); ***Frédérique Bredin***, ministre de la jeunesse et des sports (Seine-Maritime, 9e); ***Marie-Noëlle Lienemann***, ministre délégué au logement et au cadre de vie (Essonne, 7e); ***Jean-Michel Baylet***, ministre délégué au tourisme (Tarn-et-Garonne, 2e); ***André Billardon***, ministre délégué à l'énergie (Saône-et-Loire, 3e); ***André Laignel***, secrétaire d'Etat à l'aménagement du territoire (Indre, 2e); ***François Loncle***, secrétaire d'Etat au Plan (Eure, 4e); ***Jean-Noël Jeanneney***, secrétaire d'Etat à la communication (Haute-Saône, 3e); ***Jean-Pierre Sueur***, secrétaire d'Etat aux collectivités locales (Loiret, 1re); ***Kofi Yamgnane***, secrétaire d'Etat à l'intégration (Finistère, 6e).

■ ***Eliminé au premier tour :*** ***Michel Sapin***, ministre de l'économie et des finances (Hauts-de-Seine, 4e).

■ **Ne se présentaient pas :** ***Jean-Louis Bianco***, ministre de l'équipement, du logement et des transports; ***Martine Aubry***, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle; ***René Teulade***, ministre des affaires sociales et de l'intégration; ***Bernard Kouchner***, ministre de la santé et de l'action humanitaire; ***Hubert Curien***, ministre de la recherche et de l'espace; ***Elisabeth Guigou***, ministre délégué aux affaires européennes; ***Georges Kiejman***, ministre délégué aux affaires étrangères; ***Marcel Debarge***, ministre délégué à la coopération et au développement; ***Bruno Durieux***, ministre délégué au commerce extérieur; ***Emile Biasini***, secrétaire d'Etat aux grands travaux; ***Catherine Tasca***, secrétaire d'Etat à la francophonie et aux relations culturelles extérieures; ***Michel Gillibert***, secrétaire d'Etat aux handicapés.

LE SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les présidents de conseils régionaux...

Elus au premier tour

Auvergne : Valéry Giscard d'Estaing, UDF-PR (Puy-de-Dôme, 3e); **Languedoc-Roussillon** : Jacques Blanc, UDF-PR, d. s. (Lozère, 2e); **Lorraine** : Gérard Longuet, UDF-PR, d. s. (Meuse, 1re); **Rhône-Alpes** : Charles Millon, UDF-PR, d. s . (Ain, 3e); **Guadeloupe** : Lucette Michaux-Chevry, RPR, d. s. (4e); **Polynésie française** : Gaston Flosse, RPR, prés. du gouvernement territorial (2e).

Elus au second tour

Bourgogne : Jean-Pierre Soisson, MDR (Yonne, 1re); **Centre** : Maurice Dousset, UDF-PR (Eure-et-Loir, 4e); **Corse** : Jean-Paul de Rocca Serra, RPR, prés. ass. territ. (Corse-du-Sud, 2e); **Ile-de-France** : *Michel Giraud*, RPR (Val-de-Marne, 5e); **Basse-Normandie** : René Garrec, UDF-PR (Calvados, 6e); **Haute-Normandie** : Antoine Rufenacht, RPR (Seine-Maritime, 7e); **Pays de la Loire** : Olivier Guichard, RPR (Loire-Atlantique, 7e); **Picardie** : Charles Baur, UDF-PSD (Aisne, 2e).

Battus au second tour

Corse : Jean Biaggioni, UDF-PR, prés. exéc. territ. (Haute-Corse, 1re); **Limousin** : Robert Savy, PS (Haute-Vienne, 1re); **la Réunion** : Camille Sudre, div. g. (5e).

... et de conseils généraux

Elus au premier tour

Finistère : Charles Miossec, RPR (Finistère, 5e); **Ille-et-Vilaine** : Pierre Méhaignerie, UDF-CDS (Ille-et-Vilaine, 5e); **Haute-Loire** : Jacques Barrot, UDF-CDS (Haute-Loire, 1re); **Oise** : Jean-François Mancel, RPR (Oise, 2e); **Haute-Saône** : Christian Bergelin, RPR (Haute-Saône, 1re); **Saône-et-Loire** : René Beaumont, UDF-PR (Saône-et-Loire, 6e); **Sarthe** : François Fillon, RPR (Sarthe, 4e); **Savoie** : Michel Barnier, RPR (Savoie, 2e); **Vendée** : Philippe de Villiers, UDF-PR (Vendée, 4e); **Nouvelle-Calédonie** : Jacques Lafleur, prés. de la province Sud, RPR (Nouvelle-Calédonie, 1re).

Elus au second tour

Alpes-de-Haute-Provence : Pierre Rinaldi, RPR (Alpes-de-Haute-Provence, 4e); **Charente** : Pierre-Rémy Houssin, RPR (Charente, 2e); **Cher** : Jean-François Deniau, UDF-PR (Cher, 1re); **Corse-du-Sud** : José Rossi, UDF-PR (Corse-du-Sud, 1re); **Côtes-d'Armor** : Charles Josselin, PS (Côtes-d'Armor, 2e); **Gard** : Gilbert Baumet, MDR (Gard, 3e); **Gers** : Yves Rispat, RPR (Gers, 1re); **Hérault** : Gérard Saumade, PS diss. (Hérault, 4e); **Isère** : Alain Carignon, RPR (Isère, 1re); **Landes** : Henri Emmanuelli, PS (Landes, 3e); **Morbihan** : Raymond Marcellin, UDF-PR (Morbihan, 1re); **Pyrénées-Atlantiques** : François Bayrou, UDF-CDS (Pyrénées-Atlantiques, 2e); **Haut-Rhin** : Jean-Jacques Weber, UDF-CDS (Haut-Rhin, 6e); **Yvelines** : Paul-Louis Tenaillon, UDF-CDS (Yvelines, 3e); **Essonne** : Xavier Dugoin, RPR (Essonne, 2e).

Battus au second tour

Nièvre : Bernard Bardin, PS (Nièvre, 3e); **Tarn-et-Garonne** : Jean-Michel Baylet, MRG (Tarn-et-Garonne, 2e); **Haute-Vienne** : Jean-Claude Peyronnet, PS (Haute-Vienne, 2e); **Guadeloupe** : Dominique Larifla, PS (Guadeloupe, 3e); **Martinique** : Claude Lise, PPM (Martinique, 2e).

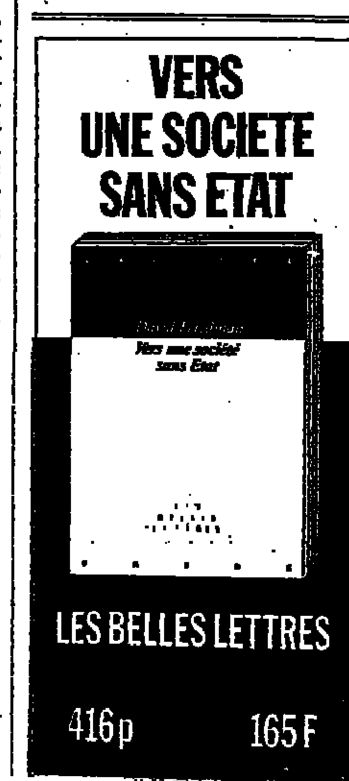
Les maires élus...

Au premier tour

Ain : 3e, Charles Millon, UDF-PR, d.s., m. de Belley; **Corrèze** : 3e, Jacques Chirac, RPR, d.s., m. de Paris; **Côte-d'Or** : 1re, Robert Poujade, RPR, d.s., m. de Dijon; **Finistère** : 5e, Charles Miossec, RPR, d.s., m. de Landivisiau; 7e, Ambroise Guellec, UDF-CDS, d.s., m. de Pouldreuzic; **Haute-Garonne** : 1re, Dominique Baudis, UDF-CDS, d.s., m. de Toulouse; **Ille-et-Vilaine** : 5e, Pierre Méhaignerie, UDF-CDS, d.s., m. de Vitré; **Haute-Loire** : 1re, Jacques Barrot, UDF-CDS, d.s., m. d'Yssingeaux; **Loire-Atlantique** : 5e, Edouard Landrain, UDF-CDS, d.s., m. d'Ancenis; 10e, Serge Poignant, RPR, m. de Basse-Goulaine; **Lozère** : 2e, Jacques Blanc, UDF-PR, d.s., m. de La Canourgue; **Maine-et-Loire** : 3e, Edmond *Alphandéry*, *UDF-CDS*, d.s., m. de Longué-Jumelles; 7e, Marc Laffineur, UDF, d.s., m . d'Avrillé; **Manche** : 2e, René André, RPR, d.s., m. d'Avranches; **Marne** : 1re, Jean Falala, RPR, d.s., m. de Reims; **Morbihan** : 2e, Aimé Kerguéris, UDF-PR, d.s., m. de Plouhinec; **Nord** : 9e, Serge Charles, RPR, d.s., m. de Marcq-en-Barœul; **Hautes-Pyrénées** : 2e, Philippe Douste-Blazy, UDF-CDS, m. de Lourdes; **Bas-Rhin** : 7e, Adrien Zeller, UDF-CDS, d.s., m. de Saverne; 9e, Bernard Schreiner, RPR, d.s., m. de Brumath; **Haut-Rhin** : 3e, Jean-Luc Reitzer, RPR, d.s., m. d'Altkirch; **Saône-et-Loire** : 2e, Jean-Marc Nesme, UDF-PR, d.s., m. de Paray-le-Monial; 5e, Dominique Perben, RPR, d.s., m. de Chalon-sur-Saône; **Sarthe** : 4e, François Fillon, RPR, d.s., m. de Sablé-sur-Sarthe; **Paris** : 2e, Jean Tiberi, RPR, d.s., m. du 5e arr.; 4e, Gabriel Kaspereit, RPR, d.s., m. du 9e arr.; 13e, René Galy-Dejean, RPR, d.s., m. du 15e arr.; **Yvelines** : 4e, Pierre Lequillier, UDF-PR, d.s., m. de Louveciennes; 6e, Michel Péricard, RPR, d.s., m. de Saint-Germain-en-Laye; **Vosges** : 1re, Philippe Séguin, RPR, d.s., m. d'Epinal; **Hauts-de-Seine** : 6e, Nicolas Sarkozy, RPR, d.s., m. de Neuilly-sur-Seine; 7e, Jacques Baumel, RPR, d.s., m. de Rueil-Malmaison; **Guadeloupe** : 4e, Lucette Michaux-Chevry, RPR, d.s., m. de Gourbeyre; **Guyane** : 2e, Léon Bertrand, RPR, d.s., m. de Saint-Laurent-du-Maroni; **la Réunion** : 3e, André Thien Ah Koon, UPF, d.s., m. du Tampon; **Polynésie française** : 2e, Gaston Flosse, RPR, m. de Pirae.

Au second tour

Ain : 2e, Lucien Guichon, RPR, d.s., m. d'Oyonnax; **Aisne** : 1re, Jean-Claude Lamant, RPR, m. de Laon; **Allier** : 4e, Claude Malhuret, UDF-PR, m. de Vichy; **Alpes-de-Haute-Provence** : 1re, Pierre Rinaldi, RPR, m. de Digne; **Alpes-Maritimes** : 6e, Suzanne Sauvaigo, RPR, d.s., m. de Cagnes-sur-Mer; 7e, Pierre Merli, UDF-rad., d.s., m. d'Antibes; 8e, Louise Moreau, UDF, d.s., m. de Mandelieu-La Napoule; 9e, Pierre Bachelet, RPR, d.s., m. du Cannet; **Ardèche** : 1re, Amédée Imbert, UDF-PR, m. de Privas; **Ardennes** : 1re, Michel Vuibert, UDF-CDS, m. de Rethel; 3e, Claude Vissac, div. d., app. RPR, m. de Sedan; **Aube** : 2e, Robert Galley, RPR, d.s., m. de Troyes; **Bouches-du-Rhône** : 9e, Jean Tardito, PC, d.s., m. d'Aubagne; 12e, Henri d'Attilio, PS, d.s., m. de Châteauneuf-lès-Martigues; 16e, Thérèse Aillaud, UPF, m. de Tarascon; **Cantal** : 1re, Yves Coussain, UDF, d.s., m. d'Arpajon-sur-Cère; **Charente** : 1re, Georges Chavanes, UDF-CDS, d.s., m. d'Angoulême; 4e, Jean-Claude Beauchaud, PS, m. de Gond-Pontouvre; **Corse-du-Sud** : 2e, Jean-Paul de Rocca-Serra, RPR, d.s., m. de Porto-Vecchio; **Haute-Corse** : 1re, Emile Zuccarelli, MRG, m. de Bastia; 2e, Pierre Pasquini, RPR, d.s., m. de L'Ile-Rousse; **Côtes-d'Armor** : 5e, Yvon Bonnot, UDF-CDS, m. de Perros-Guirec; **Dordogne** : 4e, Jean-Jacques de Peretti, RPR, m. de Sarlat; **Drôme** : 2e, Thierry Cornillet, UDF-rad., m . de Montélimar; **Eure** : 5e, Jean-Claude Asphe, RPR, m. de Vernon; **Finistère** : 4e, Arnaud Cazin d'Honninctun, UDF-CDS, m. de Morlaix; **Gard** : 1re, Jean Bousquet, UDF, d.s., m. de Nîmes; 2e, Jean-Marie André, UDF, m. de Beaucaire; **Gironde** : 1re, Jean Valleix, RPR, d.s., m. du Bouscat; 2e, Jacques Chaban-Delmas, RPR, d.s., m. de Bordeaux; 3e, Gérard Castagnéra, RPR, m. de Talence; 7e, Pierre Ducout, PS, d.s., m. de Cestas; 8e, Robert Cazalet, UDF-PR, d.s., m. de Lège-Cap-Ferret; **Hérault** : 3e, René Couveinhes, RPR, m. de La Grande-Motte; 5e, Marcel Roques, UDF-CDS, m. de Lamalou-les-Bains; **Ille-et-Vilaine** : 7e, René Couanau, UDF-CDS, d.s., m. de Saint-Malo; **Indre** : 1re, Michel Blondeau, UDF-CDS, m. de Déols; **Indre-et-Loire** : 1re, Jean Royer, UPF, d.s., m. de Tours; 2e, Bernard Debré, RPR, d.s., m. d'Amboise; 5e, Philippe Briand, RPR, m. de Saint-Cyr-sur-Loire; **Isère** : 1re, Alain Carignon, RPR, m. de Grenoble; 2e, Gilbert Biessy, PC, m. d'Echirolles; 9e, Michel Hannoun, RPR, m. de Voreppe; **Jura** : 1re, Jacques Pélissard, RPR, m. de Lons-le-Saunier; 2e, Jean Charroppin, RPR, d.s., m . de Champagnole; 3e, Gilbert Barbier, UDF, m. de Dole; **Loir-et-Cher** : 1re, Jack Lang, PS, m. de Blois; 2e, Patrice Martin-Lalande, RPR, m. de Lamotte-Beuvron; **Loire-Atlantique** : 3e, Jean-Marc Ayrault, PS, d.s., m. de Nantes; 4e, Jacques Floch, PS, d.s., m. de Rezé; 7e, Olivier Guichard, RPR, d.s., m. de La Baule; **Loiret** : 2e, Eric Doligé, RPR, d.s., m. de Meung-sur-Loire; **Lot** : 1re, Bernard Charles, MRG, d.s., m. de Cahors; 2e, Martin Malvy, PS, m. de Figeac; **Lot-et-Garonne** : 1re, Paul Chollet, UDF, d.s., m. d'Agen; **Lozère** : 1re, Jean-Jacques Delmas, UDF-rad. diss., m. de Mende; **Maine-et-Loire** : 4e, Jean Bégault, UDF, d.s., m. de Doué-la-Fontaine; 5e, Maurice Ligot, UDF, d.s., m. de Cholet; **Haute-Marne** : 1re, Charles Fèvre, UDF-PR, d.s., m. d'Arc-en-Barois; **Meurthe-et-Moselle** : 1re, André Rossinot, UDF-rad., d.s., m. de Nancy; 2e, Gérard Léonard, RPR, d.s., m . de Saint-Max; 7e, Jean-Paul Durieux, PS, d.s., m. de Longwy; **Morbihan** : 5e, Michel Godard, UDF-P R, m. de Ploemeur; **Moselle** : 10e, Alphonse Bourgasser, UPF, m. de Hayange; **Nièvre** : 1re, Pierre Bérégovoy, PS, m. de Nevers; 2e, Didier Béguin, UDF-PR, m. de Cosne-Cours-sur-Loire; **Nord** : 3e, Claude Dhinnin, RPR, d.s., m. de La Madeleine; 4e, Marc-Philippe Daubresse, UDF-CDS, d.s., m. de Lambersart; 5e, Bernard Davoine, PS, m. de Wavrin; 8e, Gérard Vignoble, UDF-CDS, d.s., m. de Wasquehal; 17e, Jacques Vernier, RPR, m. de Douai; 19e, René Carpentier, PC, d.s., m. de Trith-Saint-Léger; 21e, Jean-Louis Borloo, div. d., m. de Valenciennes; **Oise** : 4e, Arthur Dehaine, RPR, d.s., m. de Senlis; **Orne** : 2e, Jean-Claude Lenoir, UDF diss., m. de Mortagne-au-Perche; **Pas-de-Calais** : 2e, Charles Gheerbrant, UPF, m. de Saint-Nicolas-lès-Arras; 4e, Léonce Deprez, UDF-PSD, d.s., m. du Touquet; 5e, Jean-Pierre Pont, UDF-CDS, m. d'Hardelot; 6e, Dominique Dupilet, PS, d.s., m. de Wimereux; 8e, Jean-Jacques Delvaux, RPR, m. de Saint-Omer; 9e : Jacques Mellick, PS, m. de Béthune; 10e, Serge Janquin, PS, m. de Bruay-la-Buissière; 12e, Jean-Pierre Kucheida, PS, d.s., m. de Liévin; 14e, Jean Urbaniak, div. d., m. de Noyelles-Godault; **Puy-de-Dôme** : 4e, Pierre Pascallon, RPR, m . d'Issoire; **Pyrénées-Atlantiques** : 3e, André Labarrère, PS, d.s., m. de Pau; **Pyrénées-Orientales** : 2e, André Bascou, RPR, m. de Rivesaltes; 4e, Henri Sicre, PS, d.s., m. de Ceret; **Bas-Rhin** : 3e, Alfred Muller, MDR, m. de Schiltigheim; 4e, André Durr, RPR, d.s., m. d'Illkirch-Graffenstaden; **Haut-Rhin** : 4e, Jean Ueberschlag, RPR, d.s., m. de Saint-Louis; **Rhône** : 2e, Michel Noir, div. d., d.s., m. de Lyon; 5e, Jean Rigaud, UDF, d.s., m. d'Ecully; 7e, Jean-Pierre Calvel, UDF-rad., m. de Sathonay-Village; 10e, Jean Besson, RPR, d.s., m. de Tarare; 12e, Michel Terrot, RPR, d.s., m. d'Oullins; 14e, André Gérin, PC, m. de Vénissieux; **Haute-Saône** : 2e, Jean-Pierre Michel, PS, d.s., m. d'Héricourt; **Savoie** : 1re, Gratien Ferrari, UDF-PR, m. d'Aix-les-Bains; **Haute-Savoie** : 1re, Bernard Accoyer, RPR, m. d'Annecy-le-Vieux; 2e, Bernard Bosson, UDF-CDS, d.s., m. d'Annecy; 3e, Michel Meylan, UDF-PR, d.s., m. de Bonneville; **Paris** : 7e, Alain Devaquet, RPR, d.s., m. du 11e arr; 10e, Jacques Toubon, RPR, d.s., m. du 13e arr; 20e, Jacques Féron, UPF, sout. CNI, m. du 19e arr; 21e, Didier Bariani, UDF-rad., m. du 20e arr; **Seine-Maritime** : 2e, Pierre Albertini, UDF, m. de Mont-Saint-Aignan; 3e, Michel Grandpierre, PC, m. de Saint-Etienne-du-Rouvray; **Seine-et-Marne** : 1re, Jean-Claude Mignon, RPR, d.s., m. de Dammarie-lès-Lys; 4e, Alain Peyrefitte, RPR, d.s., m. de Provins; 5e, Guy Drut, RPR, d.s., m. de Coulommiers; 7e, Charles Cova, RPR, m. de Chelles; 8e, Gérard Jeffray, UDF-PR, m. de Torcy; **Yvelines** : 5e, Jacques Myard, RPR, m. de Maisons-Laffitte; 7e, Pierre Cardo, UDF-PR, m. de Chanteloup-les-Vignes; 12e, Jacques Masdeu-Arus, RPR, d.s., m. de Poissy; **Somme** : 2e, Gilles de Robien, UDF-PR, d.s., m. d'Amiens; **Tarn** : 3e, Jacques Limouzy, RPR, d.s., m. de Castres; **Var** : 5e, François Léotard, UDF-PR, m. de Fréjus; 7e, Arthur Paecht, UDF-PR, d.s., m. de Bandol; **Vaucluse** : 4e, Thierry Mariani, RPR, m. de Valréas; **Vendée** : 3e, Louis Guédon, UPF, m. des Sables-d'Olonne; **Haute-Vienne** : 4e, Alain Rodet, PS, d.s., m. de Limoges; **Yonne** : 1re, Jean-Pierre Soisson, MDR, m. d'Auxerre; 3e, Philippe Auberger, RPR, d.s., m. de Joigny; **Territoire de Belfort** : 2e, Jean-Pierre Chevènement, PS, d.s., m. de Belfort; **Essonne** : 1re, Jacques Guyard, PS, m. d'Evry; 2e, Xavier Dugoin, RPR, d.s., m. de Mennecy; 3e, Jean de Boishue, RPR, m. de Brétigny-sur-Orge; 7e, Jean Marsaudon, RPR, m. de Savigny-sur-Orge; 8e, Michel Berson, PS, d.s., m. de Crosne; **Hauts-de-Seine** : 1re, Jacques Brunhes, PC, d.s., m. de Gennevilliers; 4e, Christian Dupuy, RPR, m. de Suresnes; 5e, Patrick Balkany, RPR, d.s., m. de Levallois-Perret; 10e, André Santini, UDF-PSD, d.s., m. d'Issy-les-Moulineaux; 11e, Janine Jambu, PC, m. de Bagneux; 12e, Jean-Pierre Foucher, UDF-CDS, d.s., m. de Clamart; 13e, Patrick Devedjian, RPR, d.s., m. d'Antony; **Seine-Saint-Denis** : 2e, Patrick Braouzec, PC, m. de Saint-Denis; 4e, Louis Pierna, PC, d.s., m. de Stains; 7e, Jean-Pierre Brard, PC, d.s., m. de Montreuil; 10e, Jean-Claude Abrioux, RPR, m. d'Aulnay-sous-Bois; 11e, François Asensi, PC, d.s., m. de Tremblay-en-France; 13e, Christian Demuynck, RPR, m. de Neuilly-Plaisance; **Val-de-Marne** : 1re, Jean-Louis Beaumont, UPF, m. de Saint-Maur-des-Fossés; 2e, Laurent Cathala, PS, m. de Créteil; 3e, ~~Roger-Gérard Schwartzenberg~~, MRG, d.s., m. de Villeneuve-Saint-Georges; 4e, Jean-Jacques Jegou, UDF-CDS, d.s., m. du Plessis-Trévise; 6e, Robert-André Vivien, RPR, d.s., m. de Saint-Mandé; 7e, Roland Nungesser, RPR, d.s., m. de Nogent-sur-Marne; 8e, Alain Griotteray, UDF-PR, d.s., m. de Charenton-le-Pont; 9e, Paul Mercieca, PC, m. de Vitry-sur-Seine; 12e, Richard Dell'Agnola, RPR, m. de Thiais; **Val-d'Oise** : 2e, Christian Gourmelen, UDF-PR, m. d'Osny; 4e, Francis Delattre, UDF-PR, d.s., m. de Franconville; 6e, Jean-Pierre Delalande, RPR, d.s., m. de Deuil-la-Barre; 7e, Raymond Lamontagne, RPR, m. de Sarcelles; **Guadeloupe** : 1re, Frédéric Jalton, PS, d.s., m. des Abymes; 2e, Ernest Moutoussamy, PPDG, d.s., m. de Saint-François; 3e, Edouard Chammougon, div. d., m. de Baie-Mahault; **Martinique** : 1re, Anicet Turinay, UPF, m. de Gros-Morne; 2e, Pierre Petit, RPR, m. de Morne-Rouge; 4e, André Lesueur, RPR, m. de Rivière-Salée; **la Réunion** : 1re, Gilbert Annette, PS, m. de Saint-Denis; 5e, Jean-Paul Virapoullé, UDF-CDS, d.s., m. de Saint-André; **Polynésie française** : 1re, Jean Juventin, RPR, m. de Papeete.



... et les battus

Au premier tour

Aube : 3e, Michel Cartelet, PS, d. s., m. de Romilly-sur-Seine; **Corrèze** : 2e, Jean Charbonnel, maj. p., d. s., m. de Brive; **Hérault** : 4e, Georges Frêche, PS, d. s., m . de Montpellier; 6e, Alain Barrau, PS, d. s., m. de Béziers; **Haute-Marne** : 2e, Guy Chanfrault, PS, d. s., m. de Saint-Dizier; **Nord** : 23e, Umberto Battist, PS, d. s., m. de Jeumont; **Oise** : 3e, Jean Anciant, PS, d. s., m. de Creil; **Rhône** : 11e, Gabriel Montcharmont, PS, d. s., m. de Condrieu; **Vaucluse** : 1re, Guy Ravier, PS, d. s., m. d'Avignon; **Seine-Saint-Denis** : 1re, Gilbert Bonnemaison, PS, d. s., m. d'Epinay-sur-Seine; **Val-d'Oise** : 3e, Jean-Pierre Bequet, PS, d. s., m . d'Auvers-sur-Oise; 9e, Michel Coffineau, PS, d. s., m. de Bouffémont; **Polynésie française** : 2e, Emile Vernaudon, maj. p., m. de Mahina.

Au second tour

Aisne : 2e, Daniel Lemeur, PC, d. s., m. de Saint-Quentin; 4e, Bernard Lefranc, PS, d. s., m. de Soissons; 5e, Dominique Jourdain, PS, m. de Château-Thierry; **Allier** : 2e, Pierre Goldberg, PC, d. s., m. de Montluçon; **Alpes-Maritimes** : 4e, Jean-Claude Guibal, UDF-CDS diss., m. de Menton; 8e, Michel Mouillot, UDF-PR diss., m. de Cannes; **Ardèche** : 1re, Robert Chapuis, PS, m. du Teil; 3e, Jean-Marie Alaize, PS, d. s., m. de Vals-les-Bains; **Ardennes** : 1re, Roger Mas, PS, d. s., m. de Charleville-Mézières; 2e, Gérard Istace, PS, d. s., m. de Revin; **Bouches-du-Rhône** : 9e, Jean-Pierre Lafond, UDF-PR, m. de La Ciotat; 13e, Paul Lombard, PC, d. s., m. de Martigues; **Calvados** : 3e, Yvette Roudy, PS, d. s., m. de Lisieux; **Cantal** : 1re, René Souchon, PS, m. d'Aurillac; **Charente** : 1re, Bernard Desbordes, PS, m. de La Couronne; **Charente-Maritime** : 1re, Michel Crépeau, MRG, d. s., m. de La Rochelle; **Cher** : 2e, Jacques Rimbault, PC, d. s., m. de Bourges; **Côte-d'Or** : 3e, Roland Carraz, PS, d. s., m. de Chenôve; **Côtes-d'Armor** : 2e, René Benoît, UDF-PR, m. de Dinan; 3e, Didier Chouat, PS, d. s., m. de Loudéac; **Creuse** : 1re, André Lejeune, PS, d. s., m. de Guéret; **Dordogne** : 3e, René Dutin, PC, m. de Saint-Estèphe; **Doubs** : 1re, Robert Schwint, PS, d. s., m. de Besançon; **Drôme** : 4e, Henri Bertholet, PS, m. de Romans-sur-Isère; **Eure-et-Loir** : 1re, Georges Lemoine, PS, d. s., m. de Chartres; **Finistère** : 1re, Bernard Poignant, PS, d. s., m . de Quimper; **Gard** : 5e, Alain Journet, PS, d. s., m. du Vigan; **Haute-Garonne** : 6e, Hélène Mignon, PS, d. s., m. de Muret; **Gironde** : 3e, Claude Barande, PS, d. s., m. de Villenave-d'Ornon; 5e, Pierre Brana, PS, d. s., m. d'Eysines; 6e, Michel Sainte-Marie, PS, d. s., m. de Mérignac; 9e, Bernard Castagnet, PS, m. de La Réole; 10e, Gilbert Mitterrand, PS, d. s., m. de Libourne; 11e, Bernard Madrelle, PS, d. s., m. de Blaye; **Hérault** : 3e, Jean Vallès, PS, m. de Lunel-Viel; 7e, Yves Marchand, UDF-CDS, m. de Sète; **Ille-et-Vilaine** : 2e, Edmond Hervé, PS, d. s., m. de Rennes; **Indre** : 1re, Jean-Yves Gateaud, PS, d. s., m. de Châteauroux; 2e, André Laignel, PS, m. d'Issoudun; 3e, Jean-Paul Chanteguet, PS, d. s., m. du Blanc; **Indre-et-Loire** : 2e, Jean-Jacques Filleul, PS, m. de Montlouis; **Isère** : 4e, Jean-Guy Cupillard, RPR, m. de l'Alpe-d'Huez; 8e, Louis Mermaz, PS, m. de Vienne; *Loir-et-Cher* : 2e, Jeanny Lorgeoux, PS, d. s., m. de Romorantin-Lanthenay; 3e, Daniel Chanet, PS, m. de Vendôme; **Loire** : 5e, Jean Auroux, PS, d. s., m. de Roanne; **Loire-Atlantique** : 7e, René Leroux, PS, m. de La Turballe; 9e, Jean-Raymond Audion, RPR, m. de Bourgneuf-en-Retz; **Loiret** : 1re, Jean-Pierre Sueur, PS, m. d'Orléans; 3e, Jean-Pierre Lapaire, PS, d. s., m. de Saint-Jean-de-Braye; 4e, Max Nublat, PC, m. de Montargis; **Lot** : 2e, Alain Chastagnol, RPR, m. de Souillac; **Lot-et-Garonne** : 2e, Gérard Gouzes, PS d. s., m. de Marmande; **Marne** : 4e, Jean Reyssier, PC, m. de Vitry-le-François; 6e, Bernard Stasi, UDF-CDS, d. s., m . d'Epernay; **Haute-Marne** : 1re, Guy Baillet, PS, m. de Langres; **Meurthe-et-Moselle** : 4e, Daniel Reiner, PS, d. s., m. de Blainville-sur-l'Eau; **Meuse** : 2e, Jean-Louis Dumont, PS, d. s., m. de Verdun; **Morbihan** : 5e, Jean-Yves Le Drian, PS, m. de Lorient; **Moselle** : 4e, Alain Marty, RPR, m. de Sarrebourg; 6e, Jean-Eric Bousch, RPR, m. de Forbach; 8e, Michel Liebgott, PS, m. de Fameck; 10e, René Drouin, PS, d. s., m. de Moyeuvre-Grande; **Nièvre** : 3e, Bernard Bardin, PS, d. s., m. de Clamecy; **Nord** : 10e, Jean-Pierre Balduyck, PS, d. s., m. de Tourcoing; 11e, Yves Durand, PS, d. s., m. de Lomme; 12e, Michel Delebarre, PS, m. de Dunkerque; 13e, André Delattre, PS, d. s., m. de Coudekerque-Branche; 15e, Jean Delobel, PS, m. de Bailleul; 18e, Jacques Warin, PS, m. de Caudry; 23e, Jean Jarosz, PC, m. de Feignies; **Orne** : 3e, François Doubin, MRG, m . d'Argentan; **Pas-de-Calais** : 8e, Michel Lefait, PS, m. d'Arques; 14e, Albert Facon, PS, d. s., m. de Courrières; **Puy-de-Dôme** : 5e, Maurice Adevah-Pœuf, PS, d. s., m. de Thiers; **Pyrénées-Atlantiques** : 3e, Lucien Basse-Cathalinat, UPF-CNI, m . de Salies-de-Béarn; 6e, Raphaël Lassallette, PS, m. d'Hendaye; **Bas-Rhin** : 5e, Gilbert Estève, PS, m. de Sélestat; 8e, Pierre Bertrand, RPR, m. de Wissembourg; **Haut-Rhin** : 5e, Jean-Marie Bockel, PS, d. s., m. de Mulhouse; 7e, Jean-Pierre Baeumler, PS, d. s., m. de Thann; **Rhône** : 7e, Jean-Jack Queyranne, PS, d. s., m. de Bron; 12e, René Lambert, PS, m. de Francheville; **Saône-et-Loire** : 4e, Michel Thomas, RPR, m. de Montceau-les-Mines; **Sarthe** : 3e, Guy-Michel Chauveau, PS, d. s., m. de La Flèche; **Seine-Maritime** : 6e, Paul Dhaille, PS, d. s., m. de Lillebonne; 9e, Frédérique Bredin, PS, min, m. de Fécamp; 12e, Pierre Blot, RPR, m. de Forges-les-Eaux; **Seine-et-Marne** : 1re, Jean-Louis Mouton, PS, m. de Savigny-le-Temple; 9e, Jacques Heuclin, PS, d. s., m. de Pontault-Combault; **Yvelines** : 1re, Roland Nadaus, PS, m. de Guyancourt; 5e, Laurent Wetzel, UDF-CDS, m. de Sartrouville; 7e, Michel Rocard, PS, m. de Conflans-Sainte-Honorine; **Deux-Sèvres** : 1re, Bernard Bellec, PS, m. de Niort; 2e, Léopold Moreau, UDF-PR, m. de Saint-Maixent; **Somme** : 4e, Jacques Becq, PS, d. s., m. d'Abbeville; 6e, Jacques Fleury, PS, d. s., m. de Roye; **Tarn-et-Garonne** : 1re, Hubert Gouze, PS, d. s., m. de Montauban; **Vaucluse** : 2e, André Borel, PS, d. s., m. de Pertuis; **Vienne** : 1re, Jacques Santrot, PS, d. s., m. de Poitiers; **Vosges** : 2e, Christian Pierret, PS, d. s., m. de Saint-Dié; **Yonne** : 2e, Henri Nallet, PS, m. de Tonnerre; **Territoire de Belfort** : 1re, Raymond Forni, PS, d. s., m. de Delle; **Essonne** : 1re, Henry Marcille, RPR, m. de Bondoufle; 3e, Yves Tavernier, PS, d. s., m. de Dourdan; 5e, Paul Loridant, PS, m. des Ulis; 6e, Claude Germon, PS, d. s., m. de Massy; 7e, Marie-Noëlle Lienemann, PS, m. d'Athis-Mons; 8e, Alain Josse, RPR, m. de Montgeron; **Hauts-de-Seine** : 1re, Roger Prévot, UDF, m. de Villeneuve-la-Garenne; 4e, Jacqueline Fraysse-Cazalis, PC, m. de Nanterre; 5e, Gilles Catoire, PS, m. de Clichy; 13e, Jean-François Merle, PS, m. de Châtenay-Malabry; **Seine-Saint-Denis** : 1re, Josiane Andros, PC, m. de L'Ile-Saint-Denis; 4e, André Veyssière, RPR, m. de Dugny; 6e, Jean-Jack Salles, UDF-CDS, m. des Lilas; 13e, Jacques Mahéas, PS, d. s., m. de Neuilly-sur-Marne; **Val-de-Marne** : 5e, Jean-Louis Bargero, PC, m. de Champigny-sur-Marne; 6e, Louis Bayeurte, PC, m. de Fontenay-sous-Bois; 12e, Patrick Sève, PS, d. s., m. de L'Haÿ-les-Roses; **Val-d'Oise** : 2e, Alain Richard, PS, d. s., m. de Saint-Ouen-l'Aumône; 5e, Robert Montdargent, PC, d. s., m. d'Argenteuil; 7e, Marie-France Lecuir, PS, d. s., m. de Daumont; **Guadeloupe** : 3e, Dominique Larifla, PS, d. s., m . de Petit-Bourg; **Martinique** : 1re, Guy Lordinot, maj. p., d. s., m. de Sainte-Marie; 4e, Alfred Marie-Jeanne, ind., m. de Rivière-Pilote; **La Réunion** : 1re, Pierre Vergès, PCR, m. du Port; 4e, Elie Hoarau, PCR, d. s., m. de Saint-Pierre; **Polynésie française** : 1re, Oscar Temaru, indép., m. de Faa.

RUSSIE : manifestations à Moscou

« Président, nous sommes avec toi ! »

MOSCOU

de notre envoyé spécial

« Boris Nikolaïevitch, si vous êtes notre leader, vous devez nous dire que nous ne reculerons plus ! » Elle n'a pas hésité, Elena Bonner, à reprendre la parole, après Boris Eltsine, et à mettre celui-ci devant ses responsabilités. Quelques secondes plus tard, le président russe, qui s'apprêtait à quitter la tribune, se tourne vers la foule et lance : *« Le temps des compromis est fini ! »* Alors, les cinquante mille personnes groupées derrière les coupoles bigarrées de Saint-Basile laissent éclater leur joie et crient sur l'air des lampions : *« Président, nous sommes avec toi ! »*

Pour eux, il était temps : ce dimanche 28 mars, après avoir laissé si longtemps l'initiative des manifestations aux communistes et aux nationalistes, les démocrates ont montré qu'ils pouvaient encore descendre dans la rue. Mais, s'ils ont redonné à Boris Eltsine l'énergie que ce dernier semblait avoir perdue, ils ont aussi clairement montré au président russe qu'ils étaient las des tergiversations et qu'il faudrait désormais compter avec eux.

Brandissant des drapeaux russes et des portraits de Boris Eltsine, précédés de tracteurs portant des banderoles « la terre aux paysans » et d'un accordéoniste *qui mettait une touche de* gaieté dans cette foule grave, les manifestants se sont rendus en cortège de la place Maïakovski au Kremlin. En tête du cortège, et ce fut encore un symbole, ont pris place MM. Egor Gaïdar, l'ancien *premier ministre, sacrifié en* décembre par Boris Eltsine sur l'autel du Congrès des députés, et Andreï Netchaev, ministre des finances qui vient de subir le *même sort.*

« Nous allons gagner »

Un jeune brandit un épouvantail caricaturant Rouslan Khasboulatov, le président du Soviet suprême, un autre une effigie de « Saddam Gorbatchev ». *« Le fascisme ne passera pas ! », « Référendum ! » « Eltsine ! »*, scandent les manifestants. *« Pourquoi nous sommes là ? mais parce que nous voulons vivre normalement, dans un pays comme les autres »*, répond Micha, un collégien de quatorze ans, apparemment surpris par la question. Même évidence pour Marc Kitajgorodski, un électronicien à la retraite, sosie de Soljenitsyne : *« Il faut en finir avec le communisme, tout simplement. »*

Ils sont contents de se retrouver là, enfin, « ceux de la Maison Blanche », qui avaient soutenu Boris Eltsine lors du putsch manqué d'août 1991, mais aussi tous ceux qui avaient lutté contre le totalitarisme stalinien et les errances gorbatchéviennes, ces *« fatigués de la politique »*, comme ils s'appellent eux-mêmes. *L'oreille collée à leur transistor,* certains écoutent la retransmission des débats du Congrès honni.

Canalisée par un service d'ordre efficace mais aussi par un dispositif policier impressionnant, la foule s'arrête sur la place Saint-Basile pour écouter les orateurs, *juchés sur un camion.* Un prêtre donne le ton : *« Dieu est avec vous, nous allons gagner. » « Bonjour,* poursuit Elena Bonner, *je veux vous parler de moi et d'Andreï. »* Après avoir rappelé l'intervention de Sakharov devant le premier Congrès des députés – *« le pain au peuple, la terre aux paysans, les usines aux ouvriers »*, – elle attaque, toujours de la même voix posée : *« Hier, j'ai écouté Boris Eltsine, aujourd'hui, j'ai entendu ses propositions de compromis : je regrette ses paroles, même si je suis toujours pour lui. »* Il faut une Assemblée constituante et, ensuite, des élections législatives et présidentielle, demande Elena Bonner. L'ancien maire de Moscou, M. Iouri Popov – *« le cirque est parti, les clowns sont restés »*, – lui succède, avant de laisser la place à un chanteur de rock qui parvient, tant bien que mal, à « chauffer » la foule. Les plus jeunes dansent, les autres esquissent, timidement, quelques déhanchements en battant des mains.

« Nous prenons le chemin des pays civilisés »

Egor Gaïdar, très applaudi, n'a pas le temps de finir son discours, où, *lui aussi, se permettait* de critiquer Boris Eltsine, que ce dernier arrive sur l'estrade. Bien sanglé dans son manteau gris, la chevelure blanche parfaitement coiffée, ce n'est plus le même homme qui, la veille, mèches en bataille, *la figure bouffie,* prononçait un discours pâteux devant les députés. *« Moscou s'est réveillée ! »*, s'exclame Eltsine qui poursuit : *« Les temps sont difficiles pour les habitants de la Russie comme pour son président, mais nous avons rejeté le totalitarisme, nous avons rejeté le communisme et nous prenons le chemin des pays civilisés et démocratiques. »*

Prenant à partie le Congrès – *« A bas ! A bas ! »*, crie la foule – le chef de l'Etat conclut, en *saluant les manifestants d'un* poing qui se ferme d'abord – le poids des habitudes ! – pour se transformer ensuite en un V de la victoire : *« Ce n'est pas six cents députés qui vont décider du destin de la Russie. Je ne me soumettrai qu'au verdict du peuple. »* Fermez le ban. Pas tout à fait, car c'est à ce moment là qu'Elena Bonner reprend la parole : *« Boris Nikolaïevitch... »*. On lira ensuite beaucoup de messages de soutien, des mineurs du Kouzbass à la communauté juive pratiquante en passant par les Géorgiens de *Moscou ou le Syndicat des* contrôleurs aériens.

« Du courage et des tripes »

De l'autre côté du Kremlin, une dizaine de milliers de communistes et de nationalistes, qui *avaient commencé leurs meetings* près du parc Gorki, se retrouvent place du Manège. En grande tenue de cosaque du Don – mais, on trouve des cosaques des deux côtés !, – un des meneurs déclare à un journaliste de l'AFP : *« Si les forces de l'ordre ne dégagent pas les démocrates de la place Saint-Basile, nous nous en chargerons nous-mêmes. »*

Pure rodomontade quand on voit de quelle manière la police a bouclé le quartier : barrières *métalliques, camions placés pare-*chocs contre pare-chocs, escadrons de gardes à cheval. Les communistes appellent à la formation de milices populaires : *« Que les hommes qui ont encore du courage et des tripes se présentent ! »*, lance un orateur. Au-dessus des manifestants, dans la forêt des drapeaux ornés de la faucille et du marteau et des étendards *de la Russie tsariste,* on remarque un drapeau rouge avec la tête du Christ couronné d'épines. Les manifestants, qui condamnent *« l'économie de marché imposée par Washington et Tel-Aviv »*, exigent la démission de Boris Eltsine. De part et d'autre, on décide de rester là jusqu'à ce que le Congrès annonce s'il a décidé ou non de destituer Boris Eltsine et Rouslan Khasboulatov.

C'est non ! Boris Eltsine retourne alors devant les plus fidèles de ses partisans, qui sont encore plusieurs milliers devant Saint-Basile. Il exulte : *« Certains peuvent dire merci aux députés, moi, c'est vous que je remercie. » « Le coup d'Etat communiste n'a pas réussi, la démocratie a gagné, la jeune Russie a gagné »*, déclare le chef de l'Etat en levant les bras au ciel. *« Russie ! Russie ! »*, scande la foule. *« Russie ! Russie ! »*, leur répond le président avant de regagner le Kremlin. Les manifestants, eux, décident de rester là jusqu'au lendemain.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Sursis pour Boris Eltsine

Suite de la première page

Peut-être, mais restait la substance des propos de M. Eltsine. Que disait ce président qui, une semaine auparavant, avait *« pris sur lui le destin de la Russie »*, annoncé un régime d'administration présidentielle et privé le Congrès de ses pouvoirs ? Il *reconnaissait ses fautes,* disait qu'il avait certes enfreint la Constitution, mais qu'il n'était pas le seul, que *« Khasboulatov et Zorkine »* (les présidents du Parlement et de la Cour constitutionnelle) étaient eux aussi coupables. *Et, sept jours exactement* après avoir lancé son offensive contre ce congrès *« revanchiste »*, ce nid de *« partocrates »*, il plaidait la réconciliation générale : *« Nous nous sommes rassemblés ici pour trouver une entente. Allons-nous nous séparer dans le désaccord ? Les Russes ne le comprendraient pas (...). Il faut se calmer. Il faut que les gens se calment, alors qu'aujourd'hui ils ne s'occupent que de batailles politiques. »* Suivit une proposition, *tout aussi* extraordinaire : que le Congrès vote une résolution demandant *« au président, au président du Parlement, au président de la Cour constitutionnelle et au premier ministre »* de *« trouver dans un délai de sept jours une entente entre les différentes branches du pouvoir »*. Plus question de plébiscite, de référendum, mais une sorte « d'embrassons-nous Folleville », et tout ira bien.

« Il était ivre ! »

Tout le monde est interloqué. Rouslan Khasboulatov le premier. Une sorte d'effroi semble même passer sur le visage du président du Parlement, complètement *désorienté. Il donne la* parole à deux députés qui réclament le micro : *« J'éprouve un sentiment de honte profonde »*, s'exclame le premier, chef de file d'une fraction conservatrice. Suit une femme, qui se dit ancienne partisane de Boris Eltsine, et qui, *tremblante d'émotion,* s'écrie à son tour : *« Combien de temps allons-nous supporter cette honte »*...

La séance est levée dans la confusion générale, Boris Eltsine passe brièvement devant des journalistes, – déjà il s'est redonné un coup de peigne, et paraît ragaillardi. *Journalistes,* diplomates, se consultent. A-t-on bien vu ce qu'on a cru voir ? Ceux qui ont entendu le président à la radio confrontent leurs impressions avec ceux qui ont vu son visage, et les impressions diffèrent parfois. Mais dans les couloirs, les « démocrates » paraissent consternés, sous le choc. *« Il a montré sa faiblesse. Pourquoi a-t-il fait cela ? »* s'interroge l'ancien prisonnier politique Sergueï Kovalev. Dans le camp d'en face, on est brutal : *« il était ivre. »* Du coup, il est clair que ceux qui avaient abandonné le projet de destituer le président vont repartir à l'attaque.

Ils le feront dès le dimanche matin, et ce sera une véritable curée. Mais auparavant, une nouvelle surprise attend les députés *qui se sont retrouvés dans le* brouhaha de la longue salle du grand palais du Kremlin : le résultat des négociations qui se sont déroulées tout au long de la nuit. C'est un projet de résolution, présenté *conjointement* par MM. Eltsine et Khasboulatov, le gouvernement et *« plusieurs fractions parlementaires »*. Le président renonce à son projet de référendum. Des élections, *législatives* et *présidentielle,* auront lieu en novembre, les élus prenant fonction au printemps 1994. Mais en tout état de cause, les actuels députés du Congrès garderont leur traitement et leurs privilèges jusqu'au terme de leur mandat.

Ce dernier point irritera au plus haut point les élus considérant qu'on veut leur donner *« un pot-de-vin »*, les humilier devant *l'opinion. Mais c'est l'ensemble* de ce projet surprise que, l'un après l'autre, et à de très rares exceptions près, les représentants *des diverses fractions vont venir* dénoncer.

M. Khasboulatov pris au piège

Le Congrès se révolte contre cette nouvelle *« manipulation »*, cet accord réalisé, une fois de plus, dans son dos. Et la colère éclate, non seulement contre *Boris Eltsine, mais aussi contre* Rouslan Khasboulatov qui, déclare, glacial et menaçant, le communiste Serguei Babourine a prouvé qu'il était *« le meilleur rempart du président »* ... Au même moment, les partisans de Boris Eltsine commencent à défiler dans Moscou, brandissant au bout d'une perche l'effigie du *même Rouslan Khasboulatov,* qu'on brûlera plus tard...

Bien entendu, il y a de multiples allusions, transparentes ou explicites, à l'état inhabituel où semblait se trouver le président la veille. *Un député rappelle* divers épisodes plus ou moins *connus, un étrange discours* devant les étudiants d'une université américaine, jadis, une chute dans une rivière dans la *banlieue de Moscou,* attribuée à l'époque à l'action d'agents du KGB, d'autres incidents : tout cela sous le regard de Boris Eltsine lui-même, qui, impassible, comme un roc, a repris sa place, en haut à gauche de la tribune. *L'excitation monte, et un député* démocrate la porte à son comble en provoquant le Congrès, en lui proclamant son mépris et en appelant le président à aller retrouver le peuple qui l'attend tout près de là, derrière le mur *du Kremlin...*

M. Khasboulatov, mis en cause, ne *dirige plus les débats,* qui, du coup, dérapent. Le projet de résolution présenté conjointement *par le président* et le *président du Parlement,* est repoussé à une écrasante majorité : il ne se trouvera pas plus de 130 députés pour le soutenir, preuve que nombre de partisans de Boris Eltsine ont eux-mêmes voté contre un projet dont, curieusement, l'agence Tass n'a même jamais *diffusé* le texte. Peut-on imaginer qu'il se soit agi d'un piège, une ultime manœuvre pour convaincre l'opinion de l'absolue mauvaise volonté du Congrès ? Ce sera en tout cas le thème *des* journaux télévisés du soir : le président, une fois de plus, a tendu une main généreuse, et une fois de plus, les députés, acharnés à mener la Russie à sa perte, l'ont repoussée ...

Paradoxalement, la fureur du Congrès risque en effet de se retourner contre lui-même. Déjà, Boris Eltsine a retrouvé la foule, *et tout son punch. Il jure que,* désormais, le temps des compromis est passé. Une fois de plus... Ses amis se remontent le moral. Un député démocrate radical, M. Chabad, confie que, la veille, il avait bien cru que tout était perdu, que c'était la fin de Boris Eltsine, mais qu'aujourd'hui, de nouveau, tout va bien... Un ministre explique que le président, sans plus s'embarrasser des décisions du Congrès, va organiser son référendum-plébiscite comme il l'entend.

Reste, tout de même, une vague angoisse : les députés ont décidé de remettre à l'ordre du jour un vote sur la destitution du président, et d'y ajouter la révocation de M. Khasboulatov. *L'affaire se vote au secret, en* cabines, ce qui prend des heures. Ironie du sort, les deux hommes, ces fameux ennemis jurés de tous les clichés, se retrouvent sur le *même bulletin...* Le risque, pourtant, n'est pas tout à fait le même pour les deux. Pour destituer le président, il faut deux tiers des inscrits, c'est-à-dire à peu près trois quarts des participants. Pour chasser Rouslan Khasboulatov, *il suffit d'une majorité simple* des inscrits, et l'on commence à se dire que le président du Parlement va tomber, comme on l'avait prédit depuis longtemps, sous les coups conjugués des conservateurs (communistes et nationalistes) et des démocrates...

Déjà pourtant, on apprend *dans les couloirs que les principales* fractions communistes ont changé d'avis. Que tout bien considéré, elles vont voter pour M. Khasboulatov, pour éviter de décapiter le Parlement et du même coup de trop faciliter, dans *cette période décisive,* la tâche de Boris Eltsine. Quand les résultats du vote seront enfin proclamés, très tard dans la soirée (huit députés ont voté de leur lit d'hôpital), M. Khasboulatov sera donc gratifié d'un résultat infiniment « meilleur » que celui de Boris Eltsine : 339 députés seulement ont voté contre lui, alors que 617 ont tenté de congédier *« le premier président élu de l'histoire de la Russie »*.

Boris Eltsine peut célébrer *devant la foule « l'échec du coup d'Etat communiste »*, avant que les plus excités de ses partisans ne tabassent quelques députés au sortir du Kremlin. Et le lendemain matin, Rouslan Khasboulatov peut présider à nouveau aux travaux du Congrès, qui se repenche sur *« les mesures urgentes pour faire cesser la crise constitutionnelle »*. Tout est rentré dans l'ordre. Mais tout est fissuré.

JAN KRAUZE

ALLEMAGNE

Un attentat contre une prison est attribué à la Fraction armée rouge

Le parquet allemand a attribué *au groupe terroriste Fraction armée* rouge (RAF) un attentat qui a détruit, dans la nuit du vendredi 26 au samedi 27 mars, sans faire de blessés, la prison de Weiterstadt, dans l'ouest du pays. Trois hommes et une femme sont recherchés.

Les auteurs de l'attentat, armés de mitraillettes, ont maîtrisé les gardiens, qu'ils ont fait monter dans un minibus. Ils ont ensuite déposé des explosifs dans le bâtiment, qui était vide, puisque la *prison devait entrer en service le* 1er avril, puis se sont éloignés avec les gardiens. L'attentat a été revendiqué dans un tract laissé dans une voiture. La prison de Weiterstadt devait être l'établissement le plus moderne de Hesse.

En avril 1992, la RAF avait *annoncé son intention* de suspendre ses *« attaques contre les hauts responsables de l'économie et de l'Etat »*. – *(AFP.)*

□ **Un nouveau ministre de l'économie.** – Le chef du gouvernement russe, M. Viktor Tchernomyrdine, a nommé, dimanche 28 mars, M. Andreï Chapovaliants au poste *de ministre de l'économie,* où il remplace M. Andreï Netchaev, limogé vendredi par le président Eltsine. Ancien vice-ministre de l'économie, M. Chapovaliants a *travaillé longtemps pour le* Gosplan, l'ancien organe de planification soviétique. – *(Reuter.)*

□ **Reprise des combats en Abkhazie, tensions en Ingouchie.** – Les combats entre la garde nationale géorgienne et les indépendantistes abkhazes, dans l'ouest de la République, ont repris dimanche 28 mars, *selon la télévision russe.* Par ailleurs, la présidence russe a décidé dimanche de prolonger l'état d'urgence dans certaines zones de l'Ossétie du Nord et de l'Ingouchie en raison de l'aggravation des tensions inter-ethniques. – *(AFP.)*

□ **AZERBAÏDJAN : un journaliste enlevé.** – Le ministre azerbaïdjanais de l'intérieur, M. Iskender Gamidov, a personnellement enlevé samedi 27 mars à Bakou un journaliste et homme politique d'opposition, M. Zardouchte Alizade, après l'avoir frappé, selon l'agence de presse indépendante Touran. Aidé de cinq gardes du corps, le ministre a pénétré dans les locaux du Parti social-démocrate, a frappé M. Alizade, puis l'a entraîné dans la rue pour l'enfermer dans le coffre de sa Mercedes avant de démarrer pour une destination inconnue. – *(AFP.)*

EUROPE

ITALIE : soupçonné de collusion avec la Mafia

M. Giulio Andreotti fait l'objet d'une enquête judiciaire

Mis en cause par des « repentis » de la Mafia, M. Giulio Andreotti, sénateur à vie, ancien président du Conseil et pilier de la démocratie chrétienne depuis plus de quarante ans, a reçu, samedi 27 mars, un avis du tribunal de Palerme le plaçant sous enquête judiciaire. Il est soupçonné de collusion avec des *« associations de type mafieux »*. M. Andreotti se défend en faisant valoir que les gouvernements qu'il a dirigés avaient pris des mesures très sévères contre la Mafia.

ROME

de notre correspondante

Les Italiens se croyaient blasés, écœurés jusqu'à l'étourdissement par la spirale vertigineuse de révélations qui, en un peu plus d'un an, ont provoqué la chute de trois secrétaires de parti, le socialiste Bettino Craxi, le républicain Giorgio La Malfa et le libéral Renato Altissimo ; de six ministres, et d'un nombre désormais incalculable d'hommes politiques, voire d'industriels de renom, tous accusés de fraude, de corruption ou de concussion. Le pire restait encore à venir. Depuis samedi soir 27 mars, c'est chose faite : Giulio Andreotti, sénateur à vie après avoir été sept fois président du conseil et avoir occupé auparavant *tous les postes au sein* du gouvernement, de ministre des finances à celui de la défense ou des affaires étrangères, a reçu, lui aussi, ce fameux *avviso di garanzia*, ce simple avis d'ouverture d'enquête judiciaire à son propos, qui, par la force du scandale et de la répétition, s'est transformé ces derniers jours en un véritable arrêt de mort politique. A cela près qu'il ne s'agit pas cette fois de répondre d'une « banale » affaire de corruption, mais bien plutôt « d'association de type mafieux ».

Autant dire que l'Italie s'est réveillée, dimanche matin, totalement abasourdie : si l'enquête se poursuit – et la demande de levée d'immunité parlementaire est déjà parvenue au Sénat, – et surtout si elle confirme les soupçons des juges de Palerme qui ont signé le document, cela reviendrait à dire que l'homme le plus important de l'Italie d'après-guerre, le pilier de cette première république qu'il a lui-même contribué à fonder en entrant à vingt-sept ans comme député à la Constituante, et dont il faillit, au printemps dernier, devenir le président, avait assis son pouvoir, depuis presque cinquante ans, sur le crime organisé, et servait en quelque sorte de protecteur lointain, de « parrain politique » aux patrons de la Mafia.

« Belzébuth »

Abasourdie, mais pas autrement surprise. Car, paradoxalement, c'est plutôt le fait que l'intouchable parmi les intouchables, celui dont le surnom satyrique, hérité d'ailleurs d'une boutade de M. Craxi, était « Belzébuth », puisse être atteint, qui a frappé les esprits. Outre ce symbole par excellence de l'« ancien régime », comme le dit la terminologie actuelle italienne, c'est aussi un tabou qui s'effondre : désormais plus personne, même pas M. Andreotti, n'est au-dessus des lois. Pour le reste, il y a longtemps que l'imagination avait précédé la réalité, au point même d'en plaisanter : pas un mystère, pas un secret auquel le nom d'Andreotti ne soit associé, les caricaturistes le croquant volontiers de dos, façon vampire, avec sa silhouette sombre voutée et ses oreilles étrangement décollées. Dans un pays où, plus qu'ailleurs, semble-t-il, le pouvoir politique a des soubassements qu'il vaut mieux ne pas aller voir de trop près, M. Andreotti, à soixante-quatorze ans, avait en un demi-siècle de pouvoir, accumulé, il est vrai, bien des zones d'ombre. Que ce soit lors de la tragédie terroriste de Piazza Fontana en 1969, puis, plus tard, l'enlèvement et l'assassinat d'Aldo Moro par les Brigades rouges, ou encore la découverte de la loge P2, il y a dix ans ; l'envoi du général Dalla Chiesa en Sicile, où il fut assassiné par la Mafia, ou le scandale de l'ENI-Petromin, encore des pots-de-vin, payés pensait-on, pour obtenir un contrat avec l'Arabie saoudite, presque à chaque fois il s'est trouvé quelqu'un pour s'interroger sur l'attitude du leader démocrate-chrétien. Plus d'une vingtaine de tentatives d'enquête ont *ainsi abouti*, « archivées définitivement » dans les catacombes du pouvoir. A chaque fois, sans se départir de son calme et de son humour incisif, Giulio Andreotti avait repoussé les attaques.

Et que dire de ses amitiés ou de ses alliés contestables : du « financier de Dieu », Michele Sindona, empoisonné en prison, à Vito Ciancimino, *ex-maire de Palerme*, aux connexions plus que douteuses, en passant par tous ceux qui lui étaient proches au sein de la D C et que les enquêtes « mains propres » qui se sont avantageusement déplacées à Naples font tomber les uns après les autres ? Parmi eux, on trouve M. Antonio Gava, ex-ministre et chef du groupe démocrate-chrétien au Sénat, qui s'est démis de ses fonctions pendant le week-end.

Les affirmations des « repentis »

C'est d'ailleurs à son attachement à Salvo Lima, député européen et proconsul andreottien en Sicile – grenier à voix de certains courants démocrates-chrétiens, – assassiné il y a tout juste un an à Palerme par la Mafia, que l'ex-président du conseil doit aujourd'hui d'avoir reçu cet infamant *avviso di garanzia*. En effet, dans l'enquête qui a suivi la mort de Salvo Lima, cinq mafieux « repentis » au moins, parmi lesquels Gaspare Mutolo, ex-sicaire de la famille de Partana Mondello, Pino Marchese, tueur favori de Toto Riina, et Leonardo Messina, homme de confiance du « boss » Giuseppe Madonia, ont tous affirmé que Lima était la courroie de transmission entre la Mafia et le pouvoir politique romain. Sans parler directement de M. Andreotti, tous mettent en cause un personnage haut placé, *« du même courant politique »*, qui aurait ainsi géré pendant des années un *modus vivendi* avec la Mafia, fait de protections politiques et judiciaires. Et c'est parce qu'au lendemain du maxi-procès de Palerme les boss mafieux n'ont pas obtenu – pour une fois – gain de cause en cassation, mais ont été condamnés, que la Cosa Nostra, expliquent les repentis, a décidé d'en finir avec Salvo Lima, devenu inutile, donnant ainsi un avertissement à son chef. Ce qui avait fait dire au juge Giovanni Falcone, dont ce fut un des derniers commentaires : *« Maintenant vont commencer les règlements de comptes politiques, la partie qui s'ouvre sera terrible. »*

Reste à savoir, dans cette argumentation à manier avec toutes les réserves et les prudences dues à ses origines, si Giulio Andreotti, « patron politique » de Salvo Lima, dont il nie, aujourd'hui encore, toutes les relations mafieuses, était aussi ce mystérieux cerveau politique romain. Conclusion qui ne manquerait pas d'avoir des conséquences dévastatrices sur le difficile climat politique actuel. En attendant, Giulio Andreotti, qui a lui-même informé la presse des soupçons dont il est l'objet, nie avec la dernière énergie. Prenant acte des *« mesures sévères anti-Mafia »* qu'il a fait adopter, dit-il, lors de son dernier passage au gouvernement, le sénateur à vie s'estime calomnié par les *« déclarations absurdes des repentis »* et les *« accusations de Leoluca Orlando »*, chef du mouvement anti-Mafia La Rete, qui depuis plusieurs mois ne ménage pas l'ex-président du conseil. *« C'est la vendetta des boss »*, a conclu, retrouvant son humour glacé, M. Andreotti, *« cela vaut mieux qu'un coup de lupara* [fusil des mafieux] ». Comme par un fait exprès, au même moment, plus de deux mille personnes assistaient à la cathédrale de Palerme à une messe de requiem composée par sept jeunes Italiens, à la mémoire des victimes de la Mafia.

M.-C. D.

Un entretien avec Indro Montanelli

« Il faut reconstruire un bloc de centre gauche et un bloc de centre droit » nous déclare le directeur d'« Il Giornale »

Polémiste, journaliste très écouté (il dirige** Il Giornale, **le quotidien milanais d'une certaine intelligentsia de droite), historien, témoin de référence surtout de l'aventure de cette première République italienne qui s'écroule, Indro Montanelli, à presque quatre-vingt-quatre ans, n'a pas fini d'étonner les Italiens.

Celui qui fut en disgrâce auprès des fascistes pour ses reportages « défaitistes » sur la guerre d'Espagne avant de se faire le défenseur de l'ordre dans les années où la pensée se voulait plus à gauche prend une nouvelle fois l'Histoire à contre-pied. Dans le climat d'indignation – et parfois de lynchage – engendré par les affaires de corruption qui ont affaibli le gouvernement et les institutions, le vieux sage toscan applaudit l'opération « Mains propres », mais, dans un entretien accordé il y a quelques jours, lance néanmoins un cri d'alarme : ce n'est pas à la magistrature de combler l'espace laissé vacant par la politique.

ROME

de notre correspondante

« N'abuse-t-on pas un peu du mot « révolution » actuellement en Italie ?

– C'est une révolution à l'italienne, c'est-à-dire « par délégation » : aux juges de faire le travail ! La vraie révolution, nous ne savons pas la faire, la « jacquerie » à la rigueur... Qu'est-ce qui se passe ? Tout simplement que la justice a finalement découvert ce que l'on savait déjà : la corruption diffuse et le pouvoir de la partitocratie qui a dévoré le pays et l'Etat, et a confisqué la démocratie. La découverte a dépassé l'imagination, même moi qui suis très pessimiste, je ne m'attendais pas à cela.

» Cette corruption, pourtant, nous l'avions dénoncée dans le passé, seulement nous n'avions pas les preuves : c'est ainsi que j'ai eu soixante-trois procès, tous perdus. L'opinion publique semblait indifférente : en Italie, la tentation de la Mafia, l'idée du groupe, de « l'aide réciproque » est très implantée, c'est un virus que nous avons dans le sang et que la partitocratie a exacerbé au maximum.

» Tout cela a commencé avec l'ENI d'Enrico Mattei [fondateur et premier président de l'office public des hydrocarbures]. Quand je l'ai écrit à l'époque, en 1962, je me suis attiré l'anathème de tout le pays, on m'a traité de *« fasciste »*, car ici, encore maintenant, pour mettre quelqu'un hors de combat il suffit de le traiter de *« fasciste »*. Et pourtant « Mani pulite » a trente ans de retard ! D'Enrico Mattei, l'homme, il n'y a rien à dire, ce qu'il a fait, ce n'était pas pour s'enrichir, mais dans la lignée de son idéologie national-populiste.

« La phase joyeuse de la démolition »

» Dans un éditorial, j'ai expliqué qu'il voulait soustraire l'Italie aux fameuses « sept sœurs du pétrole » [les grandes compagnies pétrolières anglo-saxonnes]. Pour cela, il lui fallait se faire seconder par le pouvoir politique, alors il s'est mis à financer divers partis et surtout divers courants. C'est lui qui a pratiquement inventé la « gauche » de la démocratie-chrétienne, à qui l'odeur de pétrole est restée longtemps attachée.

» Il a aussi entretenu les socialistes et les communistes, et ces derniers étaient bien contents de trouver quelqu'un pour mener, dans un domaine aussi délicat que celui de l'énergie, une politique anti-occidentale et anti-américaine. Pour le reste, Enrico Mattei n'a jamais fait mystère de ses méthodes, il est même allé jusqu'à dire : *« Pour moi, les partis politiques sont comme des taxis. Je les prends pour qu'ils me conduisent où je veux : c'est moi qui paye la course. »* Seulement, une fois Mattei mort, ce sont les partis qui sont devenus les patrons de l'ENI et des autres groupes d'Etat.

– Aujourd'hui, qu'est-ce qui est encore sauvable ?

– On peut se le demander dans un pays où un million de personnes avec leurs familles vivaient de la politique. Le Parti communiste, qui a participé à tout cela, mais de façon plus habile, s'en sortait avec les contributions soviétiques, et les autres s'« arrangeaient » : c'est cela la corruption. Que peut-on faire ? Il faut démolir complètement l'organisation de ces partis, tous bâtis sur le modèle militaire du PCI, et éliminer le système proportionnel. Nous sommes en plein dans la phase joyeuse de la démolition, mais reconstruire est tout autre chose.

» Je pense que le système français à deux tours n'est pas la solution idéale – elle ne l'est même pas chez vous, – mais ce serait en tout cas une nette amélioration. Ensuite, après le référendum du 18 avril, il faudra deux coalitions, un bloc de centre gauche et un de centre droit. Le ciment de cela ? La démocratie-chrétienne. Que voulez-vous ? nous y sommes condamnés. Comme nous sommes condamnés, j'en ai peur, à l'intérieur de ces deux blocs nouveaux, aux mêmes vieilles bagarres et divisions, si typiques de l'Italie...

– Les juges garants de l'Etat, de la démocratie, ce n'est pas un peu trop ? Déjà le professeur Gianfranco Miglio, l'idéologue de la Ligue, justifie le « lynchage » comme « haute forme de justice »...

– C'est dangereux, extrêmement dangereux ! « Nettoyer » était une nécessité absolue, mais cela entraîne des risques terribles. Les magistrats ne sont pas élus, or, devant le vide laissé par le système politique, ils occupent un espace qui sort de leurs compétences. Le juge Di Pietro est un homme bien, et l'équipe de Milan aussi, mais même les gens de bonne foi peuvent être entraînés par les événements. Notre justice est pleine de petits Saint-Just...

» Quant au lynchage, on peut comprendre l'indignation actuelle et la passion de l'opinion, mais quelqu'un comme Gianfranco Miglio mériterait, selon ses critères, d'être pendu ! Il adore la destruction, de toute façon il déteste l'Italie et c'est là ma plus grande crainte : l'unité de notre pays s'est faite avec l'aide de la France et grâce à l'habileté d'une certaine élite italienne, mais elle est le fruit d'un calcul, d'une manœuvre, pas d'un élan populaire. Les masses sont toujours restées en dehors ; à l'époque, catholiques et socialistes estimaient qu'au fond c'était un Etat bourgeois, de riches. Cette unité fragile, les Ligues peuvent la disloquer.

– Beaucoup de bruits circulent : attentat, coup de force, etc.

– Ce sont des romans ! Il y a Giuliano Amato, le pauvre, qui fait ce qu'il peut avec son gouvernement, et d'où viendraient les risques ? Il n'y a ni vrai racisme ni grande xénophobie, si ce n'est « interne » entre le Nord et le Sud. Restent ce que l'on appelle ici les « naziskins », les têtes rasées, mais qu'ont-ils à voir avec les nazis allemands ? C'est une très pâle imitation. Les Italiens sont comme les singes, ils jouent à imiter tout ce qu'ils voient à l'extérieur, mais c'est sans grande conséquence.

» Quant à un vrai coup d'Etat, mais qui donc le ferait, ce *Golpe* ? Et ce n'est pourtant pas difficile ; avec une poignée d'hommes vous faites main basse sur un gros ministère : aucune résistance. Après quoi le chef des « golpistes » s'installe au bureau du ministre et appuie avec autorité sur la sonnette. Et personne ne se dérange, pas même le portier, car de toute façon il y a longtemps que rien ne fonctionne... »

Propos recueillis par MARIE-CLAUDE DECAMPS

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Accalmie sur la majorité des fronts après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu

Le cessez-le-feu en Bosnie-Herzégovine, négocié vendredi à Belgrade par les commandants de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU), les généraux suédois Eric-Lars Wahlgren et français Philippe Morillon, a été globalement respecté, dimanche 28 mars, après l'heure prévue de son entrée en vigueur. Plusieurs violations de la trêve ont toutefois été observées, notamment dans l'enclave musulmane de Srebrenica, en Bosnie orientale, où la radio bosniaque a signalé des tirs d'artillerie serbe, et dans le nord, à Gradacac, où la population aurait essuyé des tirs de mortiers serbes.

BELGRADE

de notre correspondante

La plus importante violation du cessez-le-feu s'est produite à Tuzla, dans le nord-est de la Bosnie, un quart d'heure après son entrée en vigueur, lorsque des obus tirés par les Serbes contre l'aéroport de cette ville sous contrôle bosniaque ont légèrement endommagé deux hélicoptères des Nations unies, un Puma français et un Sea King britannique. Une dizaine d'appareils français et britanniques avaient été déployés la semaine dernière sur cette base pour assurer l'opération héliportée d'évacuation des blessés et des civils de la ville assiégée de Srebrenica. Cette opération avait été suspendue, mercredi 24 mars, en raison des attaques serbes.

Outre la trêve, les commandants de la FORPRONU et le chef des forces serbes bosniaques, le général Ratko Mladic, avaient conclu un accord prévoyant l'ouverture d'un couloir humanitaire vers Srebrenica et l'acheminement d'un premier convoi samedi. En dépit des promesses du président de Serbie, M. Slobodan Milosevic, d'aider le général Morillon à accomplir sa mission humanitaire dans l'enclave musulmane, les vingt camions du Haut Commissariat aux réfugiés (HCR), chargés de 200 tonnes de vivres et de médicaments, ont été bloqués samedi par la police serbe avant même de pénétrer en Bosnie. Après de vaines tentatives de la part du général Morillon, le convoi est resté en Serbie – seul l'officier français pouvant passer samedi – jusqu'à ce que la situation se débloque dimanche, et que les camions puissent enfin atteindre, dans la soirée, Srebrenica, où la situation demeure *« très critique »*, selon le HCR.

Quant au général Morillon, qui s'est de nouveau entretenu dimanche de l'application de la trêve avec les dirigeants serbes bosniaques, il a estimé avoir *« gagné son pari »* et avoir *« sauvé Srebrenica »*. Optimiste, il a assuré que *« la dynamique de paix est en route (...), elle est irréversible »*. Pour ajouter que les Serbes avaient *« compris que la chute de Srebrenica serait un acte irréparable »*. Alors que les forces serbes sont à moins de 2 kilomètres de la ville, le général Morillon a déployé des observateurs de l'ONU, une *« présence permanente »* qui semble avoir rassuré la population. En signe de *« reconnaissance éternelle »*, les autorités de Srebrenica ont rebaptisé la grande rue du nom de Philippe Morillon.

Par ailleurs, quarante-six Serbes ont quitté Tuzla pour gagner des territoires contrôlés par les Serbes bosniaques, à la frontière de la Serbie. Cette nouvelle évacuation – la première avait eu lieu mercredi dernier, – organisée sous les auspices du général Morillon et du HCR, avait été exigée par les Serbes en échange du libre passage de l'aide humanitaire à Srebrenica.

FLORENCE HARTMANN

Premier parachutage français

Un Transall de l'armée française a procédé, samedi 27 mars, à un premier parachutage de vivres sur l'est de la Bosnie, suivi d'une deuxième mission le lendemain. Un avion allemand a également participé à une opération de parachutage dimanche aux côtés d'appareils *français et américains*, en dépit de l'opposition serbe à une telle participation.

Les Etats-Unis parachutent chaque nuit des vivres et des médicaments sur la Bosnie orientale depuis le 28 février. Le Transall français qui participait, samedi, pour la première fois à l'opération, a largué sept tonnes de vivres (900 rations) sur la région de Goradze. *« Nous avons réussi à larguer à cent mètres du point théorique parfait »*, a commenté le lieutenant-colonel Bernard Brault, commandant le détachement français présent à Francfort. – *(AFP.)*

Washington envisage toujours une levée de l'embargo sur les armes

Le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher a indiqué, dimanche 28 mars, que, si les Serbes ne signaient pas rapidement l'accord de paix en Bosnie-Herzégovine, les Etats-Unis engageraient avec leurs alliés des discussions sur la possibilité de lever l'embargo sur les armes en faveur des Bosniaques musulmans. Lors d'un entretien sur CBS, il a toutefois admis que cette option – rejetée, jusqu'à présent, par les principaux alliés des Etats-Unis, notamment la Grande-Bretagne et la France ainsi que par la Russie – pourrait provoquer la suspension des opérations d'assistance humanitaire en Bosnie.

« Si les Serbes ne signent pas rapidement » le plan de paix des médiateurs de l'ONU et de la CEE, M. Cyrus Vance et lord Owen, – que les Croates et les Musulmans ont accepté, – *« nous entamerons des consultations avec nos alliés sur la possibilité de lever l'embargo sur les armes »*, a déclaré M. Christopher, précisant que ces consultations pourraient avoir lieu très prochainement.

A Zagreb, les présidents croate, Franjo Tudjman, et bosniaque, Alija Izetbegovic, ont, pour leur part, indiqué qu'ils demanderaient une levée de l'embargo sur les armes au cas où les Serbes s'opposeraient à la mise en œuvre du plan Vance-Owen. – *(AFP.)*

Pour la protection des « casques bleus »

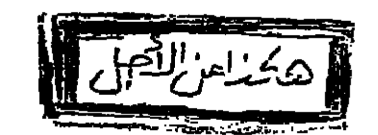
Le porte-avions « Clemenceau » retourne dans l'Adriatique

Le porte-avions *Clemenceau* et son escorte ont quitté Toulon, lundi 29 mars, pour retourner dans l'Adriatique où ils relèveront le groupe naval constitué autour du transport de chalands de débarquement *Foudre*, qui rentrera à Toulon dans une semaine avec la frégate *Suffren* à ses côtés. Le *Clemenceau* sera escorté, pour sa part, de la frégate anti-sous-marine *Georges-Leygues* et de la frégate anti-aérienne *Cassard*.

Ce porte-avions avait déjà effectué une première mission dans l'Adriatique d'un mois et demi et il était rentré à Toulon au début de février. Pour cette deuxième mission, outre les avions habituels de défense aérienne Crusader et d'alerte avancée Alizé, le *Clemenceau* embarque quatorze avions d'attaque Super-Etendard et une demi-douzaine d'hélicoptères avec pour mission principale, d'assurer la protection des 4 850 « casques bleus » français en Bosnie, Croatie et Serbie. Il n'est cependant pas exclu que les avions embarqués sur le *Clemenceau* participent au contrôle de la zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Bosnie si un nouveau mandat de l'ONU était donné en ce sens par le Conseil de sécurité.

En effet, il est prévu que le *Clemenceau* puisse demeurer en Adriatique jusqu'à la mi ou la fin juin. Il serait alors relevé par le second porte-avions français, le *Foch*, qui fera, entre la mi-avril et la mi-juin, les premières expérimentations de catapultage et d'appontage du Rafale-Marine. A ce jour, la Grande-Bretagne a maintenu dans la zone son porte-aéronefs *Ark-Royal*, tandis que les Etats-Unis s'apprêtent à y remplacer leur actuel porte-avions *Kennedy* par le *Theodore-Roosevelt*.





AFRIQUE

SOMALIE : sous l'égide de l'ONU

Les différentes factions ont signé un accord de paix

Deux jours après le feu vert du Conseil de sécurité de l'ONU pour le lancement d'une nouvelle et ambitieuse opération en Somalie, baptisée ONUSOM II, (*le Monde* des 28 et 29 mars), les chefs de factions sont parvenus, dans la soirée du samedi 27 mars, à Addis Abeba (Ethiopie), à un accord sur la formation d'un Conseil national de transition (CNT) et un désarmement général.

Au terme de treize jours de laborieuses tractations, les quatorze factions, réunies sous l'égide de l'ONU, ont jeté les bases d'une transition politique, d'une durée de deux ans, censée ouvrir la voie à un système de type fédéral. La Conférence d'Addis Abeba a ainsi fixé un nouveau cadre politique pour ce pays exsangue, privé de pouvoir central, et ravagé par plus de deux années de guerre civile et de famine.

Composé de soixante-quatorze membres, le CNT sera l'organe politique suprême du pays. L'accord prévoit la formation de dix-huit conseils régionaux, bénéficiant d'une large autonomie (en matière de police, notamment), et la mise en place de conseils de districts. Quant au désarmement général, second volet capital de l'accord, il devra être effectif d'ici la fin mai. Cette opération de désarmement constituera l'une des taches prioritaires de l'ONUSOM II.

En deux jours, ce sont donc les fondements d'une *« nouvelle Somalie »* qui ont été définis – du moins, sur le papier. *« C'est un processus qui sera long, et beaucoup reste à faire »*, a souligné, dimanche, à Mogadiscio, l'amiral Jonathan T. Howe, représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali. Quatre comités techniques devraient prochainement se réunir, dans la capitale somalienne, ce qui qui permettra de voir si *« le même esprit de conciliation »*, que celui affiché à Addis Abeba, *« pourra être maintenu »*, a ajouté le responsable des Nations unies. – *(AFP.)*

LESOTHO

L'opposition est en passe de remporter les élections législatives

A l'issue des élections législatives du samedi 27 mars, le Parti du Congrès Basotho (BCP) était crédité, dimanche soir, selon des résultats encore partiels, de 53 % à 83 % des voix dans onze des soixante-quatre circonscriptions du pays. Le scrutin, qui s'est prolongé dimanche, a mobilisé plus de 80 % des 700 000 électeurs inscrits. *« Notre principal objectif est la restauration de la démocratie. Nous cherchons la réconciliation avec toutes les parties »*, a déclaré le dirigeant du BCP, M. Ntsu Mokhehle, soulignant qu'il voulait que l'armée *« regagne les casernes le plus tôt possible »*.

Son principal rival, le Parti national Basotho (BNP), qui bénéficie du soutien de la junte militaire, au pouvoir depuis avril 1991, a contesté ces résultats et qualifié le scrutin d'*« inéquitable »*. – *(AFP.)*

□ **Rectificatif.** – Dans son article consacré au compte rendu du livre de Sylvie Brunel, *le Gaspillage de l'aide publique* (*le Monde* daté 21-22 mars), André Fontaine mentionnait la conférence de La Baule de juin 1990. Il s'agissait d'un sommet franco-africain et non d'une conférence francophone, comme indiqué par erreur dans nos éditions datées 28-29 mars.

NIGER : candidat de la gauche réformiste

M. Mahamane Ousmane a remporté l'élection présidentielle

Le candidat de la gauche réformiste, M. Mahamane Ousmane, a remporté l'élection présidentielle du samedi 27 mars, avec 54 % des suffrages, contre 46 % à M. Mamadou Tandja, du Mouvement national pour la société de développement (MNSD, ex-parti unique). Selon les résultats – portant sur près de 99 % des suffrages, – rendus publics dimanche par la commission nationale de supervision des élections, le taux de participation a été de 35 %.

NIAMEY

de notre envoyée spéciale

Jeune par son âge (quarante-trois ans) et jeune en politique, M. Mahamane Ousmane a créé la surprise. Il y a quelques semaines encore, avant les élections législatives du 14 février, ce jeune économiste social-démocrate n'était que l'un des trois « présidentiables », peu connu de ses compatriotes. Le favori était alors le candidat de l'ancien parti unique, M. Mamadou Tandja. Mais l'ensemble de la classe politique a su faire front devant cet adversaire commun, en créant une Alliance des forces de changement (AFC), qui a mis M. Tandja en minorité. D'abord à l'Assemblée nationale, puis dans la course à la magistrature suprême. Propulsé à la tête d'un Etat dont les *structures sont déliquescentes*, M. Ousmane, personnellement très réservé, va pouvoir s'affirmer pour en restaurer l'autorité. Les Nigériens ne trouvent pour l'instant que peu de chose à dire à son sujet. Il est pondéré et affable, marié, monogame, père de six enfants, très pratiquant ; bien qu'il ait l'appui des associations islamistes – et notamment de celles réputées extrémistes de la région de Zinder, – il se veut modéré en matière religieuse. Il a d'ailleurs souvent répété son attachement à la laïcité de l'Etat.

Né le 20 janvier 1950 à Zinder, à 750 kilomètres à l'est de Niamey, dans une famille d'agriculteurs kanoukis, ethnie très proche des Haoussas, il a bénéficié du soutien de cette communauté. C'est d'ailleurs dans sa région natale qu'est né son parti, la Convention démocratique et sociale, en janvier 1991.

Il n'avait jusqu'alors occupé aucune haute fonction. Si son curriculum vitae est très épais, c'est en raison des nombreux diplômes qu'il a accumulés en France et au Canada (en mathématiques, finance, statistiques, etc.), avant de multiplier ses collaborations à des projets de développement, une fois entré dans l'administration, en 1978. Depuis fin 1985, il a été à la fois conseiller de tous les chefs de gouvernement qui se sont succédé et directeur du Bureau d'organisation et méthodes, organisme de conseil en gestion rattaché aux services du premier ministre.

Son propre premier ministre est d'ores et déjà connu. Il s'agira, conformément au marché conclu au sein de l'AFC, de M. Mahamadou Issoufou, un ingénieur des mines de quarante ans, président de la formation de la jeunesse intellectuelle, le Parti national pour la démocratie et le socialisme (PNDS).

La présidence de l'Assemblée nationale devrait échoir à M. Moumouni Adamou Djermakoye, un cacique de l'ancien parti unique, dont le ralliement à l'AFC (élément essentiel de cette victoire) ne manque pas de passer pour « contre nature ». M. Ousmane a été élu sur la base du rejet de l'ancien parti unique. La partie étant gagnée, il lui reste à montrer ce qu'il veut faire du pouvoir.

Interrogé dimanche, il a sans hésitation commencé par aborder la question touareg, en indiquant souhaiter que les responsables de la rébellion *« sachent qu'une page de l'histoire du Niger vient d'être tournée »*. Outre ce dossier, son « programme d'urgence » concerne la relance de l'économie, laquelle passe par *« la remise des Nigériens au travail »*. Ce second volet sera sans doute plus difficile à mettre en œuvre que le premier.

MARIE-CLAIRE SUBTIL

ALGÉRIE : après la rupture des relations diplomatiques avec l'Iran

L'armée se dit « prête à payer le prix fort » pour lutter contre le terrorisme

ALGER

de notre correspondant

L'Iran a dénoncé, dimanche 28 mars, dans un communiqué diffusé par l'agence IRNA, la décision annoncée, la veille, par l'Algérie de rompre les relations diplomatiques entre les deux pays, estimant qu'il s'agissait d'une mesure *« hâtive »* visant à *« tromper l'opinion publique sur les origines de l'instabilité régnant dans ce pays »*. Le Haut Comité d'Etat (HCE) avait justifié sa position, prise *« après plusieurs avertissements »*, en invoquant l'*« ingérence »* de Téhéran dans les affaires intérieures algériennes, et notamment son *« appui déclaré au terrorisme »* islamiste. Il a, d'autre part, rappelé son ambassadeur au Soudan *« en raison du soutien de* (Khartoum) *aux activités terroristes »*.

Cette double décision du HCE était réclamée, depuis plusieurs mois, par une partie de la classe politique. Déjà, au mois de janvier 1992, le pouvoir avait demandé le rappel des ambassadeurs respectifs et, au mois de novembre suivant, la réduction des effectifs des représentations diplomatiques. A maintes reprises, la presse locale avait dénoncé les *« tentatives d'exportation de la révolution islamique en Algérie »* par Téhéran et Khartoum, et leur soutien tous azimuts aux intégristes. Ces décisions ont été annoncées après quarante-huit heures de rumeurs qui ont circulé à travers tout le pays, selon lesquelles d'importants changements politiques étaient imminents, avec notamment la prise des pleins pouvoirs par l'armée.

Le HCE y a coupé court en réaffirmant, samedi, dans un communiqué, sa volonté de *« poursuivre le dialogue national avec les associations non politiques, les partis et personnalités qui rejettent le terrorisme »*, dont *« le but réel est la destruction de l'Etat et de la Nation »*. De son côté, dans un éditorial de sa revue mensuelle *El-Djeich*, l'armée s'est déclarée *« prête à payer le prix fort »* pour rétablir la sécurité dans le pays en s'opposant aux *« menées criminelles »* des terroristes islamistes, qualifiés de *« revanchards extrémistes »*. – *(AFP.)*

□ **Assassinat d'un officier de police.** – Un officier de police, M. Achour Bousbaa, et son oncle, M. Bouzid M'nimeche, ont été assassinés, samedi 27 mars, par un groupe de trois ou quatre individus. Ils assistaient, dans un appartement à Hussein-Dey, dans la banlieue est d'Alger, à une veillée funèbre. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **BANGLADESH : des tempêtes font 200 000 sans-abri.** – Des tempêtes qui ont affecté ces derniers jours presque tout le Bangladesh ont fait au moins 175 morts et 200 000 sans-abri. Plus de 150 personnes auraient en particulier péri dans le naufrage d'un ferry près de Bhola, à 100 kilomètres au sud de Dacca. Ces bilans sont provisoires, indiquent les autorités. – *(AP.)*

□ **CAMBODGE : pour la première fois un soldat de l'ONU a été tué en opération.** – Un « béret bleu » du Bangladesh est mort, dimanche 28 mars, des suites de ses blessures. Il s'agit du premier soldat des forces armées de l'Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge (APRONUC) à trouver la mort en opération dans ce pays. Selon un porte-parole de l'ONU, il a été victime d'une attaque lancée par des Khmers rouges à Angkor-Chum, à 50 kilomètres de Siem-Réap, au nord-ouest du pays. Au cours de cette attaque, qui fait suite, dans ce secteur, à plusieurs violations du cessez-le-feu, une soixantaine d'obus de mortier et un millier de balles ont été tirés par les agresseurs. – *(Reuter, AP, AFP.)*

□ **COLOMBIE : deux policiers tués dans un attentat.** – Deux policiers ont été tués et sept autres blessés samedi 27 mars lors de l'attaque de leur véhicule dans une localité située à environ 30 km de Cali, dans le sud-ouest de la Colombie, déclare-t-on de source policière. Une roquette a apparemment été tirée contre le véhicule. La police a indiqué que l'enquête s'orientait vers la guérilla d'extrême-gauche. – *(Reuter.)*

□ **DJIBOUTI : près de trois cents civils auraient été « emmenés de force » par l'armée régulière.** – Selon l'Association pour la défense des droits de l'homme et des libertés (ADDHL), un groupe d'environ trois cents civils, composé *« exclusivement de femmes et d'enfants »*, réfugiés dans les montagnes Geharri, à une soixantaine de kilomètres d'Obock (Nord), auraient été *« emmenés de force par l'armée djiboutienne »*, début mars, jusqu'à la garnison de Khor-Angar, localité récemment évacuée par les maquisards du Front pour la restauration de l'unité et la démocratie (FRUD). Des *« affrontements intensifs »* opposeraient actuellement les troupes régulières et celles du FRUD *« pour le contrôle de la façade maritime du nord du pays »*, précise l'ADDHL. Par ailleurs, le président Hassan Gouled Aptidon a été désigné, dimanche 28 mars, par le Parti du rassemblement populaire (PRP, ex-parti unique), comme son candidat officiel à l'élection présidentielle du 7 mai.

□ **HAÏTI : les trois objectifs de M. Boutros-Ghali.** – Le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, a indiqué que son *« objectif immédiat »* en Haïti était de parvenir à *« un accord sur trois questions centrales »* : le retour du président Jean-Bertrand Aristide, la désignation d'un premier ministre qui dirigerait un *« gouvernement de concorde nationale »*, et l'amnistie. M. Boutros-Ghali a donné ces indications dans un rapport sur la situation de la démocratie et des drois de l'Homme en Haïti, publié dimanche 28 mars à New-York. – *(AFP.)*

□ **INDE : cent cinquante morts dans le naufrage d'un ferry.** – Au moins cent cinquante personnes ont trouvé la mort, dimanche 28 mars, lors du naufrage d'un ferry dans l'Etat du Bihar, au nord de l'Inde. Le navire, qui venait de Sonpur, près de la ville de Patna, a coulé non loin de la localité de Sabalpur. – *(Reuter.)*

□ **MADAGASCAR : le président Albert Zafy a annoncé une amnistie générale.** – Une amnistie générale en faveur de tous les détenus politiques a été annoncée, samedi 27 mars, à Tananarive, par le nouveau chef de l'Etat, M. Albert Zafy, à l'occasion de son investiture. Le président a prêté serment en présence de nombreuses personnalités, nationales et étrangères, parmi lesquelles le représentant personnel du président François Mitterrand, M. Bruno Delaye, conseiller spécial aux affaires africaines et malgaches à l'Elysée. – *(AFP.)*

□ **SÉNÉGAL : vingt-cinq arrestations en Casamance.** – Vingt-cinq personnes ont été arrêtées par l'armée, dans la province de Casamance (Sud), a rapporté, samedi 27 mars, le quotidien pro-gouvernemental *le Soleil*. Ces arrestations ont eu lieu après la découverte d'une cache d'armes (sept fusils) et de cannabis (une demi-tonne), non loin de la frontière avec la Gambie. Par ailleurs, de source autorisée à Dakar, on signalait, la semaine dernière, le retour d'exil de l'abbé Augustin Diamacoune Senghor, l'un des chefs de file du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC), partisan déclaré d'une indépendance *« totale et immédiate »* de la Casamance. – *(AFP, Reuter.)*

□ **SRI-LANKA : douze morts au cours d'affrontements dans le Nord-Est.** – Douze personnes ont été tuées, samedi 27 mars, dans le nord-est de Sri-Lanka au cours d'incidents entre séparatistes tamouls et forces de l'ordre, a indiqué un porte-parole militaire. Des membres du LTTE (Tigres de libération de l'Eelam tamoul) ont attaqué des positions de l'armée dans le district de Mullaitivu, tuant trois soldats. Quatre autres militaires ont péri lors d'explosions de mines dans les districts de Pooneryn et Madagal. Un responsable séparatiste de la région d'Ampara a été tué par la police. Enfin, quatre autres membres du LTTE sont morts près de Batticaloa. – *(AFP.)*

□ **ZAÏRE : nouvelle épreuve de force entre le président Mobutu et l'opposition.** – Dans un nouveau geste de défi à l'égard du président Mobutu, le Haut Conseil pour la République (HCR), Parlement de transition, a approuvé, vendredi 26 mars, la composition du gouvernement proposée par le premier ministre d'opposition, M. Etienne Tshisekedi. Trois partisans du président figurent sur la liste, mais deux d'entre eux ont déjà fait savoir qu'ils refuseraient de coopérer avec M. Tshisekedi. Le chef de l'Etat, qui a « limogé » ce dernier, avait nommé la semaine dernière un autre premier ministre, M. Faustin Birindwa, et, vendredi, il a convoqué en session extraordinaire pour le 29 mars l'Assemblée nationale, qui avait été *« mise en congé »* par la Conférence nationale dont est issu le HCR. – *(AFP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

ISRAËL

Les autorités ont fermé la bande de Gaza jusqu'à nouvel ordre

Dans les territoires occupés, la violence n'a pas cessé, ces derniers jours. L'armée a décidé de fermer la bande de Gaza à partir du lundi 29 mars, et ce jusqu'à nouvel ordre, après une série d'attentats anti-israéliens. Pendant le week-end, un Palestinien y avait tué à coups de couteau, dimanche, un colon israélien, et deux Palestiniens, accusés de *« collaborer »* avec les autorités de Jérusalem, y avaient été assassinés par des hommes masqués. Samedi, un soldat arabe israélien avait été tué par un tireur inconnu, à Tulkarm, en Cisjordanie, tandis que, le lendemain, un Israélien avait été blessé à l'arme blanche, à Jérusalem, par un jeune Arabe.

La Cour suprême d'Israël a condamné, dimanche, un Israélien à un an de prison ferme pour avoir agressé des Palestiniens. Yitzhak Livni, âgé d'une vingtaine d'années, avait frappé, au début de 1990, un Palestinien qui venait d'être interpellé par la police et lui avait cassé des dents. En outre, alors qu'il faisait son service militaire, il avait frappé à coups de crosse deux passants palestiniens à Jérusalem, prétendant qu'ils avaient tenté de lui dérober son arme.

M. Yasser Arafat a estimé, dimanche 28 mars, dans un entretien accordé à l'agence égyptienne MENA, que des *« signes positifs »* se sont dégagés des entretiens qu'avait eus, vendredi et samedi, à Washington, une délégation palestinienne avec des responsables américains, dans la perspective de la reprise des négociations de paix avec Israël, prévue le 20 avril.

De son côté, au terme d'une brève visite au Caire, le président syrien Hafez El'Assad a invité les Israéliens à *« déclarer qu'ils se retireront complètement du Golan »*, ajoutant que la paix dans la région devait *« être globale, car toute paix séparée ne peut être considérée comme une véritable paix et ne pourrait pas durer »*.

ÉGYPTE

Nouveaux attentats à Assouan et au Caire

L'explosion de trois bombes, en moins d'une demi-heure, a fait au moins six blessés dont un grave, dimanche 28 mars, à Assouan, dans le sud de l'Egypte. D'autre part, un officier de police, grièvement blessé dans l'explosion, samedi 27 mars, d'un sac piégé, place Attaba, en plein cœur du Caire, a succombé, dimanche, à ses blessures. Ce décès porte à deux morts et quatre blessés – dont deux officiers de police – le bilan de cet attentat, qu'un porte-parole du ministère de l'intérieur a attribué aux islamistes.

D'autre part, un policier qui montait la garde devant un jardin public dans le quartier cairote de Guiza, sur la rive gauche du Nil, a été grièvement blessé à coups de couteau, dans la nuit de samedi à dimanche, par deux intégristes. Les services de sécurité ont continué, pendant le week-end, leurs opérations de ratissage dans la capitale égyptienne, dans la région de Fayoum, au sud du Caire, et à Assouan.

L'attentat de la place Attaba est le troisième en un mois au Caire, après ceux de la place al-Tahrir, le premier, le 26 février, dans un café, et, le 16 mars, près du Musée archéologique. Il y a trois jours, l'Egypte avait livré aux Etats-Unis Mahmoud Abou Halima, un des principaux suspects de l'attentat à l'explosif contre le World Trade Center, à New-York. – *(AFP.)*

□ **Mort de l'ancien premier ministre Kamal Hassan Ali.** – Le général Kamal Hassan Ali, ancien premier ministre, en 1984-1985, est mort, samedi 27 mars, au Caire, à l'âge de soixante-douze ans. Il avait participé à la guerre de Suez, puis aux différents conflits qui avaient opposé son pays à Israël, avant d'être associé aux négociations de paix avec l'Etat hébreu. – *(AFP.)*

Retour à Kotera

L'idée d'un retour au pays d'étrangers travaillant en France pour favoriser le développement de leurs villages se heurte encore à de nombreux freins administratifs et au manque de structures bancaires

Mamadou Kanouté vient de rentrer du Mali muni du précieux cahier vert à spirales, le livre de comptes où tout est écrit. Côté recettes, les cotisations des immigrés parisiens, avec, en regard, les dépenses engagées lors de son séjour au village pour le mil, le ciment et les briques utilisées pour la construction du logement des instituteurs et même l'achat, à prix d'or, du mouton et des spaghettis destinés à honorer des visiteurs français. *« Il fallait les faire manger à l'africaine ! »*, raille Alimana, toujours soucieux d'économies.

Ce Malien de Paris, chauffeur-livreur dans la capitale du lundi au vendredi, se transforme, un samedi par quinzaine, en trésorier de l'Association des ressortissants de Kotera (Mali). Le sort de ce village soninké du Sahel où il est né, sur la rive gauche du fleuve Sénégal, se joue alors dans une chambre du huitième étage d'un foyer de travailleurs immigrés, dans le treizième arrondissement de Paris.

Autour de la petite table, ils sont quatre à vérifier, calculette en main, les comptes de l'association, qui, en collectant l'argent des immigrés, procure au village près de 90 % de ses revenus. La télé, posée au-dessus de l'un des trois lits de fer impeccablement tenus, diffuse la course du « trio » dans l'indifférence générale. D'antiques valises attendent, sur les armoires qui masquent le coin-toilette.

Depuis des lustres, chacune des vingt-neuf familles de Kotera délègue au moins un de ses membres en France. Seules, cinq familles trop pauvres pour payer le voyage à un fils sont totalement prises en charge par la communauté. Au total, une cinquantaine d'immigrés, légaux ou non, dispersés dans la région parisienne, subviennent aux besoins des trois cent cinquante personnes restées au village, dont beaucoup sont des vieillards, des femmes et des enfants, souvent leurs propres épouses et bébés.

Une liasse de billets sort d'une enveloppe de papier kraft froissée. Les cotisations – 155 francs par mois – sont payées par tous, smicards ou chômeurs indemnisés. S'ajoutent le montant des commandes de riz et de mil, passées depuis Paris pour la famille restée au pays et gérées par la coopérative du village, et la contribution aux dépenses d'investissement. Du moindre sac de mil à la construction de l'école, les dépenses sont socialisées. En 1992, quelque 250 000 francs ont ainsi été collectés par l'association. L'argent des immigrés de Kotera a permis, en plusieurs années, la construction d'une école de six classes, avec logements pour les instituteurs, et l'aménagement d'un « périmètre irrigué » de vingt-cinq hectares, dont les premiers épis de maïs ont été récoltés en octobre (1).

Chaque fois que l'un des membres de l'association fait un séjour au pays, il est chargé de veiller à la bonne utilisation des fonds. A son retour, il est soumis au strict contrôle de ses pairs. Mamadou Kanouté passe au rapport après un séjour de trois mois à Kotera. Cette nuit, entre deux rondes dans l'immeuble de bureaux dont il assure le gardiennage à Levallois (Hauts-de-Seine), il mettra à jour la comptabilité de son village malien. Pour l'heure, il rend compte des achats effectués sur place et transmet les courriers. On calcule le prix de revient, transport compris, des commandes de riz et de mil, sucre, huile pour les familles. La coopérative encaisse un petit bénéfice qui permet son fonctionnement.

Solennellement, Mamadou donne lecture de la lettre du responsable de la coopérative de Kotera qui accompagne le devis de la construction de l'école : *« Chers camarades*, est-il écrit, *nous vous signalons qu'il a été décidé ensemble que la benne de Simballa transporterait dix tonnes de banco* [terre de remblai] *pour niveler l'intérieur des classes et une tonne de sable pour monter les portes et les fenêtres. Au sujet des bœufs, pour la fête du ramadan, je vous enverrai le montant ultérieurement. Pour la confection des briques, les ouvriers ont mangé pour 29 850 francs CFA. »*

En soninké parsemé de français

Hadyetou Bathily, le vice-président de l'association, réclame les factures correspondant au transport de briques. La discussion, en soninké parsemé de français, s'anime. On retrouve le précieux papier qui fait foi. Pour éviter toute malversation, une quinzaine de villageois immigrés *« de confiance »* ont la haute main sur l'argent, et les dépenses ne peuvent être engagées qu'avec plusieurs signatures.

Montaga Bathily, secrétaire de l'association de Kotera, symbolise cette fraction éclairée de l'immigration africaine qui ose aujourd'hui jeter un regard cru sur la dramatique impasse de la situation et sur les liens entre immigration et développement. *« Les Français ne veulent pas de nous, mais nous non plus ne voudrions pas rester ici. Soutenez-nous dans l'effort de développement de nos villages (...) et nous pourrons y rester vivre avec nos familles »*, proclame le *« manifeste pour une politique d'immigration-coopération avec le Sahel »* que vient de publier le comité Immigration développement Sahel (IDS) dont M. Bathily est l'un des fondateurs (2). Le document évoque *« l'humiliation de l'immigration »*. Il insiste sur le drame des villages africains peuplés de femmes, d'enfants et de vieillards, vidés de leurs forces vives et condamnés à vivre du travail d'exilés entassés dans des foyers ou des logements inadaptés.

De cette situation absurde est née l'idée d'une négociation cartes sur table avec les pouvoirs publics. En clair, accepter le retour d'un certain nombre d'immigrés illégaux après une formation, contre une aide de l'Etat aux projets de développement des associations villageoises et la possibilité d'une certaine rotation de la main-d'œuvre. *« La France a les moyens, le savoir, le matériel ; nous avons les bras valides, mais pas la pluie »*, résume Maciré Ly, président d'une association villageoise.

Des habitudes bousculées

En 1990, l'idée avait séduit Claude Evin, alors ministre des affaires sociales, mais n'a guère mobilisé ses successeurs. L'opération gouvernementale de « réinsertion aidée », lancée en 1991, n'a abouti au départ que d'un peu plus de mille personnes, dont une infime minorité d'Africains. Il est vrai que le pécule de 1 000 francs présenté comme une aide à la réinstallation au pays prêtait à sourire.

« Mieux vaudrait une immigration temporaire dans un cadre organisé, avec des objectifs de développement, que les flux désordonnés actuels et le contournement du droit d'asile, est venu redire M. Evin au colloque d'IDS. *Le moment est venu d'agir sur les causes profondes de l'immigration si nous ne voulons pas être impuissants face à une vague qui ne s'arrêtera pas »*. Le raisonnement est confronté, depuis deux ans, à l'incapacité des ministères de la coopération et des affaires sociales à trouver un langage commun et, surtout, au manque de volonté politique. Les discussions menées par Diaramouna Kamara, le président mauritanien du comité IDS, se sont heurtées aux langueurs d'un gouvernement finissant.

Le projet n'est pas sans bousculer les habitudes et soulever des objections. Il met en cause l'articulation entre les initiatives des associations villageoises du Sahel et les projets des organisations non gouvernementales (ONG) soutenues par l'Etat. Les premières accusent les secondes d'ignorer le choix des populations intéressées, les ONG soulignent les choix parfois inadaptés ou incohérents des villages. Conciliant, M. Claude Baehrel, secrétaire général du Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD), constate que *« l'immigration est une hémorragie en ressources humaines »* mais que l'orientation des flux financiers vers le développement se heurte en Afrique au manque de structures bancaires (crédit, cautionnement).

Le poids économique et politique des associations villageoises peut aussi inquiéter les pouvoirs centraux africains. Le contenu des formations adaptées à la fois aux besoins des villages et aux possibilités d'immigrés sans qualification reste à inventer, tant ont échoué les expériences passées. La revendication d'une régularisation spécifique à certains clandestins du Sahel se heurte, en France, à des obstacles juridiques et politiques. Quant aux retours non préparés ou forcés, ils débouchent le plus souvent sur une nouvelle émigration en France.

Pourtant, d'intéressantes évolutions se dessinent. Les pays du Sahel, jadis résolument hostiles au retour d'immigrés, pour des raisons tant économiques que politiques (les mauvaises habitudes démocratiques acquises en France par les expatriés), changent d'attitude. Les nouveaux dirigeants du Mali, issus du renversement de la dictature, ont compris l'intérêt de négocier l'aide au développement contre le retour contrôlé de clandestins. Le ministre malien des Maliens de l'extérieur, M. Diara, a évoqué explicitement cette perspective au colloque du comité IDS.

Un quota de cartes de résident

Cette étonnante réunion, à laquelle aucun représentant du gouvernement socialiste n'a cru bon de participer, a vu la gauche et la droite françaises se rejoindre sur une proposition iconoclaste : l'attribution aux pays du Sahel d'un quota de cartes de résident transmissibles, dans le cadre d'une négociation avec les trois Etats concernés. Lancée par M. Gérard Fuchs, membre du secrétariat national du PS chargé des relations internationales et ancien président de l'Office des migrations internationales (OMI), l'idée a été approuvée par M. Claude Goasguen, adjoint (UDF-CDS) au maire de Paris chargé des relations internationales, et proche de M. Chirac.

M. Goasguen, qui a signé récemment dans *le Figaro* une tribune au nom évocateur, « Des charters aux chantiers », propose d'instituer une coopération active entre la région Ile-de-France, dont il est élu, et les associations villageoises et les pays du Sahel. *« Il faut sortir de l'inéluctable pour la France comme pour les pays d'Afrique*, propose M. Goasguen, *instituer une aide au retour fondée non seulement sur une aide financière mais sur une politique sophistiquée de formation, créer une agence chargée de suivre les projets de développement. »*

S'il ne reste pas isolé et ne sert pas d'alibi à une politique autoritaire, ce discours pourrait ouvrir sur une vision à long terme de l'immigration, liant la présence des étrangers à l'enjeu du développement du tiers-monde et au développement des solidarités, incitant les collectivités territoriales à multiplier les jumelages avec leurs homologues africains. Les débats franco-français sur l'immigration, focalisés sur le code de la nationalité, les mariages « blancs » et la polygamie, apparaîtraient peut-être alors quelque peu étriqués.

PHILIPPE BERNARD

(1) Avec le soutien du Groupe de recherche et de réalisations pour le développement rural dans le tiers-monde (GRDR), 8, rue Paul-Bert 93300 Aubervilliers. Tél. : (1) 48-34-95-94.

(2) Le comité Immigration développement Sahel (IDS) est né de l'initiative de militants de l'association Afrique partenaires services 115, boulevard Lefebvre 75015 Paris. Tél. : (1) 45-33-21-38.

De la malle de fer à la Caisse d'épargne

La collecte de fonds pour les villages du Sahel est aussi ancienne que l'immigration africaine en France, dont elle constitue l'une des raisons d'être. Une étude réalisée voici plus de dix ans avait déjà évalué à 60 % la part des revenus transférés par les immigrés africains vers leur *pays d'origine* (1). De nombreux dispensaires, écoles, mosquées, barrages et périmètres irrigués ont ainsi été financés. Cette pratique s'est formalisée depuis que, en 1981, les étrangers ont obtenu le droit de créer librement des associations.

Actuellement, quelque quatre cents groupements de ce genre sont recensés en France, dont la moitié sont déclarés comme associations régies par la loi de 1901 (2). Jusqu'aux années 70, les immigrés africains entassaient billets de banque et cadeaux dans une grande malle de fer, au risque de faire dormir l'argent pendant des années, et de se le faire voler. Les transferts de fonds vers l'Afrique s'opéraient par des mandats qui, avant de parvenir à leur destinataire, alimentaient au passage les caisses de l'Etat africain et les poches des postiers et des chefs de village. Aujourd'hui, les associations placent leurs fonds à la Caisse d'épargne et les expédient par virement bancaire (3). Une nouvelle génération, formée par le syndicalisme et les luttes des locataires de foyers, gère artisanalement *mais consciencieusement* les affaires des villages avec une ligne d'horizon nouvelle : le développement, et non plus seulement la survie.

La moitié de « sans-papiers »

Entre les pays du Sahel – Sénégal, Mali, Mauritanie – et la France, l'immigration a longtemps fonctionné sous forme d'une rotation de travailleurs. L'immigré rentrant au pays après un long séjour en France était relayé par un « cousin » qui lui-même... La suspension de l'immigration, en 1974, et surtout la répression des années 80 ont contrarié cette « noria ». Le charter de cent un Maliens de M. Pasqua, inefficace au regard de l'objectif du retour (les expulsés sont revenus), a marqué les esprits et a pu jouer un rôle dissuasif. Ces dernières années, seules deux voies de régularisation subsistent : la naissance d'un enfant en France, qui suppose de faire venir sa femme, même illégalement, et la *demande d'asile politique*. Des milliers d'Africains déboutés de l'asile sont venus grossir le stock des illégaux.

Les cartes de séjour se négocient à Bamako, les changements d'état civil pouvant permettre leur utilisation par plusieurs personnes. Aujourd'hui, la *moitié des cotisants de projets* villageois sont des « sans-papiers », avance le Comité IDS. Selon cette association, la pression contre l'immigration clandestine est telle que la relève des immigrés vieillissants par des jeunes aptes au travail devient hypothétique, menaçant la survie des villages. La rigidité de la réglementation sur les étrangers aboutit même à ce paradoxe : des immigrés *désireux de rentrer* au pays restant en France, font venir illégalement femmes et enfants, de peur qu'aucun représentant de leur village ne puisse les relayer. *« En bloquant les entrées, on bloque les sorties »*, a résumé le géographe Hervé Vieillard-Baron, lors du colloque organisé le 1er mars dernier par IDS, à l'Arche de la Défense.

Ph. Be.

(1) Dans l'ouvrage de Jean-Pierre Garson et Georges Tapinos, *l'Argent des immigrés*, publié en 1981 par l'Institut national d'études démographiques.

(2) *Migrants et développement*, étude de l'institut Panos. 53, rue de Turbigo 75003 Paris. Tél. : (1)-42-71-20-21.

(3) « L'immigration en France des ressortissants des pays d'Afrique noire », rapport du groupe de travail interministériel du secrétariat général à l'intégration, dont l'anthropologue Jacques Barrou était le rapporteur.

Le faux mariage blanc d'un enseignant en colère

C'est en songeant à *La mariée était en noir* de François Truffaut que Patrick Fageolle et *Valérie, sa compagne, ont eu* l'idée d'interrompre momentanément leur mariage qu'ils disent... *« blanc »*. Quinze jours de répit demandés, jeudi 25 mars, à la mairie de Toulouse, où les futurs époux se sont effectivement rendus vêtus de noir, avec gerbes et couronnes. Quinze jours, juste le temps de saisir la Commission européenne des droits de l'homme afin qu'elle se prononce sur leur cas.

Opposés par conviction au mariage, concubins depuis cinq ans, les deux futurs mariés estiment que leur mariage se fait *« contraint et forcé »*. Professeur de lycée professionnel en lettres-histoire depuis 1989, Patrick Fageolle conteste les critères d'attribution de points bonificateurs qui accélèrent le processus de mutation des enseignants. Actuellement affecté à un lycée de la Creuse (mais placé « en disponibilité » afin de rester à Toulouse), ce natif de Bergerac souhaite enseigner dans sa région d'origine où travaille dans le privé sa compagne. Or sa situation familiale ne lui permet même pas d'ouvrir un dossier de mutation selon la procédure de rapprochement des conjoints, alors que, relève-t-il, cela serait possible s'il était marié, ou s'il avait un enfant. De plus, estime-t-il, l'attribution de points bonificateurs dans son dossier lui permettrait d'obtenir mathématiquement sa mutation.

Actuellement la loi du 11 janvier 1984 relative au statut des fonctionnaires dispose que *« priorité* [pour la mutation] *est donnée aux fonctionnaires séparés pour des raisons professionnelles »*. Mais les textes d'application de l'éducation nationale font ressortir que seuls peuvent être considérés comme bénéficiaires de cette priorité les enseignants mariés ou les agents non mariés ayant la charge d'un enfant reconnu par l'un et l'autre (*Bulletin officiel* du 5 novembre 1992). Autrement dit, pour l'éducation nationale, la vie maritale des enseignants du second degré vivant en concubinage sans enfants n'est pas reconnue. En revanche elle l'est, dans la note de service du 17 février 1992, pour les enseignants du premier degré (écoles maternelles et primaires).

« Ingérence de l'autorité publique »

S'adressant à la Commission européenne des droits de l'homme, Patrick Fageolle s'appuie donc aujourd'hui sur les articles 8, 9, 14 et 25 de la Convention européenne des droits de l'homme, qui indiquent en substance qu'*« il ne peut y avoir ingérence de l'autorité publique »* dans la vie privée des personnes et que la jouissance des droits et des libertés doit être assurée *« sans distinction aucune fondée notamment sur le sexe, la race, la couleur, la langue, la religion, les opinions politiques ou tout autre opinion (...) »*.

« Que dire des cas de concubins stériles et de couples homosexuels ? », poursuit M. Fageolle. *« Et comment puis-je parler à mes élèves de l'égalité des citoyens*, conclut-il, *quand moi-même je dois faire face à ce type d'inégalités ? »*

J.- M. Dy.

EN BREF

□ **Création d'un fichier des cartes grises.** – Un arrêté du ministère de l'intérieur, publié samedi 27 mars au *Journal officiel*, crée un fichier des cartes grises *« au sein des services de l'Etat dans le département »* afin de délivrer et de mettre à jour les certificats d'immatriculation des véhicules. L'arrêté précise que les informations enregistrées seront l'identité du propriétaire du véhicule et la situation du véhicule. Les destinataires de ces informations seront notamment les autorités judiciaires, les policiers, les gendarmes, les préfets, les entreprises d'assurances. L'arrêté précise que les agents chargés de l'exécution d'un titre exécutoire, les administrateurs judiciaires et mandataires liquidateurs et les syndics ne *« peuvent être destinataires que des informations concernant l'état civil du titulaire du certificat d'immatriculation, des caractéristiques techniques du véhicule et des gages constitués ou oppositions »*.

□ **Incendie de deux bâtiments scolaires désaffectés en région parisienne.** – Deux bâtiments scolaires désaffectés de la région parisienne ont été détruits par des incendies. Si aucune victime n'est à déplorer, l'origine des sinistres demeure inconnue. Samedi 27 mars, un incendie a ravagé les 1 600 mètres carrés du collège public Louis-Lumière de Marly-le-Roi (Yvelines). Ce bâtiment, dont la démolition devait débuter lundi 29 mars, doit céder la place à un parking. Il avait été la cible, ces dernières semaines, de plusieurs incendies volontaires, rapidement éteints. Dimanche 28 mars, à Montesson (Yvelines), l'école privée Sainte-Anne, également désaffectée, a été à son tour la proie des flammes. Les 120 mètres carrés de la toiture de cet immeuble de deux étages ont pris feu.

□ **Un « parrain » du milieu niçois assassiné dans sa voiture.** – Considéré comme l'un des principaux patrons du milieu niçois, Michel Luizzi, quarante et un ans, été assassiné par trois hommes, dimanche 28 mars, alors qu'il quittait un établissement sous son contrôle l'« Iguane Café », sur les quais du port. Le précédent exploitant de ce bar, Sébastien Bonventre, avait été assassiné de la même manière à la sortie de l'établissement, le 31 octobre 1989. Durant ces derniers mois, six truands notoires, dont Michel Blanc, un autre « parrain », ont péri de mort violente.

□ **Jacques-Yves Cousteau nommé président du Conseil pour les droits des générations futures.** – L'océanologue Jacques-Yves Cousteau a été nommé président du Conseil pour les droits des générations futures, instance consultative placée auprès du président de la République, dont le but est d'intégrer l'environnement dans les politiques publiques, aux termes d'un décret publié samedi 27 mars au *Journal officiel*. Les autres membres de ce Conseil sont Mme Jacqueline Denis-Lempereur, MM. Charles Auffray, Paul Germain, Albert Jacquard, Jacques Poly, Hubert Reeves, Michel Serres et Jacques Testart. Le Conseil publiera un rapport annuel assorti de recommandations.

□ **Mme Christine Daure-Serfaty élue présidente de l'Observatoire international des prisons.** – Mme Christine Daure-Serfaty a été élue présidente de l'Observatoire international des prisons par l'assemblée générale de l'observatoire, réunie samedi 20 mars à Lyon. Auteur de *Tazmamart, une prison de la mort au Maroc*, paru en 1992 aux éditions du Seuil, Mme Daure-Serfaty est l'épouse d'Abraham Serfaty, opposant politique marocain incarcéré dix-sept ans. L'Observatoire international des prisons, qui a pour objectif, en France et dans le monde, de surveiller les conditions de détention des prisonniers « ordinaires », rendra son premier rapport annuel à la fin du mois de mai.

□ **Le maire de Marmoutier (Bas-Rhin) en correctionnelle pour ingérence.** – La chambre d'accusation de la cour d'appel de Colmar a décidé, jeudi 25 mars, de déférer M. Jacques Felli (divers droite), conseiller général du Bas-Rhin et maire de Marmoutier, inculpé en juillet 1992 pour délit d'ingérence et recel d'abus sociaux, devant la chambre correctionnelle de Strasbourg. Il est reproché à M. Felli d'avoir d'une part fait effectué une série d'ouvrages publics par sa propre entreprise dans la commune, alors que les marchés avaient été attribués à d'autres sociétés, et d'autre part d'avoir encaissé un chèque versé par un responsable d'une chaîne de supermarchés alsacienne. – *(Corresp.)*

□ **Un projet de funiculaire annulé pour protéger des arbres rares.** – Le tribunal administratif de Grenoble a annulé un arrêté préfectoral qui déclarait d'utilité publique le funiculaire du Mont-de-Lans (Isère). Pour construire ce funiculaire, il aurait fallu détruire une colonie unique d'arbres protégés, le saule faux Daphnée. Le tribunal administratif a estimé qu'il s'agissait *« d'une atteinte irrémédiable à l'environnement »*. Long de 300 mètres, ce funiculaire devait relier la place du village du Mont-de-Lans, aux Deux-Alpes (Isère), au nouveau village du Clos-des-Fonds, un ensemble immobilier privé de cinq mille lits.

Le faux mariage blanc d'un enseignant en colère

SPORTS

FOOTBALL : la France bat l'Autriche 1-0

La deuxième chance de Laurent Blanc

L'équipe de France a battu difficilement celle d'Autriche, 1-0, samedi 27 mars à Vienne, lors d'une rencontre comptant pour les éliminatoires de la Coupe du monde 1994. Grâce à un but de Jean-Pierre Papin (58e minute), les Français confortent ainsi leur place en tête du groupe 6 – avec huit points et quatre victoires d'affilée en cinq rencontres – devant les équipes de Suède et de Bulgarie, qui comptent six points. La France doit sa victoire au bon comportement de sa défense, dominée par le Nîmois Laurent Blanc.

VIENNE

de notre envoyé spécial

La fête, c'était hier. Pour le panache, selon Gérard Houllier, il est *«encore trop tôt»*. Après le raz-de-marée des clubs français en coupes européennes, le «deuxième tour» des Tricolores n'a débouché que sur une victoire minimale. Samedi soir, l'équipe de France a renoué avec les basses besognes des campagnes de qualification pour la Coupe du monde : les points à cueillir sur des pelouses glacées, les coups et les mauvaises surprises à éviter face à des adversaires qui compensent parfois leur infériorité par la force. Dans le stade du Prater, les Français ont déblayé la route vers leur Amérique au milieu d'un football de tranchées. Le fantassin habituel, Jean-Pierre Papin, s'est dévoué pour un de ces buts-commando dont il raffole. Les autres ont tenu, sans bévues, ni traits de génie.

Dans les vestiaires, les joueurs entonnaient le refrain connu des *«deux points gagnés et tant pis pour le spectacle»*. Tous se plaignaient de la rudesse autrichienne. *«Ce soir, j'ai joué contre Mike Tyson»*, s'exclamait le défenseur Emmanuel Petit, le visage encore rougi des coups de coude de l'attaquant Polster. Seul Laurent Blanc ne semblait pas s'être aperçu de l'âpreté des débats. Son mètre quatre-vingt-dix dissuade toutes les tentatives d'intimidation. Le libero est de toute manière trop esthète pour apprécier ce genre de rencontres où le physique des combattants prime sur la technique des footballeurs. Ce qu'il aime, expliquait-il, c'est *«le jeu de mouvement, ballon dans les pieds»*.

Or, samedi soir, il n'a pratiquement touché le cuir que de la tête. Comme si un aimant, placé sous sa chevelure, avait attiré tous les centres autrichiens. Conscient que l'heure n'était plus aux fioritures, il a oublié un instant son jeu élégant pour endiguer toutes les attaques adverses. Au milieu des arrières français, qui n'auront concédé aux attaquants autrichiens en tout que deux tirs et un coup franc repoussé par un poteau, il était redevenu la charnière d'un système défensif qui ne grince plus.

Et pourtant. A vingt-sept ans, Laurent Blanc n'est pas de ces jeunes recrues qui viennent de s'aguerrir dans les coupes européennes et que Gérard Houllier fait pénétrer un par un dans la maison française. Quand ses coéquipiers du PSG, de Marseille ou d'Auxerre connaissent le grand frisson des compétitions continentales, lui tremble seulement pour le sort de son club de fortune. A Nîmes, Laurent Blanc se trouve depuis quelques mois en queue de classement du championnat de France et lutte contre la relégation alors que ses partenaires tricolores jouent le titre.

Déconvenue napolitaine

Il ne figure plus non plus dans le trio de stars du football français, parties éprouver leur talent dans les championnats étrangers. Eric Cantona venait de gagner son premier titre avec Leeds, Jean-Pierre Papin s'apprêtait à rejoindre la galerie de vedettes du Milan AC, lorsque Laurent Blanc s'est vu signifier son congé de Naples, à la fin de la saison dernière.

Ce premier accroc dans un parcours rectiligne lui a valu un statut particulier : celui d'un joueur dont tout le monde connaissait la valeur, mais dont personne ne semblait plus vouloir. Le PSG, puis l'OM, se sont intéressés à lui, avant de se détourner au moment de l'enrôler. Au début de la saison, Laurent Blanc s'est ainsi retrouvé dans le vide, marchandise jadis convoitée, poussée en marge du marché du football. Cette période loin des terrains a fini par lui coûter le dernier signe de sa splendeur passée, sa place de titulaire indiscutable au sein de l'équipe de France.

A Nîmes, qui a fini par récupérer l'aubaine, Laurent Blanc s'est remis au travail pour retrouver son niveau passé. *«Je ne me suis jamais autant entraîné que cette saison*, expliquait-il samedi soir. *Lorsque mes équipiers s'arrêtent, je continue seul, pendant des heures.»* Ces efforts ont déjà payé. Face aux malaises persistants de sa défense, Gérard Houllier n'a pas tardé à offrir au joueur la place de libero, la seule qu'il souhaite désormais. Et, pour Laurent Blanc, les matches de l'équipe de France constituent désormais *«une bouffée d'oxygène»*, loin des tracas nîmois et des déconvenues napolitaines. Une chance – qu'il a su saisir en marquant deux buts en Israël, puis en se montrant le meilleur en Autriche – d'attirer à nouveau l'attention des grands clubs. Et de reprendre son parcours sans faute, un instant interrompu.

JÉRÔME FENOGLIO

AUTOMOBILISME : Grand Prix de formule 1 du Brésil

Ayrton Senna le diabolique

Le Brésilien Ayrton Senna (McLaren Ford) s'est imposé dans le Grand Prix du Brésil de formule 1 automobile disputé dimanche 28 mars à Sao-Paulo. Il a devancé de 16 s 625 le jeune Britannique Damon Hill (Williams-Renault), coéquipier d'Alain Prost. Ce dernier, qui avait dominé le début de course, a été victime d'une sortie de piste juste avant une neutralisation momentanée de l'épreuve imposée par un violent orage. Ayrton Senna passe en tête du championnat du monde, alors qu'il négocie encore avec son écurie les conditions de son éventuelle participation à la suite de cette compétition.

Aux yeux de ses compatriotes, Ayrton Senna était déjà «magique». Dimanche, à l'occasion du grand prix du Brésil, il est devenu diabolique. Consulté en 1990 lors de la rénovation du circuit Carlos Pace d'Interlagos, dans la banlieue de Sao-Paulo, sa ville natale, le Brésilien connaissait mieux que personne chaque mètre de cette piste vallonnée qui devait permettre aux pilotes des Williams, Renault, et notamment à Alain Prost, d'exploiter pleinement les qualités dynamiques de leur châssis et, surtout, la puissance supérieure de leur moteur.

Largement dominé aux essais par les deux Williams-Renault, distancé dès le début du grand prix par Alain Prost, puis dépassé par Damon Hill et talonné par Michael Schumacher (Benetton-Ford), Ayrton Senna ne pouvait plus compter que sur une intervention céleste pour s'imposer. Longtemps immobile au-dessus du circuit, un lourd nuage noir a fini par exhausser ses vœux peu avant la mi-course. Rentré à son stand dès la première alerte, le Brésilien, qui confortait sa réputation de fin stratège, était équipé en pneus pluie lorsque l'orage tropical a éclaté.

Par suite d'un malentendu dans sa liaison radio avec son stand – il crut comprendre que les mécaniciens étaient occupés à changer les pneus de Damon Hill, – Alain Prost, qui n'avait cessé de conforter son avance depuis le départ, effectuait le tour de trop. S'étant mis en travers après avoir heurté un débris d'épave dans la ligne droite, il percutait le jeune Christian Fittipaldi, parti en tête-à-queue juste devant lui. Indemne, le pilote français pouvait voir aussitôt la première intervention en formule 1 de la voiture de sécurité qui allait neutraliser la course pendant neuf tours pour permettre l'évacuation des voitures sorties de piste. Alain Prost hors course, Ayrton Senna n'avait plus devant lui que Damon Hill lorsque la voiture de sécurité s'est écartée pour un deuxième départ lancé. A trente ans, le pilote britannique porte un nom et un casque aux couleurs déjà célèbres en formule 1 : ceux de son père Graham, double champion du monde (1962 et 1968) décédé dans un accident d'avion en 1975.

Trajectoire asséchée

Appelé aux côtés d'Alain Prost après avoir été le pilote essayeur des Williams-Renault depuis la fin de 1990, il n'en était avec le Grand Prix du Brésil qu'à sa quatrième course en formule 1. Le rêve de succéder à son père au palmarès d'un grand prix allait être éphémère.

Le temps pour Ayrton Senna de juger que la piste était suffisamment asséchée sur la trajectoire des formule 1 et le Brésilien était encore le premier à regagner son stand pour rechausser des pneus lisses. Damon Hill l'imitait au tour suivant et repartait juste devant lui, mais, avec ses pneus encore froids, il ne pouvait résister à la première attaque du triple champion du monde, follement acclamé par quatre-vingt mille compatriotes enthousiasmés par cette victoire inespérée de leur idole.

Ce succès vient à point pour conforter la position du pilote brésilien dans ses délicates négociations avec son écurie pour le prolongement de son contrat. Privé cette saison du moteur et du concours financier de Honda, Ron Dennis, directeur de McLaren international, qui doit désormais payer la fourniture du V8 Ford, aurait souhaité réviser à la baisse le salaire (au moins 20 millions de dollars en 1992) de son pilote vedette. Ayrton Senna, qui a négocié au coup par coup sa participation aux grands prix d'Afrique du Sud, puis du Brésil, obtiendrait 15 millions de dollars grâce à un investissement accru de Marlboro, principal commanditaire de l'écurie, mais un désaccord subsisterait sur la durée du contrat.

Ron Dennis exigerait un contrat de deux ans. Dans sa recherche d'un partenariat avec un grand constructeur pour la fourniture d'un moteur en 1994 (on parle notamment d'Audi), il n'ignore pas la plus-value que lui apporterait la présence assurée d'Ayrton Senna. Or ce dernier ne souhaite pas se lier pour plus d'un an, afin de conserver son libre choix pour 1994 où bien des cartes seront redistribuées avec la suppression des systèmes d'assistance au pilotage gérés par l'électronique, l'apparition de la nouvelle Ferrari conçue par John Barnard, le retour éventuel de Honda avec une monoplace entièrement construite (châssis et moteur) au Japon, voire l'arrivée de Peugeot, qui devrait faire connaître sa décision cette semaine.

Prost son pire ennemi

S'il songe déjà à son proche avenir en 1994, Ayrton Senna ne veut pas non plus négliger le présent. Soucieux de son image, le champion brésilien n'entend pas servir de faire-valoir cette saison à Alain Prost, devenu au fil des ans son pire ennemi. Plus encore qu'à l'altitude de Kyalami (Afrique du Sud), il a pu mesurer à Sao-Paulo le handicap moteur des McLaren par rapport aux Williams-Renault et même aux Benetton, qui, au titre de partenaires de Ford, disposent des ultimes évolutions, avec la distribution pneumatique, du V8 américain. Pour disputer la suite de la saison, le pilote brésilien exigerait aussi de Ron Dennis qu'il obtienne de Ford un traitement plus égalitaire avec Benetton.

Propulsé de façon inespérée en tête du championnat du monde après les deux premières courses, Ayrton Senna est idéalement placé pour entamer l'ultime négociation, dont la date butoir a été fixée au 11 avril pour le prochain grand prix d'Europe à Donington (Grande-Bretagne). Si, en cas d'échec de ces discussions, il se résolvait à prendre une année sabbatique, le pilote brésilien se montrerait encore diabolique en discréditant par avance le quatrième titre mondial promis alors à Alain Prost.

GÉRARD ALBOUY

Les résultats

AUTOMOBILISME

Grand Prix du Brésil de formule 1

Classement : 1. Ayrton Senna (Bré., McLaren Ford), les 307,763 km en 1 h 51 min 15 s; 2. Damon Hill (G-B, Williams-Renault), à 16 s; 3. Michael Schumacher (All., Benetton Ford) à 45 s; 4. Johnny Herbert (G-B, Lotus Ford) à 46 s; 5. Mark Blundell (G-B, Ligier Renault) à 52 s; 6. Alessandro Zanardi (Ita/Lotus Ford) à un tour.

Championnat du monde des pilotes : 1. Ayrton Senna, 16 pts; 2. Alain Prost (Fra, Williams-Renault), 10 pts; 3. Damon Hill et Mark Blundell, 6 pts; 5. Michael Schumacher, 4 pts.

Championnat du monde des constructeurs : 1. Williams-Renault et McLaren-Ford, 16 pts; 3. Ligier-Renault, 6 pts.

CROSS-COUNTRY

Championnats du monde

Les Kényans ont dominé les championnats du monde masculins de cross-country en prenant les trois premières places de la course, dimanche 28 mars à Amorebieta (Espagne). William Sigei s'est imposé au sprint devant Dominic Kirui et Ismael Kirui, reléguant le favori marocain Khalid Skah à la sixième place. Le premier Français, Thierry Pantel, s'est classé dix-septième. Dans le classement par équipes, les Kényans dominent largement les Ethiopiens et les Portugais. Les Français sont cinquièmes.

Chez les femmes, la Portugaise Albertina Dias s'est imposée devant l'Irlandaise Catherine McKiernan et l'Américaine Lynn Jennings. Grâce aux bonnes performances de Farida Fates (8e) et Odile Ohler (14e) les Françaises ont gagné la médaille de bronze par équipes, derrière les Kényanes et les Japonaises.

SKI ALPIN

Coupe du monde féminine

L'Autrichienne Anita Wachter a remporté la Coupe du monde féminine de ski alpin au terme des dernières épreuves de la saison, samedi 27 et dimanche 28 mars à Aare (Suède). Elle devance de justesse l'Allemande Katja Seizinger et Carole Merle. Samedi, la Française s'était imposée dans le slalom géant devant l'Italienne Deborah Compagnoni et Anita Wachter. Grâce à ce troisième succès de la saison – auquel s'ajoute une victoire en super-G – Carole Merle a remporté, pour la deuxième année consécutive, la Coupe du monde de la spécialité. Victorieuse, dimanche, dans le slalom, la Suissesse Vreni Schneider s'est également imposée dans la Coupe du monde de la spécialité, la Française Patricia Chauvet prenant la troisième place. L'Allemande Katja Seizinger a remporté les Coupes du monde de descente et de super-G.

Coupe du monde masculine

Le Luxembourgeois Marc Girardelli est devenu, samedi 27 mars, le premier skieur de l'histoire à avoir remporté cinq fois le classement général de la Coupe du monde masculine de ski alpin. Il a devancé le Norvégien Kjetil-André Aamodt, vainqueur des titres finaux du slalom géant et du super-G, et le Suisse Franz Heinzer, qui s'est imposé dans la Coupe du monde de descente. Le Suédois Tomas Fogdoe, qui s'est imposé, dimanche dans le dernier slalom de la saison, s'est adjugé du même coup le titre de la spécialité, devant l'Italien Alberto Tomba.

TENNIS

Coupe Davis

Groupe mondial (1er tour)

(De haut en bas du tableau)

*Australie b. Etats-Unis	4-1
*Italie b. Brésil	4-1
*Inde b. Suisse	3-2
France b. *Autriche	4-1
Pays-Bas b. *Espagne	3-2
*Suède b. Cuba	5-0
Représentation des Tchèques et des Slovaques b. *Danemark	4-1
Allemagne b. *Russie	4-1

RUGBY

Championnat de France

Phase qualificative *(2e journée)*

POULE A

*Perpignan b. Brive	44-10
*Colomiers b. Biarritz	30-11

Classement : 1. Perpignan, 6 points; 2. Colomiers et Brive, 4; 4. Biarritz, 2.

POULE B

*Toulon b. Bègles-Bordeaux	10-7
Toulouse b. *Montferrand	30-21

Classement : 1. Toulouse, 6 pts; 2. Toulon et Montferrand, 4 pts; 4. Bègles-Bordeaux, 2 pts.

POULE C

*Grenoble b. Pau	33-16
*Béziers b. Narbonne	25-3

Classement : 1. Grenoble, 6 pts; 2. Béziers et Narbonne, 4 pts; 4. Pau, 2 pts.

POULE D

*Agen b. Tarbes	28-8
*Dax b. Castres	18-13

Classement : 1. Agen, 6 pts; 2. Dax et Castres, 4 pts; 4. Tarbes, 2 pts.

TENNIS : la France élimine l'Autriche en huitièmes de finale de la Coupe Davis

Georges Goven capitaine tranquille

En battant la paire autrichienne Skoff-Antonitsch (7-5, 6-4, 7-5), Guy Forget et Henri Leconte ont apporté, samedi 27 mars, à Vienne, le troisième point de la qualification de l'équipe de France pour les quarts de finale de la Coupe Davis. Dimanche Horst Skoff a battu Guy Forget (6-3, 3-6, 6-1) et Arnaud Boetsch s'est imposé face à Gilbert Schaller (6-4, 6-2). En juillet, les Français recevront l'Inde, vainqueur de la Suisse (3-2).

VIENNE

de notre envoyée spéciale

Georges Goven semble assis sur sa chaise de capitaine depuis toujours. Pour un peu, on oublierait qu'il y a un an, c'était Yannick Noah qui était là, sur le bord du court, encourageant et conseillant ses joueurs entre deux jeux. Noah, qui les avait menés à la victoire, en 1991. Georges Goven lui a succédé il y a dix mois. Lui, il n'a jamais gagné la Coupe Davis. Il en a pourtant rêvé pendant huit ans, représentant de l'équipe nationale de 1967 à 1974. Pour lui, le saladier d'argent reste une utopie. C'est pour cela, peut-être, qu'il semble si proche de ses ouailles. Peut-être leur parle-t-il comme il aurait voulu qu'on lui parle, il y a plus de vingt ans. Est-ce pour réaliser ce rêve qu'il est revenu dans le tennis français? *«J'aime les aventures»*, dit-il sobrement.

Une nouvelle carrière dans la finance

Visage hâlé, traits burinés, cet homme âgé de quarante-quatre ans ressemble un peu à un baroudeur. Joueur de tennis pendant vingt-cinq ans, Georges Goven a voyagé partout, très tôt, devenant champion de France cadets et juniors, dans les années 60 et numéro un français en 1970. Depuis sa retraite, en 1985, il a encore fait escale à droite et à gauche. A trente-sept ans, le voilà féru de finance. Autodidacte, il fonde une société de gestion en portefeuilles. Il pense avoir trouvé sa reconversion, le krach de 1987 en décide autrement. La société est vendue. Il revient au tennis.

A l'appel d'un ami, il part en Côte-d'Ivoire. Le pays vient de parvenir en zone africaine de la Coupe Davis. La jeune fédération ivoirienne a besoin de conseillers. Venu y passer un mois, Georges Goven reste pendant deux ans. Il fonde un centre à Abidjan et accueille une trentaine d'enfants. *«Pour eux, le tennis était un moyen d'expression, une façon de se sortir d'une vie difficile»*, se souvient-il. Il repart avec tristesse, mais la finance lui manque : *«Je suis passionné par l'analyse des marchés. A partir de données politiques et économiques, de suivre un raisonnement, avoir une idée et la voir aboutir. Le plus beau, c'est d'avoir raison. Pour moi, la finance est un art de l'anticipation, comme au tennis.»* Une banque anglaise, la Midbank, pense qu'une telle profession de foi vaut tous les diplômes. Il est embauché.

Georges Goven croit son avenir tracé. C'est sans compter avec *«l'événement»*, la victoire de la France en Coupe Davis. Yannick Noah l'invite à venir assister à la finale contre les Etats-Unis, à Lyon. Il aimerait que Georges Goven rentre dans l'équipe de France comme entraîneur national. Henri Leconte et Guy Forget attendent une relève qui piaffe à la porte et qui a besoin d'encadrement. Les joueurs rechignent, ils ne veulent pas changer leurs habitudes, eux qui travaillent déjà avec Patrice Hagelauer et Eric Deblicker.

A la même époque, Georges Goven est nommé sous-directeur de la gestion. Nouveau coup de fil de Yannick Noah. Cette fois, il lui propose de le remplacer au poste de capitaine. *«Il était un peu comme moi, quand j'ai pris ma retraite. Il avait envie de prendre du recul et se consacrer à d'autres expériences : la chanson et pourquoi pas le cinéma. J'ai dit oui, à condition que les joueurs m'acceptent et me demandent de les rejoindre. J'étais gêné, j'avais l'impression de passer devant beaucoup de monde, moi qui étais devenu un financier.»*

La tentation est trop forte : *«A quarante-quatre ans, j'ai su que c'était le moment ou jamais. Capitaine de l'équipe de France, c'est un métier fatigant. Même si l'on ne joue pas, il faut être sur le terrain.»* Georges Goven se veut un capitaine tranquille, celui qui apporterait l'énergie ou tempérerait les ardeurs du joueur, dans la tempête d'un match. *«Je n'ai pas le charisme de Yannick Noah*, explique-t-il; *je ne suis pas un chef de bande.» «Si la personnalité des deux hommes est différente, nous travaillons dans la continuité»*, estime Guy Forget.

Georges Goven dit le métier de capitaine ingrat. Cela consiste à rester planté sur une chaise quand les autres font le boulot sur le court. Difficile d'être passif tout en restant concentré. Parfois, il voudrait voler une raquette et changer de rôle. Il parle de communion avec les joueurs : *«Attention, je ne suis pas un gourou. Je suis juste heureux quand ils réussissent quelque chose qu'ils ont cent fois répété à l'entraînement, ou suivent l'un de mes conseils.»* Que leur dit-il pendant les matches? Il sourit. *«Rien de bien sorcier. Je leur parle rarement d'un geste technique. Je les encourage, leur parle de leur adversaire. D'autres fois, je me tais.»*

«Sur un siège éjectable»

Bien sûr, le nouveau chef de file de l'équipe de France souhaiterait renouer avec la victoire en Coupe Davis, deux ans après l'aventure lyonnaise. *«En 1991, j'étais isolé de la victoire, je ne la revendique pas, elle appartient à ceux qui l'ont vécue. Moi, je suis juste reparti de Lyon avec une extinction de voix. Aujourd'hui, il s'agit d'assurer la relève et nous avons de nombreux jeunes qui peuvent succéder en douceur à Henri Leconte et Guy Forget : Arnaud Boetsch, Fabrice Santoro, Cédric Pioline, Olivier Delaître et Guillaume Raoux, notamment. J'aimerais les amener peu à peu à l'expérience de la Coupe Davis, afin que la passation de pouvoir se fasse tout doucement. Ce qui est formidable, c'est que j'ai l'impression d'avoir un jeu de cartes entre les mains et que je peux distribuer sa chance à chacun. Après Lyon, nous avons tous compris que nous pouvions faire quelque chose ensemble. Aujourd'hui, encore, les joueurs se sentent bien, comme dans une famille. Leur rivalité n'existe plus, désormais, que sur le court.»*

Après la victoire de la France sur l'Autriche, Georges Goven est resté tel qu'en lui-même, discret, prudent. *«Ce n'est qu'un premier tour. Pour l'heure, tout le monde vient me voir et me féliciter de mon baptême du feu réussi. Je sais pourtant que je suis sur un siège éjectable, à la merci de la moindre défaite. J'ai gagné ou perdu des matches comme j'ai perdu et gagné de l'argent, et en tennis comme à la Bourse, on pardonne difficilement la défaite.»*

BÉNÉDICTE MATHIEU

Courir pour un cœur

Onze équipe de quatorze concurrents doivent disputer la 7e Course du cœur qui partira jeudi 1er avril de Versailles (Yvelines) pour gagner, au terme de trente-six relais pédestres d'une vingtaine de kilomètre, La Plagne (Savoie) dimanche 4 avril. Créée en 1987 par un club de journalistes marathoniens, cette épreuve a été ouverte en 1991 à des greffés du cœur, du foie ou des poumons, qui montrent ainsi leur capacité à une activité sportive sous contrôle médical.

Après avoir recueilli des fonds pour le financement de cœurs artificiels, les organisateurs de la course mettent cette année l'accent sur l'importance des dons d'organes : 559 cœurs seulement ont pu être greffés en France en 1992, contre 632 l'année précédente. Aussi la course sera-t-elle l'occasion de diffuser la carte des ADOT (Association pour le don d'organes et de tissus), qui sera disponible gratuitement dans les 22 000 pharmacies de France. Les porteurs de cette carte exprimeront ainsi explicitement qu'ils sont d'accord pour donner leurs organes si les circonstances l'autorisent.

POINT / DÉONTOLOGIE DU JOURNALISME

Une vieille controverse

Mercredi 3 mars, M. Jacques Vistel, conseiller d'Etat, remettait à M. Jean-Noël Jeanneney, secrétaire d'Etat à la communication, un rapport proposant de clarifier l'exercice du journalisme (*le Monde* du 4 mars). Il confirmait ainsi que le débat sur la déontologie de la presse est bien ouvert aujourd'hui. Ou, plutôt, rouvert. Car depuis qu'il existe des journaux il existe une controverse publique sur l'usage que font les journalistes des libertés dont ils bénéficient dans les limites, variables, que la loi, invariablement, leur impose.

Mais, en France, ce débat bute toujours sur la même difficulté : il n'existe, à côté de la convention collective nationale précisant le droit du travail dans ce secteur d'activité, aucun texte légal, ni contractuel fixant les usages et devoirs de l'ensemble des journalistes. Pour solennelles qu'elles soient, les pétitions de principe adoptées par les organisations professionnelles n'ont aucune valeur juridique et n'engagent donc que leurs signataires.

Le plus ancien de ces textes est la Charte des devoirs professionnels des journalistes français, élaborée en 1918, puis révisée et complétée, en 1938, par le Syndicat national des journalistes (SNJ), majoritaire parmi les professionnels. Toutes les organisations représentatives du journalisme français se réclament aujourd'hui de ce texte dont le SNJ et l'USJF-CFDT demandent qu'il figure en préambule de la convention collective nationale. Le président du SNJ, M. Claude Durieux, propose même qu'il constitue le socle d'un projet de loi-cadre.

Un peu partout, des initiatives fleurissent. L'association Reporters sans frontières, qui a proposé, en 1991, son propre projet de «Charte des devoirs et des droits des journalistes», estime qu'il appartient *«à chaque entreprise de presse de s'imposer librement et collectivement certaines règles claires et contraignantes»*. Le SNJ a annoncé, le 16 février, à Lyon, un Livre blanc sur la déontologie. Quant à la commission *Médias et communication* de la Ligue des droits de l'homme, qui a toujours combattu, depuis sa création, l'influence des «puissances de l'argent», elle a engagé une nouvelle réflexion sur la déontologie de l'information en poursuivant ses travaux sur la responsabilité sociale de la presse.

Mais comment remédier aux excès des uns, empêcher les dérives des autres, restaurer le crédit d'une profession globalement affectée par les «affaires», sans mettre en péril la liberté de l'information ? Souvent posée, depuis le XVIIIe siècle, cette question n'est toujours pas tranchée.

La faute à Emile de Girardin ?

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les journalistes ont mauvaise presse.

Les philosophes du Siècle des Lumières n'éprouvaient que condescendance pour les gazetiers. S'ils revendiquaient la liberté d'expression, c'était surtout au bénéfice de leurs propres œuvres littéraires. Dans ses *Lettres persanes*, Montesquieu écrivait : *«Il y a une espèce de livres que nous ne connaissons point en Perse et qui me paraissent ici fort à la mode : ce sont les journaux. La paresse se sent flattée en les lisant. On est ravi de pouvoir parcourir trente volumes en un quart d'heure* (1).» Dans l'article de son *Encyclopédie* consacré aux «Journalistes», Diderot ne formulait pas un jugement moins sévère : *«Nous avons maintenant en France une foule de journaux. On a trouvé qu'il était plus facile de rendre compte d'un bon livre que d'écrire une bonne ligne et beaucoup d'esprits stériles se sont tournés de ce côté.»* Voltaire lui-même, qui polémiquait volontiers, pestait contre ceux qui usaient contre lui des libéralités de l'époque : *«La presse, il faut l'avouer, est devenue l'un des fléaux de la société et un brigandage intolérable...»*

Ce n'est pas non plus d'aujourd'hui que la question de la déontologie du journalisme renvoie à l'éternelle confrontation de la liberté et de la morale. Chaque fois qu'il y eut un Mirabeau pour proclamer devant les Etats Généraux *«la liberté de la presse, la liberté la plus inviolable, la plus illimitée»*, il y eut un Tiers d'Angoulême pour préciser que *«la liberté de la presse doit être sans borne pour le bien mais prohibée pour tout ce qui peut corrompre l'esprit et le cœur»*. L'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme de 1789 retint ce bémol : *«La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme. Tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas prévus par la loi.»*

Des rubriques «concédées» à des banquiers

Mais, charte déontologique ou pas, de la Révolution de 1789 jusqu'aux «affaires» de 1993, c'est le même juge qui tranche toujours le débat le premier, avant même que les législateurs ne le fassent, et cela quel que soit le régime, quel que soit le degré de pouvoir exercé par les journalistes, parce que son jugement est subordonné au degré de confiance que lui inspirent les hommes de presse : ce juge souverain, c'est le citoyen, le peuple, le public, l'opinion publique, bref, le lecteur, devenu auditeur et téléspectateur.

Lorsqu'il arrive, dans certaines circonstances extrêmes, que les journalistes, cumulant le pouvoir de dire et celui de faire, deviennent les principaux acteurs de l'Histoire, ils encourent, par les conséquences de leurs actes, des risques à la mesure des réactions que leurs écrits suscitent. La confiance trahie peut alors se transformer en défiance aveugle et tuer. De l'adulation à la guillotine, il n'y eut, au fond, entre Pierre Brissot, Camille Desmoulins, Jacques Hébert et quelques autres, sous la Révolution, que l'espace de quelques pages, instigatrices puis victimes des abus d'une liberté de la presse vite corsetée, après la chute de la monarchie, pour cause de diffamations en tout genre.

Un siècle plus tard, sous la IIIe République, les Français n'envoyaient plus leurs journalistes à l'échafaud et, s'ils en clouaient encore beaucoup au pilori pour cause de défiance, ce n'était pas tant pour leur part dans les responsabilités politiques que pour leur degré de compromission avec les puissances économiques. Entre-temps, en effet, la «grande presse» était devenue commerciale. Sur fond, déjà, de rêve américain, les «républicains d'affaires» contrôlaient le jeu parlementaire au nom de l'économisme triomphant. Emile de Girardin, l'inventeur de la presse à bon marché, était passé par là. La corruption de la presse date-t-elle vraiment du jour où cet homme, *«né journal»*, décida d'abaisser le prix de vente de son nouveau quotidien pour avoir plus de lecteurs en ouvrant ses colonnes à la «réclame» pour obtenir les recettes complémentaires ? Certains, plus tard, le prétendront.

Toujours est-il que l'argent, très vite, gangrénera le journalisme. Il suffit de se reporter aux débats de la Chambre des députés pour constater que le déficit déontologique de la presse nourrissait abondamment les réflexions des auteurs de la future loi du 29 juillet 1881, qui tente, elle aussi, jusqu'à aujourd'hui, de concilier liberté et responsabilité de la presse.

Voici, par exemple, en quels termes, un certain M. Sourigues dénonçait à la tribune du Palais-Bourbon, au cours de cette discussion, le 2 février 1881, les «ripoux» chargés des rubriques économiques de certains journaux : *«Dans certains journaux, le rédacteur du bulletin financier, au lieu d'être payé de son travail par le propriétaire du journal où il écrit, est payé par un entrepreneur particulier qui achète le droit d'en disposer à sa guise ou partage les profits qu'il en retire avec le propriétaire du journal, quand ce n'est pas le rédacteur lui-même du bulletin qui l'exploite dans des conditions analogues. (...) Un procès récent n'a-t-il pas fait connaître la somme considérable que perçoit notamment l'un des journaux les plus répandus de Paris,* le Figaro, *pour avoir concédé sa rédaction financière à une maison de banque ? Dans les comptes de gestion de divers journaux, on a même inscrit les sommes perçues par la gérance en outre du prix des annonces et réclames ordinaires. Tout cela est tellement passé dans la pratique journalière que des fondateurs de nouveaux journaux, dans leurs appels aux souscripteurs d'actions, font apparaître comme une chose toute naturelle le bénéfice à recueillir sous la forme de «mensualités payées par le banquier ou pour prix de l'affermage complet de la partie financière à quelque grande société. (...) Les mensualités dont il s'agit font partie de ce que, en termes du métier, on appelle les bénéfices latéraux du journal ; et aujourd'hui, tant la chose est passée en habitude, on peut voir distribuer ouvertement ces mensualités devant le public, sous le péristyle de la Bourse, où les agents de certaines maisons financières remettent, avec la même sans-façon, aux rédacteurs des journaux, le canevas, souvent autographié ou même imprimé, de ce que ces derniers auront à insérer dans leur bulletin de Bourse...»*

L'orateur concluait en disant : *«Je crois, et je le dis pour l'honneur de la presse, qu'il y a des journaux faisant exception à la règle devenue aujourd'hui trop générale. Mais combien sont-ils ? J'avoue mon impuissance à répondre* (2).»

La Lanterne fit partie de ces exceptions qui sauvèrent alors l'honneur de la presse française en refusant les publicités financières mensongères : *«Quand je fondai* la Lanterne *en 1868,* raconta Henri de Rochefort, *je refusai péremptoirement toutes les propositions d'annonces qui m'assaillirent. Plus tard, dès le début de* la Marseillaise, *dont le tirage dépassa souvent cent cinquante mille, il fut convenu qu'aucune réclame financière n'y entrerait jamais. Nous avons mieux aimé, les rédacteurs et moi, priver le journal d'un casuel considérable que de participer, même inconsciemment, à la ruine possible de quelques-uns de nos concitoyens.»*

Malgré les scandales et les violentes batailles politiques de cette fin du XIXe siècle, le législateur de 1881 privilégia la délivrance des entraves à la liberté de l'information, sans cesse renouvelées depuis la Révolution. Il fit mine d'accorder à l'ensemble de la presse le bénéfice du doute et de la bonne foi plutôt que de s'aventurer dans une entreprise de moralisation vouée d'avance à l'échec à cause même de la généralisation de la corruption.

Sa magnanimité ne fut pas payée de retour, si l'on ose dire, puisque c'est *«l'abominable vénalité de la presse française»*, soulignée par un connaisseur qui s'en étonnait lui-même – l'émissaire du tsar venu, en 1901, distribuer des subsides aux journaux parisiens pour qu'ils incitent les Français à souscrire à l'emprunt russe, payable, après 1917... en monnaie de singe (3), – qui fut à l'origine du sursaut professionnel concrétisé, en 1918, par l'élaboration, à l'initiative du SNJ, de la Charte des devoirs professionnels des journalistes français.

En mai 1933, on pouvait encore lire, cette fois dans *les Cahiers des Droits de l'Homme*, organe de la Ligue des droits de l'Homme, sous la plume du journaliste Georges Boris, en lutte *«contre les puissances de l'argent»* : *«C'est chose relativement fréquente que des magnats de l'Industrie ou de la banque, ou des millionnaires ambitieux, s'offrent le luxe d'avoir un journal, c'est-à-dire de le commanditer. Sous les yeux d'un public ignorant et docile, se déroulent dans les colonnes d'un certain nombre de journaux des manœuvres subtiles ou grossières, parfois même incohérentes, qui correspondent aux desseins, aux appétits ou aux sautes d'humeur de celui qui tire les ficelles parce qu'il tient la caisse. (...) Au premier rang des puissances d'argent qui achètent la presse, il faut placer les compagnies de chemins de fer. (...) Quoi qu'il en soit, c'est à la faveur de l'incognito que les puissances d'argent peuvent faire des journaux qu'elles commanditent et subventionnent les instruments de leur action sur l'opinion publique. Le reproche qu'on peut et qu'on doit leur adresser en ce cas n'est pas celui de corruption mais d'une sorte d'abus de confiance. Le plus souvent, celui ou ceux qui subventionnent ainsi un journal en sont aussi les principaux actionnaires ; ils en ont donc le contrôle et la propriété effective : c'est ainsi que M. de Wendel* [célèbre famille de maîtres de forges lorrains] *et son groupe contrôlent le* Journal des Débats. *(...) Plus récemment, le général Primo de Rivera eut un jour l'occasion de s'écrier :* «De quel droit *le Temps* m'attaque-t-il du moment que je le paye ?» *Un communiqué que le dictateur espagnol donna à cette occasion et que* le Temps *dut insérer en première page ne fait que confirmer cette interpellation brutale et méprisante et en donner toute la signification* (4).»

Un mal «fatal et incurable»

Accablé, Georges Boris soulignait, au passage, les difficultés économiques de la presse de cette époque en des termes qui restent d'actualité : *«Un journal qui équilibre son budget grâce au produit de ses annonces n'aliène pas nécessairement son indépendance (...)»*, mais *«l'abaissement des prix de vente et d'abonnement au-dessous du prix de fabrication – dont Girardin fut l'instigateur – oblige les directeurs de journaux à faire la chasse aux ressources de publicité sous peine de faillite et ils sont incités, de ce fait, à faire payer autre chose encore que l'emplacement d'un «mur» où l'on colle des affiches, c'est-à-dire à vendre leur influence.»*

Apitoyé, ce militant des droits de l'homme évoquait l'attitude de ses concitoyens en disant : *«On est frappé, en vérité, de la résignation et de l'indulgence dont témoigne le public envers les tares qu'il impute volontiers lui-même à ses journaux. C'est énoncer un lieu commun que de dire qu'ils sont payés, vendus ; mais il n'y a qu'une minorité pour s'en étonner et s'en indigner. Le mal est accepté comme fatal et incurable, on finit par en sourire, comme on se moque des projets de réformes, qui ne peuvent naître, semble-t-il, que dans des cervelles utopistes...»*

ALAIN ROLLAT

(1) *Histoire de la presse*, de Charles Ledré, Arthème Fayard, 1958.

(2) *Débats et documents parlementaires*, Journal officiel, 1881.

(3) *Havas*, d'Antoine Lefébure, Grasset.

(4) *Les Cahiers des Droits de l'homme*, 25-30 mai 1933.

La Charte des devoirs professionnels

« Un journaliste digne de ce nom... »

Voici la Charte des devoirs professionnels des journalistes français adoptée en 1918 par le Syndicat national des journalistes et révisée en 1938.

Un journaliste digne de ce nom prend la responsabilité de tous ses écrits, même anonymes ;

– tient la calomnie, les accusations sans preuves, l'altération des documents, la déformation des faits, le mensonge, pour les plus graves fautes professionnelles ;

– ne reconnaît que la juridiction de ses pairs, souveraine en matière d'honneur professionnel ;

– n'accepte que des missions compatibles avec la dignité professionnelle ;

– s'interdit d'invoquer un titre ou une qualité imaginaires, d'user de moyens déloyaux pour obtenir une information, ou surprendre la bonne foi de quiconque ;

– ne touche pas d'argent dans un service public ou une entreprise privée où sa qualité de journaliste, ses influences, ses relations seraient susceptibles d'être exploitées ;

– ne signe pas de son nom des articles de réclame commerciale ou financière ;

– ne commet aucun plagiat, cite les confrères dont il reproduit un texte quelconque ;

– ne sollicite pas la place d'un confrère, ni ne provoque son renvoi en offrant de travailler à des conditions inférieures ;

– garde le secret professionnel ;

– n'use pas de la liberté de la presse dans une intention intéressée ;

– revendique la liberté de publier honnêtement ses informations ;

– tient le scrupule et le souci de la justice pour des règles premières ;

– ne confond pas son rôle avec celui du policier.

La «Charte de Munich»

« Le droit à l'information... »

Voici la déclaration des devoirs et des droits des journalistes, dite «Charte de Munich». Elle a été rédigée et approuvée à Munich, les 24 et 25 novembre 1971, et adoptée, depuis, par la Fédération internationale des journalistes (FIJ), par l'Organisation internationale des journalistes (OIJ), et par la plupart des syndicats de journalistes d'Europe.

Le droit à l'information, à la libre expression et à la critique est une des libertés fondamentales de tout être humain.

De ce droit du public à connaître les faits et les opinions procède l'ensemble des devoirs et des droits des journalistes.

La responsabilité des journalistes vis-à-vis du public prime toute autre responsabilité, en particulier à l'égard de leurs employeurs et des pouvoirs publics.

La mission d'information comporte nécessairement des limites que les journalistes eux-mêmes s'imposent spontanément. Tel est l'objet de la déclaration des devoirs formulée ici.

Mais ces devoirs ne peuvent être effectivement respectés dans l'exercice de la profession de journaliste que si les conditions concrètes de l'indépendance et de la dignité professionnelle sont réalisées. Tel est l'objet de la déclaration des droits qui suit.

Déclaration des devoirs

Les devoirs essentiels du journaliste dans la recherche, la rédaction et le commentaire des événements sont :

1 – Respecter la vérité, quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même, et ce, en raison du droit que le public a de connaître la vérité.

2 – Défendre la liberté de l'information, du commentaire et de la critique.

3 – Publier seulement les informations dont l'origine est connue ou dans le cas contraire les accompagner des réserves nécessaires ; ne pas supprimer les informations essentielles et ne pas altérer les textes et documents.

4 – Ne pas user de méthodes déloyales pour obtenir des informations, des photographies et des documents.

5 – S'obliger à respecter la vie privée des personnes.

6 – Rectifier toute information publiée qui se révèle inexacte.

7 – Garder le secret professionnel et ne pas divulguer la source des informations obtenues confidentiellement.

8 – S'interdire le plagiat, la calomnie, la diffamation et les accusations sans fondement, ainsi que de recevoir un quelconque avantage en raison de la publication ou de la suppression d'une information.

9 – Ne jamais confondre le métier de journaliste avec celui du publicitaire ou du propagandiste ; n'accepter aucune consigne, directe ou indirecte, des annonceurs.

10 – Refuser toute pression et n'accepter de directive rédactionnelle que des responsables de la rédaction.

Tout journaliste digne de ce nom se fait un devoir d'observer strictement les principes énoncés ci-dessus. Reconnaissant le droit en vigueur dans chaque pays, le journaliste n'accepte en matière d'honneur professionnel que la juridiction de ses pairs, à l'exclusion de toute ingérence gouvernementale ou autre.

Déclaration des droits

1 – Les journalistes revendiquent le libre accès à toutes les sources d'information et le droit d'enquêter librement sur tous les faits qui conditionnent la vie publique. Le secret des affaires publiques ou privées ne peut en ce cas être opposé au journaliste que par exception et en vertu de motifs clairement exprimés.

2 – Le journaliste a le droit de refuser toute subordination qui serait contraire à la ligne générale de l'organe d'information auquel il collabore, telle qu'elle est déterminée par écrit dans son contrat d'engagement, de même que toute subordination qui ne serait pas clairement impliquée par cette ligne générale.

3 – Le journaliste ne peut être contraint à accomplir un acte professionnel ou à exprimer une opinion qui serait contraire à sa conviction ou à sa conscience.

4 – L'équipe rédactionnelle doit être obligatoirement informée de toute décision importante de nature à affecter la vie de l'entreprise. Elle doit être au moins consultée, avant toute décision définitive, sur toute mesure intéressant la composition de la rédaction : embauche, licenciement, mutation et promotion des journalistes.

5 – En considération de sa fonction et de ses responsabilités, le journaliste a droit non seulement au bénéfice des conventions collectives, mais aussi à un contrat personnel assurant la sécurité matérielle et morale de son travail ainsi qu'à une rémunération correspondant au rôle social qui est le sien, et suffisante pour garantir son indépendance économique.

Un entretien avec Federico Fellini

« La caméra c'est mon œil, ma voix, une extension de mon corps »

Juste avant de partir pour Los Angeles en compagnie de Giulietta Massina pour recevoir le cinquième Oscar de sa carrière, destiné à saluer l'ensemble de son œuvre, Federico Fellini manifestait tous les signes d'une vague panique psychosomatique. Des vertiges, une attaque d'arthrose cervicale, disait-il ; il fouillait d'un air las dans sa poche, en extrayait une boîte à pilules en forme de cœur, pour s'apercevoir qu'elle était vide, qu'à l'évidence il n'avait besoin d'aucun médicament. Ce n'est que la peur de décevoir, la conscience qu'on l'attendait là-bas avec affection, avec amitié, qui lui a fait prendre, in extremis, *l'avion. Il n'a pas tourné depuis plus de deux ans, depuis* la Voce della luna *qui s'achevait par un appel sublime au silence...*

ROME

de notre envoyée spéciale

« Cet Oscar, quel effet vous fait-il ?

– Ma présomption narcissique étant bien connue, il me semblait inévitable. Non... Sérieusement, cela m'a surpris, je ne m'y attendais pas, ou alors, *sans le savoir*, je l'attendais depuis vingt ans. De par ma nature un peu irresponsable, je ne suis pas enclin à considérer cette cérémonie en termes de liquidation, de béatification, de sanctification.

» Je pense plus simplement qu'il s'agit d'une fête où le cinéma s'autocélèbre, et que je fais partie de la famille. Bien que j'éprouve une certaine hésitation à m'identifier à celui qu'on distingue, qu'on décore, au premier de la classe. Déjà à l'école, chaque année à la distribution des prix – bien que j'en reçoive fort peu, – j'étais saisi d'une grande confusion. Etre cité, en exemple, moi qui m'évertuait à tout être, sauf un exemple, me donnait envie de fuir, de disparaître.

– Quel sorte d'élève étiez-vous ?

– J'ai tout de suite été un « maestro »... *(rire)*. Non, bien au contraire. Surtout en gymnastique, en éducation militaire, et dans toutes les disciplines scientifiques, j'obtenais des notes incroyables. Des – 2, des doubles zéros, j'ai obtenu beaucoup d'Oscars négatifs, quand j'étais petit.

– C'était un esprit de révolte, une rébellion ?

– Pas du tout, il s'agissait bien d'une incapacité mentale, d'une impossibilité totale de comprendre, d'appréhender quoique ce soit qui fasse appel à un procédé de déduction. Aujourd'hui encore où je fais un métier qui comporte un aspect technique considérable, je ne sais rien de la photographie, je peux indiquer à un chef opérateur d'où je veux que la lumière vienne, c'est tout. Lorsqu'au milieu d'une prise, soudain, tout *s'arrête, des hommes très affairés* ouvrent le ventre de la caméra *pour charger la pellicule, j'ai* encore l'impression d'assister à une opération de l'appendicite.

» Pour moi, la caméra est comme le pinceau pour le peintre, le stylo pour l'écrivain, c'est mon œil, ma voix, une extension de *mon corps*. J'ai eu la chance d'avoir très vite confiance dans *cette machine dont j'ignorerais* toujours le fonctionnement, comme *s'il était entendu qu'elle* obéirait à ma volonté, à tous mes caprices. Cela m'a donné une grande sécurité, une totale liberté. Quand je travaille, je m'identifie aussi bien à cette bouche, à ce bras, à ce regard d'acteur, qu'à cette lampe, à cette table, dans le décor. A toute la matérialité du songe, à sa « physicité ».

» Coordonner le chaos, voilà ce que je fais. Pas d'*une manière* totalement inconsciente, car si technique il y a, elle est là, dans la rigueur que je mets à obtenir le flou, l'impalpable. De cet aspect artisanal de mon travail, je pourrais parler longtemps, mais en général, ça n'intéresse personne, on préfère m'interroger sur « l'inspiration », le « message », la « signification » des images, comme si j'en savais quelque chose... Ce que j'essaye de savoir, c'est comment suggérer un sentiment particulier avec une ombre, *un contre-jour*, ce que j'essaye de comprendre, c'est pourquoi une expression *ainsi matérialisée* a réussi à conserver un peu de l'ineffabilité de la chose rêvée.

DR

Autoportrait de Federico Fellini (mars 1993)

– C'est pourquoi, sans doute, chacune de vos images ne peut être que « du Fellini ». Ainsi des quelques spots publicitaires pour une banque qui ont été projetés au dernier Festival de Venise.

– Vous avez ouvert un compte à la Banca di Roma après les avoir vus ?

– Pas encore, mais je vous promets, je vais le faire ! En tout cas, à l'évidence, ces « Fellini » de trois minutes ont furieusement donné envie de voir un nouveau Fellini de deux heures, un nouveau grand film.

– Je crois ne jamais avoir dit : « Je vais faire un grand film ». Il y a un *mécanisme* qui se déclenche automatiquement et qui m'avertit *que je peux faire « un »* film. C'est un sentiment de dédain, de rancœur, d'antipathie *contre ce film* à venir, contre son producteur... *J'entre dans cet état de complète* déconsidération de ce que je me prépare à faire, c'est le signal, je suis prêt. Comme la bouteille que l'on casse contre le flanc du navire suffit à lui faire prendre la mer.

Le rire de Kafka

– E la nave va... Ce signal est-il pour bientôt ? On a parlé d'une adaptation de l'Enfer ***de*** Dante, ***d'un projet de*** Bloc-notes sur l'acteur...

– Ici, en Italie, mes amis journalistes, drapés dans ce qu'ils considèrent *comme une juste indignation*, ne cessent de répéter un *discours affectueux qui* m'emplit de rage : *« Ah ! Quelle honte, Fellini ne travaille pas ! »*. Une honte ? Mais pour qui ? Moi, je n'ai aucune honte ; *si je n'ai rien fait* depuis deux ans, c'est uniquement de ma faute, *j'ai des propositions* de tous côtés, y compris de la RAI. Bien sûr, celles *qui tentent* de m'entraîner pour tourner en Amérique, au Brésil, en Inde, en Norvège – on m'a même invité à tourner une version de *la Dame de la mer* d'Ibsen – ne peuvent être prises au sérieux.

» Bon, je pourrais évidemment en accepter au moins une... Ça m'ennuie que l'on parle de moi comme d'un oisif, mais entre le « faire » et le « penser faire », il n'y a pas pour moi tellement de différence. Imaginez un plongeur sur le tremplin. Avant de plonger, il se *concentre*, il se *prépare*, là est sa véritable créativité : être prêt pour *le plongeon, pas se jeter à l'eau*. Donner des ordres incongrus, essayer des perruques, *peindre des* ciels sur les murs ne me manque pas tellement, parce que l'état d'âme est toujours le même. Il manque la partie matérielle, active, de la création, mais la latence est là, l'attente est là. Et *présenter cette attente* comme une injustice est indigne, je ne peux l'accepter, ne serait-ce que par respect pour les gens qui s'obstinent à me convaincre de l'écourter.

– C'est de votre faute aussi, à force d'inventer d'extraordinaires et irréalisables projets de films, le Voyage de Mastorna, notamment, devenu mythique sans qu'en exista une image...

– Il ne faut pas oublier que je suis un incorrigible bavard... Mais c'est vrai que, avec les films que j'ai racontés aux journalistes sans jamais les tourner, on pourrait faire un festival.

– Vous avez fait souvent, dans Intervista, Ginger et Fred, ***notamment, une critique cruelle et juste de la télévision. Vous avez pourtant tourné pour la télévision,*** les Clowns, Intervista, ***justement.***

– Non, j'ai travaillé avec la télévision comme coproductrice, je ne l'ai jamais utilisée comme moyen d'expression. La télévison se *contente souvent* d'espionner les émotions, de satisfaire les curiosités les plus morbides, de faire gagner de manière incompréhensible de stupides millions. Parfois, tout de même, elle donne des informations intéressantes sur les animaux. Ainsi m'a-t-elle éclairé sur un point sur lequel je m'interrogeais beaucoup : comment s'accouplent les tortues ?

– Votre vocation de cinéaste est née à Rimini ? Vous alliez au cinéma lorsque vous étiez petit ?

– C'était rare, donc c'était un cadeau, une émotion. Mon préféré, c'était Chaplin, bien sûr, qui arrivait vers Noël, et qui reste lié à la fête, à l'hiver. Je n'étais pas attiré par les grandes histoires d'amour romantique, ni par les stars comme la Garbo. Elle avait pour moi quelque chose de sépulcral, de processionnel. Et puis ses problèmes étaient toujours des problèmes de reine, des problèmes d'Etat avec lesquels je n'arrivais pas du tout à m'identifier. Les comiques, en revanche, Chaplin, Keaton, me tendaient déjà un miroir, ma vocation congénitale étant d'être clown, et ma conviction sincère, d'ailleurs, étant de n'avoir jamais fait que des films comiques. Mais oui ! Et excusez la comparaison, mais quand Kafka lisait *le Procès* ou *la Métamorphose*, il riait comme un malade.

» Le cinéma américain a été *pour moi bien d'avantage* qu'un point de référence, un creuset des *merveilles, il a aussi été une protection* psychologique. J'étais en province, *mon enfance*, je l'ai vécue sous le fascisme, j'ai reçu une éducation petite-bourgeoise. La vie était assez sinistre, d'un côté l'Eglise catholique, de l'autre le mythe de Spartacus, l'exaltation de la guerre, du « bonheur » de mourir pour la patrie. Il fallait être un héros ou un saint...

» Et là-dessus, le cinéma américain, l'image d'une vie tellement *plus joyeuse*, divertissante, sympathique, d'un optimisme sans doute *excessif, un autre monde*. L'image que l'Amérique a su donner d'elle-même *dans les années 30 à travers* son cinéma me la fait encore aimer aujourd'hui...

– Vous souvenez-vous de la toute première scène que vous avez tournée ?

– Si je m'en souviens ! Elle aurait *donné du fil à retordre* même à Kurosawa. C'était donc en 1952, une scène où le *Cheik blanc*, c'est à dire Alberto Sordi, se trouvait dans une barque avec son admiratrice éperdue, la jeune mariée, Brunella Bovo. Ça se passait sur la plage de Fregene, à marée haute. Deux gros bateaux à moteur portaient les projecteurs, et une barge la caméra et d'autres projecteurs. Liée à la barge avec des câbles, la petite barque des *comédiens*. Rien n'est plus difficile à tourner qu'un plan sur la *mer, on regarde dans l'objectif*, tout va bien, et un dixième de seconde *plus tard, dans l'objectif*, il n'y a plus rien. Rien que l'horizon vide, qui bouge comme un imbécile.

» Cette petite chose insignifiante, née de ma fantaisie encore modeste, saisir une barque sur la mer avec deux acteurs dedans, apparaissait soudain comme une *prouesse inatteignable*. Et autour, un peu exagérée, la solidarité compatissante des ouvriers : *« Ce n'est rien, Dottore, ce n'est rien, ça ira mieux demain, demain... »*

» De toute façon, la journée avait mal commencé. Comme je quittais la maison, la gouvernante m'avait arrêté : *« Vous ne savez pas que c'est l'été ? »* Il faut dire que je m'étais déguisé en metteur en scène, col roulé, bottes, gros blouson. Je pars comme ça, passe devant une église avec ma Fiat 500, le sacristain ouvrait les *portes*, comme pour moi. Poussé par une antique sujétion, tenté par *une petite invocation*, j'entrai. Pour tomber sur un catafalque entouré de *cierges allumés*, avec un homme à genoux qui sanglotait. *Je sors en courant, faisant* tous les gestes conjuratoires possibles. Tout *cela m'avait retardé*, j'arrive sur les lieux du tournage, ils étaient partis au large, ne me laissant qu'une vedette de la police, avec deux carabiniers pour m'accompagner.

» Malgré cette situation peu glorieuse, je me suis retrouvé sur la barge avec *tous les techniciens*, les ouvriers, les acteurs, tous ces gens qui avaient l'air de m'attendre, et moi, qui n'avais jamais désiré ni songé pouvoir devenir quoi que ce soit qui ressemble à un chef, je me suis entendu donner des ordres, pour la première fois, avec un naturel déconcertant... Des ordres que les hommes ont entendus, pas la mer. De là sont nées, sans doute, toutes les fausses vagues, tous les océans de plastique qui peupleraient mes films...

Le clown et la Bosnie

– Sur vos plateaux, c'est un étrange mélange de concentration presque mystique et de désordre mondain. On voit débarquer à l'improviste des prélats de haut grade, des ministres, des psychanalystes... Vous avez montré tout cela dans Intervista...

– C'est la manifestation de mon profond instinct histrionnesque. Par exemple, quand il y a trop de bruit sur le plateau, comme tout le monde, je crie : *« Silence ! »*. Mais *si le silence se fait vraiment*, cela m'angoisse, comme si cette marque de respect *soudain devait être* interprétée de façon négative. Alors, quand je tourne, et que je vois déferler cent Japonais, l'appareil photo braqué, ou des classes entières d'enfants des écoles, cela ne me dérange en rien, je suis protégé par mon travail, et cette espèce de curiosité chaleureuse et envahissante me ramène à mon statut de saltimbanque, à la rumeur bien aimée de la fête foraine.

– Parmi les « jeunes » du cinéma italien, Nanni Moretti semble avoir votre préférence.

– Je l'admire et je l'estime, il représente la part de moi-même qui ne s'est jamais exprimée. Je l'aime comme collègue, et comme homme. Un homme capable d'organiser ses indignations, d'endiguer *ses rages*, un *homme de* moralité, et parfois même de *moralisme*, qui affronte le risque d'être emporté comme Savonarole. Ça me fait plaisir de savoir qu'il existe dans le cinéma italien un jeune Savonarole, moi qui suis un vieux pape corrompu... !

– On a assez dit que vous n'étiez pas un cinéaste « engagé »... Comment ressentez-vous la violence actuelle, en Italie, et ailleurs ?

– Comme tout le monde, j'écoute, je regarde, je lis, je ressens. Quand j'ai fait *Prova d'orchestra* en 1979, je voulais seulement, sincèrement, montrer une répétition d'orchestre. Mais à ce moment-là il y avait les Brigades rouges, à ce moment-là Aldo Moro a été séquestré, assassiné. Et mon film, sans que je l'aie voulu, sans que je l'aie même su, est devenu la métaphore d'une proche apocalypse. Demain, peut-être tournerai-je, peut-être montrerai-je à nouveau un clown, sous sa perruque. Et peut-être, dans cette image, y aura-t-il la souffrance de la Bosnie. Aussi. »

Propos recueillis et traduits par
DANIÈLE HEYMANN.

Le triomphe du « caro maestro »

Federico Fellini a quitté Rome sur un char triomphal, s'en allant *quérir* cet Oscar d'honneur qu'il recevra des mains *fidèles de Marcello Mastroianni*. La récompense existe depuis la première édition de la cérémonie, en 1927, où elle fut attribuée à Charlie Chaplin, et depuis a distingué Ingmar Bergman, Jean Renoir, Satyajit Ray *ou* Kurosawa. Eclipsant les mises à l'ombre répétitives et *convulsives des élites politiques* et industrielles italiennes, les soubresauts criminels de la Mafia à Palerme *(« La Pieuvre est à genoux, mais elle frappe encore »)*, et autres événements de conséquence, le « maestro » *a fait la une de tous les journaux*. *L'Unita*, l'organe de l'ex-PCI, *a même ajouté à sa livraison* quotidienne un véritable livre-hommage de 160 pages, illustré de délicieuses caricatures d'Ettore Scola, et chacun s'est plu à rappeler qu'à soixante-treize ans, après vingt films, Fellini était l'étranger le plus « oscarisé » du monde.

En 1956, Oscar pour *la Strada*, l'année suivante, récidive pour *les Nuits de Cabiria*. En 1963, Oscar pour *Huit et demi* et quatrième Oscar en 1974 pour *Amarcord*. Entre-temps, il y aura eu évidemment *maintes autres récompenses*, dont la Palme d'or à Cannes, en 1960, pour *la Dolce Vita*. Palme d'or polémique, obtenue à l'unanimité grâce à l'obstination passionnée du président du jury, Georges Simenon.

« Fellini est une institution, une des rares qui, en Italie, fonctionnent », écrit Ugo Casiraghi. Une institution à qui on a offert à l'Opéra de Rome un ballet inspiré de *la Strada*, dont la télévision rediffuse les films à *tour d'antenne*, qui voit des rétrospectives fleurir partout, dont l'une *intégrale*, se transportera après Rome à Milan et à Turin, avant de gagner, à l'automne prochain, Paris, New-York et Tokyo.

Seul Tullio Kesich, titrant son éditorial de première page du *Corriere della sera* : « Tous felliniens à la veille de l'Oscar », met un léger bémol à cette fièvre célébratrice. Il écrit : *« ...Cohue autour du héros de la fête, personne, vraiment personne ne veut rester en dehors de la photo souvenir. Même pas les critiques de 1954 qui qualifièrent* la Strada *de « vieux, faux, insincère, littéraire, irréel, pathologique, velléitaire, bêtifiant »*. Tullio Kesich, impitoyable et souriant, poursuit : *« De minute en minute, le cancan ressemble davantage au carrousel de* Huit et demi. *Tous en piste pour le tour d'honneur, amis et ennemis, bons et méchants... Après la chute des idéologies, notre pays vit une des phases les plus carnavalesques de son histoire. Nous notons ceci à l'intention des jeunes pour qu'ils sachent que Fellini n'a pas toujours été un monument national et que son itinéraire, loin d'avoir été jalonné d'approbations, a été un parcours contrarié, non exempt d'incompréhension, d'amertume et d'hostilité. »* Tullio Kesich pourrait aussi rappeler quel scandale inimaginable a été la sortie de *la Dolce Vita* : un spectateur crache à la figure de Fellini *lors de la première* de gala au Capitol de Milan, les fidèles *qui avouent en confession* avoir vu le film sont menacés d'excommunication, des prêtres qui en prennent la défense dans *l'Osservatore romano* sont soit « éloignés » à Hongkong, soit interdits d'écriture pendant... vingt-cinq ans.

Fellini, monument national, soit, mais génie subversif aussi, *il ne faudrait pas l'oublier*. Qui analysant le scandale de *la Dolce Vita* répond à Costanzo Costantini, dans le *Messagero* : *« J'avais simplement eu le pressentiment que la vague euphorique qui traversait le pays s'achèverait en catastrophe, parce que c'était une euphorie fictive, fruit d'une fausse sécurité, sans base sociale et politique solide. Il est arrivé ce qui devait arriver, ce qui était dans l'ordre, ou dans le désordre des choses. »*

D. H.

CULTURE

ARTS

Chagall en voyage

Des œuvres venues des collections russes arrivent à Paris

MARC CHAGALL
à la galerie Gérard Piltzer

Les métamorphoses de la Russie ont, en matière d'art, de singulières conséquences. Il existe désormais une exposition d'un type nouveau, l'exposition itinérante en location, qui vagabonde d'une ville à l'autre, d'un musée à une galerie, se divise, se rassemble et sert tantôt la curiosité, tantôt la spéculation. Ainsi des Chagall aujourd'hui accrochés sur les Champs-Elysées.

Une publicité hâtive les fait passer pour des œuvres inédites. Inédites dans le huitième arrondissement, peut-être. Depuis deux ans, elles voyagent en groupe à travers l'Europe occidentale. Pour leur première apparition, elles participaient en 1991 à l'exposition Chagall de la Fondation Gianadda, où furent révélés les grands et beaux décors peints *par l'artiste au début des années 20* pour le Théâtre Juif de Moscou – lesquels décors firent ensuite le voyage de New-York. De Martigny, ce contingent s'en est allé ensuite à Ferrare l'an dernier, puis à Florence cet hiver, encore pour des rétrospectives muséales. Jusque-là, rien à dire, si ce n'est que des gouaches et des huiles sur carton, d'autant plus précieuses qu'elles datent des années 10, les meilleures de leur auteur, risquent de souffrir de tant de déplacements et d'accrochages.

Ces œuvres sont donc à Paris – mais ce n'est plus pour une rétrospective ou l'analyse d'une période décisive de l'art russe, c'est pour tenir leur partie dans un spectacle moins net. Dès l'entrée, le visiteur sait qu'il n'est pas convié à une présentation de tableaux mais à une évocation grand-guignolesque d'un *stethl* de Russie blanche, avec cloisons en planches de sapin – mal équarries pour faire plus vrai – et mannequins grisâtres façon Musée Grévin.

Chroniqueur ironique

Ils sont supposés évoquer la vie de la communauté juive, aidés dans cette tâche par des toiles de Yehouda Moïsséiévitch Pen, qui fut six mois durant le professeur de Chagall à Vitebsk et un honorable réaliste local. Ses toiles, réduites par leur présentation à l'état de simples illustrations, sont censées introduire à celles de Chagall, qui n'ont cependant à peu près aucun rapport avec elles et relèvent des influences expressionnistes, cubistes et futuristes que Chagall reçut à Paris et à Berlin entre 1910 et 1914.

Cette éducation moderne, où entrent du Picasso et du Matisse, du Delaunay et du Kirchner, se heurte, dès le retour en Russie, aux motifs traditionnels, au pittoresque russe, à la singularité des costumes et des paysages et, de ce heurt, naît la peinture de Chagall. Elle n'est pas sans quelque parenté avec le néo-primitivisme de Larionov et avec les icônes postcubistes et archaïsantes de Malevitch. Chagall demeure cependant insensible à l'appel de l'abstraction symbolique et se veut le chroniqueur ironique de la Russie campagnarde, loin de la révolution et du suprématisme. Il cherche à inventer des types, *le Juif rouge, le Balayeur, les Amoureux*. Il oscille entre naturalisme, modernisme et onirisme, et fixe l'image de « sa » Russie, populaire et rêveuse.

De tout cela, le visiteur n'aura que des éléments épars, paysages et portraits diposés pour l'effet plus que pour leur intelligence. Mais il sera conduit jusqu'à la dernière salle, pudiquement dénommée celle des « œuvres de la galerie Gérard Piltzer », autrement dit celle des œuvres à vendre. Là, hors de rares gouaches *du premier séjour parisien, il n'aura* à se mettre sous l'œil que des échantillons de l'autre Chagall, celui des bouquets de fleurs, des femmes-coqs et des clowns multicolores, travaux aimables et de peu de substance. Quel rapport avec les prêts de Saint-Pétersbourg et de Moscou ? La signature. Les seconds tiennent lieu de caution aux premiers, bien sûr. Que voilà une politique commerciale adroitement organisée !

PHILIPPE DAGEN

► **Galerie Gérard Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris ; tél. : 43-59-90-07.** ***Jusqu'au 8 mai.***

Fleurs de tôle

Chamberlain, sculpteur du métal et de la couleur

JOHN CHAMBERLAIN
à la galerie Karsten Greve

Entre expressionnisme abstrait et pop-art, John Chamberlain, natif de l'Indiana, accomplit depuis les années 50 une œuvre de sculpteur exemplaire de continuité et de cohérence. Il n'a d'autres matériaux que les rebuts de métal de l'industrie et d'autres procédés que le pliage, la compression, le découpage et la soudure. D'une portière d'automobile, d'une calandre, d'un bidon, d'une tôle ébréchée et cabossée il sait la manière de tirer une forme expressive, tantôt abstraite tantôt allusive. Il tresse les plaques en guirlande, les écrase en masses anguleuses et pointues, les écartèle, les martèle, et suscite une mâchoire, un squelette, une stèle, des *fleurs*, une *ruine* – selon l'occasion, son envie et les suggestions cachées qu'il découvre dans les débris et carcasses qu'il récupère.

Or ces épaves furent peintes, laquées, vernies – et le sculpteur joue de ces couleurs, de leur vulgarité aguicheuse, de leur acidité et de *leur éclat*. *Aucun ton n'est trop* aigre, aucune nuance trop vive pour lui. Il raffole du rose bonbon, du vert pistache, du jaune bouton d'or et de l'écarlate. Il partage avec Frank Stella le culte très pop des harmonies façon supermarché et des surfaces métallisées où la lumière des spots se brise en rayons aveuglants. Il a, en somme, affreusement mauvais goût – et démontre adroitement que ce « mauvais goût » criard et trivial peut susciter des œuvres séduisantes quand il est manipulé avec adresse.

Des tôles peinturlurées il fait des bouquets charmants, si charmants même que l'on oublie jusqu'au matériau qui les compose. On croirait même qu'il n'élit des matériaux si malcommodes que pour mieux démontrer sa dextérité. Ce serait du reste l'unique faiblesse d'une œuvre si féconde et spectaculaire : succomber à l'ivresse de la virtuosité pour la virtuosité. Dans les grandes sculptures qui forment l'essentiel de l'exposition, la monumentalité, sinon la démesure, empêchent le maniérisme d'éclater trop évidemment. Les œuvres plus petites, délicieuses sans doute sur *une commode Louis XV, se défendent* moins bien contre ce soupçon.

Ph. D.

► **Galerie Karsten Greve, 5, rue Debelleyme, 75003 Paris ; tél. : 42-77-19-37. Jusqu'au 22 mai.**

THÉATRE

□ **Patrice Martinet prochain directeur de l'Athénée.** – L'une des dernières décisions de Jack Lang, en tant que ministre de la culture, a été la nomination à la tête de l'Athénée de Patrice Martinet. Il devrait ainsi succéder à Josyane Horville, qui prend la direction du Jeune Théâtre national. Patrice Martinet a été directeur du centre culturel français de Milan, dont il a fait un pôle d'attraction pour les Milanais et pas seulement la colonie française de la ville. Il a également créé le festival Paris Quartier d'été, devenu un moment obligé dans la vie de la capitale entre juillet et août et dont la quatrième édition se tiendra cette année entre le 15 juillet et le 15 août.

□ **Précision.** – Dans l'article consacré à l'exposition Jean Dubuffet de Martigny (*le Monde* du 23 mars), nous avons omis de signaler la rétrospective qui eut lieu dans le cadre du Festival d'automne au Grand Palais en 1973. Germain Viatte y montrait l'exposition organisée au printemps de la même année par le musée Guggenheim de New-York, où fut présenté pour la première fois le spectacle « Coucou Bazar ».

LOTO SAMEDI 27 MARS 1993

19H55

3 10 19 20 22 40 — 27

6		2 450 655 F
5	21	56 135 F
5		4 320 F
4		100 F
3		12 F

20H35

18 25 32 39 42 44 — 22

6	3	15 052 120 F
5	3	533 980 F
5		7 585 F
4		184 F
3		19 F

LOTO SPORTIF
RESULTATS OFFICIELS

		70 342 F
		1 477 F
		198 F

9

CARNET DU Monde

Décès

Claude CAPPUOZZO

nous a quittés le 24 mars 1993.

Serge,
Sa famille,
Ses amis,
Et ses collègues,
l'accompagneront au crématorium du Père-Lachaise, le mardi 30 mars, à 14 heures, entrée porte Gambetta.

– Le 17 mars 1993,

Yves GORRICHON

a été ravi à l'affection de ses amis.

L'incinération aura lieu au Père-Lachaise, le 30 mars, à 10 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Les dons peuvent être adressés à : APARTS, 45, rue Rébeval, Paris-19e, qui s'occupe des sidéens.

– La direction des Musées de France,
La direction et le département des peintures du Musée du Louvre,
La direction des Musées de Strasbourg,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Othon KAUFMANN,

chevalier de la Légion d'honneur,
grand donateur des Musées nationaux
et des Musées de Strasbourg,

survenu le 22 mars 1993, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Remerciements

– Mme Paul Aubignat,
bouleversée par la présence des nombreux collègues et amis venus témoigner leur affection et leur amitié à

Paul AUBIGNAT,

exprime sa profonde reconnaissance à tous ceux qui se sont associés si chaleureusement à son chagrin.

Manifestations du souvenir

– Une plaque sera apposée sur l'Hôtel Istria, 29, rue Campagne-Première, Paris-14e, en hommage aux artistes qui le fréquentèrent dans les années 20.
Rendez-vous sur place, mercredi 31 mars 1993, à 18 heures.

**Association
la Mémoire des lieux,**

9, avenue Albert-de-Mun, Paris-16e.
Tél. : 45-05-14-74.

Communications diverses

**Réunion
de l'Amicale des commerçants
du comité Falguière-Vaugirard.**

Mardi 30 mars 1993, à partir de 20 h 15.

ESPI, 2, impasse du Mont-Tonnerre, *2e étage.*

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

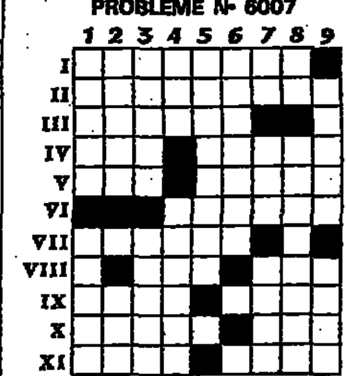
CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96
Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MEME
s'ils nous parviennent avant 9 h
au siège du journal,
15, rue Falguière, 75015 Paris
Télex : 206 806 F
Télécopieur : 45-66-77-13
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	100 F
Abonnés et actionnaires	90 F
Communications diverses	105 F
Thèses étudiants	60 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. *Minimum* 10 lignes.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6007



HORIZONTALEMENT

I. Peut nécessiter beaucoup de travaux. – II. Cultivées par ceux qui aiment le commerce. – III. On peut y employer des gens. – IV. Le sujet. De Salomon, dans les bois. – V. Circule à l'étranger. Parfois obscur sur un tableau. – VI. Les bonnes sont dans l'ordre. – VII. Parties de campagne. – VIII. Sur la Drôme. Chaîne. – IX. Est mis sur la voie. Le premier, c'est le devant de la scène. – X. En Belgique. Coule à l'étranger. – XI. Devient parfois femme de « chambre ». Pas conservée.

VERTICALEMENT

1. Ne sont plus utilisées pour les réparations. Consultée par celui qui veut commander. – 2. Il faut parfois le payer avant de prendre les bretelles. A une forte tête. – 3. Un brin d'osier. Un mot qu'on peut prononcer en passant. – 4. Où il n'y a pas mèche. Outil de tailleur. – 5. Permet d'y voir clair dans le vestibule. – 6. De bons plongeurs. – 7. Interjection. Peut faire une chute. Nom qu'on peut donner à un gros pâté. – 8. Pronom. Nom d'un chien. – 9. Préparés comme des harengs. Pilier dans un coin.

Solution du problème n° 6006

Horizontalement

I. Cocorico. Adages. – II. Obus. Nerf. Irade. – III. Cérès. Fruit. – IV. Olé ! Coffre-fort. – V. Ti. Csardas. Et. – VI. Tsé-tsé. Admet. – VII. Equipage. Aa. Eau. – VIII. Su. Ménage. Tasse. – IX. Un. Besoins. – X. Ulcère. Todier. – XI. Innée. Manet. – XII. Sée. Egal. Suse. – XIII. TV. Elargi. Roc. – XIV. Oeland. Uri. Seth. – XV. Nue-propriété. SO.

Verticalement

1. Cocottes. Piston. – 2. Obélisque. Neveu. – 3. Curé. Eu. Une. Le. – 4. Ose. Stimule. CAP. – 5. Sc. Spencer. Nr. – 6. In. Océan. Edo. – 7. Cerfs. Gabriel. – 8. Or. Fa. Egée. Gaur. – 9. Ferra. Es. Marri. – 10. Edda. Otalgie. – 11. Diffamation. – 12. Arrose. Andes. Se. – 13. Gaur. Tessiture. – 14. Edite. As. Sots. – 15. Set. Toueur. Echo.

GUY BROUTY

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

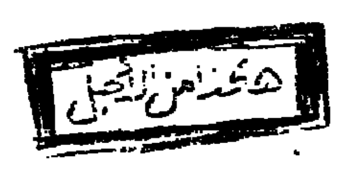
Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10



5400F

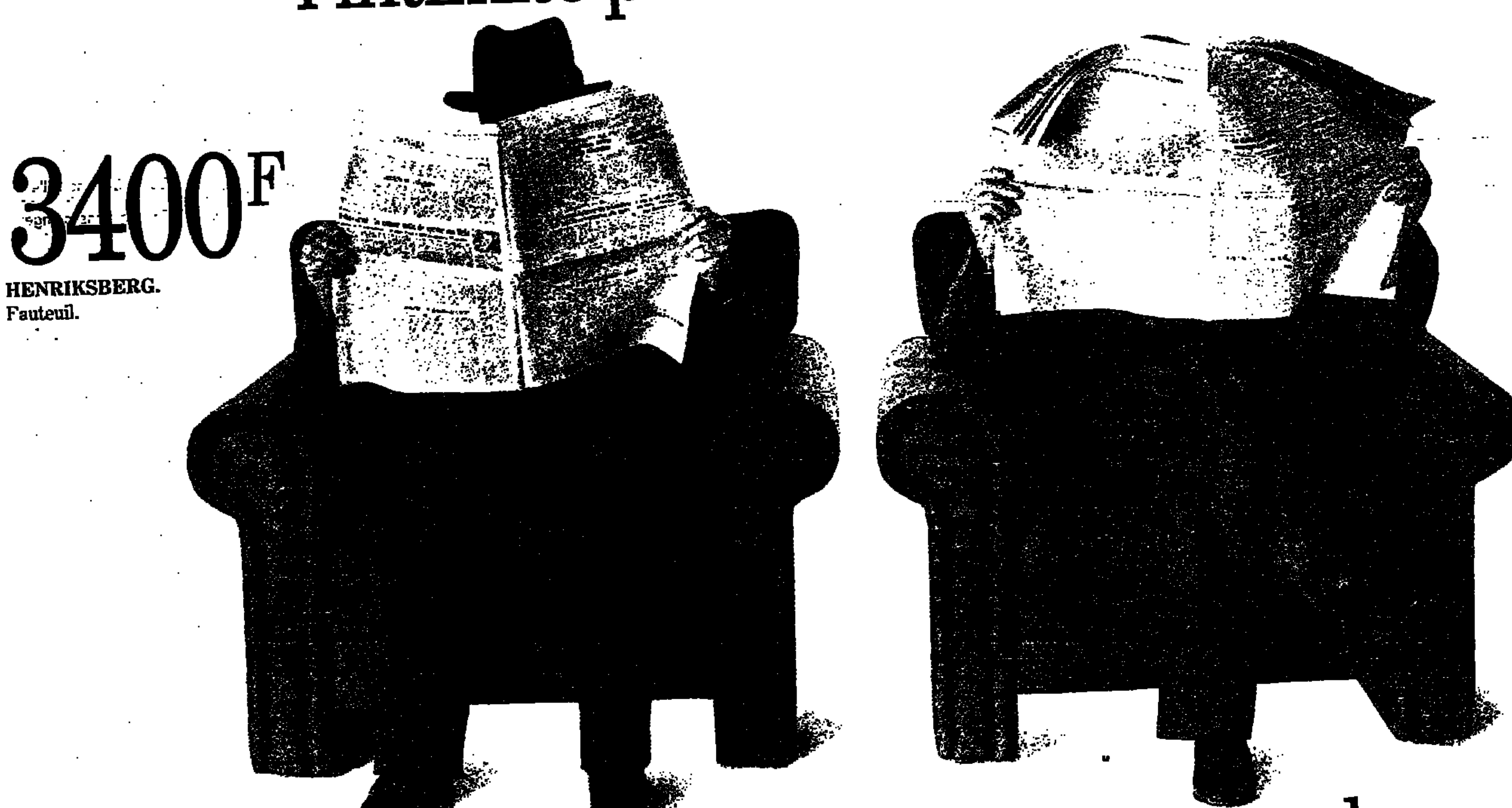
HENRIKSBERG.
Canapé 2 places.

HENRIKSBERG.
Structure en bois massif, panneau de fibres et polyéther. Ressorts ondulés avec toile de protection et polyéther. Coussins d'assise et de dossier en mousse de polyéther 30 kg/m³ et plumes. Haut. 80 cm. Revêtu tissu coton Exhult vert. Sur commande, livraison gratuite. Canapé 2 places larg. 175 cm 5400 F. Fauteuil larg 104 cm 3400 F. Existe aussi en version canapé 3 places et convertible.

Nous avons pensé à ceux qui recherchent l'intimité pour vivre ensemble...

3400F

HENRIKSBERG.
Fauteuil.



comme à ceux qui préfèrent un peu plus d'indépendance pour cohabiter

Les relations avec nos semblables sont ainsi faites qu'à l'opposé de ceux dont on ne se trouve jamais assez proches, il y a ceux dont un peu plus de recul permet d'apprecier la valeur.
IKEA, toujours soucieux de répondre aux situations de la vie, vous en donne une illustration avec des canapés idéaux pour l'intimité, qu'on retrouve en version fauteuil, plus propre aux mondanités.

L'adaptation, voilà une grande idée de notre assortiment. Vos appartements, vos besoins, vos moyens sont aussi différents que vos envies, vos projets, vos goûts. Tout notre pari consiste à vous permettre de concilier vos goûts et vos moyens. A votre imagination de faire le reste. Et quand bien même vous piqueriez quelques idées dans le magasin, c'est permis et même recommandé. Après, si vous décidez d'être à deux dans le même fauteuil, libre à vous : ils savent s'adapter aux situations.



IKEA PLAISIR (78) C.CIAL DE PLAISIR. TEL. 30.79.21.21.
IKEA PARIS NORD II (95) AUTOROUTE A1. ZAC PARIS NORD II. TEL. (1) 49.90.16.16.
IKEA PARIS EVRY (91) AUTOROUTE A6. SORTIE LISSES. TEL. (1) 64.97.71.20.
IKEA LYON (69) ZAC DU CHAMP DU PONT. ST-PRIEST. TEL. (1) 78.26.49.49.
IKEA MARSEILLE (13) RN 113. C.CIAL VITROLLES ESPACE. TEL. 42.89.96.16.
IKEA LILLE (59) C. CIAL DE LOMME. TEL. 20.93.36.77.
IKEA BORDEAUX (33) C. CIAL BORDEAUX-LAC. TEL. 56.50.42.06.

RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS DANS TOUS NOS MAGASINS - MINITEL 3615 IKEA.

AGENDA

MUSIQUE

CONCERTS

AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). The Fine Arts Quartet : 19 h jeu. Haydn, Chostakovitch, Franck. Jordi Savall, Michaël Behringer, Rolf Lislevand : 19 h ven. Viole de gambe, clavecin, théorbe. *Marais. Solistes de l'Ensemble Inter-Contemporain* : 16 h 30 dim. Eötvös, Berg, Bartok. Bruno Pasquier, Abdel Rahman El Bacha : 19 h mar. Alto, piano. Schumann, Hindemith, Chopin, Britten, Brahms.

AUDITORIUM DU LOUVRE (40-20-52-29). Raphaël Oleg, Miguel da Silva, Marc Coppey : 20 h 30 mer. ; 12 h 30 jeu. Violon, alto, violoncelle, Philippe Cassard (piano). Beethoven, Mozart, Brahms.

AUDITORIUM SAINT-GERMAIN (46-33-87-03). Académie de l'île Saint-Louis : 20 h 30 jeu., ven. Itxaro Mentxaka (mezzo-soprano), Juan Cabero (ténor), Bertrand de Billy *(direction). Mahler Ensemble Galitzine* : 20 h 30 sam. Ravel, Fauré, Chausson. Josep Guesch : 17 h 30 dim. Guitare. Villa-Lobos, Barrios, Llobet, Tarrega.

BATEAU-THÉATRE L'OURAGAN (40-51-84-53). Brigitte Costa-Leardee, Laurence Mazouer : jusqu'au 4 avril. 19 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 11 h dim. *Récitant*, piano. Massenet, Schubert, Debussy, Brahms, Berlioz, Bartok, Scriabine, Schumann.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (44-78-13-15). Ensemble 2e2m : 20 h 30 lun. Liliane Mazeron (soprano), Carine Levine (flûte), Claude Delangle (saxophone), Paul Méfano (direction). Méfano, Kawashima, *Lemaître*.

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Elena Bashkirova : 12 h 45 mer. Piano. Liszt, Scriabine, Schumann. Daniel Barenboïm : 20 h 30 mer. Piano. Schubert. Trio de France : 12 h 45 ven. Brahms. Ollone Kimberly Jones, Terese Fedea, Rodrick Dixon : 12 h 45 lun. Soprano, mezzo-soprano, ténor, Stephen Morscheck (baryton-basse), Elizabeth Buccheri (piano). Mozart.

EGLISE DE LA MADELEINE. Le Sinfonietta de Paris : 20 h 30 jeu. Claire Louchet (soprano), Axelle Ekeland (alto), Peyo Garazzi (ténor), Stanilas Staskiewicz (basse), Ensemble polyphonique de Versailles, Dominique Fanal (direction). Requiem de Mozart. Ensemble instrumental de France : 15 h 30 dim. Francis Bardo (ténor), Pierre Pincemaille (orgue), Maîtrise des Hauts-de-Seine, Chœurs de Paris, Christian Gouinguené (direction). « Misterium Fidei », de Vogel.

EGLISE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES. Blandine Verlet, Gilles Harlé : 20 h 30 jeu. Clavecin, orgue. Couperin, Froberger, Fischer, Purcell.

EGLISE SAINT-EPHREM-LE-SYRIAQUE. Quatuor Wendling : 18 h 30 sam. Mozart.

EGLISE SAINT-ETIENNE-DU-MONT. Chœur monastique de Moscou : 21 h mer. Victor Popov (direction).

EGLISE SAINT-EUSTACHE. Les Arts florissants : 19 h lun. William Christie (direction). Bouzignac.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Ensemble Jubilate : 20 h 30 mer. Mary Saint-Palais (soprano), Philippe Allain-Dupré (flûte), Ivète Piveteau (clavecin, direction). Bach. Les Trompettes de Versailles : jusqu'au 11 avril 1993. 21 h sam. Vivaldi, Purcell, Marcello.

EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES. Chœur et orchestre Chorus 14 : 20 h 45 jeu. Dinah Bryant *(soprano), Mario Hacquard (baryton)*, Xavier Ricour (direction). Schubert, Fauré.

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Chœur monastique de Moscou : 20 h 30 jeu. Victor Popov (direction).

EGLISE SAINT-VINCENT-DE-PAUL. Ensemble vocal et instrumental Megadis : *21 h mer. Viviana Azar (direction)*. Bach.

HOTEL DE CRILLON. Luca Hure McLaurin, Judith Mine, Jonas Yann Vitaud : 17 h dim. Piano. Albeniz, Granados, Haydn, Schubert, Chopin, Bartok, Schumann, Debussy.

INSTITUT MUSICAL DE PARIS (45-62-10-05). Anders Jallen : 20 h 30 sam. Guitare.

LE MADIGAN (42-27-31-51). Catherine Dune, Olivier Benoit : 22 h 30 mer., sam. Soprano, piano. Strauss, Debussy, Ferrari. Annie Papin, Véronique Briel : 22 h 30 jeu., mar. Chant, piano Anne-Laure Poulain, Catherine Verhelst : 22 h 30 ven. Percussions, *piano, chant. Rodrigo, Turina, Vino* Shizuyo Oka, Ritsuko Ohashi, Cédric Tiberghien : 22 h 30 lun. Clarinette, alto, piano. Mozart, Bruch, Naoumoff.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Laurent Cabasso, Claude Helffer, Philippe Graffin : 19 h 30 ven. Piano, violon, Sonia Wieder-Atherton (violoncelle). Jolas, Schumann Orchestre philharmonique de Radio-France : 21 h 30 ven. Gérard Caussé (alto), Arturo Tamayo (direction). Stravinsky, Jolas.

MUSÉE D'ORSAY (40-49-48-27). Michèle Kerschenmeyer : 12 h 30 mar. Piano. Kruger, Bœck, Fauré, Franck.

OPÉRA-BASTILLE *(44-73-13-00)*. Quatuor Amati : 20 h jeu. Haydn.

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83). Ensemble orchestral de Paris : 20 h mer. Claire Désert (piano), Isabelle Vernet (soprano), Armin Jordan (direction). Dutilleux, Fauré, Berlioz.

PALAIS DE L'UNESCO. Chœur et orchestre franco-allemand : 17 h dim. ; 20 h 30 lun. Jutta Bucelis-Dehn (soprano), Robert chaffin (ténor), Friedemann Kunder (basse), Collegium vocale Freiburg, Christoph Kühlewein (direction). Haydn.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Ensemble d'archets européen : jusqu'au 30 avril 1993. 21 h jeu., sam., dim., lun., mar. S. Tran Ngoc (violon), Carl Brainich (direction). Vivaldi, Haendel, Massenet, Albinoni.

SALLE ANDRÉ-MARCHAL. Chœur de chambre Accentus : 20 h 45 mer. Laurence Equilbey (direction). Debussy, Ravel, Poulenc. Ensemble vocal de l'INJA : 20 h 30 lun. François Malen (direction). Schubert, Villa-Lobos, Milhaud, Franck, Saint-Saëns.

SALLE CORTOT (47-63-80-16). Charles Sluaznis, Urs Kœnig : 20 h 30 *mer. Piano. Schubert, Schumann.* Hughes Leclere, Gaby Casadesus, Pierre Dutr : 20 h 30 mar. Piano, clarinette, Philippe Pennanguer, Eric Fonteny, Pascale Michaca-Pichard, Denys Viollet (violoncelle), Marie-Thérèse Chailley.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Ventsislav Yankoff : 20 h 30 jeu. Piano. Beethoven, Chopin, Brahms, Scriabine. Philippe Bernold, Trio à cordes de Paris : 20 h 30 ven. Flûte. Mozart, Canat de Chizy, Jacques Delplancque, Stéphane Tran Ngoc : 11 h dim. Cor, violon, Hervé Billaut (piano). Brahms, Bartok, Ligeti. Gérard Caussé : 20 h 30 mar. Alto. Bach.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). *Orchestre Paul Kuentz* : 20 h 30 mer. Françoise Paugam, François-Marie Drieux, Laurence Paugam, Bertrand Menut (violon), Emmanuelle Le Cann, Claire Barraud, Marie-Frédérique Gaugé, Agnès Postec (piano). Vivaldi, Bach. Catherine Giardelli, Jacqueline *Strasburger : 17 h 30 sam. Violon*, alto, Franky Dariel (violoncelle), Bernard Chapron (flûte), Jean Geoffroy (timbales). Mozart, Haydn. Salle Chopin Orchestre Colonne : 17 h 30 dim. Constantin Bogdanas (violon), Emmanuel Plasson (direction). Milhaud, Tchaïkovski, Dvorak. Orchestre national d'Ile-de-France : 20 h 30 sam. David Pittman Jennings (baryton), Klaus Weise (direction). Wagner, Mahler.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Jean-Marc Luisada, Martina Schucan : 18 h sam. Piano, violoncelle. Chopin, Franck.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (49-52-50-50). Gérard Caussé, Alain Marion, Sophie Hervé : 20 h mer. Alto, flûte, soprano, Françoise Martinaud (mezzo-soprano), Leonardo de Lisi (ténor), Jean-Louis Serre (baryton), Marie Scheublé (violon), Yfeat Weltman (violoncelle), Hervé Joulain (cor), Maciej Pikulski (piano). Strauss, Roussel, Ravel, Britten, Messiaen, Beethoven, Schubert, Brahms. Dans le cadre du Festival Musicora Orchestre national de France : 20 h 30 jeu. David Lively (piano), Ivan Fisher (direction). Mossolov, Prokofiev, Bartok Les Musiciens du Louvre : 20 h ven. Marc Minkowski (direction). Haendel. Avec aussi ; Jorge Chamine (baryton), Olivier Manoury (bandonéon), Kent, les Innocents. Dans le cadre du Festival Musicora Katharina Wolff, Ski Sempé, Jay Bernfeld : 20 h sam. Violon, clavecin, viole de gambe, Olivier Charlier, Didier Lockwood (violon). Corelli, Bach, Paganini. Dans le cadre du *Festival Musicora Orchestre du CNSMDP* : 20 h dim. Bernard Groppe (piano), Miriam Kramer (violon), Raphaël Chrétien (violoncelle), Philippe Herreweghe (direction). Beethoven. Dans le cadre du Festival Musicora Pro Arte Quartett Salzburg : 11 h dim. Mozart, Schubert. I Musici : 20 h 30 lun. Mozart, Bach, Vivaldi.

THÉATRE DU JARDIN (40-67-97-86). Mio Isoda, Xavier Guilloteau : 20 h 30 jeu. *Piano*, violon. Mozart, Debussy, Beethoven, Schumann, Messiaen.

Périphérie

CHARENTON-LE-PONT. THÉATRE (43-68-55-81). Chœurs de l'ex-armée rouge : 21 h mer. Alexandre Poustovalov (direction).

COURBEVOIE. SALLE DES MARIAGES (43-33-63-52). Alexis Vassiliev, Natacha Orloff, Sacha *Grande : 20 h 45 jeu. Contre-ténor*, soprano, piano. Bach, Haendel, Schubert, Schumann, Brahms, Fauré, Rachmaninov, Tchaïkovski. Ensemble instrumental Parenthèse : 20 h 30 mar. Jacques Lorcey (récitant), Laurent Brack (direction). Haydn.

FRESNES. FERME DE COTTINVILLE (46-68-08-10). Quintette à vent Deslandres : 21 h jeu. Anne-Marie Lachapelle (piano). Beethoven, Schubert, Mozart, Rossini, Ligeti, Schumann, Brahms, Haydn Tania Chagnot : 21 h sam. Guitare. Dowland, Aguado, Ponce, Llobet, Dodgson, Brouwer, Ohana, Dyens Orchestre Jeunes Philharmonie : 21 h *mar*. Jean-Jacques Werner (direction). *Beethoven*.

IVRY-SUR-SEINE. THÉATRE (46-70-21-55). Agnès Matin da Fonseca, Chantal Gosse : 20 h 30 lun. Violon, chant, Bruno Mariat (guitare), Jean-François Ott (violoncelle), Mireille Meraud, Evelyne Lutz (piano). Sor, Soler, Falla, Granados, Turina.

MAISONS-LAFFITTE. EGLISE SAINT-NICOLAS (39-62-63-64). Orchestre de chambre de France : 21 h ven. Ensemble vocal M. R. Delalande, Ensemble vocal Opus 78, Musiques en Val de Seine, Alain Boulfroy (direction). Brahms.

NOISY-LE GRAND. ESPACE *MICHEL-SIMON* (49-31-02-02). Orchestre du Nouvel Opéra de Bulgarie : 21 h ven. Mélissa Locher (soprano), Maria Stoycheva (mezzo-soprano), Manuel Contreras (ténor), Jonathan Deutsch (basse), Metodi Matakiev (direction). Requiem de Verdi.

POISSY. THÉATRE (39-79-03-03). Orchestre national d'Ile-de-France : 20 h 30 mer. José Van Dam (baryton-basse), Klaus Weise (direction). Wagner, Mahler.

SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES. LE CRATÈRE (30-41-20-38). Orchestre national d'Ile-de-France : 20 h 45 jeu. David Pittman Jennings (baryton), Klaus Weise (direction). Wagner, Mahler.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. MUSÉE DU PRIEURÉ. Quatuor Lobkowitz : 17 h 30 dim. Debussy, Kodaly, Mozart, Ravel.

VERSAILLES. CHAPELLE ROYALE DU CHATEAU. Ensemble baroque de Mateus : 17 h 30 sam. Marie Leonhardt (direction). Campra, Barrière, Rebel.

VILLEJUIF. THÉATRE ROMAIN-ROLLAND (47-26-20-02). Orchestre national d'Ile-de-France : 15 h dim. David Pittman Jennings (baryton), Klaus Weise (direction). Wagner, Mahler.

> **Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).**

OPÉRAS

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Benvenuto Cellini : 19 h 30 mer. Opéra de Berlioz. Deborah Riedel (soprano), Diana Montague (mezzo-soprano), Chris Merritt, Daniel Galvez-Vallejo, Francis Egerton (ténors), Michel Trempont, Yves Bisson, Philippe Fourcade (barytons), Jean-Philippe Courtis, Romuald Tesarowicz (basses), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Myung-Whun Chung *(direction), Denis Krief (mise en scène)* Faust : 19 h 30 ven. Opéra de Gounod. Francisco Araiza (ténor), Barseg Tumanian, Andreas Schmidt, Jean-François Vinciguerra (barytons), Nelly Miricioiu (soprano), Collette Alliot-Lugaz (mezzo-soprano), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Julius Rudel (direction), Jorge Lavelli (mise en scène). La Flûte enchantée : jusqu'au 27 avril 1993. 19 h 30 lun. Opéra de Mozart. David Rendall, Volker Vogel (ténors), Cynthia Haymon, Anne Constantin, Cyndia Sieden (sopranos), Philippe Duminy (baryton), Erich Knodt, Cornelius Hauptmann (basses), Maîtrise des Hauts-de-Seine, *Chœur et orchestre de l'Opéra de* Paris, Friedemann Layer (direction), Robert Wilson (mise en scène), Andy De Groot (chorégraphie).

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Mahagonny Cabaret : jusqu'au 11 avril 1993. 21 h jeu., ven., sam. ; 17 h dim. D'après Weill. Françoise Martinaud, Inge Dreisig (sopranos), Véronique Azoulay (*mezzo-soprano*), Jean-Michel Sereni, Frédéric Bang Rouhet (barytons), Erika Guiomar (direction).

LA SEDIRA (43-79-69-57). Monna Vanna : jusqu'au 27 avril 1993. 20 h 30 lun. Opéra de Février. Chantal Lœw (soprano), Christophe Ramon (ténor), Jean-Philippe Marlière (baryton), Tatjana Verdonik (récitante), Isabelle Aboulker, Philippe Tonnerre (piano), Urszula Mikos (mise en scène).

Périphérie

COMBS-LA-VILLE. LA COUPOLE (64-88-69-11). Le Surmâle : 20 h 45 ven., sam. Opérette de Bruno Gillet. Hélène Delavault (mezzo-soprano), Olivier Lallouette (baryton), Alexandre Laiter (ténor), Frantz Petri (basse), Jean Bara (violoncelle), Nicole Canivez (violon), Pierre Chariel (orgue de Barbarie), Brian Stanborough (direction), Marcel Bozonet (mise en scène), Caroline Marcadé (chorégraphie).

NANTERRE. THÉATRE DES AMANDIERS (46-14-70-00). Ou bien le débarquement désastreux : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 16 h dim. De Heiner Gœbbels. André Wilms (comédien), Boubakar Djebate (kora), Sira Djebate (chant), Yves Robert (*trombone*), *Xavier Garcia (synthétiseurs)*. Heiner Gœbbels (mise en scène).

JAZZ, POP, ROCK

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Rosa King : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Christophe Wallemme Trio : 22 h 30 dim., lun. ; Milky Sex : 22 h 30 lun. ; Jam Session : 22 h 30 mar.

AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Stanley Cowell Trio : 21 h mer. Piano, Cheyney Thomas (violon), Wardell Thomas (batterie).

BATACLAN (47-00-30-12). Alvin Lee : 20 h sam. ; Maceo Parker : 20 h lun. ; Noir Désir : *20 h mar.*

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Turk Mauro Quartet : 22 h 45 dim. ; Philippe Duchemin Trio : 22 h 45 lun., mar. ; Bène Barnes Quartet : 22 h 45 lun.

BISTROT L'EUSTACHE (40-26-23-20). Claude Tissendier *Trio : 22 h 30 ven., sam.*

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Blue Jean Society : jusqu'au 26 avril. 20 h dim., lun.

BOUFFONS THÉATRE (42-38-35-53). Sébastien Texier Quartet : 16 h sam.

CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). Manhattan Project : jusqu'au 25 avril 1993. 22 h ven., sam., dim. ; Donké : 22 h 30 lun., mar. ; Nawak Orkestra : 22 h 30 lun., mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Harlem nocturne : 21 h 30 mer. ; Swing Brothers : 21 h 30 jeu., ven., sam., dim. ; Wild Bill Davis : jusqu'au 18 avril. 22 h 30 lun., mar.

LA CIGALE-KANTERBRAU (42-23-15-15). The Shamen : 20 h jeu.

ELYSÉE-MONTMARTRE. Ice Cube : 19 h 30 ven. ; Linton Kwesi Johnson : 19 h 30 jeu., mar.

FRONT PAGE (42-36-98-69). Ze Boom : 22 h 30 mer. ; Layla & the Dominos : 22 h30 jeu. ; Shakin Blues : 22 h 30 ven. ; Franck Ash Blues Band : 22 h 30 sam. ; House Band : 22 h 30 dim. ; Brooklyn : 22 h 30 lun. ; Paul Breslin's Movies : 22 h 30 mar.

GIBUS (47-00-78-88). The Vibrators : 21 h mer.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio Jazz Middle : jusqu'au 16 avril. 21 h ven. ; Trio New Orleans : 21 h sam.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Ann Peebles : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Boto et Novos Tampos : jusqu'au 4 avril. 22 h 30 dim. ; Claude Bolling Big Band : jusqu'au 11 avril. 12 h dim. Jazz sur brunch ; Saxomania : jusqu'au 17 avril. 22 h 30 lun., mar.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Ramadolf & the Music Makers : 22 h 30 mer. ; Charlie Slide Sextet : 22 h 30 jeu. ; Jean-Pierre Bertrand, Jean-Paul Amouroux : 22 h 30 ven., sam. ; Pinky Winters & Lou Levy Trio : 22 h 30 lun. ; Mike Longo, Olivier Hutman : 22 h 30 mar.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; Jean-Pierre Gélineau Trio : 21 h jeu. ; Michel Mardignan Clarinette Connection : *21 h ven. ; Philippe de Preissac* Group : 21 h sam., mar. ; Fabrice Eulry : 21 h lun.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Fun Horns, Ran Blake : 19 h jeu. Piano.

LE MONTANA (45-48-93-08). René Urtreger Trio : 22 h 30 mer., lun., mar. ; Fabrice Eulry Trio : 22 h 30 jeu. ; Chris Henderson Band : 22 h 30 dim.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Stephane Guérault : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Patrick Bacqueville : 22 h lun., mar.

NEW MOON (49-95-92-33). Pascal Dubroca et les Vierges noires : 20 h 30 jeu. ; Trolls : 23 h ven. ; Tête d'âne : 23 h sam.

NEW MORNING (45-23-51-41). Frank Wess, Paris-Barcelona Swing Connection : 21 h *mer.* ; John Slaughter : 21 h mer. ; Trio Machado : 21 h jeu.

LE NOUVEAU CAFÉ (43-21-65-29). David Pastrois : 21 h mer. ; Béatrice Bentejac : 21 h jeu. Voix, Franck Weiss (piano) ; Antonio Café : 21 h ven., sam.

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Patrice Caratini, Gustavo Beytelmann : 18 h 30 ven. Contrebasse, piano, Juan José Mosalini (bandonéon).

OPUS CAFÉ (40-38-09-57). Quartet Jazz Caraïbes : 22 h 30 jeu. ; Walter Weir : jusqu'au 6 avril. 22 h 30 mar. ; Infazz : 22 h 30 ven.

PALAIS OMNISPORTS DE PARIS-BERCY (40-02-60-02). James Brown : 20 h 30 mer.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Fun Horns : *19 h* mer. ; *Mirande Sex Machine* : 22 h sam. ; Black Umfolosi : 22 h ven.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). François Laudet Big Band : 21 h mer. ; Rock and Blues Boogy Band : 21 h 30 jeu. ; Baby Blues : 21 h 30 ven.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Megaswing Quartet + One : 21 h mer. ; Philippe Milanta, Spanky Wilson : 21 h 30 jeu. ; Southern Stompers : 21 h 30 ven. ; JCJB : 21 h 30 sam. ; Alligators Jazz Band : 21 h 30 lun. ; Claude Luter : 21 h 30 mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Alain Jean-Marie Biguine Reflections : 22 h 45 mer. ; Cecil Payne, Emmanuel Sourdeix, Olivier Rivaux : 22 h 45 jeu., ven., sam. Saxophone, piano, contrebasse, Christophe Marguet (batterie) ; Barney Wilen, Alain Jean-Marie : 22 h 45 mer. Saxophone, piano.

REX CLUB (45-08-93-89). Scalpers : 23 h 30 mer. Soirée Metallic Jungle ; Des garçons ordinaires : 23 h ven. Soirée Planète rock.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Teca Calazans : jusqu'au 1er mai 1993. 22 h mar.

SLOW CLUB (42-33-84-30). Dixie Stompers : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; New Orleans Globe Trotters : 21 h 30 mar.

SUNSET (40-26-46-60). Eric Lohrer Trio : 22 h 30 jeu. ; Richard Galliano Quartet : 22 h 30 ven. ; Red Wahls : 22 h 30 sam. ; Geude Gang : 22 h 30 dim. ; Emmanuel Sourdeix Trio : jusqu'au 19 avril 1993. 22 h 30 lun.

THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Solange Boukhobza, Christian Campet : 16 h dim.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). Didier Lockwood et son groupe, Alexander Markov : 20 h sam. Olivier charlier. Dans le cadre du Festival Musicora.

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Richard Witczak et ses Tziganes : 22 h 30 jeu., ven., sam.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Sharon Evans : 22 h mer. ; Stylix : 22 h jeu. ; Chris Lancry : 22 h ven. ; Harmonica Gin : 22 h sam. ; Ducky Smokton : 22 h lun. ; Alain Giroux & Jean-Louis Mahjun : 22 h mar. ; Chris et Azad : 1 h sam.

LA VILLA (43-26-60-00). Lavelle : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar.

ZÉNITH (42-08-60-00). Mike Oldfield : 20 h mer. ; Jacques Higelin, Manu Dibango, Kassav' : 20 h jeu. Les Négresses vertes. Au profit d'Amnesty international ; Chris Rea : 20 h sam.

Périphérie

ARGENTEUIL. CINÉMA GALILÉE (39-61-25-29). Bjurström Sextet : 21 h ven. Accompagnement du film Loulou.

AUBERVILLIERS. ESPACE JEAN-RENAUDIE. Passaggio-Quintet Celas-Couturier : 20 h 30 mer.

BOBIGNY. MAISON DE LA CULTURE (48-31-11-45). Marilyn Crispell, Bill Frisell Band, Don Byron : 20 h 30 mar.

COLOMBES. SALLE DES FÊTES (47-82-42-70). Dee Dee Bridgewater Trio : 20 h 30 ven.

CRÉTEIL. PALAIS DES SPORTS. Linton Kwesi Johnson : 20 h 30 ven.

DRANCY. ESPACE CULTUREL DU *PARC. Kheops, les Dix Petits Indiens*, Venice : 20 h ven. Dans le cadre du Grand Zebrock ; Alain Giroux, Jean-Louis Mahjun : 18 h sam. Dans le cadre du Grand Zebrock ; Les Innocents, et l'Orchestraordinaire : 21 h sam. Dans le cadre du Grand Zebrock.

MARNE-LA VALLÉE. UNIVERSITÉ. *François et Louis Moutin : 18 h 30* mer.

MASSY. CENTRE PAUL-BAILLIART (69-20-57-04). Sixun : 21 h ven.

MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS (42-87-25-91). Maldonado y su Grupo : 21 h ven. ; Ando Drom : 21 h sam. ; The Sashimi's : 21 h mar. ; Roger Abaji Trio : 21 h jeu.

MONTREUIL. SALLE DES FÊTES. Khaled, Sawt El Atlas : 20 h 30 ven. Dans le cadre du Festival Musicolor ; Linton Kwesi Johnson, Malka Family : 20 h 30 dim. Dans le cadre du Festival Musicolor ; Danyel Waro, Salif Keita : 20 h 30 sam.

PANTIN. SALLE JACQUES-BREL. *Les P'tits Loups du jazz : 20 h 30 mar.*

SAINT-DENIS. BOURSE DU TRAVAIL (42-43-44-33). André Jaume & Jimmy Giuffre Duo : 20 h 30 jeu.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. LA CLEF-L'ECLIPSE (39-73-38-13). Rodeo Joe : 21 h ven. ; Abus d'anges heureux : 21 h sam. ; Les Shériff, les *Caïmans surgelés* : 21 h dim.

SAINT-OUEN. ESPACE 1789 (40-11-50-23). The Mike Westbrook Orchestra : 20 h 30 ven.

SAVIGNY-LE-TEMPLE. MPT JACQUES-PRÉVERT (60-63-28-24). Amanda S. & the Speak Easy Orchestra : 21 h 30 ven.

SEVRAN. SALLE DES FÊTES. New India Brass Band, Rebirth Brass Band : 20 h 30 sam.

TRAPPES. LA MERISE (30-62-84-38). Linton Kwesi Johnson and the Dennis Bowell Band : 20 h 30 sam.

LES ULIS. CENTRE BORIS-VIAN (69-07-65-53). Les Psylocibes, Infraktion, the Tadpoles : 20 h 30 sam.

VILLETANEUSE. UNIVERSITÉ PARIS-XIII. Les Têtes raides : 17 h mar.

VILLIERS-LE BEL. SALLE MARCEL-PAGNOL (34-29-28-90). Orchestre national de jazz : 21 h mar.

CHANSON

CAFÉ DE LA DANSE. Jacques Haurogné : 20 h ven., sam., mar.

CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Laurent Voulzy : jusqu'au 10 avril 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 15 h dim.

FOLIES BERGÈRE (42-46-77-11). Ute Lemper : 20 h mer.

OLYMPIA (47-42-25-49). Vanessa Paradis : jusqu'au 11 avril 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 17 h dim.

PALAIS DES SPORTS (44-68-69-70). Holiday on Ice : jusqu'au 18 avril 1993. 15 h mer. ; 20 h 30 ven., mar. ; 14 h 15 17 h 30 21 h sam. ; 14 h 15 17 h 30 dim.

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Anne Barbier : 21 h ven., sam. ; 17 h dim.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Marc Jesus Pret : 22 h mer., jeu. ; Glogowski : jusqu'au 10 avril 1993. 20 h mer., jeu., ven., sam., mar. ; Justin Vali : 22 h ven., sam.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). Kent, les Innocents : 20 h ven.. Duo Barney Wilen, Alain Jean-Marie (piano), les Musiciens du Louvre, Marc Minkowski (direction).

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Les Oumènes de Bonneda : 21 h dim.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (40-26-28-58). *Pied-de-poule* : jusqu'au 10 avril 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar.

ZÉNITH (42-08-60-00). Jean-Louis *Aubert : 20 h ven.*

Périphérie

ANTONY. THÉATRE FIRMIN-GÉMIER (46-66-02-74). Richard Gotainer : 20 h 45 jeu.

BOULOGNE-BILLANCOURT. TBB (46-03-60-44). Les Vagabonds : 20 h 30 sam.

CHATENAY-MALABRY. THÉATRE LA PISCINE (46-83-45-36). Mano à Mano : 23 h sam.

CHILLY-MAZARIN. MJC (69-09-01-87). Graeme Allwright : 21 h sam.

CLAMART. CENTRE CULTUREL *JEAN-ARP* (46-45-11-87). Julia Migenes : 20 h 30 mer.

IVRY-SUR-SEINE. THÉATRE (46-70-21-55). Romain Didier : 22 h 30 ven.

MALAKOFF. THÉATRE 71 (46-55-43-45). Jeux de la tribu; Giovanna Marini : 19 h 30 ven. Dans le *cadre du Chorus des Hauts-de-Seine* ; A Donnisulana : 18 h sam. Dans le cadre du Chorus des Hauts-de-Seine ; Polyritmic Choral Rag Unit, Sampling : 18 h dim. Dans le cadre du Chorus des Hauts-de-Seine ; Chanson plus bifluorée : 21 h dim.

MEUDON. CENTRE CULTUREL *(46-26-41-20). Yves Postic : 20 h 45* jeu. Dans le cadre du Chorus des Hauts-de-Seine ; Karim Kacel : 20 h 45 ven. Dans le cadre du Chorus des Hauts-de-Seine ; Sapho : 20 h 45 sam.

NANTERRE. SALLE DES CONGRÈS. TSF : 20 h 30 ven. Dans le cadre du Chorus des Hauts-de-Seine.

NOISY-LE SEC. GYMNASE BAUDIN (49-42-67-17). CharlÉlie Couture & the Flying Wombats : 20 h 30 sam.

RUEIL-MALMAISON. THÉATRE ANDRÉ-MALRAUX (47-32-24-42). Chanson plus bifluorée : 20 h 45 jeu. Dans le cadre du Chorus des Hauts-de-Seine ; La Java des mémoires : 20 h 45 ven.

SURESNES. THÉATRE JEAN-VILAR (46-97-98-10). Le Quatuor : 21 h sam.

TREMBLAY-EN-FRANCE. CENTRE CULTUREL ARAGON (49-63-70-50). Julias Migenes : 16 h dim. Bruno Fon*taine (piano) ;* Eddy Cayeux, Jean-Pierre Réginal : 20 h 30 sam.

VANVES. THÉATRE (46-45-46-47). Véronique Pestel : 20 h 30 jeu. Dans le cadre du Chorus des Hauts-de-Seine ; Romain Didier : 20 h 30 sam.

VILLE-D'AVRAY. LE COLOMBIER. La Java des mémoires : 20 h 45 sam.

BALLETS

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (44-78-13-15). Thierry Niang : 20 h 30 jeu., ven., sam. ; 16 h dim. Le Jour d'avant, après, Thierry Niang (chor.).

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Eva Alonso, Compagnie Red Step, Claire Magnin : 20 h 45 jeu., ven. Space Between Dreams, Sandra Cordaro (chor.) ; Première Suite, Catherine Lesky (chor.) ; Etats d'âme, Eva Alonso (chor.). Dans le cadre des Solos sans frontières Florence Perrin, Maroussia Vossen : 20 h 45 mar. La Princesse et le Derviche, Florence Perrin (chor.) ; Croquis, Maroussia Vossen (chor.). Dans le cadre des Solos sans frontières Pedro Pauwels, Barbara Manzetti, Andréa Gebhardt : jusqu'au 5 avril 1993. 20 h 45 lun. Repères, Odile Duboc (chor.) ; Sous la peau de l'innocence, A mes côtés, *Pedro Pauwels (chor.) ; Volte-face*, Andréa Gebhardt (chor.). Dans le cadre des Solos sans frontières.

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Compagnie Preljocaj : 19 h 30 lun., mar. Parade, le Spectre de la rose, Noces, Angelin Preljocaj. (chor.).

PALAIS DES CONGRÈS. Zorba le Grec : jusqu'au 3 avril 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. Musique de Mikis Théodorakis, ballet de l'Opéra de Varsovie, Lorca Massine (mise en scène, chorégraphie).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Compagnie Christine *Bastin : 20 h 30 ven., sam. Grâce*, Christine Bastin (chor.) Carolyn Carlson : jusqu'au 18 avril 1993. 20 h 30 mar. Commedia, Carolyn Carlson (chor.) Compagnie Christine Bastin : 20 h 30 mar. 20h30 mer. Gueule de loup, Christine Bastin (chor.).

THÉATRE DU ROND-POINT-RE- *NAUD-BARRAULT (42-56-60-70)*. Shakuntala : 19 h mer., jeu., ven., sam. ; 15 h dim. Kumari, déesse, Shakuntala (chor.) Ensemble de l'Institut national de Corée : jusqu'au 10 avril 1993. 20 h 30 ven., sam., mar. ; 17 h dim. Choi Choong-Ung (direction), Moon Il-Ji (chor.). Musiques et danses traditionnelles de Corée.

Périphérie

CHOISY-LE ROI. THÉATRE PAUL-ELUARD (48-90-89-79). Hervé Robbe : 20 h 45 sam. De Humani Corporis Fabrica, Work, Hervé Robbe (chor.).

MAISONS-ALFORT. THÉATRE CLAUDE-DEBUSSY (43-96-77-67). Claude Brumachon : 20 h 45 jeu., sam. Emigrants, Claude Brumachon (chor.).

RUNGIS. ARC-EN-CIEL - THÉATRE DE RUNGIS (45-60-54-33). Nathalie Collantes : 20 h 45 ven., sam. La Théorie du voyage, Nathalie Collantes (chor.).

PARIS EN VISITES

MARDI 30 MARS

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« *Le quartier Montsouris* », 10 h 30, métro Cité Universitaire (V. de Langlade).

« Au paradis des dames, modes 1810-1870 », 13 h 30, palais Galliéra, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (Approche de l'art).

« Versailles : les salons Napoléon III de la préfecture de monsieur Thiers » (Annulation possible. Téléphoner le matin au 39-50-36-22), 14 heures, grilles de la Préfecture, avenue de Paris (Office de tourisme de Versailles).

« Les salons de la bibliothèque de l'Arsenal » (limité à vingt personnes), 14 h 30, façade de la bibliothèque (Monuments historiques).

« *Le Marais, du quartier Saint-Paul* au quartier de la place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (A nous deux, Paris).

« De Lalique à Foujita : chefs-d'œuvre ignorés de la Cité internationale universitaire de Paris », 14 h 45, métro Cité universitaire (V. de Langlade).

« L'ancien couvent des Cordeliers et son réfectoire gothique », 15 heures, sortie du métro Odéon, près de la statue de Danton (Monuments historiques).

CONFÉRENCES

Salle Notre-Dame-des-Champs, 92 *bis*, boulevard du Montparnasse, 15 heures : « Le roi soleil de l'Espagne : Philippe II » (Paris et son histoire).

Mairie, 3, rue de Lisbonne, 17 h 30 : « Montaigne, homme politique », par J. Jacquart (Société historique et archéologique des *huitième* et *dix*-septième arrondissements).

BILLET

La piqûre de rappel du chômage

Les hasards du calendrier peuvent parfois jouer de drôles de tours. Le nouveau premier ministre pourrait être nommé par M. François Mitterrand mardi 30 mars, le jour même où le ministère du travail va publier les chiffres du chômage de février. Frôlé en janvier, en données corrigées des variations saisonnières, avec 2 992 600 chômeurs, le seuil des 3 millions risque d'être effectivement franchi et d'apparaître comme une douloureuse piqûre de rappel. Pour la majorité sortante, qui se verra ainsi rappeler la cause principale de son cinglant échec. Et pour la considérable coalition de députés de l'UPF, qui se verra aussi rappeler que c'est précisément sur son action contre le chômage qu'elle sera à son tour jugée.

Paradoxalement, l'attente est aussi forte que l'absence d'illusions. La nouvelle majorité arrive sans remèdes miracles et avec un programme assez flou, au-delà de sa proclamation en faveur d'un nouvel allégement du coût du travail. Le 25 mars au Mans, M. Edouard Balladur a réclamé du temps, estimant qu'il ne pouvait « honnêtement promettre qu'il y aura 300 000 chômeurs de moins à la fin de l'année », tout en jugeant possible de « stopper la dégradation du chômage dans ce même délai ». Le probable successeur de M. Pierre Bérégovoy sait que, même si la confiance revient, même si la nouvelle politique économique permet à la France de sortir (relativement) rapidement du marasme actuel, la croissance restera encore beaucoup trop faible pour être créatrice d'emplois. Les mesures spécifiques ne pourront que corriger à la marge les effets destructeurs du chômage tant qu'une véritable reprise de l'activité ne sera pas au rendez-vous.

L'opinion ne s'attend pas à des résultats rapides, mais son scepticisme est partagé par les partenaires sociaux. Et le patronat lui-même, à qui M. Jacques Chirac a reproché de trop recourir aux licenciements, semble dubitatif. Le CNPF est resté bien silencieux, même si M. François Perigot a multiplié les contacts avec la nouvelle majorité, et il s'apprête à présenter au gouvernement son plan d'urgence défini en décembre 1992. Le responsable d'une importante fédération d'industries, assidu dans sa fréquentation des PME, note que « jamais l'indifférence des chefs d'entreprise n'a été aussi importante face à une élection ». Une attitude qui découle de la certitude que les marges de manœuvre sont très limitées, mais aussi que l'action de l'Etat ne peut suffire à enrayer le chômage. Les entreprises sont-elles pour autant prêtes, au-delà des divers manifestes signés par plusieurs grands patrons, à se mobiliser davantage contre le chômage, quitte à s'engager sur des voies nouvelles ? Le nouveau gouvernement aura à le vérifier rapidement s'il veut, avant l'été, conclure le « pacte pour l'emploi » dont l'UPF dans son projet.

MICHEL NOBLECOURT

□ **Tunisie : programme d'équipement du réseau à Alcatel.** – Le gouvernement tunisien a confié à Alcatel la réalisation d'un programmme « prioritaire » pour la fourniture et l'installation de 19 500 lignes téléphoniques numériques. Ce projet est financé par le gouvernement français pour 230 millions de francs. Alcatel achève actuellement une commande antérieure de 51 000 lignes. Pour son réseau téléphonique, la Tunisie est engagée dans des accords similaires avec Ericsson et Siemens. – (AFP.)

Nouveaux incidents dans la Manche

La « guerre du poisson » s'envenime

Deux incidents sérieux ont marqué, dimanche 28 mars, à Cherbourg, la « guerre du poisson » franco-britannique, amenant le ministre de l'agriculture du Royaume-Uni, M. John Gummer, à annoncer que les équipages de la Royal Navy pourraient dorénavant être armés.

Trois officiers britanniques chargés de la surveillance des territoires de pêche ont été emmenés de force à Cherbourg, à bord d'un chalutier français *la Calypso* qu'ils avaient auparavant contrôlé au large de l'île d'Aldemey. Selon la version rapportée à Londres, le bateau pêchait dans les eaux britanniques, dans la zone des six miles marins entourant les îles Anglo-Normandes.

Escorté par un bâtiment de la marine britannique, le chalutier a gagné Cherbourg, où les trois officiers ont été relâchés. Deux heures plus tard, un second incident a éclaté dans le port, plusieurs chalutiers entourant un dragueur de mines britannique qui y faisait escale.

L'occupation de ce bateau par les pêcheurs français s'est prolongée pendant cinq heures, sans violence, le pavillon du bâtiment ayant été brûlé.

« Le gouvernement français n'a jamais fait un effort sérieux pour surveiller les pêcheurs » nous déclare le ministre britannique de la pêche

LONDRES

de notre correspondant

La « guerre du poisson » entre la France et la Grande-Bretagne est ancienne : les chalutiers des deux pays se sont toujours disputé des « territoires de pêche » dans la Manche, notamment autour des îles Anglo-Normandes. Tout comme la « guerre du mouton », elle a gagné en intensité avec les règlements communautaires et l'instauration des quotas de production. Le ministre britannique de la pêche, M. David Curry, que nous avons rencontré, jeudi 25 mars, soit avant cet incident, est très critique vis-à-vis des pêcheurs britanniques (qui ont entrepris un blocage larvé de certains ports de Grande-Bretagne), mais se montre également sévère à l'égard du gouvernement français.

« La profession est très mal disciplinée, nous a-t-il indiqué. *Partout en Europe, c'est la même chose : les pêcheurs dépassent leurs quotas, donnent de fausses indications concernant leurs lieux de pêche, et débarquent illégalement du poisson. Je choisis mes mots, mais je dirai que la profession opère sur les marges de la légalité. Quelle que soit la réglementation sur la pêche que nous introduisions, la première chose que se demandent les pêcheurs, c'est : « Comment allons-nous la contourner ? »*

» Le problème est qu'ils ne sont pas surveillés correctement. En Grande-Bretagne, nous faisons l'effort le plus important de la Communauté en matière de surveillance : s'agissant des seules eaux anglaises, nous avons en permanence trois bateaux de la Royal Navy, trois avions, deux cents inspecteurs. Eh bien, il est malgré tout très difficile de savoir exactement ce qui se passe. »

M. Curry estime que cet effort n'est pas imité par la France : *« Le gouvernement français n'a jamais fait un effort sérieux pour surveiller les pêcheurs. Il y a* [en France] *une longue tradition de laisser-faire; parce qu'on estime que c'est trop difficile, et que les pêcheurs évitent toujours les contrôles. J'ai constamment des plaintes à ce sujet. Les bateaux anglais débarquent du poisson en France mais, depuis douze ou treize ans, leurs équipages n'ont jamais rencontré un seul inspecteur, ils n'ont jamais subi aucun contrôle. »*

« Entre deux tours d'élections »

« Sur les marchés français, vous trouvez du poisson d'une taille non autorisée vendu, comme cela, ouvertement. Et quand les pêcheurs commencent à commettre des violences, que se passe-t-il ? Le gouvernement leur accorde des subventions ! D'accord, c'est une aide donnée entre deux tours d'élections, mais quand même... »

M. Curry estime que les raisons de la « guerre du poisson » entre la France et la Grande-Bretagne sont simples : les pêcheurs anglais exportent en France certaines espèces – notamment des crustacés –, *« et les pêcheurs français ont commencé à attaquer ces arrivages, pensant que ceux-ci allaient casser les prix en France, et puis, bien sûr, nos pêcheurs ont répliqué ».* Ces rapports conflictuels se nourrissent de bien des prétextes et M. Curry cite notamment le cas de *« bateaux anglais rejetant à la mer des crabes, parce que ceux-ci étaient trop petits, et les bateaux français arrivant derrière pour les récupérer »* ...

Le ministre britannique reconnaît que les pêcheurs représentent un « lobby » bien plus puissant en France qu'en Angleterre : *« Oh ! je comprends cela parfaitement ! J'ai même toujours été frappé de voir qu'en France il y a apparemment une loi pour la plupart des citoyens et une seconde loi pour les agriculteurs et les pêcheurs. Je comprends les problèmes de maintien de l'ordre qui existent en France, et les difficultés que les organisations d'agriculteurs et de pêcheurs peuvent avoir. Je ne critique pas, mais cela me pose à moi, en Grande-Bretagne, bien des problèmes : ici, les gens sont très mécontents de voir des photos montrant des policiers français se contentant de regarder la destruction de poisson* (en provenance de Grande-Bretagne), *sans intervenir, sans rien faire. L'impact psychologique et politique est considérable parce que, dans ce genre de situations, nos policiers interviennent immédiatement.*

» Les gens se disent : « Je ne comprends pas, je pensais que nous étions dans un marché où nous devions tous coopérer, commercer. Pourquoi les Français attaquent-ils nos moutons, notre poisson ? » Donc l'impact populaire est très fort, surtout dans un pays qui a encore besoin d'être persuadé des bénéfices de l'Europe. »

LAURENT ZECCHINI

L'enquête mensuelle de conjoncture de l'INSEE

Stabilisation de l'activité économique à un bas niveau

L'activité économique serait en train de se stabiliser à un bas niveau. L'enquête mensuelle de l'INSEE montre qu'en mars les appréciations des chefs d'entreprise, sur la production en général, et leur propre production en particulier, ont cessé de se dégrader. Cette stabilisation, qui serait intervenue depuis le début de l'année, recouvre cependant des situations assez différentes d'une branche à l'autre : amélioration dans les biens intermédiaires et l'automobile, dégradation dans les biens de consommation et les biens d'équipement. Les stocks de produits finis sont toujours jugés supérieurs à la normale, mais les réponses des chefs d'entreprise sur ce point sont moins pessimistes. Les carnets de commandes continuent à se dégarnir lentement. Enfin, les chefs d'entreprise estiment que les prix à la production pourraient baisser au cours des prochains mois.

Ancien député PS de l'Allier

M. Jean-Michel Belorgey est nommé président du FAS

Ancien député PS de l'Allier et président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale sortante, M. Jean-Michel Belorgey a été nommé président du Fonds d'action sociale pour les immigrés et leurs familles (FAS), dirigé par M. François Beaujolin. Le décret, signé par le président de la République le 24 mars, a été publié samedi 27 mars au *Journal officiel*.

Depuis longtemps, renonçant à la vie politique, M. Belorgey avait fait savoir qu'il ne se représenterait pas dans la 4[e] circonscription de l'Allier, dont il avait été l'élu. Il n'était donc pas candidat au renouvellement de son mandat, dont il s'est officiellement démis le mercredi 24 mars, sa nouvelle fonction étant incomptatible avec celle de député. A ce poste, il remplace M. Hubert Prévôt, nommé il y a trois ans après avoir mené la mission de conciliation qui devait conduire à la réforme de La Poste.

Pour protéger les investissements

Accord entre notaires français et chinois

Le Conseil supérieur du notariat français (CSNF) a signé récemment, à Rome, un protocole d'accord avec l'Association nationale des notaires de Chine. Ce texte a pour but, outre l'établissement de relations entre branches française et chinoise de la profession notariale, de protéger les entreprises d'un pays investissant ou faisant des affaires dans l'autre. Ainsi, *« lorsqu'une société ou une entreprise de juridiction française désirera faire un investissement en Chine »* ou vice versa, *« elles devront, pour établir leurs capacités et celles de leurs fondés de pouvoir, fournir des certificats signés par un notaire de nationalité française ou chinoise selon le cas et attestant des capacités desdites sociétés et de leurs fondés de pouvoir ».* Il s'agit en particulier de *« faciliter la tâche des notaires et autres juristes chinois qui doivent vérifier ces qualifications émanant de juridictions étrangères et suivant des normes qui ne leur sont pas coutumières ».*

Du côté français, l'accord a été signé par M[e] Hubert Gence, président du CSNF, en présence de M[e] André Schwachtgen, président de l'Union internationale du notariat latin, dont le siège est à Rome. Certes, la notion de juriste de droit, et donc de notaire, reste bien plus floue dans une Chine toujours régie par l'idéologie communiste, pour laquelle le droit n'est qu'une superstructure de la société. Mais, alors que Pékin s'efforce d'établir – avec une extrême prudence et modération – les prémices d'un Etat de droit, les contacts avec les juristes étrangers, en particulier de droit romain, ne peuvent que rassurer les partenaires étrangers potentiels.

P. de B.

□ **Italie : le déficit budgétaire en 1993 sera plus élevé que prévu.** – La faiblesse de l'économie ayant réduit les recettes fiscales, le déficit budgétaire italien en 1993 s'élèvera à 167 000 milliards de lires (575 milliards de francs environ), soit 17 000 milliards de plus que le plafond prévu de 150 000 milliards de lires, selon le rapport trimestriel du ministère du Trésor transmis samedi 27 mars au Parlement. Le gouvernement entend adopter sans tarder des mesures d'austérité (à hauteur de 13 000 milliards de lires) qui viendront s'ajouter à un premier train d'économies décidé à l'automne 1992 sous forme d'impôts nouveaux ainsi que de coupes dans l'assistance sanitaire et les retraites.

Pechiney demande des mesures de sauvegarde pour sa production

Les livraisons d'aluminium des pays de l'Est déstabilisent l'industrie de la CEE

La liste des dossiers ayant trait au commerce international que devra traiter le nouveau gouvernement dès son entrée en fonction s'allonge : au-delà des négociations du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), un autre sujet d'inquiétude concerne la progression des importations à bas prix en provenance de Russie ou d'autres Républiques de l'ex-URSS. Après les plaintes formulées par les sidérurgistes de la Communauté, Pechiney, principal producteur européen d'aluminium, réclame à Bruxelles l'application de mesures de sauvegarde afin de freiner les importations en provenance de la CEI ainsi que des Républiques baltes.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

La Commission européenne, après avoir sondé les Etats membres qui ont réagi favorablement, vient de décider d'ouvrir une enquête. Le développement des importations est incontestable et spectaculaire : la part du marché communautaire occupée par les producteurs de l'Est est passée de 1 % en 1990 à 9 % en 1992. Pendant la même période, les prix, suite aux rabais pratiqués par les fournisseurs orientaux, ont dégringolé de 1 400 à 900 écus la tonne (un écu vaut environ 7 francs). Le préjudice résultant de cette situation pour les industriels de la CEE, et singulièrement pour Pechiney, est tout aussi évident. *« Mais,* expliquent les collaborateurs de Sir Leon Brittan, vice-président de la Commission chargé des affaires commerciales, *il faut maintenant établir que ce préjudice est bien dû au développement des importations... »*

Ce sera l'objet de l'enquête qui vient d'être ouverte et qui pourrait durer plusieurs mois. A vrai dire, M. Brittan, convaincu que le meilleur moyen de contribuer au redressement des économies des anciens pays communistes consiste à leur faciliter l'accès aux marchés des Douze, ne semble pas pressé de limiter les importations d'aluminium russe ou balte.

Ce qui est vrai pour l'aluminium l'est aussi pour l'acier. Fin février, les ministres de l'industrie des Douze ont invité la Commission à négocier avec chacun des fournisseurs, produit par produit, des contingents tarifaires de façon à éviter une progression trop soudaine des livraisons. Le Conseil avait accepté l'idée de M. Brittan qu'il ne s'agissait pas de limiter les importations, mais plutôt de modérer leur progression (*le Monde* du 27 février). Cependant, à ce jour, les pourparlers engagés avec les Tchèques et les Slovaques n'ont pas abouti, et les négociations avec les autres pays exportateurs n'ont même pas été engagées. La France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne viennent de faire une démarche auprès de la Commission pour s'étonner de ce manque de zèle.

Le rendez-vous Brittan-Kantor

L'acier, dont les importations aux Etats-Unis en provenance de la Communauté sont menacées de taxes très lourdes et, aux yeux des Douze, injustifiées, sera à l'ordre du jour des entretiens, lundi 29 mars à Bruxelles, entre M. Brittan et M. Mickey Kantor, représentant du président Clinton pour les négociations commerciales. Les deux hommes reprendront également le dossier concernant les marchés publics.

Les Etats-Unis ont décidé d'interdire aux entreprises communautaires de répondre aux appels d'offres lancés par des administrations ou agences fédérales pour protester contre une directive de la CEE, en vigueur depuis le 1[er] janvier 1993, qui autorise les Etats membres, lors de la passation de marchés publics, à donner la préférence à une entreprise de la CEE par rapport à ses concurrents de pays tiers dans les limites d'une différence de prix de 3 %. La sanction frappant les entreprises communautaires devait s'appliquer à compter du 23 mars, mais lors de la visite de M. Jacques Delors à Washington, le 18 avril, l'administration américaine avait annoncé que la mesure était suspendue.

PHILIPPE LEMAITRE

VIE DES ENTREPRISES

Réorganisation et risques immobiliers

Les comptes du Crédit agricole de Dordogne virent au rouge

PÉRIGUEUX

de notre correspondant

« Notre situation est bonne et elle évolue bien. » C'est ce qu'avait affirmé, le 27 février 1992, M. Jean-François Sieurac, directeur du Crédit agricole de la Dordogne, lors d'une assemblée générale de la caisse locale. Un an après ces déclarations optimistes, la « banque verte » voit ses comptes virer au rouge en Périgord. Le déficit d'exploitation de l'exercice 1992 atteint d'ores et déjà 160 millions de francs. Un chiffre provisoire qui, au dire des responsables de la banque, devrait être prochainement révisé à la hausse au terme de l'audit interne actuellement en cours. Quoi qu'il en soit, la solidarité jouera et la Caisse nationale bouchera les trous en accordant des prêts subordonnés sans que cela nécessite pour autant des suppressions d'effectifs.

Ces mauvais résultats ont entraîné une remise à plat de l'organigramme périgourdin. Une procédure de mise à pied a été déclenchée à l'encontre du secrétaire général. Et M. Sieurac voit le montant de ses indemnités de départ remis en cause par l'instance que vient d'engager la nouvelle direction devant la juridiction prud'homale. Au cours des dernières années, la gestion de la caisse de la Dordogne avait fait l'objet d'un certain nombre de critiques. N'avait-elle pas accumulé 700 millions de francs de créances douteuses en 1990 et 1992 ! Elle était aussi au cœur des sinistres les plus importants qu'avait connus l'économie locale.

Le nouveau directeur de la caisse, M. Christian Duvillet, ne pense pas que des erreurs de taille aient pu être commises à ce niveau. Lorsqu'une banque comme le Crédit agricole détient plus de 50 % de parts de marché dans un département, elle prend forcément plus de risques que d'autres. *« A mon sens, notre situation actuelle résulte plutôt du financement d'opérations immobilières à l'extérieur de la Dordogne. On a voulu développer une activité de banque d'affaires et on a sans doute manqué de rigueur à une période où la conjoncture n'est pas bonne. »*

M. Duvillet refuse pour l'instant de faire le moindre commentaire sur la situation laissée par son prédécesseur. M. Sieurac vit pour sa part assez mal la façon dont se passent les choses : *« C'est un problème interne au Crédit agricole et je suis surpris qu'on le porte sur la place publique »*, a-t-il déclaré au journal *Sud-Ouest*. Des arguments que n'entend apparemment pas la section syndicale CFDT de la Charente. Dans un tract, elle accuse nommément M. Jean-François Sieurac d'être à l'origine de ces pertes et remet en cause la fusion programmée entre les caisses charentaise et périgourdine.

M. Duvillet affirme qu'il est hors de question de revenir sur cette alliance. Elle entre dans la stratégie poursuivie par la banque, qui souhaite constituer des unités réalisant au moins 20 milliards de francs de chiffre d'affaires.

DOMINIQUE RICHARD

Dans la région lyonnaise

La CFDT accuse McDonald's de ne pas appliquer le droit social

LYON

de notre bureau régional

Une véritable guérilla de procédure oppose, dans l'agglomération lyonnaise, quatorze sociétés franchisées par McDonald's, le géant mondial de la restauration rapide, au syndicat CFDT du commerce et des services. Celui-ci tente d'obtenir l'application du droit social et de la convention collective dans la douzaine de « McDo » lyonnais, employant un millier de salariés, dont 80 % à temps partiel.

Une nouvelle bataille judiciaire a eu lieu, jeudi 25 mars, devant le tribunal d'instance de Lyon. Me Myriam Plet demandait, pour la CFDT, que soit reconnue l'existence d'une unité économique et sociale entre les différents restaurants, affiliés à un groupement d'intérêt économique dénommé Poma et animé par M. Michel Antolinos. Ces établissements contestent la désignation d'un délégué syndical unique, M. Hassem Lamti, vingt ans, employé de McDonald's depuis quatre ans. Me Vincent Piquet-Gauthier, avocat de la direction, a obtenu un nouveau renvoi au 6 mai alors qu'une audience a déjà eu lieu au début du mois de février. Fort opportunément, M. Antolinos venait de transmettre à d'autres personnes physiques la gérance de sept sociétés de restauration rapide, toutes membres du GIE Poma.

Par ailleurs, M. Lamti est poursuivi devant des juridictions pénales, son employeur l'accusant d'avoir été l'auteur d'une alerte à la bombe, d'un cambriolage et d'avoir travaillé « au noir » durant un arrêt-maladie. Un permanent de la CFDT du Rhône est poursuivi pour faux témoignage. Tous deux ont été entendus par la police et M. Lamti a même été placé en garde à vue. La CFDT a entrepris des poursuites pour dénonciations calomnieuses.

Les syndicalistes reprochent notamment aux sociétés adhérentes du GIE Poma de ne pas rémunérer le personnel durant l'attente à laquelle il est astreint jusqu'à ce qu'on lui attribue un poste ou de ne pas verser l'indemnité prévue par la convention collective aux salariés quittant leur travail après l'horaire de fonctionnement des transports en commun.

GÉRARD BUÉTAS

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CONTRAT

□ **ATT va moderniser le réseau téléphonique de Gdansk.** – Les télécommunications polonaises et la firme américaine de télécommunication ATT ont conclu, vendredi 26 mars à Varsovie, un accord d'une valeur de 100 millions de dollars (550 millions de francs) pour la modernisation et l'extension du réseau téléphonique à Gdansk et sa région. L'accord prévoit l'installation, en deux ans, sur le littoral de la mer Baltique, de quelque 220 000 nouveaux téléphones, ainsi que des centraux téléphoniques automatiques qui seront reliés par des câbles en fibre de verre.

NOMINATIONS

□ **Cegelec : M. Bonafé nommé PDG après le départ à la retraite de M. Boisseau.** – M. Philippe Boisseau, PDG de Cegelec (filiale d'Alcatel-Alsthom), quittera le groupe le 29 juin, après avoir fait valoir ses droits à la retraite, indique un communiqué de Cegelec publié vendredi 26 mars. Il sera remplacé par M. Pierre Bonafé, actuellement PDG de Sogelerg-Sogreah, filiale d'ingénierie d'Alcatel-Alsthom. M. Boisseau a passé vingt-neuf ans au sein du groupe Alcatel-Alsthom, dont huit en tant que directeur général et neuf comme PDG de Cegelec. Son remplaçant, M. Bonafé, cinquante et un ans, ingénieur civil des Ponts et Chaussées, est PDG de Sogelerg-Sogreah depuis 1986.

□ **Saint-Gobain (canalisations) : M. Marc de Nadaillac succède à M. Pierre Blayau.** – M. Marc de Nadaillac a été nommé directeur de la branche « canalisations » de Saint-Gobain, où il remplacera M. Pierre Blayau, qui quitte le groupe pour prendre la présidence du directoire du groupe Pinault-Printemps, annonce vendredi 26 mars un communiqué de Saint-Gobain. M. Marc de Nadaillac conservera ses fonctions actuelles de directeur général adjoint. Agé de cinquante-neuf ans, il a fait toute sa carrière dans le groupe.

RESTRUCTURATION

□ **Suppressions d'emploi chez Procal SA.** – Quatre-vingt-dix suppressions de postes ont été annoncées au comité d'entreprise de Procal SA à Langres (Haute-Marne). Cette société, qui comprend près de huit cents salariés, est spécialisée dans l'étanchéité technique (350 millions de francs de chiffre d'affaires en 1992). Ce plan de restructuration, condamné par les syndicats CFDT et CGT de l'entreprise, fait suite au récent rachat de Procal, filiale de l'allemand Elring, par Freudenberg de Mâcon (Saône-et-Loire) dont la maison mère, établie en Allemagne, possède maintenant 20 % du capital d'Elring. Freudenberg SA (1 000 employés et 630 millions de francs de chiffre d'affaires en 1992) opère dans le secteur de la fabrication du négoce et de la distribution de produits d'étanchéité technique pour l'industrie automobile.

RÉSULTATS

□ **Arbed (Luxembourg) a enregistré une perte de 473 millions de francs en 1992.** – Le groupe sidérurgique luxembourgeois Arbed a accusé une perte consolidée (part du groupe) de 2,9 milliards de francs belges (473 millions de francs français) en 1992, contre un bénéfice de 4,3 milliards de francs belges (environ 698 millions de francs) pour l'exercice précédent, a indiqué le groupe dans un communiqué diffusé vendredi 26 mars. Le chiffre d'affaires consolidé d'Arbed s'est établi à 188,5 milliards de francs belges (30 milliards de francs) contre 198,2 milliards (31,5 milliards de francs) l'année précédente, soit une baisse de 4,9 %.

□ **Cathay Pacific réalise 2,1 milliards de francs de bénéfices.** – Parmi les compagnies aériennes asiatiques qui affichent une bonne santé contrastant avec le marasme du secteur figure la compagnie de Hongkong, Cathay Pacific, qui a réalisé avec quarante-neuf appareils en 1992 un bénéfice de 2 136 millions de francs, soit 1,9 % de mieux qu'au cours de l'exercice précédent. Son chiffre d'affaires a atteint 16,5 milliards de francs (+ 11,3 %). Le nombre de ses passagers (8,4 millions) a progressé de 13,1 % et le tonnage fret de 11,2 %. La concurrence n'a pas permis de faire évoluer dans les mêmes proportions la capacité de transport de la compagnie et la recette au siège offert, ce qui explique la relativement faible progression du bénéfice. Le coefficient de remplissage des appareils a reculé de 0,1 %.

RÉORGANISATION

□ **Sligos regroupe ses activités dans la carte à puce.** – Le groupe de services informatiques Sligos (groupe Crédit lyonnais) a regroupé toutes ses activités liées à la carte à puce au sein de sa filiale Solaic, a indiqué le nouveau PDG de Solaic, M. Francis Lavelle. Cette filiale à 100 % regroupe désormais, outre la fabrication des cartes proprement dite à Orléans, les services de personnalisation de la carte et l'ingénierie des systèmes de cartes à mémoire, précédemment intégrés dans Sligos. L'ensemble des activités maintenant réunies dans Solaic a représenté un chiffre d'affaires de 325 millions de francs en 1992 (9 % du chiffre d'affaires consolidé de Sligos).

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 29 mars ⬇
Le « fait accompli »

Le coup de chapeau a été très discret, *lundi 29 mars*, à la Bourse de Paris après la confirmation de la victoire de la droite au second tour des élections législatives, la cote montant – à l'ouverture – dans un marché calme. En hausse de 0,76 % dès les premières transactions, l'indice CAC 40 n'affichait plus une heure plus tard qu'un gain de 0,21 %. Passée la mi-journée, le marché parisien virait au rouge sous l'effet des prises de bénéfice et abandonnait 0,4 %.

Cette baisse ne surprenait pas outre mesure les opérateurs qui estimaient que le phénomène du « fait accompli » jouait à plein : en effet, le marché avait anticipé à la fin de la semaine dernière la victoire de la droite au second tour du scrutin, la cote ayant pris 3,5 % jeudi et vendredi, le volume des échanges atteignait 846 millions de francs.

Les milieux financiers sont évidemment satisfaits des résultats du second tour des élections législatives, qui a vu le laminage de la gauche, mais ils attendent la formation du gouvernement pour prendre des positions significatives. La nomination possible de M. Edouard Balladur, défenseur de l'Europe et du franc fort, au poste de premier ministre, par exemple, ne leur déplairait pas. De plus, l'ancien ministre de l'économie du premier gouvernement de cohabitation de Jacques Chirac a une solide expérience des privatisations, notent les analystes.

Sur le plan des taux d'intérêt, les opérateurs n'attendent rien dans l'immédiat. L'accueil qui sera réservé au programme politique du nouveau gouvernement sera à cet égard déterminant, estiment encore les analystes.

Les investisseurs anticipant parmi les premières mesures, une relance du secteur des BTP, des valeurs comme Ciments français avec 13,6 % de hausse, Fougerolle (+ 6,2 %) et Spie Batignolles (+ 3,6 %) sont recherchées.

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	18 mars 1993
Total actif	620 713
dont	
Or	144 992
Disponibilités à vue à l'étranger	92 538
Ecus	50 219
Avances au Fonds de stabilisation des changes	14 600
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	51 275
Concours au Trésor public	36 030
Titres d'Etat (bons et obligations)	93 880
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	491
Effets privés	73 884
Effets en cours de recouvrement	16 919
Total passif	620 713
dont	
Billets en circulation	250 077
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	15 820
Compte du Trésor public	30 538
Reprises de liquidités	4 046
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes – Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux	8 178
Ecus à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	50 362
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	161 346

TAUX DES OPÉRATIONS

– Taux de la dernière opération sur appel d'offres	9,10 %
– Taux des pensions de 5 à 10 jours	12 %
– Taux des avances sur titres	12 %

TOKYO, 29 mars ⬆ Nette hausse

La Bourse de Tokyo a débuté la semaine en très vive hausse lundi 29 mars. Dopé par l'espoir d'un redressement économique rapide, l'indice Nikkei a gagné 259,68 points à 19 048,38 points, soit une progression de 1,38 %. En clôturant au-dessus des 19 000 points, le principal indicateur de la place renoue avec des niveaux qu'il avait délaissés depuis le 31 mars 1992. Le volume des transactions s'est sensiblement contracté, passant de 800 millions de titres échangés vendredi contre 650 millions.

Certains boursiers pensent que le prochain objectif de l'indice de référence sera d'atteindre le niveau du 31 mars 1992, soit 19 345,95 points. En séance, l'indice a atteint un plus haut de 19 126,38 points (+ 337,68 points) avant de refluer sur des prises de bénéfices.

VALEURS	Cours du 26 mars	Cours du 29 mars
Ajinomoto	1 240	1 250
Bridgestone	1 300	1 330
Canon	1 400	1 470
Fuji Bank	2 020	1 970
Honda Motors	1 410	1 440
Matsushita Electric	1 180	1 280
Mitsubishi Heavy	600	634
Sony Corp.	4 230	4 470
Toyota Motors	1 490	1 530

CHANGES

Dollar : 5,5370 F ⬇

Le dollar se repliait, lundi 29 mars, en milieu de journée, à 5,5370 francs contre 5,5500 francs lors des échanges interbancaires de vendredi soir (5,5625 francs cours Banque de France). Le franc reculait un petit peu face au deutschemark, à 3,4050 francs pour un DM contre 3,4020 francs vendredi soir (3,4011 francs, selon le cours indicatif de la Banque de France), au lendemain de la victoire de la droite aux élections législatives.

FRANCFORT	26 mars	29 mars
Dollar (en DM)	1,6434	1,6279

TOKYO	26 mars	29 mars
Dollar (en yens)	116,76	116,95

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (29 mars) .... 10 7/8 - 10 15/16 %

New-York (26 mars) .... 3 %

BOURSES

	25 mars	26 mars
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	530,08	539,20
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 001,36	2 025,78

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	25 mars	26 mars
Industrielles	3 461,32	3 439,98

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	25 mars	26 mars
100 valeurs	2 852,60	2 852,90
30 valeurs	2 221,30	2 214,60
Mines d'or	110,60	109,40
Fonds d'Etat	96,50	96,34

FRANCFORT

	25 mars	26 mars
Dax	1 657,15	1 661,29

TOKYO

	26 mars	29 mars
Nikkei Dow Jones	18 788,70	19 048,38
Indice général	1 428,20	1 455,02

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,5300	5,5320	5,6315	5,6375
Yen (100)	4,7325	4,7363	4,8177	4,8254
Ecu	6,5901	6,5953	6,6136	6,6253
Deutschemark	3,4040	3,4045	3,4260	3,4296
Franc suisse	3,6749	3,6775	3,7245	3,7308
Lire italienne (1000)	3,4497	3,4532	3,4406	3,4476
Livre sterling	8,2452	8,2538	8,3396	8,3560
Peseta (100)	4,7500	4,7567	4,7034	4,7157

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 3/16	3 5/16	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	3 1/2	3 5/8	3 1/4	3 3/8	3 1/4	3 3/8
Ecu	9 5/8	9 3/4	9 1/16	9 3/16	8 9/16	8 11/16
Deutschemark	8 1/4	8 3/8	7 13/16	7 15/16	7 3/8	7 1/2
Franc suisse	5 3/16	5 5/16	4 15/16	5 1/16	4 3/4	4 7/8
Lire italienne (1000)	11 5/16	11 11/16	11 5/16	11 11/16	11 1/4	11 5/8
Livre sterling	5 15/16	6 1/16	5 15/16	6 1/16	5 13/16	5 15/16
Peseta (100)	14	14 1/2	14	14 1/2	13 9/16	13 13/16
Franc français	10 7/8	11 1/4	10 7/16	10 7/8	9 1/2	9 15/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

Le Monde

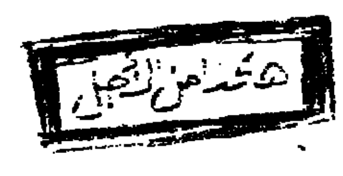
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

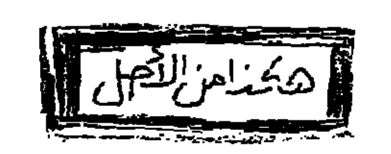
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 29 MARS

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

Second marché (sélection)

SICAV (sélection)

25/3

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 29/3	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 582	....	5 3	5 8
Ecu	6 599	....	....	....
Allemagne (100 dm)	340 110	....	330	350
Belgique (100 F)	16 493	....	16	17
Pays-Bas (100 fl)	302 490	....	292	312
Italie (1000 lires)	3 485	....	3 2	3 7
Danemark (100 krd)	88 540	....	84	92
Irlande (1 iep)	8 285	....	7 9	8 8
Gde-Bretagne (1 L)	8 277	....	7 8	8 6
Grèce (100 drachmes)	2 488	....	2 1	2 8
Suisse (100 f)	367 410	....	356	376
Suède (100 krs)	72 060	....	67	78
Norvège (100 k)	80 010	....	75	84
Autriche (100 sch)	48 332	....	46 8	49 8
Espagne (100 pes)	4 780	....	4 4	5
Portugal (100 esc)	3 670	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 469	....	4 2	4 6
Japon (100 yens)	4 774	....	4 6	4 8

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/3
Or fin (kilo en barre)	59700	59100
Or fin (en lingot)	59800	59200
Napoléon (20f)	343	342
Pièce Fr (10 f)	390	....
Pièce Suisse (20 f)	346	342
Pièce Latine (20 f)	345	345
Souverain	438	432
Pièce 20 dollars	2130	2130
Pièce 10 dollars	1122 50	1150
Pièce 5 dollars	660	....
Pièce 50 pesos	2225	2185
Pièce 10 florins	356	359

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 26 mars 1993

NOTIONNEL 10 %. Nombre de contrats estimés : 104 093

COURS	Mars 93	Juin 93	Sept. 93
Dernier	117,26	117,34	117,06
Précédent	114,42	116,94	117,02

CAC 40 A TERME Volume : 25 237

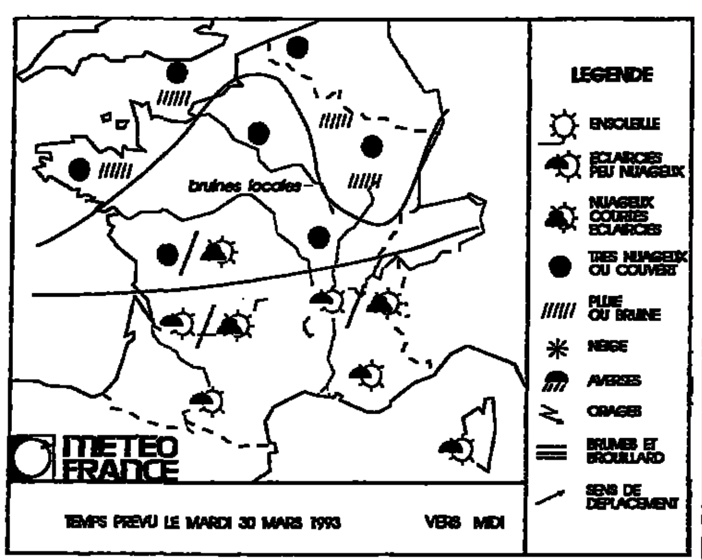
COURS	Mars 93	Avril 93	Mai 93
Dernier	2 028	2 049	2 067
Précédent	2 005	2 027	2 024

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29 MARS 1993 A 0 HEURE TUC

PRÉVISIONS POUR LE 30 MARS 1993



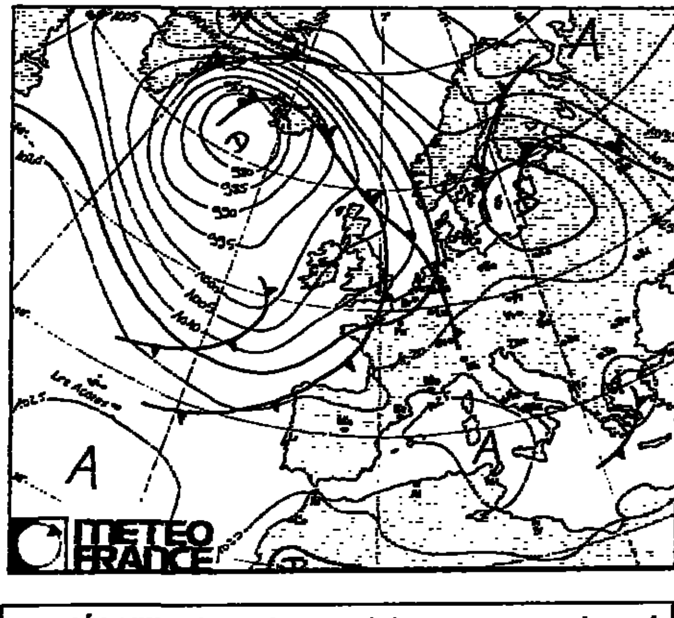
Gris et pluvieux au nord, ensoleillé au sud. – Le matin, il pleuvra sur Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, la région parisienne et la Champagne-Ardenne. Ces pluies modérées gagneront rapidement la Lorraine et l'Alsace et pourront déborder sur la Franche-Comté. Une autre perturbation faiblement pluvieuse abordera la Bretagne en cours de matinée et évoluera lentement vers la Normandie et les pays de la Loire en cours de journée. Entre ces deux systèmes perturbés de Poitou-Charentes au Centre et à la Bourgogne, le ciel sera souvent très nuageux avec quelques petites bruines locales. Sur le reste du pays, malgré un ciel parfois voilé et quelques brouillards matinaux sur le Sud-Ouest, le temps sera bien ensoleillé.

Les températures matinales seront encore fraîches sur l'extrême est du pays avec des gelées pouvant aller jusqu'à – 4 °C. Sur la Bretagne, les pays de la Loire, Poitou-Charentes et l'Aquitaine, il fera plus doux, entre 7 et 10 degrés.

L'après-midi, il fera toujours frais sur les frontières du Nord-Est, avec des températures comprises entre 10 et 12 degrés. Sur le reste du pays, belle remontée des températures, qui s'étageront de 13 degrés au Nord à 20 degrés sur le sud-ouest du pays.

Le vent de sud-ouest atteindra les 80 km/h sur la Bretagne et la Normandie.

PRÉVISIONS POUR LE 31 MARS 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 29-3-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 28-3-1993 à 18 heures TUC et le 29-3-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	14	4	D
BIARRITZ	14	7	N
BORDEAUX	16	5	B
BOURGES	11	–3	N
BREST	12	7	B
CAEN	13	5	C
CHERBOURG	13	6	
CLERMONT-FER.	10	–6	D
DIJON	7	–4	B
GRENOBLE	12	–3	D
LILLE	10	–2	D
LIMOGES	12	2	C
LYON	9	–4	D
MARSEILLE	15	6	N
NANCY	7	–7	D
NANTES	14	5	C
NICE	13	5	N
PARIS-MONTS.	11	1	N
PAU	14	6	N
PERPIGNAN	18	11	D
POINTE-A-PITRE	31	23	D
RENNES	14	7	C
ST-ETIENNE	5	–6	D
STRASBOURG	7	–5	D
TOULOUSE	15	7	C
TOURS	12	1	C

ÉTRANGER			
ALGER	28	9	C
AMSTERDAM	8	–2	D
ATHÈNES	16	9	D
BANGKOK	37	26	N
BARCELONE	15	6	D
BELGRADE	1	1	C
BERLIN	6	–2	N
BRUXELLES	8	–2	D
COPENHAGUE	5	–1	D
DAKAR	26	19	D
GENÈVE	5	–3	D
ISTANBUL	15	9	A
JÉRUSALEM	26	8	C
LE CAIRE	25	12	D
LISBONNE	16	10	D
LONDRES	11	3	C
LOS ANGELES	14	9	D
LUXEMBOURG	6	–3	D
MADRID	20	2	D
MARRAKECH	24	11	N
MEXICO	–	–	–
MILAN	13	–8	D
MONTRÉAL	13	–1	C
MOSCOU	4	–1	C
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	26	–	D
NEW-YORK	8	6	B
PALMA	18	2	D
PÉKIN	18	5	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	12	1	D
HONGKONG	–	–	–
SÉVILLE	23	7	D
SINGAPOUR	31	24	O
STOCKHOLM	4	–3	C
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	12	7	D
TUNIS	–	–	–
VARSOVIE	1	0	*
VENISE	11	1	D
VIENNE	1	–1	*

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Un tambour dans le lointain

TOLÉRANCE par-ci, ouverture par-là : ce ne fut pas une soirée électorale, mais un concert de musique de chambre. De chaîne en chaîne, avec toujours trois temps d'avance pour France 2 – dopée – sur TF 1 – poussive, – vainqueurs et vaincus se livrèrent à des assauts de bonne volonté et de modération. *«Il faut savoir perdre, il faut savoir gagner»*, résuma Pierre Cardo, l'exécuteur de Michel Rocard, promu symbole du « petit élu de terrain ayant terrassé le socialisme en R 25 », avec sa mine modeste, son écharpe blanche et sa belle moto.

Gagné par la contagion de la simplicité, Michel Rocard lui-même avait d'ailleurs renoncé à la traditionnelle allocution solennelle de la mairie de Conflans et, tel un dirigeant ordinaire, vint s'asseoir dans le studio de France 2, entre Elisabeth Guigou et Ségolène Royal. *«Je souhaite d'abord pour mon pays que la droite gouverne bien»*, dit-il, mais on eut le sentiment qu'il peinait à trouver des mots à la hauteur du désastre. A moins que, déjà, les sondages sur une élection présidentielle anticipée, qui le donnèrent écrasé par Giscard ou Chirac, n'aient assourdi l'écho de son «big bang».

Savoir perdre, savoir gagner. La droite s'était-elle passé la consigne? Il semble bien entendre, ici ou là, quelques freins rongés, quelques poings mordus, quelques envolées ravalées. Mais Matignon vaut bien une messe, et pas un soupir d'impatience ne s'exprima de l'état-major de l'armée victorieuse. Jacques Chirac fut ostensiblement présidentiel, Edouard Balladur éloquemment absent, Giscard parut cloué sur place par ce galopin de Baudis qui s'était précipité à l'assaut du «perchoir» de l'Assemblée nationale. Quant à Michel Noir, il attendit avec élégance le quart d'heure de pause de PPDA pour paraître sur TF 1, et répondre à une allusion contournée de Robert Namias sur *«un certain nombre de choses qui ont pu se passer dans* [sa] *votre ville depuis quelques mois»*. Les téléspectateurs de TF 1 qui auront reconnu au vol l'affaire Botton gagneront un billet d'avion gratuit pour la destination de leur choix, de même que les envoyés spéciaux qui, dans leur commentaire, auront réussi à éviter l'emploi de l'expression «grand chelem».

On se laissait presque gagner par un contentement universel vaguement anesthésiant quand Jean-Marie Le Pen apparut et prophétisa que *«cette victoire écrasante»* pourrait bien un jour *«écraser ses vainqueurs»*. Si la droite échoue, je serai alors le seul recours, rappela-t-il en substance. Sous les cascades argentines des clavecins, ce fut, *en sourdine*, dans le lointain, comme le grondement menaçant d'un tambour.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 29 mars

TF 1

20.00 Journal et Météo.
21.15 Magazine : Mystères.
23.10 Magazine : Faut pas rougir. De Pierre Desfons et Claude Maggiori. Invitée : Arielle Dombasle.
0.05 Magazine : Spécial sport.

FRANCE 2

20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
21.00 Sport : Football. Bordeaux-Valenciennes, en 16e de finale de la Coupe de France.
22.50 Magazine : Savoir plus. Présenté par François de Closets. La beauté à tous prix.
0.20 Journal et Météo.
0.40 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Spécial Italie.

FRANCE 3

19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Cinéma : Tango et Cash. ■ Film américain d'Andreï Konchalovsky (1989). Avec Sylvester Stallone, Kurt Russell, Teri Hachter.
22.35 Journal et Météo.
23.05 Magazine : A la une sur la 3. Présenté par Christine Ockrent.
23.35 ▶ Documentaire : Fils d'archevêques.
0.30 Continentales. L'Eurojournal.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Retour de flamme. □ Film américain de Gilbert Cates (1987). Avec Karen Allen, Keith Carradine, Jeff Fahey.
22.00 Flash d'informations.
22.10 Documentaire : Le Journal des Oscars.
23.00 Cinéma : Voyage vers l'espoir. ■ Film suisse de Xavier Koller (1990). Avec Necmettin Cobanoglu, Nur Sürer, Emin Sivas.

ARTE

20.40 Cinéma : Ma vie de chien. ■■ Film suédois de Lasse Hallström (1985). Avec Anton Glanzelius, Manfred Serner, Anki Liden (v.o.).
22.15 Magazine : Ich liebe dich. De Patrick Jeudy. Edith Piaf et Marcel Cerdan.
22.20 Documentaire : Identy Kid... Pour mon père. D'Ed Cantu.
23.15 Cinéma d'animation : Snark. La guerre, de Riho Unt et Hardi Volmer.
23.30 Court métrage. Les rues mortes, de Christophe Lambert.

M 6

20.45 Cinéma : Firefox, l'arme absolue. ■■ Film américain de Clint Eastwood (1982). Avec Clint Eastwood, Freddie Jones, David Hoffman.
22.55 Série : Le Saint.
0.35 Informations : Six minutes première heure.
0.45 Magazine : Jazz 6.

FRANCE-CULTURE

20.30 Débat. Ecrivains étrangers, auteurs français. Avec Nicole Barry, John Calder, Ramon Chao, Denis Hollier.
21.30 Dramatique. Avez-vous déjà mangé de l'éléphante?, de Patrice Thomasse.
22.40 La Radio dans les yeux. L'actualité des l'architecture.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Moscou) : Concerto pour piano et orchestre nº 2 en ut mineur op. 18; Symphonie nº 2 en mi mineur op. 27, de Rachmaninov, par l'Orchestre national symphonique de Russie, dir. Mikhail Pletnev; Nikolaï Petrov, piano.
23.09 Feuilleton : Maldoror. De Pierre Henry.
23.19 Ainsi la nuit.
0.33 L'Heure bleue. L'actualité internationale du jazz, par Henri Renaud.

Mardi 30 mars

TF 1

15.25 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.20 Jeu : Une famille en or.
16.50 Club Dorothée. Parker Lewis ne perd jamais; Charles s'en charge; Clip; Jeux.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous! Invitée : Nathalie Simon.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.20).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.50 Cinéma : Opération Tonnerre. ■ Film britannique de Terence Young (1965). Avec Sean Connery, Claudine Auger, Adolfo Celi.
23.00 Sport : Football. Coupe de France (16es de finale) : Rouen-Olympique de Marseille, en différé de Rouen.
0.45 Magazine : Le Club de l'enjeu.

FRANCE 2

15.15 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. On valse au village.
16.15 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.45 Feuilleton : Beaumanoir
17.10 Magazine : Giga. Présenté par Manuel Gélin. Avec les séries : Quoi de neuf docteur?; Happy Days; La Fête à la maison; Major Dad.
19.15 Jeu : Que le meilleur gagne plus. Animé par Nagui.
20.00 Journal, Météo et Journal des courses.
20.50 Cinéma : Le Garde du corps. □ Film français de François Leterrier (1983). Avec Jane Birkin, Gérard Jugnot, Sami Frey.
22.20 Magazine : Bas les masques. Présenté par Mireille Dumas. Mon premier amour.
23.40 Journal et Météo.
0.00 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

15.00 Feuilleton : Dynastie.
15.50 Série : La croisière s'amuse.
16.40 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Printemps des génies*, de Michèle Sacquin.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Feuilleton : Emilie, la passion d'une vie. De Jean Beaudin, avec Marina Orsini, Roy Dupuis (18e épisode).
21.35 Débat : Planète chaude. La justice en marche, le poids de l'aveu. Présenté par Philippe Alfonsi. Après le procès des accusés de l'assassinat de la petite Céline Jourdan. Avec la participation de Mme Joëlle Maurel, mère de Céline Jourdan; Alain Delon; le commissaire N'Guyen Van Loc.
22.35 Journal et Météo.
23.00 Téléfilm : Point d'orgue. De Paul Vecchiali, avec Micheline Presle, Rudiger Vogler.
0.30 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

15.20 Magazine : L'Œil du cyclone.
15.50 Cinéma : Bienvenue au paradis. ■ Film américain d'Alan Parker (1990). Avec Dennis Quaid, Tamlyn Tomita, Sab Shimono.
18.00 Canaille peluche. Fievel.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top. Présenté par Yvan Le Bolloc'h et Bruno Solo.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Jean-Claude Van Damme.
20.30 Le Journal du cinéma. Présenté par Isabelle Giordano.
20.35 Cinéma : Troubles. ■■ Film américain de Wolfgang Petersen (1990). Avec Tom Berenger, Bob Hoskins, Greta Scacchi.
22.05 Flash d'informations.
22.15 La Cérémonie des Oscars. Les meilleurs moments proposés par Isabelle Giordano.
23.45 Cinéma : Méchant garçon. ■ Film français de Charles Gassot (1991). Avec Catherine Hiegel, Joachim Lombard, Donald Sumpter.

ARTE

19.00 Magazine : Rencontre. Zlatko Dizdarevic/Enki Bilal.
19.30 Documentaire : Les Chemins de l'Histoire. Les hauts lieux de Saïgon. De Peter Brugger.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée théâtre.
20.41 Documentaire : Botho Strauss et son théâtre. De Benedikt Gondolf.
21.10 ▶ Théâtre : Chœur final. De Botho Strauss. Mise en scène de Luc Bondy. Avec Otto Sanders, Corinna Kirchhoff, Imogen Kogge.
23.15 Documentaire : Zeitgeist. *La fin des idéologies, l'effondrement des repères, étaient dans l'air du temps (Zeitgeist) en Allemagne dans les années 80. Cette atmosphère imprègne l'œuvre de l'écrivain Botho Strauss.*
23.35 Théâtre : Le Déménagement. De Chantal Akerman. Avec Sami Frey (38 min).

M 6

14.15 Magazine : Destination musique. Vanessa Paradis.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Booker.
19.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Le Mardi, c'est permis.
20.45 Téléfilm : Les Mama's en délire. De Richard Michaels, avec Roseanne Barr, Tom Arnold.
22.25 Série : Amicalement vôtre. Le Coureur de dot, avec Roger Moore, Tony Curtis.
23.20 Série : Soko, brigade des stups.
0.10 Informations : Six minutes première heure.
0.20 Musique : Flashback.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Sida : plaidoyer pour un dépistage volontaire.
21.30 Débat. Mémoire de villes mythiques : Constantinople, Alexandrie, Salonique.
22.40 Les Nuits magnétiques. Le Théâtre du Vieux-Colombier.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Patrick Renou (Sorianoda).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 12 juillet 1992 lors du Festival de Fribourg) : La Justa, ensalada à quatre voix, El Fuego, ensalada à quatre voix, de Flecha; La Trulla, ensalada à quatre voix, de Carceres, par la Chapelle royale de Catalogne, dir. Jordi Savall.
22.00 Les Voix de la nuit. Par Henri Goraieb. Yvonne Brothier, soprano. Extraits d'œuvres de Saint-Saëns, Donizetti, Verdi, Sauguet, Ravel, Weber, Gluck.
23.09 Feuilleton : Maldoror.
23.19 Ainsi la nuit. Œuvres de Haydn, Chopin, Brahms, Schubert.
0.33 L'Heure bleue. Carnets de route, par Philippe Carles.

La session annuelle du Parlement

M. Li Peng a été reconduit à la tête du gouvernement chinois

Après M. Jiang Zemin, porté à la présidence de la République populaire de Chine par le Parlement samedi 27 mars (*le Monde* daté 28-29 mars), M. Li Peng, premier ministre sortant, a été reconduit dimanche pour un second mandat de cinq ans. La liste du nouveau gouvernement était attendue pour lundi.

PÉKIN

de notre correspondant

« Délégué Untel, veuillez vous asseoir à votre place, au siège 48 du vingt-septième rang. » L'ordre, répété à trois reprises par la fonctionnaire qui tenait le micro des *« travailleurs »* du Palais du peuple, à l'ouverture de la séance dimanche, donnait bien le ton de ce qui allait suivre, comme de la séance de la veille, pour les élections du personnel dirigeant de l'Etat chinois. Une gigantesque classe (trois mille personnes au total), mais peuplée d'adultes, était priée, comme tous les cinq ans, d'entériner par un scrutin secret de pure forme la composition d'une nouvelle administration.

Même les chahuteurs, désormais tolérés – ils viennent souvent de Hongkong – étaient au rendez-vous. Plus de deux cents députés refusèrent de se prononcer pour le renouvellement de M. Li. Ils étaient soixante, samedi, à dénier leur soutien à M. Jiang au poste de chef de l'Etat. L'un alla jusqu'à inscrire sur son bulletin de vote le nom de M. Zhao Ziyang, son prédécesseur déchu, coupable aux yeux des caciques communistes d'avoir divisé le parti en 1989 lors de la crise de Tiananmen en déconseillant l'usage de la force contre les étudiants contestataires.

Le résultat n'en est pas moins totalement opposé à ce que M. Zhao préconisait en 1988 lors du précédent exercice de ce type. L'ex-secrétaire général du PCC avait timidement tenté d'aller vers la séparation des rôles entre le parti et l'État. Aujourd'hui, M. Zhao n'est plus membre de l'Assemblée, et on voit le chef du PCC prendre, avec la direction de l'armée, celle de l'Etat; le numéro deux du parti, M. Li Peng, garder son poste en dépit de son impopularité notoire; le numéro trois, M. Qiao Shi, patron de toutes les polices – y compris la politique, – devenir président de l'Assemblée nationale populaire (Parlement, ANP); et le numéro quatre, M. Li Ruihuan, s'installer dans le fauteuil présidentiel d'une Conférence consultative politique du peuple chinois (CCPPC) dont les membres sont cooptés par le régime.

« Une remarquable tradition de démocratie »

Le seul non-communiste à sortir des urnes, en qualité de vice-président, est M. Rong Yiren, « capitaliste » totalement acquis au régime. Autre chef communiste, M. Zhu Rongji doit devenir premier des vice-premiers ministres; et l'amiral Liu Huaqing seconde M. Jiang et s'adjuge, en fait, le plus d'influence dans l'armée.

Tout ce processus se fit de la manière la plus procédurière. Interminables explications sur les opérations de vote. Puis vote sur la procédure (4 votes contre sur plus de 2 900 présents). Pendant tout ce temps, les médias officiels s'abstinrent scrupuleusement de divulguer à l'avance les noms des « élus », alors que tout le monde les connaissait.

Le plus jeune membre de la direction du parti, M. Hu Jintao, explicita la philosophie de cette parodie de démocratie : *« Consultation démocratique et de la sagesse collective. »* Entendre : les gérontes communistes, dans la coulisse, tirent toujours les ficelles du pouvoir au point de le paralyser. Car, comme attendu, le pouvoir n'a fait que tourner en rond en attendant la disparition de la vieille garde.

En témoignent les commentaires d'une presse qui feint d'oublier ce qui s'est produit dans le monde communiste depuis 1989. *« L'entrée de responsables majeurs du PCC dans la direction* [du Parlement] *sera décisive pour renforcer la capacité des assemblées du peuple à jouer leur rôle de système politique fondamental en Chine »*, écrivait par exemple l'agence Chine nouvelle. Même anachronisme dans la bouche du président du Parlement : l'Assemblée *« doit accélérer la mise en place d'une législation économique au service de l'établissement d'une économie socialiste de marché »*. Le politique doit rester occulté, puisque les octogénaires refusent qu'on y touche.

Rien ne permet d'exclure que cette administration, si minutieusement mise en place pour cinq ans, subisse le même sort que les précédentes, au gré de tensions au sein de l'oligarchie communiste avivées par la disparition successive des aînés. Depuis 1949, pas une seule n'a échappé à cette propension à la crise.

Aussi quand M. Qiao Shi, par une litote, souligna à quel point *« la Chine a une remarquable tradition de démocratie et de règne de la loi [...] en dépit d'influences adverses héritées du passé qui doivent être résolument surmontées »*, tout le monde savait qu'il faisait allusion au règne d'une caste qui cherche à se perpétuer en dépit de son inadéquation au pays. Comme l'agence Chine nouvelle diffusait cette déclaration, la télévision, elle, montrait une séance de gymnastique animée par une plantureuse homologue chinoise de Jane Fonda, très différente des martiales égéries du maoïsme.

FRANCIS DERON

Les nouveaux dirigeants

• *Président de la République* : M. Jiang Zemin. Qualifié de *« noyau »* de la direction, il prend aussi la tête de la Commission militaire de l'Etat, pendant de celle du PCC.

• *Vice-président de la Commission militaire de l'Etat* : amiral Liu Huaqing, né en 1916. Plus professionnel que politique, il a été choisi pour superviser le renforcement des forces armées.

• *Vice-président de la République* : M. Rong Yiren, soixante-dix-sept ans, héritier d'une grande famille capitaliste de Shanghaï. Depuis la fin des années 70, le plus en vue des *« capitalistes rouges »*, choisi par M. Deng Xiaoping en tant que président du trust commercial de la CITIC. Il succède à Wang Zhen, décédé le 20 mars.

• *Président de l'ANP* : M. Qiao Shi, né en 1924, patron de toutes les polices. Remplace M. Wan Li. Préférences politiques incertaines.

• *Premier ministre* : M. Li Peng, né en 1928; en fonctions officiellement depuis 1988, après un an d'intérim. Conservateur et opportuniste à la fois. Fils adoptif de Zhou Enlai, ce qu'il dément régulièrement, comme il dément être le principal responsable de la tuerie de Tiananmen en 1989.

• *Président de la CCPPC* : M. Li Ruihuan, né en 1934; « poids léger » de la direction du PCC jusqu'à récemment, il a cherché à se forger une clientèle en tenant un discours relativement libéral envers les intellectuels. Ancien maire de Tianjin, sa ville natale.

Après trois années sans exécution capitale

Trois condamnés à mort ont été pendus au Japon

TOKYO

de notre correspondant

Le ministère de la justice ne pouvait donner meilleure indication que la peine de mort est toujours en vigueur au Japon : ce n'est pas une, mais trois exécutions capitales par pendaison qui ont eu lieu, vendredi 26 mars, dans les prisons d'Osaka et de Sendai (*le Monde* daté 28-29 mars). Peut-être plus : selon la coutume, le ministère ne donne aucune information sur les exécutions. Un groupe d'avocats est en train de vérifier.

Cette application quelque peu frénétique de la peine capitale après trois ans et quatre mois pendant lesquels elle n'avait pas été appliquée, a soulevé des protestations des mouvements abolitionnistes et d'Amnesty international. Elle devrait provoquer un débat au Parlement, où un groupe d'une centaine de députés – de la mouvance socialiste essentiellement – luttent en faveur de la suppression de la peine de mort. Selon un sondage réalisé par un mouvement abolitionniste, 240 parlementaires seraient opposés au maintien de la peine de mort.

Alors que, depuis la dernière exécution (le 10 novembre 1989), les gardes des sceaux s'étaient abstenus de signer les décrets d'exécution, l'actuel ministre n'a pas fait preuve de la même clémence. M. Masaharu Gotoda est un légaliste : il estime que, puisque la peine de mort est en vigueur, elle doit être appliquée. La non-application des lois, affirme l'homme – qui, par ailleurs, au nom des mêmes principes, était opposé à l'envoi de troupes japonaises à l'étranger, – pouvant affecter la crédibilité de l'ensemble du système juridique.

Dans un éditorial, l'*Asahi*, qui avait déjà appelé le garde des sceaux à reconsidérer l'application de la peine de mort, fait valoir que, s'il s'agit uniquement d'appliquer aveuglément la loi, le rôle des hommes politiques n'a plus de sens. *« Alors que la peine de mort est en recul dans la plupart des pays qui ont pourtant un taux de criminalité plus élevé que le Japon, ces exécutions indiquent le caractère rétrograde de la législation nippone »*, écrit le quotidien libéral.

Bien que le mouvement abolitionniste se renforce, l'opinion semble rester favorable au maintien de la peine de mort. Cinquante-cinq personnes attendent encore en prison, parfois depuis plus d'une dizaine d'années, le jour fatidique.

PHILIPPE PONS

EN BREF

□ **MAROC : Hassan II confirme le report des élections législatives au 25 juin.** – Hassan II a annoncé, samedi 27 mars, dans un discours prononcé à l'occasion de la fin du ramadan, un programme de lutte contre la sécheresse dont son pays a été frappé pour la deuxième année consécutive. Il a, d'autre part, confirmé le report des élections législatives du 30 avril au 25 juin afin de répondre à certaines revendications *« sérieuses »* formulées par l'opposition, notamment la mise au clair des listes et des cartes électorales. *« Nous voulons que le 25 juin reflète, aussi bien au Maroc qu'à l'étranger, l'image réelle du pays et soit un jour de clarté, de transparence et d'honnêteté »*, a affirmé le souverain chérifien. – *(AFP.)*

□ **PÉROU : libération d'un dirigeant « repenti » du Sentier lumineux.** – Une cour martiale a remis en liberté un chef du mouvement maoïste du Sentier lumineux en échange de renseignements sur ses anciens camarades et sur les structures de son mouvement, écrivait samedi 27 mars le quotidien *la Republica*. Citant des sources dignes de foi, le journal précisait que le chef rebelle, passible de la prison à vie, a pris une nouvelle identité et qu'il s'établira dans un autre pays avec sa famille. – *(Reuter.)*

□ **RWANDA : un charnier découvert dans le nord-est du pays.** – Cent-trente-quatre cadavres de civils ont été découverts dans un charnier, à Ngarama, dans le nord-est du pays, a pu constater, vendredi 27 mars, un groupe de journalistes. La région de Ngarama a été occupée, jusqu'au 17 mars, par les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR). Les journalistes étaient accompagnés de représentants des associations rwandaises pour la défense des droits de l'homme. – *(AFP.)*

L'un des inculpés dans l'attentat contre le World Trade Center de New York avait adressé une lettre de revendication

NEW-YORK

de notre correspondant

Le *New York Times* a publié dans son édition du 28 mars la photocopie d'une lettre qui lui a été adressée et dans laquelle une organisation inconnue à ce jour, s'intitulant « Cinquième bataillon de libération armée », revendique la responsabilité de l'attentat commis le 26 février contre le World Trade Center.

Dans ce document, parfois rédigé dans un anglais maladroit, mais reconnu « authentique » par les enquêteurs chargés du dossier, lesquels en attribuent la paternité à l'un des cinq suspects arrêtés à ce jour, le « Cinquième bataillon » explique que *« cette action »* constitue une réponse *« au soutien politique, économique et militaire apporté par l'Amérique à Israël, l'Etat du terrorisme, et aux autres pays de la région soumis à une dictature »*.

Cette mystérieuse organisation *« exige l'arrêt de toute aide à Israël »*, la rupture des relations diplomatiques avec ce pays, et demande aux Etats-Unis *« de ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures de l'un ou l'autre des pays du Proche-Orient »*. Au cas où ces *« exigences »* ne seraient pas satisfaites, le document précise que *« les groupes armés fonctionnels »*, organisés au sein du « Cinquième bataillon » et disposant *« de plus de cent cinquante combattants-suicides »*, sont prêts à exécuter des missions *« contre des objectifs civils et militaires, y compris contre des objectifs nucléaires, à l'intérieur et à l'extérieur des Etats-Unis »*.

Le document est parvenu à la rédaction du *New York Times* quatre jours après la date de l'attentat. Il a aussitôt été remis à la police et aux experts chargés de l'enquête, qui ont gardé le secret sur son existence jusqu'au moment où ils ont été totalement convaincus de son authenticité, confirmée le 28 mars par un porte-parole du département de la police new-yorkaise.

Les enquêteurs du FBI ont refusé d'indiquer comment ils étaient parvenus à établir un lien direct entre cette lettre et les cinq suspects arrêtés à ce jour. Selon certaines sources, ce sont les matériels et documents découverts à l'occasion des perquisitions qui leur ont permis de le faire.

SERGE MARTI

L'Etat prélèvera 11,5 milliards de francs sur les fonds de l'Ecureuil en 1993

Le *Journal officiel* du samedi 27 mars a publié un décret fixant à 11,5 milliards de francs le prélèvement opéré en 1993 par l'Etat pour rémunérer la garantie qu'il accorde aux fonds déposés sur les livrets A des caisses d'épargne et de prévoyance (réseau Ecureuil). Ce montant est légèrement inférieur à celui de l'an passé (12,7 milliards). Entre sa création, le 30 décembre 1983, et 1992, ce prélèvement aura rapporté 91,2 milliards de francs à l'Etat.

A ce chiffre s'ajoutent les sommes prélevées sur les livrets A de *La Poste* (4,975 milliards de francs en 1992). Sachant les problèmes posés pour le financement du logement social par la « décollecte » des livrets A (les retraits ont dépassé de 52,7 milliards de francs les dépôts en 1992, tous réseaux confondus), le mouvement HLM demande la suppression de ces prélèvements.

Pour la première fois depuis 1988

La croissance du commerce mondial s'est accélérée en 1992

Après trois années moroses, la croissance du commerce mondial s'est accélérée en 1992. Selon les estimations provisoires publiées, lundi 29 mars, par le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), la progression a atteint 4,5 % en volume, soit 0,5 % de mieux qu'en 1991. Mais il n'est pas certain que la tendance se confirme cette année.

Depuis trois ans, le commerce mondial donnait des signes de faiblesse. Non pas qu'il ait diminué depuis 1988, au contraire. Simplement, année après année, son taux de croissance avait tendance à baisser. C'est à cet effritement qu'un coup d'arrêt vient d'être donné. Selon les estimations du GATT, en 1992 le commerce mondial de marchandises a crû de 4,5 % en volume, soit un demi-point de mieux que l'année précédente. En valeur, la croissance est de 5,5 %. C'est dire que l'an passé, les échanges mondiaux ont atteint 3 700 milliards de dollars (20 450 milliards de francs), dont près de 40 % au titre des services commerciaux (tourisme et transports).

A l'image des années antérieures, les estimations du GATT confirment que le commerce entre les nations a crû l'an dernier plus rapidement que la production mondiale qui l'alimente. Deux explications sont déterminantes : d'une part, ce phénomène traduit l'importance grandissante des produits manufacturés dans le commerce mondial (ce sont des produits qui, à cause de leur valeur ajoutée, font l'objet d'échanges plus intensifs que la plupart des autres). D'autre part, il confirme que les progrès réalisés en matière de transports et communications favorisent le commerce mondial.

Au-delà de ces deux éléments « lourds », une analyse plus fine des chiffres provisoires du GATT fait apparaître les grands pôles commerciaux mondiaux. En 1992, deux zones se sont détachées par la croissance simultanée de leurs exportations et de leurs importations (entre 7 % et 9,5 %) : l'Amérique du Nord – principalement les Etats-Unis – et l'Asie – hors Japon – tandis qu'en Amérique latine et au Proche-Orient seules les importations ont fortement progressé en 1992.

Le bilan décevant de l'Europe occidentale, dont les exportations ont crû de 3 % et les importations de 2 %, doit beaucoup aux résultats médiocres de l'Allemagne. En 1991, année de la réunification, la RFA avait augmenté de 13 % ses importations. L'année dernière, leur croissance n'a pas dépassé 2 %.

L'Est défavorisé

L'étude du GATT a un autre mérite, celui de tordre le cou à une opinion couramment répandue – notamment dans les milieux agricoles français – qui veut que les produits venus d'Europe centrale et orientale envahissent les marchés d'Europe occidentale. En réalité, si envahissement il y a, rappelle l'organisme international, il est dans l'autre sens et profite à l'Europe occidentale.

L'embellie de l'année passée va-t-elle se confirmer en 1993 ? Certes, notent les experts du GATT, entraînée par la locomotive américaine, une *« modeste »* reprise de l'économie n'est pas exclue. Auquel cas, la croissance du commerce mondial pourrait dépasser les 4,5 % obtenus en 1992. Mais rien n'est moins sûr, relativise le GATT après avoir pris en compte les *« incertitudes »* qui continuent à planer en Europe occidentale et au Japon. Tout cela, conclut-il, *« donne à penser que le risque de ralentissement du commerce est sérieux »*.

JEAN-PIERRE TUQUOI

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Résultats des élections » folioté 29 à 56

Le numéro du « Monde » daté 28-29 mars 1993 a été tiré à 525 948 exemplaires.

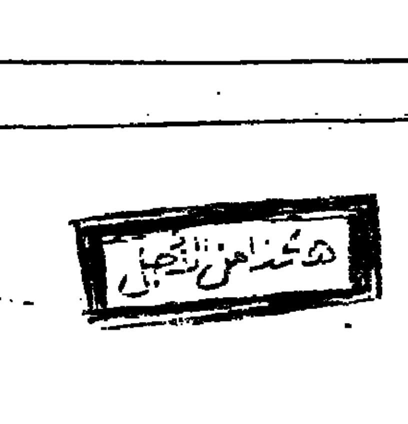
Demain dans « le Monde »

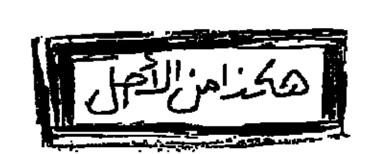
« Terres d'été »

« Terres d'été-le Monde Voyages » présente, comme chaque année, un choix de destinations pour les vacances. Il comportera des reportages (aux Amériques, en Asie et en Europe), des guides et un choix de croisières. Le tout abondamment illustré de photos couleurs et de dessins de Jacques Fernandez.

« Sciences-Médecine » : le rapace le plus rare d'Europe

Mi-aigle mi-vautour, le gypaète barbu est un oiseau de légende qui se nourrit d'ossements. Menacé d'extinction en Europe, il fait l'objet d'un programme de réintroduction. Dans ce même supplément : nouvel antimigraineux de la multinationale Glaxo, le sumatriptan est au centre d'une tourmente financière, médicale et médiatique. Enfin, bonne nouvelle, grâce aux travaux d'une équipe de chercheurs suédois, un vaccin contre la maladie du sommeil est à portée de la main.





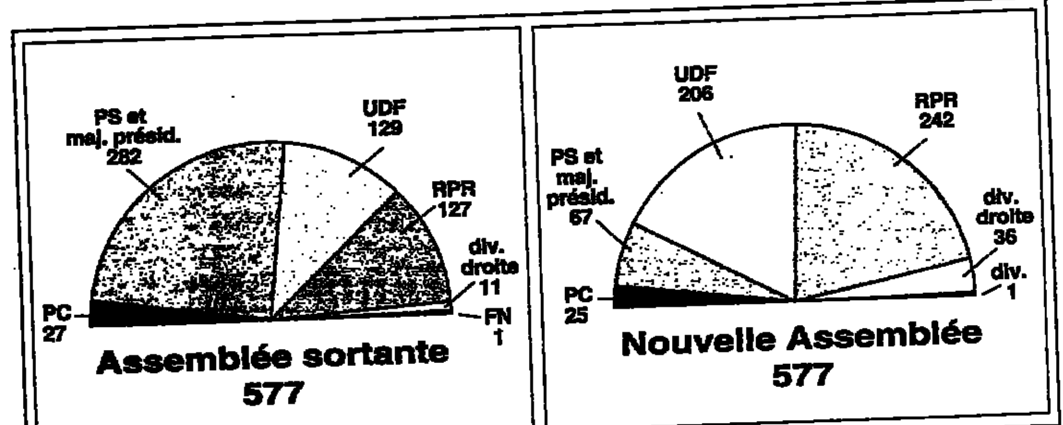
Le Monde

Les résultats complets du second tour des élections législatives

La droite obtient plus de 480 sièges, la gauche 91

Le second tour n'a pas corrigé le premier. L'augmentation de l'abstention d'un tour à l'autre (elle passe de 31,06 % à 32,44 %) s'explique à la fois par le nombre de candidatures uniques (seize), des duels droite-extrême droite (quatre-vingt-un) et par la vingtaine de batailles internes à la droite. Une partie de l'électorat ne se sentait pas concernée par ces rivalités : elle l'a montré soit en ne participant pas au scrutin, soit en accomplissant son « devoir civique »... mais en déposant, dans une proportion significative, un bulletin blanc ou nul. A cette situation s'ajoute le fait qu'en raison de l'effondrement du Parti socialiste au premier tour une partie de son électorat n'a pas repris le chemin des urnes, doutant sans doute que sa démarche ne change quoi que ce soit au verdict. Cependant, la majorité sortante a montré qu'elle pouvait encore mobiliser. Alors que le PS n'atteignait pas les 18 % au premier tour, ses candidats au second dépassent les 30 %. L'ensemble de la gauche (PS, PC et divers gauche) obtient quatre-vingt-onze sièges. *A contrario*, la victoire de la droite s'est confirmée et avec elle la prééminence du RPR. Si l'ensemble de la droite, RPR, UDF et divers droite, avait obtenu 44 % des suffrages le 21 mars, elle en recueille au second près de 58 % dans les 497 circonscriptions en ballottage. Au total, elle comptera plus de quatre cent quatre-vingts députés dans la nouvelle assemblée. La formation de Jacques Chirac accroît son avantage sur celle de Valéry Giscard d'Estaing, tant en voix (quelque cinq cent soixante-six mille suffrages) qu'en sièges (une quarantaine d'avance pour le RPR). Les écologistes, qui n'avaient plus que deux représentants en lice, n'entreront pas au Palais-Bourbon. Pour sa part, le Front national, présent dans cent circonscriptions le 28 mars, enregistre une perte sèche, celle du seul siège qu'il détenait.

ANNE CHAUSSEBOURG



RPR
UDF
Div. droite
PS et majorité présidentielle
PC

Les cartes concernant l'Ile-de-France se trouvent en page 33.



LES RÉSULTATS DU SECOND TOUR

Abréviations et sigles

Les résultats des élections législatives sont publiés, après ceux de l'Ile-de-France, par ordre alphabétique des régions, et, à l'intérieur de chacune d'elles, par ordre alphabétique des départements.

Pour chaque région sont indiqués le nombre total de sièges à pourvoir, le rappel des résultats des élections régionales du 22 mars 1992 et les résultats du scrutin du 21 mars, totalisés par grandes «familles» politiques.

Pour chaque département figurent le nombre de sièges à pourvoir, la situation des députés sortants et le nom des députés élus dès le premier tour, auxquels s'ajoutent ceux élus au second tour.

Pour chaque circonscription, les résultats sont suivis des rappels correspondants du premier tour des élections législatives du 21 mars et du second tour de l'élection présidentielle de 1988.

Mandats

a.d. : ancien député.
adj. m. : adjoint au maire.
c.g. : conseiller général.
c.m. : conseiller municipal.
c.r. : conseiller régional.
de député européen.
d.s. : député sortant.
m. : maire.
min. : ministre.
prés. CG : président du conseil général.
prés. CR : président du conseil régional.
secr. E : secrétaire d'Etat.
sén. : sénateur.

Etiquettes

ADFP : Alliance des Français pour le progrès.
ADUA : Association des usagers de l'administration et des services publics.
ANC : Accolta Naziunale Corsa (nationalistes corses).
AP : Alliance populaire.
aut. : autonomiste.
CN : Corsica Nazione (nationalistes corses).
CNI : Centre national des indépendants.
CPNT : Chasse, Pêche, Nature et Tradition.
DCF : Démocratie chrétienne française.
div. : divers (inclassables ni de droite ni de gauche).
div. d. : divers droite.
div. g. : divers gauche.
écol. : écologiste.
EE : Entente des écologistes.
ext. d. : Extrême droite.
ext. g. : Extrême gauche.
FLNKS : Front de libération nationale kanak et socialiste.
FN : Front national.
France plus.
GE : Génération Ecologie.
ind. : Indépendantiste.
LCR : Ligue communiste révolutionnaire.
LO : Lutte ouvrière.
maj. p. : majorité présidentielle.
MD : Mouvement des démocrates.
MDC : Mouvement des citoyens.
MDR : Mouvement des réformateurs.
MPA : Mouvement pour l'autodétermination.
MRG : Mouvement des radicaux de gauche.
nat. : nationaliste.
NE : Nouveaux Ecologistes.
NS : Nouvelle Solidarité.
PC : Parti communiste.
PCG : Parti communiste de Guadeloupe.
PCM : Parti communiste de Martinique.
PCR : Parti communiste réunionnais.
PLN : Parti de la loi naturelle.
PPDG : Parti progressiste démocratique guadeloupéen.
PPM : Parti progressiste martiniquais.
PS : Parti socialiste.
PSG : Parti socialiste guyanais.
PT : Parti des travailleurs.
RDRP : Rassemblement des démocrates et républicains de progrès.
rég. : régionaliste.
RLB : Ras le bol.
RPR : Rassemblement pour la République.
SEGA : Solidarité Ecologie Gauche alternative.
UDB : Union démocratique bretonne.
UDF : Union pour la démocratie française.
UDF-CDS : Centre des démocrates sociaux.
UDF-P et R : Clubs Perspectives et Réalités.
UDF-PR : Parti républicain.
UDF-PSD : Parti social-démocrate.
UDF-Rad. : Parti radical.
UDI : Union des indépendants.
UED : Union écologie démocratie.
UPF : Union pour la France.
Verts.

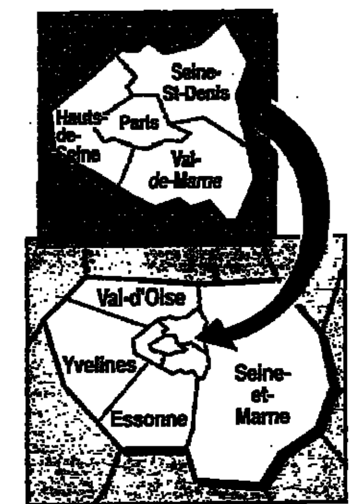
– La mention «app.» signale les candidats qui sont proches d'un parti sans y adhérer.

– La mention «diss.» signale les candidats qui n'ont pas l'investiture de leur parti, qui en ont été exclus ou qui s'en sont mis «en congé».

ILE-DE-FRANCE (99)

22 mars 1992. – A., 34,55. Droite, 37,94; écol., 18,35; FN, 16,21; maj. p., 15,66; PC, 9,47; LO, 1,67; CPNT + div., 0,64.

21 mars 1993. – A., 34,88. UPF, 40,12; maj. p., 16,97; ext. d., 14,57; écol., 12,08; PC, 10,09; div. d., 2,53; ext. g., 2,13; div., 1,31; div. g., 0,16.



La banlieue, après Paris est devenue chiraquienne

La capitale, de tout temps, a été sensible aux modes, et a amplifié les mouvements nationaux. Il pouvait d'autant moins en être autrement cette fois que le vent soufflait dans un sens très parisien, celui qui a fait des amis du maire de Paris les grands vainqueurs de ces élections. Que M. Jacques Chirac n'ait pas remporté l'ambitieux pari qu'il avait fixé aux électeurs de sa ville – lui offrir tous ses sièges de députés – ne doit pas camoufler le reste. D'abord parce qu'il ne s'en est fallu que d'une circonscription, celle défendue avec succès par M. Georges Sarre. Ensuite parce que bouter la gauche d'une ville qui, tout au long de son histoire, a été plus portée à la révolte qu'à la défense de l'ordre, même si déjà la peur de 1968 ne lui avait fait envoyer à l'Assemblée nationale que des représentants de droite, relevait d'une gageure.

Dans les Yvelines comme dans le Val-d'Oise, les députés RPR sont deux fois plus nombreux que ceux de l'UDF. En Seine-et-Marne, le rapport est de sept à deux. Les présidents libéraux-centristes de ces trois conseils généraux se savaient menacés; ils ne pensaient pas que c'était à ce point. L'UDF ne résiste vraiment que dans le Val-de-Marne, où les barons chiraquiens se préoccupent trop de l'indépendance de leurs fiefs respectifs pour accepter qu'un des leurs devienne un suzerain capable de bâtir une stratégie départementale. Curieusement, l'autre département où la domination RPR n'est pas totale est celui dont M. Charles Pasqua est le «patron», les Hauts-de-Seine. Il est vrai que si ses amis n'ont que sept députés contre quatre à leurs alliés, c'est à cause de la défaite surprise de M. Georges Tranchant.

Cette domination se traduit en chiffres. Le RPR a gagné dix-sept sièges, en en prenant dix-huit au PS, et un au PC, mais en devant en concéder deux à ses alliés. L'UDF et les divers droite n'en gagnent que neuf, sept pris au PS et deux pris au RPR, dont un que celui-ci leur avait concédé dès les investitures (dans le Val-de-Marne). Le résultat est sans appel. Sur quatre-vingt-dix-neuf représentants franciliens à l'Assemblée nationale, cinquante-cinq seront RPR, et vingt-cinq UDF ou divers droite. C'est-à-dire qu'avec 41,76 % des suffrages exprimés au premier tour (56,013, si on lui ajoute l'extrême droite, dont les voix se sont très largement reportées sur les candidats de la droite classique) la droite disposera de 80,8 % des sièges attribués à l'Ile-de-France. Merveille du scrutin majoritaire et de la division de tous ceux qui ne se reconnaissent pas dans la gauche.

Cette victoire de la droite est surtout, en effet, la déroute de la gauche et de son isolement. Pas de toute la gauche, cependant. Car le PC fait mieux que résister. Avec 10,09 % des voix au premier tour, il obtient onze élus, soit un de plus qu'en 1988. Certes, il a perdu le siège qu'il avait arraché, lors d'une partielle dans la Seine-Saint-Denis en 1989, au PS. Certes, il perd aussi celui du maire refondateur d'Argenteuil, mais il a réussi a conserver à la gauche deux des circonscriptions où il avait, le 21 mars, devancé le sortant socialiste. Il est vrai qu'il pouvait espérer faire de même dans deux autres; ce ne sont pas tant d'ailleurs les reports de voix qui ont mal fonctionné dans ces fiefs de gauche que la capacité du candidat de la droite républicaine à attirer, au second tour, les voix du Front national.

La force du PC, c'est d'avoir des bastions. La faiblesse du PS, c'est d'avoir une implantation à peu près égale dans tous les secteurs, mais aucun point fort. Résultat, avec 16,73 % des suffrages exprimés du premier tour, il n'a que huit élus, alors même que les voix des écologistes de l'autre dimanche semblent s'être assez facilement reportées sur eux. Rien n'y a fait, sa déroute est totale. Les socialistes sont privés de représentants dans la moitié des départements franciliens : les Hauts-de-Seine, les Yvelines, le Val-d'Oise, la Seine-et-Marne. C'est pire qu'en 1978, où le PS n'était absent que de trois départements et disposait, à l'époque, en Ile-de-France, proportionnellement, de plus de députés qu'aujourd'hui. C'est dans une véritable reconquête qu'il lui faut aujourd'hui se lancer, et cela sans disposer des points d'appui que sont les mairies. Il paie cher le prix de son incapacité à bâtir une véritable civilisation urbaine, de son impossibilité à s'attaquer sérieusement aux difficultés des banlieues, de son incompréhension de l'enjeu que représente pour l'avenir de la France, et donc pour celui des forces politiques qui ambitionnent de la gérer, la région-capitale.

THIERRY BRÉHIER

SOMMAIRE

Régions

Départements

Outre-mer

PARIS (21)

Sortants : Jacques Dominati, UDF-PR, n.s.r.p.; Jean Tiberi, RPR; Edouard Frédéric-Dupont, app. RPR, n.s.r.p.; Gabriel Kaspereit, RPR; Claude-Gérard Marcus, RPR; Jean-Yves Autexier, PS, suppléant de Georges Sarre, PS, nommé au gouvernement le 28 juin 1988, se représente comme suppléant de M. Sarre; Alain Devaquet, RPR; Pierre de Bénouville, RPR, n.s.r.p.; un siège vacant depuis la démission, le 18 décembre 1992, de Jean-Marie Le Guen, PS, suppléant de Paul Quilès, PS, nommé au gouvernement le 28 juin 1988; Jacques Toubon, RPR; Nicole Catala, RPR; Edouard Balladur, RPR; René Galy-Dejean, RPR; Georges Mesmin, UDF; Gilbert Gantier, UDF-PR; Bernard Pons, RPR; Françoise de Panafieu, RPR; Alain Juppé, RPR; Daniel Vaillant, PS; Jean-Christophe Cambadélis, PS; Michel Charzat, PS.

Élus : Laurent Dominati, UDF-PR (1re); Claude-Gérard Marcus, RPR, d.s. (5e); Georges Sarre, PS (6e); Alain Devaquet, RPR, d.s. (7e); Jean de Gaulle, RPR, d.s. (8e); Anne-Marie Couderc, RPR (9e); Jacques Toubon, RPR, d.s. (10e); Nicole Catala, RPR, d.s. (11e); Françoise de Panafieu, RPR, d.s. (17e); Alain Juppé, RPR, d.s. (18e); Jean-Pierre Pierre-Bloch, UDF-PSD (19e); Jacques Féron, UPF (20e); Didier Bariani, UDF-rad. (21e).

Élus au 1er tour : Jean Tiberi, RPR (2e); Michel Roussin, RPR (3e); Gabriel Kaspereit, RPR (4e); Edouard Balladur, RPR (12e); René Galy-Dejean, RPR (13e); Georges Mesmin, UDF (14e); Gilbert Gantier, UDF-PR (15e); Bernard Pons, RPR (16e).

1re (1er, 2e, 3e, 4e arr.)

I., 58 416; V., 35 305; A., 39,56
B. et N., 1 904; E., 33 401.

Élu : Laurent Dominati, UDF-PR, adj. m. du 2e arr., 18 633 (55,78).
Dominique Bertinotti, PS, 14 768 (44,21).

1er tour. – A., 35,13; E., 36 820. Dominati, 15 877 (43,12); Bertinotti, 6 571 (17,84); Brice Lalonde, GE, 6 293 (17,09); Nicole Devedjian, FN, 3 256 (8,84); Simone Goenvic, PC, 1 877 (5,09); Didier Motchane, MDC, 660 (1,79); Bernard Cornut, SEGA, 404 (1,09); Dominique Arnaudies, PT, 305 (0,82); Alain Massalsky, LCR, 300 (0,81); Jacques Ribardière, NE, 261 (0,70); Dani Garbarz, UED, 206 (0,55); Emilienne Herckel, div. d., 199 (0,54); Jean-Michel Goustour, MDR, 179 (0,48); Frédéric Devaux, div., 123 (0,33); Jean-Philippe Tarpin, PLN, 93 (0,25); Hassan Millal, France Plus, 87 (0,23); Gabriel Lagouge, div., 67 (0,18); Roger Casens, MD, 62 (0,16).
Prés. 1988. – Mitterrand, 25 522 (50,80).

5e (10e arr.)

I., 42 679; V., 25 433; A., 40,40
B. et N., 1 762; E., 23 671.

Réélu : Claude-Gérard Marcus, RPR, d.s., c.m. de Paris, 13 690 (57,83).
Michel Roussel, PS, 9 981 (42,16).

1er tour. – A., 36,73; E., 26 163. Marcus, 10 913 (41,71); Roussel, 4 922 (18,81); Françoise Monestier, FN, 3 456 (13,20); Evelyn Ferreira, Verts, 2 550 (9,74); Alain Lhostis, PC, 1 911 (7,30); Chantal Cauquil, LO, 652 (2,49); Alexis Manaranche, MDC, 496 (1,89); Albert Naim, NE, 342 (1,30); Anne-Marie Faure, UED, 242 (0,92); Maurice Rubin, MDR, 231 (0,88); Mauricette Segaud, RDRP, 196 (0,74); Emmanuel Schor, div. d., 174 (0,66); Jean-Pierre Ravier, MD, 78 (0,29).
Prés. 1988. – Mitterrand, 18 363 (51,59).

6e (Parties des 11e et 20e arr.)

I., 56 524; V., 35 911; A., 36,46
B. et N., 1 836; E., 34 075.

Élu : Georges Sarre, PS, min., a.d., c.r., c.m. de Paris, 18 174 (53,33).
Anne Cuillé, RPR, 15 901 (46,66).

1er tour. – A., 36,15; E., 34 820. Cuillé, 12 058 (34,62); Sarre, 9 298 (26,70); Gérard Philippe, FN, 4 381 (12,58); Dominique Simonnet, GE, 3 372 (9,68); Aline Delpature, PC, 2 548 (7,31); Philippe Julien, LO, 891 (2,55); Jacqueline Arnaud, NE, 596 (1,71); Françoise Galland, SEGA, 547 (1,57); Jean-Paul Cheudy, RDRP, 403 (1,15); Bertrand Julien, UED, 286 (0,82); Jean-Claude Diquet, MDR, 199 (0,57); Brigitte Goisier-Clémenceau, AP, 129 (0,37); Anne Ducret, MD, 114 (0,32).
Prés. 1988. – Mitterrand, 26 010 (57,82).

7e (Parties des 11e et 12e arr.)

I., 56 721; V., 35 655; A., 37,13
B. et N., 2 015; E., 33 640.

Réélu : Alain Devaquet, RPR, d.s., m. du 11e arr., c.m. de Paris, 18 910 (56,21).
Patrick Bloche, PS, 14 730 (43,78).

1er tour. – A., 34,72; E., 35 822. Devaquet, 15 279 (42,65); Bloche, 7 499 (20,93); Jean-Claude Poulain, FN, 4 083 (11,39); Guy Aznar, GE, 3 284 (9,16); Françoise Dorath, PC, 2 394 (6,68); Cécile Silhouette, MDC, 959 (2,67); Annick Marsault, LO, 816 (2,27); Xenia Heitz, NE, 524 (1,46); Roger Johnstone, RDRP, 327 (0,91); Olivier Aynaud, MDR, 286 (0,79); Christian Bourdin, UED, 195 (0,54); Alain Delbecq, MD, 110 (0,30); Geneviève Grafier, PLN, 66 (0,18).
Prés. 1988. – Mitterrand, 24 792 (53,40).

8e (Partie du 12e arr.)

I., 63 464; V., 40 742; A., 35,80
B. et N., 2 989; E., 37 753.

Réélu : Jean de Gaulle, RPR, d.s. des Deux-Sèvres, c.r. de Poitou-Charentes, m. de Thénezay, 23 300 (61,71).
Eric Chevaillier, PS, 14 453 (38,28).

1er tour. – A., 32,14; E., 41 653. de Gaulle, 19 408 (46,59); Chevaillier, 7 261 (17,43); Jean-Joseph Richard, FN, 4 574 (10,98); François Breteau, Verts, 4 309 (10,34); José Espinosa, PC, 2 209 (5,30); Pierrette Dutheil, NE, 918 (2,20); Gérard Chauvin, LO, 759 (1,82); Gisèle Sebag, MDC, 744 (1,78); Florence Alaza, MDR, 576 (1,38); Marc Jomeau, div. d., 524 (1,25); Pierre-François Grond, LCR, 320 (0,76); Charles Munsch, PLN, 51 (0,12).
Prés. 1988. – Chirac, 27 244 (52,23).

9e (Partie du 13e arr.)

I., 52 189; V., 34 545; A., 33,80
B. et N., 2 185; E., 32 360.

Élue : Anne-Marie Couderc, RPR, adj. m. de Paris, 16 857 (52,09).
Jean-Marie Le Guen, PS, a.d., c.r., c.m. de Paris, 15 503 (47,90).

1er tour. – A., 32,62; E., 33 882. Couderc, 13 434 (39,64); Le Guen, 7 852 (23,17); Hervé Fourcin, FN, 3 484 (10,28); Gisèle Moreau, PC, c.m. de Paris, 3 021 (8,91); Jean-Jacques Porchez, GE, 2 855 (8,42); François Dutheil, NE, 532 (1,57); Charline Joliveau, LO, 528 (1,55); Jean-François Pellissier, SEGA, 496 (1,46); Eliane Paragoropoulos, RDRP, 425 (1,25); Jacques Borensztejn, PT, 306 (0,90); François Donzel, UED, 222 (0,65); Régis Blanchot, LCR, 190 (0,56); Michel Walfard, MDR, 173 (0,51); Raymond Debord, ext. g., 134 (0,39); Charles Fluchon, MD, 86 (0,25); Marc Buresti, PLN, 79 (0,23); Patrick Bourne, AP, 65 (0,19).
Prés. 1988. – Mitterrand, 24 068 (56,80).

10e (Parties des 13e et 14e arr.)

I., 59 137; V., 39 206; A., 33,70
B. et N., 2 216; E., 36 990.

Réélu : Jacques Toubon, RPR, d.s., m. du 13e arr., adj. m. de Paris, 20 841 (56,34).
Serge Blisko, PS, c.m. de Paris, 16 149 (43,65).

1er tour. – A., 31,07; E., 39 534. Toubon, 17 759 (44,92); Blisko, 8 182 (20,69); Pierre-Alain Brossault, Verts, 4 134 (10,45); Serge Martinez, FN, 3 496 (8,84); Daniel Veubeillon, PC, 2 436 (6,16); Jean-Claude Salomon, MDC, 900 (2,27); Monique Leborgne, LO, 831 (2,10); Jacques Minnaert, SEGA, 678 (1,71); Joël Yde, NE, 572 (1,44); Bertrand Giraud, MDR, 237 (0,59); Jean-Luc Bianquis, MD, 182 (0,46); Martine Puynège-Buresi, PLN, 127 (0,32).
Prés. 1988. – Mitterrand, 25 698 (51,79).

11e (Partie du 14e arr.)

I., 55 228; V., 35 435; A., 35,83
B. et N., 2 003; E., 33 432.

Réélue : Nicole Catala, RPR, d.s., adj. m. de Paris, 19 127 (57,21).
Pierre Castagnou, PS, c.m. de Paris, 14 305 (42,78).

1er tour. – A., 33,22; E., 35 636. Catala, 15 683 (44,00); Castagnou, 7 301 (20,48); Bertrand Robert, FN, c.r., 3 920 (11,00); Jean-Louis Vidal, Verts, 3 674 (10,30); Maurice Lasalle, PC, 2 274 (6,38); Bernard Colafrancesco, MDC, 816 (2,28); Jacques Elbaz, NE, 570 (1,59); Gérard Allais, RDRP, 432 (1,21); Guenolaine Charier, LCR, 419 (1,17); Janine Bosselut, MD, 195 (0,54); Yvon Robert, MDR, 135 (0,37); Didier Lacerf, AP, 110 (0,30); Yves-Nicolas Armani, PLN, 107 (0,30).
Prés. 1988. – Mitterrand, 23 587 (50,83).

17e (Parties des 17e et 18e arr.)

I., 52 463; V., 31 515; A., 39,92
B. et N., 1 931; E., 29 584.

Réélue : Françoise de Panafieu, RPR, d.s., adj. m. de Paris, 17 983 (60,78).
Yvette Davant, PS, c.m. de Paris, 11 601 (39,21).

1er tour. – A., 36,41; E., 32 269. de Panafieu, 14 401 (44,62); Davant, 5 608 (17,37); Jean-Pierre Reveau, FN, a.d., c.r., 4 708 (14,58); Xavier Knowles, Verts, 3 272 (10,13); Dominique Dambreville, PC, 1 830 (5,67); Paulette Largier-Giraud, NE, 874 (2,70); Jean-Louis Nuel, LO, 688 (2,13); Michèle Juillard, MDR, 327 (1,01); Christian Lamotte, LCR, 312 (0,96); Jérôme Guérard des Lauriers, MD, 152 (0,47); Emmanuel Camoin, AP, 97 (0,30).
Prés. 1988. – Chirac, 22 215 (50,10).

18e (Partie du 18e arr.)

I., 54 269; V., 33 496; A., 38,27
B. et N., 2 141; E., 31 355.

Réélu : Alain Juppé, RPR, d.s., adj. m. de Paris, 18 647 (59,47).
Christophe Caresche, PS, c.r., 12 708 (40,52).

1er tour. – A., 35,76; E., 33 831. Juppé, 14 788 (43,71); Caresche, 6 028 (17,81); Martine Lehideux, FN, d.e., c.r., 4 459 (13,18); Jean-Luc Dumesnil, Verts, 3 704 (10,94); Jean Wlos, PC, 2 077 (6,13); Jean-Marie Benito, LO, 801 (2,36); Isabelle Engelbert, NE, 737 (2,17); Gilles Casanova, MDC, 657 (1,94); Pierre Abadie, MDR, 260 (0,76); Barbara Skrzypczak, MD, 208 (0,61); Patricia Vuillard, AP, 112 (0,33).
Prés. 1988. – Mitterrand, 23 276 (50,10).

19e (Parties des 18e et 19e arr.)

I., 41 825; V., 25 377; A., 39,32
B. et N., 1 822; E., 23 555.

Élu : Jean-Pierre Pierre-Bloch, UDF-PSD, a.d., c.m. de Paris, 12 262 (52,05).
Daniel Vaillant, PS, d.s., c.m. de Paris, 11 293 (47,94).

1er tour. – A., 38,29; E., 24 956. Pierre-Bloch, 8 703 (34,87); Vaillant, 5 483 (21,97); Patrice de Blignières, FN, c.r., 3 604 (14,44); Philippe Germe, GE, 2 317 (9,28); Mireille Marchioni, PC, 1 794 (7,18); Louis Girard, ext. d., 888 (3,56); Annie Souchon, LO, 618 (2,47); André Malvoisin, NE, 576 (2,30); Philippe Cretet, LCR, 282 (1,12); Bruno Sourcis, UED, 233 (0,93); Jean-Claude Patout, div. d., 195 (0,78); Louis André, MD, 136 (0,54); Alain-Serge Clery, MDR, 127 (0,50).
Prés. 1988. – Mitterrand, 19 739 (58,85).

20e (Partie du 19e arr.)

I., 56 216; V., 35 696; A., 36,50
B. et N., 2 312; E., 33 384.

Élu : Jacques Féron, UPF, sout. CNI, a.d., m. du 19e arr., adj. m. de Paris, 16 922 (50,68).
Jean-Christophe Cambadélis, PS, d.s., 16 462 (49,31).

1er tour. – A., 34,89; E., 35 315. Féron, 13 390 (37,91); Cambadélis, 7 763 (21,98); Xavier Voute, FN, 5 036 (14,26); Jean Desessard, Verts, 3 384 (9,58); Martine Durlach, PC, 2 963 (8,39); Jean Dumontat, NE, 651 (1,84); Martine Grandin, LO, 650 (1,84); Pascale Berthault, LCR, 331 (0,93); Laurent Jacquemin, PT, 267 (0,75); Jean-Hugues Wolfsohn, UED, 234 (0,66); Isabelle Chauvenet, SEGA, 233 (0,65); Etienne Dabeedin, MDR, 195 (0,55); Denise Ragot, MD, 147 (0,41); Daniel Anselme, PLN, 71 (0,20).
Prés. 1988. – Mitterrand, 25 131 (55,76).

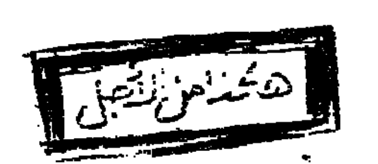
21e (Partie du 20e arr.)

I., 65 997; V., 42 433; A., 35,70
B. et N., 2 525; E., 39 988.

Élu : Didier Bariani, UDF-rad., a.d., m. du 20e arr., adj. m. de Paris, 21 388 (53,59).
Michel Charzat, PS, d.s., c.m. de Paris, 18 520 (46,40).

1er tour. – A., 34,94; E., 41 609. Bariani, 16 285 (39,13); Charzat, 9 005 (21,64); Gérard Fraysse, FN, 5 662 (13,60); Valérie Marange, Verts, 4 286 (10,30); Henri Malberg, PC, c.m. de Paris, 3 229 (7,76); Nadine Nicole, LO, 850 (2,04); Daniel Bensaïd, LCR, 632 (1,51); Alain Ventalon, NE, 598 (1,43); Jean Caze, RDRP, 435 (1,04); Touria Hassouni, MDR, 299 (0,71); Marc Piemontèse, UED, 194 (0,46); Antoine Lagaisse, PLN, 134 (0,32).
Prés. 1988. – Mitterrand, 28 629 (54,76).

Jacques Chirac a perdu son pari : aux municipales, ses amis avaient emporté toutes les mairies; aux législatives, il doit laisser un siège au PS. Le dernier témoin de la gauche à Paris est Georges Sarre. Sa réélection, le président du groupe socialiste au conseil de Paris, la doit d'abord à l'ancienneté et à la qualité de son implantation locale. Ancien fonctionnaire des PTT, il habite le 11e depuis toujours et n'a cessé, en plus de vingt ans, d'arpenter le terrain de sa circonscription, dans ces quartiers encore populaires de Belleville, la Folie-Méricourt et Ménilmontant. Cette présence lui a permis de remonter le



SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

SOMMAIRE

handicap du premier tour, puisqu'il a gagné plus de 8 800 voix d'un tour à l'autre, nettement plus que celles du PC, de Génération Ecologie et de Lutte ouvrière additionnées. Pendant ce temps sa rivale RPR, proche collaboratrice de Jacques Chirac, n'a pas capté la totalité des voix du Front national.

Dans la vingtième circonscription (partie du dix-neuvième arrondissement), Jean-Christophe Cambadélis, député socialiste sortant, a frôlé une semblable performance. Ce fut le duel le plus serré de toute la capitale, Jacques Féron, UPF soutenu par le CNI, maire du dix-neuvième, ne l'emportant finalement que de 460 voix. Là aussi, le candidat du PS a comblé une partie de son handicap, gagnant 8 700 voix d'un tour à l'autre, soit 1 200 de plus que le total de ses propres voix, des voix communistes, Lutte ouvrière et écologistes du premier tour. Jacques Féron n'a pas réuni la totalité des voix du FN. Dans cette circonscription, si le nombre des votants a baissé de 900, celui des exprimés a chuté de presque 2 000, ce qui traduit l'embarras d'une partie des électeurs. La dix-neuvième circonscription, où s'opposaient Jean-Pierre Pierre-Bloch (UPF) et Daniel Vaillant (PS), député sortant, a vu le même mécanisme jouer : le candidat socialiste a rassemblé 600 voix de plus qu'il ne pouvait l'espérer au vu des chiffres du premier tour. Le candidat de Jacques Chirac en a recueilli moins que l'addition des voix de droite et d'extrême droite ne l'aurait permis, et cependant il l'emporte, le handicap de Daniel Vaillant étant trop lourd pour être remonté. Le cas de Jean-Marie Le Guen, devenu député quand Paul Quilès, dont il était le suppléant, est entré au gouvernement et détrôné par Anne-Marie Couderc dans la neuvième circonscription, comme celui de Michel Charzat, député socialiste sortant dans la vingt et unième circonscription, battu par Didier Bariani, illustrent aussi le même processus de gains en voix supérieurs aux reports mais impuissants à effacer un retard trop lourd. Dans cette circonscription, les additions du premier tour sont cependant plus proches des chiffres obtenus au second, la dynamique des gains de voix à gauche ayant peut-être été freinée par la nomination, entre les deux tours, de Michel Charzat au Conseil économique et social, ce qui revenait à avouer que lui-même ne croyait pas à sa victoire.

ESSONNE (10)

Sortants : Jean Albouy, PS, suppléant de Jacques Guyard, PS, nommé au gouvernement le 17 mai 1991, se représente comme suppléant de M. Guyard ; Xavier Dugoin, RPR ; Yves Tavernier, PS ; Pierre-André Wiltzer, UDF ; Michel Pelchat, UDF-PR ; Claude Germon, PS ; Jean-Claude Ramos, PS, suppléant de Marie-Noëlle Lienemann, PS, nommée au gouvernement le 2 avril 1992, se représente comme suppléant de Mme Lienemann ; Michel Berson, PS ; Thierry Mandon, PS ; Julien Dray, PS.

Élus : Jacques Guyard, PS (1re) ; Xavier Dugoin, RPR, d.s. (2e) ; Jean de Boishue, RPR (3e) ; Pierre-André Wiltzer, UDF, d.s. (4e) ; Michel Pelchat, UDF-PR, d.s. (5e) ; Odile Moirin, RPR (6e) ; Jean Marsaudon, RPR (7e) ; Michel Berson, PS, d.s. (8e) ; Georges Tron, RPR (9e) ; Julien Dray, PS, d.s. (10e).

1re (Corbeil-Essonnes)

I., 58 150 ; V., 39 226 ; A., 32,54
B. et N., 3 028 ; E., 36 198.

Élu : Jacques Guyard, PS, c.r., m. d'Evry, a.d., 18 166 (50,18).

Henry Marcille, RPR, c.g., m. de Bondoufle, 18 032 (49,81).

1er tour. – A., 33,35 ; E., 36 987. Marcille, 10 490 (28,36) ; Guyard, 7 429 (20,08) ; Jacques Olivier, FN, 5 963 (16,12) ; Marie-Anne Lesage, PC, c.g., m. de Corbeil-Essonnes, 4 642 (12,55) ; Jean-Bernard Gramunt, Verts, 3 536 (9,56) ; Jacques Bouffard, RDRP, 1 463 (3,95) ; Marc Heber-Suffrin, UED, 1 051 (2,84) ; Francis Dominguez, div. d., 779 (2,10) ; Yves Thoraval, LO, 546 (1,47) ; Simone Chaillet, UDI, 402 (1,08) ; François Vallot, PT, 315 (0,85) ; Maryvonne Fichou, LCR, 275 (0,74) ; M'Barek Fraoui, France Plus, 96 (0,25).

Prés. 1988. – Mitterrand, 25 234 (60,59).

2e (Etampes)

I., 69 937 ; V., 46 047 ; A., 34,15
B. et N., 9 039 ; E., 37 008.

Réélu : Xavier Dugoin, RPR, d.s., prés. c.g., m. de Mennecy, 26 301 (71,06).

Hubert de Mesmay, FN, c.m. de Mennecy, 10 707 (28,93).

1er tour. – A., 28,58 ; E., 47 741. Dugoin, 20 729 (43,41) ; de Mesmay, 8 222 (17,22) ; Gérard Lefranc, PC, c.r., m. d'Etampes, 5 631 (11,79) ; Alain Girard, PS, 5 347 (11,20) ; Alain Coste, Verts, c.m. de Ballancourt, 5 043 (10,56) ; Pierre Mourot, NE, 1 567 (3,28) ; Dominique Bazinet, LO, 1 053 (2,20) ; Saïd Rabby, France Plus, 149 (0,31).

Prés. 1988. – Mitterrand, 27 365 (51,12).

3e (Arpajon)

I., 78 871 ; V., 56 005 ; A., 28,99
B. et N., 4 063 ; E., 51 942.

Élu : Jean de Boishue, RPR, c.r., c.g., m. de Brétigny-sur-Orge, 28 224 (54,33).

Yves Tavernier, PS, d.s., c.g., m. de Dourdan, 23 718 (45,66).

1er tour. – A., 28,88 ; E., 53 760. de Boishue, 20 341 (37,83) ; Tavernier, 11 120 (20,68) ; Michel Jazarguer, FN, 7 314 (13,60) ; Francis Chalot, Verts, adj. m. de Janville-sur-Juine, 6 211 (9,69) ; Jean Saint-Etienne, PC, m. de Saint-Germain-lès-Arpajon, 4 892 (9,09) ; Christiane Dor, RDRP, 1 355 (2,52) ; Sylvie Lironcourt, LO, 1 244 (2,31) ; Christian-Armand Huet, NE, 976 (1,81) ; Michel Derain, UED, 668 (1,24) ; Joël-Henry Havet, CNI, 639 (1,18).

Prés. 1988. – Mitterrand, 32 831 (54,36).

4e (Longjumeau)

I., 69 370 ; V., 48 354 ; A., 30,29
B. et N., 3 634 ; E., 44 720.

Réélu : Pierre-André Wiltzer, UDF, d.s., c.r., 26 560 (59,39).

Eric Cochard, PS, c.m. de Marcoussis, 18 160 (40,60).

1er tour. – A., 29,89 ; E., 46 300. Wiltzer, 18 654 (40,28) ; Cochard, 7 065 (15,25) ; Marine Aurand, FN, 6 905 (14,91) ; Michel Mombrun, GE, c.r., 4 941 (10,67) ; Jack Freychet, PC, m. de Villiers-sur-Orge, 3 299 (7,12) ; Nicole Touquoy-Morichaud, MDC, c.r., c.m. de Villebon-sur-Yvette, 1 897 (4,09) ; Michel Veronneau, NE, 1 364 (2,94) ; Solange Friess, RDRP, 1 245 (2,68) ; Michel Turmel, LO, 930 (2,00).

Prés. 1988. – Mitterrand, 27 992 (53,82).

5e (Orsay)

I., 60 096 ; V., 42 981 ; A., 28,47
B. et N., 2 814 ; E., 40 167.

Réélu : Michel Pelchat, UDF-PR, d.s., c.g., c.m. de Gif-sur-Yvette, 22 556 (56,15).

Paul Loridant, PS, sén., m. des Ulis, 17 611 (43,84).

1er tour. – A., 28,27 ; E., 41 618. Pelchat, 16 458 (39,54) ; Loridant, 8 462 (20,33) ; Jean-Claude Le Scornet, GE, adj. m. des Ulis, 5 039 (12,10) ; Anna Carmagnol, FN, 3 595 (8,63) ; Daniel Gouttefarde, PC, adj. m. des Ulis, 2 138 (5,13) ; Jean-Luc Rougé, div., 1 915 (4,60) ; Jean-Claude Mouret, div. d., adj. m. de Bièvres, 1 362 (3,27) ; René Mogue, RDRP, 806 (1,93) ; Nicole Poupinot, LO, 639 (1,53) ; Franck Loizenant, SEGA, 603 (1,44) ; Michèle Gaspalou, UED, 601 (1,44).

Prés. 1988. – Mitterrand, 24 931 (52,78).

6e (Massy)

I., 68 103 ; V., 46 817 ; A., 31,25
B. et N., 3 429 ; E., 43 388.

Élue : Odile Moirin, RPR, c.g., c.m. de Massy, 23 544 (54,26).

Claude Germon, PS, d.s., m. de Massy, 19 844 (45,73).

1er tour. – A., 31,75 ; E., 44 478. Moirin, 9 087 (20,43) ; Germon, 9 013 (20,26) ; Vincent Delahaye, UDF-PR, c.g., c.m. de Massy, 7 169 (16,11) ; Roger Douce, FN, 5 661 (12,72) ; Amy Dahan-Dalmedico, GE, 4 629 (10,40) ; Sylvie Mayer, PC, d.e., 3 771 (8,47) ; Stéphane Chappon, RDRP, 1 143 (2,56) ; Anne-Marie Molines, NE, 1 071 (2,40) ; Jacques Mazars, LO, 883 (1,98) ; Roger Bizet, UED, 577 (1,29) ; Gérard Lorigny, PT, 550 (1,23) ; Marc-Antoine Calonne, MDR, 510 (1,14) ; Sylvie Veneny, UDI, 414 (0,93).

Prés. 1988. – Mitterrand, 31 670 (57,41).

7e (Viry-Châtillon)

I., 69 825 ; V., 47 345 ; A., 32,19
B. et N., 2 851 ; E., 44 494.

Élu : Jean Marsaudon, RPR, c.g., m. de Savigny-sur-Orge, 24 601 (55,29).

Marie-Noëlle Lienemann, PS, min., m. d'Athis-Mons, 19 893 (44,70).

1er tour. – A., 31,43 ; E., 44 677. Marsaudon, 16 801 (37,60) ; Lienemann, 10 064 (22,52) ; Pascal Delmas, FN, c.r., 6 548 (14,65) ; Michel Bockelandt, PC, c.m. de Savigny-sur-Orge, 3 343 (7,48) ; Philippe Le Pont, Verts, c.r., 2 686 (6,01) ; Virginie Prost, RDRP, 1 347 (3,01) ; Olivier Morelle, MDR, 872 (1,95) ; Jean-Jacques Campini, LO, 738 (1,65) ; Jean-Yves Geneste, div. g., c.m. de Juvisy-sur-Orge, 684 (1,53) ; Catherine Langin, UDI, 651 (1,45) ; Dalila Mokart, UED, 566 (1,26) ; Régine Pastutnez, div. g., 228 (0,51) ; Daniel Le Goff, AP, 149 (0,33).

Prés. 1988. – Mitterrand, 29 540 (64,09).

8e (Brunoy)

I., 69 903 ; V., 46 597 ; A., 33,34
B. et N., 3 940 ; E., 42 657.

Réélu : Michel Berson, PS, d.s., m. de Crosne, 22 681 (53,17).

Alain Josse, RPR, c.g., m. de Montgeron, 19 976 (46,82).

1er tour. – A., 33,29 ; E., 44 912. Josse, 9 509 (21,17) ; Berson, 8 438 (18,78) ; Jacques Deschanel, FN, c.m. de Montgeron, 5 922 (13,18) ; Laurent Bételle, RPR diss., c.g., m. de Brunoy, 5 242 (11,67) ; Patrick Hardouin, GE, 4 273 (9,51) ; Lucien Lagrange, PC, c.g., m. de Vigneux, 4 265 (9,49) ; Odette Guiraudou, UDF-CDS, adj. m. de Montgeron, 3 377 (7,51) ; Stéphanie Weber, NE, 999 (2,22) ; Joëlle Daussy-Sève, UED, 950 (2,11) ; Jean Van Aderwelt, div. g., 847 (1,88) ; Joël Brossat, LO, 758 (1,68) ; Claudine Gruselle, UDI, 332 (0,73).

Prés. 1988. – Mitterrand, 29 400 (54,41).

9e (Draveil)

I., 66 526 ; V., 45 945 ; A., 30,93
B. et N., 2 489 ; E., 43 456.

Élu : Georges Tron, RPR, 23 349 (53,73).

Thierry Mandon, PS, d.s., c.m. de Ris-Orangis, 20 107 (46,26).

1er tour. – A., 31,19 ; E., 44 167. Tron, 16 684 (37,77) ; Mandon, 10 093 (22,85) ; Sophie Lespagnon, FN, c.r., 6 621 (14,99) ; Daniel Perrin, PC, c.g., m. de Ris-Orangis, 3 934 (8,90) ; Roland Smoler, GE, adj. m. de Boussy-Saint-Antoine, 3 330 (7,53) ; Philippe Mickno, NE, 718 (1,62) ; Jean-Luc Rougé, écol., c.r., 704 (1,59) ; Michel Cremey, LO, 694 (1,57) ; Jean Casalongua, RDRP, 693 (1,56) ; Philippe Guyot, div., 420 (0,95) ; Pierre Adonat, UDI, 276 (0,62).

Prés. 1988. – Mitterrand, 27 335 (53,82).

10e (Morsang-sur-Orge)

I., 56 094 ; V., 37 840 ; A., 32,54
B. et N., 2 583 ; E., 35 257.

Réélu : Julien Dray, PS, d.s., 17 755 (50,35).

Antoine Charrin, UDF-PR, c.g., c.m. de Morsang-sur-Orge, 17 502 (49,64).

1er tour. – A., 33,14 ; E., 35 805. Charrin, 8 369 (23,37) ; Dray, 6 707 (18,73) ; Claude Vazquez, PC, c.g., m. de Grigny, 6 052 (16,90) ; Michel de Rostolan, FN, c.r., c.m. de Saint-Michel-sur-Orge, 5 539 (15,46) ; Bernard Bertry, RPR diss., c.r., adj. m. de Savigny-sur-Orge, 3 113 (8,69) ; Joël Roret, GE, 2 944 (8,22) ; Jean-Marc Ripoll, RDRP, 987 (2,75) ; Roland Hautin, LO, 670 (1,87) ; Gérard Saroyan, écol., c.m. de Sainte-Geneviève-des-Bois, 452 (1,26) ; Gérard Pocieka, SEGA, 362 (1,01) ; Jean-Luc Cinquin, MD, 253 (0,70) ; Alain Lascary, UDI, 192 (0,53) ; Patrick Ulanowska, MDR, 165 (0,46).

Prés. 1988. – Mitterrand, 26 021 (58,83).

La victoire de la droite essonnienne est moins importante que ne le laissait prévoir les résultats du premier tour : à l'issue du second tour, elle ne reprend que quatre des sept sièges socialistes alors qu'elle pouvait espérer en reprendre un de plus. Elle doit ce – relatif – insuccès à ses divisions. En effet, si Michel Berson sauve sa place à l'Assemblée nationale, c'est parce que la droite, divisée entre trois postulants le 21 mars, n'a pas réussi à refaire son unité en une semaine : son candidat du 28 mars obtient 3 084 voix de moins que le total des suffrages de la droite et de l'extrême droite du premier tour. Ce miracle ne s'est produit qu'une seule fois, et la gauche ne le doit pas à ses propres mérites. Ainsi, les deux candidats PS qui, au vu du premier tour, étaient mieux placés que leur adversaire pour le second, ne l'emporte qu'avec des marges étroites (respectivement 134 et 253 voix) bien qu'ils aient fait le plein des suffrages de gauche. Marie-Noëlle Lienemann, elle aussi, a bénéficié d'un désistement parfait, puisqu'elle a augmenté le total des voix de gauche et écologistes de dimanche dernier, mais apparemment son adversaire RPR a bénéficié d'un grand nombre de voix du FN.

En revanche, Claude Germon a été victime de son implication dans les dossiers de la SAGES, puisqu'il lui a manqué 29 voix sur le total de toutes celles s'étant portées sur la gauche ou les écologistes au premier tour, alors que son concurrent améliore légèrement le total des voix de droite et d'extrême droite. Quand aux deux autres députés socialistes sortants, Yves Tavernier et Thierry Mandon, leur score du premier tour ne leur laissait aucun espoir au second. Dans ce département largement dominé par le RPR, ce sont les chiraquiens qui profitent du recul du PS : c'est lui qui prend les quatre sièges perdus par le PS, alors que l'UDF reste stable.

HAUTS-DE-SEINE (13)

Sortants : Jacques Brunhes, PC ; Georges Tranchant RPR ; Jean-Yves Haby, UDF-PR ; Michel Thauvin, PS, suppléant de Michel Sapin, PS, nommé au gouvernement le 16 mai 1991, se représente comme suppléant de M. Sapin ; Patrick Balkany, RPR ; Nicolas Sarkozy, RPR ; Jacques Baumel, RPR ; Claude Labbé, RPR, n.s.r.p. ; Georges Gorse, RPR ; André Santini, UDF-PSD ; Philippe Bassinet, PS ; Jean-Pierre Foucher, UDF-CDS ; Patrick Devedjian, RPR.

Élus : Jacques Brunhes, PC, d.s. (1re) ; Frantz Taittinger, div. d. (2e) ; Jean-Yves Haby, UDF-PR, d.s. (3e) ; Christian Dupuy, RPR (4e) ; Patrick Balkany, RPR, d.s. (5e) ; Jean-Jacques Guillet, RPR (8e) ; André Santini, UDF-PSD, d.s. (10e) ; Janine Jambu, PC (11e) ; Jean-Pierre Foucher, UDF-CDS, d.s. (12e) ; Patrick Devedjian, RPR, d.s. (13e).

Réélus au 1er tour : Nicolas Sarkozy, RPR (6e) ; Jacques Baumel, RPR (7e) ; Georges Gorse, RPR (9e).

1re (Colombes Nord)

I., 57 376 ; V., 36 842 ; A., 35,78
B. et N., 2 002 ; E., 34 840.

Réélu : Jacques Brunhes, PC, d.s., m. de Gennevilliers, 18 930 (54,33).

Roger Prévot, UDF, c.g., m. de Villeneuve-la-Garenne, 15 910 (45,66).

1er tour. – A., 35,71 ; E., 35 585. Brunhes, 11 658 (32,76) ; Prévot, 7 761 (21,80) ; Jean-Yves Le Gallou, FN, c.r., 6 857 (19,26) ; Chantal Léopold, PS, 2 625 (7,37) ; Hubert Guicharrousse, Verts, 2 464 (6,92) ; Alain Prévot, ext. d., 1 202 (3,37) ; Denis Fauconnier, NE, 1 041 (2,92) ; Brigitte Ranaivoson, écol., 578 (1,62) ; Michel Breton, LO, 552 (1,55) ; Jean-Louis Mas, DCF, 384 (1,07) ; Dominique Mourre, PT, 270 (0,75) ; Philippe Mussat, ext. g., 193 (0,54).

Prés. 1988. – Mitterrand, 29 326 (65,80).

2e (Asnières, Colombes Sud)

I., 55 692 ; V., 33 484 ; A., 39,87
B. et N., 5 456 ; E., 28 028.

Élu : Frantz Taittinger, div. d., c.m. d'Asnières, 15 980 (57,01).

Georges Tranchant, RPR, d.s., c.g., 12 048 (42,98).

1er tour. – A., 31,28 ; E., 36 938. Tranchant, 10 468 (28,33) ; Taittinger, 6 650 (18,00) ; Hubert Massol, FN, 6 254 (16,93) ; Michel Laneret, PS, 4 664 (12,62) ; Dominique Frager, GE, c.r., c.m. de Colombes, 3 272 (8,85) ; Serge Le Guernevé, PC, 2 553 (6,91) ; Martine Monel, NE, 1 027 (2,78) ; Jean-Paul Macé, LO, 574 (1,55) ; Evelyne Metet, UED, 473 (1,28) ; Jacques Pomeranz, MDC, 462 (1,25) ; Vincent Vidal, CNI, c.m. de Bois-Colombes, 422 (1,14) ; Guy Pirod, NS, 119 (0,32).

Prés. 1988. – Chirac, 25 400 (54,45).

3e (Courbevoie)

I., 62 793 ; V., 41 730 ; A., 33,54
B. et N., 2 571 ; E., 39 159.

Réélu : Jean-Yves Haby, UDF-PR, d.s., adj. m. de Courbevoie, 25 348 (64,73).

Pierre Roussel, PS, c.m. de La Garenne-Colombes, 13 811 (35,26).

1er tour. – A., 29,38 ; E., 42 739. Haby, 20 327 (47,56) ; Roussel, 6 836 (15,99) ; Christian Perez, FN, c.m. de Courbevoie, 6 483 (15,16) ; Catherine Brigand, GE, c.m. de Bois-Colombes, 4 318 (10,10) ; Gabriel Massou, PC, c.m. de Courbevoie, 2 165 (5,06) ; Gabriel Morin, NE, 951 (2,22) ; Philippe Mersault, LO, 718 (1,67) ; Guy Cousin, écol., 537 (1,25) ; Didier Poyer, PLN, 208 (0,48) ; Neil Edmondson, NS, 196 (0,45).

Prés. 1988. – Chirac, 29 976 (57,29).

4e (Nanterre)

I., 59 298 ; V., 41 508 ; A., 30,00
B. et N., 2 129 ; E., 39 379.

Élu : Christian Dupuy, RPR, c.g., m. de Suresnes, 20 714 (52,60).

Jacqueline Fraysse-Cazalis, PC, sén., a.d., m. de Nanterre, 18 665 (47,39).

1er tour. – A., 30,26 ; E., 40 041. Dupuy, 14 645 (36,57) ; Fraysse-Cazalis, 8 526 (21,29) ; Michel Sapin, PS, min., c.r., c.m. de Nanterre, 6 680 (16,68) ; Nathalie Debaille, FN, 4 724 (11,79) ; Christian Demercastel, Verts, c.m. de Nanterre, 3 192 (7,97) ; Nicole Kersuzan, NE, 1 159 (2,89) ; Anne-Marie Schwartz, LO, 512 (1,27) ; Bertrand Ameil, UDI, 372 (0,92) ; Michel Allain, PT, 231 (0,57).

Prés. 1988. – Mitterrand, 28 701 (59,46).

5e (Levallois-Perret)

I., 52 564 ; V., 35 088 ; A., 33,24
B. et N., 2 460 ; E., 32 628.

Réélu : Patrick Balkany, RPR, d.s., m. de Levallois-Perret, 18 907 (57,94).

Gilles Catoire, PS, c.g., m. de Clichy, 13 721 (42,05).

1er tour. – A., 31,91 ; E., 34 650. Balkany, 14 129 (40,77) ; Catoire, 6 777 (19,55) ; Alain Gallais, FN, 4 360 (12,58) ; Guy Schmaus, PC, c.r., c.m. de Clichy, 2 652 (7,65) ; Paul Duprez, GE, 2 440 (7,04) ; Françoise Luneau, Verts diss., 652 (1,88) ; Roger Vivant, CNI, 599 (1,72) ; Robert Crémieux, SEGA, 559 (1,61) ; Richard Percevault, LO, 499 (1,44) ; Patrick Willing, NE, 483 (1,39) ; Dov Pinhas Yadan, MD, 391 (1,12) ; Emmanuelle Le Gall, écol., 364 (1,05) ; Laurent Conversy, écol., 336 (0,96) ; Hervé Lefebvre, UDI, 230 (0,66) ; Daniel Dutheil, PT, 179 (0,51).

Prés. 1988. – Mitterrand, 21 530 (51,96).

8e (Meudon)

I., 64 725 ; V., 32 593 ; A., 49,64
B. et N., 11 327 ; E., 21 266.

Élu : Jean-Jacques Guillet, RPR, c.r., adj. m. de Sèvres, 21 266 (100,00).

1er tour. – A., 29,08 ; E., 44 475. Guillet, 13 867 (31,17) ; Henry Wolf, UDF-PSD, c.g., m. de Meudon, 9 308 (20,92) ; Caroline Roy, MRG, 7 006 (15,75) ; Sophie Brisseaud, FN, c.r., 4 564 (10,26) ; Guy Konopnicki, GE, c.r., 4 341 (9,76) ; Bernard Jasserand, PC, 2 532 (5,69) ; Maurice Grégoire, NE, 554 (1,24) ; André Suchier, écol., 485 (1,09) ; Harry Marguerites, RDRP, 476 (1,07) ; Pierre Godicheau, CNI, 397 (0,89) ; Alain Fievet, MDC, 388 (0,87) ; Eddy Laurent-Amsallem, UED, 356 (0,80) ; Patrick Nicolas, PLN, 201 (0,45).

Prés. 1988. – Chirac, 30 461 (55,94).

10e (Issy-les-Moulineaux)

I., 53 411 ; V., 34 278 ; A., 35,82
B. et N., 1 751 ; E., 32 527.

Réélu : André Santini, UDF-PSD, d.s., m. d'Issy-les-Moulineaux, 20 242 (62,23).

Marlène Biton, PS, 12 285 (37,76).

1er tour. – A., 31,31 ; E., 35 418. Santini, 17 513 (49,44) ; Biton, 5 386 (15,20) ; Michel Dorlin, FN, 3 793 (10,70) ; Didier Hervo, Verts, 3 143 (8,87) ; Jean-Yves Vasseur, PC, 2 454 (6,92) ; Raymond Deniau, SEGA, 1 039 (2,93) ; Jocelyne Walle, NE, 620 (1,75) ; Annie Rieupet, LO, 530 (1,49) ; Jean Peyraud, RDRP, 479 (1,35) ; Bruno Lardoux, NS, 237 (0,66) ; Jean-Charles Kemin, PT, 224 (0,63).

Prés. 1988. – Mitterrand, 21 931 (52,70).

11e (Bagneux)

I., 62 841 ; V., 41 466 ; A., 34,01
B. et N., 2 440 ; E., 39 026.

Élue : Janine Jambu, PC, c.g., m. de Bagneux, 20 896 (53,54).

Alain Robert, RPR, c.r., 18 130 (46,45).

Philippe Bassinet, PS, d.s., s'est retiré.

1er tour. – A., 35,14 ; E., 39 628. Robert, 12 729 (32,12) ; Jambu, 9 037 (22,80) ; Philippe Bassinet, PS, c.r., c.m. de Montrouge, 6 604 (16,66) ; Raoul Raketitch, FN, 4 225 (10,66) ; Monique Macherey, GE, c.m. de Bagneux, 3 621 (9,13) ; Marie-France N'Guyen, NE, 834 (2,10) ; Pierre Bonelli, MDR, 616 (1,55) ; Louis Pirois, LO, 567 (1,43) ; Marie-Josée Bertinelli, div., 401 (1,01) ; Henri Afonso, écol., 333 (0,84) ; Yves Bourdin, ext. g., 245 (0,61) ; Vivette Le Corguille, LCR, 192 (0,48) ; Martial Poussier, div. g., 156 (0,39) ; Sery Ayoob, ext. d., sout. AP, 68 (0,17).

Prés. 1988. – Mitterrand, 30 163 (60,10).

12e (Châtillon)

I., 74 818 ; V., 50 261 ; A., 32,82
B. et N., 3 071 ; E., 47 190.

Réélu : Jean-Pierre Foucher, UDF-CDS, d.s., m. de Clamart, 27 656 (58,60).

Pascal Buchet, PS, 19 534 (41,39).

1er tour. – A., 31,50 ; E., 49 438. Foucher, 21 788 (44,07) ; Buchet, 8 780 (17,75) ; Alain Le Berre, FN, 5 843 (11,81) ; Jean-François Dumas, Verts, 4 424 (8,94) ; Marie-George Buffet, PC, 4 264 (8,62) ; Robert Larcher, LO, 894 (1,80) ; Jean-Pierre Mourier, NE, 821 (1,66) ; Alain Grielen, MD, 713 (1,44) ; Jurgen Dung, RDRP, 547 (1,10) ; Annette Legoeuil, MDC, 524 (1,05) ; Richard Coutat, SEGA, 454 (0,91) ; Christine Burgaud, écol., 386 (0,78).

Prés. 1988. – Mitterrand, 32 767 (53,97).

13e (Antony, Sceaux)

I., 80 433 ; V., 54 720 ; A., 31,96
B. et N., 3 523 ; E., 51 197.

Réélu : Patrick Devedjian, RPR, d.s., m. d'Antony, 30 333 (59,24).

Jean-François Merle, PS, m. de Châtenay-Malabry, 20 864 (40,75).

1er tour. – A., 29,93 ; E., 54 280. Devedjian, 24 968 (45,99) ; Merle, 10 562 (19,45) ; Daniel Gazzola, FN, 6 142 (11,31) ; Adrian Rosner, GE, 5 657 (10,42) ; André Aubry, PC, a.d., c.m. d'Antony, 4 589 (8,45) ; Christiane Lefrère, NE, 1 271 (2,34) ; Jacques Caillault, RDRP, 1 091 (2,00).

Prés. 1988. – Chirac, 32 539 (50,26).

Le Parti communiste n'aura profité que d'un seul des deux sièges que lui a abandonnés le PS au premier tour, lorsque les deux députés socialistes sortants avaient été devancés par les candidats communistes. Dans celui laissé libre par Michel Sapin, le rapport de forces paraissait équilibré, mais le report des voix de gauche et écologistes ne s'est pas fait parfaitement sur le maire communiste de Nanterre, puisqu'il lui en a manqué 476. Son adversaire RPR, par contre, a su gagner 973 voix sur le total des suffrages de droite et d'extrême droite. En revanche, la candidate communiste dans la onzième circonscription avait une telle avancequ'elle l'a emporté malgré sa légère perte sur les voix de gauche et écologistes du premier tour, et bien que son adversaire RPR ait, lui, très sensiblement augmenté son potentiel de voix, y compris en provenance du FN. Le RPR, qui domine ce département présidé par Charles Pasqua, ne profite donc pas de cette vague pour gagner un siège. En effet, à la surprise générale, Georges Tranchant, élu depuis 1978, a été battu par un divers droite, Franz Taittinger, qui avait refusé toute étiquette partisane. En janvier dernier, avec Manuel Aeschlimann, qu'il a d'ailleurs choisi comme suppléant, et d'autres conseillers municipaux RPR, Frantz Taittinger avait mis en minorité, lors d'un conseil municipal, le maire RPR d'Asnières Michel Bokanowski sur sa politique d'urbanisme, la jugeant « autoritaire et reflétant une absence complète de concertation ». Il est vrai qu'il avait suffi au RPR de gagner la « primaire officielle » qui l'avait opposé à l'UDF dans la huitième circonscription, détenue jusqu'alors par Claude Labbé, qui, malade, ne se représentait pas. L'UDF n'ayant pas poursuivi l'affrontement au second tour, Charles Pasqua a au moins la satisfaction d'avoir fait élire, en la personne de Jean-Jacques Guillet, un de ses plus proches collaborateurs.

SEINE-ET-MARNE (9)

Sortants : Jean-Claude Mignon, RPR ; Didier Julia, RPR ; Jean-Jacques Hyest, UDF-CDS ; Alain Peyrefitte, RPR ; Guy Drut, RPR ; Robert Le Foll, PS, n.s.r.p. ; Jean-Paul Planchou, PS ; Jean-Pierre Fourré, PS ; Jacques Heuclin, PS, suppléant d'Alain Vivien, PS, nommé au gouvernement le 17 mai 1991.

Élus : Jean-Claude Mignon, RPR, d.s. (1re) ; Jean-Jacques Hyest, UDF-CDS, d.s. (3e) ; Alain Peyrefitte, RPR, d.s. (4e) ; Guy Drut, RPR, d.s. (5e) ; Pierre Quillet, RPR (6e) ; Charles Cova, RPR (7e) ; Gérard Jeffray, UDF-PR (8e) ; Jean-Pierre Cognat, RPR (9e).

Réélu au 1er tour : Didier Julia, RPR (2e).

1re (Melun Sud)

I., 77 360 ; V., 50 481 ; A., 34,74
B. et N., 3 710 ; E., 46 771.

Réélu : Jean-Claude Mignon, RPR, d.s., c.g., m. de Dammarie-les-Lys, 29 874 (63,87).

Jean-Louis Mouton, PS, c.g., m. de Savigny-le-Temple, 16 897 (36,12).

1er tour. – A., 32,51 ; E., 50 312. Mignon, 22 153 (44,03) ; Mouton, 7 579 (15,06) ; Philippe David, FN, c.m. du Mée-sur-Seine, 7 492 (14,89) ; Françoise Lefebvre, GE, 5 543 (11,01) ; Parfecto Civit, PC, 2 887 (5,73) ; Sandrine Lape, NE, 1 578 (3,13) ; Moïse Menant, div., 1 331 (2,64) ; Daniel Lioubowny, LO, 905 (1,79) ; Georges Lhemann, UDI, 572 (1,13) ; Marie-Angèle Gerberon, RDRP, 272 (0,54).

Prés. 1988. – Mitterrand, 29 118 (52,72).

3e (Melun Nord)

I., 68 914 ; V., 42 159 ; A., 38,82
B. et N., 7 356 ; E., 34 803.

Réélu : Jean-Jacques Hyest, UDF-CDS, d.s., c.g., m. de La Madeleine-sur-Loing, 24 262 (69,71).

Jacques Prost, FN, c.m. de Montereau, 10 541 (30,28).

1er tour. – A., 33,49 ; E., 43 657. Hyest, 17 938 (41,08) ; Prost, 7 714 (17,66) ; Dominique Vincent, PS, adj. m. de Montereau, 5 484 (12,56) ; José Ruiz, PC, adj. m. de Montereau, 4 218 (9,66) ; Agnès Cheslet-Monvoisin, Verts, c.r., 4 172 (9,55) ; Roger Noirmain, NE, 1 652 (3,78) ; Frédéric Castello, LO, 924 (2,11) ; Alain Aucouturier, PT, 669 (1,53) ; Gilbert Quinquis, UDI, 512 (1,17) ; Fathia Salhi, France Plus, 228 (0,52) ; Robert Domenech, RDRP, 146 (0,33).

Prés. 1988. – Mitterrand, 28 339 (53,86).

4e (Provins)

I., 70 921 ; V., 45 515 ; A., 35,82
B. et N., 7 671 ; E., 37 844.

Réélu : Alain Peyrefitte, RPR, d.s., m. de Provins, 25 611 (67,67).

Jacques Gérard, FN, 12 233 (32,32).

1er tour. – A., 29,77 ; E., 46 980. Peyrefitte, 21 997 (46,82) ; Gérard, 8 367 (17,80) ; Philippe Darriulat, PS, c.m. de Provins, 6 752 (14,37) ; Simone Jérôme, PC, adj. m. de Nangis, 4 057 (8,63) ; Joël Savry, Verts, 3 778 (8,03) ; Jean Amato, NE, 2 031 (4,32).

Prés. 1988. – Mitterrand, 27 665 (50,57).

5e (Meaux Sud)

I., 71 667 ; V., 45 607 ; A., 36,36
B. et N., 7 960 ; E., 37 647.

Réélu : Guy Drut, RPR, d.s., c.r., m. de Coulommiers, 26 433 (70,21).

Jacques Jaggi, FN, c.r., 11 214 (29,78).

1er tour. – A., 31,89 ; E., 46 768. Drut, 21 403 (45,76) ; Jaggi, 7 811 (16,70) ; Frédéric Chefd'hotel, PS, c.m. de Quincy-Voisins, 5 825 (12,45) ; Jean-Jacques Jego, PC, m. de Quincy-Voisins, 3 715 (7,94) ; Claude Munnier, Verts, 3 441 (7,35) ; Jean-Paul Guyot, NE, 1 326 (2,83) ; Patrice André, LO, 908 (1,94) ; Bronislawa Kierzkowski, RDRP, 858 (1,83) ; Laurent Triboullard, PT, 795 (1,69) ; Alain Quirot, UDI, 684 (1,46) ; Gérard Le Grall, LCR, 2 (0,00).

Prés. 1988. – Mitterrand, 27 185 (50,88).

6e (Meaux Nord)

I., 68 406 ; V., 41 985 ; A., 38,62
B. et N., 8 049 ; E., 33 936.

Élu : Pierre Quillet, RPR, c.g., 21 812 (64,27).

Jean-François Jalkh, FN, c.r., c.m. de Melun, 12 124 (35,72).

1er tour. – A., 34,59 ; E., 43 872. Quillet, 12 249 (27,91) ; Jalkh, 8 234 (18,76) ; Jean Lion, PS, m. de Meaux, 6 829 (15,56) ; Jean-Pierre Bontoux, PC, m. de Mitry-Mory, 4 580 (10,43) ; Pierre Meutey, UDF-rad., c.r., c.g., m. de Vendrest, 4 329 (9,86) ; Lucien Chabason, GE, 3 086 (7,03) ; Jocelyne Michel, RDRP, 1 390 (3,16) ; Gérard Alvarado, NE, 1 150 (2,62) ; Georges Millot, LO, 916 (2,08) ; Agnès Leroufier, UED, 586 (1,34) ; Michel Naudin, UDI, 521 (1,18).

Prés. 1988. – Mitterrand, 28 653 (56,90).

7e (Claye-Souilly)

I., 75 977 ; V., 45 900 ; A., 39,58
B. et N., 9 199 ; E., 36 701.

Élu : Charles Cova, RPR, c.g., m. de Chelles, 25 010 (68,14).

Pierre-Jean Prillard, FN, c.r., c.m. de Vaires-sur-Marne, 11 691 (31,85).

Jean-Paul Planchou, PS, d.s., s'est retiré.

1er tour. – A., 33,87 ; E., 48 003. Cova, 18 141 (37,79) ; Prillard, 8 480 (17,66) ; Jean-Paul Planchou, PS, c.m. de Chelles, 8 462 (17,62) ; Daniel de Beckers, GE, 4 090 (8,52) ; Serge Goutmann, PC, c.m. de Chelles, 3 961 (8,25) ; Pascal Billard, RDRP, 1 321 (2,75) ; Christine Piboux, NE, 1 104 (2,29) ; Jacques Baunèche, LO, 878 (1,82) ; Yves Simon, UDI, 739 (1,53) ; Hervé Saoud, UED, 334 (0,69) ; Alain Roussel, div. d., 296 (0,61) ; Thierry Têtevuide, AP, 197 (0,41).

Prés. 1988. – Mitterrand, 31 335 (54,14).

8e (Torcy)

I., 77 169 ; V., 51 093 ; A., 33,79
B. et N., 3 263 ; E., 47 830.

Élu : Gérard Jeffray, UDF-PR, c.r., m. de Torcy, 25 299 (52,89).

Jean-Pierre Fourré, PS, d.s., c.r., c.m. de Bussy-Saint-Georges, 22 531 (47,10).

1er tour. – A., 34,98 ; E., 47 960. Jeffray, 12 158 (25,35) ; Fourré, 9 778 (20,38) ; Yves Varenne, FN, 7 209 (15,03) ; Alain Rist, Verts, c.r., 5 511 (11,49) ; Gérard Burlet, RPR diss., c.g., adj. m. de Torcy, 4 851 (10,11) ; Daniel Brunel, PC, c.r., c.m. de Torcy, 3 695 (7,70) ; Marielle Marès, RDRP, 1 141 (2,37) ; Yvon Le Bourhis, NE, 1 069 (2,22) ; Christiane Duprey, LO, 786 (1,63) ; Daniel Bonato, UED, 484 (1,00) ; Eric Sorokine, PS diss., 391 (0,81) ; Edgar Lahournère, UDI, 368 (0,76) ; Liliane Tarost, PT, 367 (0,76) ; Jean-Marc Serougne, PLN, 152 (0,31).

Prés. 1988. – Mitterrand, 31 005 (57,78).

9e (Brie-Comte-Robert)

I., 81 887 ; V., 55 496 ; A., 32,22
B. et N., 4 871 ; E., 50 625.

Élu : Jean-Pierre Cognat, RPR, c.g., c.m. de Pontault-Combault, 27 346 (54,01).

Jacques Heuclin, PS, d.s., c.r., m. de Pontault-Combault, 23 279 (45,98).

1er tour. – A., 32,49 ; E., 52 532. Cognat, 11 411 (21,72) ; Heuclin, 10 791 (20,54) ; Jean-Christophe Collette, FN, c.m. du Mée-sur-Seine, 8 842 (16,83) ; Maurice Mollard, UDF-CDS, c.r., m. de Lésigny, 8 075 (15,37) ; Jean Calvet, GE, adj. m. de Pontault-Combault, 5 724 (10,89) ; Thierry Sovy, PC, 3 541 (6,74) ; Claudine Moschetta, NE, 1 868 (3,55) ; Guy Mouney, LO, 1 176 (2,23) ; Marie Raye, RDRP, 392 (0,74) ; Thi-Tönga Hassen, UDI, 381 (0,72) ; Jean-Marc Ebel, PLN, 281 (0,53) ; Lucien Daste, div., 50 (0,09).

Prés. 1988. – Mitterrand, 31 539 (54,30).

La logique en œuvre dès le premier tour s'est confirmée au second : la droite, en battant les deux députés socialistes sortants en état de se maintenir au second tour (les deux premiers ont été éliminés dès le 21 mars) et en résistant sans difficulté aux assaut du FN, accapare la totalité de la représentation parlementaire de Seine-et-Marne. Cela se fait seulement au détriment de son équilibre interne : sur les quatre sièges du PS, un seul va à l'UDF, alors que trois vont au RPR. Ce département de tradition centriste a vraiment basculé, puisque les chiraquiens avaient emporté les deux « primaires officielles » du premier tour. Seul le maire UDF de Torcy, Gérard Jeffray, avait résisté à la « primaire sauvage » de son premier adjoint RPR. Cela lui a permis de battre le député socialiste sortant de la circonscription.

Cette défaite est particulièrement douloureuse pour le PS, puisque, comme celle de son voisin de la neuvième circonscription, elle intervient dans des quartiers de villes nouvelles, qui furent longtemps pour eux de solides points d'appui. C'est la première fois depuis 1968 que les socialistes n'ont plus de députés dans ce département. Le FN, qui contestait la suprématie de la droite républicaine dans cinq circonscriptions, améliore ses scores, d'un tour à l'autre, partout, bien entendu en pourcentage, mais plus encore en nombre de voix. Dans la circonscription de Meaux-Nord, Jean-François Jalkh progresse même de plus de 5 000 voix entre les deux tours, réalisant le meilleur score départemental du FN avec 35,73 % des suffrages exprimés. La formation de Jean-Marie Le Pen a d'ailleurs légèrement devancé le PS en Seine-et-Marne le 21 mars, bien qu'elle n'y ait guère fait campagne. Mais un nombre important d'électeurs ont refusé ce choix qui leur était imposé dans ces cinq circonscriptions : alors que, en moyenne départementale, il y a 13,77 % de bulletins blancs ou nuls par rapport aux votants, il y en a 18,19 % là où ne s'opposaient que l'UPF et le FN.

LES RÉSULTATS DU SECOND TOUR

SEINE-SAINT-DENIS (13)

Sortants : Gilbert Bonnemaison, PS; Marcellin Berthelot, PC, n.s.r.p.; Muguette Jacquaint, PC; Louis Pierna, PC; Jean-Claude Gayssot, PC; Claude Bartolone, PS; Jean-Pierre Brard, PC; Robert Pandraud, RPR; Roger Gouhier, PC, n.s.r.p.; Jacques Delhy, PS; Francois Asensi, PC; Eric Raoult, RPR; Jacques Mahéas, PS.

Élus : Raoul Béteille, UPF (1re); Patrick Braouzec, PC (2e); Muguette Jacquaint, PC, d.s. (3e); Louis Pierna, PC, d.s. (4e); Jean-Claude Gayssot, PC, d.s. (5e); Claude Bartolone, PS, d.s. (6e); Jean-Pierre Brard, PC, d.s. (7e); Robert Pandraud, RPR, d.s. (8e); Véronique Neiertz, PS (9e); Jean-Claude Abrioux, RPR (10e); François Asensi, PC, d.s. (11e); Éric Raoult, RPR, d.s. (12e); Christian Demuynck, RPR (13e).

1re (Epinay-sur-Seine)

I., 49 588; V., 30 310; A., 38,87
B. et N., 2 155; E., 28 155.

Élu : Raoul Béteille, UPF, 14 630 (51,96).

Josiane Andros, PC, c.g., m. de L'Ile-Saint-Denis, 13 525 (48,03).

Gilbert Bonnemaison, PS, d.s., s'est retiré.

1er tour. – A., 38,13; E., 29 562. Béteille, 7 972 (26,96); Andros, 5 613 (18,98); Pierre Pauty, FN, 5 555 (18,79); Gilbert Bonnemaison, PS, m. d'Epinay-sur-Seine, 5 188 (17,54); Michel Bourgain, Verts, 2 548 (8,61); Georges Fournier, NE, 811 (2,74); Serge Le Balc'h, LO, 711 (2,40); Jean-Philippe Suire, UDI, c.m. de L'Ile-Saint-Denis, 617 (2,08); Yvon Magne, UED, 396 (1,33); Roland Hélie, AP, 151 (0,51).

Prés. 1988. – Mitterrand, 24 946 (63,24).

2e (Saint-Denis Nord)

I., 48 332; V., 29 926; A., 38,08
B. et N., 2 392; E., 27 534.

Élu : Patrick Braouzec, PC, m. de Saint-Denis, 17 022 (61,82).

Franck Timmermans, FN, c.r., c.m. de Saint-Denis, 10 512 (38,17).

1er tour. – A., 38,21; E., 28 739. Braouzec, 8 359 (29,08); Timmermans, 6 456 (22,46); Gérard Delattre, UDF-PR, c.m. de Saint-Denis, 5 770 (20,07); Henri Weber, PS, adj. m. de Saint-Denis, 3 094 (10,76); Hayette Boudjemia, GE, 1 532 (5,33); Marianne Mancini, NE, 656 (2,28); Maurice Lombard, UED, 571 (1,98); Idilio Valdenebro, LO, 482 (1,67); Sylvie Delsart, SEGA, 461 (1,60); Christian Bensimon, LCR, 403 (1,40); Claudine Chevreau, PT, 293 (1,01); Serge Lesein, AP, 238 (0,82); Ferdinand Bramoullé, CNI, c.m. de Pierrefitte, 230 (0,80); Fodhil Hamoudi, France Plus, 194 (0,67).

Prés. 1988. – Mitterrand, 26 471 (68,74).

3e (Aubervilliers)

I., 50 378; V., 30 232; A., 39,98
B. et N., 1 569; E., 28 663.

Réélue : Muguette Jacquaint, PC, d.s., c.g., 15 524 (54,16).

Frédéric Gailland, UDF-CDS, 13 139 (45,83).

1er tour. – A., 40,06; E., 29 053. Jacquaint, 8 517 (29,31); Gailland, 6 667 (22,94); Guillaume Fiquet, FN, 5 733 (19,73); Jacques Salvator, PS, adj. m. d'Aubervilliers, 2 817 (9,69); Zaïr Kedadouche, GE, c.r., c.m. d'Aubervilliers, 1 634 (5,62); Corinne Lacolley, NE, 970 (3,33); Roland Taysse, SEGA, adj. m. d'Aubervilliers, 816 (2,80); Michel Jouannin, LO, 539 (1,85); André Fouquet, AP, 476 (1,63); Michèle Fricheteau, UED, 360 (1,23); Alain Ketterer, CNI, 263 (0,90); Danielle Clause, PT, 261 (0,89).

Prés. 1988. – Mitterrand, 25 657 (65,97).

4e (Le Blanc-Mesnil)

I., 43 866; V., 28 387; A., 35,28
B. et N., 1 474; E., 26 913.

Réélu : Louis Pierna, PC, d.s., m. de Stains, 14 137 (52,52).

André Veyssière, RPR, m. de Dugny, 12 776 (47,47).

1er tour. – A., 35,66; E., 27 255. Pierna, 7 827 (28,71); Veyssière, 7 424 (27,23); Yves Beaudouin, FN, c.m. du Blanc-Mesnil, 5 016 (18,40); Gérard Fuchs, PS, d.e., c.r., adj. m. du Blanc-Mesnil, 2 772 (10,17); Patrick Benkemoun, Verts, c.m. de Dugny, 1 615 (5,92); Nicole Fischer, NE, 794 (2,91); Philippe Gaillard, LO, 463 (1,69); Joël Demare, AP, 431 (1,58); Michèle Gapin, UED, 367 (1,34); Jean-Yves Ramassary, UDI, 256 (0,93); Edouard Ciejka, PT, 198 (0,72); Christian Surmonne, LCR, 92 (0,33).

Prés. 1988. – Mitterrand, 22 957 (65,52).

5e (Bobigny)

I., 54 084; V., 33 895; A., 37,32
B. et N., 2 698; E., 31 197.

Réélu : *Jean-Claude Gayssot, PC, d.s.,* c.m. de Drancy, 19 952 (63,95).

Michel Personnaz, FN, c.m. de Drancy, 11 245 (36,04).

1er tour. – A., 37,27; E., 32 734. Gayssot, 11 724 (35,81); Personnaz, 6 723 (20,53); Jean-Christophe Lagarde, UDF-CDS, c.m. de Drancy, 6 704 (20,48); Gilles Lacan, PS, 2 770 (8,46); Bernard Hache, GE, adj. m. de Drancy, 2 084 (6,36); Simone Hodgkinson, NE, 855 (2,61); Alain Roulaud, LO, 604 (1,84); Christine Lepers, UED, 486 (1,48); Gérald Gimié, UDI, 230 (0,70); René Trapet, DCF, 228 (0,69); Dominique Berrou, LCR, 194 (0,59); Françoise Corroyer, AP, 132 (0,40).

Prés. 1988. – Mitterrand, 27 847 (66,69).

6e (Pantin)

I., 57 144; V., 36 248; A., 36,56
B. et N., 2 629; E., 33 619.

Réélu : Claude Bartolone, PS, d.s., c.m. des Lilas, 17 330 (51,54).

Jean-Jack Salles, UDF-CDS, a.d., c.r., m. des Lilas, 16 289 (48,45).

1er tour. – A., 35,99; E., 35 393. Salles, 10 093 (28,51); Bartolone, 6 981 (19,72); André Besnard, FN, c.m. de Pantin, 5 847 (16,52); Daniel Mongeau, PC, c.g., m. de Bagnolet, 5 733 (16,19); Aline Archimbaud, Verts, d.e., 3 259 (9,20); Arlette Laguiller, LO, 1 385 (3,91); Jenny Bernard, NE, 750 (2,11); Daniel Philippot, CNI, 350 (0,98); Bertrand Walch, UED, 295 (0,83); Richard Brunet, div. d., 235 (0,66); Emmanuel Raymond, UDI, 218 (0,61); Gérard Sfez, div. d., 136 (0,38); Josette Moussit, AP, 111 (0,31).

Prés. 1988. – *Mitterrand, 27 735 (61,27).*

7e (Montreuil)

I., 45 319; V., 30 408; A., 32,90
B. et N., 1 462; E., 28 946.

Réélu : Jean-Pierre Brard, PC, d.s., m. de Montreuil, 15 623 (53,97).

Marc Gaulin, RPR, c.g., c.m. de Montreuil, 13 323 (46,02).

1er tour. – A., 35,11; E., 28 374. Gaulin, 8 332 (29,36); Brard, 8 237 (29,03); Serge Balassi, FN, 4 031 (14,20); Patrick Bazin, Verts, 2 641 (9,30); Daniel Cholley, PS, adj. m. de Montreuil, 2 589 (9,12); Sophie Zafari, LCR, 498 (1,75); Germaine Bauer, LO, 487 (1,71); Alain Sacre, NE, 410 (1,44); Pierre Béteille, RDRP, 329 (1,15); Jean-Michel Fournier, AP, 278 (0,97); Jean-Pierre Livieri, UED, 194 (0,68); Bernard Keiser, PT, 188 (0,66); François Fetoux, écol., 104 (0,36); Charles Raynaud, PLN, 56 (0,19).

Prés. 1988. – Mitterrand, 23 271 (63,64).

8e (Rosny-sous-Bois)

I., 59 329; V., 35 606; A., 39,98
B. et N., 6 217; E., 29 389.

Réélu : Robert Pandraud, RPR, d.s., c.r., 21 106 (71,81).

Martial Bild, FN, c.r., c.m. de Rosny-sous-Bois, 8 283 (28,18).

1er tour. – A., 34,33; E., 37 409. Pandraud, 16 041 (42,88); Bild, 6 830 (18,25); Jean-Francis Dauriac, MRG, 5 319 (14,21); Jean-Claude Pruski, GE, c.m. de Gagny, 3 006 (8,03); Jean-François Meyer, PC, 2 744 (7,33); Catherine Coutard, MDC, adj. m. de Saint-Denis, 816 (2,18); Jean-Marc Lenoir, LO, 709 (1,89); Jacqueline Lambert, RDRP, 677 (1,80); Nadine Guillaume, NE, 473 (1,26); Didier Chevreux, écol., 464 (1,24); Gilles Barboni, UED, 330 (0,88).

Prés. 1988. – Mitterrand, 24 988 (51,71).

9e (Bondy)

I., 55 703; V., 34 642; A., 37,80
B. et N., 2 294; E., 32 348.

Élue : Véronique Neiertz, PS, secr. E., a.d., c.r., c.g., adj. m. de Bondy, 16 944 (52,38).

Christiane Calais, UDF-P et R, c.m. de Noisy-le-Sec, 15 404 (47,61).

1er tour. – A., 37,08; E., 33 811. Calais, 7 918 (23,41); Neiertz, 6 976 (20,63); Gilles Barial, FN, c.m. de Romainville, 6 709 (19,84); Jean-Louis Mons, PC, c.r., c.g., *adj. m. de Noisy-le-Sec,* 6 274 (18,55); Georges Martory, GE, 2 180 (6,44); Roger Guillaume, NE, 1 124 (3,32); Jean-Louis Gallard, LO, 751 (2,22); Dominique Segaloli, div. d., 717 (2,12); Raymond Magne, UED, 457 (1,35); Robert Noisillier, AP, 359 (1,06); Jean Descostes, UDI, 346 (1,02).

Prés. 1988. – Mitterrand, 28 102 (63,17).

10e (Aulnay-sous-Bois)

I., 49 025; V., 28 874; A., 41,10
B. et N., 5 314; E., 23 560.

Élu : Jean-Claude Abrioux, RPR, c.g., m. d'Aulnay-sous-Bois, 14 781 (62,73).

Mireille Rosset, FN, c.m. d'Aulnay-sous-Bois, 8 779 (37,26).

Jacques Delhy, PS, d.s., s'est retiré.

1er tour. – A., 36,95; E., 29 764. Abrioux, 8 587 (28,85); Rosset, 6 104 (20,50); Jacques Delhy, PS, c.m. d'Aulnay-sous-Bois, 4 272 (14,35); Bernard Labbé, PC, c.m. d'Aulnay-sous-Bois, 3 687 (12,38); Jean-Marc Ambrosini, GE, adj. m. de Pavillons-sous-Bois, 2 363 (7,93); Jean-Jacques Onf, div. d., c.m. d'Aulnay-sous-Bois, 1 497 (5,02); Pierre Coulardeau, NE, 781 (2,62); Louis Palaez, maj. p., 632 (2,12); Michel Bellenger, UED, 471 (1,58); Yves Guillemot, LO, 455 (1,52); André Canovas, SEGA, 437 (1,46); Joëlle Leçat, AP, 273 (0,91); Jacques Nepveu, PT, 205 (0,68).

Prés. 1988. – Mitterrand, 21 836 (65,41).

11e (Sevran)

I., 52 641; V., 35 270; A., 32,99
B. et N., 1 922; E., 33 348.

Réélu : François Asensi, PC, d.s., m. de Tremblay-en-France, 17 630 (52,86).

Jacques Oudot, RPR, a.d., c.g., c.m. de Pantin, 15 718 (47,13).

1er tour. – A., 34,82; E., 33 081. Asensi, 9 976 (30,17); Oudot, 8 168 (24,69); Roger Holeindre, FN, a.d., c.r., c.m. de Sevran, 5 986 (18,10); Jean-Claude Mejsak, PS, c.g., c.m. de Pantin, 2 453 (7,41); Jean-François Baillon, GE, c.r., adj. m. de Sevran, 1 994 (6,03); Nicole Petit, ext. d., 1 096 (3,31); Jean-Jacques Fanchtein, ext. d., sout. AP, 778 (2,35); Geneviève Meyer, NE, 552 (1,66); Cécile Pahour, RDRP, 505 (1,52); Sandra Rosendale, LO, 429 (1,29); Marie-Josèphe Descarpentries, CNI, adj. m. de Villepinte, 428 (1,29); René Magne, UED, c.r., c.m. de Villepinte, 285 (0,86); Louis Ducret, écol., c.m. de Tremblay-en-France, 241 (0,72); Jean-Philippe Rodony, UDI, 172 (0,52).

Prés. 1988. – *Mitterrand, 24 758 (61,70).*

12e (Le Raincy)

I., 57 956; V., 35 165; A., 39,32
B. et N., 6 198; E., 28 967.

Réélu : Eric Raoult, RPR, d.s., c.r., adj. m. du Raincy, 19 752 (68,18).

Gilbert Péréa, FN, c.m. du Bourget, 9 215 (31,81).

1er tour. – A., 33,35; E., 37 047. Raoult, 13 671 (36,90); Péréa, 7 185 (19,39); Pascal Popelin, PS, 5 476 (14,78); Francis Terquem, GE, 2 743 (7,40); Gilbert Klein, PC, 2 503 (6,75); Gérard Probert, div. g., m. de Clichy-sous-Bois, 1 096 (2,95); Violette Nougaret, NE, 874 (2,35); Olivier Guilbaud, div. d., 837 (2,25); Patrick Pennetier, LO, 568 (1,53); René Hauchard, écol., 440 (1,18); Guy Depelley, MDC, 400 (1,07); *Edmond Magne, UED, 377 (1,01);* Louis Cognet, UDI, 332 (0,89); Annie Fanchtein, AP, 291 (0,78); Virgile René, div., 134 (0,36); François Sabado, LCR, 120 (0,32).

Prés. 1988. – Mitterrand, 24 300 (52,11).

13e (Noisy-le-Grand)

I., 57 030; V., 38 286; A., 32,86
B. et N., 2 494; E., 35 792.

Élu : Christian Demuynck, RPR, a.d., c.g., m. de Neully-Plaisance, 18 605 (51,98).

Jacques Mahéas, PS, d.s., m. de Neuilly-sur-Marne, 17 187 (48,01).

1er tour. – A., 32,43; E., 37 255. Demuynck, 10 544 (28,30); Mahéas, 7 782 (20,88); Michel Paulin, FN, c.m. de Noisy-le-Grand, 5 701 (15,30); Françoise Richard, RPR diss., c.g., m. de Noisy-le-Grand, 4 304 *(11,55); Jean-Luc Bennahmias, Verts, c.r.,* 3 157 (8,47); Claude Coulbault, PC, adj. m. de Noisy-le-Sec, 2 616 (7,02); Liliane Alain, LO, 598 (1,60); Louise Cartier, RDRP, 592 (1,58); Pierre Charet, div. g., 581 (1,55); Georgette Gérard, NE, 480 (1,28); Jean-Luc Battini, UED, 462 (1,24); René Gené, SEGA, 316 (0,84); Simone Vitré, AP, 122 (0,32).

Prés. 1988. – Mitterrand, 24 699 (56,99).

Même si la droite sort grand vainqueur de ce second tour, puisque l'effectif de ses députés passe de deux à cinq, les électeurs de gauche ont évité que l'échec tourne à la déroute pour le PS. Sur les quatre sièges qu'il détenait, celui-ci avait dû en abandonner deux le 21 mars : Jacques Delhy n'avait pas franchi la barre des 12,5 %, et Gilbert Bonnemaison avait été devancé par le PC. Mais, au second tour, il a la satisfaction de sauver le siège de Claude Bartolone, grâce à un bon report de voix, et de retrouver celui de Véronique Neiertz, qu'elle avait acquis en 1988, mais qu'elle avait dû abandonner au PC lors d'une partielle, en 1989. En revanche, les socialistes n'ont pu sauver la circonscription de Jacques Mahéas; celui-ci avait été trop largement devancé le 21 mars, pour l'emporter le 28, malgré un remarquable gain de voix d'un tour à l'autre.

Le PC a donc déjà perdu le siège de Bondy au premier tour et, au second, il ne réussit pas à succéder à Gilbert Bonnemaison, malgré un très bon report de voix, dans une circonscription dont les quatre communes sont gérées soit par le PC, soit par le PS; seulement, son adversaire, qui a fait toute sa campagne sur la sécurité, a, manifestement, bénéficié de toutes les voix du FN. En revanche, le PC sauve tous ses autres sièges, y compris celui menacé de François Asensi, le report des voix de gauche s'étant fait, en général, très correctement. Les trois sièges perdus globalement par le PS sont, pour deux d'entre eux, gagnés par le RPR et, pour le troisième, par un homme qui est très proche du mouvement chiraquien. Les libéraux et les centristes n'ont pas leur place dans ce département où les clivages sont particulièrement brutaux.

VAL-DE-MARNE (12)

Sortants : Christiane Papon, RPR, n.s.r.p.; David Bohbot, PS, suppléant de Laurent Cathala, PS, nommé au gouvernement le 17 mai 1991, se représente comme suppléant de M. Cathala; Roger-Gérard Schwartzenberg, MRG; Jean-Jacques Jegou, UDF-CDS; Michel Giraud, RPR; Robert-André Vivien, RPR; Roland Nungesser, RPR; Alain Griotteray, UDF-PR; René Rouquet, PS; Jean-Claude Lefort, PC; Georges Marchais, PC; Patrick Sève, PS, suppléant de Pierre Tabanou, PS, décédé le 12 juin 1989.

Élus : Jean-Louis Beaumont, UPF (1re); Laurent Cathala, PS (2e); Roger-Gérard Schwartzenberg, MRG, d.s. (3e); Jean-Jacques Jegou, UDF-CDS, d.s. (4e); Michel Giraud, RPR, d.s. (5e); Robert-André Vivien, RPR, d.s. (6e); Roland Nungesser, RPR, d.s. (7e); Alain Griotteray, UDF-PR, d.s. (8e); Paul Mercieca, PC (9e); Jean-Claude Lefort, PC, d.s. (10e); Georges Marchais, PC, d.s. (11e); Richard Dell'Agnola, RPR (12e).

1re (Créteil Nord)

I., 52 119; V., 34 455; A., 33,89
B. et N., 2 266; E., 32 189.

Élu : Jean-Louis Beaumont, UPF, m. de Saint-Maur-des-Fossés, 20 884 (64,87).

André Maurin, PS, c.g., adj. m. de Créteil, 11 305 (35,12).

1er tour. – A., 31,59; E., 34 497. Beaumont, 14 992 (43,45); Maurin, 4 757 (13,78); Christian Le Scornec, FN, c.r., c.m. de Chennevières, 4 365 (12,65); Bernard Ywanne, PC, c.g., m. de Bonneuil, 3 333 (9,66); Philippe Devisme, GE, adj. m. de Créteil, 3 169 (9,18); François Bidet, div. d., 2 045 (5,92); Julia Bazail, NE, 768 (2,22); Daniel Gendre, LO, 480 (1,39); Jean-Pierre Nicol, UED, 300 (0,86); Daniel Pantobe, MDR, 288 (0,83).

Prés. 1988. – Chirac, 23 455 (54,65).

2e (Créteil Ouest, Sud)

I., 60 451; V., 38 913; A., 35,62
B. et N., 2 539; E., 36 374.

Élu : Laurent Cathala, PS, secr. E., a.d., c.g., m. de Créteil, 20 665 (56,81).

Marie-Michelle Bataille, RPR, c.r., c.m. de Créteil, 15 709 (43,18).

1er tour. – A., 35,92; E., 37 445. Cathala, 9 774 (26,10); Bataille, 9 742 (26,01); Hélène Luc, PC, sén., c.g., 5 443 (14,53); Bruno Sérignat, FN, c.m. de Créteil, 4 972 (13,27); Catherine Calmet, Verts, 3 435 (9,17); Gaston Viens, SEGA, c.g., m. d'Orly, 2 388 (6,37); Véronique Renaud, UED, 590 (1,57); Christian Lecat, LO, 532 (1,42); Martine Damien, PT, 301 (0,80); Michel Mac Dougall, UDI, 268 (0,71).

Prés. 1988. – Mitterrand, 30 917 (64,63).

3e (Villeneuve-Saint-Georges)

I., 63 069; V., 43 383; A., 31,21
B. et N., 3 167; E., 40 216.

Réélu : Roger-Gérard Schwartzenberg, MRG, d.s., m. de Villeneuve-Saint-Georges, 20 155 (50,11).

Bernard-Claude Savy, RPR, adj. m. d'Asnières (Hauts-de-Seine), 20 061 (49,88).

1er tour. – A., 31,43; E., 41 822. Schwartzenberg, 7 866 (18,87); Savy, 7 666 (18,41); Jean-Marie Poirier, UDF-CDS, a.d., c.g., m. de Sucy-en-Brie, 7 339 (17,63); Michel Harry, PC, c.g., m. de Villeneuve-le-Roi, 6 259 (15,03); Bénédicte Vinel, FN, 5 949 (14,29); Jean-Pierre Girault, Verts, adj. m. de Boissy-Saint-Léger, 3 952 (9,49); Isabelle Lequesne, NE, 801 (1,92); Marie-Laure Karloc'h, écol., 619 (1,48); Dominique Gaindreau, LO, 526 (1,26); Yves Popoff, div. d., 352 (0,84); Jean Bousch, PT, 303 (0,72).

Prés. 1988. – Mitterrand, 28 849 (57,30).

4e (Villiers-sur-Marne)

I., 61 240; V., 39 704; A., 35,16
B. et N., 6 693; E., 33 011.

Réélu : Jean-Jacques Jegou, UDF-CDS, d.s., m. du Plessis-Trévise, 22 144 (67,08).

Jean-Pierre Schenardi, FN, a.d., c.r., c.m. de Chennevières-sur-Marne, 10 867 (32,91).

1er tour. – A., 29,77; E., 41 281. Jegou, 8 314 (20,14); Schenardi, 6 022 (14,58); *Roger Fontanille, div. d., c.r., m. de La* Queue-en-Brie, 5 730 (13,88); Serge Delaporte, PS, c.g., m. de Villiers-sur-Marne, 5 606 (13,58); Olivier d'Ormesson, CNI, a.d., c.g., m. d'Ormesson, 5 360 (12,98); Gilles Dessaigne, GE, 4 118 (9,97); Jean-Jacques Hédouin, PC, adj. m. de Villiers-sur-Marne, 3 156 (7,64); Laurence Cornet, NE, 1 187 (2,87); Léo Dayan, écol., 1 083 (2,62); René Garguilo, MDR, 365 (0,88); Hélène Adam, LCR, 340 (0,82).

Prés. 1988. – Mitterrand, 23 805 (50,24).

5e (Champigny-sur-Marne Centre, Est)

I., 57 757; V., 37 296; A., 35,42
B. et N., 2 214; E., 35 082.

Réélu : Michel Giraud, RPR, d.s., prés. c.r., adj. m. du Perreux-sur-Marne, 21 246 (60,56).

Jean-Louis Bargero, PC, c.g., m. de Champigny-sur-Marne, 13 836 (39,43).

1er tour. – A., 34,02; E., 36 977. Giraud, 15 971 (43,19); Bargero, 7 021 (18,98); Lydia Schenardi, FN, 5 051 (13,65); Jean-Claude Emorine, PS, adj. m. de Champigny-sur-Marne, 3 868 (10,46); Danielle Raabe, Verts, 3 430 (9,27); Mireille Michelier, NE, 808 (2,18); Edouard Mandelkern, MDC, 606 (1,63); Raymond Curie, LCR, 222 (0,60).

Prés. 1988. – Mitterrand, 23 391 (52,29).

6e (Fontenay-sous-Bois, Vincennes)

I., 71 829; V., 46 082; A., 35,84
B. et N., 3 007; E., 43 075.

Réélu : Robert-André Vivien, RPR, d.s., m. de *Saint-Mandé, 25 994* (60,34).

Louis Bayeurte, PC, c.g., m. de Fontenay-sous-Bois, 17 081 (39,65).

1er tour. – A., 32,62; E., 46 871. Vivien, 20 504 (43,74); Bayeurte, 7 969 (17,00); Michel Sutter, PS, c.m. de Vincennes, 5 806 (12,38); Paul Simier, FN, c.m. de Vincennes, 5 662 (12,07); Michel Carré, Verts, adj. m. de Fontenay-sous-Bois, 4 489 (9,57); Jean-Pierre Martinie, div. d., 887 (1,89); Jacques Stamboul, SEGA, 771 (1,64); Daniel Froitier, NE, 622 (1,32); Philippe Lassiaz-Delaunes, AP, c.m. de Fontenay-sous-Bois, 161 (0,34).

Prés. 1988. – Chirac, 30 969 (53,66).

7e (Champigny-sur-Marne Ouest)

I., 53 757; V., 34 991; A., 34,90
B. et N., 2 441; E., 32 550.

Réélu : Roland Nungesser, RPR, d.s., m. de Nogent-sur-Marne, 20 951 (64,36).

Jean-Louis Besnard, PS, c.m. de Champigny-sur-Marne, 11 599 (35,63).

1er tour. – A., 31,09; E., 35 880. Nungesser, 16 807 (47,10); Besnard, 4 631 (12,97); Jean Luciani, FN, c.r., c.m. de Nogent-sur-Marne, 4 580 (12,83); Loïc Le Guénédal, GE, c.r., 3 756 (10,52); Guy Poussy, PC, c.g., 3 427 (9,60); Michel Laval, Verts diss., 1 016 (2,84); Anne-Marie Bracco, NE, 841 (2,35); Thierry Audin, PT, 478 (1,33); Georgette Meujol, AP, 145 (0,40).

Prés. 1988. – Chirac, 23 959 (55,27).

8e (Maisons-Alfort)

I., 53 386; V., 33 137; A., 37,92
B. et N., 5 894; E., 27 243.

Réélu : Alain Griotteray, UDF-PR, d.s., m. de Charenton-le-Pont, 20 169 (74,03).

Philippe Olivier, FN, c.r., c.m. de Maisons-Alfort, 7 074 (25,96).

1er tour. – A., 31,38; E., 35 261. Griotteray, 16 018 (45,42); Olivier, 5 655 (16,03); Raymond Riquier, PS, c.m. de Maisons-Alfort, 5 278 (14,96); Marie-Odile Bich, GE, 3 647 (10,34); Gérard Streiff, PC, 2 074 (5,88); Carmen Marchioro, NE, 1 111 (3,15); Daniel Demarque, LO, 671 (1,90); Jack Mallet, div., 582 (1,65); Patrick Roger, LCR, 225 (0,63).

Prés. 1988. – Chirac, 21 191 (50,16).

9e (Vitry-sur-Seine Est, Ouest)

I., 46 932; V., 30 245; A., 35,55
B. et N., 2 363; E., 27 882.

Élu : Paul Mercieca, PC, a.d., m. de Vitry-sur-Seine, 15 680 (56,23).

Fernand Saal, UDF-rad., c.m. de Vitry-sur-Seine, 12 202 (43,76).

René Rouquet, PS, d.s., m. d'Alfortville, s'est retiré.

1er tour. – A., 32,73; E., 30 494. Mercieca, 7 069 (23,18); Rouquet, 6 744 (22,11); Saal, 6 395 (20,97); Thierry Aurist, FN, 4 043 (13,25); Dominique Tricaud, GE, 2 199 (7,21); Serge Franceschi, div. g., 1 605 (5,26); Jeannine Arnaud, NE, 827 (2,71); Thierry Plaza, Verts diss., 556 (1,82); Serge Franceschina, LO, 413 (1,35); Daniel Philippon, UDI, 246 (0,80); Danièle Ducas-Pouperdin, LCR, 210 (0,68); Pierre Vercruysse, PT, 187 (0,61).

Prés. 1988. – Mitterrand, 26 545 (67,54).

10e (Vitry-sur-Seine Nord)

I., 55 321; V., 36 493; A., 34,03
B. et N., 2 241; E., 34 252.

Réélu : Jean-Claude Lefort, PC, d.s., 21 173 (61,81).

Jean-Michel Tanguy, RPR, adj. m. du Kremlin-Bicêtre, 13 079 (38,18).

1er tour. – A., 31,62; E., 36 571. Lefort, 12 925 (35,34); Tanguy, 8 615 (23,55); Jean-Luc Laurent, PS, c.m. du Kremlin-Bicêtre, 4 600 (12,57); Jacques Anthonioz, FN, 4 380 (11,97); Jean-Paul Deléage, Verts, 3 982 (10,88); Pascal Gaillourdet, NE, 863 (2,35); Danielle Riche, LO, 776 (2,12); Michèle Lepeuve, PT, 430 (1,17).

Prés. 1988. – Mitterrand, 30 087 (66,93).

11e (Villejuif)

I., 53 837; V., 36 821; A., 31,60
B. et N., 2 460; E., 34 361.

Réélu : Georges Marchais, PC, d.s., 18 908 (55,02).

Daniel Richard, RPR, 15 453 (44,97).

1er tour. – A., 32,48; E., 34 960. Richard, 9 748 (27,88); Marchais, 9 714 (27,78); Alain Geismar, PS, 4 979 (14,24); Alain Lipietz, Verts, c.r., 4 414 (12,62); Jean-Louis Desbordes, FN, 4 034 (11,53); Denis Guillard, LO, 778 (2,22); Alain Bolufer, NE, 762 (2,17); Béatrice Dumpt, UED, 531 (1,51).

Prés. 1988. – Mitterrand, 28 090 (64,98).

12e (L'Haÿ-les-Roses)

I., 58 097; V., 40 274; A., 30,67
B. et N., 2 415; E., 37 859.

Élu : Richard Dell'Agnola, RPR, c.g., m. de Thiais, 20 307 (53,63).

Patrick Sève, PS, d.s., m. de L'Haÿ-les-Roses, 17 552 (46,36).

1er tour. – A., 30,67; E., 38 722. Dell'Agnola, 14 755 (38,10); Sève, 8 024 (20,72); Pierre Petit, FN, c.m. de L'Haÿ-les-Roses, 4 858 (12,54); Daniel Pico, PC, c.m. de Thiais, 3 639 (9,39); Patrice Hemu, GE, c.g., c.m. de Cachan, 3 556 (9,18); Pascal Boutet, LO, 793 (2,04); Jean Frouin, SEGA, 793 (2,04); Michel Gillet, MDR, 780 (2,01); Marylise Tougne, NE, 778 (2,00); Jack *Menant, UED, 715 (1,84); Muguette* Ladame, div., 27 (0,06); Dominique Banfi, div., 4 (0,01).

Prés. 1988. – Mitterrand, 26 663 (57,63).

Les alliés du PS ont connu au second tour, dans le Val-de-Marne, un sursaut que le premier ne laissait pas prévoir. Roger-Gérard Schwartzenberg (MRG) a sauvé le siège qu'il détenait et que sur le papier il aurait dû perdre. Mais le maire de Villeneuve-Saint-Georges a su non seulement attirer à lui tous les électeurs qui, le 21 mars, avaient voté pour des candidats de gauche ou écologistes, mais aussi, puisqu'il obtient 946 voix de plus, dégeler quelques abstentionnistes. Son adversaire, en revanche, a perdu 1 245 voix sur le total des suffrages de droite et d'extrême droite de l'autre dimanche. Il paye ainsi certainement non seulement la division de son camp au premier tour, mais aussi son «parachutage», qui avait été localement très mal accepté. La réélection de Laurent Cathala, elle, est la suite logique du premier tour, même s'il lui manque 1 497 voix sur le total des voix de gauche et écologistes, alors que son challenger a accru de 424 suffrages ceux de la droite et de l'extrême droite du premier tour. Par contre, le PS n'a rien pu faire pour sauver le siège de Patrick Sève, qui ne disposait pas d'un potentiel de voix lui permettant de l'emporter et qui, de surcroît, a perdu 748 voix sur ce qu'il pouvait espérer; c'est le RPR qui profite de cette défaite. Le PS avait perdu son quatrième siège dès le premier tour, puisque René Rouquet, devancé par le PC, avait dû, à son corps défendant, se retirer. Cela permet aux communistes d'accroître d'un le nombre de leurs mandats. Le gain du RPR, au détriment du PS, lui permet de rester stationnaire, puisque, en revanche il a dû abandonner le siège que détenait Christiane Papon, qui avait préféré ne pas se représenter, à Jean-Louis Beaumont, le maire de Saint-Maur-des-Fossés, proche de l'UDF, et qui depuis longtemps ne tolère pas qu'un héritier des gaullistes vienne se promener sur «ses» terres.

VAL-D'OISE (9)

Sortants : un siège vacant depuis la démission, le 4 avril 1992, de Jean-Philippe Lachenaud, UDF; Alain Richard, PS; Jean-Pierre Bequet, PS; Francis Delattre, UDF-PR; Robert Montdargent, PC; Jean-Pierre Delalande, RPR; Marie-France Lecuir, PS; Bernard Angels, PS, suppléant de Dominique Strauss-Kahn, PS, nommé au gouvernement le 16 mai 1991, se représente comme suppléant de M. Strauss-Kahn; Michel Coffineau, PS.

Élus : Philippe Houillon, UDF-PR (1re); Christian Gourmelen, UDF-PR (2e); Jean Bardet, RPR (3e); Francis Delattre, UDF-PR, d.s. (4e); Georges Mothron, RPR (5e); Jean-Pierre Delalande, RPR, d.s. (6e); Raymond Lamontagne, RPR (7e); Pierre Lellouche, RPR (8e); Marcel Porcher, RPR (9e).

1re (Pontoise)

I., 66 877; V., 44 032; A., 34,15
B. et N., 8 362; E., 35 670.

Élu : Philippe Houillon, UDF-PR, 23 756 (66,59).

Marie-Thérèse Philippe, FN, 11 914 (33,40).

1er tour. – A., 29,61; E., 44 913. Houillon, 15 086 (33,58); Philippe, 8 217 (18,29); Jean-Pierre Muller, PS, 6 430 (14,31); Pascal Tourbe, GE, c.m. de Commeny, 4 654 (10,36); Robert Labastard, PC, m. de Persan, 4 056 (9,03); Fabrice Saussez, RPR diss., c.m. de Marines, 2 408 (5,36); Pascale Boisnard, NE, 1 538 (3,42); Jean Mennessier, PT, 964 (2,14); Marcel Lopez, DCF, 616 (1,37); Pierre Rauscher, MD, 498 (1,10); Christian Debrosse, RDRP, 306 (0,68); Serge Berry, div. d., 140 (0,31).

Prés. 1988. – Mitterrand, 27 630 (53,26).

2e (Cergy)

I., 86 881; V., 60 485; A., 30,38
B. et N., 3 752; E., 56 733.

Élu : Christian Gourmelen, UDF-PR, *c.g., m. d'Osny, 31 473 (55,47).*

Alain Richard, PS, d.s., m. de Saint-Ouen-l'Aumône, 25 260 (44,52).

1er tour. – A., 30,66; E., 57 999. Gourmelen, 21 007 (36,21); Richard, 12 899 (22,24); Marc George, FN, 9 287 (16,01); Patrick Descouvre, GE, 6 505 (11,21); Laurent Dumond, PC, c.r., 3 137 (5,40); Gilles Fleury, NE, 2 525 (4,35); Dominique Palacio, LO, 1 019 (1,75); Norbert Trichard, PT, 632 (1,08); Jean-Pierre Bouffier, CNI, 520 (0,89); François Rippa, LCR, 468 (0,80).

Prés. 1988. – Mitterrand, 33 142 (56,10).

3e (Taverny)

I., 72 044; V., 40 795; A., 43,37
B. et N., 9 831; E., 30 964.

Élu : Jean Bardet, RPR, c.m. de Taverny, 16 564 (53,49).

Yves Galland, UDF-rad., d.e., adj. m. de Paris, 14 400 (46,50).

Jean-Pierre Bequet, PS, d.s., s'est retiré.

1er tour. – A., 31,30; E., 47 423. Bardet, 11 580 (24,41); Galland, 8 116 (17,11); Jean-Pierre Bequet, PS, m. d'Auvers-sur-Oise, 7 397 (15,59); Jean Cuignache, FN, c.m. de Beauchamp, 7 366 (15,53); Robert Hue, PC, c.r., c.g., m. de Montigny-lès-Cormeilles, 5 768 (12,16); Pierre-François Siméoni, Verts, c.r., 5 055 (10,65); Françoise Pieroni, NE, 903 (1,90); Gérard Ladame, RDRP, 662 (1,39); Brigitte Roy, UED, 312 (0,65); Suzanne Delaval, AP, 264 (0,55).

Prés. 1988. – Mitterrand, 28 955 (52,69).

4e (Franconville)

I., 68 619; V., 42 531; A., 38,01
B. et N., 7 596; E., 34 935.

Réélu : Francis Delattre, UDF-PR, d.s., m. de Franconville, 25 341 (72,53).

Jean-Pierre Guidon, FN, 9 594 (27,46).

1er tour. – A., 32,37; E., 44 628. Delattre, 17 063 (38,23); Guidon, 6 661 (14,92); François Gayet, GE, c.g., m. de Saint-Leu-la-Forêt, 5 698 (12,76); Marcel Charmeux, MRG, 5 149 (11,53); Rosita Jaouen, PC, 2 769 (6,20); Fabrice David, UED, 1 488 (3,33); Jean-Noël Romani, RPR diss., c.m. de Franconville, 1 248 (2,79); Jean-Marc Rée, CNI, 1 152 (2,58); Denis Quinqueton, MDC, c.m. d'Eaubonne, 836 (1,87); Jean-Claude Bon, LO, 796 (1,78); Simone Guyon, RDRP, 770 (1,72); Joël Gaudot, NE, 715 (1,60); Benoît Frappé, PLN, 165 (0,36); Dora Benini, AP, 118 (0,26).

Prés. 1988. – Mitterrand, 26 912 (51,34).

5e (Argenteuil)

I., 60 527; V., 40 225; A., 33,54
B. et N., 2 417; E., 37 808.

Élu : Georges Mothron, RPR, 20 011 (52,92).

Robert Montdargent, PC, d.s., m. d'Argenteuil, 17 797 (47,07).

1er tour. – A., 35,07; E., 37 832. Mothron, 9 455 (24,99); Montdargent, 9 247 (24,44); Michel Bischoff, FN, c.m. d'Argenteuil, 7 305 (19,30); Manuel Valls, PS, c.r., c.m. d'Argenteuil, 4 517 (11,93); Alain Chancel, Verts, 2 946 (7,78); Patrice Crunil, LO, 917 (2,42); Jean Pieroni, NE, 713 (1,88); Lucien Amourette, CNI, 710 (1,87); Brigitte Midoux, RDRP, 660 (1,74); André Richard, Verts diss., c.r., 533 (1,40); Daniel Frigara, PT, 378 (0,99); Daniel Assoufine, LCR, 249 (0,65); Pierre Malat, MDR, 202 (0,53).

Prés. 1988. – Mitterrand, 31 363 (64,78).

6e (Enghien-les-Bains)

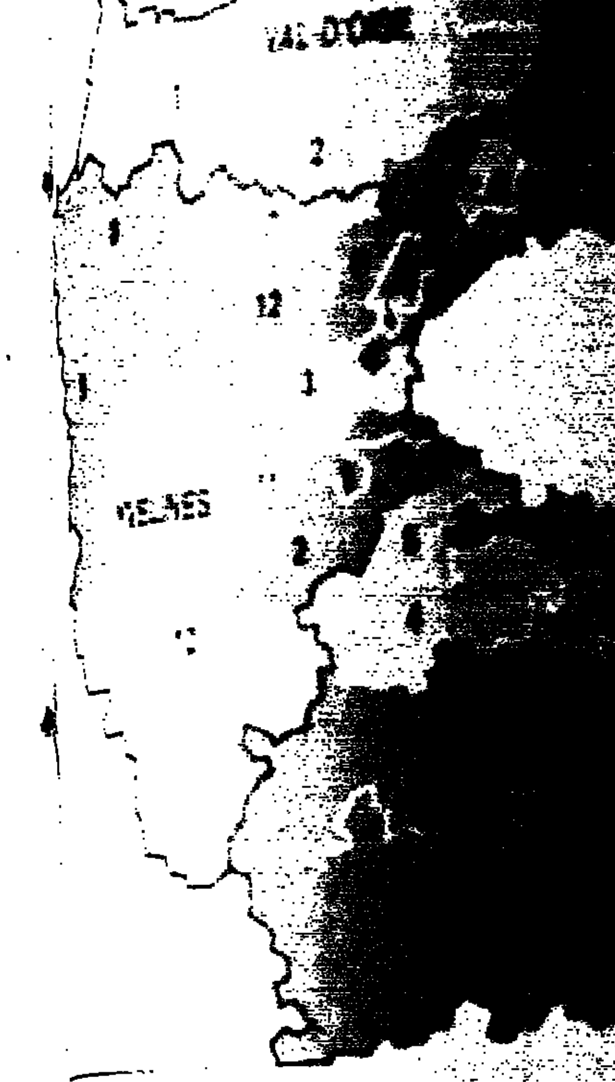
I., 64 866; V., 40 811; A., 37,08
B. et N., 6 531; E., 34 280.

Réélu : Jean-Pierre Delalande, RPR, d.s., c.r., m. de Deuil-la-Barre, 24 747 (72,19).

Jean-Michel Dubois, FN, c.r., 9 533 (27,80).

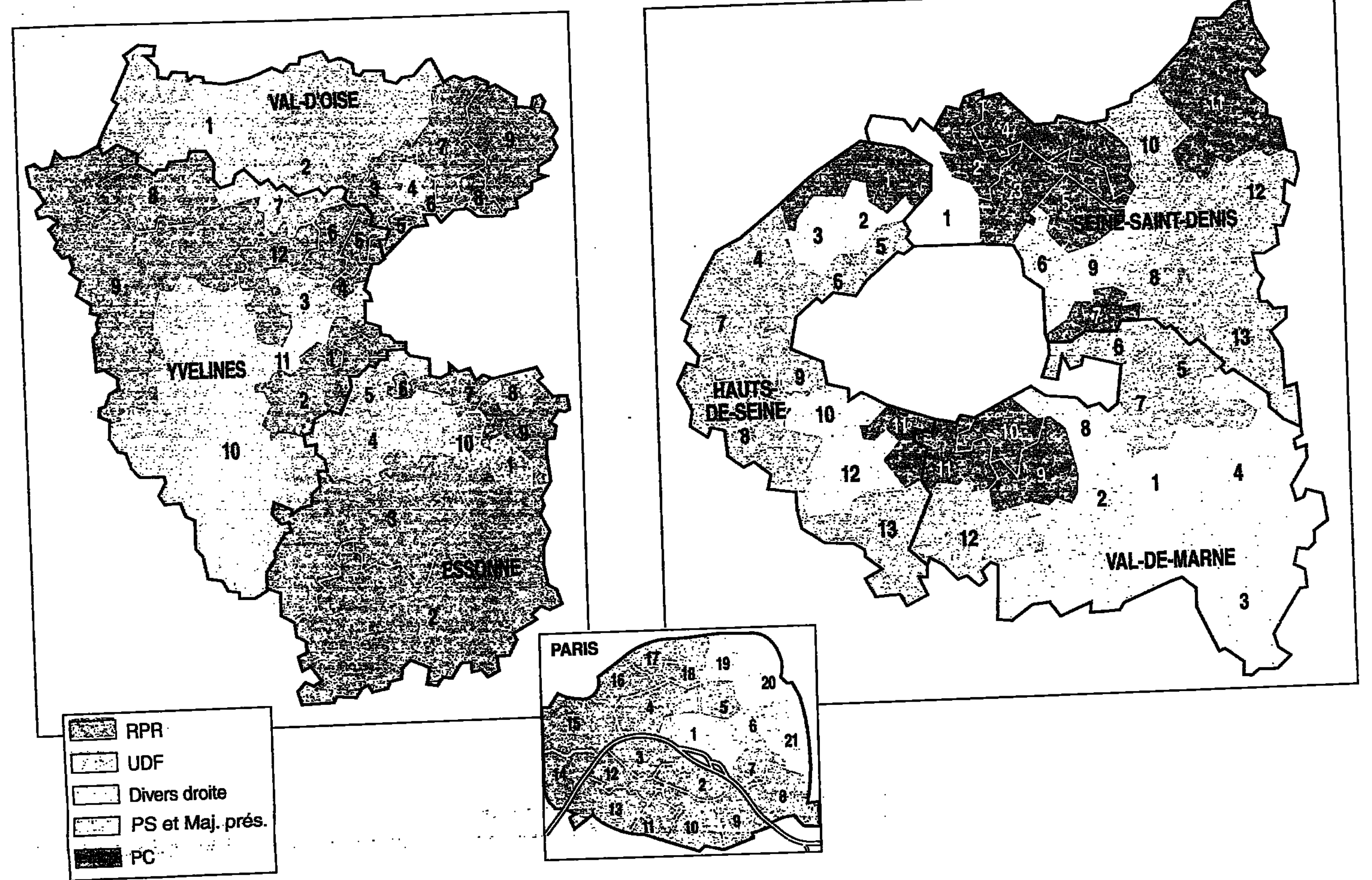
1er tour. – A., 32,37; E., 42 243. Delalande, 17 748 (42,01); Dubois, 7 347 (17,39); François Ballestracci, PS, c.m. d'Argenteuil, 6 447 (15,26); Louis Perrier, Verts, 4 000 (9,46); René Raymond, PC, 3 073 (7,27); Jean-Pierre Le Donnat, CNI, 1 300 (3,07); Mireille Lassardière, NE, 977 (2,31); Franck Landouch, RDRP, 772 (1,82); Jean-François Touzé, AP, 321 (0,76); Sylvio Valente, UDI, 142 (0,33); Paul Ferding, PLN, 116 (0,27).

Prés. 1988. – Chirac, 25 822 (61,02).



… SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le RPR enlève 55 des 99 sièges de l'Ile-de-France



7e (Sarcelles Sud-Ouest)

I., 72 735; V., 49 167; A., 32,40
B. et N., 3 592; E., 45 575.

Élu : Raymond Lamontagne, RPR, c.g., m. de Sarcelles, 27 130 (59,52).
Marie-France Lecuir, PS, d.s., m. de Domont, 18 445 (40,47).

1er tour. – A., 32,47 ; E., 47 303. Lamontagne, 13 383 (28,29) ; Lecuir, 8 478 (17,92) ; Jean-Thierry Gampert, FN, c.r., 7 634 (16,13) ; François Froment-Meurice, UDF-CDS, d.e., adj. m. de Montmorency, 6 821 (14,41) ; Jean-Pierre Petiteau, Verts, 4 307 (9,10) ; Denis Duvot, PC, 3 158 (6,67) ; Cécile de Waele, NE, 1 084 (2,29) ; Bernard Lepidi, CNI, 769 (1,62) ; Lucette Ollier, RDRP, 602 (1,27) ; Daphnée Patroix, AP, 406 (0,85) ; Bruno Giuliani, LCR, 386 (0,81) ; Sylvain Ramsamy, UDI, 275 (0,58).
Prés. 1988. – Mitterrand, 30 378 (53,49).

8e (Sarcelles Nord-Est)

I., 46 680; V., 29 964; A., 35,80
B. et N., 1 986; E., 27 978.

Élu : Pierre Lellouche, RPR, 14 335 (51,23).
Dominique Strauss-Kahn, PS, min., a.d., c.m. de Sarcelles, 13 643 (48,76).

1er tour. – A., 37,12 ; E., 28 269. Lellouche, 7 832 (27,70) ; Strauss-Kahn, 6 087 (21,53) ; Jean-Pierre Girod, FN, 5 226 (18,48) ; Henri Cukierman, PC, c.g., m. de Garges-lès-Gonesse, 3 850 (13,61) ; Fanny Mergui, GE, 1 533 (5,42) ; Guy Corre, UDF-PR, c.m. de Villiers-le-Bel, 1 528 (5,40) ; Christine Gaudot, NE, 908 (3,21) ; Dominique Blondel, SEGA, 486 (1,71) ; Mohamed El Marbati, LO, 388 (1,37) ; Roger Anglo, UDI, 277 (0,97) ; Philippe Laveaud, AP, 154 (0,54).
Prés. 1988. – Mitterrand, 23 985 (63,97).

9e (Goussainville)

I., 54 976; V., 34 390; A., 37,44
B. et N., 6 419; E., 27 971.

Élu : Marcel Porcher, RPR, adj. m. de Gonesse, 16 966 (60,65).
Gilbert Cottinet, FN, c.r., c.m. de Fosses, 11 005 (39,34).
Michel Coffineau, PS, d.s., s'est retiré.

1er tour. – A., 31,93 ; E., 35 933. Porcher, 8 382 (23,32) ; Cottinet, 6 390 (17,78) ; Michel Coffineau, PS, m. de Bouffémont, 5 285 (14,70) ; Elisabeth Hermanville, RPR diss., m. de Goussainville, 4 292 (11,94) ; Michel Toumazet, PC, c.g., c.m. de Goussainville, 4 173 (11,61) ; Michel Cantal-Dupart, GE, 2 993 (8,32) ; Robert Tessier, ext. d., 1 507 (4,19) ; Bernard Manovelli, NE, c.g. des Bouches-du-Rhône, 1 479 (4,11) ; Jérôme Carey, LO, 588 (1,63) ; Jacques Girard, RDRP, 301 (0,83) ; Michel Bousquet, LCR, 206 (0,57) ; Bernard Manca, MDR, 189 (0,52) ; Francis Beuchard, AP, 147 (0,40) ; Bernard Gauer, ext. g., 1 (0,00).
Prés. 1988. – Mitterrand, 25 574 (58,75).

Echec total pour la gauche dans le Val-d'Oise qui, au terme de ces élections législatives, a perdu ses cinq députés sortants dont un communiste, le maire d'Argenteuil, Robert Montdargent, élu depuis dix-neuf ans ans à l'Assemblée nationale. Quel que soit le report des voix de gauche, le sursaut des abstentionnistes du premier tour n'a pas eu lieu (dans la cinquième, celle de Robert Montdargent, et la huitième, celle de Dominique Strauss-Kahn, on a même moins voté qu'au premier tour).

Conséquence probable de la guerre qui oppose les élus socialistes d'Argenteuil à leur maire, M. Montdargent a obtenu au second tour 814 voix de moins que le total des suffrages de gauche et écologistes du 21 mars ; et comme son adversaire RPR a, lui, accru de 1 881 voix le total de la droite et de l'extrême droite, l'affaire était entendue. Elle l'était aussi pour Alain Richard, qui, sur les vingt communes de sa circonscription, n'arrive en tête qu'à Saint-Ouen-l'Aumône, dont il est le maire, avec 67 voix d'avance seulement sur son challenger UDF-PR ; celui-ci, dans l'ensemble de la circonscription, a fait très largement le plein des voix de droite et d'extrême droite, ce qui lui a été suffisant même si le député sortant a réussi à obtenir 1 232 voix de plus que le total des suffrages de gauche et écologistes du premier tour. Dominique Strauss-Kahn a accru ce même total de 1 299 voix, mais cela ne lui a pas suffi pour rattraper son adversaire RPR, qui n'a perdu que 528 voix sur l'addition des suffrages de droite et d'extrême droite du 21 mars.

Alors que l'UDF n'a gagné qu'un seul des sièges pris au PS, le RPR lui en a gagné quatre, plus celui arraché au PC. Le mouvement chiraquien confirme ainsi son implantation dans le Val-d'Oise, une domination confirmée dans la troisième circonscription où son candidat, Jean Bardet, en ayant gagné 4 984 voix d'un tour à l'autre, a préservé son avance sur Yves Galland, le président du Parti radical, bien que celui-ci en est gagné 6 284, ce qui semble indiquer qu'il n'a pas profité d'un net report de la gauche, alors que le FN avait demandé de lui faire barrage.

Dans ce département longtemps centriste, où le PC a été solidement implanté et dont le PS rêvait de faire un point d'ancrage, le RPR fait dorénavant la loi.

YVELINES (12)

Sortants : Etienne Pinte, RPR ; Franck Borotra, RPR ; Paul-Louis Tenaillon, UDF-CDS ; Pierre Lequiller, UDF-PR ; Alain Jonemann, RPR, n.s.r.p. ; Michel Péricard, RPR ; Jean Guigné, PS, suppléant de Michel Rocard, PS, nommé au gouvernement le 28 juin 1988, se représente comme suppléant de M. Rocard ; Bernard Schreiner, PS ; Henri Cuq, RPR ; Christine Boutin, UDF-CDS ; Guy Malandain, PS ; Jacques Masdeu-Arus, RPR.

Élus : Etienne Pinte, RPR, d.s. (1re) ; Franck Borotra, RPR, d.s. (2e) ; Paul-Louis Tenaillon, UDF-CDS, d.s. (3e) ; Jacques Myard, RPR (5e) ; Pierre Cardo, UDF-PR (7e) ; Pierre Bédier, RPR (8e) ; Henri Cuq, RPR, d.s. (9e) ; Christine Boutin, UDF-CDS, d.s. (10e) ; Jean-Michel Fourgous, RPR diss. (11e) ; Jacques Masdeu-Arus, RPR, d.s. (12e).

Réélus au 1er tour : Pierre Lequillier, UDF-PR (4e) ; Michel Péricard, RPR (6e).

1re (Versailles Nord)

I., 80 387; V., 54 281; A., 32,47
B. et N., 3 388; E., 50 893.

Réélu : Etienne Pinte, RPR, d.s., adj. m. de Versailles, 34 283 (67,36).
Roland Nadaus, PS, m. de Guyancourt, 16 610 (32,63).

1er tour. – A., 27,69 ; E., 55 547. Pinte, 27 236 (49,03) ; Nadaus, 9 079 (16,34) ; Jean-Pierre Atoch, FN, 6 107 (10,99) ; Jean-Claude Allefort, GE, 5 316 (9,57) ; Joëlle Leroy, PC, c.m. de Guyancourt, 2 224 (4,00) ; Eric Vassal de Fauterau, CNI, c.m. de Versailles, 1 672 (3,01) ; Michel Bock, SEGA, adj. m. de Guyancourt, 1 291 (2,32) ; Nicole Coignard, NE, 949 (1,70) ; Albertine Mandales, RDRP, 884 (1,59) ; Alain Chaumier, UDI, 789 (1,42).
Prés. 1988. – Chirac, 36 434 (59,60).

2e (Versailles Sud)

I., 70 607; V., 47 517; A., 32,70
B. et N., 3 211; E., 44 306.

Réélu : Franck Borotra, RPR, d.s., c.g., adj. m. de Versailles, 29 790 (67,23).
Alain Gribe, PS, c.m. de Versailles, 14 516 (32,76).

1er tour. – A., 28,86 ; E., 48 602. Borotra, 24 282 (49,96) ; Gribe, 7 400 (15,22) ; Dominique Julien-Labruyère, GE, c.r., 6 558 (13,49) ; Yves de Coat Gourden, FN, c.r., 5 816 (11,96) ; Sylvie Huet, PC, 2 714 (5,58) ; Marie Garcie, NE, 1 254 (2,58) ; Jean-François Cordet, RDRP, 578 (1,18).
Prés. 1988. – Chirac, 31 778 (56,49).

3e (Le Chesnay)

I., 66 951; V., 31 386; A., 53,12
B. et N., 7 897; E., 23 489.

Réélu : Paul-Louis Tenaillon, UDF-CDS, d.s., prés. c.g., c.m. de Versailles, 23 489 (100,00).

1er tour. – A., 31,22 ; E., 44 871. Tenaillon, 18 774 (41,83) ; Philippe Brillault, RPR diss., m. du Chesnay, 7 393 (16,47) ; Michèle Valladon, PS, c.m. d'Andrésy, 5 676 (12,64) ; Marie-Chantal Delmas, FN, 4 334 (9,65) ; Eléonore Gabarai-Moreau, GE, 3 943 (8,78) ; Chantal Leclerc, PC, 1 240 (2,76) ; Chantal Servat, NE, 819 (1,82) ; Jacques Desmoineaux, div., 626 (1,39) ; Jean Caux, div., 605 (1,34) ; Antoine Chaudron, CNI, 532 (1,18) ; Philippe Boulat, UDI, 470 (1,04) ; François Rudloff, RDRP, 459 (1,02).
Prés. 1988. – Chirac, 34 275 (64,86).

5e (Sartrouville)

I., 65 414; V., 39 516; A., 39,59
B. et N., 6 412; E., 33 104.

Élu : Jacques Myard, RPR, c.g., m. de Maisons-Laffitte, 18 097 (54,66).
Laurent Wetzel, UDF-CDS, c.g., m. de Sartrouville, 15 007 (45,33).

1er tour. – A., 31,43 ; E., 44 354. Myard, 11 540 (26,01) ; Wetzel, 10 334 (23,29) ; Jacques Lecaillon, FN, c.m. de Vernouillet, 6 426 (14,48) ; Gérard Mouchard, PS, 5 472 (12,33) ; Sadia Sahali, Verts, 3 023 (6,81) ; Alain Bascoulergue, PC, c.m. de Sartrouville, 2 643 (5,95) ; Patrice Langlumé, UDF-rad. diss., adj. m. de Maisons-Laffitte, 1 453 (3,27) ; Régine Paillon, écol., 897 (2,02) ; Francis Chebaut-Capdeville, MD, 589 (1,32) ; Marie-Thérèse Bouffard, RDRP, 572 (1,28) ; Pascal Quenot, LO, 546 (1,22) ; Henriette Castelain, NE, 502 (1,13) ; Colette Imbert, PT, 358 (0,80).
Prés. 1988. – Chirac, 29 791 (56,69).

7e (Conflans-Sainte-Honorine)

I., 65 725; V., 48 354; A., 26,42
B. et N., 2 185; E., 46 169.

Élu : Pierre Cardo, UDF-PR, c.g., m. de Chanteloup-les-Vignes, 24 399 (52,84).
Michel Rocard, PS, m. de Conflans-Sainte-Honorine, 21 770 (47,15).

1er tour. – A., 29,98 ; E., 44 442. Cardo, 17 107 (38,49) ; Rocard, 12 093 (27,21) ; Myriam Baeckeroot, FN, c.r., 6 821 (15,34) ; Monique Le Saux, GE, c.r., adj. m. d'Achères, 2 816 (6,33) ; Bernard Minguy, PC, 2 019 (4,54) ; Philippe Fourchon, NE, 872 (1,96) ; Catherine Simon, RDRP, 704 (1,58) ; Guy Bélier, LO, 586 (1,31) ; Philippe André, Verts diss., 582 (1,30) ; Jacques Michiels, CNI, 443 (0,99) ; Francis Duhameeuw, MD, 261 (0,58) ; Sol Jeannot, France Plus, 138 (0,31).
Prés. 1988. – Mitterrand, 25 985 (52,96).

8e (Mantes-la-Jolie)

I., 60 157; V., 37 605; A., 37,48
B. et N., 6 354; E., 31 251.

Élu : Pierre Bédier, RPR, c.r., 18 864 (60,36).
Jean-Louis d'André, FN, c.m. de Mantes-la-Jolie, 12 387 (39,63).
Bernard Schreiner, PS, d.s., s'est retiré.

1er tour. – A., 33,53 ; E., 38 088. Bédier, 11 454 (30,07) ; d'André, 8 938 (23,46) ; Bernard Schreiner, PS, adj. m. de Limay, 6 825 (17,91) ; Georges Godin, PC, adj. m. de Limay, 3 330 (8,74) ; Jean-François Colin, Verts, 2 117 (5,55) ; Serge Ancelot, CNI, 1 421 (3,73) ; Bruno Sevegnano, NE, 1 193 (3,13) ; Stéphanie Gasnot, RDRP, 671 (1,76) ; Max Benhaim, div. d., 652 (1,71) ; Daniel Bénard, LO, 593 (1,55) ; Maurice Martin, PT, 565 (1,48) ; Patrice Lardé, div. g., 221 (0,58) ; Roger Millo, AP, 108 (0,28).
Prés. 1988. – Mitterrand, 26 231 (58,11).

9e (Aubergenville)

I., 74 258; V., 49 124; A., 33,84
B. et N., 8 001; E., 41 123.

Réélu : Henri Cuq, RPR, d.s., c.g., c.m. d'Aubergenville, 27 884 (67,80).
Michel Bayvet, FN, c.r., c.m. de Versailles, 13 239 (32,19).

1er tour. – A., 29,50 ; E., 50 004. Cuq, 21 598 (43,19) ; Bayvet, 9 840 (19,67) ; Jean Rousseau, PS, adj. m. des Mureaux, 6 473 (12,94) ; Elisabeth Boyer, GE, c.m. de Maule, 4 239 (8,47) ; Joseph Tréhel, PC, c.r., adj. m. des Mureaux, 3 078 (6,15) ; Patrick Marguerite, NE, 1 952 (3,90) ; Alain Luguet, LO, 916 (1,83) ; Jacky Guidez, RDRP, 912 (1,82) ; Jean Delarue, PT, 711 (1,42) ; Joël Hullery, AP, 285 (0,56).
Prés. 1988. – Mitterrand, 29 522 (51,65).

10e (Rambouillet)

I., 87 462; V., 60 573; A., 30,74
B. et N., 4 497; E., 56 076.

Réélue : Christine Boutin, UDF-CDS, d.s., c.g., adj. m. de Rambouillet, 36 171 (64,50).
Anne-Andrée Beaugendre, PS, c.m. de Saint-Arnoult-en-Yvelines, 19 905 (35,49).

1er tour. – A., 28,41 ; E., 59 485. Boutin, 28 135 (47,31) ; Beaugendre, 9 617 (16,17) ; Jacques Michel, FN, 8 888 (14,94) ; Jean Sindou-Faurie, Verts, adj. m. de Maurepas, 6 738 (11,33) ; Christian Beaumanoir, PC, c.m. de Maurepas, 3 754 (6,31) ; Fernande Verdière, RDRP, 1 398 (2,35) ; Sophie Auger, NE, 935 (1,57).
Prés. 1988. – Chirac, 35 345 (52,33).

11e (Trappes)

I., 50 416; V., 34 397; A., 31,77
B. et N., 2 565; E., 31 832.

Élu : Jean-Michel Fourgous, RPR diss., 16 224 (50,96).
Guy Malandain, PS, d.s., adj. m. d'Elancourt, 15 608 (49,03).

1er tour. – A., 31,59 ; E., 32 937. Malandain, 6 639 (20,15) ; Fourgous, 5 547 (16,84) ; Janine Cayet, UDF-PR, c.m. de Trappes, 5 363 (16,28) ; Roger Gilssen, FN, 4 227 (12,83) ; Jackie Hoffmann, PC, a.d., 3 545 (10,76) ; Nicolas About, UDF-PSD diss., a.d., c.g., m. de Montigny-le-Bretonneux, 2 521 (7,65) ; Harlem Désir, GE, 2 254 (6,84) ; Christiane Moulin, NE, 871 (2,64) ; Paule Lauron, LO, 594 (1,80) ; Maurice Prost, RDRP, 516 (1,56) ; José-Philippe Marquis, div. d., 275 (0,83) ; Olivier Cazal, AP, 175 (0,53) ; Saïd Zamoun, France Plus, 168 (0,51) ; Gérard Copeda, div. d., 121 (0,36) ; Gilles Thirouin, LCR, 121 (0,36).
Prés. 1988. – Mitterrand, 23 676 (57,44).

12e (Poissy)

I., 62 251; V., 42 246; A., 32,13
B. et N., 2 880; E., 39 366.

Réélu : Jacques Masdeu-Arus, RPR, d.s., m. de Poissy, 23 899 (60,70).
Marie-Annick Trentarossi, PS, adj. m. de Plaisir, 15 467 (39,29).

1er tour. – A., 30,65 ; E., 41 389. Masdeu-Arus, 18 447 (44,56) ; Trentarossi, 6 383 (15,42) ; Jean-Claude Varanne, FN, c.r., 5 799 (14,01) ; Sylvain Dandonneau, Verts, 4 036 (9,75) ; Janine Thomas-Flores, PC, m. des Clayes-sous-Bois, 2 978 (7,19) ; Elizabeth Louvet, NE, c.r., 1 654 (3,99) ; Gilbert Debrosse, RDRP, 801 (1,93) ; Elie Abadie, LO, 676 (1,63) ; Philippe Pivan, MDC, 615 (1,48).
Prés. 1988. – Mitterrand, 24 200 (51,75).

La défaite de Michel Rocard est sans appel. Lui qui avait demandé à ses électeurs des Yvelines de l'aider à mettre en place son « big bang » n'a pas été écouté. C'est dans son propre camp qu'il doit chercher les raisons de sa défaite. Son vainqueur, en effet, n'a pas recueilli, tout à fait, le plein des voix de droite et d'extrême droite du premier tour (il s'en faut de 676 suffrages). Mais si l'ancien premier ministre a réussi à augmenter, d'un tour à l'autre, de 3 995 voix le total des voix de gauche et écologistes, ce n'était pas assez pour combler le retard pris le 21 mars. Certes, sa circonscription n'est pas très marquée à gauche (le 8 mai 1988, François Mitterrand n'y avait obtenu que 52,96 % des suffrages exprimés), mais son échec aura des répercussions bien au-delà des Yvelines.

L'autre député socialiste encore en lice au second tour (le troisième, Bernard Schreiner, a été éliminé dès le premier) a failli être sauvé par un miracle ; la droite, qui s'était déchirée, le 21 mars, n'a pas réussi à refaire son unité, ce qui lui a fait perdre 676 voix sur le total des suffrages de droite et d'extrême droite ; aussi Guy Malandain, qui a accru le score de la gauche et des écologistes, n'a été battu que de 616 voix.

Le FN n'était présent au second tour que dans deux circonscriptions et, face à la droite, mais dans l'une comme dans l'autre, il améliore considérablement son résultat : de 38,59 % dans la huitième et de 34,54 % dans la neuvième. Avec huit députés contre quatre à l'UDF, le RPR se taille la part du lion et renforce ses positions dans ce département, où il tente depuis longtemps de supplanter l'UDF dans les pouvoirs locaux. La cinquième circonscription fait d'ailleurs figure de symbole, puisque Jacques Myard (RPR) distance aussi largement au second tour qu'au premier Laurent Wetzel (UDF-CDS), dans un des rares duels autorisés par les instances nationales du RPR et de l'UDF.

LES RÉSULTATS DU SECOND TOUR

ALSACE

(16)

22 mars 1992. – A., 33,02. Droite, 39,03 ; ext. d., 23,20 ; écol., 19,23 ; maj. p., 13,26 ; div., 3,83 ; PC, 1,62.

21 mars 1993. – A., 36,42. UPF, 45,26 ; ext. d., 15,47 ; écol., 15,31 ; maj. p., 12,05 ; div., 2,75 ; div. d., 2,71 ; PC, 2,24 ; rég., 1,70 ; ext. g., 1,41 ; div. g., 1,04.

L'Alsace n'a plus de représentant du PS à l'Assemblée nationale. Les deux sièges socialistes détenus dans le Haut-Rhin ont été perdus. Celui qui appartenait aux socialistes dans le Bas-Rhin a été certes gagné par l'un de leurs proches, mais qui a refusé de se présenter sous l'étiquette Majorité présidentielle. Malgré une perte d'un siège dans le Bas-Rhin, le RPR comble une partie de son retard sur l'UDF (six sièges contre huit) grâce à deux députés supplémentaires dans le Haut-Rhin. Les Alsaciens ont confirmé au second tour leur volonté d'envoyer des représentants plus jeunes au Palais-Bourbon. Trois députés sortants de l'UDF-CDS, Edmond Gerrer, Emile Koehl et Jean-Marie Caro, ont dû céder leur place.

BAS-RHIN (9)

Sortants : Emile Kœhl, UDF-CDS ; Marc Reymann, UDF-CDS ; Jean Oehler, PS, n.s.r.p. ; André Durr, RPR ; Germain Gengenwin, UDF-CDS ; Jean-Marie Caro, UDF-CDS ; Adrien Zeller, UDF-CDS ; François Grussenmeyer, RPR, n.s.r.p. ; Bernard Schreiner, RPR.

Élus : Harry Lapp, UDF diss. (1re) ; Marc Reymann, UDF-CDS, d.s. (2e) ; Alfred Muller, ADFP (3e) ; André Durr, RPR, d.s. (4e) ; Germain Gengenwin, UDF-CDS, d.s. (5e) ; Alain Ferry, div. (6e) ; François Loos, UDF-rad. (8e).

Réélus au 1er tour : Adrien Zeller, UDF-CDS (7e) ; Bernard Schreiner, RPR (9e).

1re (Strasbourg Centre)

I., 49 478 ; V., 25 225 ; A., 49,01
B. et N., 4 579 ; E., 20 646.

Élu : Harry Lapp, UDF diss., c.m. de Strasbourg, 13 388 (64,84).

Emile Koehl, UDF-CDS, d.s., c.m. de Strasbourg, 7 258 (35,15).

1er tour. – A., 38,26 ; E., 29 518. Koehl, 6 708 (22,72) ; Lapp, 5 884 (19,93) ; Roland Ries, PS, adj. m. de Strasbourg, 5 719 (19,37) ; Andrée Buchmann, Verts, c.r., c.m. de Strasbourg, 4 353 (14,74) ; Jean-Louis Feuerbach, FN, 3 249 (11,00) ; Jacques Cordonnier, rég., c.r., c.m. de Strasbourg, 1 264 (4,28) ; Danièle Junique, NE, 869 (2,94) ; Olivier Gebuhrer, PC, 758 (2,56) ; Antonio Gomez, LCR, 382 (1,29) ; Pascal Dupaix, CNI, 201 (0,68) ; Gilles Pichois, PLN, 131 (0,44).
Prés. 1988. – Chirac, 19 951 (53,03).

2e (Strasbourg Sud)

I., 50 650 ; V., 29 147 ; A., 42,45
B. et N., 2 075 ; E., 27 072.

Réélu : Marc Reymann, UDF-CDS, d.s., d.e., c.m. de Strasbourg, 16 167 (59,71).

Michel Schmitt, PS, 10 905 (40,28).

1er tour. – A., 40,24 ; E., 29 021. Reymann, 10 473 (36,08) ; Schmitt, 4 789 (16,50) ; Yvan Blot, FN, d.e., c.r., 4 382 (15,09) ; Yveline Moeglen, GE, c.r., 3 934 (13,55) ; Robert Spieler, ext. d., a.d., c.r., c.m. de Strasbourg, 2 252 (7,75) ; Geneviève Rémy, NE, 1 237 (4,26) ; Jean-Baptiste Metz, PC, 983 (3,38) ; Daniel Roullon, LO, 576 (1,98) ; Philippe de Morant, CNI, 243 (0,83) ; Jean-Pierre Denis, PLN, 152 (0,52).
Prés. 1988. – Mitterrand, 19 883 (51,51).

3e (Strasbourg Nord)

I., 62 006 ; V., 37 001 ; A., 40,32
B. et N., 1 934 ; E., 35 077.

Élu : Alfred Muller, ADFP, c.g., m. de Schiltigheim, 18 757 (53,47).

Robert Grossmann, RPR, c.r., c.g., c.m. de Strasbourg, 16 320 (46,52).

1er tour. – A., 39,31 ; E., 36 347. Muller, 8 825 (24,27) ; Grossmann, 6 762 (18,60) ; André Klein-Mosser, UDF-CDS, c.g., m. de Bischheim, 6 346 (17,45) ; Walter Krieger, FN, c.r., c.m. de Bischheim, 6 078 (16,72) ; Magdeleine Brom, Verts, c.m. de Strasbourg, 3 131 (8,61) ; Bernard Wodli, rég., 1 221 (3,35) ; Marguerite Ritt, NE, 1 156 (3,18) ; Jean-Marie Dupuy, PC, 1 039 (2,85) ; Claude Thomas, MDC, c.m. de Strasbourg, 751 (2,06) ; Patrick Girard, LO, 470 (1,29) ; Christiane Schmitt, PT, 243 (0,66) ; Richard Lavergne, PLN, 135 (0,37) ; Emmanuel Grenier, NS, 134 (0,36) ; Brigitte Hoermann, div., 56 (0,15).
Prés. 1988. – Mitterrand, 24 991 (54,09).

4e (Illkirch-Graffenstaden)

I., 96 965 ; V., 56 907 ; A., 41,31
B. et N., 7 668 ; E., 49 239.

Réélu : André Durr, RPR, d.s., m. d'Illkirch-Graffenstaden, 34 694 (70,46).

Georges-Pierre Noth, FN, 14 545 (29,53).

1er tour. – A., 35,68 ; E., 59 163. Durr, 25 820 (43,64) ; Noth, 8 944 (15,11) ; Denis Maurer, Verts, 7 516 (12,70) ; Jacques Bigot, PS, 7 081 (11,96) ; Jean-Yves Sohm, rég., 4 574 (7,73) ; Alain Fromont, NE, 3 065 (5,18) ; José Hamm, PC, 1 031 (1,74) ; Christiane Dodane, LO, 893 (1,50) ; Heidi Piron, PLN, 239 (0,40).
Prés. 1988. – Chirac, 37 127 (52,17).

5e (Sélestat)

I., 84 573 ; V., 56 343 ; A., 33,37
B. et N., 3 361 ; E., 52 482.

Réélu : Germain Gengenwin, UDF-CDS, d.s., c.r., m. de Schaeffersheim, 31 560 (60,13).

Gilbert Estève, PS, c.r., c.g., m. de Sélestat, 20 922 (39,86).

1er tour. – A., 30,40 ; E., 55 491. Gengenwin, 24 986 (45,02) ; Estève, 14 573 (26,26) ; Christian Cotelle, FN, 7 683 (13,84) ; Jean-François Guedan, Verts, c.m. de Sélestat, 4 567 (8,23) ; Denis Kauffmann, NE, 2 862 (5,15) ; Alexandre Guillen, PC, 820 (1,47).
Prés. 1988. – Chirac, 34 633 (53,13).

6e (Molsheim)

L., 67 973 ; V., 46 495 ; A., 31,59
B. et N., 4 563 ; E., 41 932.

Élu : Alain Ferry, div., c.g., m. de Wisches, 21 148 (50,43).

Jean-Marie Caro, UDF-CDS, d.s., 20 784 (49,56).

1er tour. – A., 29,98 ; E., 44 829. Caro, 17 327 (38,65) ; Ferry, 11 486 (25,62) ; Alice Morel, GE, m. de Bellefosse, 6 661 (14,85) ; Robert Schweickart, FN, 6 367 (14,20) ; Annie Renault, NE, 1 615 (3,60) ; Jean-Paul Fabacher, PC, 1 373 (3,06).
Prés. 1988. – Chirac, 27 915 (53,61).

8e (Wissembourg)

L., 64 970 ; V., 42 805 ; A., 34,11
B. et N., 3 778 ; E., 39 027.

Élu : François Loos, UDF-rad., c.r., 20 742 (53,14).

Pierre Bertrand, RPR, c.g., m. de Wissembourg, 18 285 (46,85).

1er tour. – A., 29,16 ; E., 43 567. Bertrand, 16 033 (36,80) ; Loos, 11 588 (26,59) ; Guy Hémonet, Verts, c.r., c.m. de Gundershoffen, 4 950 (11,36) ; Robert Martig, FN, 4 634 (10,63) ; Gilbert Liehn, PS, 3 812 (8,74) ; Sonia Fischer, NE, 2 068 (4,74) ; Michèle Bardot, PC, 482 (1,10).
Prés. 1988. – Chirac, 26 278 (51,59).

Le RPR ne sort pas gagnant du second tour dans ce département. En perdant un siège – celui qu'occupait François Grussenmeyer, député depuis 1958, qui avait transmis le relais à Pierre Bertrand, battu par François Loos (UDF-rad.), – les gaullistes accusent maintenant un retard important par rapport à l'UDF : deux sièges contre cinq. Ce second tour a été marqué par une volonté de changement des électeurs bas-rhinois. Ainsi, le député sortant de la première circonscription, Emile Koehl (UDF-CDS), a été battu par le « jeune loup » de l'UDF Harry Lapp, qui n'avait pas reçu l'investiture de sa formation. De même, Alain Ferry (div.) a créé la surprise, en l'emportant sur Jean-Pierre Caro (UDF-CDS). La seule circonscription que détenait le PS (la troisième), et qui n'y présentait pas de candidat, a tout de même été conquise par un proche des socialistes, Alfred Muller (MDR).

HAUT-RHIN (7)

Sortants : Edmond Gerrer, UDF-CDS ; Jean-Paul Fuchs, UDF-CDS ; Jean-Luc Reitzer, RPR ; Jean Ueberschlag, RPR ; Jean-Marie Bockel, PS ; Jean-Jacques Weber, UDF-CDS ; Jean-Pierre Baeumler, PS.

Élus : Gilbert Meyer, RPR (1re) ; Jean-Paul Fuchs, UDF-CDS, d.s. (2e) ; Jean Ueberschlag, RPR, d.s. (4e) ; Joseph Klifa, UDF-PSD (5e) ; Jean-Jacques Weber, UDF-CDS, d.s. (6e) ; Michel Habig, RPR (7e).

Réélu au 1er tour : Jean-Luc Reitzer, RPR (3e).

1re (Colmar)

I., 61 381 ; V., 27 709 ; A., 54,85
B. et N., 6 452 ; E., 21 257.

Élu : Gilbert Meyer, RPR, c.g., c.m. de Colmar, 21 257 (100,00).

Edmond Gerrer, UDF-CDS, d.s., m. de Colmar, s'est retiré.

1er tour. – A., 30,09 ; E., 40 898. Meyer, 16 959 (41,87) ; Gerrer, 6 849 (16,82) ; Guy Waehren, Verts, c.m. de Colmar, 6 125 (15,04) ; René Becker, FN, c.r., 5 439 (13,36) ; Serge Rosenblieh, PS, c.m. de Colmar, 4 530 (11,13) ; Régine Mariage, PC, 796 (1,95).
Prés. 1988. – Chirac, 24 567 (52,23).

2e (Kayserberg)

I., 67 643 ; V., 42 702 ; A., 36,87
B. et N., 3 441 ; E., 39 261.

Réélu : Jean-Paul Fuchs, UDF-CDS, d.s., c.g., adj. m. de Colmar, 21 858 (55,67).

Christine Barthet, GE, 17 403 (44,32).

1er tour. – A., 30,83 ; E., 43 801. Fuchs, 17 382 (39,63) ; Barthet, 7 519 (17,16) ; Hervé Dick, FN, 4 879 (11,13) ; Thierry Spetel, div. d., 4 788 (10,93) ; Jacques Cattin, CNI, adj. m. de Voegtlinshoffen, 4 015 (9,16) ; Arnaud Bory, PS, c.m. de Colmar, 3 020 (6,89) ; Jean-Jacques Kapp, MD, 1 228 (2,80) ; Guy Buecher, PC, 990 (2,26).
Prés. 1988. – Chirac, 29 035 (55,11).

4e (Huningue)

I., 64 484 ; V., 39 204 ; A., 39,20
B. et N., 4 529 ; E., 34 675.

Réélu : Jean Ueberschlag, RPR, d.s., m. de Saint-Louis, 26 598 (76,70).

Bernard Yung, FN, 8 077 (23,29).

1er tour. – A., 34,28 ; E., 40 163. Ueberschlag, 18 944 (47,16) ; Yung, 4 625 (11,51) ; Jean-Bernard Forestier, Verts, c.m. de Rixheim, 4 356 (10,84) ; Jean-Claude Delbarre, PS, c.m. de Saint-Louis, 3 678 (9,15) ; Bernard Simon, MD, m. de Blotzheim, 3 268 (8,13) ; Hubert Schneider, ext. d., 3 063 (7,62) ; Corinne Freynet, NE, 1 553 (3,86) ; Antoinette-Sophie Loux, PC, 676 (1,68).
Prés. 1988. – Chirac, 25 861 (54,20).

5e (Mulhouse Est, Ouest, Sud)

L., 52 719 ; V., 36 174 ; A., 31,38
B. et N., 1 420 ; E., 34 754.

Élu : Joseph Klifa, UDF-PSD, c.m. de Mulhouse, 13 690 (39,39).

Jean-Marie Bockel, PS, d.s., m. de Mulhouse, 13 588 (39,09) ; Gérard Freulet, FN, c.r., c.m. de Mulhouse, 7 476 (21,51).

1er tour. – A., 35,23 ; E., 32 535. Klifa, 9 315 (28,63) ; Bockel, 7 732 (23,76) ; Gérard Freulet, FN, 6 921 (21,27) ; Jacques Muller, Verts, 3 257 (10,01) ; Alain Sekula, UDF-rad. diss., 1 136 (3,49) ; Mireille Antoine, NE, 1 135 (3,48) ; Bernard Frey, RLB, 1 116 (3,43) ; Auguste Bechler, PC, 597 (1,83) ; Walter Anstatt, div. d., 469 (1,44) ; Christiane Rolandez, LO, 424 (1,30) ; Claude Holler, div. g., 312 (0,95) ; Aly Me Mougamadou, PLN, 121 (0,37).
Prés. 1988. – Chirac, 20 285 (50,21).

6e (Mulhouse Nord)

L., 67 766 ; V., 42 455 ; A., 37,35
B. et N., 5 289 ; E., 37 166.

Réélu : Jean-Jacques Weber, UDF-CDS, d.s., prés. c.g., m. de Sausheim, 25 991 (69,93).

Michel Thévenot, FN, c.r., c.m. de Mulhouse, 11 175 (30,06).

1er tour. – A., 33,44 ; E., 42 763. Weber, 18 394 (43,01) ; Thévenot, 7 736 (18,09) ; Philippe Duffau, div. g., adj. m. de Wittenheim, 6 942 (16,23) ; Roger Winterhalter, SEGA, c.r., m. de Lutterbach, 3 685 (8,61) ; Georgette Lyons, NE, 2 237 (5,23) ; Joseph Spiegel, PS, c.r., c.g., m. de Kingersheim, 1 702 (3,98) ; Laurent Muzh, PC, 1 161 (2,71) ; Jean-Marie Pheulpin, LO, 908 (2,11).
Prés. 1988. – Mitterrand, 28 672 (56,00).

7e (Cernay)

L., 64 013 ; V., 43 611 ; A., 31,87
B. et N., 3 300 ; E., 40 311.

Élu : Michel Habig, RPR, c.g., c.m. d'Ensisheim, 21 348 (52,95).

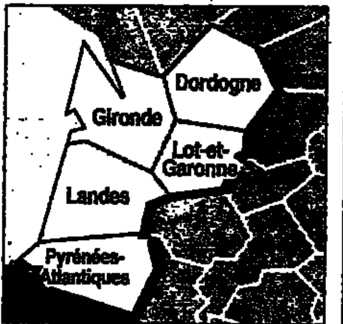
Jean-Pierre Baeumler, PS, d.s., c.r., m. de Thann, 18 963 (47,04).

1er tour. – A., 30,15 ; E., 41 849. Habig, 12 619 (30,15) ; Baeumler, 9 642 (23,03) ; Jean-Marie Schneider, FN, 7 163 (17,11) ; Antoine Waechter, Verts, c.r., c.m. de Mulhouse, 7 159 (17,10) ; Yves Lourdel, PC, 1 380 (3,29) ; José Sanjuan, div. d., 1 331 (3,18) ; Aimé Sense, LO, 1 115 (2,66) ; Maurice Triponel, CNI, 759 (1,81) ; Nicole Loup, NE, 682 (1,62).
Prés. 1988. – Mitterrand, 29 779 (59,89).

Cent deux voix d'avance auront suffi à Joseph Klifa (UDF-PSD), maire de Mulhouse de 1981 à 1989, pour ravir son siège de député à l'actuel maire de la ville, Jean-Marie Bockel (PS) ; victoire serrée que laissait prévoir le premier tour dans la seule triangulaire du département. Deux autres nouveaux députés font leur entrée à l'Assemblée nationale : Gilbert Meyer (RPR), sans adversaire à Colmar après le retrait du maire, Edmond Gerrer (UDF-CDS), et Michel Habig (RPR), qui bat le député socialiste sortant, Jean-Pierre Baeumler, dans la septième circonscription. Christine Barthet, seule rescapée de l'Entente écologiste avec Mme Voynet, bien que bénéficiant d'un très bon report de voix dans la deuxième circonscription, n'a pu combler son retard sur Jean-Paul Fuchs (UDF-CDS). Avec trois candidats, le FN totalise 26 728 voix, soit une augmentation de près de 7 500 suffrages par rapport au premier tour.

AQUITAINE

(27)



22 mars 1992. – A., 28,52. Droite, 32,71 ; maj. p., 22,71 ; écol., 12,76 ; div. 11,82 ; ext. d., 11,42 ; PC, 7,54 ; LO, 0,90.

21 mars 1993. – A., 32,80. UPF, 39,19 ; maj. p., 24,20 ; écol., 9,52 ; ext. d., 9,43 ; PC, 9,26 ; div., 3,45 ; div. d., 2,88 ; ext. g., 1,10 ; nat., 0,51 ; div. g., 0,37 ; rég., 0,04.

La résistance de la gauche est plus faible que prévu en Aquitaine. L'union RPR-UDF gagne facilement les sept sièges en jeu en Dordogne et en Lot-et-Garonne et neuf des onze sièges de Gironde. Après avoir déjà perdu le conseil général périgourdin en 1992, les socialistes auront fort à faire pour conserver celui de la Gironde à l'occasion des prochaines élections cantonales. André Labarrère et Henri Emmanuelli sont les seuls à sauver leur siège dans les Pyrénées-Atlantiques et dans les Landes. Ce dernier département, seul fief solidement détenu par les socialistes, n'a pas pour autant offert une plus grande résistance à la poussée de la droite.

DORDOGNE (4)

Sortants : Bernard Bioulac, PS ; Michel Suchod, PS ; Alain Bonnet, MRG, n.s.r.p. ; Paul Duvaleix, PS, suppléant de Roland Dumas, PS, nommé au gouvernement le 28 juin 1988, n.s.r.p.

Élus : François Roussel, RPR (1re) ; Daniel Garrigue, RPR diss. (2e) ; Frédéric de Saint-Sernin, RPR (3e) ; Jean-Jacques de Peretti, RPR (4e).

1re (Périgueux)

I., 73 604 ; V., 55 925 ; A., 24,01
B. et N., 4 868 ; E., 51 057.

Élu : François Roussel, RPR, m. de Neuvic-sur-l'Isle, 28 603 (56,02).

Bernard Bioulac, PS, d.s., c.g., m. de Saint-Barthélemy-de-Bussière, 22 454 (43,97).

1er tour. – A., 26,88 ; E., 50 048. Roussel, 21 563 (43,08) ; Bioulac, 10 751 (21,50) ; Jean-Paul Salon, PC, 6 917 (13,82) ; Chantal Marchadou, GE, c.r., 3 390 (6,77) ; Jacques Ricard, FN, 3 262 (6,51) ; Jean-Michel Jardry, UDF-PR diss., adj. m. de Périgueux, 1 715 (3,42) ; Huguette Cabrol, NE, 1 374 (2,74) ; Christian Chasseraud, MDC, c.m. de Thiviers, 1 068 (2,12).
Prés. 1988. – Mitterrand, 34 402 (56,83).

2e (Bergerac)

I., 75 994 ; V., 51 627 ; A., 32,06
B. et N., 14 814 ; E., 36 313

Élu : Daniel Garrigue, RPR diss., c.g., 20 215 (54,91).

Katherine Trayssac, UDF, c.r., c.g., c.m. de Bergerac, 16 598 (45,08).

Michel Suchod, MDC, d.s., s'est retiré.

1er tour. – A., 27,03 ; E., 51 723. Trayssac, 12 729 (24,60) ; Garrigue, 7 446 (14,39) ; Michel Suchod, MDC, c.m. de Lalinde, 6 978 (13,49) ; Renaud Boisvert, PS, 4 879 (9,43) ; Irène Sezer, PC, adj. m. de Bergerac, 4 548 (8,79) ; Robert Baconnet, FN, 4 375 (8,45) ; André Gousset, CPNT, c.r., m. de Mauzac-et-Grand-Castang, 4 272 (8,25) ; Pierre Lacle, Verts, 3 438 (6,64) ; Gilles Clemens, div., 1 137 (2,19) ; Brigitte Cozer, LO, 884 (1,70) ; Nadine Le Guen, NE, 716 (1,38) ; Marcel Roux, AP, 321 (0,62).
Prés. 1988. – Mitterrand, 35 350 (55,3[illegible]).

3e (Nontron)

I., 73 304 ; V., 59 464 ; A., 18,88
B. et N., 3 451 ; E., 56 013.

Élu : Frédéric de Saint-Sernin, RPR, 28 268 (50,46).

René Dutin, PC, c.g., m. de Saint-Estèphe, 27 745 (49,53).

1er tour. – A., 22,14 ; E., 53 259. de Saint-Sernin, 18 323 (34,40) ; Dutin, 12 983 (24,37) ; Bernard Cazeau, PS, c.r., c.g., m. de Ribérac, 9 136 (17,15) ; Pierre-Claude Laviale, UDF-rad., c.r., c.g., m. de Saint-Aulaye, 5 425 (10,18) ; Michel Courtois, FN, c.r., 3 171 (5,95) ; André Vidal, GE, 2 579 (4,84) ; Arnaud Le Guay, MDC, 1 066 (2,00) ; Joëlle Feymendy, NE, 576 (1,08).
Prés. 1988. – Mitterrand, 37 245 (57,48).

4e (Sarlat-la-Canéda)

L., 80 348 ; V., 64 523 ; A., 19,69
B. et N., 4 476 ; E., 60 047.

Élu : Jean-Jacques de Peretti, RPR, c.r., c.g., m. de Sarlat, 33 033 (55,01).

Roland Dumas, PS, min., a.d., adj. m. de Saint-Laurent-sur-Manoire, 27 014 (44,98).

1er tour. – A., 23,84 ; E., 57 420. de Peretti, 24 879 (43,32) ; Dumas, 12 956 (22,56) ; Louis Delmon, PC, c.m. de Sarlat, 9 901 (17,24) ; Marie-Odile Decriac, GE, m. de Prats-du-Périgord, 3 773 (6,57) ; Gérard de Lesquen du Plessis Casso, FN, 3 561 (6,20) ; Philippe Labroue, MRG diss., 1 172 (2,04) ; Didier Delezay, MDC, adj. m. de Boulazac, 778 (1,35) ; Lionel David, NE, 400 (0,69).
Prés. 1988. – Mitterrand, 39 159 (58,81).

Comme en 1988, les quatre sièges détenus par la gauche sont gagnés par le RPR. Ni Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, ni Bernard Bioulac, n'ont bénéficié du moindre sursaut républicain. Sévèrement battus en dépit de bons reports communistes, les deux hommes n'ont pas suffisamment attiré l'électorat écologiste, alors que les candidats de droite ont su drainer les voix du Front national. Jean-Jacques de Peretti, le tombeur du ministre des affaires étrangères, améliore sa position en profitant de la baisse du taux d'abstention. Le RPR gagne de justesse la troisième circonscription, face au communiste René Dutin, qui a su rassembler bien au-delà de la gauche. Dans la deuxième, en dépit du soutien officiel d'Yves Guéna (RPR), sénateur, maire de Périgueux et chef du RPR local, la candidate de l'UPF Katherine Trayssac (UDF) est devancée par Daniel Garrigue, RPR dissident, qui a bénéficié tout au long de sa campagne du soutien de l'appareil du parti chiraquien et qui a su rappeler son « non » à Maastricht en se conciliant ainsi les bonnes grâces des chasseurs et des sympathisants du Front national.

GIRONDE (11)

Sortants : Jean Valleix, RPR ; Jacques Chaban-Delmas, RPR ; Claude Barande, PS ; Pierre Garmendia, PS ; Pierre Brana, PS ; Michel Sainte-Marie, PS ; Pierre Ducout, PS ; Robert Cazalet, UDF-PR ; Pierre Lagorce, PS, n.s.r.p. ; Gilbert Mitterrand, PS ; Bernard Madrelle, PS.

Élus : Jean Valleix, RPR, d.s. (1re) ; Jacques Chaban-Delmas, RPR, d.s. (2e) ; Gérard Castagnéra, RPR (3e) ; Pierre Garmendia, PS, d.s. (4e) ; Xavier Pintat, UDF-PR (5e) ; Pierre Favre, UDF-PR (6e) ; Pierre Ducout, PS, d.s. (7e) ; Robert Cazalet, UDF-PR, d.s. (8e) ; Philippe Dubourg, RPR (9e) ; Jean-Claude Bireau, RPR (10e) ; Daniel Picotin, UDF-rad. (11e).

1re (Bordeaux Nord)

I., 70 325 ; V., 45 239 ; A., 35,67
B. et N., 3 002 ; E., 42 237.

Réélu : Jean Valleix, RPR, d.s., m. du Bouscat, 26 531 (62,81).

Joëlle Dusseau, PS, c.r., c.g., c.m. de Bruges, 15 706 (37,18).

1er tour. – A., 33,09 ; E., 44 875. Valleix, 21 042 (46,89) ; Dusseau, 8 226 (18,33) ; Jacques Colombier, FN, c.r., c.m. de Bordeaux, 5 457 (12,16) ; Michel Duchêne, Verts, adj. m. de Bordeaux, 4 883 (10,88) ; Vincent Maurin, PC, 2 814 (6,27) ; Micheline Garuz, NE, 1 119 (2,49) ; Denis Lacoste, LO, 1 073 (2,39) ; Marie-Paule Girard, PLN, 261 (0,58).
Prés. 1988. – Chirac, 28 715 (51,26).

2e (Bordeaux Centre)

I., 52 059 ; V., 29 388 ; A., 43,54
B. et N., 4 958 ; E., 24 430.

Réélu : Jacques Chaban-Delmas, RPR, d.s., m. de Bordeaux, 18 346 (75,09).

Pierre Sirgue, FN, a.d., c.m. de Bordeaux, 6 084 (24,90).

1er tour. – A., 37,63 ; E., 30 865. Chaban-Delmas, 12 861 (41,66) ; Sirgue, 3 927 (12,72) ; Daniel Jault, PS diss., c.g., c.m. de Bordeaux, 3 885 (12,58) ; Pierre Hurmic, GE, c.r., 3 287 (10,64) ; Daniel Fédou, div. d., 1 818 (5,89) ; Claude Mellier, PC, c.m. de Bordeaux, 1 787 (5,78) ; François Tournier, MRG, 1 426 (4,62) ; Micheline Guérini, écol., 692 (2,24) ; Jean-Pierre Roche, UED, 671 (2,17) ; Bernard Couturier, ext. g., 426 (1,38) ; Laurent Sinck, PLN, 85 (0,27).
Prés. 1988. – Chirac, 22 652 (53,34).

3e (Bordeaux Sud)

L., 64 089 ; V., 42 981 ; A., 32,93
B. et N., 4 279 ; E., 38 702.

Élu : Gérard Castagnéra, RPR, c.r., m. de Talence, 19 877 (51,35).

Claude Barande, PS, d.s., m. de Villenave-d'Ornon, 18 825 (48,64).

1er tour. – A., 32,46 ; E., 40 838. Castagnéra, 13 602 (33,30) ; Barande, 7 444 (18,22) ; Noël Mamère, GE, c.r., m. de Bègles, 7 232 (17,70) ; Annie Guilhamet, PC, 5 518 (13,51) ; Henri Lastrade, FN, 3 886 (9,51) ; Marie-Joëlle Coyceaut, NE, 841 (2,05) ; Gérard Barthélémy, LO, 774 (1,89) ; Jean-Alain Boutareaud, PT, 454 (1,11) ; Pierre Wendzinski, UED, 422 (1,03) ; Monique Nicolas, ext. g., 314 (0,76) ; Thérèse Georget, MD, 231 (0,56) ; Paul Assante, PLN, 114 (0,27) ; Francis Verdière, div. d., 6 (0,01).
Prés. 1988. – Mitterrand, 32 080 (62,01).

4e (Cénon)

I., 70 418 ; V., 47 667 ; A., 32,30
B. et N., 3 725 ; E., 43 942.

Réélu : Pierre Garmendia, PS, d.s., c.g., adj. m. de Cénon, 24 959 (56,79).

Jean-Pierre Favroul, RPR, m. de Bouliac, 18 983 (43,20).

1er tour. – A., 31,60 ; E., 45 102. Garmendia, 14 639 (32,45) ; Favroul, 12 260 (27,18) ; Michel Munier, FN, 6 192 (13,72) ; Didier Iglesias, PC, 4 387 (9,72) ; Jean-Hervé Le Bars, Verts, c.r., 3 784 (8,34) ; Philippe Brugère, LO, 1 279 (2,83) ; Aziz Radi, UED, 778 (1,72) ; Nadine Legrand, NE, 648 (1,43) ; Yves Rauzier, rég., 586 (1,29) ; Yvan Gevoille, div., 589 (1,26).
Prés. 1988. – Chirac, 36 856 (67,67).

5e (Blanquefort)

I., 77 490 ; V., 54 990 ; A., 29,03
B. et N., 4 170 ; E., 50 820.

Élu : Xavier Pintat, UDF-PR, c.r., c.g., m. de Soulac-sur-Mer, 28 440 (55,96).

Pierre Brana, PS, d.s., c.g., m. d'Eysines, 22 380 (44,03).

1er tour. – A., 26,94 ; E., 51 918. Pintat, 19 113 (36,81) ; Brana, 11 334 (21,83) ; Henri Sabarot, CPNT, c.m. de Carcans, 7 173 (13,81) ; Jean-Philippe Lavalette, FN, 5 174 (9,96) ; Conchita Cambron, PC, 3 098 (5,96) ; Luc-Etienne Lapère, GE, 2 999 (5,77) ; Lionel Mostolet, NE, 1 626 (3,13) ; Christian Grimbert, LO, 1 401 (2,69).
Prés. 1988. – Mitterrand, 34 726 (57,96).

6e (Mérignac)

I., 71 008 ; V., 52 245 ; A., 26,42
B. et N., 2 949 ; E., 49 296.

Élu : Pierre Favre, UDF-PR, c.g., m. de Saint-Jean-d'Illac, 24 663 (50,03).

Michel Sainte-Marie, PS, d.s., c.g., m. de Mérignac, 24 633 (49,96).

1er tour. – A., 28,40 ; E., 47 634. Favre, 16 341 (34,30) ; Sainte-Marie, 15 664 (32,88) ; François-Régis Taveau, FN, c.r., 5 114 (10,73) ; Dominique Prost, GE, c.r., 4 049 (8,50) ; Bernard Proudhom, PC, c.m. de Mérignac, 2 706 (5,68) ; Annie Lajouveigne, NE, 1 106 (2,32) ; Nelly Malaty, LO, 979 (2,05) ; Jérôme Thévenon, div., 533 (1,11) ; Roger Vergé, PT, 458 (0,96) ; Michel Jacquet, AP, 447 (0,93) ; Thierry Le Floch, PLN, 237 (0,49).
Prés. 1988. – Mitterrand, 30 908 (57,19).

7e (Pessac)

I., 80 425 ; V., 57 524 ; A., 28,47
B. et N., 3 693 ; E., 53 826.

Réélu : Pierre Ducout, PS, d.s., c.g., m. de Cestas, 28 767 (53,44).

Pierre Letamendia, UDF-CDS, 25 059 (46,55).

1er tour. – A., 30,19 ; E., 53 089. Letamendia, 16 672 (31,40) ; Ducout, 15 772 (29,70) ; Maurice Le Gentil, FN, 5 091 (9,58) ; Jean-Pierre Dufour, Verts, 5 030 (9,47) ; Christiane Gomez, PC, 3 563 (6,71) ; Michel Dufranc, CPNT, c.r., adj. m. de La Brède, 3 044 (5,73) ; Guy Lafon, LO, 1 390 (2,61) ; Kléber Haye, UED, a.d., c.r., c.m. de Léognan, 1 202 (2,26) ; Marie-France Aoustin, NE, 1 111 (2,09) ; Jacques Thollier, PLN, 212 (0,39) ; Marie-Louise Prost, div. d., c.r., 2 (0,00).
Prés. 1988. – Mitterrand, 35 921 (58,25).

8e (Arcachon)

I., 88 967 ; V., 62 197 ; A., 30,08
B. et N., 4 765 ; E., 57 432.

Réélu : Robert Cazalet, UDF-PR, d.s., c.g., m. de Lège-Cap-Ferret, 34 370 (59,84).

Jean-François Acot-Mirande, PS, c.m. d'Arcachon, 23 062 (40,15).

1er tour. – A., 29,36 ; E., 59 831. Cazalet, 21 820 (36,46) ; Acot-Mirande, 10 549 (17,63) ; Jean Seinlary, CPNT, c.r., adj. m. de Salin-Baillet, 6 588 (11,01) ; Claude Gamelin, FN, c.m. d'Arcachon, 6 047 (10,10) ; Claude Espied, CNI, c.r., m. de La Teste, 5 314 (8,88) ; André Falguière, GE, c.m. de Gujan-Mestras, 3 514 (5,87) ; Pierre Cléaz, PC, 3 432 (5,73) ; Aline Porras, NE, 1 342 (2,24) ; Michel Page, UDF diss., 941 (1,57) ; Michel Touya, PLN, 284 (0,47).
Prés. 1988. – Mitterrand, 35 530 (51,24).

9e (Langon)

L., 86 681 ; V., 63 144 ; A., 27,15
B. et N., 4 458 ; E., 58 686.

Élu : Philippe Dubourg, RPR, c.g., m. d'Illats, 30 815 (52,50).

Bernard Castagnet, PS, m. de La Réole, 27 871 (47,49).

1er tour. – A., 28,06 ; E., 58 841. Dubourg, 19 910 (33,83) ; Castagnet, 12 941 (21,99) ; Pierre Augey, PC, c.r., 7 956 (13,52) ; Alain de Peretti, FN, c.r., 6 286 (10,68) ; Francis Magenties, CPNT, c.r., 3 735 (6,34) ; André Orive, GE, 3 302 (5,61) ; Marie-France Théron, CNI, 2 407 (4,09) ; Jacqueline Bordier, NE, 1 378 (2,34) ; Hervé Fleuranceau, AP, 373 (0,63) ; Fernand Georget, MD, 281 (0,47) ; Arlette Vilettes, PLN, 272 (0,46).
Prés. 1988. – Mitterrand, 41 798 (59,19).

10e (Libourne)

I., 72 308 ; V., 54 088 ; A., 25,19
B. et N., 3 198 ; E., 50 890.

Élu : Jean-Claude Bireau, RPR, c.r., c.g., m. de Sablons, 27 842 (54,71).

Gilbert Mitterrand, PS, d.s., m. de Libourne, 23 048 (45,28).

1er tour. – A., 28,68 ; E., 48 560. Bireau, 16 261 (33,48) ; Mitterrand, 13 731 (28,27) ; Jacques Labegorre, FN, c.r., 4 885 (10,06) ; Jean-Louis Arcaraz, PC, adj. m. de Libourne, 2 767 (5,69) ; Louis-Raymond Préaud, div. d., m. d'Izon, 2 612 (5,37) ; Gérard Chausset, Verts, 2 377 (4,89) ; Alain Dupuy, CPNT, c.m. de Puysseguin, 2 203 (4,53) ; Jean-Pierre Ladreyt, div. d., 1 450 (2,98) ; Marie-Jeanne Brau, NE, 1 033 (2,12) ; Marie-Thérèse Roberti, écol., 917 (1,88) ; André Demarcq, div. d., 239 (0,49) ; Gérard Belloc, div., 83 (0,17) ; André Fernandez, div., 2 (0,00).
Prés. 1988. – Mitterrand, 33 455 (56,76).

11e (Blaye)

L., 70 994 ; V., 53 030 ; A., 25,30
B. et N., 3 201 ; E., 49 829.

Élu : Daniel Picotin, UDF-rad., c.g., m. de Saint-Ciers-sur-Gironde, 26 074 (52,32).

Bernard Madrelle, PS, d.s., c.g., m. de Blaye, 23 755 (47,67).

1er tour. – A., 28,22 ; E., 48 244. Picotin, 18 191 (37,70) ; Madrelle, 14 253 (29,54) ; Didier Fontaine, FN, 4 349 (9,01) ; Janick Bergeon, CPNT, 3 953 (8,19) ; Denis Baldes, PC, 2 823 (5,85) ; Jean-Pierre Verret, Verts, 2 572 (5,33) ; Jacqueline Bousquet, NE, 1 388 (2,87) ; Antoine Charruey, div. d., 717 (1,48).
Prés. 1988. – Mitterrand, 34 874 (60,80).

Les socialistes ne conservent que deux sièges sur les huit qu'ils détenaient auparavant. Le PS perd des circonscriptions aussi importantes que celles de Mérignac – tenue par Michel Sainte-Marie, qui fut président de la Communauté urbaine de Bordeaux, – de Libourne, où Gilbert Mitterrand a dû s'incliner devant Jean-Claude Bireau, de Bordeaux-Sud, de Langon et de Blaye. L'UDF, qui n'était présente jusqu'à présent que dans la circonscription d'Arcachon, progresse de deux sièges, conquis sur le PS (les sixième et onzième circonscriptions). Jacques Chaban-Delmas est réélu à Bordeaux avec 75 % des suffrages. Le maire de Bordeaux a vraisemblablement bénéficié de nombreuses voix de gauche dans une circonscription où plus de 43 % des inscrits se sont abstenus. Son adversaire du Front national, Pierre Sirgue, double pratiquement le score obtenu par le candidat d'extrême droite en 1988 et obtient les suffrages de plus de 11 % des inscrits. Il progresse de 40 % par rapport au premier tour.

LANDES (3)

Sortants : Alain Vidalies, PS ; Jean-Pierre Pénicaut, PS, n.s.r.p. ; Henri Emmanuelli, PS.

Élus : Louis Lauga, RPR (1re) ; Henri Lalanne, UDF-PR (2e) ; Henri Emmanuelli, PS, d.s. (3e).

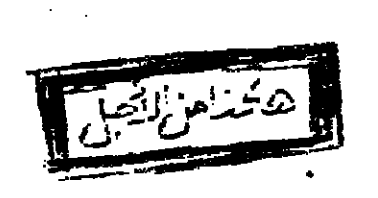
1re (Mont-de-Marsan)

L., 79 345 ; V., 59 921 ; A., 24,48
B. et N., 3 333 ; E., 56 588.

Élu : Louis Lauga, RPR, d.e., a.d., c.m. de Mont-de-Marsan, 29 573 (52,26).

Alain Vidalies, PS, d.s., adj. m. de Mont-de-Marsan, 27 015 (47,73).

1er tour. – A., 27,23 ; E., 64 397. Lauga, 22 651 (41,64) ; Vidalies, 18 772 (34,50) ; Frédéric Favrel, FN, 4 909 (9,02) ; André Curculosse, PC, c.r., adj. m. de Mont-de-Marsan, 3 565 (6,56) ; Jean-Marc Carité, Verts, 2 698 (4,95) ; Philippe Courtade, NE,



DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

1 244 (2,28) ; Roger Gallato, div. d., 558 (1,02).
Prés. 1988. – Mitterrand, 35 993 (55,67).

2e (Dax)

I., 84 505 ; V., 62 398 ; A., 26,16
B. et N., 4 409 ; E., 57 989.

Élu : Henri Lalanne, UDF-PR, c.r., c.g., c.m. de Dax, 30 299 (52,24).
Jean-Pierre Dufau, PS, c.r., c.g., m. de Capbreton, 27 690 (47,75).

1er tour. – A., 28,25 ; E., 56 811. Lalanne, 23 119 (40,69) ; Dufau, 17 360 (30,55) ; Pierrette Fontenas, PC, c.g., m. de Tarnos, 6 375 (11,22) ; France Prenat, FN, 4 784 (8,42) ; Jacques Papon, GE, 3 346 (5,88) ; Éliane Cassagne, NE, 1 827 (3,21).
Prés. 1988. – Mitterrand, 38 326 (57,11).

3e (Tartas)

I., 77 490 ; V., 60 973 ; A., 21,31
B. et N., 3 381 ; E., 57 592.

Réélu : Henri Emmanuelli, PS, d.s., prés. c.g., 31 301 (54,34).
Jacques de Guenin, UDF, 26 291 (45,65).

1er tour. – A., 22,47 ; E., 56 528. Emmanuelli, 23 173 (40,99) ; de Guenin, 20 647 (36,52) ; André Lafitte, PC, m. d'Hauriet, 5 989 (10,59) ; Marlène Lécuyer, FN, 3 188 (5,63) ; Bernard Lauge, Verts, 2 500 (4,42) ; Joëlle Thuiller, NE, 1 031 (1,82).
Prés. 1988. – Mitterrand, 40 696 (60,07).

La droite a réussi en 1993 ce qu'elle n'avait pu obtenir en 1986 : rafler deux des trois sièges d'un département pourtant solidement ancré à gauche. Seul Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale sortante, retrouve confortablement son siège. Dans les deux autres circonscriptions, les candidats socialistes réalisent un bon score dans la mesure où ils effacent une bonne partie de leur handicap du 21 mars et finissent tous deux à plus de 48 % des voix. Mais dans les deux cas le challenger de droite s'impose. Louis Lauga, spécialiste agricole au sein du RPR et député européen, retrouve le siège qu'il avait occupé de 1986 à 1988, battant Alain Vidalies, lequel avait déjà perdu l'an passé son mandat de conseiller général. Dans la circonscription de Dax, l'UDF Henri Lalanne, médecin, donne à la droite un siège détenu de longue date par les socialistes. En termes de voix, la droite et la gauche se retrouvent maintenant à parité dans le département, avec 86 000 suffrages pour chacun des deux camps.

LOT-ET-GARONNE (3)

Sortants : Paul Chollet, app. UDF ; Gérard Gouzes, PS ; Marcel Garrouste, PS, n.s.r.p.
Élus : Paul Chollet, UDF, d.s. (1re) ; Georges Richard, RPR (2e) ; Daniel Soulage, UDF (3e).

1re (Agen)

I., 76 598 ; V., 54 027 ; A., 29,46
B. et N., 5 939 ; E., 48 088.

Réélu : Paul Chollet, UDF, d.s., m. d'Agen, 28 192 (58,62).
Francis Auradou, PS, m. de Bon-Encontre, 19 896 (41,37).

1er tour. – A., 28,43 ; E., 50 410. Chollet, 20 570 (40,80) ; Auradou, 9 673 (19,18) ; Eddy Marsan, FN, c.r., 8 242 (16,34) ; Hubert Delpont, PC, c.m. de Nérac, 5 285 (10,48) ; Maurice Orenstein, Verts, 4 805 (9,53) ; Mireille Payre, NE, 1 835 (3,64).
Prés. 1988. – Mitterrand, 33 187 (53,23).

2e (Marmande)

I., 75 184 ; V., 58 336 ; A., 22,40
B. et N., 5 590 ; E., 52 746.

Élu : Georges Richard, RPR, c.r., m. de Miramont-de-Guyenne, 31 172 (59,09).
Gérard Gouzes, PS, d.s., m. de Marmande, 21 574 (40,90).

1er tour. – A., 25,41 ; E., 51 736. Richard, 20 288 (39,21) ; Gouzes, 12 095 (23,37) ; Jean Querbes, PC, c.r., adj. m. de Tonneins, 7 164 (13,84) ; Guy Bertrand, FN, 5 946 (11,49) ; Philippe Camou, GE, 3 091 (5,97) ; Rose-Marie Mathevet, NE, 1 662 (3,21) ; Isabelle Ufferte, LO, 1 490 (2,88).
Prés. 1988. – Mitterrand, 35 460 (56,00).

3e (Villeneuve-sur-Lot)

I., 73 158 ; V., 49 527 ; A., 32,30
B. et N., 9 938 ; E., 39 589.

Élu : Daniel Soulage, UDF, c.g., m. de Monflanquin, 19 875 (50,20).
Michel Gonelle, RPR, a.d., 19 714 (49,79).

1er tour. – A., 29,65 ; E., 48 431. Gonelle, 11 607 (23,96) ; Soulage, 9 437 (19,48) ; Christophe Donon, PS, 7 595 (15,68) ; Martin Peltier, FN, 5 414 (11,17) ; André Garrigue, PC, 3 341 (6,89) ; Anne Carpentier, div., 3 103 (6,40) ; Lydia Duberry, GE, 2 561 (5,28) ; Évelyne Dupuet, RPR diss., 2 425 (5,00) ; Michel Lesca, NE, 1 350 (2,78) ; Ignace Garay, LCR, 964 (1,99) ; Michel Delbreil, div., 634 (1,30).
Prés. 1988. – Mitterrand, 32 508 (52,77).

La droite emporte les deux sièges détenus par des socialistes à Marmande et Villeneuve-sur-Lot, en dépit de la mobilisation de 3 % des abstentionnistes du premier tour. A Agen, Paul Chollet, député (UDF) sortant et maire, est réélu en améliorant de près de huit points son score de 1988. Dans la circonscription de Villeneuve-sur-Lot, Daniel Soulage (UDF) devance de 161 voix Michel Gonelle (RPR), investi par l'UPF. Dans le Marmandais, Georges Richard (RPR) distance largement Gérard Gouzes, député sortant (PS), président de la commission des lois à l'Assemblée nationale et maire de Marmande, victime notamment d'un mauvais report des voix communistes.

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (6)

Sortants : René Cazenave, PS, n.s.r.p. ; François Bayrou, UDF-CDS ; André Labarrère, PS ; Michel Inchauspé, RPR ; Alain Lamassoure, UDF-PR ; Michèle Alliot-Marie, RPR.
Élus : Jean Gougy, RPR (1re) ; François Bayrou, UDF-CDS, d.s. (2e) ; André Labarrère, PS, d.s. (3e) ; Alain Lamassoure, UDF-PR, d.s. (5e) ; Michèle Alliot-Marie, RPR, d.s. (6e).
Réélu au 1er tour : Michel Inchauspé, RPR (4e).

1re (Pau Centre, Nord, Ouest)

I., 61 029 ; V., 42 535 ; A., 30,30
B. et N., 3 267 ; E., 39 268.

Élu : Jean Gougy, RPR, a.d., c.g., c.m. de Pau, 22 613 (57,58).
René Majesté, PS, c.m. de Billère, 16 655 (42,41).

1er tour. – A., 31,76 ; E., 39 214. Gougy, 17 064 (43,51) ; Majesté, 8 824 (22,50) ; Pierre Esposito, FN, 4 331 (11,04) ; Bernard Lacleu-Lacrouts, GE, 3 123 (7,96) ; Bernard Ferrar, PC, 2 062 (5,25) ; Raymond Monedi, div. d., 1 587 (4,04) ; Jacqueline Meaysounave, NE, 1 185 (3,02) ; Pierre Ruscassie, LCR, 658 (1,67) ; Louis Halary, UDI, 298 (0,75) ; Gérard Kientz, PLN, 82 (0,20).
Prés. 1988. – Mitterrand, 24 055 (50,74).

2e (Pau Est, Sud)

I., 63 446 ; V., 46 574 ; A., 26,59
B. et N., 3 307 ; E., 43 267.

Réélu : François Bayrou, UDF-CDS, d.s., prés. c.g., c.m. de Pau, 26 492 (61,22).
Georges Labazée, PS, a.d., c.r., c.g., adj. m. de Viven, 16 775 (38,77).

1er tour. – A., 27,62 ; E., 43 267. Bayrou, 20 112 (46,48) ; Labazée, 9 891 (22,86) ; Jacques Henriot, FN, 3 699 (8,54) ; Michel Cantet, div. d., m. de Nay, c.g., c.r., 3 246 (7,50) ; Jean-Marc Trely, Verts, 2 719 (6,28) ; Sylvano Marian, PC, 2 325 (5,37) ; Patrice Diot, NE, 1 122 (2,59) ; Jean-Paul Cazaux, PLN, 153 (0,35).
Prés. 1988. – Mitterrand, 25 832 (50,45).

3e (Jurançon)

I., 75 672 ; V., 58 270 ; A., 22,99
B. et N., 3 195 ; E., 55 075.

Réélu : André Labarrère, PS, d.s., m. de Pau, 28 221 (51,24).
Lucien Basse-Cathalinat, UPF-CNI, c.g., m. de Salies-de-Béarn, 26 854 (48,75).

1er tour. – A., 27,48 ; E., 51 393. Basse-Cathalinat, 19 969 (38,85) ; Labarrère, 19 024 (37,01) ; Alexis Arette-Hourquet, FN, c.r., 4 507 (8,76) ; André Cazetien, PC, m. de Mourenx, 3 641 (7,08) ; Jean-Michel Deproyart, GE, 2 760 (5,37) ; Monique Dietz, NE, 1 300 (2,52) ; Marie-Claude Kientz, PLN, 192 (0,37).
Prés. 1988. – Mitterrand, 35 375 (55,74).

5e (Anglet, Bayonne)

I., 70 459 ; V., 47 444 ; A., 32,66
B. et N., 3 084 ; E., 44 360.

Réélu : Alain Lamassoure, UDF-PR, d.s., d.e., 26 452 (59,63).
Nicole Pery, PS, d.e., c.r., 17 908 (40,36).

1er tour. – A., 31,65 ; E., 45 787. Lamassoure, 21 528 (47,01) ; Pery, 9 757 (21,30) ; Henri Rupert, FN, 3 732 (8,15) ; Jean Lisser, Verts, 3 324 (7,25) ; Gilbert Desez, PC, 3 232 (7,05) ; Michel Berger, nat., 1 356 (2,96) ; Marie-Antoinette Chenu, NE, 1 200 (2,62) ; Daniel Martet, LO, 908 (1,98) ; Dominique Paillen, SEGA, 607 (1,32) ; George Beall, PLN, 143 (0,31).
Prés. 1988. – Mitterrand, 28 432 (61,30).

6e (Biarritz, Hendaye)

I., 76 463 ; V., 51 185 ; A., 33,05
B. et N., 3 795 ; E., 47 390.

Réélue : Michèle Alliot-Marie, RPR, d.s., d.e., 30 587 (64,54).
Raphaël Lassallette, PS, c.g., m. d'Hendaye, 16 803 (35,45).

1er tour. – A., 31,29 ; E., 50 272. Alliot-Marie, 21 754 (43,27) ; Lassallette, 7 797 (15,50) ; Paul Badiola, UDF-CDS diss., m. de Saint-Jean-de-Luz, 5 990 (11,91) ; Ferdinand Ginoux, FN, 3 647 (7,25) ; Michel Veunac, GE, 3 179 (6,32) ; Richard Irazusta, nat., 2 528 (5,02) ; Maria-Carmen Ponce, PC, 2 277 (4,52) ; Carole Flamant, NE, 1 315 (2,61) ; André Gaborieau, div., 952 (1,89) ; Jean Pegola, SEGA, 833 (1,65).
Prés. 1988. – Chirac, 32 426 (64,96).

Le député et maire de Pau, André Labarrère, en congé du PS, sauve son siège grâce aux voix gagnées dans les secteurs d'Orthez et de Lacq-Mourenx et prive l'opposition du grand chelem qu'elle envisageait à l'issue d'un premier tour très favorable. Le RPR et l'UDF, qui détenaient déjà quatre sièges, en gagnent un cinquième, avec la victoire, dans la première circonscription, de Jean Gougy (RPR). François Bayrou, délégué général de l'UDF, président du conseil général, et Alain Lamassoure (UDF) améliorent de dix points leurs scores de 1988.

AUVERGNE (14)



22 mars 1992. – A., 28,52. Droite, 44,03 ; maj. p., 21,68 ; écol., 11,64 ; PC, 9,98 ; FN, 8,96 ; CPNT, 3,06 ; LCR, 0,60.
21 mars 1993. – A., 33,20. UPF, 44,36 ; maj. p., 18,80 ; PC, 11,89 ; écol., 9,53 ; ext. d., 8,47 ; div. d., 2,90 ; div. g., 1,62 ; ext. g., 1,28 ; div., 1,11.

L'Auvergne ne compte plus un seul député de gauche. L'union UDF-RPR, déjà solidement installée dans le Cantal et en Haute-Loire, rafle sans coup férir les cinq sièges du Puy-de-Dôme et les quatre de l'Allier. Le socialisme arverne paie au prix fort un déclin amorcé en 1989, renforcé par l'usure des hommes, et qui a déjà abouti en 1992 à la perte du conseil général. En Bourbonnais, terre de la première municipalité socialiste de France, à Commentry, en 1882, la défaite peut être légitimement qualifiée d'historique puisque c'est la première fois depuis le début du siècle que l'Allier n'a pas au moins un député de gauche. André Lajoinie, ancien candidat du PC à l'élection présidentielle de 1988, pâtit de l'effondrement socialiste, que ne compense pas un sursaut du « communisme rural », désormais en perte de vitesse.

ALLIER (4)

Sortants : François Colcombet, PS ; Pierre Goldberg, PC ; André Lajoinie, PC ; Jean-Michel Belorgey, PS, n.s.r.p.
Élus : Pierre-André Périssol, RPR (1re) ; Jean Gravier, UDF (2e) ; Bernard Coulon, UDF-PR (3e) ; Claude Malhuret, UDF-PR (4e).

1re (Moulins)

I., 58 853 ; V., 42 363 ; A., 28,01
B. et N., 2 571 ; E., 39 792.

Élu : Pierre-André Périssol, RPR, adj. m. de Paris, 20 190 (50,73).
François Colcombet, PS, d.s., c.g., m. de Dompierre-sur-Besbre, 19 602 (49,26).

1er tour. – A., 29,95 ; E., 38 246. Périssol, 10 882 (28,45) ; Colcombet, 10 451 (27,32) ; Jean-Claude Mairal, PC, c.r., c.m. de Moulins, 5 417 (14,16) ; René Chiroux, UDF-PR, c.r., 5 104 (13,34) ; Danièle de Salvert, FN, 3 092 (8,08) ; Alain Bréant, GE, 2 345 (6,13) ; Rosine Barakat, NE, 955 (2,49).
Prés. 1988. – Mitterrand, 27 736 (57,76).

2e (Montluçon)

I., 68 850 ; V., 51 289 ; A., 25,50
B. et N., 3 322 ; E., 47 967.

Élu : Jean Gravier, UDF, c.g., m. de Villebret, 25 438 (53,03).
Pierre Goldberg, PC, d.s., m. de Montluçon, 22 529 (46,96).

1er tour. – A., 30,51 ; E., 44 842. Gravier, 15 282 (34,07) ; Goldberg, 14 211 (31,69) ; Bernard Pozzoli, PS, adj. m. de Montluçon, 5 586 (12,45) ; Charles Mac Clenihan, FN, 3 341 (7,45) ; Jacky Flouzat, GE, c.r., c.m. de Montluçon, 2 857 (6,37) ; Gérard Paquet, CPNT, 1 394 (3,10) ; Monique Guillaumin, NE, 1 300 (2,89) ; Jacques Lachaise, PT, 871 (1,94).
Prés. 1988. – Mitterrand, 35 352 (63,27).

3e (Gannat-Saint-Pourçain)

I., 71 702 ; V., 55 352 ; A., 22,80
B. et N., 2 534 ; E., 52 818.

Élu : Bernard Coulon, UDF-PR, c.g., adj. m. de Saint-Pourçain-sur-Sioule, 27 059 (51,23).
André Lajoinie, PC, d.s., c.r., 25 759 (48,76).

1er tour. – A., 27,38 ; E., 49 497. Coulon, 18 762 (37,90) ; Lajoinie, 17 317 (34,98) ; Jean Mallot, ADFP, 4 788 (9,67) ; Jacques Mayadoux, FN, c.r., 3 670 (7,41) ; Michel Durant, Verts, c.m. de Gannat, 2 673 (5,40) ; Sylvie Sousa-Lopes, NE, 1 182 (2,38) ; Pierre Chabuel, CNI, 1 105 (2,23).
Prés. 1988. – Mitterrand, 35 266 (58,59).

4e (Vichy)

I., 64 878 ; V., 44 043 ; A., 32,11
B. et N., 3 918 ; E., 40 125.

Élu : Claude Malhuret, UDF-PR, d.e., m. de Vichy, 22 500 (56,07).
Gérard Charasse, MRG, m. du Vernet, 17 625 (43,92).

1er tour. – A., 32,31 ; E., 40 996. Malhuret, 16 158 (39,41) ; Charasse, 7 108 (17,33) ; René Bardet, PC, c.r., adj. m. de Cusset, 5 904 (14,40) ; Gérard Gosp, FN, 5 466 (13,33) ; Claude Boaziz-Rossi, Verts, c.m. de Vichy, 2 389 (5,82) ; Thierry Wirth, div. d., 1 576 (3,84) ; Raymond Mathias, NE, 1 343 (3,27) ; Richard Szybura, MDC, 456 (1,11) ; Gabriel Muler, CNI, 431 (1,05) ; Geneviève Aunec-Robertjot, UDI, 165 (0,40).
Prés. 1988. – Mitterrand, 27 355 (51,62).

Dans son bastion historique de l'Allier, la gauche perd ses quatre députés. Pour la première fois depuis 1946, ce fief rural du syndicalisme agricole rouge n'a plus un seul représentant communiste. André Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, est battu par Bernard Coulon (UDF-PR), vice-président du conseil général. A Montluçon, Pierre Goldberg subit, lui aussi, une défaite, en raison de mauvais reports de voix socialistes. Il est battu par un barriste, Pierre Gravier. A Vichy, comme prévu, Claude Malhuret (UDF-PR) l'emporte, avec plus de 56 % des suffrages, en dépit d'une bonne remontée du candidat MRG Gérard Charasse. A Moulins, Pierre-André Périssol (RPR) arrive de peu en tête devant le député socialiste sortant François Colcombet.

CANTAL (2)

Sortants : Yves Coussain, app. UDF ; Pierre Raynal, RPR, n.s.r.p.
Réélu : Yves Coussain, UDF, d.s. (1re).
Élu au 1er tour : Alain Marleix, RPR (2e).

1re (Aurillac)

I., 63 540 ; V., 48 636 ; A., 23,45
B. et N., 2 859 ; E., 45 777.

Réélu : Yves Coussain, UDF, d.s., c.g., m. d'Arpajon-sur-Cère, 27 514 (60,10).
René Souchon, PS, a.d., c.g., m. d'Aurillac, 18 263 (39,89).

1er tour. – A., 26,46 ; E., 44 632. Coussain, 14 918 (33,42) ; Souchon, 10 025 (22,46) ; Annie Brunet-Fuster, RPR diss., c.m. d'Aurillac, 8 125 (18,20) ; Yvon Bec, PS diss., c.g., c.m. d'Aurillac, 5 246 (11,75) ; Alain Coussin, PC, c.m. d'Aurillac, 2 785 (6,23) ; Paul Bardot, FN, 1 548 (3,46) ; Jean-Claude Rocher, Verts, 1 114 (2,49) ; Christian Morgo, GE, 871 (1,95).
Prés. 1988. – Mitterrand, 26 762 (50,48).

Après Alain Marleix (RPR), élu au premier tour à Saint-Flour, la droite parachève son succès dans le Cantal avec la réélection d'Yves Coussain (UDF) dans la circonscription d'Aurillac. M. Coussain devance largement René Souchon (PS), maire de la ville, et améliore de

LES RÉSULTATS DU SECOND TOUR

plus de neuf points son score de 1988. Bénéficiant d'une bonne participation (trois points de plus qu'au premier tour) et d'excellents reports, M. Coussain arrive en tête dans tous les cantons, et obtient, à Aurillac même, 675 voix de plus que M. Souchon, qui pâtit des mauvais reports des voix communistes et de celles qui s'étaient portées sur le candidat socialiste dissident Yvon Bec.

HAUTE-LOIRE (2)

Sortants : Jacques Barrot, UDF-CDS; Jean Proriol, UDF-PR.

Réélus au 1er tour : Jacques Barrot, UDF-CDS, d.s. (1re); Jean Proriol, UDF-PR, d.s. (2e).

PUY-DE-DÔME (6)

Sortants : Maurice Pourchon, PS; Alain Néri, PS; Claude Wolff, UDF-PR, se représente comme suppléant de Valéry Giscard d'Estaing, UDF-PR; Jacques Lavédrine, PS; Maurice Adevah-Pœuf, PS; Edmond Vacant, PS.

Élus : Michel Fanget, UDF (1re); Michel Cartaud, UDF-PR (2e); Pierre Pascallon, RPR (4e); Jean-Marc Chartoire, UDF (5e); Gérard Boche, UDF-PR (6e).

Élu au 1er tour : Valéry Giscard d'Estaing, UDF-PR (3e).

1re (Clermont-Ferrand Nord)

I., 56 906; V., 39 081; A., 31,32
B. et N., 2 785; E., 36 296.

Élu : Michel Fanget, UDF, c.m. de Clermont-Ferrand, 19 444 (53,57).

Maurice Pourchon, PS, d.s., c.g., c.m. de Clermont-Ferrand, 16 852 (46,42).

1er tour. – A., 30,02; E., 37 359. Pourchon, 8 985 (24,05); Fanget, 8 730 (23,36); Brice Hortefeux, RPR, c.r., 6 162 (16,49); Abel Poitrineau, FN, c.r., 3 554 (9,51); Michel Despelle, GE, 3 013 (8,06); Guillaume Laybros, PC, c.r., 2 606 (6,97); Dorienne Fleury, NE, 1 409 (3,77); Frédéric Chomifier, div. d., 1 245 (3,33); Alain Laffont, LCR, 869 (2,32); Daniel Séguy, LO, 786 (2,10).

Prés. 1988. – Mitterrand, 26 878 (59,11).

2e (Clermont-Ferrand Sud)

I., 70 665; V., 48 021; A., 32,04
B. et N., 3 281; E., 44 740.

Élu : Michel Cartaud, UDF-PR, c.g., m. de Pont-du-Château, 23 038 (51,49).

Alain Néri, PS, d.s., c.g., m. de Beauregard-l'Evêque, 21 702 (48,50).

1er tour. – A., 28,49; E., 45 072. Cartaud, 17 959 (39,84); Néri, 12 569 (27,88); Pierre Charbonnier, Verts, 4 003 (8,88); Hervé Guilbert, FN, 3 869 (8,58); Louis Virgoulay, PC, adj. m. de Clermont-Ferrand, 3 088 (6,85); Annie Jacquelin, NE, 1 678 (3,72); Josianne Mainville, LO, 968 (2,14); Pierre Aunac, UDI, 512 (1,13); Odette Van Rasbourgh, PT, 426 (0,94).

Prés. 1988. – Mitterrand, 31 034 (58,34).

4e (Issoire)

I., 69 588; V., 49 803; A., 28,43
B. et N., 3 962; E., 45 841.

Élu : Pierre Pascallon, RPR, c.r., c.g., m. d'Issoire, 24 423 (53,27).

Jean-Paul Bacquet, PS, m. de Coudes, 21 418 (46,72).

Jacques Lavédrine, PS diss., d.s., s'est retiré.

1er tour. – A., 29,50; E., 45 698. Pascallon, 18 518 (40,52); Bacquet, 8 153 (17,84); Jacques Lavédrine, PS diss., 5 118 (11,19); Alain Cuerq, PC, m. du Cendre, 4 034 (8,82); Hervé Mantelet, Verts, 3 315 (7,25); Robert Wilwertz, FN, 3 223 (7,05); Pierre Parmantier, NE, 1 695 (3,70); Patrick Kindt, div., 1 344 (2,94); Philippe Bonnet, LCR, 297 (0,64); Rémi Aufrère, MRG, c.m. du Cendre, 1 (0,00).

Prés. 1988. – Mitterrand, 32 006 (56,62).

5e (Thiers)

I., 65 339; V., 47 634; A., 27,09
B. et N., 3 504; E., 44 130.

Élu : Jean-Marc Chartoire, UDF, c.g., c.m. de Thiers, 25 021 (56,69).

Maurice Adevah-Pœuf, PS, d.s., m. de Thiers, 19 109 (43,30).

1er tour. – A., 28,81; E., 43 547. Chartoire, 18 255 (41,92); Adevah-Pœuf, 10 809 (24,82); André Chassaigne, PC, c.g., m. de Saint-Amand-Roche-Savine, 5 820 (13,36); Jacques Chanet, FN, 4 051 (9,30); Yves Mérat, GE, 2 341 (5,37); Patrick Granet, NE, 1 271 (2,91); Claude Dufour, LO, 1 000 (2,29).

Prés. 1988. – Mitterrand, 30 405 (55,47).

6e (Riom)

I., 81 776; V., 61 248; A., 25,10
B. et N., 3 964; E., 57 284.

Élu : Gérard Boche, UDF-PR, c.g., m. d'Aigueperse, 30 083 (52,51).

Edmond Vacant, PS, d.s., c.g., m. de Mozac, 27 201 (47,48).

1er tour. – A., 27,63; E., 55 391. Boche, 23 289 (42,04); Vacant, 16 449 (29,69); Louis Letalenet, FN, 4 693 (8,47); Jean-Claude Jacob, PC, c.m. de Riom, 4 478 (8,08); Roland Gourvès, GE, c.m. de Riom, 3 416 (6,16); Danielle Héraud, NE, 1 581 (2,85); Marcel Breugnot, SEGA, 1 001 (1,80); Francis Vergne, LCR, 485 (0,87).

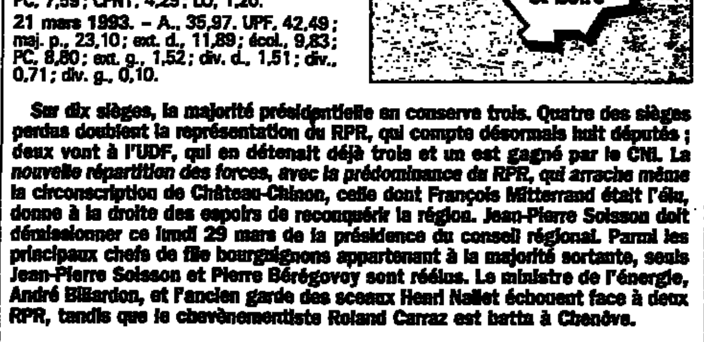
Prés. 1988. – Mitterrand, 37 215 (55,50).

Après la victoire sans surprise de Valéry Giscard d'Estaing (UDF) au premier tour, à Chamalières, et pour la première fois depuis 1958, le département du Puy-de-Dôme bascule entièrement à droite. Le PS n'a pu résister à la dynamique instaurée à droite depuis le gain du conseil général en 1992 et perd les cinq sièges qu'il détenait encore. Pierre Pascallon (RPR) et Jean-Marc Chartoire (UDF), l'emportent nettement à Issoire et à Thiers, de même que Michel Fanget (UDF) à Clermont-Ferrand-Nord, malgré la triangulaire qui l'opposait au premier tour à deux candidats de droite.

Dans cette circonscription de gauche où le taux de chômage atteint 13 % de la population active, Maurice Pourchon, ancien président du conseil général et conseiller municipal proche de Roger Quilliot (PS), maire de Clermont-Ferrand, s'incline avec seulement un peu plus de 46 % des voix. Gérard Boche (UDF) et Michel Cartaud (UDF) sont également élus à Riom et à Clermond-Ferrand-Sud face à Edmond Vacant (PS) et Alain Néri (PS), qui résistent mieux.

BOURGOGNE

(17)



22 mars 1992. – A., 32,81. Droite, 37,82; maj. p., 26,02; FN, 12,04; écol., 10,99; PC, 7,59; CPNT, 4,29; LO, 1,20.

21 mars 1993. – A., 35,97. UPF, 42,49; maj. p., 23,10; ext. d., 11,89; écol., 9,83; PC, 8,80; ext. g., 1,52; div. d., 1,51; div., 0,71; div. g., 0,10.

Sur dix sièges, la majorité présidentielle en conserve trois. Quatre des sièges perdus doublent la représentation du RPR, qui compte désormais huit députés ; deux vont à l'UDF, qui en détenait déjà trois et un est gagné par le CNI. La *nouvelle répartition des forces, avec la prédominance du RPR, qui arrache même* la circonscription de Château-Chinon, celle dont François Mitterrand était l'élu, donne à la droite des espoirs de reconquérir la région. Jean-Pierre Soisson doit démissionner ce lundi 29 mars de la présidence du conseil régional. Parmi les principaux chefs de file bourguignons appartenant à la majorité sortante, seuls Jean-Pierre Soisson et Pierre Bérégovoy sont réélus. Le ministre de l'énergie, André Billardon, et l'ancien garde des sceaux Henri Nallet échouent face à deux RPR, tandis que le chevènementiste Roland Carraz est battu à Chenôve.

CÔTE-D'OR (5)

Sortants : Robert Poujade, RPR; Louis de Broissia, RPR; Roland Carraz, PS; Gilbert Mathieu, UDF-PR, n.s.r.p.; François Patriat, PS.

Élus : Louis de Broissia, RPR, d.s. (2e); Lucien Brenot, UPF-CNI (3e); François Sauvadet, UDF-PR (4e); Alain Suguenot, RPR (5e).

Réélu au 1er tour : Robert Poujade, RPR (1re).

2e (Dijon I, III, VIII)

I., 56 493; V., 36 732; A., 34,97
B. et N., 2 607; E., 34 125.

Réélu : Louis de Broissia, RPR, d.s., c.g., adj.-m. de Blagny-sur-Vingeanne, *20 955 (61,40).*

Colette Popard, PS, c.m. de Dijon, 13 170 (38,59).

1er tour. – A., 33,33; E., 35 479. de Broissia, 16 742 (47,18); Popard, 6 352 (17,90); Marc Bergerot, FN, 4 738 (13,35); Jean-Pierre Gillot, GE, c.r., 3 356 (9,45); Alain Bardot, PC, m. de Magny-Saint-Médard, 2 155 (6,07); Paule Peaucelle, NE, 1 277 (3,59); Jacqueline Lambert, LO, 859 (2,42).

Prés. 1988. – Mitterrand, 23 701 (51,66).

3e (Chenôve, Dijon II, IV)

I., 59 970; V., 40 644; A., 32,22
B. et N., 2 101; E., 38 543.

Élu : Lucien Brenot, UPF-CNI, m. de Chevigny-Saint-Sauveur, 19 313 (50,10).

Roland Carraz, PS, d.s., c.g., m. de Chenôve, 19 230 (49,89).

1er tour. – A., 34,26; E., 37 283. Brenot, 14 070 (37,73); Carraz, 11 076 (29,70); Charles Cavin, FN, c.r., c.m. de Duesme, 4 821 (12,93); Alexandre Jurado, Verts, 2 884 (7,73); Marcel Yanelli, PC, c.m. de Dijon, 1 917 (5,14); Germaine Blanc, NE, 1 448 (3,88); Monique Niang, LO, 572 (1,53); Alain Bony, PT, 495 (1,32).

Prés. 1988. – Mitterrand, 27 033 (59,45).

4e (Montbard)

I., 71 150; V., 46 323; A., 34,89
B. et N., 4 321; E., 42 002.

Élu : François Sauvadet, UDF-PR, c.m. de Chanceaux, 26 512 (63,12).

Jean-François Hory, MRG, d.e., c.m. de Venarey-les-Laumes, 15 490 (36,87).

1er tour. – A., 32,21; E., 43 101. Sauvadet, 19 120 (44,36); Hory, 6 646 (15,41); Georges Hansberque, FN, c.r., 5 211 (12,09); Jacques Garcia, PC, m. de Montbard, 3 535 (8,20); Jacques Lazzaron, GE, m. de Molesmes, 2 692 (6,24); Angélo Diano, div., 2 273 (5,27); Denise Grabaki, NE, 1 401 (3,25); Pierre Jurvellier, div., 1 120 (2,59); Catherine Bouton, LO, 1 103 (2,55).

Prés. 1988. – Mitterrand, 30 564 (53,39).

5e (Beaune)

I., 74 208; V., 51 907; A., 30,05
B. et N., 2 799; E., 49 108.

Élu : Alain Suguenot, RPR, c.r., 26 985 (54,95).

François Patriat, PS, d.s., c.g., m. de Chailly-sur-Armençon, 22 123 (45,04).

1er tour. – A., 32,63; E., 47 402. Suguenot, 19 625 (41,40); Patriat, 13 947 (29,42); Pierre Jaboulet-Vercherre, FN, c.r., c.m. de Beaune, 6 455 (13,61); Sophie Bouchard, Verts, 2 783 (5,87); Eric Davillard, PC, 2 184 (4,56); Nicole Lefebvre, NE, 1 487 (3,13); Christian Mazuet, MD, 539 (1,13); Christiane Charbonnier, AP, 402 (0,84).

Prés. 1988. – Mitterrand, 31 132 (51,60).

La droite ravit la totalité des sièges en Côte-d'Or. François Patriat (PS) à Beaune n'a pu rattraper le retard accumulé au premier tour : malgré la progression du taux de participation (presque trois points), les électeurs de la côte viticole lui ont probablement fait payer son soutien actif à la loi Evin; le vainqueur, Alain Suguenot (RPR), est désormais bien placé pour les municipales de 1995, à Beaune. A Chenôve, Roland Carraz perd son siège d'une courte tête avec un écart de 83 voix. Le bon report des voix de gauche, notamment des Verts, suite à l'appel de Dominique Voynet, n'a pas fait la différence. Le Front national qui, à travers son leader régional, avait pris position contre les candidats de droite de ces deux circonscriptions, n'a pas réussi à leur faire échec. Dans la quatrième, où se disputait la succession de Gilbert Mathieu, UDF, François Sauvadet réalise le meilleur score du département avec plus de 63 %.

NIÈVRE (3)

Sortants : un siège vacant qui était détenu par Marcel Charmant, PS, élu sénateur le 27 septembre 1992 et suppléant de Pierre Bérégovoy, PS, nommé au gouvernement le 28 juin 1988; Jacques Huyghues des Etages, PS, n.s.r.p.; Bernard Bardin, PS.

Élus : Pierre Bérégovoy, PS (1re); Didier Béguin, UDF-PR (2e); Simone Rignault, RPR (3e).

1re (Nevers)

I., 56 959; V., 41 309; A., 27,47
B. et N., 2 382; E., 38 927.

Élu : Pierre Bérégovoy, PS, 1er min., a.d., c.g., m. de Nevers, 20 902 (53,69).

Daniel Rostein, RPR, c.g., c.m. de Nevers, 18 025 (46,30).

1er tour. – A., 30,93; E., 37 143. Bérégovoy, 12 755 (34,34); Rostein, 12 739 (34,29); Daniel Surieu, PC, c.m. de Nevers, 3 713 (9,99); Jean-Marc Bly, FN, 2 985 (8,03); Hélène Rochard, GE, 1 948 (5,24); Thierry Valignat, NE, 1 276 (3,43); Dominique Dupuis, LO, 944 (2,54); Christophe Warnant, div. g., c. m. de Nevers, 571 (1,53); Pascal Bertheau, div., 212 (0,57).

Prés. 1988. – Mitterrand, 30 376 (64,88).

2e (Cosne-Cours-sur-Loire)

I., 59 610; V., 41 977; A., 29,58
B. et N., 3 702; E., 38 275.

Élu : Didier Béguin, UDF-PR, c.r., c.g., m. de Cosne-Cours-sur-Loire, 19 392 (50,66).

Jean-Pierre Mignard, PS, c.m. de Cosne-sur-Loire, 18 883 (49,33).

1er tour. – A., 31,26; E., 38 256. Béguin, 12 434 (32,50); Mignard, 8 063 (21,09); André Périnaud, c.g., m. de Varennes-Vauzelles, PC, 7 570 (19,78); Robert Boutier, FN, 4 728 (12,35); Jean-François Daguin, Verts, c.r., c.m. de Nevers, 2 500 (6,53); Colette Duployez, NE, 1 822 (4,76); Jacky Brazy, div. d., 1 135 (2,96).

Prés. 1988. – Mitterrand, 31 322 (62,89).

3e (Clamecy, Decize)

I., 58 269; V., 42 897; A., 26,39
B. et N., 2 537; E., 40 360.

Élue : Simone Rignault, RPR, c.r., m. de Saint-Honoré-les-Bains, 20 241 (50,15).

Bernard Bardin, PS, d.s., prés. c.g., m. de Clamecy, 20 119 (49,84).

1er tour. – A., 30,83; E., 37 343. Rignault, 14 310 (37,81); Bardin, 12 169 (32,15); Cèdre Cadera, PC, adj. m. de Clamecy, 3 995 (10,55); Tatiana Guyenot, FN, 3 271 (8,64); Jean-Luc Donadoni, Verts, 1 860 (4,91); Jean-Marc Olivier, NE, 1 032 (2,72); Dominique Croenne, CPNT, 807 (2,13); Jehan Huck, div., 399 (1,05).

Prés. 1988. – Mitterrand, 32 272 (64,16).

Le premier ministre, Pierre Bérégovoy, est réélu dans la première circonscription grâce à un bon report des voix communistes et écologistes ainsi qu'à une mobilisation des abstentionnistes de gauche du premier tour. Il semble aussi que certains électeurs centristes aient préféré le premier ministre à son adversaire RPR Daniel Rostein, dont les attaques particulièrement violentes contre la personne de Pierre Bérégovoy entre les deux tours avaient été très mal reçues. Dans les deux autres circonscriptions, la mobilisation a seulement atténué la défaite de Jean-Pierre Mignard (battu de 515 voix par l'UDF Didier Béguin) et celle de Bernard Bardin dans l'ancienne circonscription de François Mitterrand (battu de 122 voix par la RPR Simone Rignault).

SAÔNE-ET-LOIRE (6)

Sortants : Jean-Pierre Worms, PS, n.s.r.p.; Jean-Marc Nesme, UDF-PR; Bernard Loiseau, PS, suppléant d'André Billardon, PS, nommé au gouvernement le 2 octobre 1992, se représente comme suppléant de M. Billardon; Didier Mathus, PS, suppléant de Pierre Joxe, PS, nommé au gouvernement le 28 juin 1988; Dominique Perben, RPR; René Beaumont, UDF-PR.

Élus : Gérard Voisin, UDF-PR (1re); Jean-Paul Anciaux, RPR (3e); Didier Mathus, PS, d.s. (4e).

Réélus au 1er tour : Jean-Marc Nesme, UDF-PR (2e); Dominique Perben, RPR (5e); René Beaumont, UDF-PR (6e).

1re (Mâcon)

I., 60 992; V., 26 370; A., 56,76
B. et N., 7 908; E., 18 462.

Élu : Gérard Voisin, UDF-PR, c.g., m. de Charnay-lès-Mâcon, 18 462 (100,00).

1er tour. – A., 33,70; E., 37 970. Voisin, 11 023 (29,03); Roger Couturier, RPR, a.d., c.g., 10 250 (26,99); Hervé Joubert, PS, c.g., adj. m. de Mâcon, 6 149 (16,19); Maurice Martin, FN, c.m. de Mâcon, 3 638 (9,58); Olivier Pagès, Verts, 2 985 (7,86); Chantal Bathias, PC, adj. m. de Mâcon, 2 703 (7,11); Anne-Marie Peulson, NE, 1 015 (2,67); Alain Piat, UDI, 207 (0,54).

Prés. 1988. – Chirac, 24 902 (51,84).

3e (Autun, Le Creusot)

I., 68 661; V., 49 674; A., 27,65
B. et N., 3 233; E., 46 441.

Élu : Jean-Paul Anciaux, RPR, c.r., adj. m. d'Autun, 24 804 (53,40).

André Billardon, PS, min., a.d., c.r., c.m. du Creusot, 21 637 (46,59).

1er tour. – A., 29,62; E., 45 243. Anciaux, 18 128 (40,06); Billardon, 13 400 (29,61); Alain Honoré, FN, 5 269 (11,64); Dominique Gressard, PC, 3 127 (6,91); Philippe Perrin, Verts, 2 445 (5,40); Catherine Delima, NE, 1 394 (3,08); René Boudier, LO, 906 (2,00); Alain Marion, UDI, 574 (1,26).

Prés. 1988. – Mitterrand, 32 926 (58,44).

4e (Montceau-les-Mines)

I., 63 503; V., 42 457; A., 33,14
B. et N., 3 084; E., 39 373.

Réélu : Didier Mathus, PS, d.s., c.r., c.m. de Montceau-les-Mines, 19 796 (50,27).

Michel Thomas, RPR, c.g., m. de Montceau-les-Mines, 19 577 (49,72).

1er tour. – A., 34,49; E., 39 043. Mathus, 9 106 (23,32); Thomas, 8 551 (21,90); Jean Girardon, UDF-rad., c.g., m. de Mont-Saint-Vincent, 4 833 (12,37); Jacques Marchand, RPR diss., adj. m. de Montceau-les-Mines, 4 735 (12,12); Michel Collinot, FN, c.r., 3 903 (9,99); André Mathivet, PC, 3 594 (9,20); Bernard Jeandeau, NE, 1 347 (3,45); Jean-Paul Bonin, Verts, 1 152 (2,95); Pascal Jeandet, div. d., 753 (1,92); Christian Costa, LO, 651 (1,66); André Marmorat, div. d., c.m. de Gourdon, 418 (1,07).

Prés. 1988. – Mitterrand, 29 338 (57,68).

L'UPF rate de peu le grand chelem, et ce en raison du succès de Didier Mathus dans la quatrième circonscription. Ce dernier sauve l'honneur du PS en conservant l'un des trois sièges qu'il détenait avant le 21 mars, avec 219 voix d'avance sur son adversaire RPR, Michel Thomas. Bien qu'en ballottage difficile, il a, à l'évidence, mordu sur l'électorat potentiel de son adversaire, qui disposait au soir du premier tour d'une réserve de 19 290 suffrages alors que le total de la gauche et de l'extrême gauche ajouté aux Verts n'était que de 14 503 voix. En revanche, dans la troisième, le ministre délégué à l'énergie, André Billardon (PS), qui avait été élu au premier tour en 1988, réalise un «pauvre» 46,59 % derrière Jean-Paul Anciaux (RPR), qui bénéficie d'un bon report des voix de droite. Dans la première, Gérard Voisin (UDF-PR), seul en lice, est élu avec seulement 30,26 % des inscrits; quelque 30 % de votants se sont déplacés pour déposer un bulletin blanc ou nul.

La grande vague rose, il y a douze ans, avait permis à la gauche de l'emporter dans l'ensemble des cinq circonscriptions que comptait alors le département. Avec le ressac amorcé dès le 21 mars par la réélection de trois députés UPF, l'ancien département de Pierre Joxe compte trois députés UDF, deux RPR et un PS.

YONNE (3)

Sortants : Serge Franchis, div., suppléant de Jean-Pierre Soisson, MDR, nommé au gouvernement le 28 juin 1988, se représente comme suppléant de M. Soisson; Léo Grézard, PS, suppléant d'Henri Nallet, PS, nommé au gouvernement le 28 juin 1988, se représente comme suppléant de M. Nallet; Philippe Auberger, RPR.

Élus : Jean-Pierre Soisson, MDR (1re); Yves Van Haecke, RPR (2e); Philippe Auberger, RPR, d.s. (3e).

1re (Auxerre)

I., 73 158; V., 48 104; A., 34,24
B. et N., 5 548; E., 42 556.

Élu : Jean-Pierre Soisson, MDR, min., a.d., prés. c.r., m. d'Auxerre, 26 819 (63,02).

Pierre Bordier, UDF-PR, c.g., m. de Saint-Fargeau, 15 737 (36,97).

1er tour. – A., 32,07; E., 47 136. Soisson, 16 579 (35,17); Bordier, 10 517 (22,31); Claude Moreau, FN, c.r., c.m. d'Auxerre, 6 417 (13,61); Michel Booherry, PS, c.g., adj. m. d'Auxerre, 4 033 (8,55); Jean-Marie Langoureau, PC, c.r., c.m. d'Auxerre, 3 185 (6,75); Denis Roycourt, Verts, 3 112 (6,60); Jean-Paul Rousseau, SEGA, 1 601 (3,39); Anny Noury, NE, 1 497 (3,17); Jacques Toupet, LCR, 195 (0,41).

Prés. 1988. – Mitterrand, 30 445 (51,96).

2e (Avallon)

I., 71 824; V., 50 057; A., 30,30
B. et N., 4 086; E., 45 971.

Élu : Yves Van Haecke, RPR, c.g., c.m. d'Avallon, 26 043 (56,65).

Henri Nallet, PS, a.d., c.g., m. de Tonnerre, 19 928 (43,34).

1er tour. – A., 32,01; E., 46 064. Van Haecke, 12 274 (26,64); Nallet, 9 103 (19,76); Marc Fournier, FN, 6 570 (14,26); Grégoire Direz, UDF, m. de Coulanges-sur-Yonne, 6 474 (14,05); Guy Lavrat, PC, c.g., m. de Migennes, 5 099 (11,06); Jean-Michel Delagneau, Verts, m. de Gurgy, 3 547 (7,70); Georges Gimié, NE, 1 710 (3,71); Alain Chicouard, PT, 1 287 (2,79).

Prés. 1988. – Mitterrand, 32 710 (55,24).

3e (Sens)

I., 81 434; V., 53 755; A., 33,98
B. et N., 10 132; E., 43 623.

Réélu : Philippe Auberger, RPR, d.s., c.g., m. de Joigny, 29 662 (67,99).

Pierre Peres, FN, c.r., adj. m. de Chaumont, 13 961 (32,00).

1er tour. – A., 29,94; E., 54 397. Auberger, 23 081 (42,43); Peres, 9 744 (17,91); Jean Cordillot, PC, a.d., c.g., c.m. de Sens, 8 402 (15,44); Gérard Le Gall, PS, 5 798 (10,65); Joël Broquet, GE, 4 725 (8,68); Michel Morange, div. d., c.m. de Sens, 2 047 (3,76); Alberte Barillet, NE, 600 (1,10).

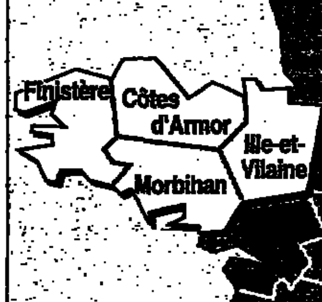
Prés. 1988. – Chirac, 32 369 (50,57).

Un bon report des voix écologistes et communistes n'a pas été suffisant pour Henri Nallet, ancien garde des sceaux. Son adversaire RPR, Yves Van Haecke, a recueilli plus du total des voix remportées au premier tour par la droite libérale et récupéré la majeure partie de l'électorat du FN. Seule consolation pour l'ancien ministre, le scrutin confirme sa bonne implantation à Tonnerre (près de 59 % des voix). Jean-Pierre Soisson, de son côté, triomphe dans la première circonscription : jamais le maire d'Auxerre n'avait réalisé pareil score dans une élection législative. Le ministre de l'agriculture, qui était pour la première fois de sa carrière politique opposé à un candidat de droite, bat l'UDF Pierre Bordier dans tous les cantons. Jean-Pierre Soisson a su faire oublier son appartenance au gouvernement de Pierre Bérégovoy et glaner des voix aussi bien à gauche qu'à droite.

La réélection de Philippe Auberger dans la troisième circonscription ne constitue pas une surprise. Opposé au FN Pierre Peres, le député sortant fait le plein des voix de la droite libérale. Toutefois, son adversaire améliore son résultat du premier tour de plus de 4 000 voix, preuve que les consignes de barrage au FN données par le PS et le PC n'ont été qu'en partie suivies.

BRETAGNE

(26)



22 mars 1992. – A., 30,53. Droite, 42,59; maj. p., 20,84; écol., 15,5; FN, 8,83; PC, 6,81; rég., 2,61; ext. g., 1,62; div., 1,09.

21 mars 1993. – A., 32,62. UPF, 42,67; maj. p., 22,17; écol., 10,82; ext. d., 7,81; PC, 7,04; div. d., 6,63; ext. g., 1,48; div., 1,32; div. g., 0,15; rég., 0,04.

Eliminée du Morbihan, réduite à un siège dans les Côtes-d'Armor et en Ille-et-Vilaine, à deux dans le Finistère, la gauche bretonne voit son implantation, acquise au long de vingt ans de travail, sérieusement menacée. Il y a quelques mois, pourtant, les «universités d'été» des amis de Michel Rocard à Quimper et de ceux de Jacques Delors à Lorient faisaient apparaître la Bretagne, qui s'est affirmée européenne lors du référendum sur le traité de Maastricht, comme le possible laboratoire de la «recomposition». Aujourd'hui, ce sont de jeunes ou nouveaux élus de droite – Yvon Jacob (RPR) à Rennes, Arnaud Cazin (CDS) à Morlaix, Jacques Le Nay (CDS) à Hennebont ou Christian Daniel (RPR) à Saint-Brieuc – qui forment la représentation de la région à l'Assemblée nationale. Le RPR est en position de force pour les élections municipales de 1995 à Rennes, à Brest, à Quimper. Si le CDS enregistre des succès face à son partenaire, à Hennebont (Morbihan) et à Fougères (Ille-et-Vilaine), le parti de Jacques Chirac gagne du terrain, particulièrement, dans les Côtes-d'Armor.

CÔTES-D'ARMOR (5)

Sortants : Yves Dollo, PS; Jean Gaubert, PS, suppléant de Charles Josselin, PS, nommé au gouvernement le 4 avril 1992, se représente comme suppléant de M. Josselin; Didier Chouat, PS; Maurice Briand, PS; Pierre-Yvon Trémel, PS.

Élus : Christian Daniel, RPR (1re); Charles Josselin, PS (2e); Marc Le Fur, RPR (3e); Daniel Pennec, div. d. (4e); Yvon Bonnot, UDF-CDS (5e).

1re (Saint-Brieuc)

I., 81 414; V., 59 136; A., 27,36
B. et N., 4 008; E., 55 128.

Élu : Christian Daniel, RPR, c.g., 29 585 (53,66).

Yves Dollo, PS, d.s., c.r., adj. m. de Saint-Brieuc, 25 543 (46,33).

1er tour. – A., 30,40; E., 53 891. Daniel, 19 203 (35,63); Dollo, 11 375 (21,10); Jean Dérian, PC, c.g., m. de Ploufragan, 6 977 (12,94); Jacques Mangold, Verts, adj. m. de Saint-Brieuc, 5 526 (10,25); André Bourges, FN, 3 811 (7,07); Gérard Gautier, div., c.r., 2 336 (4,33); Eric Aulegner, NE, 1 638 (3,03); Martial Collet, LO, 1 039 (1,92); Lionel Le Maire, div. d., 948 (1,75); Edouard Le Moigne, PT, 679 (1,25); Pascal Dazin, MDR, 304 (0,56); Michel Corley, rég., 55 (0,10).

Prés. 1988. – Mitterrand, 38 572 (60,35).

2e (Dinan)

I., 81 893; V., 64 918; A., 20,72
B. et N., 2 714; E., 62 204.

Élu : Charles Josselin, PS, secr. E., a.d., prés. c.g., m. de Pleslin-Trigavou, 33 142 (53,27).

René Benoit, UDF-PR, a.d., c.g., m. de Dinan, 29 062 (46,72).

1er tour. – A., 24,07; E., 58 985. Benoit, 23 545 (39,91); Josselin, 22 028 (37,34); Bernard Haery, GE, 4 393 (7,44); Charles du Boishamon, FN, 4 046 (6,85); Christiane Nennox, PC, 3 340 (5,66); Christine Repetti, NE, 1 633 (2,76).

Prés. 1988. – Mitterrand, 39 921 (56,60).

3e (Lamballe)

I., 81 993; V., 64 667; A., 21,13
B. et N., 2 558; E., 62 109.

Élu : Marc Le Fur, RPR, 31 883 (51,33).

Didier Chouat, PS, d.s., m. de Loudéac, 30 226 (48,66).

1er tour. – A., 24,03; E., 59 393. Chouat, 19 232 (32,38); Le Fur, 16 530 (27,83); Sébastien Couëpel, UDF-CDS, a.d., c.g., m. d'Andel, 12 129 (20,42); Jean-Claude Lanoy, Verts, 3 562 (5,99); Gérard Le Cam, PC, 3 548 (5,97); Pierre-Marie Launay, FN, 2 935 (4,94); Raymonde Brachet, NE, 1 457 (2,45).

Prés. 1988. – Mitterrand, 41 026 (57,84).

4e (Guingamp)

I., 79 927; V., 64 260; A., 19,60
B. et N., 3 285; E., 60 975.

Élu : Daniel Pennec, div. d., app. RPR, c.r., adj. m. de Guingamp, 30 598 (50,18).

Christian Le Verge, PC, c.r., c.g., m. de Ploumagoar, 30 377 (49,81).

Maurice Briand, PS, d.s., c.m. de Guingamp, s'est retiré.

1er tour. – A., 24,36; E., 58 311. Le Verge, 15 771 (27,04); Pennec, 13 834 (23,72); Maurice Briand, PS, c.m. de Guingamp 10 294 (17,65); Yvon Le Moigne, UDF-CDS, m. de Squiffiec, 9 249 (15,86); Bernard Prigent, Verts, 3 765 (6,45); Myriam Fraval de Coatparquet, FN, 2 904 (4,98); Rolande Henrion, NE, 1 398 (2,39); Désiré Le Gourlérès, MD, 935 (1,60); Jean-Marie Salomon, rég., 161 (0,27).

Prés. 1988. – Mitterrand, 46 912 (64,47).

5e (Lannion)

I., 92 866; V., 69 108; A., 25,58
B. et N., 3 223; E., 65 885.

Élu : Yvon Bonnot, UDF-CDS, c.r., m. de Perros-Guirec, 34 640 (52,57).

Pierre-Yvon Trémel, PS, d.s., c.g., m. de Cavan, 31 245 (47,42).

1er tour. – A., 29,15; E., 63 725. Bonnot, 26 472 (41,54); Trémel, 18 649 (29,26); Hervé Le Bars, PC, 4 622 (7,25); Raymond Blanc, FN, c.r., 4 618 (7,24); Denis Baulier, GE, 4 494 (7,05); Armand Barth, SEGA, 1 345 (2,11); Régine Dubois, NE, 1 276 (2,00); Alain Le Foll, LO, 1 263 (1,98); Yves Chapelain, div., 986 (1,54).

Prés. 1988. – Mitterrand, 44 888 (57,90).

Il n'y a plus d' «exception costarmoricaine». Charles Josselin avait lancé la formule, en 1988, quand le département, seul de tout le grand Ouest, s'était donné cinq députés socialistes sur cinq. Aujourd'hui, les Côtes-d'Armor sont remises au diapason national, avec quatre députés UPF pour un seul de gauche. Ce dernier – Charles Josselin – s'impose une fois encore, facilement, à Dinan, où il a bénéficié d'un bon report de voix des communistes et des écologistes, ainsi que du renfort d'abstentionnistes du premier tour. A Guingamp et à Saint-Brieuc, en revanche, la discipline n'a pas été totalement suivie à gauche : Christian Le Verge ne retrouve pas toutes les voix du sortant socialiste, Maurice Briand, et s'incline devant Daniel Pennec, dissident RPR, vainqueur du candidat officiel de l'UPF au



DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

premier tour ; à Saint-Brieuc, Yves Dollo est, lui aussi, largement distancé. A Lannion et à Loudéac, les deux sortants n'ont pas pu renverser la tendance du premier tour.

FINISTÈRE (8)

Sortants : Bernard Poignant, PS ; Joseph Gourmelon, PS ; Jean-Louis Goasduff, RPR ; Marie Jacq, PS, n.s.r.p. ; Charles Miossec, RPR ; Jean-Yves Cozan, UDF-CDS ; Ambroise Guellec, UDC-CDS ; Gilbert Le Bris, PS, suppléant de Louis Le Pensec, PS, nommé au gouvernement le 28 juin 1988, se représente comme suppléant de M. Le Pensec.

Élus : André Angot, RPR (1re) ; Bertrand Cousin, RPR (2e) ; Jean-Louis Goasduff, RPR, d.s. (3e) ; Arnaud Cazin d'Honninctun, UDF-CDS (4e) ; Jean-Yves Cozan, UDF-CDS, d.s. (6e) ; Louis Le Pensec, PS (8e).

Réélus au 1er tour : Charles Miossec, RPR (5e) ; Ambroise Guellec, UDF-CDS (7e).

1re (Quimper)

I., 72 592 ; V., 54 430 ; A., 25,01
B. et N., 3 487 ; E., 50 943.

Élu : André Angot, RPR, c.g., m. d'Edern, 28 225 (55,40).
Bernard Poignant, PS, d.s., m. de Quimper, 22 718 (44,59).

1er tour. – A., 27,31 ; E., 49 222. Angot, 16 123 (32,75) ; Poignant, 12 802 (26,00) ; Marc Bécam, div. d., a.d., c.m. de Quimper, 8 850 (17,97) ; Michel Dor, FN, c.r., 3 609 (7,33) ; Piero Rainero, PC, 2 645 (5,37) ; Pierre Delignière, UED, c.r., 2 320 (4,71) ; Catherine Stachy, NE, 1 776 (3,60) ; Jean-Michel Manach'h, LCR, 1 097 (2,22).
Prés. 1988. – Mitterrand, 33 508 (57,52).

2e (Brest Centre)

I., 70 899 ; V., 47 211 ; A., 33,41
B. et N., 2 274 ; E., 44 937.

Élu : Bertrand Cousin, RPR, a.d., c.r., 23 807 (52,97).
Joseph Gourmelon, PS, d.s., c.g., 21 130 (47,02).

1er tour. – A., 34,42 ; E., 44 675. Cousin, 12 987 (29,06) ; Gourmelon, 10 675 (23,89) ; Yannick Marzin, UDF, c.g., 7 712 (17,26) ; Daniel Malengreau, Verts, 3 906 (8,74) ; Bernard Pacreau, FN, 3 644 (8,15) ; Patrick Gardet, PC, 1 500 (3,35) ; Louis Aminot, SEGA, 1 480 (3,31) ; Sergine Grassiot, NE, 982 (2,19) ; André Cherblanc, LO, 603 (1,34) ; Lydie Contignon, PT, 564 (1,26) ; André Francès, div., 479 (1,07) ; Emmanuel Le Janne, PLN, 143 (0,32).
Prés. 1988. – Mitterrand, 31 888 (55,07).

3e (Brest Ouest)

I., 83 313 ; V., 55 502 ; A., 33,38
B. et N., 3 463 ; E., 52 039.

Réélu : Jean-Louis Goasduff, RPR, d.s., m. de Plabennec, 29 269 (56,24).
François Cuillandre, PS, 22 770 (43,75).

1er tour. – A., 31,96 ; E., 53 844. Goasduff, 19 189 (35,63) ; Cuillandre, 10 838 (20,12) ; Marcel Le Floc'h, div. d., c.g., 8 212 (15,25) ; Michel Briand, Verts, 5 520 (10,25) ; Olivier Morize, FN, c.r., 4 821 (8,95) ; Daniel Maloisel, PC, 1 931 (3,58) ; Yvonne Lagadec, SEGA, 1 595 (2,96) ; Sophie Chatoney, NE, 1 574 (2,92) ; Gildas Le Janne, PLN, 164 (0,30).
Prés. 1988. – Mitterrand, 34 751 (51,49).

4e (Morlaix)

I., 77 634 ; V., 56 444 ; A., 27,29
B. et N., 2 547 ; E., 53 897.

Élu : Arnaud Cazin d'Honninctun, UDF-CDS, c.r., m. de Morlaix, 28 555 (52,98).
Marylise Le Branchu, PS, c.r., c.m. de Morlaix, 25 342 (47,01).

1er tour. – A., 28,78 ; E., 52 512. Cazin d'Honninctun, 24 127 (45,94) ; Le Branchu, 15 311 (29,15) ; Pierre-Jean Le Morvan, GE, 3 919 (7,46) ; Claude Carmier, FN, 3 343 (6,36) ; Alain David, PC, 3 181 (6,05) ; Catherine Hucat, PLN, 1 776 (3,38) ; Gilbert Pleyber, LCR, 855 (1,62).
Prés. 1988. – Mitterrand, 37 504 (55,96).

6e (Châteaulin)

I., 84 716 ; V., 62 781 ; A., 25,89
B. et N., 2 666 ; E., 60 115.

Réélu : Jean-Yves Cozan, UDF-CDS, d.s., c.g., 31 983 (53,20).
Kofi Yamgnane, PS, secr. E., c.r., m. de Saint-Coulitz, 28 132 (46,79).

1er tour. – A., 27,71 ; E., 58 643. Cozan, 27 032 (46,09) ; Yamgnane, 17 570 (29,96) ; Daniel Créoff, PC, c.g., m. de Berrien, 5 101 (8,69) ; Eric Calméjane, FN, 4 486 (7,64) ; Alfred Corne, GE, 2 648 (4,51) ; Jean-Luc Kinet, PLN, 1 047 (1,78) ; Roland Astoul, div., 586 (0,99) ; Yann Puillandre, rég., 168 (0,28) ; Annie Le Guen, rég., 5 (0,00).
Prés. 1988. – Mitterrand, 39 565 (64,54).

8e (Concarneau)

I., 75 259 ; V., 56 191 ; A., 25,33
B. et N., 2 604 ; E., 53 587.

Élu : Louis Le Pensec, PS, min., a.d., c.r., c.g., m. de Mellac, 27 084 (50,54).
Jean Loménech, div. d., c.g., m. de Redené, 26 503 (49,45).

1er tour. – A., 29,26 ; E., 50 947. Loménech, 19 356 (37,99) ; Le Pensec, 16 578 (32,53) ; Claude Le Coze, FN, 3 393 (6,65) ; Michel Beucher, Verts, 3 366 (6,60) ; Madelaine Monfort, PC, 3 223 (6,32) ; Yvon Quéroué, div. g., c.m. de Concarneau, 2 222 (4,36) ; Jean-Yves Quéinnec, div., 1 541 (3,02) ; Jane Perdrix, PLN, 1 266 (2,48) ; Yves Le Roux, rég., 2 (0,00).
Prés. 1988. – Mitterrand, 36 819 (59,18).

Le PS avait quatre sièges, soit autant que toute la droite réunie. Il ne lui en reste qu'un, celui de Louis Le Pensec, qui l'emporte de justesse devant un candidat de droite peu connu. Le maire de Quimper, Bernard Poignant, proche de Michel Rocard, est très largement battu par le maire RPR d'une petite commune voisine, qui se présentait pour la première fois. A Brest, Joseph Gourmelon laisse son siège à Bertrand Cousin, directeur général adjoint de la Socpresse (groupe Hersant), qui sera en position de force pour demander à conduire la liste de droite aux élections municipales de 1995. A Morlaix, le maire centriste succède à Marie Jacq, qui ne se représentait pas. Le secrétaire d'Etat à l'intégration, Kofi Yamgnane obtient un excellent score, à Châteaulin, contre Jean-Yves Cozan, l'homme fort de l'île d'Ouessant, qui, néanmoins, l'emporte facilement.

ILLE-ET-VILAINE (7)

Sortants : Jean-Michel Boucheron, PS ; Edmond Hervé, PS ; Yves Fréville, UDF-CDS ; Alain Madelin, UDF-PR ; Pierre Méhaignerie, UDC-CDS ; Michel Cointat, RPR ; René Couanau, UDF-CDS.

Élus : Jean-Michel Boucheron, PS, d.s. (1re) ; Yvon Jacob, app. RPR (2e) ; Yves Fréville, UDF-CDS, d.s. (3e) ; Marie-Thérèse Boisseau, UDF-CDS diss. (6e) ; René Couanau, UDF-CDS, d.s. (7e).

Réélus au 1er tour : Alain Madelin, UDF-PR (4e) ; Pierre Méhaignerie, UDF-CDS (5e).

1re (Rennes Sud)

I., 69 504 ; V., 44 389 ; A., 36,13
B. et N., 2 562 ; E., 41 827.

Réélu : Jean-Michel Boucheron, PS, d.s., c.g., c.m. de Rennes, 22 131 (52,91).
Jean-Pierre Dagorn, UDF, c.g., 19 696 (47,08).

1er tour. – A., 36,42 ; E., 41 945. Dagorn, 14 442 (34,43) ; Boucheron, 11 937 (28,45) ; Dominique Boullier, GE, 5 310 (12,65) ; Pierre Maugendre, FN, c.r., 3 083 (7,35) ; Christian Benoist, PC, adj. m. de Rennes, 2 619 (6,24) ; Josette Grimaud, LO, 1 252 (2,98) ; Alain Guéguen, UED, 1 176 (2,80) ; Colette Rouxel, NE, 794 (1,89) ; Henri David, DCF, 643 (1,53) ; Yves Juin, LCR, 522 (1,24) ; Roger Brusq, PLN, 167 (0,39).
Prés. 1988. – Mitterrand, 33 790 (64,34).

2e (Rennes Nord)

I., 81 217 ; V., 57 650 ; A., 29,01
B. et N., 3 466 ; E., 54 184.

Élu : Yvon Jacob, app. RPR, c.r., c.m. de Rennes, 29 747 (54,89).
Edmond Hervé, PS, d.s., m. de Rennes, 24 437 (45,10).

1er tour. – A., 31,61 ; E., 52 958. Jacob, 16 658 (31,45) ; Hervé, 14 038 (26,50) ; Yves Cochet, Verts, c.m. de Rennes, 7 087 (13,38) ; Yves Pottier, RPR diss., c.r., c.m. de Rennes, 6 848 (12,93) ; Lionel Tocqué, FN, c.m. de Rennes, 3 158 (5,96) ; Paul Lespagnol, PC, 1 644 (3,10) ; Raymond Madec, LO, 1 505 (2,84) ; Jacques Ars, div., 773 (1,45) ; Bruno Lagadec, UED, 635 (1,19) ; Marie-Claire Maudieu, NE, 423 (0,79) ; Alain Louvet, PLN, 189 (0,35).
Prés. 1988. – Mitterrand, 35 659 (56,26).

3e (Rennes Ouest)

I., 76 172 ; V., 50 387 ; A., 33,85
B. et N., 2 939 ; E., 47 448.

Réélu : Yves Fréville, UDF-CDS, d.s., c.g., c.m. de Rennes, 28 492 (60,04).
Marcel Rogemont, PS, c.r., adj. m. de Rennes, 18 956 (39,95).

1er tour. – A., 31,87 ; E., 49 167. Fréville, 23 710 (48,22) ; Rogemont, 10 249 (20,84) ; Jean Tchoubar, GE, 5 547 (11,28) ; Brigitte Fourcade, FN, 3 274 (6,65) ; Eric Berroche, PC, c.m. de Rennes, 1 704 (3,46) ; Jean-Pierre Gaudin, LO, 1 270 (2,58) ; Dominique Gautier, NE, 1 197 (2,43) ; Michel Genin, SEGA, c.m. de Rennes, 691 (1,40) ; Bernard Réty, PT, 637 (1,29) ; Eric Melchior, MDC, 603 (1,22) ; Maryvonne Plestan, PLN, 285 (0,57).
Prés. 1988. – Mitterrand, 33 892 (56,71).

6e (Fougères)

I., 70 209 ; V., 49 744 ; A., 29,14
B. et N., 3 495 ; E., 46 249.

Élue : Marie-Thérèse Boisseau, UDF-CDS diss., a.d., c.g., c.m. de Fougères, 27 471 (59,39).
Louis Feuvrier, MDR, sout. PS, adj. m. de Fougères, 18 778 (40,60) ; Michel Cointat, RPR, d.s., s'est retiré.

1er tour. – A., 27,44 ; E., 47 441. Boisseau, 15 380 (32,41) ; Cointat, 11 964 (25,21) ; Louis Feuvrier, MDR, 9 327 (19,66) ; Maurice Langlois, Verts, 4 686 (9,87) ; Paulette Vincent, FN, 2 526 (5,32) ; Jean-Claude Guillerm, PC, c.m. de Fougères, 1 882 (3,96) ; Sophie Ronget, NE, 1 011 (2,13) ; Jacques Guérin, PLN, 404 (0,85) ; Antoine Josoa, div. d., 186 (0,39) ; Christian Georgeault, rég., 75 (0,15).
Prés. 1988. – Mitterrand, 29 163 (50,18).

7e (Saint-Malo)

I., 87 405 ; V., 58 181 ; A., 33,43
B. et N., 4 361 ; E., 53 820.

Réélu : René Couanau, UDF-CDS, d.s., m. de Saint-Malo, 35 027 (65,08).
Isabelle Thomas, PS, 18 793 (34,91).

1er tour. – A., 31,11 ; E., 56 981. Couanau, 27 384 (48,05) ; Thomas, 9 353 (16,41) ; Fernand Leborgne, div. d., 4 993 (8,76) ; Jacques Dore, FN, c.r., 4 949 (8,68) ; Yannick Le Brelot, Verts, 4 798 (8,42) ; Jean-Charles Le Sager, PC, c.m. de Saint-Malo, 2 512 (4,40) ; Henri Gourmelen, SEGA, c.m. de Saint-Malo, 1 196 (2,09) ; Serge Fourchon, NE, 1 193 (2,09) ; Adrien Maruller-Grandmesnil, MDR, 304 (0,53) ; Georges Bertholio, PLN, 299 (0,52).
Prés. 1988. – Mitterrand, 35 921 (61,73).

L'ancien secrétaire d'Etat à la santé, Edmond Hervé, maire de Rennes, est devancé de près de dix points par un inconnu sur la scène politique, Yvon Jacob, le PDG de Legris Industries. La défaite du maire, mis en accusation dans l'affaire du sang contaminé, pourrait remettre en question la réalisation du métro VAL (2,7 milliards de francs d'investissements). Elle ouvre le jeu pour les élections municipales de 1995. L'enracinement de Jean-Michel Boucheron, président de la commission de la défense de l'Assemblée sortante, dans l'autre circonscription rennaise permet au PS d'éviter une déroute totale. A Fougères, l'élection de Marie-Thérèse Boisseau, qui, au premier tour, avait devancé le député RPR sortant, Michel Cointat, dont elle était la suppléante en 1988, s'inscrit dans la stratégie départementale du CDS face au parti de Jacques Chirac.

MORBIHAN (6)

Sortants : Raymond Marcellin, UDF-PR ; Aimé Kerguéris, UDF-PR ; Jean-Charles Cavaillé, RPR ; Loïc Bouvard, UDF-CDS ; Pierre Victoria, PS, suppléant de Jean-Yves Le Drian, PS, nommé au gouvernement le 17 mai 1991, n.s.r.p. ; Jean Giovannelli, PS, n.s.r.p.

Élus : Raymond Marcellin, UDF-PR, d.s. (1re) ; Michel Godard, UDF-P et R (5e) ; Jacques Le Nay, div. d. (6e).

Réélus au 1er tour : Aimé Kerguéris, UDF-PR (2e) ; Jean-Charles Cavaillé, RPR (3e) ; Loïc Bouvard, UDF-CDS (4e).

1re (Vannes)

I., 77 912 ; V., 51 089 ; A., 34,42
B. et N., 3 317 ; E., 47 772.

Réélu : Raymond Marcellin, UDF-PR, d.s., prés. c.g., 30 601 (64,05).
Alain Le Fur, PS, c.m. de Vannes, 17 171 (35,94).

1er tour. – A., 27,38 ; E., 53 741. Marcellin, 26 837 (49,93) ; Le Fur, 9 180 (17,08) ; Bruno Petit, FN, 6 330 (11,77) ; Jean-Pierre Mousset, Verts, c.m. de Vannes, 6 052 (11,26) ; Pierre Joubin, PC, 1 976 (3,67) ; Hubert Yvon, MD, 1 975 (3,67) ; Monique Villard, NE, 1 391 (2,58).
Prés. 1988. – Chirac, 31 185 (52,41).

5e (Lorient)

I., 79 776 ; V., 54 361 ; A., 31,85
B. et N., 4 030 ; E., 50 331.

Élu : Michel Godard, UDF-P et R, c.g., m. de Plœmeur, 26 873 (53,39).
Jean-Yves Le Drian, PS, a.d., m. de Lorient, 23 458 (46,60).

1er tour. – A., 33,04 ; E., 51 034. Godard, 16 948 (33,20) ; Le Drian, 10 385 (20,34) ; Jean Maurice, PC, c.g., m. de Lanester, 8 359 (16,37) ; Daniel Bergeron, FN, 5 084 (9,96) ; Eric Regenermerl, GE, c.m. de Groix, 4 156 (8,14) ; Joseph Le Lamer, MDR, 1 333 (2,61) ; Marjolaine Fontaine, NE, 1 300 (2,54) ; Roger Martin, UDI, 875 (1,71) ; Jacques Bellanger, div. d., 790 (1,54) ; Cyril Le Bail, LO, 776 (1,52) ; Lucien Le Pull, MD, 711 (1,39) ; Gwénael Le Gras, LCR, 317 (0,62).
Prés. 1988. – Mitterrand, 34 556 (56,91).

6e (Hennebont)

I., 80 093 ; V., 52 574 ; A., 34,35
B. et N., 9 307 ; E., 43 267.

Élu : Jacques Le Nay, div. d., c.g., m. de Plouay, 21 692 (50,13).
Michel Morvant, RPR, c.g., m. de Plouray, 21 575 (49,86).

1er tour. – A., 25,78 ; E., 56 430. Morvant, 12 529 (22,20) ; Le Nay, 10 693 (18,94) ; Jean-Yves Laurent, PS, c.g., m. de Quéven, 9 332 (16,53) ; Pierrick Nevannen, UDF-PR, m. de Pont-Scorff, 8 626 (15,28) ; Jean Le Borgne, PC, m. de d'Hennebont, 6 318 (11,19) ; Claudine Rouillé, Verts, 3 920 (6,94) ; Joseph Gaonac'h, FN, 3 572 (6,32) ; Dominique Durand, NE, 1 393 (2,46) ; Denis Riou, rég., 47 (0,08).
Prés. 1988. – Mitterrand, 38 658 (58,36).

Dans la circonscription d'Hennebont, détenue jusqu'alors par un socialiste, trois candidats de la droite s'étaient affrontés au premier tour, au terme duquel le candidat socialiste avait été éliminé. Jacques Le Nay, proche du CDS, l'emporte sur son rival du RPR, Michel Morvant, au second tour. A Lorient, le maire, ancien secrétaire d'Etat à la mer, Jean-Yves Le Drian, est battu dans la cinquième circonscription, qui était une citadelle socialiste depuis les années 60. Il est même mis en minorité dans sa ville. Le ballottage infligé à Raymond Marcellin, président du conseil général, à Vannes, était en soi une surprise. Les trois autres circonscriptions avaient réélu leurs sortants de droite au premier tour.

LES RÉSULTATS DU SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

CENTRE

(23)

22 mars 1992. – A., 30,56. Droite, 37,60; maj. p., 23,18; FN, 13,91; écol., 13,32; PC, 9,31; LO, 1,56; div., 1,10.

21 mars 1993. – A., 33,00. UPF, 39,59; maj. p., 18,72; ext. d., 13,23; écol., 10,23; PC, 9,19; div. d., 4,57; ext. g., 2,07; div. g., 1,59; div., 0,78.

La gauche, qui conservait encore des positions solides dans l'Orléanais et le Berry, est décimée, puisqu'elle perd le siège « historique » de Jacques Rimbault, maire communiste de Bourges, dans le Cher, et qu'elle est éliminée de quatre des cinq autres départements, où les maires socialistes de Chartres (Georges Lemoine), d'Orléans (Jean-Pierre Sueur, secrétaire d'Etat), de Châteauroux (Jean-Yves Gateaud) et d'Issoudin (André Laignel) sont mis en échec. Seul Jack Lang, dans le Loir-et-Cher, réussit à sauver son siège, grâce au vote de Blois, ville dont il est le maire. La seule élue du FN dans l'Assemblée sortante, Marie-France Stirbois, est battue, contre toute attente, à Dreux par un RPR. Toutefois, dans les six départements, la victoire de la droite profite un peu plus à l'UDF, qui gagne huit sièges, qu'au RPR, qui n'en gagne que six.

CHER (3)

Sortants : Jean-François Deniau, UDF-PR; Jacques Rimbault, PC; Alain Calmat, app. PS.

Élus : Jean-François Deniau, UDF-PR, d.s. (1re); Franck Thomas-Richard, UDF-PR (2e); Serge Lepeltier, RPR (3e).

1re (Bourges)

I., 74 058; V., 50 418; A., 31,92
B. et N., 3 510; E., 46 908.

Réélu : Jean-François Deniau, UDF-PR, d.s., prés. c.g., 30 326 (64,64).

Maxime Camuzat, PC, c.g., m. de Saint-Germain-du-Puy, 16 582 (35,35).

1er tour. – A., 30,33; E., 48 812. Deniau, 24 187 (49,55); Camuzat, 7 716 (15,80); Jean d'Ogny, FN, c.r., c.m. de Bourges, 6 019 (12,33); Pierre Houques, PS, adj. m. de Bourges, 4 950 (10,14); Joël Crotté, Verts, 2 866 (5,87); Sylvie Carveau, LO, 1 421 (2,91); Romain Banquet, NE, 1 410 (2,88); Claude Pham-Trong, PLN, 243 (0,49).
Prés. 1988. – Mitterrand, 31 807 (53,10).

2e (Vierzon)

I., 68 306; V., 47 901; A., 29,87
B. et N., 2 870; E., 45 031.

Élu : Franck Thomas-Richard, UDF-PR, 23 442 (52,05).

Jacques Rimbault, PC, d.s., m. de Bourges, 21 589 (47,94).

1er tour. – A., 32,45; E., 43 675. Rimbault, 12 304 (28,23); Thomas-Richard, 12 286 (28,19); François Scheid, FN, 5 389 (12,36); Jean Rousseau, GE, a.d., c.r., m. de Vierzon, 4 128 (9,47); Max Albizzati, div. d., c.g., adj. m. de Vierzon, 3 093 (7,09); André Gagneux, PS, c.m. de Bourges, 2 221 (5,09); Jean-Pierre Baguette, NE, 1 394 (3,19); Colette Cordat, LO, 1 150 (2,63); Claude Debéda, MDC, m. de Saint-Georges-sur-la-Prée, 911 (2,09); Hatuey Berdasco, UED, 699 (1,60).
Prés. 1988. – Mitterrand, 33 372 (61,55).

3e (Saint-Amand-Montrond)

I., 84 776; V., 60 191; A., 28,99
B. et N., 4 165; E., 56 026.

Élu : Serge Lepeltier, RPR, c.r., c.m. de Bourges, 30 895 (55,14).

Alain Calmat, maj. p., d.s., c.r., 25 131 (44,85).

1er tour. – A., 30,64; E., 55 443. Lepeltier, 19 044 (34,34); Calmat, 11 303 (20,38); Jean-Claude Sandrier, PC, c.g., adj. m. de Bourges, 7 742 (13,96); François Drougard, FN, 5 850 (10,55); Philippe de Bonneval, div. d., c.g., 4 208 (7,58); Yves Barrière, GE, m. de Farges-Allichamps, 3 952 (7,12); Michèle Perronnet, LO, 1 745 (3,14); Françoise Raduget, NE, 1 599 (2,88).
Prés. 1988. – Mitterrand, 39 626 (56,98).

Ancrée à gauche depuis quinze ans, la deuxième circonscription du Cher vient de basculer. Jacques Rimbault, membre du PC depuis la Libération et maire de Bourges, n'est plus député. A la surprise générale, il a été battu par un jeune candidat UDF, Franck Thomas-Richard, encore quasiment inconnu du monde politique local voici quelques mois. Dans la troisième circonscription, la victoire de Serge Lepeltier (RPR) sur Alain Calmat (maj. pr.), ancien ministre, député sortant, était attendue, même si on pouvait s'attendre à un score plus serré entre les deux candidats. De même, le succès de Jean-François Deniau, dans la première circonscription, sur Maxime Camuzat (PC), était prévu. L'ancien ministre l'emporte plus nettement qu'en 1988.

EURE-ET-LOIR (4)

Sortants : Georges Lemoine, PS; Marie-France Stirbois, FN; Bertrand Gallet, PS; Maurice Dousset, UDF-PR.

Élus : Gérard Cornu, RPR (1re); Gérard Hamel, RPR (2e); Patrick Hoguet, UDF-PR (3e); Maurice Dousset, UDF-PR, d.s. (4e).

1re (Chartres)

I., 72 521; V., 52 097; A., 28,16
B. et N., 3 022; E., 49 075.

Élu : Gérard Cornu, RPR, c.g., m. de Fontenay-sur-Eure, 26 668 (54,34).

Georges Lemoine, PS, d.s., m. de Chartres, 22 407 (45,65).

1er tour. – A., 29,37; E., 48 816. Cornu, 18 944 (38,80); Lemoine, 13 449 (27,55); Denis Daude, FN, c.r., 6 778 (13,88); Gérard Laboureur, Verts, 3 561 (7,29); Dominique Padois, PC, 2 473 (5,06); Renée Campioni, NE, 1 259 (2,57); Laurent Plomb, RDRP, 921 (1,88); Yves-Pierre Plassard, div. g., 852 (1,74); Daniel Furhmann, AP, 337 (0,69); Pierre Chautar, div., 242 (0,49).
Prés. 1988. – Mitterrand, 29 408 (52,92).

2e (Dreux)

I., 62 444; V., 43 937; A., 29,63
B. et N., 4 174; E., 39 763.

Élu : Gérard Hamel, RPR, 19 934 (50,13).

Marie-France Stirbois, FN, d.s., c.r., 19 829 (49,86).

1er tour. – A., 30,54; E., 41 999. Stirbois, 15 476 (36,84); Hamel, 12 327 (29,35); Roger Bambuck, maj. p., 5 397 (12,85); François Fillon, Verts, 3 397 (8,08); Gisèle Quenne, PC, c.m. de Dreux, 1 837 (4,37); Louis Jade, NE, 917 (2,18); Béatrice Jaffrenou, PT, 656 (1,56); Angeline Gléhen, RDRP, 641 (1,52); Alain Laurent, UDI, 507 (1,20); Christophe Ducrot, AP, 427 (1,01); Michel Bréaud, LCR, 417 (0,99).
Prés. 1988. – Mitterrand, 25 422 (51,82).

3e (Nogent-le-Rotrou)

I., 67 519; V., 47 682; A., 29,37
B. et N., 3 465; E., 44 217.

Élu : Patrick Hoguet, UDF-PR, c.r., c.g., 25 512 (57,69).

Bertrand Gallet, PS, d.s., c.r., 18 705 (42,30).

1er tour. – A., 29,88; E., 44 438. Hoguet, 18 181 (40,91); Gallet, 10 645 (23,95); Jean-Roger Thioux, FN, 6 937 (15,61); Jean-François Anquetil, GE, c.r. d'Ile-de-France, 2 748 (6,18); Jacques Mainou, PC, c.m. de Lucé, 2 323 (5,22); Sylvie Paggiolo, NE, 1 105 (2,48); Jean-Claude Guéguen, RDRP, 965 (2,17); Roger Letertre, SEGA, m. du Thieulin, 871 (1,96); Denise Debort, AP, 435 (0,97); Jean Ravet, div., 228 (0,51).
Prés. 1988. – Mitterrand, 30 072 (55,82).

4e (Châteaudun)

I., 63 786; V., 44 254; A., 30,62
B. et N., 8 550; E., 35 704.

Réélu : Maurice Dousset, UDF-PR, d.s., prés. c.r., m. de Lutz-en-Dunois, 23 949 (67,07).

Marie-Renée Maissen, FN, 11 755 (32,92).

1er tour. – A., 27,26; E., 43 379. Dousset, 16 575 (38,20); Maissen, 6 040 (13,92); Jean-Yves de Franciosi, PS, adj. m. de Toury, 5 468 (12,60); Vincent Lhopiteau, UDI, adj. m. de Villampuy, 4 262 (9,82); Jean Hardy, PC, c.r., c.m. de Châteaudun, 4 159 (9,58); Mireille Ladève-Lépine, Verts, 3 005 (6,92); Joseph Hudault, CNI, 2 044 (4,71); Christiane Meyer, écol., 1 826 (4,20).
Prés. 1988. – Mitterrand, 29 091 (54,43).

Surprise à Dreux : Marie-France Stirbois, seule sortante du Front national, est battue par Gérard Hamel (RPR), qui la devance de seulement 105 voix. La candidate d'extrême droite a pourtant amélioré son score du premier tour de 4 353 voix et de 1 489 voix celui de la partielle de 1989, qui lui avait alors assuré la victoire. Le candidat RPR a bénéficié d'une forte mobilisation et d'un bon report des électeurs de gauche, qui lui ont permis d'obtenir 7 607 voix de plus que le 21 mars.

Autre événement, la défaite des deux sortants socialistes, Georges Lemoine, maire de Chartres, ancien secrétaire d'État, député socialiste de la première circonscription depuis 1978, qui enregistre son premier échec électoral dans le département, et Bertrand Gallet, un des « quadras » du PS.

INDRE (3)

Sortants : Jean-Yves Gateaud, PS; Jean-Claude Blin, PS, suppléant d'André Laignel, PS, nommé au gouvernement le 28 juin 1988, se représente comme suppléant de M. Laignel; Jean-Paul Chantegnet, PS.

Élus : Michel Blondeau, UDF-CDS (1re); Nicolas Forissier, UDF-PR (2e); René Chabot, RPR (3e).

1re (Châteauroux)

I., 55 012; V., 40 323; A., 26,70
B. et N., 2 941; E., 37 382.

Élu : Michel Blondeau, UDF-CDS, c.g., m. de Déols, 22 091 (59,09).

Jean-Yves Gateaud, PS, d.s., m. de Châteauroux, 15 291 (40,90).

1er tour. – A., 28,39; E., 38 933. Blondeau, 10 421 (28,21); Gateaud, 8 268 (22,38); Patrick Serpeau, RPR, c.r., 5 825 (15,77); Pierre Poli, FN, c.r., 3 693 (9,99); Charles Barrois, PC, adj. m. de Châteauroux, 3 479 (9,41); Jean Delavergne, Verts, adj. m. de Châteauroux, 2 325 (6,29); Claude Jamet, UDF diss., c.r., c.g., 1 118 (3,02); Nathalie Rongy, NE, 1 019 (2,75); Joël Nicouleau, div. d., adj. m. de Déols, 785 (2,12).
Prés. 1988. – Mitterrand, 26 417 (59,72).

2e (Issoudun)

I., 65 541; V., 50 283; A., 23,28
B. et N., 2 868; E., 47 415.

Élu : Nicolas Forissier, UDF-PR, c.m. de La Châtre, 25 230 (53,21).

André Laignel, PS, secr. E., c.r., c.g., m. d'Issoudun, 22 185 (46,78).

1er tour. – A., 27,40; E., 44 558. Forissier, 17 625 (39,55); Laignel, 14 963 (33,59); Serge Laplanche, FN, 4 028 (9,03); Guylaine Piquet, PC, 3 987 (8,94); Patrick Ferrenq, Verts, 1 994 (4,47); Thérèse Amor, NE, 1 297 (2,91); Michèle Ballanger, MD, adj. m. de Châteauroux, 658 (1,47).
Prés. 1988. – Mitterrand, 32 886 (58,72).

3e (Le Blanc)

I., 60 291; V., 45 552; A., 24,44
B. et N., 2 912; E., 42 640.

Élu : René Chabot, RPR, c.g., m. de Martizay, 22 737 (53,32).

Jean-Paul Chantegnet, PS, d.s., c.g., m. du Blanc, 19 903 (46,67).

1er tour. – A., 27,34; E., 40 247. Chabot, 16 499 (40,99); Chantegnet, 14 011 (34,81); Marc Ranjon, FN, 4 810 (11,95); Michel Fradet, PC, 4 010 (9,96); Francis Tari, MD, 917 (2,27).
Prés. 1988. – Mitterrand, 29 346 (57,27).

André Laignel, le seul des trois députés socialistes sortants qui semblait en mesure de l'emporter, est battu par un jeune conseiller municipal UDF-PR de La Châtre, Nicolas Forissier, dans la deuxième circonscription (malgré ses 57,70 % à Issoudun, ville dont il est le maire). Lui qui avait gagné, en 1988, avec 57,94 % des suffrages, est tombé à 46,70 %. Dans la première circonscription, la défaite de Jean-Yves Gateaud, le maire de Châteauroux, était attendue, mais, dans sa ville même, il n'obtient que 40,90 % face à Michel Blondeau, investi par l'UDF et soutenu par le président du conseil général Daniel Bernardet. Enfin, dans la troisième circonscription, Jean-Paul Chantegnet n'obtient, dans la ville dont il est le maire, Le Blanc, que 47 % des voix face au RPR René Chabot.

INDRE-ET-LOIRE (5)

Sortants : Jean Royer, div. d.; Bernard Debré, ; Christiane Mora, PS, n.s.r.p.; Jean Proveux, PS; Jean-Michel Testu, PS.

Élus : Jean Royer, UPF, d.s. (1re); Bernard Debré, RPR, d.s. (2e); Jean-Jacques Descamps, UDF-PR (3e); Hervé Novelli, UDF-PR (4e); Philippe Briand, RPR (5e).

1re (Tours)

I., 53 603; V., 32 832; A., 38,74
B. et N., 2 466; E., 30 366.

Réélu : Jean Royer, UPF, d.s., m. de Tours, 18 350 (60,42).

Jean Germain, PS, c.m. de Tours, 12 016 (39,57).

1er tour. – A., 35,09; E., 32 974. Royer, 15 071 (45,70); Germain, 5 994 (18,17); Marie-Antoinette Jouanne, FN, 3 841 (11,64); Claude Pujol, GE, 3 650 (11,06); Pierre Texier, PC, c.m. de Tours, 1 592 (4,82); Vincent Thouvenot, NE, 970 (2,94); Christophe Moysan, UED, 762 (2,31); Chantal Somin, LO, 704 (2,13); Alain Jouannet, PT, 390 (1,18).
Prés. 1988. – Mitterrand, 22 191 (51,62).

2e (Amboise)

I., 76 036; V., 52 846; A., 30,49
B. et N., 4 286; E., 48 560.

Réélu : Bernard Debré, RPR, d.s., c.g., m. d'Amboise, 28 875 (59,46).

Jean-Jacques Filleul, PS, c.r., m. de Montlouis, 19 685 (40,53).

1er tour. – A., 28,40; E., 51 403. Debré, 22 576 (43,91); Filleul, 9 684 (18,83); Emile Paccard, FN, 6 108 (11,88); Laurent Canot, Verts, 4 511 (8,77); Alain Falempin, div., m. de Neuillé-le-Lierre, 3 297 (6,41); Lucette Chapeau, PC, adj. m. de Montlouis, 3 295 (6,41); Charles Elie, NE, 1 932 (3,75).
Prés. 1988. – Mitterrand, 32 649 (54,88).

3e (Montbazon)

I., 83 646; V., 51 807; A., 38,06
B. et N., 13 513; E., 38 294.

Élu : Jean-Jacques Descamps, UDF-PR, 21 483 (56,10).

Jean-France Baeskens, RPR, adj. m. de Chambray-lès-Tours, 16 811 (43,89).

1er tour. – A., 29,48; E., 54 407. Baeskens, 10 593 (19,46); Descamps, 9 489 (17,44); Eric Ghebali, app. PS, 8 844 (16,25); Marie-France Beaufils, PC, c.g., m. de Saint-Pierre-des-Corps, 5 661 (10,40); René-Louis Magnier, FN, 5 354 (9,84); Joseph Poli, GE, 5 137 (9,44); Dominique Leval, UDF diss., 2 518 (4,62); Michel Deguet, LO, 1 884 (3,46); Jean Castagnou, CNI, a.d., m. de Chenonceaux, 1 739 (3,19); Claude Castel, NE, 1 615 (2,96); Jean-Jacques Rastoll, GE diss., 852 (1,56); Alain Montoussé, div. d., 721 (1,32).
Prés. 1988. – Mitterrand, 39 775 (59,19).

4e (Joué-lès-Tours)

I., 78 528; V., 54 167; A., 31,02
B. et N., 3 723; E., 50 444.

Élu : Hervé Novelli, UDF-PR, 27 980 (55,46).

Jean Proveux, PS, d.s., c.m. de Joué-lès-Tours, 22 464 (44,53).

1er tour. – A., 31,41; E., 50 859. Novelli, 17 586 (34,57); Proveux, 11 867 (23,33); Marcellin Sigonneau, CNI, c.g., 6 122 (12,03); Agnès Belbeoch, FN, c.r., 5 597 (11,00); Alain Pachet, Verts, 3 638 (7,15); Jean-Michel Bodin, PC, c.r., 2 282 (4,48); Jean-Jacques Prodhomme, LO, 1 724 (3,38); Bernadette Dugué, NE, 1 569 (3,08); Clément Roubaud, div., 474 (0,93).
Prés. 1988. – Mitterrand, 34 839 (57,35).

5e (Saint-Cyr-sur-Loire)

I., 68 711; V., 46 784; A., 31,91
B. et N., 4 021; E., 42 763.

Élu : Philippe Briand, RPR, c.r., m. de Saint-Cyr-sur-Loire, 24 815 (58,02).

Jean-Michel Testu, PS, d.s., c.m. de Langeais, 17 948 (41,97).

1er tour. – A., 29,77; E., 44 567. Briand, 15 763 (35,36); Testu, 8 101 (18,17); Joël Pélicot, GE, c.r., m. de Charentilly, 6 135 (13,76); Pierre Le Goux, FN, 5 158 (11,57); Michel Montaubin, CNI, c.g., adj. m. de Tours, 5 036 (11,29); Jean-Paul Moreau, PC, c.m. de Bourgueil, 2 222 (4,98); Sylvie Thiebault, LO, 1 217 (2,73); Patrick Etesse, PT, 935 (2,09).
Prés. 1988. – Mitterrand, 29 791 (65,32).

Le PS perd les trois sièges qu'il détenait. Dans la troisième circonscription, Christiane Mora, qui ne se représentait pas, laisse son siège à Jean-Jacques Descamps (UDF-PR), qui gagne la primaire l'opposant à son rival RPR Jean-France Baeskens, en dépit du soutien apporté à celui-ci au cours des derniers jours par plusieurs personnalités du RPR.

Les deux sortants socialistes qui tentaient de conserver leur siège sont nettement battus : l'un, Jean-Michel Testu, par Philippe Briand, jeune maire RPR de Saint-Cyr-sur-Loire, l'autre, Jean Proveux, par un nouveau venu, Hervé Novelli, secrétaire général du Parti républicain, qui enlève son premier mandat d'élu.

La large victoire de Bernard Debré dans la circonscription d'Amboise contre Jean-Jacques Filleul, maire PS de Montlouis-sur-Loire, commune « historique » du « big bang », tout comme celle de Jean Royer, pour la onzième fois, dans la circonscription de Tours ne constituent en aucune manière des surprises. Elles parachèvent dans ce département la consécration de la droite.

LOIR-ET-CHER (3)

Sortants : Michel Fromet, PS, suppléant de Jack Lang, PS, nommé au gouvernement le 28 juin 1988, se représente comme suppléant de M. Lang; Jeanny Lorgeoux, PS; Jean Desanlis, UDF-CDS.

Élus : Jack Lang, PS (1re); Patrice Martin-Lalande, RPR (2e); Jean Desanlis, UDF-CDS, d.s. (3e).

1re (Blois)

I., 82 012; V., 63 004; A., 23,17
B. et N., 3 125; E., 59 879.

Élu : Jack Lang, PS, min., a.d., c.g., m. de Blois, 30 789 (51,41).

Jacqueline Gourault, UDF-CDS, c.r., m. de La Chaussée-Saint-Victor, 29 090 (48,58).

1er tour. – A., 25,65; E., 58 158. Gourault, 20 298 (34,90); Lang, 19 991 (34,37); Paul Pelletier, FN, 6 342 (10,90); Jean-Louis Le Moing, PC, 3 868 (6,65); Nicole Combredet, Verts, 3 752 (6,45); Jacky Desforges, div. d., 2 079 (3,57); Paul Boghossian, NE, 1 366 (2,34); Olivier Bondois, CNI, 462 (0,79).
Prés. 1988. – Mitterrand, 36 425 (55,87).

2e (Romorantin-Lanthenay)

I., 73 646; V., 54 773; A., 25,62
B. et N., 3 539; E., 51 234.

Élu : Patrice Martin-Lalande, RPR, c.r., c.g., m. de Lamotte-Beuvron, 29 618 (57,80).

Jeanny Lorgeoux, PS, d.s., c.g., m. de Romorantin-Lanthenay, 21 616 (42,19).

1er tour. – A., 26,35; E., 49 261. Martin-Lalande, 22 133 (44,93); Lorgeoux, 12 256 (24,87); Robert Binet, FN, 6 113 (12,40); Jean-Claude Delanoue, PC, c.m. de Romorantin-Lanthenay, 4 354 (8,83); Roger Doire, GE, 2 649 (5,37); Eric Talles, NE, 1 756 (3,56).
Prés. 1988. – Mitterrand, 32 999 (54,66).

3e (Vendôme)

I., 68 046; V., 49 099; A., 27,84
B. et N., 4 209; E., 44 890.

Réélu : Jean Desanlis, UDF-CDS, d.s., c.g., 26 805 (59,71).

Daniel Chanet, PS, c.g., m. de Vendôme, 18 085 (40,28).

1er tour. – A., 26,53; E., 46 951. Desanlis, 15 683 (33,40); Chanet, 9 633 (20,51); Hubert d'Alançon, div. d., 8 156 (17,37); Aymar de Boisgrollier, FN, 5 422 (11,54); Jean-Jacques Mansart, PC, c.m. de Vendôme, 3 609 (7,68); Josiane Simon, GE, 2 941 (6,26); Andrée Chrétien, NE, 1 507 (3,20).
Prés. 1988. – Mitterrand, 30 248 (54,20).

Jack Lang et Blois ont gagné. En mobilisant sa ville derrière lui, le ministre l'emporte avec un score inattendu (51,41 %) face à Jacqueline Gourault (CDS). Blois a voté à 57 % en faveur de son maire, gommant ainsi le vote protestataire des campagnes. Le score du ministre de l'éducation et de la culture, qui dépasse nettement le total des voix de gauche et écologistes du premier tour, s'explique aussi par la forte participation (76,8 %) : quelque deux mille abstentionnistes du premier tour se sont en effet rendus aux urnes.

Les résultats des deux sous-préfectures sont sans surprises. Romorantin retourne au RPR grâce à la victoire de Patrice Martin-Lalande sur Jeanny Lorgeoux (PS). Jean Desanlis retrouve son siège dans un Vendômois traditionnellement conservateur.

LOIRET (5)

Sortants : Claude Bourdin, PS, suppléant de Jean-Pierre Sueur, PS, nommé au gouvernement le 17 mai 1991, se représente comme suppléant de M. Sueur; Eric Doligé, RPR; Jean-Pierre Lapaire, PS; Xavier Deniau, RPR; Jean-Paul Charié, RPR.

Élus : Antoine Carré, UDF-PR (1re); Eric Doligé, RPR, d.s. (2e); Jean-Louis Bernard, UDF-rad. (3e); Xavier Deniau, RPR, d.s. (4e); Jean-Paul Charié, RPR, d.s. (5e).

1re (Orléans Sud)

I., 69 623; V., 51 664; A., 25,79
B. et N., 2 852; E., 48 812.

Élu : Antoine Carré, UDF-PR, a.d., c.g., m. de Saint-Jean-le-Blanc, 26 831 (54,96).

Jean-Pierre Sueur, PS, secr. E., a.d., m. d'Orléans, 21 981 (45,03).

1er tour. – A., 26,32; E., 49 040. Sueur, 12 789 (26,07); Carré, 12 687 (25,87); Annick Courtat, RPR, c.r., m. de La Ferté-Saint-Aubin, 9 488 (19,34); François Chéron, FN, 5 064 (10,32); Nino-Anne Dupieux, GE, 4 495 (9,16); Marc Brynhole, PC, c.r., c.m. de La Ferté-Saint-Aubin, 2 597 (5,29); Marie-Hélène Soubry, SEGA, 1 010 (2,05); Christiane Heuchère, LO, 908 (1,85); Sandrine Charasson, NE, 2 (0,00).
Prés. 1988. – Mitterrand, 27 327 (51,13).

2e (Orléans Ouest)

I., 71 903; V., 50 083; A., 30,34
B. et N., 3 987; E., 46 096.

Réélu : Eric Doligé, RPR, d.s., c.g., m. de Meung-sur-Loire, 29 027 (62,97).

François Lebon, PS, adj. m. d'Orléans, 17 069 (37,02).

1er tour. – A., 28,45; E., 48 800. Doligé, 21 966 (45,01); Lebon, 7 261 (14,87); Pierre Bonaccorsi, FN, 6 385 (13,08); Bruno Duvel, Verts, c.r., adj. m. d'Orléans, 5 417 (11,10); Michel Guérin, PC, m. de Saran, 5 397 (11,05); Patrick Costard, LO, 1 295 (2,65); Michel Tissier, SEGA, 1 078 (2,20); Liliane Lemoine, NE, 1 (0,00).
Prés. 1988. – Mitterrand, 29 233 (51,65).

3e (Orléans Est)

I., 76 521; V., 54 028; A., 29,39
B. et N., 3 735; E., 50 293.

Élu : Jean-Louis Bernard, UDF-rad., c.g., c.m. d'Orléans, 30 813 (61,26).

Jean-Pierre Lapaire, PS, d.s., c.r., m. de Saint-Jean-de-Braye, 19 480 (38,73).

1er tour. – A., 28,68; E., 51 732. Bernard, 22 596 (43,67); Lapaire, 10 617 (20,52); Michel Rothé, FN, 7 122 (13,76); Nicole Bouilly, Verts, 4 595 (8,88); Marcel Thomas, PC, adj. m. de Saint-Jean-de-Braye, 3 446 (6,66); Françoise Lacaille, NE, 1 742 (3,36); Jack Foucher, SEGA, 865 (1,67); Abdelkrim Saadani, LO, 749 (1,44).
Prés. 1988. – Mitterrand, 30 389 (50,72).

4e (Montargis)

I., 85 605; V., 59 146; A., 30,90
B. et N., 4 689; E., 54 457.

Réélu : Xavier Deniau, RPR, d.s., m. d'Escrignelles, 34 547 (63,43).

Max Nublat, PC, c.r., m. de Montargis, 19 910 (36,56).

1er tour. – A., 28,48; E., 58 390. Deniau, 21 791 (37,31); Nublat, 8 566 (14,67); Maurice Etienne, FN, c.r., 8 327 (14,26); Jean-Charles Paré, RPR diss., c.g., m. de Châteaurenard, 7 436 (12,73); Albert Mimoun, ADFP, adj. m. de Montargis, 5 877 (10,06); Jean-Luc Burgunder, Verts, 3 266 (5,59); Anne-Marie Ernst, NE, 1 356 (2,32); Annie Cassin, LO, 1 115 (1,90); Christine Lander, SEGA, 656 (1,12).
Prés. 1988. – Mitterrand, 35 030 (51,14).

5e (Fleury-lès-Aubrais)

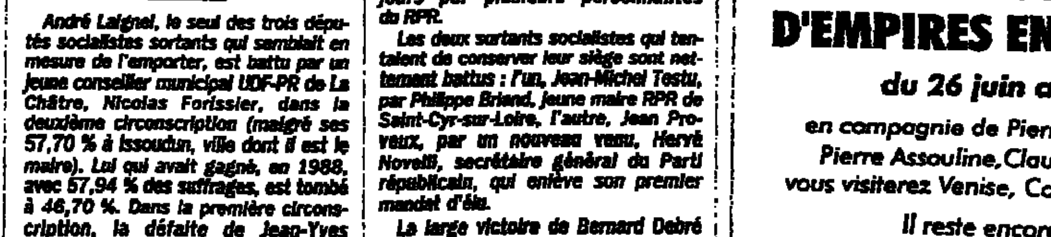
I., 80 007; V., 53 213; A., 33,48
B. et N., 9 805; E., 43 408.

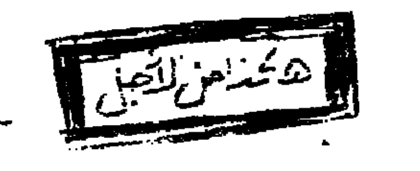
Réélu : Jean-Paul Charié, RPR, d.s., 31 305 (72,11).

André Beaudoin, FN, 12 103 (27,88).

1er tour. – A., 27,14; E., 55 167. Charié, 25 850 (46,85); Beaudoin, 8 477 (15,36); Claude Laurent, PS, m. de Dadonville, 8 178 (14,82); Yves de Kiech, GE, 4 218 (7,64); Jean-Pierre Lefaucheux, PC, 4 168 (7,55); Dominique Ernst, NE, 2 274 (4,12); Patrick Lamiable, LO, 1 562 (2,83); Avelin Castello, LCR, 440 (0,79).
Prés. 1988. – Mitterrand, 32 245 (50,69).

Les socialistes perdent les deux sièges qu'ils détenaient. Le résultat le plus marquant est la défaite, dans la première circonscription, de Jean-Pierre Sueur, secrétaire d'Etat aux collectivités locales, maire d'Orléans. Son adversaire, Antoine Carré (UDF-PR), qu'il avait battu en 1988, obtient une victoire sans discussion (54,97 %). On relèvera pourtant que Jean-Pierre Sueur, qui n'avait obtenu que 26 % des voix au premier tour, a fait une belle remontée (45,03 %). La défaite de Jean-Pierre Lapaire, dans la troisième circonscription, était attendue, mais le succès de son adversaire, Jean-Louis Bernard (UDF-rad.), ancien maire d'Orléans, est particulièrement large (61,27 %). Dans les autres circonscriptions, les trois sortants RPR se succèdent aisément à eux-mêmes.





SI NOUS PARLIONS FRANCOPHONIE

NOTRE LANGUE EST UN PATRIMOINE UNIVERSELLEMENT RECONNU : SON USAGE, QUE L'HISTOIRE A LÉGUÉ EN HÉRITAGE, A CRÉÉ DES MODES DE PENSÉE SEMBLABLES. LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ SE DÉCLINENT EN FRANÇAIS. 450 MILLIONS D'HOMMES RÉPARTIS SUR 5 CONTINENTS ET DANS 45 PAYS S'EXPRIMENT EN FRANÇAIS. CE SERA DANS 20 ANS UNE COMMUNAUTÉ DE PLUS D'UN MILLIARD D'INDIVIDUS SI NOUS SAVONS MAINTENIR ET INNOVER.



5 PROPOSITIONS POUR L'AVENIR

RENFORCER LA PLACE DE LA LANGUE FRANÇAISE EN FRANCE

PROPOSER UN PROJET DE LOI AU PARLEMENT POUR PROMOUVOIR LA QUALITÉ ET L'EMPLOI DU FRANÇAIS EN FRANCE.

CRÉER UNE CHAMBRE DE COMMERCE FRANCOPHONE

ELLE DÉVELOPPERA, EN PARTENARIAT AVEC LE MONDE DES ENTREPRISES UNE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE MULTILATÉRALE.

METTRE EN PLACE UNE "PRIME FRANCOPHONE"

DESTINÉE AUX ÉTUDIANTS ET A CEUX QUI ENSEIGNERONT LE FRANÇAIS A L'ÉTRANGER, ELLE SERAIT ACCOMPAGNÉE D'UNE DISPENSE DU SERVICE NATIONAL.

INCITER AU MÉCÉNAT FRANCOPHONE

LES DONS DE PARTICULIERS ET D'ENTREPRISES, EXONÉRÉS D'IMPOTS SERONT GÉRÉS PAR UN FONDS D'INTERVENTION, QUI PARTICIPERA AU FINANCEMENT D'ACTIONS HUMANITAIRES ET D'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS.

RÉALISER EN FRANCE UN CENTRE CULTUREL FRANCOPHONE DE RENCONTRE

REGROUPANT L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES FRANCOPHONES, DÉJA CRÉÉ A CHAMARANDE, EN ESSONNE, IL RÉUNIRAIT UNE BIBLIOTHÈQUE ET UN INSTITUT SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE EN LANGUE FRANÇAISE.

Coupon-réponse à renvoyer au Château de Chamarande, 10, rue de Lardy, 91730 CHAMARANDE. Département de l'Essonne. FRANCE.

Je soutiens ces propositions pour promouvoir notre langue et ses valeurs universelles.

Nom.................................... Prénom....................................

Adresse..

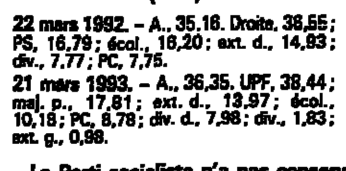
.... Signature :

☐ Je souhaite recevoir une documentation sur l'action de l'Association "SI NOUS PARLIONS FRANCOPHONIE".

LES RÉSULTATS DU SECOND TOUR

CHAMPAGNE-ARDENNE

(14)



22 mars 1992. – A., 35,16. Droite, 38,55 ; PS, 16,79 ; écol., 16,20 ; ext. d., 14,93 ; div., 7,77 ; PC, 7,75.

21 mars 1993. – A., 36,35. UPF, 38,44 ; maj. p., 17,81 ; ext. d., 13,97 ; écol., 10,18 ; PC, 8,78 ; div. d., 7,98 ; div., 1,83 ; ext. g., 0,98.

Le Parti socialiste n'a pas conservé un seul des sept sièges qu'il détenait. Même la deuxième circonscription des Ardennes, acquise à la gauche (au PC avant le PS) depuis 1945, n'a pas résisté alors que son député sortant, Gérard Istace, paraissait en mesure de l'emporter à l'issue du premier tour. Cinq des sept socialistes battus étaient députés et maires. Mais la plus grande surprise vient de la défaite de Bernard Stasi à Epernay (dont il était l'élu depuis 1968) devant un nouveau venu issu du vignoble marnais. Le RPR est le grand bénéficiaire de la défaite des socialistes puisqu'il se retrouve avec sept sièges sur quatorze, contre quatre précédemment. Il assure sa prééminence dans la Marne avec les trois sièges de Reims et entame un certain renouvellement avec l'arrivée de deux jeunes députés, François Baroin et François Cornut-Gentille.

ARDENNES (3)

Sortants : Roger Mas, PS ; Gérard Istace, PS ; Jean-Paul Bachy, PS.

Élus : Michel Vuibert, UDF-CDS (1re) ; Philippe Mathot, UDF-PR (2e) ; Claude Vissac, div. d. (3e).

1re (Charleville Sud)

I., 69 492 ; V., 48 651 ; A., 29,99
B. et N., 3 368 ; E., 45 283.

Élu : Michel Vuibert, UDF-CDS, a.d., c.g., m. de Rethel, 25 619 (56,57).

Roger Mas, PS, d.s., m. de Charleville-Mézières, 19 664 (43,42).

1er tour. – A., 32,28 ; E., 44 633. Vuibert, 17 668 (39,58) ; Mas, 10 227 (22,91) ; Emile Wagner, FN, 6 380 (14,29) ; Sylvain Dalla-Rosa, PC, adj. m. de Charleville-Mézières, 3 398 (7,61) ; Jean-Philippe Nadaud, GE, m. de Champlin, 3 127 (7,00) ; Gabriel Barillet, NE, 1 940 (4,34) ; Patrick Benyoucef, PT, 1 005 (2,25) ; Pierre Vassal, DCF, 888 (1,98).
Prés. 1988. – Mitterrand, 33 284 (58,13).

2e (Charleville Nord)

I., 63 846 ; V., 42 161 ; A., 33,96
B. et N., 2 881 ; E., 39 280.

Élu : Philippe Mathot, UDF-PR, 20 005 (50,92).

Gérard Istace, PS, d.s., m. de Revin, 19 275 (49,07).

1er tour. – A., 35,94 ; E., 38 951. Mathot, 10 764 (27,63) ; Istace, 8 631 (22,15) ; René Visse, PC, a.d., c.r., c.g., 6 395 (16,41) ; Michel Dierckens, FN, c.r., c.m. de Charleville-Mézières, 5 750 (14,76) ; Philippe Lenice, Verts, c.m. de Charleville-Mézières, 2 348 (6,02) ; Simon Lavergne, NE, 1 503 (3,85) ; Jean-Marie Martin, CPNT, c.m. de Revin, 1 407 (3,61) ; Claude Huet, div., 803 (2,06) ; Jean-Pierre Bourriaud, LO, 686 (1,76) ; François Miara, CNI, 666 (1,70).
Prés. 1988. – Mitterrand, 33 149 (63,92).

3e (Sedan)

I., 59 228 ; V., 42 666 ; A., 27,96
B. et N., 2 624 ; E., 40 042.

Élu : Claude Vissac, div. d., app. RPR, m. de Sedan, 20 962 (52,35).

Jean-Paul Bachy, PS, d.s., c.r., c.m. de Sedan, 19 080 (47,64).

1er tour. – A., 30,94 ; E., 38 833. Vissac, 9 921 (25,54) ; Bachy, 9 487 (24,43) ; Michel Marchet, RPR, c.g., 8 708 (22,42) ; Jean Aubert, FN, 4 109 (10,58) ; Claude Soulet, PC, c.m. de Sedan, 2 588 (6,66) ; Jean-Louis Jason, GE, 2 345 (6,03) ; Bernard Guillot, NE, 1 238 (3,18) ; Guy Petitjean, LCR, 437 (1,12).
Prés. 1988. – Mitterrand, 28 209 (56,56).

Le département des Ardennes, qui comptait trois députés socialistes, bascule complètement à droite. Le maire de Charleville-Mézières, Roger Mas (PS), qui représentait depuis 1981 la première circonscription, est battu par son adversaire de 1988, Michel Vuibert, maire UDF-CDS de Rethel. Dans la deuxième circonscription, Gérard Istace (PS), en qui l'on voyait l'un des rares remparts socialistes dans la région Champagne-Ardenne, est devancé par un nouveau venu sur la scène politique locale, Philippe Mathot (UDF-PR). Enfin, dans la troisième circonscription, Jean-Paul Bachy (PS) abandonne son siège au maire de Sedan, Claude Vissac (divers droite). Mais l'écart, plus serré que prévu, prouve à l'évidence que la primaire sauvage à droite a laissé des traces. Une bonne partie des électeurs de M. Marchet (RPR), candidat de l'UPF au premier tour, qui s'était retiré sans donner de consigne de vote, ont refusé de reporter leurs suffrages sur M. Vissac.

AUBE (3)

Sortants : Pierre Micaux, UDF ; Robert Galley, RPR ; Michel Cartelet, PS.

Élus : Pierre Micaux, UDF, d.s. (1re) ; Robert Galley, RPR, d.s. (2e) ; François Baroin, RPR (3e).

1re (Troyes Est)

I., 53 943 ; V., 35 761 ; A., 33,70
B. et N., 6 053 ; E., 29 708.

Réélu : Pierre Micaux, UDF, d.s., c.g., m. de Vendeuvre-sur-Barse, 19 853 (66,82).

Bruno Subtil, FN, c.r., 9 855 (33,17).

1er tour. – A., 30,46 ; E., 35 321. Micaux, 12 384 (35,06) ; Subtil, 5 522 (15,63) ; Marc Bret, PS, c.m. de Troyes, 5 282 (14,95) ; Pierre Pescarolo, CPNT, c.r., 3 299 (9,34) ; Rémo Jeanmougin, PC, 2 555 (7,23) ; Bruno Dionisi, GE, 2 484 (7,03) ; Marie-Jeanne Courtier, div. d., 2 118 (5,99) ; Colette Verdière, RDRP, 1 115 (3,15) ; André Veltin, DCF, 562 (1,59).
Prés. 1988. – Mitterrand, 22 878 (50,87).

2e (Troyes Sud)

I., 65 930 ; V., 44 740 ; A., 32,14
B. et N., 4 173 ; E., 40 567.

Réélu : Robert Galley, RPR, d.s., m. de Troyes, 23 159 (57,08).

Jean-Pierre Chérain, PS, c.r., c.m. de Troyes, 17 408 (42,91).

1er tour. – A., 31,07 ; E., 42 953. Galley, 12 829 (29,86) ; Chérain, 7 239 (16,85) ; Etienne Copel, div. d., c.g., 6 168 (14,35) ; Marc Malarmey, FN, 5 340 (12,43) ; Jacques Rigaud, RPR diss., c.g., m. de Rosières-près-Troyes, 4 414 (10,27) ; Jean Lefevre, PC, c.m. de Troyes, 3 046 (7,09) ; Dominique Menissier, Verts, 2 617 (6,09) ; Maurice Bernardie, écol., 1 300 (3,02).
Prés. 1988. – Mitterrand, 28 199 (51,72).

3e (Troyes Ouest)

I., 69 048 ; V., 33 965 ; A., 50,80
B. et N., 11 303 ; E., 22 662.

Élu : François Baroin, RPR, c.m. de Nogent-sur-Seine, 22 662 (100,00).

Michel Cartelet, PS, d.s., s'est retiré.

1er tour. – A., 31,77 ; E., 45 074. Baroin, 12 732 (28,24) ; Alain Coillot, UDF-rad., c.g., m. de Sainte-Savine, 8 154 (18,09) ; Michel Cartelet, PS, m. de Romilly-sur-Seine, 7 268 (16,12) ; Laurent Rohmann, FN, c.r., 6 184 (13,71) ; Georges Didier, PC, c.g., c.m. de Romilly-sur-Seine, 4 524 (10,03) ; Pierre Benoit, GE, adj. m. de Méry-sur-Seine, 2 195 (4,86) ; Roger Patenère, CPNT, 1 168 (2,59) ; Julien Hoel, RDRP, 1 010 (2,24) ; Anne Baicry, écol., 925 (2,05) ; Pierre Bissey, LO, 914 (2,02).
Prés. 1988. – Mitterrand, 30 050 (53,87).

Le second tour n'a réservé aucune surprise. Dans la première circonscription, le duel s'est conclu par la victoire de Pierre Micaux (UDF) sur Bruno Subtil (Front national). Les appels du PS au soutien du candidat UDF ont joué un rôle important.

Dans la deuxième circonscription, Robert Galley, député sortant (RPR investi UPF), après s'être imposé lors de la primaire du premier tour, a, sans mal, devancé le candidat PS. La troisième circonscription voit, en toute logique, l'élection de François Baroin, resté seul en lice. Benjamin des candidats RPR, il sera aussi le benjamin des élus de la nouvelle Assemblée.

MARNE (6)

Sortants : Jean Falala, RPR ; Georges Colin, PS, n.s.r.p. ; Jean-Claude Thomas, RPR ; Bruno Bourg-Broc, RPR ; Jean-Pierre Bouquet, PS ; Bernard Stasi, UDF-CDS.

Élus : Jean-Claude Etienne, RPR (2e) ; Jean-Claude Thomas, RPR, d.s. (3e) ; Bruno Bourg-Broc, RPR, d.s. (4e) ; Charles-Amédée de Courson, UDF-CDS (5e) ; Philippe Martin, div. d. (6e).

Réélu au 1er tour : Jean Falala, RPR (1re).

2e (Reims III, VII, IX)

I., 61 069 ; V., 39 020 ; A., 36,10
B. et N., 2 476 ; E., 36 544.

Élu : Jean-Claude Etienne, RPR, c.r., c.m. de Reims, 20 680 (56,58).

Michel Voisin, PS, c.g., m. de Cormontreuil, 15 864 (43,41).

1er tour. – A., 33,60 ; E., 38 722. Etienne, 11 000 (28,40) ; Voisin, 7 702 (19,89) ; Jean-Marie Beaupuy, UDF, c.g., adj. m. de Reims, 6 328 (16,34) ; Jean-Michel La Rosa, FN, c.m. de Reims, 5 136 (13,26) ; François Delmotte, Verts, c.r., 2 706 (6,98) ; Eva Mourot, PC, 2 257 (5,82) ; Philippe Goiset, LO, 1 121 (2,89) ; Catherine d'Achon, NE, 1 084 (2,79) ; Frédéric Gillet, RDRP, 741 (1,91) ; Alain Cartiser, écol., 416 (1,07) ; Joël Parisot, AP, 232 (0,59).
Prés. 1988. – Mitterrand, 26 575 (56,40).

3e (Reims IV, VIII, X)

I., 58 352 ; V., 34 888 ; A., 40,21
B. et N., 5 588 ; E., 29 300.

Réélu : Jean-Claude Thomas, RPR, d.s., c.g., c.m. de Reims, 21 089 (71,97).

Jacques Le Touzé, FN, 8 211 (28,02).

1er tour. – A., 34,70 ; E., 36 159. Thomas, 16 598 (45,90) ; Le Touzé, 5 819 (16,09) ; Alain Bisteur, PS, c.r., 4 922 (13,61) ; Michel Delaître, PC, c.m. de Reims, 3 087 (8,53) ; Philippe Lecompte, GE, 2 668 (7,37) ; Béatrice Fendéleur, NE, 1 530 (4,23) ; Monique Mascret, écol., 1 113 (3,07) ; Fernande Graciant, AP, 422 (1,16).
Prés. 1988. – Mitterrand, 25 904 (56,63).

4e (Châlons-sur-Marne)

I., 57 902 ; V., 37 457 ; A., 35,30
B. et N., 2 974 ; E., 34 483.

Réélu : Bruno Bourg-Broc, RPR, d.s., c.r., c.m. de Châlons-sur-Marne, 21 715 (62,97).

Jean Reyssier, PC, a.d., c.g., m. de Châlons-sur-Marne, 12 768 (37,02).

1er tour. – A., 35,20 ; E., 35 810. Bourg-Broc, 14 777 (41,26) ; Reyssier, 4 872 (13,60) ; Pascal Erre, FN, 4 318 (12,05) ; Bertrand Wiedemann-Goiran, PS, 3 608 (10,07) ; Marc Hamet, div. d., c.g., m. de Saint-Memmie, 3 425 (9,56) ; Daniel Yon, GE, c.r., 2 448 (6,83) ; Monique Magnan, NE, 999 (2,78) ; Fabrice Accadbled, écol., 660 (1,84) ; Yves Legentil, AP, 358 (0,99) ; Gérard Berthiot, LCR, 345 (0,96).
Prés. 1988. – Mitterrand, 23 893 (52,17).

5e (Vitry-le-François)

I., 61 190 ; V., 44 479 ; A., 27,31
B. et N., 2 543 ; E., 41 936.

Élu : Charles-Amédée de Courson, UDF-CDS, c.r., c.g., m. de Vanault-les-Dames, 23 361 (55,70).

Jean-Pierre Bouquet, PS, d.s., c.g., m. de Vitry-le-François, 18 575 (44,29).

1er tour. – A., 29,02 ; E., 41 332. de Courson, 17 792 (43,04) ; Bouquet, 12 004 (29,04) ; Jérôme Malarmey, FN, c.r., 5 829 (14,10) ; René Dubois, GE, 1 747 (4,22) ; Michel Aupetit, PC, 1 646 (3,98) ; Roland Dart, NE, 1 042 (2,52) ; Corinne Lairé, RDRP, 831 (2,01) ; Benoît Martel, AP, 441 (1,06).
Prés. 1988. – Mitterrand, 26 401 (52,53).

6e (Epernay)

I., 66 204 ; V., 40 173 ; A., 39,31
B. et N., 7 182 ; E., 32 991.

Élu : Philippe Martin, div. d., m. de Cumières, 16 520 (50,07).

Bernard Stasi, UDF-CDS, d.s., m. d'Epernay, 16 471 (49,92).

1er tour. – A., 34,16 ; E., 41 381. Stasi, 13 548 (32,73) ; Martin, 6 674 (16,12) ; Sylvain Giozzo, FN, c.r., 6 236 (15,06) ; Jacques Perrein, PC, c.m. d'Epernay, 4 602 (11,12) ; Jacky Blavier, PS, 4 430 (10,70) ; Marc Lefèvre, Verts, adj. m. d'Ay, 2 614 (6,31) ; Nicole Hinglais, écol., 1 782 (4,30) ; Jeanne Pointillart, NE, 1 193 (2,88) ; Yves Gauzon, AP, 302 (0,72).
Prés. 1988. – Mitterrand, 27 978 (52,71).

La vraie surprise vient de la circonscription d'Epernay-Cézanne. Philippe Martin, maire divers droite d'une petite commune du vignoble, Cumières, l'a emporté en effet de quarante-neuf voix sur Bernard Stasi, député (UDF-CDS) d'Epernay depuis vingt-cinq ans. Sans doute faut-il voir dans la défaite imprévue de M. Stasi une très insuffisante mobilisation de l'électorat de droite, celui du RPR notamment, combinée à un bon report, sur son adversaire, des voix captées par le Front national au premier tour (6 200). Cette circonscription détient le record des votes blancs ou nuls.

Sur l'ensemble du département, l'alliance RPR-UDF réalise le grand chelem. Le RPR se taille la part du lion puisqu'il envoie à l'Assemblée nationale quatre députés sur six : les trois sortants (Jean Falala, maire de Reims, Jean-Claude Thomas, Bruno Bourg-Broc) auxquels se joint le conseiller régional Jean-Claude Etienne.

HAUTE-MARNE (2)

Sortants : Charles Fèvre, UDF-PR ; Guy Chanfrault, PS.

Élus : Charles Fèvre, UDF-PR, d.s. (1re) ; François Cornut-Gentille, RPR (2e).

1re (Chaumont)

I., 78 259 ; V., 52 775 ; A., 32,56
B. et N., 5 477 ; E., 47 298.

Réélu : Charles Fèvre, UDF-PR, d.s., c.g., m. d'Arc-en-Barois, 28 767 (60,82).

Guy Baillet, PS, c.r., m. de Langres, 18 531 (39,17).

1er tour. – A., 32,32 ; E., 49 548. Fèvre, 16 977 (34,26) ; Baillet, 8 977 (18,11) ; Jacques Bozzolini, RPR diss., 6 325 (12,76) ; Francis Jacquot, FN, 5 195 (10,48) ; Christian Toussaint, RPR diss., c.r., c.g., c.m. de Voisey, 3 913 (7,89) ; Gilles Simon, GE, 2 760 (5,57) ; Jean-Louis Lanber, PC, 2 176 (4,38) ; Thérèse Achon, NE, 1 615 (3,25) ; Jean-Marc Simon, LO, 1 069 (2,15) ; Claude Theillet, écol., 542 (1,09).
Prés. 1988. – Mitterrand, 34 225 (53,21).

2e (Saint-Dizier)

I., 67 700 ; V., 40 401 ; A., 40,32
B. et N., 8 949 ; E., 31 452.

Élu : François Cornut-Gentille, RPR, c.m. de Saint-Dizier, 20 217 (64,27).

Simone Martin, UDF-PR, d.e., c.g., c.m. de Saint-Dizier, 11 235 (35,72).

Guy Chanfrault, PS, d.s., s'est retiré.

1er tour. – A., 33,54 ; E., 42 147. Cornut-Gentille, 10 061 (23,84) ; Martin, 9 512 (22,56) ; Valentin Renard, FN, 6 820 (16,18) ; Guy Chanfrault, PS, m. de Saint-Dizier, 5 819 (13,80) ; Jean-Luc Bouzon, PC, c.g., adj. m. de Saint-Dizier, 5 777 (13,70) ; Fabrice Wowak, Verts, 2 469 (5,85) ; Marcelle Scordel, NE, 1 699 (4,03).
Prés. 1988. – Mitterrand, 30 896 (56,40).

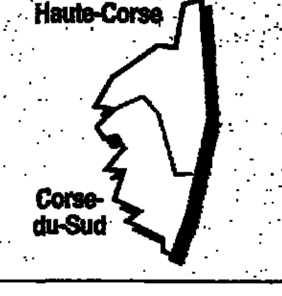
Réélu dans la première circonscription, Charles Fèvre, UDF-PR, réalise un score supérieur de sept points à celui de 1988 et son meilleur résultat depuis 1978, année de son entrée à l'Assemblée nationale. Les reports des voix de Christian Toussaint et, dans une moindre mesure, de celles de Jacques Bozzolini, tous deux RPR dissidents, ont joué en faveur du député sortant, qui l'emporte largement à Chaumont, mais également à Langres, ville dont son adversaire socialiste, Guy Baillet, est le maire. Dans la deuxième circonscription, François Cornut-Gentille est confortablement élu et creuse très nettement l'écart avec Simone Martin, UDF-PR, qui maintenait sa candidature au second tour : près de 9 000 voix les séparent, contre 539 voix une semaine plus tôt. On pouvait penser que Simone Martin allait combler une partie de son retard grâce aux cantons ruraux. Il n'en est rien. En perte de vitesse totale, la candidate UDF-PR arrive en tête dans seulement neuf bureaux de vote sur les cent soixante-dix-huit que compte la deuxième circonscription.

CORSE

(4)

22 mars 1992. – A., 18,23. Droite, 46,49 ; aut., 21,07 ; MRG, 9,20 ; PC, 8,67 ; FN, 5,10 ; GE, 4,98 ; PS, 4,46.

21 mars 1993. – A., 33,77. UPF, 32,78 ; nat., 20,84 ; maj. p., 14,74 ; div. d., 13,38 ; PC, 8,12 ; ext. d., 4,42 ; div., 3,99 ; écol., 1,70.



Le scrutin s'est soldé par le maintien du statu quo puisque les quatre députés sortants, José Rossi, Jean-Paul de Rocca Serra, Pierre Pasquini et Emile Zuccarelli, sont reconduits. Cette absence de réelle alternative a même provoqué en Corse-du-Sud un fort taux d'abstention et un recours inhabituel au vote blanc. La partie a été, il est vrai, plus disputée en Haute-Corse, où Emile Zuccarelli et Pierre Pasquini l'emportent chacun avec une faible marge (environ 51,50 %). A Bastia, le scénario de 1988 s'est reproduit à l'identique lorsque Emile Zuccarelli n'avait dû sa victoire à l'arraché qu'à une forte mobilisation des abstentionnistes du premier tour, notamment ceux de Bastia-ville, peu désireux de voir s'imposer Jean Baggioni, perçu comme « étranger » à la cité. A Calvi-Corte, Pierre Pasquini a pu faire la différence grâce aux voix d'un MRG trop heureux de régler des comptes après la perte du conseil général de Haute-Corse.

CORSE-DU-SUD (2)

Sortants : José Rossi, UDF-PR ; Jean-Paul de Rocca Serra, RPR.

Réélus : José Rossi, UDF-PR, d.s. (1re) ; Jean-Paul de Rocca Serra, RPR, d.s. (2e).

1re (Ajaccio)

I., 35 335 ; V., 19 162 ; A., 45,77
B. et N., 2 223 ; E., 16 939.

Réélu : José Rossi, UDF-PR, d.s., prés. c.g., m. de Grosseto-Porticcio, 11 413 (67,37).

Nicolas Alfonsi, div., a.d., c. de l'ass. territ., c.g., m. de Piana, 5 526 (32,62).

1er tour. – A., 34,13 ; E., 22 474. Rossi, 8 006 (35,62) ; Alfonsi, 3 909 (17,39) ; Alain Orsoni, MPA, c.m. de Vero, 2 565 (11,41) ; Ghjuvanni Biancucci, CN, c. de l'ass. territ., 2 459 (10,94) ; Paul Borelli, PC, c.g., c.m. d'Ajaccio, 1 790 (7,96) ; Michel Terramorsi, FN, 1 451 (6,45) ; Jean-François Profizi, PS, 943 (4,19) ; Pierre Poggioli, ANC, c. de l'ass. territ., 872 (3,88), Jean Guarnini, écol., 479 (2,13).

2e (Sartène)

I., 39 839 ; V., 22 363 ; A., 43,86
B. et N., 2 006 ; E., 20 357.

Réélu : Jean-Paul de Rocca Serra, RPR, d.s., prés. ass. territ., m. de Porto-Vecchio, 13 493 (66,28).

Denis de Rocca Serra, div. d., c.m. de Porto-Vecchio, 6 864 (33,71).

1er tour. – A., 31,63 ; E., 25 981. de Rocca Serra, 10 561 (40,64) ; de Rocca Serra, 3 495 (13,45) ; Dominique Bucchini, PC, c. de l'ass. territ., c.g., m. de Sartène, 3 276 (12,60) ; Norberto Laredo, CN, c. de l'ass. territ., 2 702 (10,39) ; Jean-Dominique Vesperini, MPA, 1 815 (6,98) ; Jean-Baptiste Paccini, FN, 1 304 (5,01) ; Damien Serra, PS, c.m. de Sartène, 1 182 (4,54) ; André Serra, ANC, 979 (3,76) ; Joseph Masini, écol., 500 (1,92) ; Antoine Mariani, MD, 167 (0,64).

Les deux députés sortants, José Rossi (UDF-PR) et Jean-Paul de Rocca Serra (RPR), ont été réélus sans surprise, avec environ deux tiers des suffrages exprimés. Les nationalistes et la gauche, absents de ce second tour, avaient préconisé l'abstention, qui a approché les taux de 46 % à Ajaccio et de 43 % à Sartène. Quant au vote blanc, il a dépassé le dixième de votants alors qu'il était quatre fois moindre aux élections territoriales de mars 1992. Dans une île réputée pour l'intérêt porté par ses habitants aux consultations électorales, l'importance de ce vote traduit la déception, sinon le désarroi, d'une large partie du corps électoral, privée de réelle alternative.

HAUTE-CORSE (2)

Sortants : Roger Franzoni, MRG, suppléant d'Emile Zuccarelli, MRG, nommé au gouvernement le 2 avril 1992, se représente comme suppléant de M. Zuccarelli ; Pierre Pasquini, RPR.

Élus : Emile Zuccarelli, MRG (1re) ; Pierre Pasquini, RPR, d.s. (2e).

1re (Bastia)

I., 40 437 ; V., 31 184 ; A., 22,88
B. et N., 1 355 ; E., 29 829.

Élu : Emile Zuccarelli, MRG, min., a.d., m. de Bastia, 15 365 (51,51).

Jean Baggioni, UDF-PR, prés. exéc. territ., c.g., m. de Ville-di-Pietrabugno, 14 464 (48,48).

1er tour. – A., 31,19 ; E., 27 031. Baggioni, 9 313 (34,45) ; Zuccarelli, 7 485 (27,69) ; Max Siméoni, CN, d.e., 3 884 (14,36) ; Michel Stephani, PC, c.m. de San-Martino, 2 189 (8,09) ; Antoine Gandolfi, div. d., c.g., 1 775 (6,56) ; Claude Leonardi, FN, 1 101 (4,07) ; Marie-Josée Bellagamba, MPA, c. de l'ass. territ., 761 (2,81) ; Sylvie Mary, écol., 523 (1,93).

2e (Corte, Calvi)

I., 50 484 ; V., 27 862 ; A., 44,81
B. et N., 2 742 ; E., 25 120.

Réélu : Pierre Pasquini, RPR, d.s., m. de L'Ile-Rousse, 12 926 (51,45).

Paul Patriarche, div. d., membre de l'exéc. terr., c.g., m. de Novella, 12 194 (48,54).

1er tour. – A., 30,87 ; E., 34 236. Pasquini, 8 087 (23,85) ; Patriarche, 6 309 (18,42) ; Edmond Siméoni, CN, c. de l'ass. territ., 5 538 (16,17) ; Antoine-Louis Luisi, MRG, c. de l'ass. territ., 4 329 (12,64) ; Jean-Charles Colonna, div. d., c. de l'ass. territ., m. de Corte, 3 088 (9,01) ; Robert Alberti, PS, m. de Riventosa, 2 244 (6,55) ; François-Xavier Riolacci, PC, c.m. de Bastia, 1 658 (4,84) ; Pierre Maushart, MPA, 1 298 (3,79) ; Robert Jacob-dit-Luzie, FN, 999 (2,91) ; Marie-Antoinette Guilevert, écol., 367 (1,07) ; Gérard Vicenti, div., 188 (0,54) ; Jo Ricco, div., 121 (0,35).

Grâce à la victoire d'Emile Zuccarelli sur Jean Baggioni – à moins d'un millier de voix d'écart – la gauche conserve son seul siège corse. C'est à Bastia intra-muros que M. Zuccarelli, tout comme en 1988, a rattrapé son retard du premier tour (sept points) sur M. Baggioni en « rafiant » environ deux tiers des suffrages. Sa victoire est due à une mobilisation des abstentionnistes et à un apport non négligeable de voix nationalistes.

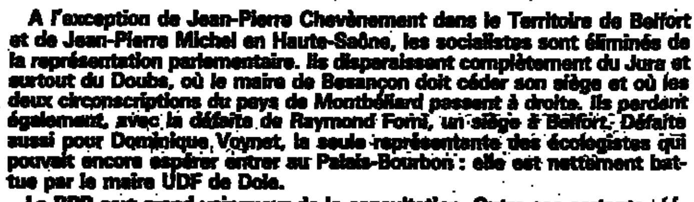
A Corte-Calvi, le député sortant RPR, Pierre Pasquini, conserve son siège à l'issue d'un duel fratricide qui l'a opposé à Paul Patriarche (divers droite). M. Pasquini a bénéficié de nombreuses voix du MRG du premier tour, tandis que son concurrent n'a pas tiré un profit suffisant du report de suffrages nationalistes et socialistes.

FRANCHE-COMTÉ

(13)

22 mars 1992. – A., 30,45. Droite, 40,89 ; maj. p., 19,89 ; écol., 15,92 ; ext. d., 14,78 ; PC + ADS, 7,11 ; LO, 1,23 ; div., 0,09.

21 mars 1993. – A., 33,96. UPF, 42,58 ; maj. p., 21,47 ; ext. d., 12,29 ; écol., 11,57 ; PC, 4,99 ; ext. g., 4,25 ; div. d., 1,52 ; div., 1,28 ; div. g., 0,02.



A l'exception de Jean-Pierre Chevènement dans le Territoire de Belfort et de Jean-Pierre Michel en Haute-Saône, les socialistes sont éliminés de la représentation parlementaire. Ils disparaissent complètement du Jura et surtout du Doubs, où le maire de Besançon doit céder son siège et où les deux circonscriptions du pays de Montbéliard passent à droite. Ils perdent également, avec la défaite de Raymond Forni, un siège à Belfort. Défaite aussi pour Dominique Voynet, la seule représentante des écologistes qui pouvait encore espérer entrer au Palais-Bourbon : elle est nettement battue par le maire UDF de Dole.

Le RPR sort grand vainqueur de la consultation. Outre ses sortants réélus, ses nouveaux élus, Jean Rosselot à Belfort, Jacques Pélissard à Lons-le-Saunier, Claude Girard à Besançon, Jean Geney et Monique Rousseau à Montbéliard confirment la solidité de son implantation.

DOUBS (5)

Sortants : Robert Schwint, PS ; Michel Jacquemin, UDF-CDS ; Guy Bêche, PS ; Huguette Bouchardeau, div. g., n.s.r.p. ; Roland Vuillaume, RPR.

Élus : Claude Girard, RPR (1re) ; Michel Jacquemin, UDF-CDS, d.s. (2e) ; Monique Rousseau, RPR (3e) ; Jean Geney, RPR (4e).

Réélu au 1er tour : Roland Vuillaume, RPR (5e).

1re (Besançon Ouest)

I., 58 969 ; V., 44 369 ; A., 24,75
B. et N., 2 953 ; E., 41 416.

Élu : Claude Girard, RPR, c.r., c.g., c.m. de Lantenne-Vertière, 22 514 (54,36).

Robert Schwint, PS, d.s., m. de Besançon, 18 902 (45,63).

1er tour. – A., 29,13 ; E., 39 517. Girard, 16 151 (40,87) ; Schwint, 9 722 (24,60) ; Robert Sennerich, FN, 4 631 (11,71) ; Bruno Legeard, Verts, 3 193 (8,08) ; Martine Bultot, SEGA, 2 118 (5,35) ; Jean-Pierre Adami, PC, 1 376 (3,48) ; René Leroux, NE, 1 023 (2,58) ; Nicole Friess, LO, 696 (1,76) ; Jean-Pierre Pieza, div. d., 409 (1,03) ; Jean Fortunet, PLN, 171 (0,43) ; Pierrette Honnin, RDRP, 27 (0,06).
Prés. 1988. – Mitterrand, 25 981 (55,36).

2e (Besançon Est)

I., 65 216 ; V., 47 428 ; A., 27,27
B. et N., 3 342 ; E., 44 086.

Réélu : Michel Jacquemin, UDF-CDS, d.s., c.r., c.m. de Besançon, 25 174 (57,10).

Jean-Louis Fousseret, PS, c.g., adj. m. de Besançon, 18 912 (42,89).

1er tour. – A., 29,75 ; E., 43 041. Jacquemin, 18 695 (43,43) ; Fousseret, 9 107 (21,15) ; Raymond Belleud, FN, 5 307 (12,33) ; Jean-Philippe Gallet, GE, c.r., adj. m. de Besançon, 3 443 (7,99) ; Evelyne Ternant, PC, 1 622 (3,76) ; Patrick Pierlot, SEGA, c.m. de Besançon, 1 320 (3,06) ; Marie-France Roche, LO, 909 (2,11) ; Patrick Boudan, NE, 900 (2,09) ; André Nechin, écol., c.m. de Besançon, 897 (2,08) ; Jean-Claude Joyeux, div., 841 (1,95).
Prés. 1988. – Mitterrand, 27 781 (52,00).

3e (Montbéliard)

I., 62 858 ; V., 45 288 ; A., 27,95
B. et N., 3 461 ; E., 41 827.

Élue : Monique Rousseau, RPR, c.r., c.g., adj. m. de Montbéliard, 23 165 (55,38).

Guy Bêche, PS, d.s., c.m. de Montbéliard, 18 662 (44,61).

1er tour. – A., 29,35 ; E., 41 795. Rousseau, 11 848 (27,88) ; Bêche, 9 276 (22,19) ; Marcel Bonnot, UDF-CDS, 8 358 (19,99) ; Léon Coilno, FN, c.m. de Vauclusa, 4 636 (11,09) ; Jacques Helias, GE, 3 190 (7,63) ; Joseph Adami, PC, adj. m. de Bethoncourt, 1 248 (2,98) ; Jean-Marie Piétoukhoff, NE, 1 179 (2,82) ; Christian Driano, LO, c.m. de Montbéliard, 1 159 (2,77) ; Bruno Lemerle, SEGA, 1 101 (2,63).
Prés. 1988. – Mitterrand, 28 373 (55,14).

4e (Audincourt)

I., 64 763 ; V., 45 140 ; A., 30,29
B. et N., 3 358 ; E., 41 782.

Élu : Jean Geney, RPR, c.g., m. d'Etupes, 22 310 (53,39).

Pierre Moscovici, PS, 19 472 (46,60).

1er tour. – A., 31,67 ; E., 41 482. Geney, 15 837 (38,17) ; Moscovici, 8 012 (19,31) ; André Jacquot, FN, c.r., 5 749 (13,85) ; Serge Paganelli, SEGA, c.g., m. d'Audincourt, 4 934 (11,89) ; Gérard Mamet, ext. g., 2 898 (6,98) ; Jean Piétoukhoff, NE, 1 685 (4,06) ; Daniel Jeannin, PC, m. de Montenois, 1 332 (3,21) ; Georges Kvartskhava, LO, 913 (2,20) ; Christiane Gosseau, RDRP, 124 (0,29).
Prés. 1988. – Mitterrand, 31 604 (61,61).

Le département du Doubs, où Roland Vuillaume (RPR), a été réélu dès le premier tour, ne compte plus aucun député de gauche. Le PS perd les trois sièges qu'il détenait, bien que les reports de voix lui aient été plutôt favorables. A Besançon, le maire, Robert Schwint, est nettement battu par Claude Girard (RPR) tout en restant légèrement majoritaire dans sa ville, tandis que Michel Jacquemin (CDS) est facilement réélu dans l'autre circonscription du chef-lieu. A Montbéliard, Guy Bêche (PS) fait mieux que doubler son score, mais ne parvient pas à sauver son siège contre Monique Rousseau (RPR), cadre chez Peugeot. Dans la circonscription voisine, Audincourt, c'est aussi un cadre RPR de la firme automobile, Jean Geney, qui enlève, face à Pierre Moscovici, trésorier national du PS, le siège laissé vacant par Huguette Bouchardeau.

Si, sur l'ensemble des quatre circonscriptions concernées par le second tour, on constate une augmentation (+ 2,37 %) des votants, le nombre des bulletins blancs ou nuls passe de 10 427 à 13 114 (7,19 % des votants).

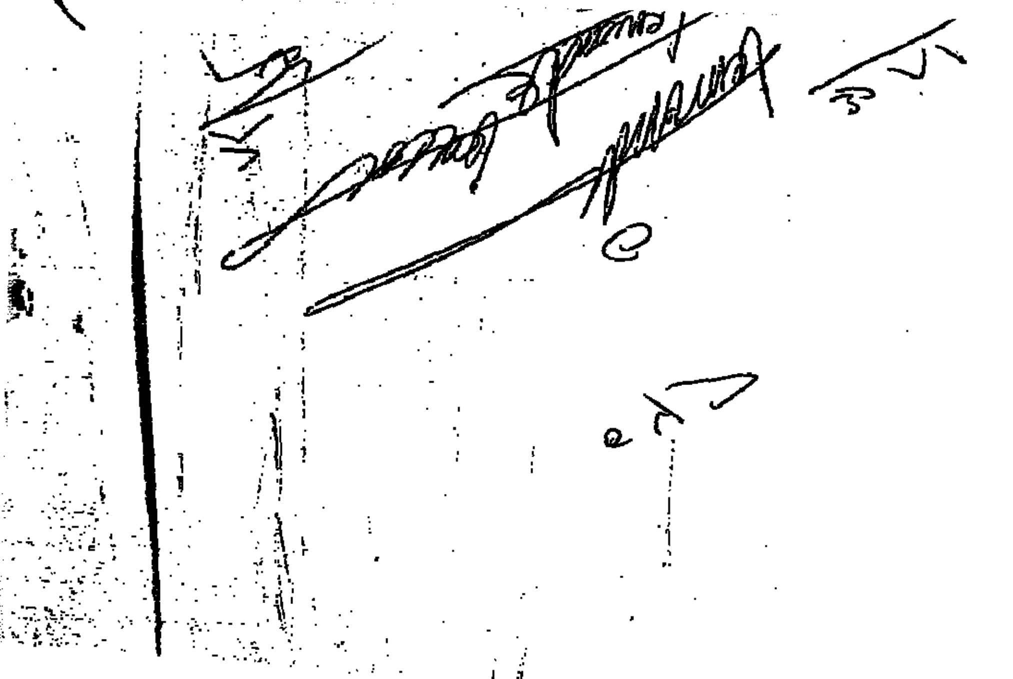
JURA (3)

Sortants : Alain Brune, PS ; Jean Charroppin, RPR ; Jean-Pierre Santa Cruz, PS.

Élus : Jacques Pélissard, RPR (1re) ; Jean Charroppin, RPR, d.s. (2e) ; Gilbert Barbier, UDF (3e).

1re (Lons-le-Saunier)

I., 61 136 ; V., 43 652 ; A., 28,59
B. et N., 3 125 ; E., 40 527.



DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Élu : Jacques Pélissard, RPR, m. de Lons-le-Saunier, 23 324 (57,55).
Alain Brune, PS, d.s., 17 203 (42,44).

1er tour. – A., 31,49 ; E., 38 173. Pélissard, 17 394 (44,40) ; Brune, 8 853 (22,59) ; Jean-Marie Carrion, FN, 3 797 (9,69) ; Pierre Gasne, PC, 2 226 (5,68) ; Jacques-Médéric Chevrot, div., c.r., 1 871 (4,77) ; Jacques Lançon, UED, c.m. de Lons-le-Saunier, 1 833 (4,67) ; Lakder Benharira, EE, 1 468 (3,74) ; Catherine de Guili, NE, 670 (1,71) ; Raoul Chavet, PT, m. de Cézia, 497 (1,26) ; Louis Prost, RDRP, 478 (1,22) ; Jésuvino Caseiro, UDI, 86 (0,21).
Prés. 1988. – Mitterrand, 28 771 (53,50).

2e (Saint-Claude)

I., 50 884 ; V., 24 948 ; A., 50,97
B. et N., 9 684 ; E., 15 264.

Réélu : Jean Charroppin, RPR, d.s., m. de Champagnole, 15 264 (100,00).

1er tour. – A., 32,35 ; E., 32 188. Charroppin, 12 688 (39,41) ; Pierre Guichard, UDF-CDS diss., m. de Saint-Claude, 4 177 (12,97) ; René Bernard, FN, 4 038 (12,54) ; Ernest Delecroix, PS, m. de Morbier, 3 879 (12,05) ; Michel Moreau, UED, c.r., c.m. de Champagnole, 2 587 (8,03) ; Francis Lahaut, PC, c.m. de Saint-Claude, 2 037 (6,32) ; Noël-Georges Grenier, div., 1 083 (3,36) ; Adèle Socié, GE, 815 (2,53) ; Claude Petetin, NE, 443 (1,37) ; Maryse Verdière, RDRP, 441 (1,37).
Prés. 1988. – Mitterrand, 20 938 (51,23).

3e (Dole)

I., 64 016 ; V., 47 391 ; A., 25,97
B. et N., 3 846 ; E., 43 545.

Élu : Gilbert Barbier, UDF, m. de Dole, 23 457 (53,86).
Dominique Voynet, Verts, c.r., c.m. de Dole, 20 088 (46,13).
Jean-Pierre Santa Cruz, PS, d.s., s'est retiré.

1er tour. – A., 29,01 ; E., 42 604. Barbier, 16 895 (39,65) ; Voynet, 7 260 (17,04) ; Jean-Pierre Santa Cruz, PS, c.r., c.m. de Dole, 5 839 (13,70) ; Jean-Étienne Normand FN, c.r., 5 161 (12,11) ; Maurice Faivre-Picon, PC, c.g., m. de Damparis, 3 973 (9,32) ; Jean Bordat, UED, 1 172 (2,75) ; Lydie Gendre, LO, 733 (1,72) ; Alfred Prone, NE, 525 (1,23) ; Marie-Christine Verdière, RDRP, 500 (1,17) ; Michel Chabert, PT, 375 (0,86) ; Michel Goujeon, UDI, 171 (0,40).
Prés. 1988. – Mitterrand, 30 590 (57,54).

Comme les chiffres du premier tour le laissaient prévoir, Mme Dominique Voynet n'est pas élue dans la circonscription de Dole. Bien qu'ayant fait le plein des voix de la gauche et des écologistes, elle est largement battue par Gilbert Barbier, maire UDF de Dole. Le battage médiatique entretenu autour de la candidature de la dirigeante des Verts semble avoir été assez mal ressenti dans le Jura.

Dans la première circonscription, c'est un véritable plébiscite qui envoie au Palais-Bourbon Jacques Pélissard, maire RPR de Lons-le-Saunier, à la gestion très écologiste. Il bat Alain Brune, le député socialiste sortant, qui était élu sans discontinuer depuis 1981. Le duel attendu au sein de la majorité dans la deuxième circonscription n'a pas eu lieu, Pierre Guichard, maire CDS de Saint-Claude, ayant laissé Jean Charoppin (RPR) seul en lice. Celui-ci n'est cependant élu qu'avec moins d'un tiers des inscrits. Le Jura repasse à droite, mais ne retrouve pas la tradition centriste du département d'Edgar Faure et Jacques Duhamel.

HAUTE-SAÔNE (3)

Sortants : Christian Bergelin, RPR ; Jean-Pierre Michel, PS ; Philippe Legras, RPR.
Réélus : Jean-Pierre Michel, PS, d.s. (2e) ; Philippe Legras, RPR, d.s. (3e).
Réélu au 1er tour : Christian Bergelin, RPR (1re).

2e (Lure)

I., 57 188 ; V., 43 663 ; A., 23,65
B. et N., 3 521 ; E., 40 142.

Réélu : Jean-Pierre Michel, PS, d.s., c.g., m. d'Héricourt, 20 734 (51,65).
Louis Moschetti, UDF-PR, 19 408 (48,34).

1er tour. – A., 27,15 ; E., 38 300. Moschetti, 13 138 (34,30) ; Michel, 11 523 (30,08) ; Jean-Marc Brissaud, FN, c.r., 5 367 (14,01) ; Hubert Guerrin, PC, c.g., c.m. de Plancher-Bas, 3 333 (8,70) ; Margareth Chatelair, GE, 2 374 (6,19) ; Mireille Lang, NE, c.m. de Quincey, 1 460 (3,81) ; Noël Hennequin, LO, 1 104 (2,88).
Prés. 1988. – Mitterrand, 27 908 (68,83).

3e (Luxeuil-les-Bains)

I., 51 753 ; V., 37 888 ; A., 26,79
B. et N., 2 928 ; E., 34 960.

Réélu : Philippe Legras, RPR, d.s., c.g., m. de Raddon-et-Chapendu, 20 909 (59,80).
Jean-Noël Jeanneney, ADFP, secr. E., c.r., 14 051 (40,19).

1er tour. – A., 28,04 ; E., 34 165. Legras, 16 174 (47,34) ; Jeanneney, 8 016 (23,46) ; Norbert Just, FN, 3 973 (11,62) ; Danielle Olivier-Koehret, GE, 2 483 (7,26) ; François Monin, PC, 1 671 (4,89) ; Michèle Dabs, NE, 1 031 (3,01) ; Jean-Claude Poulet, AP, 474 (1,38) ; Gérard Van Der Stichelen, UED, 343 (1,00).
Prés. 1988. – Mitterrand, 23 902 (54,80).

Le département reconduit les trois députés de la précédente législature, deux de droite et un de gauche. Alors que Christian Bergelin, président RPR du conseil général, a été réélu dès le premier tour dans la première circonscription (Vesoul), Philippe Legras, président départemental du RPR, conserve son siège dans la troisième (Luxeuil-les-Bains). Le secrétaire d'État à la communication, Jean-Noël Jeanneney, n'aura ainsi pas réussi son coup d'essai. Il s'attaquait, il est vrai, en la personne de Philippe Legras, à un médecin de campagne solidement implanté.

Dans la deuxième circonscription (Lure), Louis Moschetti, adversaire UDF-PR du député sortant socialiste Jean-Pierre Michel, a pu faire figure de vainqueur jusqu'à la prise en compte des suffrages des deux villes (Lure et Héricourt, dont Jean-Pierre Michel est le maire). Autant qu'à l'électorat urbain, ce dernier, un fidèle de Jean-Pierre Chevènement, doit sa réélection au bon report des voix communistes, écologistes et divers gauche.

TERRITOIRE DE BELFORT (2)

Sortants : Raymond Forni, PS ; Jean-Pierre Chevènement, PS.
Élus : Jean Rosselot, RPR (1re) ; Jean-Pierre Chevènement, PS, d.s. (2e).

1re (Belfort Centre)

I., 41 673 ; V., 30 889 ; A., 25,87
B. et N., 2 010 ; E., 28 879.

Élu : Jean Rosselot, RPR, c.r., c.g., 14 836 (51,37).
Raymond Forni, PS, d.s., m. de Delle, 14 043 (48,62).

1er tour. – A., 29,68 ; E., 27 496. Rosselot, 10 369 (37,72) ; Forni, 8 699 (31,64) ; Michel Algrin, FN, c.r., 3 708 (13,48) ; Alain Fousseret, Verts, 2 141 (7,78) ; Arlette Clerc, PC, 1 056 (3,84) ; Jakob Lamersdorf, NE, 874 (3,17) ; Éliane Lacaille, LO, 641 (2,33).
Prés. 1988. – Mitterrand, 18 107 (54,57).

2e (Belfort Ouest)

I., 45 377 ; V., 33 708 ; A., 25,71
B. et N., 2 682 ; E., 31 026.

Réélu : Jean-Pierre Chevènement, PS, d.s., m. de Belfort, 17 529 (56,49).
Jacques Bichet, UDF-PR, a.d., c.r., c.g., c.m. de Belfort, 13 497 (43,50).

1er tour. – A., 29,80 ; E., 29 697. Chevènement, 10 147 (34,16) ; Bichet, 7 208 (24,26) ; Rémi Daudé, FN, 3 968 (13,36) ; Michel Reclot, UDF diss., 2 724 (9,17) ; Marine Donmoy, GE, 1 663 (5,59) ; Joël Niess, PC, 1 212 (4,08) ; Nathalie Pelette, NE, 777 (2,61) ; Gérard Belot, LO, 635 (2,13) ; Roger Heyer, écol., c.m. de Belfort, 521 (1,75) ; Jean Siron, SEGA, 460 (1,54) ; Gilbert Petitgirard, PT, 264 (0,88) ; Mustapha Lounès, div., 120 (0,40).
Prés. 1988. – Mitterrand, 21 849 (60,24).

L'ancien ministre socialiste Jean-Pierre Chevènement est brillamment réélu dans son fief. Il récolte les fruits de la démarche qui l'a conduit à créer le Mouvement des citoyens. Grâce à une certaine mobilisation des abstentionnistes et un important report des voix écologistes et de gauche, le maire de Belfort devance son adversaire dans tous les cantons de la deuxième circonscription, obtenant en moyenne 60 % dans sa ville. En revanche, dans la première circonscription, Raymond Forni, l'autre sortant socialiste, malgré une bonne résistance, ne peut empêcher le RPR Jean Rosselot de décrocher le premier siège de député – au scrutin majoritaire – obtenu par la droite dans le département depuis 1973.

LANGUEDOC-ROUSSILLON (21)

22 mars 1992. – A., 30,39. Droite, 30,51 ; maj. p., 21,54 ; FN, 17,39 ; écol., 12,86 ; PC, 11,31 ; CPNT, 4,49 ; div., 1,58 ; Alt., 0,28.
21 mars 1993. – A., 34,40. UPF, 32,68 ; maj. p., 19,21 ; ext. d., 15,70 ; PC, 12,72 ; écol., 9,72 ; div. d., 4,29 ; div. g., 2,99 ; div., 1,35 ; ext. g., 1,02 ; rég., 0,19 ; nat., 0,07.

Un seul siège préservé dans l'Hérault et les Pyrénées-Orientales, le vieux bastion de l'Aude totalement retourné, le PC qui perd ses dernières bases dans l'ancien bassin minier cévenol du Gard, le Languedoc-Roussillon a définitivement décollé son étiquette de Midi rouge. Dans l'Hérault comme dans le Gard, ce sont les deux présidents de conseil général, Gérard Saumade, qui avait terrassé au premier tour le maire de Montpellier Georges Frêche, et Gilbert Baumet, qui sauvent l'honneur de la gauche. Leur expérience du terrain et un certain recentrage leur auront incontestablement servi d'atouts maîtres. Mais plus spectaculaire encore est la chute des trois députés sortants socialistes dans l'Aude, bastion de gauche réputé imprenable, victimes d'une nouvelle génération d'hommes de droite. La large victoire de l'UPF consacre également, à l'image du duel de Béziers entre Raymond Couderc et Paul-Henri Cugnec, la domination dans cette région de l'UDF sur le RPR autour de trois hommes forts : Jacques Blanc en Lozère, président du conseil régional, Willy Diméglio dans l'Hérault et, dans le Gard, le maire de Nîmes, Jean Bousquet. Mais l'alliance RPR-UDF reste confrontée à un problème de taille : la résistance du Front national, qui se pose aujourd'hui comme son premier opposant.

AUDE (3)

Sortants : Joseph Vidal, PS ; Régis Barailla, PS ; Jacques Cambolive, PS.
Élus : Gérard Larrat, UDF-PR (1re) ; Alain Madalle, UPF (2e) ; Daniel Arata, RPR (3e).

1re (Carcassonne)

I., 64 340 ; V., 48 160 ; A., 25,14
B. et N., 4 425 ; E., 43 735.

Élu : Gérard Larrat, UDF-PR, 22 460 (51,35).
Joseph Vidal, PS, d.s., c.g., 21 275 (48,64).

1er tour. – A., 28,50 ; E., 43 072. Larrat, 13 557 (31,47) ; Vidal, 11 410 (26,49) ; Henri Garino, PC, c.m. de Carcassonne, 6 629 (15,39) ; Henri Escortell, FN, 5 126 (11,90) ; Jacques Doucet, Verts, c.r., 2 895 (6,72) ; Jean-François Daraud, div. d., 1 274 (2,95) ; Jean Fabre, écol., 1 181 (2,74) ; Muriel Laffont, NE, 819 (1,90) ; Franck Plantey, PLN, 181 (0,42).
Prés. 1988. – Mitterrand, 32 749 (61,76).

2e (Narbonne)

I., 88 032 ; V., 65 983 ; A., 25,04
B. et N., 5 999 ; E., 59 984.

Élu : Alain Madalle, UPF, c.r., c.g., adj. m. de Narbonne, 31 569 (52,62).
Régis Barailla, PS, d.s., c.g., m. de Durban-Corbières, 28 415 (47,37).

1er tour. – A., 27,69 ; E., 60 114. Madalle, 20 130 (33,48) ; Barailla, 15 851 (26,36) ; Gérard Cheppert, PC, adj. m. de Canet-d'Aude, 7 972 (13,26) ; Yvonne Garnier, FN, 7 953 (13,22) ; Maryse Arditi, Verts, 3 867 (6,43) ; Paul Dolcet, NE, 1 732 (2,88) ; Jean Antagnac, MDR, 1 513 (2,51) ; André Homps, UDI, 1 096 (1,82).
Prés. 1988. – Mitterrand, 42 798 (61,82).

3e (Castelnaudary)

I., 70 447 ; V., 55 269 ; A., 21,54
B. et N., 4 058 ; E., 51 211.

Élu : Daniel Arata, RPR, c.g., 26 424 (51,59).
Jacques Cambolive, PS, d.s., c.g., m. de Bram, 24 787 (48,40).

1er tour. – A., 24,84 ; E., 49 535. Arata, 17 993 (36,32) ; Cambolive, 15 998 (32,29) ; Sabine de Pompignan, FN, 4 946 (9,98) ; André Bac, PC, 4 775 (9,63) ; Michel Cornuet, GE, 3 169 (6,39) ; Daniel Joannes, NE, 751 (1,51) ; Georges Delmaire, écol., 732 (1,47) ; Jean-Pierre Bourgeau, div., 591 (1,19) ; Jean-Jacques Bourdil, écol., 580 (1,17).
Prés. 1988. – Mitterrand, 36 162 (60,06).

La droite réalise un parcours parfait, inimaginable il y a quelques mois encore dans ce bastion socialiste qui, en 1981, avait donné à François Mitterrand son meilleur pourcentage national. Les trois députés socialistes sortants, bien que bénéficiant d'un bon report des voix de gauche et d'un sensible sursaut des abstentionnistes en leur faveur, n'ont pu contenir l'irrésistible montée des candidats de droite, dont la victoire se dessinait déjà au premier tour. Le meilleur score est réalisé à Narbonne par Alain Madalle, qui avec 52,63 % des voix enlève le siège qu'avait occupé Léon Blum et que détenait la gauche depuis cent quatre ans. Dans la circonscription de Limoux-Castelnaudary, où Jacques Cambolive avait été élu en 1988, le RPR retrouve le siège qu'il avait occupé après les législatives de 1968 avec Jean-Pierre Cassabel.

GARD (5)

Sortants : Jean Bousquet, div. d. ; Jean-Marie Cambacérès, div. g. ; Georges Benedetti, PS, n.s.r.p. ; Gilbert Millet, PC ; Alain Journet, PS.
Élus : Jean Bousquet, UDF, d.s. (1re) ; Jean-Marie André, UDF (2e) ; Gilbert Baumet, MDR (3e) ; Max Roustan, UDF-PR (4e) ; Alain Danilet, RPR (5e).

1re (Nîmes)

I., 72 784 ; V., 46 880 ; A., 35,59
B. et N., 8 464 ; E., 38 416.

Réélu : Jean Bousquet, UDF, d.s., m. de Nîmes, 24 091 (62,71).
Lorrain de Saint-Affrique, FN, c.r., 14 325 (37,28).

1er tour. – A., 36,05 ; E., 44 757. Bousquet, 15 072 (33,67) ; de Saint-Affrique, 9 572 (21,38) ; Alain Clary, PC, c.r., c.g., c.m. de Nîmes, 6 407 (14,31) ; Bernard Casaurang, PS, 5 918 (13,22) ; Josef Alcon, GE, c.m. de Nîmes, 2 962 (6,61) ; Bernard Sestier, div. g., 1 123 (2,50) ; Raymonde Bresson, écol., 1 038 (2,31) ; Frédéric Bompard, div. g., 870 (1,94) ; Alain Chaniac, SEGA, 512 (1,14) ; Alain Rivron, PT, 460 (1,02) ; Abdel Kader Alnine, France Plus, 376 (0,84) ; Joseph Ponsot, UED, 229 (0,51) ; Danila Montacci, AP, 218 (0,48).
Prés. 1988. – Mitterrand, 29 551 (50,09).

2e (Vauvert)

I., 96 292 ; V., 59 032 ; A., 38,69
B. et N., 11 412 ; E., 47 620.

Élu : Jean-Marie André, UDF, c.r., m. de Beaucaire, 29 208 (61,33).
Charles de Chambrun, FN, a.d., c.r., 18 412 (38,66).
Jean-Marie Cambacérès, div. g., d.s., s'est retiré.

1er tour. – A., 31,42 ; E., 57 952. André, 13 181 (22,74) ; de Chambrun, 11 890 (20,51) ; Bernard Deschamps, PC, a.d., c.r., c.g., c.m. de Beaucaire, 9 549 (16,47) ; Simon Casas, RPR, 8 442 (14,56) ; Jean-Marie Cambacérès, div. g., 7 359 (12,69) ; Christian Eymard, GE, c.r., m. d'Uchaud, 3 608 (6,22) ; Robert Matthieu, div., 1 684 (2,90) ; Martine Borde, écol., 1 424 (2,45) ; Jean-Pierre Blieux, div., 445 (0,76) ; Guy Persy, PLN, 253 (0,43) ; Robert Bérenguier, div., 117 (0,20).
Prés. 1988. – Mitterrand, 35 521 (52,62).

3e (Villeneuve-lès-Avignon)

I., 90 396 ; V., 67 251 ; A., 25,60
B. et N., 5 737 ; E., 61 514.

Élu : Gilbert Baumet, MDR, min., prés. c.g., m. de Pont-Saint-Esprit, 33 619 (54,65).
André Savonne, RPR, m. de Rochefort-du-Gard, 27 895 (45,34).

1er tour. – A., 27,44 ; E., 62 219. Baumet, 17 657 (28,37) ; Savonne, 13 129 (21,10) ; Jean Miclot, FN, 9 967 (16,01) ; René Cret, UDF-CDS, m. de Bagnols-sur-Cèze, 7 057 (11,34) ; René Mathieu, PC, c.g., m. de Saint-Victor-la-Coste, 6 921 (11,12) ; Alain Bertolino, Verts, 4 369 (7,02) ; Martine Luguel, NE, 1 661 (2,66) ; Maryse Clément, MDC, 1 458 (2,34).
Prés. 1988. – Mitterrand, 37 348 (53,49).

4e (Alès Est)

I., 77 971 ; V., 57 449 ; A., 26,32
B. et N., 4 686 ; E., 52 763.

Élu : Max Roustan, UDF-PR, adj. m. d'Alès, 27 716 (52,52).
Gilbert Millet, PC, d.s., c.m. d'Alès, 25 047 (47,47).

1er tour. – A., 31,76 ; E., 50 761. Millet, 12 335 (24,30) ; Roustan, 10 507 (20,69) ; Jean-Michel Vergnes, FN, 8 242 (16,23) ; Gérard Baroni, PS, 4 686 (9,23) ; Alain Fabre, div. g., m. d'Alès, 4 315 (8,50) ; Max Romanet, div. d., c.r., 3 495 (6,88) ; Thierry Toumaire, Verts, 3 373 (6,64) ; François Gilles, CNI, 1 842 (3,62) ; Michèle Villanueva, LO, 759 (1,49) ; Anne-Marie Lombart, UED, 569 (1,12) ; Dominique Herman, LCR, 426 (0,83) ; Francis Somerriba, PLN, 212 (0,41).
Prés. 1988. – Mitterrand, 36 205 (57,51).

5e (Alès Ouest)

I., 77 177 ; V., 55 624 ; A., 27,92
B. et N., 5 744 ; E., 49 880.

Élu : Alain Danilet, RPR, 24 994 (50,10).
Alain Journet, PS, d.s., c.g., m. du Vigan, 24 886 (49,89).

1er tour. – A., 32,38 ; E., 49 941. Danilet, 13 685 (27,40) ; Journet, 10 719 (21,46) ; Fernand Balez, PC, 8 506 (17,03) ; Christian Pujol, FN, 7 572 (15,16) ; Roger Travier, Verts, 4 365 (8,74) ; Jean-Michel Teulade, div., 2 465 (4,93) ; Madeleine Pinot, div., 1 303 (2,60) ; Lucien Degorge, LO, 1 021 (2,04) ; Joëlle Guichard, PLN, 305 (0,61).
Prés. 1988. – Mitterrand, 35 453 (58,06).

Pour un membre du gouvernement sortant, cela s'appelle une élection confortable : Gilbert Baumet, ministre du commerce et de l'artisanat et président du conseil général, l'a emporté avec 54,65 % des suffrages exprimés dans la troisième circonscription du Gard, celle de son fief de Pont-Saint-Esprit. Ce sont à l'évidence la forte implantation locale et le coefficient personnel de Gilbert Baumet qui l'ont mené à la victoire. Tant dans la première circonscription (Nîmes) que dans la deuxième (Vauvert), les victoires de Jean Bousquet (sortant) et Jean-Marie André, tous deux apparentés UDF, sont nettes face à leurs concurrents du FN. Mais les deux candidats de ce parti, Lorrain de Sainte-Affrique (37,29 % des exprimés) et Charles de Chambrun (38,68 %) peuvent se prévaloir de scores qui prouvent la profonde implantation du FN à Nîmes et dans le sud du département. Dans les quatrième et cinquième circonscriptions, on rompt avec de vieilles traditions. La nette défaite de Gilbert Millet parachève l'écroulement du PC dans l'ex-bassin minier cévenole, où l'emporte Max Roustan (UPF). Quant à Alain Journet (PS), maire du Vigan, vice-président du conseil général, on le pensait capable de préserver son siège à l'Assemblée nationale, comme en 1986 et 1988. Il est finalement battu de 108 voix sur 49 880 exprimées par Alain Danilet (RPR), dont quasiment personne n'avait prévu le succès.

HÉRAULT (7)

Sortants : Willy Diméglio, UDF-PR ; Gérard Saumade, PS, se représente dans la 4e circ. ; René Couveinhes, RPR ; Georges Frêche, PS ; Bernard Nayral, PS ; Alain Barrau, PS ; Jean Lacombe, PS.
Élus : Willy Diméglio, UDF-PR, d.s. (1re) ; Bernard Serrou, RPR (2e) ; René Couveinhes, RPR, d.s. (3e) ; Gérard Saumade, PS diss., d.s. (4e) ; Marcel Roques, UDF-CDS (5e) ; Raymond Couderc, UDF-PR (6e) ; Yves Marchand, UDF-CDS (7e).

1re (Montpellier Sud)

I., 60 591 ; V., 36 552 ; A., 39,67
B. et N., 7 108 ; E., 29 444.

Réélu : Willy Diméglio, UDF-PR, d.s., c.m. de Montpellier, 20 819 (70,70).
Alain Jamet, FN, c.r., c.m. de Montpellier, 8 625 (29,29).

1er tour. – A., 35,19 ; E., 37 189. Diméglio, 14 661 (39,44) ; Jamet, 6 763 (18,19) ; Josette Claverie, PS, 6 246 (16,80) ; Christophe Morales, GE, c.m. de Montpellier, 3 966 (10,67) ; Marylise Blanc, PC, 2 443 (6,57) ; Colette Boquez, NE, 1 094 (2,94) ; Nathalie Piquemal, ext. g., 687 (1,84) ; Monique Vessier, div., 479 (1,28) ; Philippe Augé, MDR, 394 (1,06) ; André Troise, AP, 257 (0,69) ; Michel Plantié, PLN, 179 (0,48).
Prés. 1988. – Chirac, 24 250 (52,30).

2e (Montpellier Nord)

I., 54 725 ; V., 36 560 ; A., 33,19
B. et N., 2 842 ; E., 33 718.

Élu : Bernard Serrou, RPR, 17 813 (52,82).
Jean-Louis Lamarque, app. PS, c.m. de Montpellier, 15 905 (47,17).

1er tour. – A., 34,44 ; E., 34 285. Serrou, 7 444 (21,71) ; Lamarque, 6 596 (19,23) ; Danièle Santonja, UDF, m. de Juvignac, 5 810 (16,94) ; René Graverot, FN, 4 967 (14,48) ; Jean-Louis Garcia, Verts, 3 209 (9,35) ; Jacques Bonnet, PC, 2 034 (5,93) ; Bernard Albert, PS diss., c.g., 1 365 (3,98) ; Jean-Claude Biau, SEGA, adj. m. de Montpellier, 1 015 (2,96) ; Alice Idziak, NE, 670 (1,95) ; Maurice Chaynes, ext. g., 559 (1,63) ; Christian Schembré, div., 404 (1,17) ; Jean Degasne, PLN, 110 (0,32) ; Jean-Claude Roger, AP, 103 (0,30).
Prés. 1988. – Mitterrand, 21 316 (50,61).

3e (Lunel)

I., 91 120 ; V., 64 565 ; A., 29,14
B. et N., 5 480 ; E., 59 085.

Réélu : René Couveinhes, RPR, d.s., c.r., m. de La Grande-Motte, 35 120 (59,43).
Jean Vallès, PS, m. de Lunel-Viel, 23 965 (40,56).

1er tour. – A., 29,73 ; E., 60 389. Couveinhes, 24 120 (39,94) ; Vallès, 11 379 (18,84) ; Jean-Louis Pelletier, FN, 10 194 (16,88) ; Bruno Gutierrez, Verts, 5 656 (9,36) ; Alain Boissonade, PC, adj. m. de Lunel, 4 984 (8,25) ; Odette Montaillard, NE, 1 681 (2,78) ; Michel Labonne, MDC, 1 637 (2,71) ; Claude Troise, AP, 738 (1,22).
Prés. 1988. – Chirac, 33 236 (50,66).

4e (Lodève)

I., 98 852 ; V., 73 972 ; A., 25,16
B. et N., 6 059 ; E., 67 913.

Réélu : Gérard Saumade, PS diss., d.s. de la 2e circ., prés. c.g., 34 738 (51,15).
Maurice Bousquet, RPR, m. de Saint-Gély-du-Fesc, 33 175 (48,84).
Georges Frêche, PS, d.s., s'est retiré.

1er tour. – A., 26,92 ; E., 68 806. Bousquet, 20 316 (29,52) ; Saumade, 14 599 (21,21) ; Georges Frêche, PS, m. de Montpellier, 11 825 (17,18) ; Louis Pascal, FN, 8 196 (11,91) ; Jacques Garrigue, GE, 4 840 (7,03) ; Michel Tall, PC, 4 793 (6,96) ; Serge Fleurence, SEGA, adj. m. de Montpellier, 1 037 (1,50) ; Aimé Guibert, div., 921 (1,33) ; Martine Appriou, ext. g., 641 (0,93) ; Maurice Cazorla, div., 488 (0,70) ; Yves Massia, div., 449 (0,65) ; Maria Fourcade, NE, 373 (0,54) ; Philippe Baume, AP, 328 (0,47).
Prés. 1988. – Mitterrand, 41 532 (55,56).

5e (Pézenas)

I., 82 133 ; V., 60 364 ; A., 26,50
B. et N., 5 496 ; E., 54 868.

Élu : Marcel Roques, UDF-CDS, c.r., c.g., m. de Lamalou-les-Bains, 27 812 (50,68).
Bernard Nayral, PS, d.s., c.g., m. de Capestang, 27 056 (49,31).

1er tour. – A., 29,82 ; E., 53 960. Roques, 15 426 (28,58) ; Nayral, 12 270 (22,73) ; Jean-Louis Bousquet, PC, adj. m. de Béziers, 8 206 (15,20) ; Jacques Denis, FN, 6 240 (11,56) ; Michel-Henri Palau, RPR diss., 3 594 (6,66) ; Jean Coupiac, Verts, 3 409 (6,31) ; Georges Cabanes, CPNT, c.r., 2 321 (4,30) ; Marie-Noëlle Douca, NE, 1 470 (2,72) ; Alain Ricard, AP, 590 (1,09) ; André-Bernard Veauverger, MDR, 434 (0,80).
Prés. 1988. – Mitterrand, 40 053 (59,46).

6e (Béziers)

I., 76 266 ; V., 46 703 ; A., 38,76
B. et N., 9 652 ; E., 37 051.

Élu : Raymond Couderc, UDF-PR, c.r., c.m. de Béziers, 21 128 (57,02).
Paul-Henri Cugnenc, RPR, c.m. de Béziers, 15 923 (42,97).
Alain Barrau, PS, d.s., s'est retiré.

1er tour. – A., 31,06 ; E., 49 888. Cugnenc, 10 441 (20,92) ; Couderc, 10 403 (20,85) ; Alain Barrau, PS, m. de Béziers, 8 372 (16,78) ; Yves Untereiner, FN, c.m. de Béziers, 7 896 (15,82) ; Guy Bousquet, PC, 7 136 (14,30) ; Jean-Paul Couloume, GE, adj. m. de Béziers, 3 846 (7,70) ; Corinne Raupp, NE, 1 288 (2,58) ; Robert Sanchez, AP, 507 (1,01).
Prés. 1988. – Mitterrand, 32 074 (52,98).

7e (Sète)

I., 88 890 ; V., 65 235 ; A., 26,61
B. et N., 4 825 ; E., 60 410.

Élu : Yves Marchand, UDF-CDS, c.r., m. de Sète, 31 981 (52,93).
François Liberti, PC, c.r., c.g., c.m. de Sète, 28 429 (47,06).
Jean Lacombe, PS, d.s., s'est retiré.

1er tour. – A., 29,92 ; E., 59 177. Marchand, 19 722 (33,32) ; Liberti, 11 221 (18,96) ; Roselyne Vialles, FN, c.r., 9 755 (16,48) ; Jean Lacombe, PS, c.m. de Sète, 9 490 (16,03) ; Yves Pietrasanta, GE, c.r., c.g., m. de Mèze, 6 482 (10,95) ; Serge Cosantino, NE, 1 168 (1,97) ; Hector Maitres, AP, 523 (0,88) ; Michel Dagmar, div., 485 (0,81) ; Jacques Tudez, PLN, 331 (0,55).
Prés. 1988. – Mitterrand, 36 108 (54,43).

L'Hérault socialiste ne l'est plus. La droite a ravi six circonscriptions sur sept alors qu'elle n'en détenait que deux en 1988. Elle réalise son plus gros score à Montpellier-Sud, où le député sortant Willy Diméglio (PR) totalise 71 % des suffrages face à Alain Jamet (FN). A Pézenas, terroir viticole par excellence, le député Bernard Nayral (PS) perd de justesse (716 voix) son siège au profit du maire de Lamalou-les-Bains, Marcel Roques (UPF-CDS). Dans la sixième circonscription, le duel de droite entre Raymond Couderc (UDF) et Paul-Henri Cugnenc (RPR) a tourné nettement à l'avantage du premier, qui n'avait été devancé que de 38 voix au premier tour. La seule circonscription qui demeure à gauche est celle de Lodève, où M. Gérard Saumade, président du conseil général de l'Hérault, récemment exclu du PS, devance Maurice Bousquet (RPR) de 1 563 voix. Après avoir contribué à éliminer le maire de Montpellier, Georges Frêche, au premier tour, M. Saumade confirme son implantation en zone rurale.

PYRÉNÉES-ORIENTALES (4)

Sortants : Claude Barate, RPR ; Pierre Estève, PS ; Jacques Farran, UDF-PR, n.s.r.p. ; Henri Sicre, PS.
Élus : Claude Barate, RPR, d.s. (1re) ; André Bascou, RPR (2e) ; François Calvet, UDF-PR (3e) ; Henri Sicre, PS, d.s. (4e).

1re (Perpignan)

I., 58 999 ; V., 36 896 ; A., 37,46
B. et N., 6 702 ; E., 30 194.

Réélu : Claude Barate, RPR, d.s., adj. m. de Perpignan, 17 343 (57,43).
Jean-Claude Martinez, FN, d.e., c.r., 12 851 (42,56).

1er tour. – A., 34,12 ; E., 36 661. Barate, 10 170 (27,74) ; Martinez, 8 123 (22,15) ; Jean-Paul Alduy, UDF-CDS diss., c.g., 5 542 (15,11) ; Jean Vila, PC, c.r., c.g., m. de Cabestany, 4 152 (11,32) ; Marcel Torredemer, PS, m. de Vingrau, 4 046 (11,03) ; René-Louis Fayaud, GE, m. de Pollestres, 2 164 (5,90) ; Simone Gioanni, NE, 1 009 (2,75) ; Claude Bordaneil, rég., 604 (1,64) ; Liberto Plana, LO, 377 (1,02) ; Alain Le Dosseur, MDC, c.m. de Perpignan, 351 (0,95) ; Yannik Siffert, AP, 123 (0,33).
Prés. 1988. – Chirac, 23 339 (52,01).

2e (La Côte-Radieuse)

I., 73 155 ; V., 50 911 ; A., 30,40
B. et N., 4 471 ; E., 46 440.

Élu : André Bascou, RPR, c.g., m. de Rivesaltes, 26 567 (57,20).
Pierre Estève, PS, d.s., c.g., m. de Saint-Paul-de-Fenouillet, 19 873 (42,79).

1er tour. – A., 32,35 ; E., 46 691. Bascou, 16 600 (35,55) ; Estève, 9 084 (19,45) ; Claude Breton, FN, 9 002 (19,27) ; Antoine Sarda, PC, c.g., m. d'Estagnel, 5 927 (12,69) ; Patrick Garcia, Verts, 2 799 (5,99) ; Liliane Fournier, NE, 1 328 (2,84) ; Jaume Pol, rég., 709 (1,51) ; Michel Picard, LO, 623 (1,33) ; Dominique Grein, ext. g., 619 (1,32).
Prés. 1988. – Mitterrand, 29 177 (53,56).

3e (Prades)

I., 61 543 ; V., 39 883 ; A., 35,19
B. et N., 4 138 ; E., 35 745.

Élu : François Calvet, UDF-PR, c.r., c.m. de Perpignan, 19 600 (54,83).
Christian Bourquin, PS, 16 145 (45,16).

1er tour. – A., 36,03 ; E., 37 114. Calvet, 9 886 (26,63) ; Bourquin, 6 176 (16,64) ; François Gaciot, FN, 5 757 (15,51) ; Alain Nunez, PC, 4 396 (11,84) ; Jean-Luc Malé, UDF diss., c.g., 3 484 (9,38) ; Maryse Lapergue, GE, c.r., 2 552 (6,87) ; Pierre Gaspard, UDF-PSD diss., c.g., adj. m. de Perpignan, 2 500 (6,73) ; André Brun, NE, 941 (2,53) ; Jaume Roure, rég., 605 (1,63) ; Gérard Garrigue, div. d., 590 (1,58) ; Pierre Prat, div., 227 (0,61).
Prés. 1988. – Mitterrand, 25 493 (52,00).

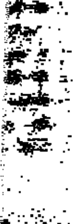
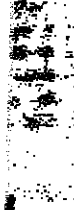
4e (Céret, Thuir)

I., 71 370 ; V., 50 119 ; A., 29,77
B. et N., 6 267 ; E., 43 852.

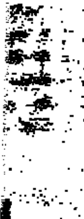
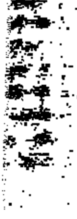
Réélu : Henri Sicre, PS, d.s., c.g., m. de Ceret, 25 125 (57,29).
Gérard Monterrat, FN, c.r., 18 727 (42,70).

1er tour. – A., 30,96 ; E., 46 186. Sicre, 11 062 (23,95) ; Monterrat, 7 670 (16,60) ; Jean Madrenas, UDF-CDS, m. de Bages, 6 180 (13,38) ; Jean Rède, RPR diss., c.g., m. de Banyuls-sur-Mer, 5 952 (12,88) ; Roland Monells, PC, c.r., 4 860 (10,52) ; Jacques Clostermann, CNI, 4 441 (9,61) ; Michel Parrat, Verts, 3 061 (6,62) ; Madeleine Verdier, NE, 1 299 (2,81) ; Jordi Véra, nat., 753 (1,63) ; Jean-Pierre Tavernier, PT, 558 (1,20) ; Bernard Cholet, LCR, 350 (0,75).
Prés. 1988. – Mitterrand, 31 156 (65,96).

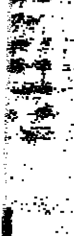
Le PS perd un siège sur les deux qu'il détenait dans ce département. Le FN, qui avait maintenu deux candidats, n'a aucun élu. Dans la première circonscription, où l'abstention a été forte (37,47 %), le député européen Jean-Claude Martinez (FN) n'a pu empêcher, avec 42,56 % des voix, la troisième réélection du député sortant, Claude Barate (RPR), qui ne retrouve cependant pas son score de 1988. Pierre Estève (PS), le député sortant de la deuxième circonscription, est battu par le candidat de l'UPF, le maire RPR de Rivesaltes, André Bascou, sur qui se sont reportées une bonne part des voix qui étaient allées au FN au premier tour. Dans la troisième circonscription, François Calvet (PR), l'ancien directeur de cabinet du député sortant Jacques Farran (PR), qui ne se représentait pas, récupère l'héritage en dépit d'un fort taux d'abstention (35,19 %). Avec 54,83 %, il devance Christian Bourquin, secrétaire départemental du PS, qui récupère pourtant plus de voix de gauche qu'au premier tour. Le deuxième député sortant à conserver son siège est le maire PS de Céret Henri Sicre, qui, avec 57,29 % des voix, s'approche de son score de 1988.

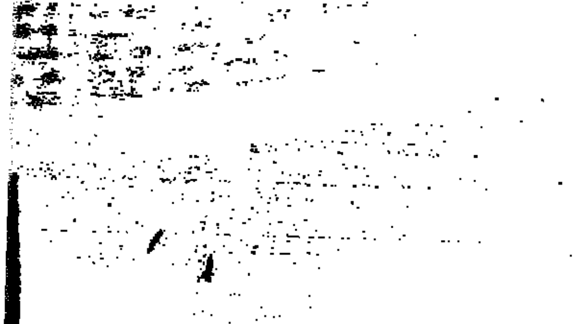








LES RÉSULTATS DU SECOND TOUR

LOZÈRE (2)

Sortants : Adrien Durand, UDF-CDS; Jacques Blanc, UDF-PR.

Élu : Jean-Jacques Delmas, UDF-rad. diss. (1re).

Réélu au 1er tour : Jacques Blanc, UDF-PR (2e).

1re (Mende)

I., 31 290; V., 17 322; A., 44,64 B. et N., 5 991; E., 11 331.

Élu : Jean-Jacques Delmas, UDF-rad. diss., c.g., m. de Mende, 11 331 (100,00).

Adrien Durand, UDF-CDS, d.s., m. de Châteauneuf-de-Randon, s'est retiré.

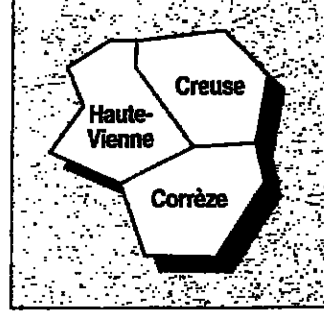
1er tour. – A., 24,34; E., 22 070. Delmas, 8 340 (37,78); Durand, 6 602 (29,91); Raymond Fabre, PS, c.m. de Mende, 3 359 (15,21); Gérard Mersadier, PC, adj. m. du Pont-de-Montvert, 1 360 (6,16); Gérard Breton, GE, 1 113 (5,04); Gérard Coddereng, FN, 953 (4,31); Jeanne Martini, NE, 343 (1,55).

Prés. 1988. – Chirac, 13 361 (52,01).

Faute d'enjeu, les électeurs ont boudé les urnes : le taux de participation n'a atteint que 55,3 % contre 75,6 % au premier tour. Le candidat élu, Jean-Jacques Delmas, maire de Mende (UDF-rad.), améliore son résultat et gagne 2 991 voix. Il faut noter le nombre relativement élevé de bulletins blancs et nuls (34,5 %). Le député sortant Adrien Durand (UDF-CDS) s'était retiré de la compétition et avait laissé ses électeurs libres de leur vote. Quant au candidat PS, Raymond Fabre, éliminé au premier tour, il avait appelé à voter blanc ou nul.

LIMOUSIN

(9)



22 mars 1992. – A., 25,09. Droite, 38,04; PS, 25,80; PC + ADS, 16,13; écol., 10,11; FN, 6,51; CPNT, 2,56; LO, 0,81.

21 mars 1993. – A., 30,04. UPF, 41,19; maj. p., 23,08; PC, 11,01; écol., 7,89; ext. g., 6,22; ext. d., 5,75; div. d., 2,71; div. g., 2,11.

La défaite des socialistes est sévère en Limousin. La Creuse et la Corrèze ne comptent plus un seul député de gauche, et, en Haute-Vienne, seul le maire de Limoges, Alain Rodet (PS), parvient à sauver son siège. L'effondrement des socialistes profite partout au RPR, qui rafle les deux sièges creusois, les trois corréziens et qui profite surtout d'une moindre abstention en Haute-Vienne pour effectuer une percée inattendue qui pourrait ne pas être sans conséquences dans la capitale régionale lors des municipales de 1995. La gauche subit là un échec spectaculaire dû tant à l'effondrement du PS qu'à la faiblesse du courant communiste, que ce soient les orthodoxes ou les reconstructeurs de Marcel Rigout.

CORRÈZE (3)

Sortants : François Hollande, PS; Jean Charbonnel, maj. p.; Jacques Chirac, RPR.

Élus : Raymond-Max Aubert, RPR (1re); Bernard Murat, RPR (2e).

Réélu au 1er tour : Jacques Chirac, RPR (3e).

1re (Tulle)

I., 65 999; V., 53 914; A., 18,31 B. et N., 3 242; E., 50 672.

Élu : Raymond-Max Aubert, RPR, c.r., c.g., c.m. de Tulle, 27 009 (53,30).

François Hollande, PS, d.s., adj. m. de Tulle, 23 663 (46,69).

1er tour. – A., 21,53; E., 49 244. Aubert, 22 307 (45,29); Hollande, 12 835 (26,06); Jean Combasteil, PC, c.r., m. de Tulle, 9 765 (19,82); Francis Ducreux, FN, 1 844 (3,74); Alain Colladant, Verts, 1 583 (3,21); Danielle Martin, NE, 910 (1,84).

Prés. 1988. – Mitterrand, 31 440 (53,83).

2e (Brive)

I., 63 213; V., 47 899; A., 24,22 B. et N., 3 793; E., 44 106.

Élu : Bernard Murat, RPR, c.g., 24 895 (56,44).

Philippe Nauche, PS, 19 211 (43,55).

Jean Charbonnel, maj. p., d.s., s'est retiré.

1er tour. – A., 24,64; E., 44 893. Murat, 17 465 (38,90); Nauche, 8 172 (18,20). Jean Charbonnel, maj. p., m. de Brive, 7 283 (16,22); André Pamboutzoglou, PC, 5 085 (11,32); Guy Raynal, FN, 2 999 (6,68); Jean-Pierre Mossias, GE, m. de Vignols, 2 476 (5,51); Alain Peyber, NE, 1 413 (3,14).

Prés. 1988. – Mitterrand, 27 706 (51,86).

Après l'élection de Jacques Chirac au premier tour, deux autres candidats RPR, Raymond-Max Aubert et Bernard Murat, rejoignent leur leader à l'Assemblée nationale. François Hollande, député socialiste sortant de la circonscription de Tulle, est victime d'un mauvais report des voix communistes (le PC contrôle la mairie), un handicap insurmontable dans un duel qui s'annonçait serré avec son adversaire RPR. Avec plus de 53 % des voix, Raymond-Max Aubert gagne plus de quatre points par rapport au premier tour. Dans la circonscription de Brive, comme prévu, Bernard Murat (RPR) l'emporte, avec plus de 56 % des voix face au docteur Philippe Nauche (PS). Le maire de Brive, Jean Charbonnel (maj. pr.), député sortant éliminé dès le premier tour, n'avait laissé aucune consigne de vote. Il semblerait toutefois que ses suffrages se soient portés, pour les deux tiers, sur le candidat RPR.

CREUSE (2)

Sortants : André Lejeune, PS; Gaston Rimareix, PS.

Élus : Bernard de Froment, RPR (1re); Jean Auclair, RPR diss. (2e).

1re (Guéret)

I., 53 813; V., 38 787; A., 27,92 B. et N., 2 491; E., 36 296.

Élu : Bernard de Froment, RPR, 19 402 (53,45).

André Lejeune, PS, d.s., m. de Guéret, 16 894 (46,54).

1er tour. – A., 32,58; E., 34 221. Lejeune, 8 736 (25,52); de Froment, 8 139 (23,78); Pierre-Henri Gaudriot, UDF-CDS, 7 384 (21,57); Reymond Labrousse, PC, c.r., adj. m. de Saint-Vaury, 4 192 (12,24); Marie de la Chapelle, FN, c.m. de Gouzon, 1 995 (5,82); Olivier Warin, GE, 1 541 (4,50); Jean-Paul Fourgeaud, SEGA, adj. m. de La Souterraine, 1 414 (4,13); Dominique Chabrier, NE, 820 (2,39).

Prés. 1988. – Mitterrand, 25 968 (58,96).

2e (Aubusson)

I., 53 951; V., 40 537; A., 24,86 B. et N., 2 422; E., 38 115.

Élu : Jean Auclair, RPR diss., c.g., m. de Cressat, 23 232 (60,95).

Gaston Rimareix, PS, d.s., c.r., m. de Mainsat, 14 883 (39,04).

1er tour. – A., 28,58; E., 36 437. Auclair, 10 546 (28,94); Thierry Ratelade, RPR, c.r., m. d'Aubusson, 9 471 (25,99); Gaston Rimareix, PS, c.r., m. de Mainsat 8 971 (24,62); Alain Teissèdre, PC, 2 648 (7,26); Max Roux, FN, 1 777 (4,87); Jean-Bernard Damien, Verts, c.m. de Lépinas, 1 416 (3,88); Bernard Defaix, div. g., adj. m. de Guéret, 949 (2,60); Marie-Hélène Delecroix, NE, 659 (1,80).

Prés. 1988. – Mitterrand, 24 843 (53,03).

Sérieusement menacée à l'issue du premier tour, la Creuse socialiste bascule à droite. Arrivé en tête à Guéret, dimanche dernier, André Lejeune, député sortant (PS), semblait le seul en mesure de sauver son siège. Mais la gauche n'a pas eu le sursaut escompté. Bernard de Fromont (RPR) s'impose facilement et confirme ainsi le résultat de la primaire qui l'opposait au premier tour à Pierre-Henri Gaudriot (UDF). Dans la seconde circonscription, le socialiste sortant, Gaston Rimareix, arrivé en troisième position à l'issue du premier tour, n'a pu remonter son handicap, car, comme à Guéret, la primaire à droite n'a pas laissé de traces. Jean Auclair, dissident du RPR réintégré depuis dans les rangs gaullistes, fait le plein des voix de droite et l'emporte très confortablement avec plus de 60 % des suffrages.

HAUTE-VIENNE (4)

Sortants : Robert Savy, PS; Jean-Claude Peyronnet, PS; Marcel Mocœur, PS, n.s.r.p.; Alain Rodet, PS.

Élus : Alain Marsaud, RPR (1re); Evelyne Guilhem, RPR (2e); Jacques-Michel Faure, RPR (3e); Alain Rodet, PS, d.s. (4e).

1re (Limoges Centre)

I., 52 951; V., 40 893; A., 22,77 B. et N., 3 522; E., 37 371.

Élu : Alain Marsaud, RPR, 22 694 (60,72).

Robert Savy, PS, d.s., prés. c.r., c.m. de Limoges, 14 677 (39,27).

1er tour. – A., 24,83; E., 37 142. Marsaud, 13 037 (35,10); Savy, 8 308 (22,38); Raymond Archer, UDF-PR, c.r., 4 718 (12,70); Bernard Devalois, GE, c.r., 3 130 (8,42); Antoine Orabona, FN, c.r., 2 687 (7,18); Claude Toulet, PC, c.m. de Limoges, 2 165 (5,82); Claude Charpentier, SEGA, 1 666 (4,48); Catherine Durron, LO, 740 (1,99); René Scheyer, NE, 711 (1,91).

Prés. 1988. – Mitterrand, 24 385 (54,92).

2e (Saint-Junien)

I., 72 620; V., 56 578; A., 22,09 B. et N., 4 490; E., 52 088.

Élue : Evelyne Guilhem, RPR, c.r., m. de Saint-Nicolas-Courbefy, 26 670 (51,20).

Jean-Claude Peyronnet, PS, d.s., prés. c.g., 25 418 (48,79).

1er tour. – A., 24,25; E., 51 127. Guilhem, 19 135 (37,42); Peyronnet, 11 897 (23,26); Roland Mazoin, SEGA, a.d., c.g., m. de Saint-Junien, 9 457 (18,49); Joël Ratier, PC, m. de Saint-Martin-de-Jussac, 3 561 (6,96); Bernard Soury, GE, 3 449 (6,74); Jean Fredon, FN, 3 114 (6,09); Geneviève Coupeau, NE, 514 (1,00).

Prés. 1988. – Mitterrand, 38 257 (61,85).

3e (Bellac)

I., 67 538; V., 50 775; A., 24,82 B. et N., 4 468; E., 46 307.

Élu : Jacques-Michel Faure, RPR, 24 694 (53,32).

Bernard Brouille, PS, c.g., m. de Bessines-sur-Gartempe, 21 613 (46,67).

1er tour. – A., 27,21; E., 45 250. Faure, 16 883 (37,31); Brouille, 10 469 (23,13); Jean-Claude Fauvet, SEGA, c.g., m. de Droux, 4 274 (9,44); Marcel Beyle, Verts, 4 245 (9,38); Annie Barbier, PC, c.m. de Limoges, 4 200 (9,28); Maxime Labesse, FN, 3 203 (7,07); Daniel Mournetas, LO, 1 303 (2,87); André Moria, NE, 673 (1,48).

Prés. 1988. – Mitterrand, 35 355 (63,04).

4e (Ambazac)

I., 69 709; V., 53 011; A., 23,95 B. et N., 5 351; E., 47 660.

Réélu : Alain Rodet, PS, d.s., m. de Limoges, 25 240 (52,95).

Camille Geutier, RPR, c.m. de Limoges, 22 420 (47,04).

1er tour. – A., 25,71; E., 47 582. Geutier, 15 604 (32,79); Rodet, 13 654 (28,69); Jean-Pierre Normand, PC, 4 482 (9,41); Josette Réjou, Verts, c.m. de Limoges, 4 298 (9,03); Jacques Jouve, SEGA, a.d., c.r., adj. m. de Limoges, 4 138 (8,69); Isabelle Genot, FN, 3 448 (7,24); Claudine Roussie, LO, 1 219 (2,56); Martine Busato, NE, 739 (1,55).

Prés. 1988. – Mitterrand, 37 926 (66,64).

Un désastre pour la gauche, qui détenait les quatre sièges du département. Elle comptait sur une remobilisation de son électorat, très dispersé au premier tour, face à la droite, qui semblait avoir fait le plein de ses voix. Ce sont au contraire les candidats RPR qui enregistrent de nouveaux gains (supérieurs au total des voix du premier tour additionnées à celles du FN) et emportent deux victoires inespérées, dans la deuxième et dans la troisième circonscription, qui s'ajoutent à celle, plus prévisible, d'Alain Marsaud à Limoges face au président du conseil régional Robert Savy (PS). Seul Alain Rodet (PS), maire de Limoges, sauve son siège. Dans ce bastion de la gauche, la droite est en tête dans la commune du candidat communiste orthodoxe Joël Ratier, comme dans le canton du reconstructeur Marcel Rigout, comme enfin dans la commune du suppléant de Jean-Claude Peyronnet (PS), président du conseil général.

LORRAINE

(23)

22 mars 1992. – A., 34,44. Droite, 39,69; maj. p., 21,01; écol., 17,03; FN, 14,62; PC + app. PC, 5,99; div., 1,64.

21 mars 1993. – A., 38,68. UPF, 37,39; maj. p., 17,02; ext. d., 13,28; écol., 10,42; div. d., 6,35; PC, 5,85; div., 5,48; div. g., 2,54; ext. g., 1,62.

La Meurthe-et-Moselle sauve la gauche en Lorraine alors que le premier tour pouvait laisser imaginer sa disparition totale. Certes, les socialistes y perdent deux des quatre sièges qu'ils détenaient, mais ce département est, parmi les quatre collectivités territoriales de la région, le seul à préserver la présence du PS. En valeur absolue, la perte socialiste la plus forte se situe en Moselle (moins trois sièges) devant la Meurthe-et-Moselle et les Vosges (deux sièges) et la Meuse (un siège). Cette chute, qui confirme la conquête, l'an dernier, de la présidence du conseil régional par Gérard Longuet, président du PR, permet à la droite parlementaire, avec vingt sièges, de dominer largement la gauche, qui ne dispose plus que de trois députés (deux socialistes et un représentant Majorité présidentielle). A l'intérieur de la droite, l'UDF dispose de huit sièges (5 UDF-PR, 2 UDF-rad. et 1 UDF-CDS), le RPR de sept députés et les divers droite de cinq représentants.

MEURTHE-ET-MOSELLE (7)

Sortants : André Rossinot, UDF-rad.; Gérard Léonard, RPR; Claude Gaillard, UDF-PR; Daniel Reiner, PS; Michel Dinet, PS; Jean-Yves Le Déaut, PS; Jean-Paul Durieux, PS.

Élus : André Rossinot, UDF-rad., d.s. (1re); Gérard Léonard, RPR, d.s. (2e); Claude Gaillard, UDF-PR, d.s. (3e); François Guillaume, RPR (4e); Aloys Geoffroy, UDF-rad. (5e); Jean-Yves Le Déaut, PS, d.s. (6e); Jean-Paul Durieux, PS, d.s. (7e).

1re (Nancy Est, Nord, Sud)

I., 50 918; V., 30 637; A., 39,83 B. et N., 2 381; E., 28 256.

Réélu : André Rossinot, UDF-rad., d.s., m. de Nancy, 17 642 (62,43).

Jean-Jacques Guyot, PS, c.m. de Nancy, 10 614 (37,56).

1er tour. – A., 38,13; E., 30 126. Rossinot, 13 854 (45,98); Guyot, 4 619 (15,33); Jean-Claude Bardet, FN, c.r., c.m. de Nancy, 4 037 (13,40); Claude Blondeau, GE, 2 582 (8,57); Michel Roussel, RLB, 1 382 (4,58); Colette Spiess, NE, 1 048 (3,47); Marc Benoît, PC, 1 014 (3,36); Jean-Paul Mougel, SEGA, 957 (3,17); Jacques Decoupy, LO, 632 (2,09).

Prés. 1988. – Mitterrand, 20 984 (52,37).

2e (Vandœuvre-lès-Nancy)

I., 75 055; V., 48 221; A., 35,75 B. et N., 3 830; E., 44 391.

Réélu : Gérard Léonard, RPR, d.s., c.r., m. de Saint-Max, 26 500 (59,69).

René Mangin, PS, c.r., adj. m. de Vandœuvre-lès-Nancy, 17 891 (40,30).

1er tour. – A., 35,72; E., 45 722. Léonard, 18 629 (40,74); Mangin, 7 770 (16,99); Jean-Pierre Palot, FN, 5 963 (13,04); Isabelle Epron, Verts, 2 915 (6,37); Jacques Bristel, RLB, 2 628 (5,74); Claude Baumann, PC, m. de Varangéville, 2 559 (5,59); Jean-Yves Klos, GE diss., c.r., 1 803 (3,94); Jean-Pierre Noirtin, div. d., 1 063 (2,32); Arlette Leboime, NE, 1 017 (2,22); Christiane Nimsegern, LO, 870 (1,90); Fabienne Marchal, LCR, 340 (0,74); Valérie Bouyer, AF, 165 (0,36).

Prés. 1988. – Mitterrand, 32 292 (55,59).

3e (Laxou, Nancy Ouest)

I., 59 338; V., 36 285; A., 38,85 B. et N., 2 526; E., 33 759.

Réélu : Claude Gaillard, UDF-PR, d.s., c.g., adj. m. de Nancy, 20 010 (59,27).

Jean-François Grandbastien, PS, c.m. de Villers-lès-Nancy, 13 749 (40,72).

1er tour. – A., 37,07; E., 35 688. Gaillard, 15 184 (42,66); Grandbastien, 6 555 (18,41); Gérard Bargoin, FN, 4 388 (12,32); Daniel Peytoureau, GE, 3 129 (8,79); Claude Wild, PC, m. de Frouard, 2 505 (7,03); Patrick Drie, RLB, 1 731 (4,86); Marianne Ksikissé, NE, 1 177 (3,30); Dominique Barbin, LO, 831 (2,33); Elisabeth Souvay, PLN, 88 (0,24).

Prés. 1988. – Mitterrand, 24 459 (53,42).

4e (Lunéville)

I., 75 457; V., 50 113; A., 33,58 B. et N., 4 845; E., 45 268.

Élu : François Guillaume, RPR, d.e., c.r., 23 828 (52,63).

Daniel Reiner, PS, d.s., c.g., m. de Blainville-sur-l'Eau, 21 440 (47,36).

1er tour. – A., 33,63; E., 47 029. Guillaume, 14 548 (30,93); Reiner, 9 384 (19,95); Jean-Claude de Sars, FN, c.r., c.m. de Lunéville, 6 830 (14,52); Jean-Pierre Latscha, UDF diss., 4 462 (9,70); Maurice Villaume, app. PC, m. de Damelevières, 3 729 (7,93); Dominique Marin, RLB, m. d'Autrepierre, 2 845 (6,05); Clément Wittmann, Verts, 2 118 (4,50); Jacques Broschart, NE, 1 787 (3,80); Etienne Hodara, LO, 1 226 (2,61).

Prés. 1988. – Mitterrand, 34 998 (57,57).

5e (Toul)

I., 66 313; V., 46 392; A., 30,04 B. et N., 3 143; E., 43 249.

Élu : Aloys Geoffroy, UDF-rad., c.g., c.m. de Toul, 22 090 (51,07).

Michel Dinet, PS, d.s., c.g., m. de Vannes-le-Châtel, 21 159 (48,92); Eric Germain, RPR, m. de Villey-Saint-Etienne, (0,00).

1er tour. – A., 31,78; E., 42 837. Dinet, 11 089 (25,88); Geoffroy, 9 060 (21,12); Eric Germain, RPR, 8 409 (19,63); Robert Davion, FN, 5 599 (13,07); Alain Guérin, RLB, 2 433 (5,67); Danièle Louis, GE, c.m. de Frouard, 2 133 (4,97); Bernard Seirole, PC, 1 605 (3,74); Madeleine Dautel, NE, 1 141 (2,66); Marc Colin, GE diss., 842 (1,96); Louis Delagarde, DCF, 536 (1,25).

Prés. 1988. – Mitterrand, 29 405 (55,60).

6e (Pont-à-Mousson)

I., 73 595; V., 49 293; A., 33,02 B. et N., 4 090; E., 45 203.

Réélu : Jean-Yves Le Déaut, PS, d.s., adj. m. de Pont-à-Mousson, 24 511 (54,22).

Patrick François, UDF-PR, 20 692 (45,77).

1er tour. – A., 35,93; E., 43 973. François, 11 643 (26,47); Le Déaut, 9 768 (22,21); Jeanine Massart, FN, c.m. d'Onville, 5 597 (12,72); Michel Gilles, PC, c.m. de Jarny, 4 218 (9,59); Colette Gouriot, SEGA, a.d., c.r., m. de Jœuf, 2 687 (6,11); Roland Mentré, CNI, c.g., 2 449 (5,56); Bernard Daniel, RLB, 2 328 (5,28); Daniel Bourguignon, Verts, 2 178 (4,95); Lucien Dassule, NE, 1 528 (3,47); Jean-Jacques Lacarrère, LO, 985 (2,24); Gérard Chol, div. d., 594 (1,35).

Prés. 1988. – Mitterrand, 37 989 (64,39).

7e (Longwy)

I., 69 583; V., 43 940; A., 36,85 B. et N., 3 898; E., 40 042.

Réélu : Jean-Paul Durieux, PS, d.s., m. de Longwy, 20 755 (51,83).

André Ferrari, UDF-rad., c.r., m. de Cosnes-et-Romain, 19 287 (48,16).

1er tour. – A., 38,90; E., 39 971. Ferrari, 9 387 (23,48); Durieux, 8 054 (20,14); Alain Casoni, PC, c.g., m. de Villerupt, 7 979 (19,96); Jacques Marchal, FN, c.r., 5 342 (13,36); Jean-Luc André, RPR diss., 2 140 (5,35); Alexandre Bardelli, Verts, 1 784 (4,46); Gérard Juliet, NE, 1 693 (4,23); Pierre Mersch, MD, c.g., m. de Longuyon, 1 682 (4,20); Marc Rennié, RLB, 1 564 (3,91); Daniel Lallemant, DCF, 346 (0,86).

Prés. 1988. – Mitterrand, 37 242 (66,10).

Avec plus de 53 % des suffrages en faveur de la nouvelle majorité, ce département s'inscrit dans la tendance nationale, mais il conserve deux de ses quatre députés socialistes. La gauche, qui a enregistré un bon report des voix communistes et « refondatrices » en faveur des socialistes, évite ainsi le « grand chelem » qu'espéraient l'ancien ministre André Rossinot, président départemental de l'UDF, et Gérard Léonard, délégué régional du RPR. Ces deux personnalités retrouvent sans difficulté leur siège à l'Assemblée nationale, ainsi que Claude Gaillard (UDF). Ils siégeront en compagnie de l'ancien président de la FNSEA, François Guillaume, élu au terme d'un combat difficile contre Daniel Reiner, député (PS). Avec Aloys Geoffroy (UDF-rad), la droite réussit à reconquérir la circonscription de Toul, que Michel Dinet (PS) avait arrachée en 1988, mais échoue dans ses tentatives de s'implanter dans les anciens bastions sidérurgiques de Longwy et de Briey.

MEUSE (2)

Sortants : Gérard Longuet, UDF-PR; Jean-Louis Dumont, PS.

Élu : Arsène Lux, UPF (2e).

Réélu au 1er tour : Gérard Longuet, UDF-PR (1re).

2e (Verdun)

I., 61 647; V., 43 089; A., 30,10 B. et N., 3 260; E., 39 829.

Élu : Arsène Lux, UPF, app. RPR, c.g., 22 671 (56,92).

Jean-Louis Dumont, PS, d.s., m. de Verdun, 17 158 (43,07).

1er tour. – A., 33,08; E., 38 864. Lux, 8 560 (22,13); Dumont, 7 432 (19,22); Claude Biwer, div. d., a.d., c.g., m. de Marville, 6 177 (15,97); Jean Sivigny, FN, 4 019 (10,39); Claudine Becq-Vinci, RPR diss., c.m. de Verdun, 2 499 (6,46); Daniel Mayer, PC, c.g., m. de Boufigny, 2 478 (6,40); Roland Giraud, GE, 2 167 (5,60); Jocelyne Casavecchia, RLB, 1 798 (4,65); Pierre Méchin, div. g., c.g., 1 268 (3,27); Maurice Delamarche, UDF-PR diss., c.g., 1 134 (2,93); Marie-Thérèse Barraud, NE, 1 132 (2,92).

Prés. 1988. – Mitterrand, 26 892 (52,70).

Dans la deuxième circonscription, Jean-Louis Dumont, député (PS), cède son siège à Arsène Lux (RPR), qui le devance largement avec 56,92 % des voix. D'un tour à l'autre, la participation augmente de trois points. Le maire socialiste de Verdun subit un dur revers, y compris dans sa propre ville, où il recueille moins de 40 % des voix. M. Lux, proche de Jacques Chirac, qui était parvenu en tête au premier tour, malgré la présence d'un candidat dissident du RPR, d'un candidat UDF et d'un candidat divers droite, a bénéficié d'un report de voix massif, en dépit de son implantation locale récente. Dans la première circonscription, Gérard Longuet, président du Parti républicain, avait été réélu dès le premier tour avec 51,6 % des suffrages exprimés.

MOSELLE (10)

Sortants : Jean Laurain, PS; Denis Jacquat, UDF-PR; Jean-Louis Masson, RPR; Aloyse Warhouver, MDR; Jean Seitlinger, UDF-CDS; un siège vacant qui était détenu par Charles Metzinger, PS, élu sénateur le 27 septembre 1992; André Berthol, RPR; Jean Kiffer, app. RPR; Jean-Marie Demange, RPR; René Drouin, PS.

Élus : François Grosdidier, RPR (1re); Denis Jacquat, UDF-PR d.s. (2e); Jean-Louis Masson, RPR d.s. (3e); Aloyse Warhouver, maj. p. d.s. (4e); Jean Seitlinger, UDF-CDS, d.s. (5e); Pierre Lang, UDF-PR (6e); André Berthol, RPR, d.s. (7e); Jean Kiffer, UPF, d.s. (8e); Jean-Marie Demange, RPR, d.s. (9e); Alphonse Bourgasser, UPF (10e).

1re (Metz I, Woippy)

I., 66 879; V., 43 001; A., 35,70 B. et N., 3 921; E., 39 080.

Élu : François Grosdidier, RPR, c.r., c.m. de Metz, 20 503 (52,46).

Jean Laurain, PS, d.s., 18 577 (47,53).

1er tour. – A., 36,34; E., 39 984. Grosdidier, 8 990 (22,47); Laurain, 6 732 (16,84); Guy Herlory, FN, a.d., c.r., 6 069 (15,18); Patrick Abate, PC, m. de Talange 3 704 (9,26); Pierre Ferrari, UDF-CDS diss., c.r., c.g., c.m. de Metz, 3 111 (7,78); Jean-Claude Mahler, div. d., c.g., 3 100 (7,75); Jean-Luc Huet, GE, 2 205 (5,51); Patrick Freymuth, RLB, 2 037 (5,09); Gibrielle Kautz, NE, 1 541 (3,85); Alain Mouriaux, LO, 807 (2,01); Angel Cosselter, div. d., 590 (1,47); Arcangelo Di Battista, PT, 460 (1,15); Bernard Campani, écol., 354 (0,88); Patrice Thirion, div. d., 274 (0,68).

Prés. 1988. – Mitterrand, 31 709 (6037).

2e (Metz IV, Montigny-lès-Metz)

I., 68 127; V., 42 848; A., 37,10 B. et N., 3 444; E., 39 404.

Réélu : Denis Jacquat, UDF-PR, d.s., c.g., c.m. de Metz, 24 541 (62,28).

Dominique Gros, PS, adj. m. de Metz, 14 863 (37,71).

1er tour. – A., 36,73; E., 40 583. Jacquat, 17 637 (43,45); Gros, 7 133 (17,57); Jean-Marie Nicolay, FN, c.r., 6 889 (16,97); Jean-François Secondé, GE, c.r., adj. m. de Metz, 4 297 (10,58); Hervé Guiet, RLB, 2 339 (5,76); Robert Lagel, PC, 1 339 (3,29); Roger Weber, div., 949 (2,33)

Prés. 1988. – Mitterrand, 27 186 (52,35).

3e (Metz II, III)

I., 65 311; V., 40 775; A., 37,56 B. et N., 4 162; E., 36 613.

Réélu : Jean-Louis Masson, RPk, d.s., c.g., c.m. de Metz, 20 009 (54,64).

Nathalie Griesbeck, div. d., c.g., adj. m. de Metz, 16 604 (45,35)

1er tour. – A., 36,70; E., 39 198. Masson, 14 071 (35,89); Griesbeck, 5 981 (15,25); Nicole Dorlin, FN, c.r., 5 643 (14,39); Patrick Gerber, PS, adj. m. de Metz 4 675 (11,92); Armand Berner, Verts, 3 431 (8,75); Rémy Thines, RLB, 1 523 3,88); Christian Mougin, PC, 1 131 (2,88); Marie Scheyer, NE, 755 (1,92); Fabrice Bimard, div. d., 676 (1,72); Gérald Eggrickx, div. d., m. d'Argancy, 488 (1,24); Joël Bugal, CNI, 386 (0,98); René Vigreux, div., 306 0,78); Philippe Mousnier, div. d., 132 (0,33;

Prés. 1988. – Chirac, 24 800 (50,03,

4e (Sarrebourg)

I., 66 210; V., 47 419; A., 28,38 B. et N., 2 740; E., 44 679.

Réélu : Aloyse Warhouver, maj. p., d.s., c.g., m. de Xouaxange, 2‹ 475 (54,77).

Alain Marty, RPR, m. de Sarrebourg, 20 204 (45,22).

1er tour. – A., 28,56; E., 44 832. Warhouver, 15 815 (35,27); Marty, 14 646 (32,66); Bernard Brion, FN, 5 905 (13,17); Daniel Béguin, Verts, c.r., 2 335 (5,20); Charles Trompette, PS, 2 101 (4,68); Philippe Kauffmann, RLB, 1 844 (4,11); Gilberte Guérin, NE, 1 523 (3,39); André Chmielewski, PC, 663 (1,47).

Prés. 1988. – Chirac, 28 690 (53,41.

5e (Sarreguemines)

I., 71 795; V., 45 542; A., 36,56 B. et N., 5 644; E., 39 898.

Réélu : Jean Seitlinger, UDF-CDS, d.s., c.g., m. de Rohrbach-lès-Bitche, 20 548 (51,50).

Hubert Roth, div. d., c.r., c.g., 19 350 (48,49).

1er tour. – A., 33,62; E., 43 875. Seitlinger, 14 384 (32,78); Roth, 10 616 (24,19); Jacqueline Berger, FN, 5 724 (13,04); Gilbert Maurer, PS, m. de Goetzenbruck, 4 810 (10,96); Gilbert Poiroz, Verts, 2 768 (6,30); Bienvenue Amoros, NE, 2 108 (4,80); Daniel Gauer, RLB, 1 957 (4,46); Fernand Beckrich, PC, 1 092 (2,48); Stéphane Kiffer, CNI, 416 (0,94).

Prés. 1988. – Mitterrand, 29 702 (52,46).

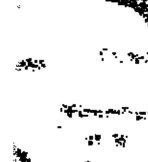
6e (Forbach)

I., 70 861; V., 40 309; A., 43,11 B. et N., 5 174; E., 35 135.

Élu : Pierre Lang, UDF-PR, 21 859 (62,21).

Jean-Eric Bousch, RPR, a.d., m. de Forbach, 13 276 (37,78).

1er tour. – A., 41,80; E., 38 905. Lang, 9 048 (23,25); Bousch, 8 067 (20,73); Paul Bladt, PS, a.d., c.g., m. de Cocheren, 5 919 (15,21); Anne-Marie Bouvier, FN, 5 726 (14,71); Philippe Leick, GE, c.r., 3 605 (9,26); Patricia Moisson, NE, 1 753 (4,50); Jean-Louis Hecht, RLB, 1 319 (3,39); Alain Morisse, div. g., c.m. de Forbach, 1 293



DU SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

(3,32) ; Paul Turlan, PC, 1 234 (3,17) ; Albert Del Pozzolo, PT, 458 (1,17) ; Francis Gawin, ext. g., 369 (0,94) ; Patrice Sainty, AP, 114 (0,29).
Prés. 1988. – Mitterrand, 30 558 (57,53).

7e (Saint-Avold)

I., 73 424 ; V., 44 753 ; A., 39,04
B. et N., 6 338 ; E., 38 415.

Réélu : André Berthol, RPR, d.s., c.g., 25 651 (66,77).
Arthur Matecki, FN, 12 764 (33,22).

1er tour. – A., 36,42 ; E., 43 216. Berthol, 19 374 (44,83) ; Matecki, 8 145 (18,84) ; Michel Weber, PS, c.r., 4 851 (11,22) ; Marie-Anne Isler-Béguin, Verts, d.e., 4 123 (9,54) ; Raymond Dour, RLB, 2 556 (5,91) ; Patrice Huck, NE, 2 316 (5,35) ; Jean-Claude Brem, PC, 1 351 (3,12) ; Marcel Simon, PLN, 500 (1,15).
Prés. 1988. – Mitterrand, 30 608 (54,42).

8e (Rombas)

I., 69 023 ; V., 44 584 ; A., 35,40
B. et N., 3 729 ; E., 40 855.

Réélu : Jean Kiffer, UPF, d.s., c.r., c.g., m. d'Amnéville, 24 653 (60,34).
Michel Liebgott, PS, c.g., m. de Fameck, 16 202 (39,65).

1er tour. – A., 35,44 ; E., 41 468. Kiffer, 17 584 (42,35) ; Liebgott, 7 176 (17,30) ; Gérard Acquaviva, FN, 5 941 (14,32) ; Jean-Yves Merckle, RLB, 2 355 (5,67) ; Gérard Auburtin, PC, 2 223 (5,36) ; Nicolas Schiffler, Verts, a.d., 2 140 (5,15) ; Georges Weiland, écol., 1 432 (3,45) ; Monique Paley, NE, 1 380 (3,32) ; Annick Jolivet, LO, 1 257 (3,03).
Prés. 1988. – Mitterrand, 32 822 (60,61).

9e (Thionville)

I., 66 087 ; V., 38 201 ; A., 42,19
B. et N., 6 663 ; E., 31 538.

Réélu : Jean-Marie Demange, RPR, d.s., c.r., 22 057 (69,93).
Guy Manoux, FN, 9 481 (30,06).

1er tour. – A., 39,99 ; E., 37 372. Demange, 15 796 (42,26) ; Manoux, 5 451 (14,58) ; Eric Michel, PS, 5 049 (13,51) ; Gérard Bosella, GE, 3 367 (9,00) ; Roger Morel, PC, 2 627 (7,02) ; Marie-Ange Eustache, RLB, 2 258 (6,04) ; Thérèse Roussel, NE, 1 768 (4,73) ; René Schroeder, ext. d., sout. AP, 1 056 (2,82).
Prés. 1988. – Mitterrand, 27 988 (54,18).

10e (Moyeuvre-Grande)

I., 67 761 ; V., 42 515 ; A., 37,25
B. et N., 4 117 ; E., 38 398.

Élu : Alphonse Bourgasser, UPF, c.g., m. de Hayange, 19 806 (51,58).
René Drouin, PS, d.s., c.g., m. de Moyeuvre-Grande, 18 592 (48,41).

1er tour. – A., 39,02 ; E., 38 807. Bourgasser, 11 592 (29,87) ; Drouin, 7 149 (18,42) ; Luc Corradi, PC, m. de Vitry-sur-Orne, 6 200 (15,97) ; Guy Alexandre, FN, 5 836 (15,03) ; Christine Laporte, NE, 2 267 (5,84) ; Michel Dohm, RLB, 2 263 (5,83) ; Jean-Jacques Piézanowski, GE, 2 000 (5,15) ; Bernard Thierry, LO, 1 500 (3,86).
Prés. 1988. – Mitterrand, 36 881 (67,62).

Le PS a perdu ses trois sièges. Le coup est d'autant plus rude qu'il est défait dans ses fiefs traditionnels, les bassins sidérurgiques et houillers où la gauche avait représenté en 1981 l'espoir d'une nouvelle politique : l'arrêt des restructurations industrielles. L'UPF obtient neuf sièges sur dix, dont cinq pour le RPR, qui en gagne un. L'UDF obtient également un siège supplémentaire, Pierre Lang (PR) devançant le maire de Forbach, Jean-Eric Bousch (RPR), qui tentait, à quatre-vingt-deux ans, de reconquérir un siège de parlementaire après avoir été battu aux dernières sénatoriales. Tous les députés sortants de la nouvelle majorité ont retrouvé sans problème leur fauteuil au Palais-Bourbon, seul Jean Seitlinger (UDF-CDS) ayant été sérieusement inquiété. Le député centriste d'ouverture Aloyse Warhouver, tombeur de Pierre Messmer en 1988, a été réélu grâce à sa très bonne implantation locale.

VOSGES (4)

Sortants : Philippe Séguin, RPR ; Christian Pierret, PS ; Christian Spiller, div., n.s.r.p. ; Serge Beltrame, PS.

Élus : Gérard Cherpion, UPF (2e) ; François Vannson, UPF (3e) ; Jean-Pierre Thomas, UDF-PR (4e).

Réélu au 1er tour : *Philippe Séguin, RPR (1re).*

2e (Saint-Dié)

I., 71 688 ; V., 52 780 ; A., 26,37
B. et N., 3 089 ; E., 49 691.

Élu : Gérard Cherpion, UPF, c.r., 25 051 (50,41).
Christian Pierret, PS, d.s., m. de Saint-Dié, 24 640 (49,58).

1er tour. – A., 30,77 ; E., 46 500. Cherpion, 17 202 (36,99) ; Pierret, 15 478 (33,28) ; Suzette Cassin, FN, 4 410 (9,48) ; Christian Staphe, PC, adj. m. de Senones, 2 633 (5,44) ; Jean-Paul Deltour, GE, 2 400 (5,16) ; Claude Patrick, RLB, 1 904 (4,09) ; Fabienne Féry, écol., 1 043 (2,24) ; Roger Fréchin, div. d., 874 (1,87) ; Marc Parmentelot, div., 656 (1,41).
Prés. 1988. – Mitterrand, 33 647 (58,59).

3e (Remiremont)

I., 64 842 ; V., 45 913 ; A., 29,19
B. et N., 3 354 ; E., 42 559.

Élu : François Vannson, UPF, c.g., 23 282 (54,70).
Guy Vaxelaire, PS, c.g., m. de La Bresse, 19 277 (45,29).

1er tour. – A., 29,62 ; E., 41 987. Vannson, 15 219 (36,24) ; Vaxelaire, 10 851 (25,84) ; Jean-Yves Douissard, FN, 5 199 (12,38) ; Etienne Géhin, GE, c.r., 3 950 (9,40) ; Jeannou Lacaze, UDI, 2 568 (6,11) ; François Lehmann, RLB, 1 469 (3,49) ; Christian Biston, PC, 1 407 (3,35) ; Eric Defranould, LCR, adj. m. de Gérardmer, 876 (2,08) ; Raymond Fresse, ext. g., 448 (1,06).
Prés. 1988. – Mitterrand, 27 811 (53,28).

4e (Neufchâteau)

I., 68 615 ; V., 46 976 ; A., 31,53
B. et N., 8 008 ; E., 38 968.

Élu : Jean-Pierre Thomas, UDF-PR, c.r., 21 109 (54,17).
Jacques Cablé, div. d., c.g., adj. m. de Mirecourt, 17 859 (45,82).

1er tour. – A., 29,91 ; E., 45 635. Thomas, 13 474 (29,52) ; Cablé, 11 592 (25,40) ; Christian Franqueville, div. g., m. de Bulgnéville, 5 221 (11,44) ; François Flamerion, FN, 4 018 (8,80) ; Jean-François Block, RLB, 3 324 (7,28) ; Francis Kihl, MRG, 3 045 (6,67) ; Jean-Claude Noirclère, Verts, c.r., c.m. de Vaubexy, 2 764 (6,05) ; Michel Gérard, PC, 1 841 (4,03) ; Eliane Jacquelin, NE, 356 (0,78).
Prés. 1988. – Mitterrand, 29 811 (52,41).

Désormais, les quatre députés des Vosges appartiennent à la nouvelle majorité. La victoire de François Vannson (div. d.) dans la troisième circonscription (Remiremont) était attendue ; celle de Gérard Cherpion (div. d.) dans la deuxième circonscription (Saint-Dié) face à Christian Pierret, député PS, était beaucoup moins évidente. Ce dernier, pour qui les désistements ont pourtant bien fonctionné, n'est battu que de 411 voix. La surprise vient de la quatrième circonscription (Neufchâteau), où le trésorier national du PR, Jean-Pierre Thomas, a emporté assez confortablement la primaire engagée avec Jacques Cablé, divers droite, qui avait obtenu l'investiture du RPR entre les deux tours. Ce dernier n'a réuni que 45,8 % des suffrages, en dépit du soutien appuyé que lui ont prodigué MM. Séguin et Poncelet (RPR).

MIDI-PYRÉNÉES

(26)

22 mars 1992. – A., 26,88. Droite, 43,48 ; maj. p., 23,52 ; écol., 11,44 ; FN, 9,42 ; PC, 7,11 ; div. + CPNT + rég., 4,28 ; LO + ext. g., 0,72.
21 mars 1993. – A., 32,06. UPF, 40,77 ; maj. p., 28,48 ; écol., 9,99 ; ext. d., 9,22 ; PC, 8,13 ; div. d., 3,11 ; ext. g., 1,34 ; div., 0,92.

La page du radical-socialisme a été tournée. Ce second tour n'aura fait que confirmer une défaite annoncée pour la gauche et l'élargissement du « système Baudis » sur toute une région. Le Lot est le seul épargné. Tous les autres départements sont touchés, même ceux qui paraissaient les plus solidement liés à la gauche. En Haute-Garonne, *Lionel Jospin n'a pu résister* au choc qui envoie sept députés de droite sur huit à l'Assemblée nationale, alors qu'en 1988 Dominique Baudis était l'unique élu de l'opposition. En Tarn-et-Garonne, *c'est Jean-Michel Baylet, qui partait pourtant confiant, qui est à terre, comme* son voisin socialiste Hubert Gouze, le maire de Montauban. Dans les Hautes-Pyrénées, Jean Glavany s'en sort mieux que son collègue du gouvernement, mais *de justesse, dans un département qui bascule définitivement à droite. Même* l'Ariège, qui avait toujours su résister, est touchée. Passé des radicaux de gauche à l'UPF, André Trigano a su faire oublier son échec de 1988 en l'emportant sur Pierre Massat, dans une circonscription à gauche depuis près de soixante ans. Dans le Gers, le PS perd ses deux sièges. Et, même dans le Tarn, le ministre de l'intérieur Paul Quilès, qui aura eu un parachutage moins commode que prévu, se retrouve seul, cerné par trois députés RPR. Midi-Pyrénées s'est donc mis au diapason de l'Aveyron, qui passait jusqu'alors comme un îlot *de droite dans un océan de gauche. Si ce basculement devait se confirmer dans* les mois à venir, des conseils généraux comme ceux du Tarn et des Hautes-Pyrénées pourraient revenir à la droite dès les cantonales de l'an prochain. Avec la *défaite de Lionel Jospin, la gauche régionale a perdu sa figure de proue. Face à* un Dominique Baudis qui devra quand même regarder l'implantation du RPR dans le Tarn, toute la question est désormais de savoir si Paul Quilès, à partir du *même département, aura* les capacités de reprendre le témoin d'une gauche qui n'avait jamais connu dans cette région pareil traumatisme.

ARIÈGE (2)

Sortants : Augustin Bonrepaux, PS ; René Massat, PS.

Élus : Augustin Bonrepaux, PS, d.s. (1re) ; André Trigano, UDF-rad. (2e).

1re (Foix)

I., 53 423 ; V., 38 635 ; A., 27,68
B. et N., 3 191 ; E., 35 444.

Réélu : Augustin Bonrepaux, PS, d.s., c.g., m. d'Orlu, 20 145 (56,83).
Henri Garaud, UPF-CNI, 15 299 (43,16).

1er tour. – A., 29,44 ; E., 35 778. Bonrepaux, 14 022 (39,19) ; Garaud, 10 759 (30,07) ; Lyliane Cassan, PC, 4 223 (11,80) ; Georges Masplié, FN, 3 051 (8,52) ; Françoise Matricon, Verts, 2 566 (7,17) ; Christian Paberz, NE, 1 000 (2,79) ; Henri Canal, div., 157 (0,43).
Prés. 1988. – Mitterrand, 29 260 (65,85).

2e (Pamiers)

I., 54 749 ; V., 42 171 ; A., 22,97
B. et N., 2 714 ; E., 39 457.

Élu : André Trigano, UDF-rad., c.r., c.g., *m. de Mazères,* 19 840 (50,28).
René Massat, PS, d.s., c.g., 19 617 (49,71).

1er tour. – A., 27,09 ; E., 37 668. Trigano, 14 385 (38,18) ; Massat, 12 325 (32,72) ; Josée Souque, PC, 4 479 (11,89) ; André Farallacci, FN, 3 173 (8,42) ; Bernard Pastourel, GE, 2 338 (6,20) ; Marie Blanc, NE, 968 (2,56).
Prés. 1988. – Mitterrand, 28 813 (62,09).

Le fief socialiste est ébranlé. L'homme de la montagne, Augustin Bonrepaux (PS), est certes réélu confortablement devant l'avocat Henri Garaud (UPF-CNI), à Foix. Mais, dans la seconde circonscription, André Trigano (UDF-rad.) enlève le siège du député sortant René Massat (PS). Ce dernier a pourtant bénéficié d'un bon report des électeurs du Parti communiste et de ceux de Génération Écologie, puisqu'il échoue seulement de 223 voix, alors qu'il était devancé de 2 060 voix le 21 mars. Les électeurs de cette circonscription sont plus mobilisés pour ce second tour : le taux d'abstention diminue de quatre points. Les résultats de la seconde circonscription reflètent davantage la victoire d'un homme que celle d'un parti. André Trigano jouit, en effet, d'une forte réputation dans le département.

AVEYRON (3)

Sortants : Jean Briane, UDF-CDS ; Jean Rigal, MRG, n.s.r.p. ; Jacques Godfrain, RPR.

Réélu : Jean Briane, UDF-CDS, d.s. (1re).

Élus au 1er tour : Serge Roques, UDF-PR (2e) ; Jacques Godfrain, RPR (3e).

1re (Rodez)

I., 68 983 ; V., 34 372 ; A., 50,17
B. et N., 9 782 ; E., 24 590.

Réélu : Jean Briane, UDF-CDS, d.s., 24 590 (100,00).

1er tour. – A., 25,83 ; E., 48 392. Briane, 17 823 (36,83) ; François Rey, UDF-PR diss., c.g., m. d'Onet-le-Château, 14 556 (30,07) ; Dominique Raynal, PS, c.m. de Rodez, 6 708 (13,86) ; Denis Psaume, Verts, 3 079 (6,36) ; André Marçais, FN, 2 588 (5,34) ; Guy Drillin, PC, c.m. d'Onet-le-Château, 2 070 (4,27) ; Claude-Philippe Berger, NE, 1 422 (2,93) ; Simone Bonnefois, PLN, 148 (0,30).
Prés. 1988. – Chirac, 31 853 (55,40).

Le second tour n'avait plus aucun enjeu. Après le désistement du candidat dissident du Parti républicain, François Rey, le député sortant centriste Jean Briane était l'unique candidat du dernier des trois sièges du département à pourvoir. Dans ce contexte, le fait qu'un électeur sur deux se soit déplacé est, finalement, un signe de civisme.

HAUTE-GARONNE (8)

Sortants : Dominique Baudis, UDF-CDS ; Gérard Bapt, PS ; Claude Ducert, PS, n.s.r.p. ; Robert Loïdi, PS ; Jacques Roger-Machart, PS ; Hélène Mignon, PS ; Jean-François Lamarque, PS, suppléant de Lionel Jospin, PS, nommé au gouvernement le 28 juin 1988, *n.s.r.p.* ; Pierre Ortet, PS, n.s.r.p.

Élus : Robert Huguenard, RPR (2e) ; Serge Didier, UDF-PR (3e) ; Jean Diebold, RPR (4e) ; Grégoire Carneiro, RPR (5e) ; Françoise de Veyrinas, UDF (6e) ; Jean-Pierre Bastiani, UDF-CDS (7e) ; Jean-Louis Idiart, PS (8e).

Réélu au 1er tour : Dominique Baudis, UDF-CDS (1re).

2e (Toulouse VI, VIII, XV)

I., 87 240 ; V., 62 620 ; A., 28,22
B. et N., 4 433 ; E., 58 187.

Élu : Robert Huguenard, RPR, c.r., c.g., adj. m. de Toulouse, 30 548 (52,49).
Gérard Bapt, PS, d.s., m. de Saint-Jean, 27 639 (47,50).

1er tour. – A., 28,40 ; E., 58 630. Huguenard, 22 430 (38,25) ; Bapt, 15 565 (26,54) ; Bernard Vincent, FN, c.r., 6 964 (11,87) ; Ghislain Vergnes, Verts, 4 838 (8,25) ; Charles Marziani, PC, c.m. de Toulouse, 3 794 (6,47) ; Josette Loizeau, NE, 1 292 (2,20) ; Elisabeth Podgorny, LO, 1 069 (1,82) ; Jean-Pierre Bouissel, CNI, 682 (1,16) ; Danièle Bayle, div. d., 638 (1,08) ; Didier Pages, div., 535 (0,91) ; Fabrice Rastoul, PT, 323 (0,55) ; Angelo Ranieri, div. d., 285 (0,48) ; Gilles Mestejanot, PLN, 215 (0,36).
Prés. 1988. – Mitterrand, 37 749 (56,99).

3e (Toulouse IX, X)

I., 70 979 ; V., 50 679 ; A., 28,60
B. et N., 3 481 ; E., 47 198.

Élu : Serge Didier, UDF-PR, adj. m. de Toulouse, 25 409 (53,83).
Alain Beneteau, PS, c.r., c.m. de Toulouse, 21 789 (46,16).

1er tour. – A., 28,87 ; E., 47 501. Didier, 19 377 (40,79) ; Beneteau, 11 350 (23,89) ; Paul Bertholet, FN, 4 614 (9,71) ; Jean-François Maury, Verts, 3 592 (7,56) ; Jean Zanesco, PC, 3 380 (7,11) ; Henri Farreny, UED, c.r., adj. m. de Ramonville, 1 857 (3,90) ; Jacqueline Santi, LO, 1 099 (2,31) ; Marie-Françoise Schwartz-Beaumont, NE, 824 (1,73) ; Patrick de Perignon, UDI, 729 (1,53) ; Bernard Durand, écol., 405 (0,85) ; Michel Pons, PLN, 274 (0,57).
Prés. 1988. – Mitterrand, 30 276 (57,32).

4e (Toulouse II, III, XI)

I., 50 285 ; V., 30 615 ; A., 39,11
B. et N., 1 931 ; E., 28 684.

Élu : Jean Diebold, RPR, c.g., adj. m. de Toulouse, 16 772 (58,47).
Robert Loïdi, PS, d.s., c.m. de Toulouse, 11 912 (41,52).

1er tour. – A., 37,15 ; E., 30 280. Diebold, 13 704 (45,25) ; Loïdi, 6 049 (19,97) ; Bernard Antony, FN, d.e., c.r., 3 733 (12,32) ; Michel Mustin, GE, 2 602 (8,59) ; Sylviane Ainardi, PC, d.e., c.r., 2 174 (7,17) ; Henri Sanchez, div., 756 (2,49) ; Frédéric Borras, LCR, 475 (1,56) ; Robert Roig, LO, 461 (1,52) ; Thierry Dupin, PT, 206 (0,68) ; Marie-France Graude, PLN, 120 (0,39).
Prés. 1988. – Mitterrand, 22 016 (57,48).

5e (Toulouse XIII, XIV)

I., 100 084 ; V., 74 358 ; A., 25,70
B. et N., 5 829 ; E., 68 529.

Élu : Grégoire Carneiro, RPR, adj. m. de Castelginest, 35 210 (51,37).
Jacques Roger-Machart, PS, d.s., c.r., c.m. de Castelginest, 33 319 (48,62).

1er tour. – A., 26,91 ; E., 68 235. Carneiro, 25 164 (36,87) ; Roger-Machart, 17 785 (26,06) ; Serge Laroze, FN, c.r., 8 593 (12,59) ; Didier Houi, GE, 6 056 (8,87) ; Michel Indelicato, PC, 5 400 (7,91) ; Paule Rouge, NE, 2 778 (4,07) ; Michèle Puel, LO, 1 831 (2,68) ; Bernard Doyon, PLN, 628 (0,92).
Prés. 1988. – Mitterrand, 47 878 (62,89).

6e (Muret)

I., 88 849 ; V., 64 193 ; A., 27,75
B. et N., 4 941 ; E., 59 252.

Élue : Françoise de Veyrinas, UDF, c.g., adj. m. de Toulouse, 32 783 (55,32).
Hélène Mignon, PS, d.s., m. de Muret, 26 469 (44,67).

1er tour. – A., 27,81 ; E., 60 398. de Veyrinas, 23 636 (39,13) ; Mignon, 13 610 (22,53) ; Jean-Pascal Serbera, FN, 8 143 (13,48) ; Christian Moretto, GE, 5 123 (8,48) ; Bernard Marquie, PC, 4 517 (7,47) ; Josiane Lavigne, NE, 2 332 (3,86) ; Anne-Marie Laflorentie, LO, 1 323 (2,19) ; Jean-Paul Fonvieille, LCR, 1 290 (2,13) ; Thierry Beauvallet, PLN, 424 (0,70).
Prés. 1988. – Mitterrand, 38 035 (61,08).

7e (Villefranche-de-Lauragais)

I., 92 007 ; V., 72 544 ; A., 21,15
B. et N., 4 842 ; E., 67 702.

Élu : Jean-Pierre Bastiani, UDF-CDS, m. d'Auterive, 35 315 (52,16).
Lionel Jospin, PS, a.d., c.r., c.g., 32 387 (47,83).

1er tour. – A., 23,75 ; E., 66 303. Bastiani, 24 850 (37,47) ; Jospin, 19 496 (29,40) ; Louis Chantriaux, FN, 6 823 (10,29) ; Michel Vevassière, PC, c.r., c.m. de Muret, 5 331 (8,04) ; René-Marc Willemot, Verts, c.r., c.m. de Pompertuzat, 5 149 (7,76) ; Nicole Descamps, NE, 2 315 (3,49) ; Martine Guiraud, LO, 1 831 (2,76) ; Jean-Jacques Giral, PLN, 508 (0,76).
Prés. 1988. – Mitterrand, 46 335 (63,00).

8e (Saint-Gaudens)

I., 78 696 ; V., 59 460 ; A., 24,44
B. et N., 3 363 ; E., 56 097.

Élu : Jean-Louis Idiart, PS, c.g., m. de Mazères, 28 300 (50,44).
Alain Rouleau, RPR, 27 797 (49,55).

1er tour. – A., 29,37 ; E., 52 013. Rouleau, 19 608 (37,69) ; Idiart, 17 707 (34,04) ; Jean-Paul Mauvais, FN, 4 162 (8,00) ; André Marquerie, PC, 3 686 (7,08) ; Nadine Saugoult, GE, 2 480 (4,76) ; André Laveran, UDI, adj. m. de Beaufort, 2 031 (3,90) ; Chantal Mondain, NE, 1 302 (2,50) ; André Fourcade, div., 434 (0,83) ; René-Pierre Domergues, LCR, 409 (0,78) ; Philippe Plantey, PLN, 194 (0,37).
Prés. 1988. – Mitterrand, 40 246 (61,24).

C'est un véritable séisme que vient de connaître la Haute-Garonne, dans la foulée des résultats du premier tour. La situation s'est en effet inversée par rapport à 1988 : les socialistes, qui détenaient sept sièges sur huit, n'en ont plus qu'un, celui qu'a remporté, dans la circonscription de Saint-Gaudens, Jean-Louis Idiart, qui avait pris le relais du député socialiste sortant Pierre Ortet, qui ne se représentait pas. La défaite socialiste la plus éclatante est évidemment, dans la septième circonscription, celle de Lionel Jospin, battu par le jeune maire d'Auterive, Jean-Pierre Bastiani (CDS).

Cinq autres UPF l'emportent, confirmant la réélection haut la main, le 21, de Dominique Baudis, maire de Toulouse, dans la première circonscription. Parmi eux, deux UDF : Serge Didier (PR), qui vainc, dans la troisième circonscription, le socialiste Alain Beneteau, et Françoise de Veyrinas, qui emporte un succès hautement symbolique sur le député sortant de la sixième, Hélène Mignon, maire de Muret. Les trois autres « tombeurs » de socialistes appartiennent au RPR, mais sont en fait, de par leurs fonctions municipales à Toulouse ou leur trajectoire, des hommes du « système Baudis » qui vient de se consolider, dans le département et au-delà, à l'occasion de ces élections.

GERS (2)

Sortants : Jean Laborde, PS, n.s.r.p. ; Jean-Pierre Joseph, PS.

***Élus :* Yves Rispat, RPR (1re) ; Aymeri de Montesquiou, UDF-rad. (2e).**

1re (Auch)

I., 71 471 ; V., 52 865 ; A., 26,03
B. et N., 3 972 ; E., 48 893.

Élu : Yves Rispat, RPR, prés. c.g., c.r., m. de Lupiac, 25 964 (53,10).
Claude Desbons, PS, c.g., adj. m. d'Auch, 22 929 (46,89).

1er tour. – A., 27,92 ; E., 47 895. Rispat, 14 974 (31,26) ; Desbons, 12 254 (25,58) ; André Daguin, UDF-PR, 8 131 (16,97) ; Gérard Lacaze, PC, adj. m. d'Auch, 3 886 (8,11) ; Jacques Guareschi, FN, 3 187 (6,65) ; Jacques Rousseau, GE, c.m. d'Auch, 2 617 (5,46) ; Marie-Joëlle Aubril, NE, 1 456 (3,03) ; Jean-Louis Thomazo, UDI, 1 145 (2,39) ; Paul Blanchard, PLN, 245 (0,51).
Prés. 1988. – Mitterrand, 35 008 (58,44).

2e (Condom)

I., 66 027 ; V., 50 300 ; A., 23,81
B. et N., 4 836 ; E., 45 464.

Élu : Aymeri de Montesquiou, UDF-rad., d.e., a.d., c.g., m. de Marsan, 27 977 (61,53).
Jean-Pierre Joseph, PS, d.s., c.r., 17 487 (38,46).

1er tour. – A., 26,88 ; E., 45 176. de Montesquiou, 20 790 (46,02) ; Joseph, 11 588 (25,65) ; Nadine Berthome, FN, 3 611 (7,99) ; Paul Caperan, PC, c.m. de Valence-sur-Baïse, 3 533 (7,82) ; Danielle Arrieu-Almarcha, Verts, 2 940 (6,50) ; Pierre Hugon, div., 1 760 (3,89) ; Josiane Miquel, NE, 610 (1,35) ; Christine Cohen, PLN, 344 (0,76).
Prés. 1988. – Mitterrand, 31 448 (56,53).

La droite ravit les deux circonscriptions détenues par le PS, confirmant sa victoire des cantonales de 1992. Dans ce département de tradition socialiste, la défaite du PS est particulièrement nette dans la circonscription de Condom, où Jean-Pierre Joseph, député sortant, est devancé de plus de 10 000 voix par Aymeri de Montesquiou (UDF rad.), qui retrouve le siège qu'il avait occupé entre 1986 et 1988. Si, à Condom, les reports de voix se sont correctement effectués dans les deux camps, ce n'est pas le cas dans la circonscription d'Auch, où la victoire d'Yves Rispat, président (RPR) du conseil général, est plus laborieuse que prévu. Le mauvais report des voix à droite s'explique par les dégâts de la primaire houleuse qui a opposé au premier tour M. Rispat au candidat de l'UDF, André Daguin. Yves Rispat ne capitalise pas tous les suffrages de droite du premier tour, et une partie des électeurs d'André Daguin, en dépit de son désistement officiel, ont préféré le candidat du PS. Ce dernier, Claude Desbons, a été conforté par des voix écologistes et améliore le total PS-PC du premier tour. Ce phénomène est accentué dans la ville d'Auch, où Claude Desbons obtient 53,11 % des suffrages et peut ainsi se poser en héritier du maire socialiste, Jean Laborde, qui a annoncé son départ de la vie politique.

LOT (2)

Sortants : Bernard Charles, MRG ; *Marie-Claude Malaval, PS, suppléant de Martin Malvy, PS,* nommé au gouvernement le 4 avril 1992, n.s.r.p.

Élus : Bernard Charles, MRG, d.s. (1re) ; Martin Malvy, PS (2e).

1re (Cahors)

I., 62 473 ; V., 49 771 ; A., 20,33
B. et N., 3 471 ; E., 46 300.

Réélu : Bernard Charles, MRG, d.s., c.g., m. de Cahors, 23 353 (50,43).
Pierre Mas, *UDF-CDS, c.r., c.g., c.m.* de Cahors, 22 947 (49,56).

1er tour. – A., 22,25 ; E., 43 182. Charles, 13 635 (31,57) ; Mas, 10 132 (23,46) ; Roland Hureaux, RPR, 6 430 (14,89) ; Gérard Iragnes, PC, adj. m. de Cahors, 3 850 (8,91) ; Antoine Soto, Verts, adj. m. de Figeac, 3 087 (7,14) ; François-Charles de Lavedan, FN, 2 846 (6,59) ; Jean-Pierre Cortvriendt, UDI, adj. m. de Cahors, 1 104 (2,55) ; Alain Bacou, UED, adj. m. de Cahors, 938 (2,17) ; Claudine Berger, NE, 934 (2,16) ; Françoise Grillot, PLN, 226 (0,52).
Prés. 1988. – Mitterrand, 30 455 (58,14).

2e (Figeac)

I., 61 287 ; V., 49 459 ; A., 19,29
B. et N., 2 620 ; E., 46 839.

Élu : Martin Malvy, PS, min., c.g., m. de Figeac, 25 209 (53,82).
Alain Chastagnol, RPR, a.d., c.r., c.g., m. de Souillac, 21 630 (46,17).

1er tour. – A., 22,91 ; E., 44 681. Malvy, 15 858 (35,49) ; Chastagnol, 10 956 (24,52) ; Serge Juskiewenski, div. d., c.r., c.g., 8 657 (19,37) ; Jean-Claude Bouzou, PC, 2 849 (6,37) ; Guy Maynard, GE, 2 305 (5,15) ; Jacques Tauran, FN, d.e., 1 906 (4,26) ; Monique Ferrié, écol., 956 (2,13) ; Jean-Marc Isnard, LO, 587 (1,31) ; Roger Lluis, div., 484 (1,08) ; Serge Grillot, PLN, 123 (0,27).
Prés. 1988. – Mitterrand, 30 498 (57,78).

Le Lot est désormais un département exceptionnel dans le paysage politique français : tous ses parlementaires demeurent de gauche, après la réélection de ses deux députés sortants, Martin Malvy (PS) et Bernard Charles (MRG). Arrivés en tête le 21 mars, les deux hommes n'étaient pourtant pas assurés de l'emporter. C'est une mobilisation supérieure à gauche, dans ces terres historiquement radicales, qui l'explique. M. Malvy l'a emporté assez nettement, avec plus de 53 % des voix. Son adversaire, Alain Chastagnol (RPR), a fait son meilleur score à Souillac, ville dont il est maire. La victoire de M. Charles est, elle, plus étroite ; son concurrent Pierre Mas (CDS) l'a, en particulier, devancé à Cahors.

HAUTES-PYRÉNÉES (3)

Sortants : Pierre Forgues, PS ; Claude Gaits, MRG ; Claude Miqueu, PS, n.s.r.p.

Élus : Gérard Trémège, UDF-PR (1re) ; Jean Glavany, PS (3e).

Élu au 1er tour : Philippe Douste-Blazy, UDF-CDS (2e).

1re (Bagnères-de-Bigorre)

I., 59 407 ; V., 43 932 ; A., 26,04
B. et N., 3 353 ; E., 40 579.

Élu : Gérard Trémège, UDF-PR, c.g., c.m. de Tarbes, 20 889 (51,47).
Pierre Forgues, PS, d.s., c.r., adj. m. de Tarbes, 19 690 (48,52).

1er tour. – A., 30,73 ; E., 37 968. Trémège, 11 481 (30,24) ; Forgues, 11 306 (29,77) ; Pierre-André Breton, RPR, c.m. de de Bagnères, 4 489 (11,82) ; Michel Cassagne, PC, 4 229 (11,13) ; Jean Fourcade, FN, 2 670 (7,03) ; Michel Geoffre, GE, c.r., 2 457 (6,47) ; Annie Bosc, NE, 1 173 (3,08) ; Josianne Viault, PLN, 161 (0,42).
Prés. 1988. – Mitterrand, 30 206 (61,31).

3e (Tarbes III, IV, V)

I., 52 561 ; V., 36 673 ; A., 30,22
B. et N., 3 008 ; E., 33 665.

Élu : Jean Glavany, PS, secr. E., c.r., c.g., m. de Maubourguet, 16 941 (50,32).
Jean Journé, UDF-rad., c.r., c.g., c.m. de Tarbes, 16 724 (49,67).

1er tour. – A., 31,74 ; E., 33 563. Journé, 10 920 (32,53) ; Glavany, 8 537 (25,43) ; Raymond Erracarret, PC, c.g., m. de Tarbes, 6 450 (19,21) ; Albert Sauvanet, FN, 2 732 (8,13) ; Arlette Dubalen, GE, adj. m. de Tarbes, 1 997 (5,95) ; Maurice Téjédor del Rio, div. d., 1 351 (4,02) ; Pascale Dufresne, NE, 971 (2,89) ; Michel Lasarge, LO, 496 (1,47) ; Gérard Viault, PLN, 109 (0,32).
Prés. 1988. – Mitterrand, 25 597 (61,75).

La droite n'aura pas réussi le « grand chelem » tant espéré dans les Hautes-Pyrénées. Devançant, dans la troisième circonscription, son adversaire direct, Jean Journé, (UDF rad.), de 217 voix, le secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, Jean Glavany (PS), a empêché l'opposition départementale de boucler l'objectif fixé. Victorieux, Jean Glavany n'a cependant pas bénéficié du report escompté des voix communistes qui s'étaient portées sur le maire de Tarbes, Raymond Erraçarret. Il a puisé dans le réservoir des abstentionnistes et des votes blancs pour s'adjuger un siège qui lui avait échappé en 1988 devant le dissident du PS Claude Miqueu, député sortant, rallié aujourd'hui à sa cause. Gérard Trémège (UDF-PR) va retrouver le Palais-Bourbon. Son score est d'autant plus méritoire que le conseiller général et conseiller municipal de Tarbes, président de la chambre de commerce et d'industrie des Hautes-Pyrénées, avait accepté le défi dans une autre circonscription. Après la victoire sans équivoque de Philippe Douste-Blazy, le maire de Lourdes, Gérard Trémège permet de faire basculer un département pourtant attaché solidement aux valeurs radicales.

TARN (4)

Sortants : Pierre Bernard, PS, n.s.r.p. ; *Charles Pistre, PS* ; Jacques Limouzy, RPR ; Jacqueline Alquier, PS.

Élus : Paul Quilès, PS (1re) ; Philippe Bonnecarrère, RPR (2e) ; Jacques Limouzy, RPR, d.s. (3e) ; Bernard Carayon, RPR (4e).

1re (Albi Nord-Est, Nord-Ouest, Carmaux)

I., 56 788 ; V., 43 745 ; A., 22,96
B. et N., 3 561 ; E., 40 184.

Élu : Paul Quilès, PS, min., a.d., 21 588 (53,72).
Richard Canac, UDF-PR, c.m. d'Albi, 18 596 (46,27).

1er tour. – A., 24,64 ; E., 39 595. Quilès, 14 149 (35,73) ; Canac, 12 489 (31,54) ; Nelly Foissac, PC, adj. m. d'Albi, 4 446 (11,22) ; Jean-Claude Aubin, FN, 2 881 (7,27) ; Francis Maffre, GE, 2 523 (6,37) ; Christiane Villaudière, NE, 1 285 (3,24) ; Jacqueline Quilès, AP, 913 (2,30) ; Vincent Lopez, LO, 461 (1,16) ; Jacques Mathieu, LCR, 267 (0,67) ; Denis Oreuilhe, PLN, 181 (0,45).
Prés. 1988. – Mitterrand, 31 318 (64,99).

2e (Albi Centre, Sud)

I., 71 660 ; V., 53 823 ; A., 24,89
B. et N., 4 058 ; E., 49 765.

Élu : Philippe Bonnecarrère, RPR, c.r., c.g., 27 635 (55,53).
Charles Pistre, PS, d.s., c.g., 22 130 (44,46).

1er tour. – A., 26,71 ; E., 48 955. Bonnecarrère, 20 088 (41,03) ; Pistre, 14 012 (28,62) ; Camille Fabas, FN, 6 356 (12,98) ; Denis Crépin, Verts, c.m. d'Albi, 3 646 (7,44) ; Josian Vayre, PC, 3 132 (6,39) ; Jacques Filippi, NE, 1 430 (2,92) ; Daniel Gourc, PLN, 291 (0,59).
Prés. 1988. – Mitterrand, 31 724 (54,03).

3e (Castres)

I., 58 566 ; V., 42 718 ; A., 27,06
B. et N., 3 643 ; E., 39 075.

Réélu : Jacques Limouzy, RPR, d.s., m. de Castres, 23 432 (59,96).

LES RÉSULTATS DU SECOND TOUR

Bernard Raynaud, MRG, c.m. de Castres, 15 643 (40,03).

1er tour. – A., 26,31 ; E., 39 950. Limouzy, 18 858 (47,20) ; Raynaud, 8 296 (20,76) ; Jean-Marc Denier, FN, c.r., 5 121 (12,81) ; Josiane Marty-Deunis, GE, adj. m. de Puylaurens, 2 847 (7,12) ; Elie Cros, PC, c.m. de Castres, 2 599 (6,50) ; Fabienne Dimeur, NE, 1 556 (3,89) ; Lucien Valette, SEGA, 673 (1,68).
Prés. 1988. – Chirac, 25 481 (51,41).

4e (Mazamet)

I., 69 337 ; V., 54 828 ; A., 20,92
B. et N., 4 001 ; E., 50 827.

Élu : Bernard Carayon, RPR, c.m. de Livry-Gargan, 28 606 (56,28).

Jacqueline Alquier, PS, d.s., c.g., m. de Labruguière, 22 221 (43,71).

1er tour. – A., 22,15 ; E., 50 380. Carayon, 12 514 (24,83) ; Alquier, 12 404 (24,62) ; Albert Mamy, UDF-PR, a.d., m. de Sorèze, 10 303 (20,45) ; André Carayon, FN, 6 236 (12,37) ; Jacques Cauquil, PC, 3 754 (7,45) ; Christian Emaille, Verts, c.r., 3 497 (6,94) ; Anne Amalric, NE, 1 412 (2,80) ; Mariette Perron, PLN, 260 (0,51).
Prés. 1988. – Mitterrand, 32 232 (54,53).

La tendance du premier tour s'est confirmée : le Tarn n'est plus socialiste. Trois députés socialistes contre un RPR, en 1988. Cinq ans après, le rapport des forces est strictement inversé. L'électorat du FN semble avoir voté massivement pour les représentants du RPR. L'élection du ministre de l'intérieur, Paul Quilès, aura été moins aisée que prévue dans l'ancien fief de Jean Jaurès. M. Quilès va se sentir bien seul. Ce bouleversement est de nature à faire basculer à droite, l'an prochain, le conseil général. En outre, l'élection dans la circonscription voisine de Philippe Bonnecarrère place d'ores et déjà celui-ci dans la position de candidat virtuel à la mairie d'Albi.

TARN-ET-GARONNE (2)

Sortants : Hubert Gouze, PS ; Jean-Paul Nunzi, PS, suppléant de Jean-Michel Baylet, MRG, nommé au gouvernement le 28 juin 1988, se représente comme suppléant de M. Baylet.

Élus : Jean-Pierre Cave, UDF-CDS (1re) ; Jacques Briat, UDF-PR (2e).

1re (Montauban)

I., 74 221 ; V., 57 393 ; A., 22,67
B. et N., 3 841 ; E., 53 552.

Élu : Jean-Pierre Cave, UDF-CDS, c.r., 31 204 (58,26).

Hubert Gouze, PS, d.s., m. de Montauban, 22 348 (41,73).

1er tour. – A., 25,76 ; E., 51 808. Gouze, 12 342 (23,82) ; Cave, 11 780 (22,73) ; Adrien de Santi, RPR, c.g., c.m. de Montauban, 11 379 (21,96) ; Irénée Castagné, FN, 5 840 (11,27) ; Eric Chailloux, Verts, 3 484 (6,72) ; Joëlle Greder, PC, c.m. de Montauban, 2 936 (5,66) ; Corinne Richard, NE, 1 380 (2,66) ; Jean-Paul Damaggio, SEGA, 915 (1,76) ; Jean-Claude Espinosa, LO, 826 (1,59) ; Freddy Cérézo, div. d., 660 (1,27) ; Michel Hussenot, PLN, 268 (0,51).
Prés. 1988. – Mitterrand, 32 512 (53,19).

2e (Castelsarrasin)

I., 75 167 ; V., 57 979 ; A., 22,86
B. et N., 4 280 ; E., 53 699.

Élu : Jacques Briat, UDF-PR, 29 928 (55,73).

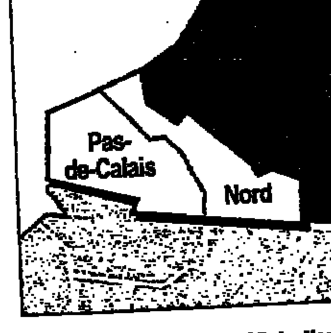
Jean-Michel Baylet, MRG, min., a.d., prés. c.g., m. de Valence-d'Agen, 23 771 (44,26).

1er tour. – A., 25,93 ; E., 51 809. Baylet, 14 436 (27,86) ; Briat, 13 884 (26,79) ; Evelyne Dutertre, FN, c.r., 6 563 (12,66) ; Robert Lagrèze, div. d., m. de Montech, 5 906 (11,39) ; Michel Bertrand, PC, 4 440 (8,56) ; Yann Guyomard, GE, 3 501 (6,75) ; Henri Rambert, NE, 1 732 (3,34) ; Marino Rigoni, SEGA, 1 114 (2,15) ; Albert Goineau, PLN, 233 (0,44).
Prés. 1988. – Mitterrand, 35 038 (56,72).

Le deuxième tour a confirmé le score du premier. Le fort taux de participation (77,22 %) associé à un bon report des voix à droite a entériné en Tarn-et-Garonne le raz-de-marée de l'opposition, qui balaie ici un ministre et un député sortant. Dans la première circonscription, celle de Montauban, Jean-Pierre Cave (UDF-CDS), un proche du maire de Toulouse, Dominique Baudis, sorti vainqueur d'une primaire au premier tour avec le RPR, a éliminé sans peine le député sortant, Hubert Gouze. En dépassant 58 % des voix, M. Cave devance de seize points le maire de Montauban, grâce à un bon report des voix du RPR. Dans la circonscription de Castelsarrasin, le ministre du tourisme, président du conseil général, Jean-Michel Baylet (MRG), est également nettement distancé par le candidat UPF, Jacques Briat, hormis à Valence-d'Agen, la ville de M. Baylet.



NORD-PAS-DE-CALAIS (38)



22 mars 1992. – A., 27,98. Maj. p., 22,85 ; droite, 22,58 ; div. + CPNT, 15,50 ; PC, 12,80 ; FN, 12,65 ; écol., 12,11 ; LO, 1,21.

21 mars 1993. – A., 32,26. UPF, 27,96 ; maj. p., 22,32 ; PC, 14,73 ; ext. d., 13,43 ; écol., 10,37 ; div. d., 7,48 ; ext. g., 1,49 ; div. g., 1,32 ; div., 0,86.

Il n'est plus de bastion qui résiste dans la débâcle que connaît le PS. Le Nord, département perdu lors des élections cantonales de 1992, a plus que confirmé son choix d'il y a un an. En même temps que le bastion est tombé un « tabou » : découvrant qu'ils pouvaient voter autrement qu'à gauche, les électeurs nordistes ne s'en sont pas privés. Le PS résiste mieux dans le Pas-de-Calais, grâce à son implantation dans l'ancien bassin minier, mais il doit prendre comme un sérieux avertissement son échec dans le Calaisis, ainsi que dans l'Arrageois et le Boulonnais, où il ne conserve qu'une circonscription sur deux. Là où des citadelles auraient pu résister, c'est de l'intérieur qu'elles ont été attaquées : Michel Delebarre en sait quelque chose dans la douzième du Nord, mais aussi Albert Facon dans la quatorzième du Pas-de-Calais, tous les deux mis en échec par des candidats venus, à l'origine, de la gauche. Cette écrasante victoire de la droite va raviver la partie de bras de fer qui se joue au conseil régional, présidé par une élue des Verts, Marie-Christine Blandin.

NORD (24)

Sortants : un siège vacant qui était détenu par Pierre Mauroy, PS, élu sénateur le 27 septembre 1992 ; Bernard Derosier, PS ; Claude Dhinnin, RPR ; Marc-Philippe Daubresse, UDF-CDS ; Denise Cacheux, PS, n.s.r.p. ; Robert Anselin, PS, n.s.r.p. ; Bernard Carton, PS ; Gérard Vignoble, UDF-CDS ; Serge Charles, RPR ; Jean-Pierre Balduyck, PS ; Yves Durand, PS ; Albert Denvers, PS, n.s.r.p. ; André Delattre, PS, suppléant de Michel Delebarre, PS, nommé au gouvernement le 28 juin 1988 ; Charles Paccou, RPR, n.s.r.p. ; Maurice Sergheraert, CNI, n.s.r.p. ; Georges Hage, PC ; Marc Dolez, PS ; Jean Le Garrec PS, se représente dans la 14e circ. ; René Carpentier, PC, suppléant de Gustave Ansart, PC, décédé le 20 septembre 1990 ; Alain Bocquet, PC ; Fabien Thiémé, PC ; Christian Bataille, PS ; Umberto Battist, PS ; Marcel Dehoux, PS.

Élus : Colette Codaccioni, RPR (1re) ; Bernard Derosier, PS, d.s. (2e) ; Claude Dhinnin, RPR, d.s. (3e) ; Marc-Philippe Daubresse, UDF-CDS, d.s. (4e) ; Bernard Davoine, PS (5e) ; Thierry Lazaro, RPR (6e) ; Michel Ghysel, RPR (7e) ; Gérard Vignoble, UDF-CDS, d.s. (8e) ; Christian Vanneste, RPR (10e) ; Françoise Hostalier, UDF-PR (11e) ; Régis Fauchois, div. g. (12e) ; Emmanuel Dewees, RPR (13e) ; Gabriel Deblock, CNI (14e) ; Marie-Fanny Gournay, RPR (15e) ; Georges Hage, PC, d.s. (16e) ; Jacques Vernier, RPR (17e) ; Claude Pringalle, RPR (18e) ; René Carpentier, PC, d.s. (19e) ; Alain Bocquet, PC, d.s. (20e) ; Jean-Louis Borloo, div. d. (21e) ; Christian Bataille, PS, d.s. (22e) ; Jean-Claude Decagny, UDF-PSD (23e) ; Alain Poyart, RPR (24e).

Réélu au 1er tour : Serge Charles, RPR (9e).

1re (Lille Sud)

I., 56 343 ; V., 37 711 ; A., 33,06
B. et N., 4 101 ; E., 33 610.

Élue : Colette Codaccioni, RPR, c.g., c.m. de Lille, 17 096 (50,86).

Bernard Roman, PS, c.g., adj. m. de Lille, 16 514 (49,13).

1er tour. – A., 37,93 ; E., 33 581. Codaccioni, 11 261 (33,53) ; Roman, 9 549 (28,43) ; Carl Lang, FN, c.r., 5 199 (15,48) ; Pierre Bellanger, GE, 2 743 (8,16) ; Eric Corbeaux, PC, 1 929 (5,74) ; Franck Letierce, NE, 925 (2,75) ; Nicole Baudrin, LO, 703 (2,09) ; Pierre-Marc Pinel, div. g., 452 (1,34) ; Michel Mercier, SEGA, 361 (1,07) ; Jean-Marie Glantzlen, UED, 218 (0,64) ; Christian Ducrot, AP, 165 (0,49) ; Yves Mottin, PLN, 76 (0,22).
Prés. 1988. – Mitterrand, 24 521 (58,76).

2e (Lille Est, Villeneuve-d'Ascq)

I., 69 321 ; V., 46 132 ; A., 33,45
B. et N., 3 413 ; E., 42 719.

Réélu : Bernard Derosier, PS, d.s., c.g., m. délégué d'Hellemmes-Lille, 21 839 (51,12).

Thierry Degraeve, UDF-PR, 20 880 (48,87).

1er tour. – A., 34,32 ; E., 43 174. Degraeve, 12 871 (29,81) ; Derosier, 11 327 (26,23) ; Philippe Bernard, FN, 6 891 (15,96) ; Ronald Charbaut, Verts, 4 570 (10,58) ; Jean-Raymond Degrève, PC, adj. m. de Lille, 3 604 (8,34) ; Alice Delarbre, NE, 2 080 (4,81) ; Jean-Marc Grodzki, LO, 1 196 (2,77) ; Vladimir Nieddu, LCR, 387 (0,89) ; Fred Planque, PLN, 248 (0,57).
Prés. 1988. – Mitterrand, 33 990 (62,88).

3e (Lille Centre, Nord)

I., 56 414 ; V., 34 766 ; A., 38,37
B. et N., 2 692 ; E., 32 074.

Réélu : Claude Dhinnin, RPR, d.s., m. de La Madeleine, 19 789 (61,69).

Paul Besson, PS, adj. m. de Lille, 12 285 (38,30).

1er tour. – A., 37,16 ; E., 33 870. Dhinnin, 14 217 (41,97) ; Besson, 5 724 (16,89) ; Rémy Castermans, FN, 5 418 (15,99) ; Dominique Plancke, Verts, adj. m. de Lille, 3 704 (10,93) ; Sylvianne Delacroix, PC, adj. m. de Mons-en-Barœul, 2 195 (6,48) ; Pascal Bourriez, NE, 1 413 (4,17) ; Dominique Brunet, LCR, 629 (1,85) ; Richard Mortreu, MD, 440 (1,29) ; Alain Mierzwa, PLN, 132 (0,38).
Prés. 1988. – Mitterrand, 22 300 (52,18).

4e (Lille Ouest)

I., 65 019 ; V., 41 732 ; A., 35,81
B. et N., 5 324 ; E., 36 408.

Réélu : Marc-Philippe Daubresse, UDF-CDS, d.s., m. de Lambersart, 26 931 (73,97).

Gilles Alexandre, FN, 9 477 (26,02).

1er tour. – A., 31,02 ; E., 42 568. Daubresse, 20 086 (47,18) ; Alexandre, 6 801 (15,97) ; Paul Laurière, PS, m. de Saint-André, 5 867 (13,78) ; Nicole Knecht, GE, 3 603 (8,46) ; Yves Le Meur, PC, c.m. de Wambrechies, 3 111 (7,30) ; Raymond Bigotte, NE, 1 497 (3,51) ; Jean-Michel Beurrier, PT, 848 (1,99) ; Jacques Defives, PT, 566 (1,32) ; Jean-Jacques Hoogstoel, PLN, 187 (0,43).
Prés. 1988. – Mitterrand, 26 500 (61,71).

5e (Haubourdin, Seclin)

I., 79 277 ; V., 55 042 ; A., 30,57
B. et N., 5 176 ; E., 49 866.

Élu : Bernard Davoine, PS, c.g., m. de Wavrin, 25 003 (50,14).

Marcel Deraedt, RPR, 24 863 (49,85).

1er tour. – A., 29,65 ; E., 52 709. Davoine, 11 332 (21,49) ; Deraedt, 9 583 (18,18) ; Jacques Bourrez, FN, 8 325 (15,79) ; Philippe Barret, UDF-CDS, m. de Santes, 8 040 (15,25) ; Jean-Claude Willem, PC, m. de Seclin, 6 992 (13,26) ; Eugène Delrue, Verts, c.m. de Wattignies, 4 236 (8,03) ; Yves Massa, NE, 2 386 (4,52) ; Régis Debâque, LO, 1 512 (2,86) ; Arlette Lefebvre, PLN, 303 (0,57).
Prés. 1988. – Mitterrand, 39 618 (63,42).

6e (Pont-à-Marcq)

I., 68 479 ; V., 51 413 ; A., 24,92
B. et N., 4 118 ; E., 47 295.

Élu : Thierry Lazaro, RPR, c.g., 27 968 (59,13).

Dominique Bailly, PS, 19 327 (40,86).

1er tour. – A., 25,02 ; E., 48 599. Lazaro, 11 336 (23,32) ; Robert Vandelanoitte, div. d., a.d., c.g., 9 570 (19,69) ; Dominique Bailly, PS, 8 589 (17,67) ; Joël Joffec, FN, 6 221 (12,80) ; Maxime Carlier, PC, adj. m. de Fretin, 4 593 (9,45) ; Roger Catteau, GE, c.r., m. de Genech, 4 331 (8,91) ; Philippe Lejeune, div. g., 2 255 (4,64) ; Brigitte Colin, NE, 1 704 (3,50).
Prés. 1988. – Mitterrand, 30 735 (55,40).

7e (Roubaix Est)

I., 66 562 ; V., 46 119 ; A., 30,71
B. et N., 1 991 ; E., 44 128.

Élu : Michel Ghysel, RPR, a.d., c.g., adj. m. de Roubaix, 17 809 (40,35).

Bernard Carton, PS, d.s., c.g., c.m. de Roubaix, 15 312 (34,69) ; Pierre Ceyrac, FN, a.d., c.r., 11 007 (24,94).

1er tour. – A., 33,48 ; E., 42 063. Ghysel, 13 299 (31,61) ; Ceyrac, 9 285 (22,07) ; Bernard Carton, PS, c.g., c.m. de Roubaix 8 995 (21,38) ; Jacky Ménart, GE, adj. m. de Roubaix, 3 067 (7,29) ; Jean-Pierre Marescaux, PC, c.m. de Roubaix, 2 337 (5,55) ; Claudie Decalf, NE, 1 813 (4,31) ; Hubert Caron, MD, adj. m. de Roubaix, 1 286 (3,05) ; Françoise Delbarre, LO, 1 080 (2,56) ; Abdlmajide Rokia, France Plus, 298 (0,70) ; Francis Cléry, AP, 256 (0,60) ; Christian Veldeman, LCR, 248 (0,58) ; Raphaël Selosse, PLN, 99 (0,23).
Prés. 1988. – Mitterrand, 30 915 (59,21).

8e (Roubaix Ouest)

I., 65 795 ; V., 41 526 ; A., 36,83
B. et N., 3 554 ; E., 37 972.

Réélu : Gérard Vignoble, UDF-CDS, d.s., m. de Wasquehal, 25 936 (68,30).

Jean-Pierre Gendron, FN, c.r., c.m. de Roubaix, 12 036 (31,69).

1er tour. – A., 38,23 ; E., 40 221. Vignoble, 16 421 (40,82) ; Gendron, 8 743 (21,73) ; Marie-Odile Rousseaux, PS, c.r., 5 761 (14,32) ; Joël Campagne, Verts, 2 702 (6,71) ; Jean-Claude Navetaux, PC, c.m. de Wasquehal, 2 336 (5,80) ; Yves Bouillon, NE, 1 860 (4,62) ; Marc Dubrul, LO, 1 136 (2,82) ; Françoise Terrier, MD, 995 (2,47) ; Brigitte Quaghebeur, PLN, 267 (0,66).
Prés. 1988. – Mitterrand, 29 218 (57,56).

10e (Tourcoing Nord)

I., 69 367 ; V., 49 909 ; A., 28,05
B. et N., 1 781 ; E., 48 128.

Élu : Christian Vanneste, RPR, c.r., c.m. de Tourcoing, 18 578 (38,60).

Jean-Pierre Balduyck, PS, d.s., m. de Tourcoing, 16 372 (34,01) ; Christian Baeckeroot, FN, a.d., 13 178 (27,38).

1er tour. – A., 31,12 ; E., 45 717. Vanneste, 14 670 (32,08) ; Baeckeroot, 12 343 (26,99) ; Jean-Pierre Balduyck, PS, m. de Tourcoing 10 733 (23,47) ; Michel-Antoine Callens, Verts, 2 917 (6,38) ; Francine Vanoverberghe, PC, c.m. d'Halluin, 2 721 (5,95) ; Valérie Diduch, NE, 1 940 (4,24) ; Bénédicte Bader-Goetz, AP, 391 (0,85) ; Odile Lefebvre, PLN, 2 (0,00).
Prés. 1988. – Mitterrand, 30 527 (55,96).

11e (Armentières)

I., 78 984 ; V., 57 137 ; A., 27,66
B. et N., 4 415 ; E., 52 722.

Élue : Françoise Hostalier, UDF-PR, 27 015 (51,24).

Yves Durand, PS, d.s., m. de Lomme, 25 707 (48,75).

1er tour. – A., 27,48 ; E., 53 980. Durand, 14 358 (26,59) ; Hostalier, 10 207 (18,90) ; Georges Brice, RPR diss., a.d., c.m. de La Bassée, 8 715 (16,14) ; Christophe Masselis, FN, 8 192 (15,17) ; Pierre Demessine, PC, c.m. d'Armentières, 4 844 (8,97) ; Philippe Buisine, Verts, 4 022 (7,45) ; Nicole Maloch, NE, 2 419 (4,48) ; Gérard Delmerd, LO, 1 223 (2,26).
Prés. 1988. – Mitterrand, 39 447 (61,47).

12e (Dunkerque Ouest)

I., 66 652 ; V., 48 043 ; A., 27,91
B. et N., 4 583 ; E., 43 460.

Élu : Régis Fauchois, div. g., c.g., 29 207 (67,20).

Michel Delebarre, PS, min., a.d., c.r., m. de Dunkerque, 14 253 (32,79).

1er tour. – A., 27,10 ; E., 45 617. Delebarre, 8 519 (18,67) ; Fauchois, 7 202 (15,78) ; Christian Hutin, RPR, 7 089 (15,54) ; Philippe Eymery, FN, c.m. de Dunkerque, 6 266 (13,73) ; Gaston Tirmarche, PS diss., c.g., m. de Saint-Pol-sur-Mer, 5 948 (13,03) ; Marcel Lefèvre, Verts, adj. m. de Dunkerque, 3 454 (7,57) ; Gérard Miroux, PC, 2 553 (5,59) ; Georges Boutelier, NE, 2 012 (4,41) ; Jacques Volant, LO, 893 (1,95) ; André Dominique Delevoye, PT, 660 (1,44) ; André Herin, div. d., 475 (1,04) ; Nourredine Henni, France Plus, 383 (0,83) ; Gérard Lust, div. d., 163 (0,35).
Prés. 1988. – Mitterrand, 37 785 (71,50).

13e (Dunkerque Est)

I., 63 142 ; V., 44 412 ; A., 29,66
B. et N., 3 352 ; E., 41 060.

Élu : Emmanuel Dewees, RPR, c.r., c.g., c.m. de Dunkerque, 24 638 (60,00).

André Delattre, PS, d.s., m. de Coudekerque-Branche, 16 422 (39,99).

1er tour. – A., 29,17 ; E., 42 385. Dewees, 13 217 (31,18) ; Delattre, 9 952 (23,48) ; Claude Prouvoyeur, CNI, c.g., c.m. de Dunkerque, 6 961 (16,42) ; Bertrand Maurisse, FN, c.m. de Coudekerque-Branche, 4 719 (11,13) ; Dominique Martin-Ferrari, GE, 3 101 (7,31) ; José Kiecken, PC, adj. m. de Dunkerque, 2 141 (5,05) ; Georgette Delannoy, NE, 1 711 (4,03) ; Marcel Fossaert, LCR, 583 (1,37).
Prés. 1988. – Mitterrand, 27 502 (56,58).

14e (Bourbourg)

I., 65 366 ; V., 51 008 ; A., 21,96
B. et N., 4 530 ; E., 46 478.

Élu : Gabriel Deblock, CNI, c.g., m. d'Esquelbecq, 29 231 (62,89).

Jean Le Garrec, PS, d.s. de la 18e circ., c.r., c.m. de Cambrai, 17 247 (37,10).

1er tour. – A., 22,71 ; E., 47 097. Deblock, 16 457 (34,94) ; Le Garrec, 8 429 (17,89) ; Claude Gosset, UDF-CDS, c.g., m. d'Hondschoote, 5 136 (10,90) ; Yannick Le Floc'h, FN, 4 693 (9,96) ; René Patoor, Verts, c.m. de Bergues, 3 393 (7,20) ; Bernard Fiolet, div. d., 3 088 (6,55) ; Alain Langlet, PC, 2 106 (4,47) ; Yves Sterckeman, NE, 1 644 (3,49) ; Marie-Claude Moreews, PT, 1 567 (3,32) ; Gérard Lahaeye, div., 584 (1,23).
Prés. 1988. – Mitterrand, 29 941 (54,99).

15e (Bailleul, Hazebrouck)

I., 65 383 ; V., 49 451 ; A., 24,36
B. et N., 4 027 ; E., 45 424.

Élue : Marie-Fanny Gournay, RPR, c.g., m. de Caëstre, 25 211 (55,50).

Jean Delobel, PS, c.g., m. de Bailleul, 20 213 (44,49).

1er tour. – A., 23,51 ; E., 46 671. Gournay, 11 712 (25,09) ; Delobel, 10 712 (22,95) ; Michel Grasset, UDF-PR, c.r., c.g., m. de Nieppe, 9 189 (19,68) ; Guy Benault, FN, 4 901 (10,50) ; Alain Dubois, GE, 3 195 (6,84) ; Gilbert Nugou, PC, c.m. de Merville, 3 089 (6,61) ; Bernard Vanhoutte, NE, 2 257 (4,83) ; Bernard Defrance, div. d., 1 137 (2,43) ; Annie Masse, LCR, 478 (1,02).
Prés. 1988. – Mitterrand, 31 270 (58,27).

16e (Marchiennes)

I., 76 575 ; V., 54 743 ; A., 28,51
B. et N., 3 801 ; E., 50 942.

Réélu : Georges Hage, PC, d.s., 30 845 (60,54).

Patrick Vanandreweldt, UPF, m. de Pecquencourt, 20 097 (39,45).

1er tour. – A., 28,82 ; E., 51 255. Hage, 19 088 (37,24) ; Vanandreweldt, 8 993 (17,54) ; Daniel Mio, PS, m. de Rieulay, 7 691 (15,00) ; Emile Messager, FN, 6 975 (13,60) ; Annie Sterckeman, NE, 2 517 (4,91) ; Alain Pruvot, Verts, 2 441 (4,76) ; Didier Szladiech, UDF-CDS diss., 2 389 (4,66) ; Laurence Vigule, LO, 1 161 (2,26).
Prés. 1988. – Mitterrand, 45 271 (72,36).

17e (Douai)

I., 72 157 ; V., 50 515 ; A., 29,99
B. et N., 2 621 ; E., 47 894.

Élu : Jacques Vernier, RPR, d.e., m. de Douai, 24 114 (50,34).

Marc Dolez, PS, d.s., c.r., c.m. de Douai, 23 780 (49,65).

1er tour. – A., 30,89 ; E., 48 015. Vernier, 18 268 (38,04) ; Dolez, 11 374 (23,68) ; Pierre Lefebvre, PC, c.g., c.m. de Douai, 7 819 (16,28) ; Jean-Marie Lamare, FN, 5 716 (11,90) ; Victor Sion, Verts, 2 446 (5,09) ; Nicole Castelain, NE, 1 485 (3,09) ; René Pecqueur, LO, 907 (1,88).
Prés. 1988. – Mitterrand, 36 041 (62,72).

18e (Cambrai)

I., 76 513 ; V., 57 875 ; A., 24,35
B. et N., 4 608 ; E., 53 267.

Élu : Claude Pringalle, RPR, a.d., c.g., m. de Séranvillers-Forenville, 29 489 (55,36).

Jacques Warin, PS, c.g., m. de Caudry, 23 778 (44,63).

1er tour. – A., 26,92 ; E., 52 735. Pringalle, 20 403 (38,68) ; Warin, 11 479 (21,76) ; Jacques Disdier, FN, 7 492 (14,20) ; Edouard Tricquet, PC, m. d'Escaudœuvres, 7 189 (13,63) ; Maggie Cuvillier, Verts, 3 961 (7,51) ; Marie-Lise Delannoy, NE, 2 211 (4,19).
Prés. 1988. – Mitterrand, 37 982 (58,61).

19e (Valenciennes Sud)

I., 76 569 ; V., 53 498 ; A., 30,13
B. et N., 4 209 ; E., 49 289.

Réélu : René Carpentier, PC, d.s., m. de Trith-Saint-Léger, 30 090 (61,04).

Bernard Godin, RPR, 19 199 (38,95).

1er tour. – A., 28,06 ; E., 52 005. Carpentier, 18 388 (35,35) ; Godin, 10 455 (20,10) ; Roland Vaaux, PS, c.m. de Denain, 8 276 (15,91) ; Serge Thomas, FN, c.m. de Bouchain, 7 982 (15,34) ; Régis Dufour-Lefort, GE, c.r., adj. m. de Valenciennes, 3 842 (7,38) ; Corinne Béghin, NE, 3 062 (5,88).
Prés. 1988. – Mitterrand, 45 703 (72,58).

20e (Saint-Amand-les-Eaux)

I., 78 160 ; V., 54 185 ; A., 30,67
B. et N., 3 673 ; E., 50 512.

Réélu : Alain Bocquet, PC, d.s., c.r., 28 792 (57,00).

Claude Larcanché, UDF-PSD, c.r., c.g., m. de Wallers, 21 720 (42,99).

1er tour. – A., 30,76 ; E., 51 317. Bocquet, 18 202 (35,46) ; Larcanché, 13 185 (25,69) ; Michèle Béal, FN, 8 008 (15,60) ; Francis Berkmans, PS, m. d'Escaupont, 5 653 (11,01) ; Benjamin Dutouquet, GE, 3 655 (7,12) ; Jean-Paul Dubois, NE, 1 219 (2,37) ; Jean-Pierre Lecesne, LO, 1 038 (2,02) ; Robert Martinez, PLN, 357 (0,69).
Prés. 1988. – Mitterrand, 42 873 (68,61).

21e (Valenciennes)

I., 75 317 ; V., 52 417 ; A., 30,40
B. et N., 2 281 ; E., 50 136.

Élu : Jean-Louis Borloo, div. d., c.r., m. de Valenciennes, 31 622 (63,07).

Fabien Thiémé, PC, d.s., c.m. de Marly-lès-Valenciennes, 18 514 (36,92).

1er tour. – A., 30,87 ; E., 50 446. Borloo, 24 709 (48,98) ; Thiémé, 11 629 (23,05) ; Dominique Slabolepszy, FN, c.r., 6 553 (12,99) ; Bernard Frimat, PS, d.e., c.r., 3 609 (7,15) ; Jean-Pierre Lartige, Verts, 1 731 (3,43) ; Jean-Pierre Neri, NE, 1 107 (2,19) ; Martial Esmans, LO, 709 (1,40) ; André Czapski, MDC, 399 (0,79).
Prés. 1988. – Mitterrand, 37 537 (60,97).

22e (Le Quesnoy)

I., 73 266 ; V., 55 646 ; A., 24,04
B. et N., 4 939 ; E., 50 707.

Réélu : Christian Bataille, PS, d.s., c.r., m. de Rieux-en-Cambrésis, 25 671 (50,62).

Serge Machepy, UDF-PSD, m. de Solesmes, 25 036 (49,37).

1er tour. – A., 25,11 ; E., 51 614. Bataille, 11 057 (21,42) ; Claude Wargnies, PC, a.d., 9 885 (19,15) ; Serge Machepy, UDF-PSD, 9 691 (18,77) ; Jean-Marie Lemaire, div. d., c.g., m. de Fontaine-au-Pire, 9 148 (17,72) ; Michel Locoche, FN, 6 881 (13,33) ; Maryse Demoulin, GE, 2 527 (4,89) ; Colette Hagard, NE, 1 392 (2,69) ; Christian Deflandre, CNI, 572 (1,10) ; Bertrand Bauduin, UDI, 461 (0,89).
Prés. 1988. – Mitterrand, 40 706 (64,47).

23e (Maubeuge)

I., 66 634 ; V., 46 668 ; A., 29,96
B. et N., 1 703 ; E., 44 965.

Élu : Jean-Claude Decagny, UDF-PSD, a.d., c.r., c.m. de Maubeuge, 19 481 (43,32).

Jean Jarosz, PC, a.d., c.g., m. de Feignies, 15 614 (34,72) ; Claude Deresnes, FN, c.r., 9 870 (21,95).

Umberto Battist, PS, d.s., s'est retiré.

1er tour. – A., 32,10 ; E., 43 131. Decagny, 13 086 (30,34) ; Deresnes, 10 581 (24,53) ; Jean Jarosz, PC, 8 400 (19,47) ; Umberto Battist, PS, c.r., m. de Jeumont, 5 877 (13,62) ; Bernard Charette, Verts, 1 857 (4,30) ; Michèle Mélique, NE, 1 464 (3,39) ; Martine Dupont, LO, 942 (2,18) ; Patrick Degardin, div. d., 924 (2,14).
Prés. 1988. – Mitterrand, 31 732 (61,25).

24e (Avesnes-sur-Helpe)

I., 64 753 ; V., 47 689 ; A., 26,35
B. et N., 3 542 ; E., 44 147.

Élu : Alain Poyart, RPR, c.g., c.m. d'Avesnes-sur-Helpe, 23 954 (54,25).

Marcel Dehoux, PS, d.s., c.g., m. de Wignehies, 20 193 (45,74).

1er tour. – A., 27,83 ; E., 44 558. Poyart, 12 218 (27,42) ; Dehoux, 10 015 (22,47) ; Joël Wilmotte, div. d., m. d'Hautmont, 8 763 (19,66) ; Alain Berteaux, PC, c.r., 4 884 (10,96) ; Daniel Duhamel, FN, c.r., 4 786 (10,74) ; Denis Williame, Verts, 1 694 (3,80) ; Christian Delannoy, NE, 1 210 (2,71) ; Pascal Alessandrini, LO, 988 (2,21).
Prés. 1988. – Mitterrand, 32 287 (59,63).

Le RPR, qui détient la présidence du conseil général depuis mars 1992, devient le parti dominant, avec onze députés sur dix-sept élus de droite. Alors qu'il comptait quatorze sortants sur vingt-quatre, le Parti socialiste est réduit à trois députés. Son résultat est le même que celui du Parti communiste, qui, selon les rêves de certains aux plus belles heures du PS, ne devait pas survivre à l'étouffement socialiste... ni au coup de grâce de l'effondrement du système soviétique. La défaite est cuisante pour Michel Delebarre, ministre de la fonction publique, à Dunkerque, même si, au soir du premier tour, il ne pouvait espérer la victoire face à Régis Fauchois (divers gauche). Elle est sévère pour Bernard Roman, le dauphin de Pierre Mauroy à Lille, bien qu'il engrange (pour l'avenir ?) un bon score face à Colette Codaccioni. Elle l'est, aussi, pour Yves Durand, le maire de Lomme, battu dans la banlieue lilloise par Françoise Hostalier, et pour Marcel Dehoux, défait dans l'Avesnois. Les trois femmes élues dans ce département siégeront à droite.

PAS-DE-CALAIS (14)

Sortants : Jean-Pierre Defontaine, MRG ; André Delehedde, PS, n.s.r.p. ; Philippe Vasseur, UDF-PR ; Léonce Deprez, UDF-PSD ; Guy Lengagne, PS ; Dominique Dupilet, PS ; André Capet, PS ; un siège vacant qui était détenu par Roland Huguet, PS, élu sénateur le 27 septembre 1992 ; Claude Galametz, PS, suppléant de Jacques Mellick, PS, nommé au gouvernement le 28 juin 1988, se représente comme suppléant de M. Mellick ; Marcel Wacheux, div. g., n.s.r.p. ; Noël Josèphe, PS ; Jean-Pierre Kucheida, PS ; Jean-Claude Bois, PS ; Albert Facon, PS.

Élus : Jean-Pierre Defontaine, MRG, d.s. (1re) ; Charles Gheerbrant, UPF (2e) ; Léonce Deprez, UDF-PSD, d.s. (4e) ; Jean-Pierre Pont, UDF-CDS (5e) ; Dominique Dupilet, PS, d.s. (6e) ; Claude Demassieux, RPR (7e) ; Jean-Jacques Delvaux, RPR (8e) ; Jacques Mellick, PS (9e) ; Serge Janquin, PS (10e) ; Rémy Auchedé, PC (11e) ; Jean-Pierre Kucheida, PS, d.s. (12e) ; Jean-Claude Bois, PS, d.s. (13e) ; Jean Urbaniak, div. d. (14e).

Réélu au 1er tour : Philippe Vasseur, UDF-PR (3e).

1re (Arras Ouest, Sud)

I., 75 128 ; V., 58 771 ; A., 21,77
B. et N., 4 765 ; E., 54 006.

Réélu : Jean-Pierre Defontaine, MRG, d.s., c.r., m. d'Hénin-sur-Cojeul, 28 455 (52,68).

Jean Weppe, RPR, c.g., 25 551 (47,31).

1er tour. – A., 23,18 ; E., 54 106. Defontaine, 16 197 (29,93) ; Weppe, 15 159 (28,01) ; Gérard Pavy, div. d., 7 880 (14,56) ; Michel Lanoy, FN, 5 739 (10,60) ; Lucien Capron, PC, 3 723 (6,88) ; Luc Blanckaert, Verts, 2 913 (5,38) ; Patricia Roches, NE, 2 495 (4,61).
Prés. 1988. – Mitterrand, 37 122 (57,91).

2e (Arras Nord)

I., 69 449 ; V., 53 172 ; A., 23,43
B. et N., 4 567 ; E., 48 605.

Élu : Charles Gheerbrant, UPF, m. de Saint-Nicolas-lès-Arras, 25 710 (52,89).

Jean-Marie Alexandre, PS, d.e., c.r., c.m. de Souchez, 22 895 (47,10).

1er tour. – A., 23,86 ; E., 49 525. Gheerbrant, 16 276 (32,86) ; Alexandre, 10 875 (21,95) ; Martial Stienne, PC, c.g., m. de Vitry-en-Artois, 8 432 (17,02) ; François Porteu de la Morandière, FN, c.r., 6 147 (12,41) ; Alain Bailleul, GE, 3 038 (6,13) ; Arlette Arnbert, NE, 2 086 (4,21) ; Patrick Dermaux, div. d., 1 981 (4,00) ; Jean-Luc Yacine, MD, 535 (1,08) ; Joël Vasseur, div., 155 (0,31).
Prés. 1988. – Mitterrand, 34 345 (60,26).

4e (Montreuil)

I., 71 859 ; V., 53 403 ; A., 25,68
B. et N., 2 747 ; E., 50 656.

Réélu : Léonce Deprez, UDF-PSD, d.s., c.r., m. du Touquet, 31 355 (61,89).

Jean-Marie Krajewski, PS, c.g., 19 301 (38,10).

1er tour. – A., 25,56 ; E., 51 334. Deprez, 24 695 (48,10) ; Krajewski, 12 211 (23,78) ; Francis Petit, FN, 4 082 (7,95) ; Didier Fremaux, CPNT, c.r., 3 904 (7,60) ; Georges Baillet, PC, c.m. de Berck, 3 039 (5,92) ; Patrick Poulet, Verts, 1 936 (3,77) ; Hélène Cuvelier, NE, 1 467 (2,86).
Prés. 1988. – Mitterrand, 32 675 (55,03).

5e (Boulogne-sur-Mer Sud)

I., 60 514 ; V., 42 326 ; A., 30,05
B. et N., 3 159 ; E., 39 167.

Élu : Jean-Pierre Pont, UDF-CDS, m. d'Hardelot, 20 371 (52,01).

Guy Lengagne, PS, d.s., c.m. de Boulogne-sur-Mer, 18 796 (47,98).

1er tour. – A., 30,77 ; E., 39 566. Lengagne, 11 391 (28,78) ; Pont, 11 324 (28,62) ; Jean-Claude Juda, PC, m. de Saint-Étienne-au-Mont, 6 554 (16,56) ; Guy Mollens, FN, 3 664 (9,26) ; Jacques Girard, div. d., 2 681 (6,77) ; Pierre Génsen, Verts, 2 000 (5,05) ; Renée Vinet, NE, 1 952 (4,93).
Prés. 1988. – Mitterrand, 30 579 (63,38).

6e (Boulogne-sur-Mer Nord)

I., 67 854 ; V., 47 027 ; A., 30,69
B. et N., 2 833 ; E., 44 194.

Réélu : Dominique Dupilet, PS, d.s., c.g., m. de Wimereux, 23 699 (53,62).

René Lapotre, UPF, c.g., m. de Sangatte, 20 495 (46,37).

1er tour. – A., 31,20 ; E., 44 376. Dupilet, 15 841 (35,69) ; Lapotre, 11 129 (25,07) ; Michel Sajot, PC, adj. m. de Calais, 4 53[illegible] (10,22) ; Jacques Foumy, FN, 4 250 (9,57) ; Annie Wable, div. d., c.r., c.m. de Boulogne-sur-Mer, 3 724 (8,39) ; Michel Hamy, GE, 2 310 (5,20) ; Gisèle Borowczak, NE, 1 566 (3,52) ; Dominique Buridant, div., 1 020 (2,29).
Prés. 1988. – Mitterrand, 33 158 (61,17).

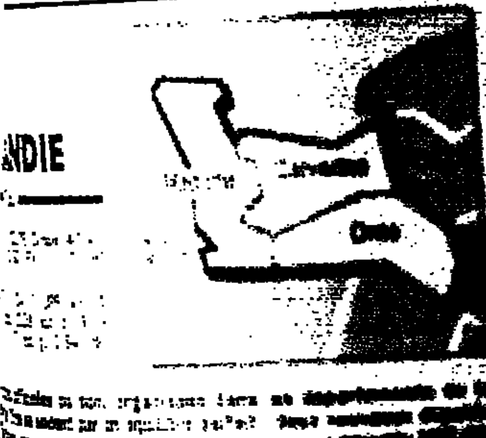
7e (Calais)

I., 76 314 ; V., 52 015 ; A., 31,84
B. et N., 3 857 ; E., 48 158.

Élu : Claude Demassieux, RPR, c.r., c.m. d'Oignies, 25 179 (52,28).

André Capet, PS, d.s., c.r., adj. m. de Calais, 22 979 (47,71).

1er tour. – A., 31,83 ; E., 48 971. Demassieux, 15 541 (31,73) ; Capet, 10 902 (22,26) ; Jean-Jacques Barthe, PC, a.d., c.r., m. de Calais, 9 919 (20,25) ; Eric Bessimbert, FN, 4 464 (9,11) ; Jean-Marc [illegible], Verts, 3 079 (6,28) ; Jean-Claude Bessellain, div. d., 2 800 (5,71) ; Jacqueline Lerogois, NE, 2 266 (4,62).
Prés. 1988. – Mitterrand, 36 983 (62,20).



DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

8e (Saint-Omer)

I., 63 078; V., 49 687; A., 21,22
B. et N., 2 919; E., 46 768.

Élu : Jean-Jacques Delvaux, RPR, c.r., c.g., m. de Saint-Omer, 24 791 (53,00).
Michel Lefait, PS, c.g., m. d'Arques, 21 977 (46,99).

1er tour. – A., 22,01; E., 46 122. Delvaux, 19 536 (42,35); Lefait, 14 632 (31,72); Didier Saint-Maxent, FN, 3 895 (8,44); Etienne Galand, GE, 2 328 (5,04); Laurent Portemont, PC, 1 987 (4,30); Philippe Pichon, LO, 1 928 (4,18); Christian Costea, NE, 1 816 (3,93).
Prés. 1988. – Mitterrand, 31 893 (61,45).

9e (Béthune)

I., 75 798; V., 58 848; A., 22,36
B. et N., 4 136; E., 54 712.

Élu : Jacques Mellick, PS, secr. E., c.g., m. de Béthune, a.d., 29 777 (54,42).
André Flajolet, RPR, c.r., c.g., m. de Saint-Venant, 24 935 (45,57).

1er tour. – A., 22,60; E., 55 337. Mellick, 20 268 (36,62); Flajolet, 17 453 (31,53); Lucien Andriès, PC, c.m. de Lillers, 7 825 (14,14); José Sawras, FN, 4 317 (7,80); Serge Pacheka, Verts, 2 490 (4,49); Irène Champeil, NE, 2 357 (4,25); Zygmond Krzcink, div., 627 (1,13).
Prés. 1988. – Mitterrand, 39 942 (65,26).

10e (Bruay-la-Buissière)

I., 73 586; V., 38 722; A., 47,37
B. et N., 14 851; E., 23 871.

Élu : Serge Janquin, PS, c.r., m. de Bruay-la-Buissière, 23 871 (100,00).

1er tour. – A., 26,86; E., 50 240. Janquin, 13 992 (27,85); Jean-Luc Bécart, PC, sén., c.g., m. d'Auchel, 13 449 (26,76); Daniel Mouton, RPR, 7 840 (15,60); Jean-Paul Depret, FN, 4 437 (8,83); Franck Gluszak, GE, 2 766 (5,50); Jean-Marc Lehut, div., 2 623 (5,22); Mireille Petit, NE, 2 239 (4,45); Jean Dagouneau, div. d., 1 928 (3,83); Jacques Kmieciak, div. g., 966 (1,92).
Prés. 1988. – Mitterrand, 42 817 (71,57).

11e (Cambrin)

I., 86 265; V., 62 363; A., 27,70
B. et N., 6 163; E., 56 200.

Élu : Rémy Auchedé, PC, c.r., c.g., c.m. de Billy-Berclau, 32 559 (57,93).
Dominique Josien, UDF-rad., 23 641 (42,06).
Noël Josèphe, PS, d.s., c.r., m. de Beuvry-lès-Béthune, s'est retiré.

1er tour. – A., 25,23; E., 60 085. Auchedé, 15 717 (26,15); Josèphe, 13 703 (22,80); Dominique Josien, UDF-rad., 13 172 (21,92); Eric Iorio, FN, c.r., 7 717 (12,84); Gilles Pennequin, GE, c.r., 3 922 (6,52); Evelyne Dubois, NE, 3 602 (5,99); Nadine Pinochet, LO, 1 562 (2,59); Guy Legrand, div., 690 (1,14).
Prés. 1988. – Mitterrand, 48 265 (70,23).

12e (Liévin)

I., 32 442; V., 13 447; A., 40,21
B. et N., 4 485; E., 8 932.

Réélu : Jean-Pierre Kucheida, PS, d.s., m. de Liévin, 8 932 (100,00).

1er tour. – A., 27,61; E., 51 896. Kucheida, 16 085 (30,99); Jacques Robitail, PC, m. d'Avion, 12 531 (24,14); Bernard Urbaniak, div. g., c.g., m. de Mazingarbe, 7 149 (13,77); Geneviève Poklepa, FN, 5 195 (10,01); Jean-Marc Sergent, DCF, 4 413 (8,50); Jean-Philippe Pouillaude, NE, 3 120 (6,01); Daniel Ludwikowski, Verts, 2 037 (3,92); Josiane Dubois, LO, 1 368 (2,63).
Prés. 1988. – Mitterrand, 46 840 (77,53).

13e (Lens)

I., 70 756; V., 37 628; A., 46,82
B. et N., 14 230; E., 23 398.

Réélu : Jean-Claude Bois, PS, d.s., c.g., adj. m. de Lens, 23 398 (100,00).

1er tour. – A., 29,26; E., 47 112. Bois, 13 617 (28,90); Gilbert Rolos, PC, c.r., m. de Sallaumines, 9 988 (21,20); Michel Roger, UDF-CDS, c.r., c.m. de Lens, 7 162 (15,20); Francis Wattez, FN, 6 724 (14,27); Maurice Chevalier, div. d., c.m. de Noyelles-sous-Lens, 2 884 (6,12); Jean-François Caron, GE, c.r., 2 675 (5,67); Clémence Pannecoucke, NE, 2 672 (5,67); Catherine Adamus, LO, 1 390 (2,95).
Prés. 1988. – Mitterrand, 41 082 (72,78).

14e (Hénin-Beaumont)

I., 72 150; V., 49 452; A., 31,45
B. et N., 4 221; E., 45 231.

Élu : Jean Urbaniak, div. d., sout. UPF, c.g., m. de Noyelles-Godault, 24 274 (53,66).
Albert Facon, PS, d.s., c.g., m. de Courrières, 20 957 (46,33).

1er tour. – A., 27,98; E., 49 585. Urbaniak, 13 377 (26,97); Facon, 12 095 (24,39); Yves Coquelle, PC, c.g., m. de Rouvroy, 12 094 (24,39); Raymond Demailly, FN, c.r., 6 899 (13,91); Claudine Corriette, NE, 2 374 (4,78); Philippe Degrave, Verts, 1 773 (3,57); Roberto Berthomeu, LO, 973 (1,96).
Prés. 1988. – Mitterrand, 40 573 (71,41).

L'hégémonie socialiste – douze députés sortants sur quatorze – a vécu. Le PS ne compte plus que cinq députés (auxquels on doit ajouter un radical de gauche). Le PCF retrouve un siège à Noeux-les-Mines, où son ancien premier secrétaire fédéral, Rémy Auchedé, succède à Noël Josèphe (PS), l'ancien président du conseil régional, distancé au premier tour. Le PS n'a résisté que dans l'ancien bassin minier, où Jacques Mellick est largement réélu, tandis que Jean-Pierre Kucheida, Jean-Claude Bois et Serge Janquin étaient seuls en lice. A droite, Philippe Vasseur ayant été réélu au premier tour et Léonce Deprez l'étant au second, cinq sièges sont gagnés. A Hénin-Beaumont, le député sortant, Albert Facon, n'avait devancé que d'une voix, au premier tour, son rival communiste, dont les électeurs n'ont pas tous suivi les consignes de report. A Arras, le président de la dynamique chambre de commerce et d'industrie, Charles Gheerbrant, enlève le siège dont espérait hériter Jean-Marie Alexandre, un proche de Jean-Pierre Chevènement.

BASSE-NORMANDIE (14)

22 mars 1992. – A., 32,76. Droite, 46,42; écol., 19,51; PS, 18,06; FN, 11,13; PC, 4,85.
21 mars 1993. – A., 34,17. UPF, 45,39; maj. p., 18,78; écol., 12,38; ext. d., 9,76; div. d., 7,62; PC, 5,17; ext. g., 0,64; div., 0,22.

Manche
Calvados
Orne

Les primaires, officielles ou non, organisées dans les départements de la Manche et de l'Orne se soldent par un équilibre parfait : deux nouveaux députés RPR, Jean-Claude Lemoine et Yves Deniaud, et deux nouveaux députés UDF-PR, Yves Bonnet et Hubert Bassot. Les deux autres nouvelles figures issues dans la région du scrutin du 28 mars se partagent également entre le RPR, André Fanton, et l'UDF, Jean-Claude Lenoir, même si ce dernier était entré en dissidence pour affronter, avec succès, le député sortant, Francis Geng (UDF-CDS). Forte de son implantation, notamment dans le Calvados, l'UDF demeure, toutes familles confondues, la principale force de la Basse-Normandie, avec huit députés contre cinq au RPR. La gauche, elle, ne reste plus représentée que par un « grognard » du mitterrandisme, Louis Mexandeau, secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

CALVADOS (6)

Sortants : Francis Saint-Ellier, UDF-PR; Dominique Robert, PS, suppléante de Louis Mexandeau, PS, nommé au gouvernement le 17 mai 1991, n.s.r.p.; Yvette Roudy, PS; Nicole Ameline, UDF-PR, suppléante de Michel d'Ornano, UDF-PR, décédé le 8 mars 1991; François d'Harcourt, UDF; René Garrec, UDF-PR.

Élus : Francis Saint-Ellier, UDF-PR, d.s. (1re); Louis Mexandeau, PS (2e); André Fanton, RPR (3e); Nicole Ameline, UDF-PR, d.s. (4e); René Garrec, UDF-PR, d.s. (6e).

Réélu au 1er tour : François d'Harcourt, UDF (5e).

1re (Caen Ouest)

I., 66 221; V., 42 258; A., 36,18
B. et N., 2 978; E., 39 280.

Réélu : Francis Saint-Ellier, UDF-PR, d.s., c.g., c.m. de Caen, 23 185 (59,02).
Yvonnick Mével, PS, c.m. de Caen, 16 095 (40,97).

1er tour. – A., 33,96; E., 41 314. Saint-Ellier, 18 826 (45,56); Mével, 7 396 (17,89); Josette Billard, GE, c.r., c.m. de Caen, 4 870 (11,30); Yves Duprée, FN, c.r., 4 045 (9,79); Christian Lecpeois, PC, 2 480 (6,00); Michel Dufour, écol., 1 985 (4,80); Denis Allix, SEGA, 1 258 (3,04); Cécile Poulain, NE, 655 (1,58).
Prés. 1988. – Mitterrand, 27 [illegible] (54,70).

2e (Caen Est)

I., 62 910; V., 41 552; A., 33,95
B. et N., 3 072; E., 38 480.

Élu : Louis Mexandeau, PS, secr. E., a.d., c.r., c.m. de Caen, 21 216 (55,13).
Yves Lessard, RPR, c.r., 17 264 (44,86).

1er tour. – A., 34,14; E., 38 813. Mexandeau, 10 700 (27,56); Lessard, 10 485 (26,96); Alain Gruénais, Verts, 3 769 (9,71); Marc Bellet, PC, c.r., c.m. de Caen, 3 569 (9,19); Olivier Simonot, FN, 3 543 (9,12); Pierre-Claude Le Joncour, div. d., c.r., 2 796 (7,20); Arlette Vivier, écol., c.m. d'Hérouville-Saint-Clair, 2 047 (5,27); Daniel Dieudonné, LO, 744 (1,91); Jean-Paul Ducandas, PT, 558 (1,43); Irène Lacroix, NE, 361 (0,93); Michel Zvenigorosky, LCR, 261 (0,67).
Prés. 1988. – Mitterrand, 32 542 (66,60).

3e (Falaise, Lisieux)

I., 69 026; V., 48 945; A., 29,09
B. et N., 3 345; E., 45 600.

Élu : André Fanton, RPR, a.d., c.g., c.m. de Lisieux, 26 089 (57,21).
Yvette Roudy, PS, d.s., m. de Lisieux, 19 511 (42,78).

1er tour. – A., 31,48; E., 44 451. Fanton, 18 257 (36,57); Roudy, 10 269 (23,10); Michelle Hamon, FN, 4 873 (10,96); Jean-Philippe Jonquard, div. d., 4 639 (10,43); Jean-Jacques Broudic, PC, 2 911 (6,54); Eric Bolenard, GE, 2 298 (5,16); Alain Angelini, écol., 1 451 (3,26); Aladino Vallar, écol., c.m. de Lisieux, 706 (1,58); Gérard Caucha, CNI, 529 (1,19); Pierre Blottière, NE, 518 (1,16).
Prés. 1988. – Mitterrand, 32 161 (56,87).

4e (Trouville-sur-Mer)

I., 69 225; V., 43 418; A., 37,27
B. et N., 6 796; E., 36 622.

Réélue : Nicole Ameline, UDF-PR, d.s., 28 072 (76,65).
Guy Dupin, FN, 8 550 (23,34).

1er tour. – A., 30,85; E., 45 435. Ameline, 19 815 (43,61); Dupin, 4 843 (10,65); Jangui Le Carpentier, PS, c.r., adj. m. d'Hérouville-Saint-Clair, 4 757 (10,46); Gérard Pruvost, RPR diss., c.g. de Pont-l'Evêque, 4 459 (9,81); Pierre Mouraret, PC, adj. m. d'Hérouville-Saint-Clair, 3 184 (7,00); Michel Lamarre, écol., 3 037 (6,68); Corinne Lepage, GE, adj. m. de Cabourg, 2 806 (6,17); Elysabeth Morisseau, MDR, c.m. de Honfleur, 1 249 (2,74); Alexis Mourre, MDC, 509 (1,12); Jean-Claude Métier, div. d., 506 (1,11); Sonia Germain, NE, 270 (0,59).
Prés. 1988. – Mitterrand, 27 744 (50,35).

6e (Vire)

I., 77 502; V., 57 643; A., 25,62
B. et N., 3 054; E., 54 589.

Réélu : René Garrec, UDF-PR, d.s., prés. c.r., 30 161 (55,25).
Olivier Stirn, PS, a.d., 24 428 (44,74).

1er tour. – A., 25,95; E., 54 642. Garrec, 24 839 (45,45); Stirn, 17 200 (31,47); Christian Guéret, FN, 4 043 (7,39); Jacques Leblanc, Verts, 3 823 (6,99); Raymond Prosper-Paul, PC, 2 522 (4,61); Xavier Jeanne, écol., c.m. de Monts-en-Bessin, 2 186 (4,00); Jacques Millet, NE, 29 (0,05).
Prés. 1988. – Mitterrand, 33 914 (54,29).

A l'issue du second tour, le département, avec quatre élus UDF et un RPR, compte un député de droite supplémentaire et un socialiste, Louis Mexandeau. Celui-ci est désormais le seul député socialiste de Basse-Normandie, après avoir su faire le plein des voix de la gauche, de l'extrême gauche et des écologistes, malgré une situation délicate après le premier tour. En revanche, dans la troisième circonscription, le maire de Lisieux, Yvette Roudy, autre député socialiste sortant, est largement battu, y compris dans sa ville, par André Fanton (RPR), bien qu'elle améliore de plus de 1 000 voix le total des voix « rose-rouge-vert » du premier tour. Le RPR retrouve ainsi un siège dans un département où l'UDF reste largement majoritaire. Dans la sixième circonscription, le président du conseil régional, René Garrec (UDF-PR), empêche Olivier Stirn de réussir son retour dans le département.

MANCHE (5)

Sortants : Jean-Marie Daillet, maj. p., n.s.r.p.; René André, RPR; Alain Cousin, RPR; Claude Gatignol, UDF-PR; Bernard Cauvin, PS, suppléant d'Olivier Stirn, maj. p., nommé au gouvernement le 28 juin 1988.

Élus : Jean-Claude Lemoine, RPR (1re); Alain Cousin, RPR, d.s. (3e); Yves Bonnet, UDF-PR (5e).

Réélus au 1er tour : René André, RPR (2e); Claude Gatignol, UDF-PR (4e).

1re (Saint-Lô)

I., 70 413; V., 44 678; A., 36,54
B. et N., 6 093; E., 38 585.

Élu : Jean-Claude Lemoine, RPR, c.r., c.g., c.m. de Tessy-sur-Vire, 21 414 (55,49).
Georges de la Loyère, UDF-PR, c.r., adj. m. de Montreuil-sur-Lozon, 17 171 (44,50).

1er tour. – A., 30,07; E., 46 497. Lemoine, 15 833 (34,05); de la Loyère, 10 650 (22,90); Michel Levilly, PS, c.g., adj. m. de Saint-Lô, 7 061 (15,18); Fernand Le Rachinel, FN, c.r., c.g., c.m. de Canisy, 5 250 (11,29); Didier Anger, Verts, c.r., 4 532 (9,74); Guy Le Cann, PC, 1 455 (3,12); Maryse Grégoire, NE, 1 182 (2,54); Jean Dupont-Carlot, UDI, 534 (1,14).
Prés. 1988. – Chirac, 29 177 (50,29).

3e (Granville)

I., 69 062; V., 42 550; A., 38,38
B. et N., 6 158; E., 36 392.

Réélu : Alain Cousin, RPR, d.s., c.g., adj. m. de Coutances, 24 511 (67,35).
David Lerouge, div. d., c.m. de Coutances, 11 881 (32,64).

1er tour. – A., 31,86; E., 44 911. Cousin, 19 399 (43,19); Lerouge, 5 413 (12,05); Catherine Picard, PS, 5 144 (11,45); Louis Sénoville, FN, 3 833 (8,53); Christiane Durchon, Verts, c.m. de Coutances, 3 511 (7,81); Erick Pontais, PC, c.m. de Coutances, 1 424 (3,17); Simone Caillot, UED, c.m. d'Angoville-sur-Ay, 1 423 (3,16); Georges Quétier, div. d., m. d'Agon-Coutainville, 1 298 (2,89); Micheline Lacostey, MDC, m. de Donville-les-Bains, 1 188 (2,64); Françoise Dubuc, NE, 1 037 (2,30); Eric Lhuillier, div. d., c.m. de Coutances, 819 (1,82); Pascal Gautier, UDI, 421 (0,93).
Prés. 1988. – Chirac, 28 880 (51,77).

5e (Cherbourg)

I., 68 219; V., 46 767; A., 31,44
B. et N., 3 345; E., 43 422.

Élu : Yves Bonnet, UDF-PR, 26 466 (60,95).
Bernard Cauvin, PS, d.s., adj. m. d'Equeurdreville-Hainneville, 16 956 (39,04).

1er tour. – A., 32,81; E., 43 538. Bonnet, 12 522 (28,76); Cauvin, 9 085 (20,86); Christian Duroc, RPR, 4 947 (11,36); Jean-Claude Magalhaes, Verts, c.m. d'Octeville, 4 675 (10,73); Pierre Beaudroit, FN, 3 781 (8,68); Jean-Marie Lejeune, div. d., c.m. de Cherbourg, 3 018 (6,93); Jean-Claude Forafo, PC, adj. m. de Cherbourg, 2 937 (6,74); Alain Rivière, LO, 1 393 (3,19); Jean-Pierre Choubrac, div. d., 1 180 (2,71).
Prés. 1988. – Mitterrand, 31 541 (59,19).

Vingt ans après avoir repris le siège de Cherbourg à la droite gaulliste, la gauche socialiste réalise son plus mauvais score depuis la Libération dans ce fief du Nord-Cotentin, où Yves Bonnet (UDF), ancien patron de la DST mais nouveau venu à la politique, s'est facilement imposé face au député sortant, Bernard Cauvin (PS). Ancien permanent du syndicat CFDT de l'arsenal, celui-ci devait son siège au fait d'avoir été le suppléant d'Olivier Stirn en 1988. Ses électeurs lui ont reproché les restructurations imposées par le plan Joxe.

Après les réélections faciles, au premier tour, de René André (RPR) à Avranches, et Claude Gatignol (UDF) à Valognes, le sans-faute de la droite dans le département est complété par la réélection d'Alain Cousin (RPR) à Granville-Coutances, et l'élection à Saint-Lô du vice-président du conseil général, Jean-Claude Lemoine (RPR), face au trésorier de l'UDF, Georges de La Loyère.

ORNE (3)

Sortants : un siège vacant qui était détenu par Daniel Goulet, RPR, élu sénateur le 27 septembre 1992; Francis Geng, UDF-CDS; Michel Lambert, PS, n.s.r.p.

Élus : Yves Deniaud, RPR (1re); Jean-Claude Lenoir, UDF diss. (2e); Hubert Bassot, UDF-PR (3e).

1re (Alençon)

I., 71 679; V., 44 757; A., 37,55
B. et N., 7 580; E., 37 177.

Élu : Yves Deniaud, RPR, c.r., adj. m. d'Alençon, 19 829 (53,33).
Daniel Miette, UDF-CDS, c.r., c.g., m. de Magny-le-Désert, 17 348 (46,66).

1er tour. – A., 30,70; E., 46 466. Deniaud, 15 348 (33,02); Miette, 11 081 (23,84); Jean-Claude Pavis, PS, c.g., c.m. d'Alençon, 7 375 (15,87); Janine Tanoué, FN, 4 670 (10,05); Jean-Paul Buard, Verts, 3 971 (8,54); Renée Tragin, NE, 2 077 (4,46); Francine Brière, PC, 1 946 (4,18).
Prés. 1988. – Chirac, 30 213 (51,16).

2e (L'Aigle)

I., 67 438; V., 45 136; A., 33,07
B. et N., 7 348; E., 37 788.

Élu : Jean-Claude Lenoir, UDF diss., c.r., c.g., m. de Mortagne-au-Perche, 23 266 (61,56).
Francis Geng, UDF-CDS, d.s., c.g., m. de Bellême, 14 522 (38,43).

1er tour. – A., 27,61; E., 45 862. Lenoir, 12 756 (27,81); Geng, 10 852 (23,66); André Grudet, PS, c.g., c.m. de L'Aigle, 6 340 (13,82); Jean-Pierre Dieutre, FN, 5 549 (12,09); Christian Eudes, RPR diss., 3 637 (7,93); Bertrand Rio, GE, 3 225 (7,03); Jeanne Herdy, PC, 1 912 (4,16); Michèle Guerrucci, NE, 1 591 (3,46).
Prés. 1988. – Chirac, 28 814 (51,65).

3e (Argentan, Flers)

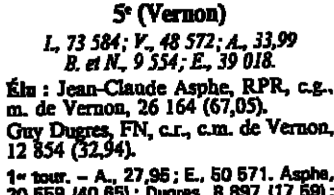
I., 72 664; V., 54 890; A., 24,46
B. et N., 2 714; E., 52 176.

Élu : Hubert Bassot, UDF-PR, a.d., c.g., m. de Tinchebray, 20 587 (39,45).
François Doubin, MRG, c.g., m. d'Argentan, 19 880 (38,10); Amaury de Saint-Quentin, RPR, 11 709 (22,44).

1er tour. – A., 26,87; E., 50 306. Bassot, 11 728 (23,31); Doubin, 11 400 (22,66); Amaury de Saint-Quentin, RPR, 9 817 (19,51); Marie-France Le Bozec, div. d., m. de La Ferrière-aux-Etang, 4 665 (9,27); Jacques Botrot, FN, 4 507 (8,95); Dominique Madelaine, Verts, 3 098 (6,15); Jean Chatelais, PC, c.m. de Flers, 2 379 (4,72); Emmanuelle Flachot, RDRP, 1 458 (2,89); Georges Montangerand, NE, 1 254 (2,49).
Prés. 1988. – Mitterrand, 33 483 (54,75).

Trois nouveaux députés, tous de la nouvelle majorité, mais le département n'a pas accordé aux « rénovateurs » de droite le « grand chelem » qu'ils espéraient. Le duel entre deux d'entre eux dans la circonscription d'Alençon a tourné à l'avantage d'Yves Deniaud (RPR), face à Daniel Miette (UDF-CDS), avec un score plus serré que ne le laissaient présager les résultats du premier tour. Dans la circonscription de L'Aigle, Francis Geng, député sortant (UDF-CDS), essuie un cuisant échec face au candidat dissident de l'UDF, Jean-Claude Renard, soutenu par les « rénovateurs ». En revanche, le candidat de ces derniers, Amaury de Saint-Quentin (RPR), échoue dans la circonscription de Flers-Argentan, qui voit le retour d'un ancien député, Hubert Bassot (UDF-PR). L'électorat légitimiste a donc préféré celui-ci, arrivé en tête au premier tour et investi par l'UPF, dans une triangulaire qui aurait pu profiter à François Doubin (MRG).

HAUTE-NORMANDIE (17)



22 mars 1992. – A., 30,08. Droite, 32,97; PS, 21,21; écol., 14,68; FN, 12,95; PC, 8,86; div., 7; LO, 2,09.
21 mars 1993. – A., 33,01. UPF, 38,23; maj. p., 21,51; ext. d., 13,13; PC, 11,50; écol., 10,70; div. d., 2,04; ext. g., 1,49; div., 1,30; div. g., 0,05.

Au début de la campagne électorale, les socialistes de Haute-Normandie s'étaient donné une fourchette assez large de leurs pertes en nombre de sièges, de quatre à dix. Ils en ont effectivement perdu dix. Seuls résistent, en Seine-Maritime, Alain Le Vern, Jean-Claude Bateux et le premier secrétaire du PS, Laurent Fabius, lui-même réélu avec moins de 2 000 voix d'avance face à un candidat centriste peu connu. Ces pertes profitent au communiste Michel Grandpierre à Sotteville-lès-Rouen, tandis qu'au Havre Daniel Colliard est parvenu à assurer la succession d'André Duroméa. Elles bénéficient surtout à l'UDF (quatre sièges) et au RPR (cinq sièges). Au sein de la nouvelle majorité, le RPR : avec sept députés, dont le président du conseil régional, Antoine Rufenacht, assure ainsi sa suprématie sur ses partenaires de l'UDF.

EURE (5)

Sortants : Jean-Louis Debré, RPR; Alfred Recours, PS; Ladislas Poniatowski, UDF-PR; Alain Bureau, PS, suppléant de François Loncle, PS, nommé au gouvernement le 3 juin 1992, se représente dans la 2e circ.; Freddy Deschaux-Beaume, PS, n.s.r.p.

Élus : Jean-Louis Debré, RPR, d.s. (1re); Catherine Nicolas, RPR (2e); Ladislas Poniatowski, UDF-PR, d.s. (3e); Bernard Leroy, UDF (4e); Jean-Claude Asphe, RPR (5e).

1re (Evreux Est, Sud)

I., 72 046; V., 47 443; A., 34,14
B. et N., 7 696; E., 39 747.

Réélu : Jean-Louis Debré, RPR, d.s., c.g., c.m. d'Evreux, 28 190 (70,92).
Jean-Pierre Lussan, FN, c.r., 11 557 (29,07).

1er tour. – A., 28,84; E., 49 042. Debré, 22 806 (46,50); Lussan, 8 495 (17,32); Daniel Guérin, MRG, adj. m. de Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne), 5 448 (11,10); Andrée Oger, PC, c.g., m. de Croth, 5 418 (11,04); Sylvain Bigaud, GE, 3 708 (7,56); Dominique Jalady-Pezet, NE, 2 219 (4,52); Liliane Ferquin, div., 522 (1,06); Gilbert Hullery, AP, 426 (0,86).
Prés. 1988. – Mitterrand, 30 511 (53,35).

2e (Evreux Nord, Ouest)

I., 64 515; V., 32 898; A., 49,00
B. et N., 12 862; E., 20 036.

Élue : Catherine Nicolas, RPR, c.g., c.m. d'Evreux, 20 036 (100,00).
Alain Bureau, PS, d.s. de la 4e circ., s'est retiré.

1er tour. – A., 29,29; E., 43 299. Nicolas, 10 253 (23,67); Bernard Blois, UDF-PR, c.r., c.g., c.m. d'Evreux, 8 402 (19,40); Alain Bureau, PS, , c.r., 7 366 (17,01); Yves Dupont, FN, c.r., 6 460 (14,91); Michel Leblanc, PC, c.r., adj. m. d'Evreux, 3 779 (8,72); Pascal Dionis, Verts, 3 223 (7,44); Antoine Leonetti, NE, 1 991 (4,59); Anne Mansouret, MDR, 1 825 (4,21).
Prés. 1988. – Mitterrand, 28 359 (54,80).

3e (Bernay)

I., 68 996; V., 47 838; A., 30,66
B. et N., 3 183; E., 44 655.

Réélu : Ladislas Poniatowski, UDF-PR, d.s., c.g., m. de Quillebeuf-sur-Seine, 28 970 (64,87).
Francis Courel, div. g., c.g., m. de Saint-Philbert-sur-Risle, 15 685 (35,12).

1er tour. – A., 28,18; E., 47 051. Poniatowski, 23 235 (49,38); Courel, 6 252 (13,28); Jean-Louis Destans, PS, c.m. de Pont-Audemer, 5 579 (11,85); Marc Froidefont, FN, 4 975 (10,57); Michel Ressouche, GE, 2 509 (5,33); Fernand Ernult, PC, c.m. de Pont-Audemer, 2 461 (5,23); Jeanine Marchioni, NE, 1 557 (3,30); Jean-René Guilcher, DCF, 483 (1,02).
Prés. 1988. – Mitterrand, 31 127 (55,30).

4e (Louviers)

I., 69 258; V., 50 124; A., 27,62
B. et N., 3 606; E., 46 518.

Élu : Bernard Leroy, UDF, c.r., c.g., adj. m. du Vaudreuil, 26 842 (57,70).
François Loncle, PS, secr. E., a.d., m. de Brionne, 19 676 (42,29).

1er tour. – A., 29,30; E., 46 521. Leroy, 17 722 (38,09); Loncle, 10 641 (22,87); Paul Chauvelin, FN, 7 401 (15,90); Gaétan Levitre, PC, m. d'Alizay, 3 480 (7,48); Bernard Disson, Verts, 3 172 (6,81); Pascal Carlus, NE, 1 858 (3,99); Christine Gauchet, LO, 1 033 (2,22); Alain Marois, div., 653 (1,40); Jacques Mugner, div. g., adj. m. de Val-de-Reuil, 417 (0,89); Mireille Rault, MD, 144 (0,30).
Prés. 1988. – Mitterrand, 31 763 (59,32).

5e (Vernon)

I., 73 584; V., 48 572; A., 33,99
B. et N., 9 554; E., 39 018.

Élu : Jean-Claude Asphe, RPR, c.g., m. de Vernon, 26 164 (67,05).
Guy Dugres, FN, c.r., c.m. de Vernon, 12 854 (32,94).

1er tour. – A., 27,95; E., 50 571. Asphe, 20 559 (40,65); Dugres, 8 897 (17,59); Pascal Lamy, PS, 7 638 (15,10); Marcel Larmanou, PC, c.g., m. de Gisors, 7 457 (14,74); Olivier Bassine, Verts, 3 686 (7,28); Monique Dumont, NE, 2 334 (4,61).
Prés. 1988. – Mitterrand, 32 230 (55,27).

Alors que les deux députés de droite sortants, Jean-Louis Debré (RPR) et Ladislas Poniatowski (UDF-PR), ont retrouvé leurs sièges sans difficulté, le secrétaire d'Etat au Plan, François Loncle, a été battu de près de quinze points par Bernard Leroy, vice-président (UDF) du conseil régional de Haute-Normandie. A Evreux, où Catherine Nicolas (RPR) était seule en lice, le taux d'abstention atteint 49 %. A Vernon, le candidat du Front national obtient près d'un tiers des suffrages, face à Jean-Claude Asphe (RPR).

SEINE-MARITIME (12)

Sortants : Michel Bérégovoy, PS; Dominique Gambier, PS; Pierre Bourguignon, PS; Laurent Fabius, PS; Jean-Claude Bateux, PS; Paul Dhaille, PS; Antoine Rufenacht, RPR; André Duroméa, PC, n.s.r.p.; Jean Vittrant, PS, suppléant de Frédérique Bredin, PS, nommée au gouvernement le 16 mai 1991, n.s.r.p.; Jean-Marie Leduc, PS; Jean Beaufils, PS; Alain Le Vern, PS.

Élus : Jeanine Bonvoisin, UDF-CDS (1re); Pierre Albertini, UDF (2e); Michel Grandpierre, PC (3e); Laurent Fabius, PS, d.s. (4e); Jean-Claude Bateux, PS, d.s. (5e); Denis Merville, RPR (6e); Antoine Rufenacht, RPR, d.s. (7e); Daniel Colliard, PC (8e); Charles Revet, UDF-PR (9e); Alfred Trassy-Paillogues, RPR (10e); Edouard Leveau, RPR (11e); Alain Le Vern, PS, d.s. (12e).

1re (Rouen)

I., 57 754; V., 38 204; A., 33,85
B. et N., 2 261; E., 35 943.

Élue : Jeanine Bonvoisin, UDF-CDS, c.r., adj. m. de Rouen, 22 076 (61,41).
Michel Bérégovoy, PS, d.s., c.r., c.m. de Rouen, 13 867 (38,58).

1er tour. – A., 32,66; E., 37 477. Bonvoisin, 16 925 (45,16); Bérégovoy, 6 771 (18,06); Dominique Chaboche, FN, a.d., c.r., 4 704 (12,55); Irène Pergent, Verts, c.m. de Rouen, 3 375 (9,00); Didier Chartier, PC, c.m. de Rouen, 2 282 (6,08); Jean-Paul Delafenêtre, div. d., 922 (2,46); Anne Hodgkinson, NE, 919 (2,45); Gisèle Lapeyre, LO, 879 (2,34); Roger Séri, div. d., 278 (0,74); Yann de Saint-Pol, CNI, 252 (0,67); Juan Vittet, MD, 170 (0,45).
Prés. 1988. – Mitterrand, 25 458 (54,24).

2e (Mont-Saint-Aignan)

I., 77 688; V., 53 894; A., 30,62
B. et N., 3 733; E., 50 161.

Élu : Pierre Albertini, UDF, c.r., m. de Mont-Saint-Aignan, 29 209 (58,23).
Dominique Gambier, PS, d.s., c.r., c.m. de Déville-lès-Rouen, 20 952 (41,76).

1er tour. – A., 30,37; E., 51 619. Albertini, 20 176 (39,08); Gambier, 10 827 (20,97); Josette Bossard, FN, c.m. de Bois-Guillaume, 6 145 (11,90); Christine Rambaud, GE, c.m. de Mont-Saint-Aignan, 5 573 (10,79); Gérard Simon, div. d., c.g., c.m. de Mont-Saint-Aignan, 3 864 (7,48); Claude Lainé, PC, adj. m. de Darnétal, 3 740 (7,24); Benoît Petel, UED, 942 (1,82); Josiane Guillot, NE, 352 (0,68).
Prés. 1988. – Mitterrand, 30 948 (51,59).

3e (Sotteville-lès-Rouen)

I., 56 656; V., 38 588; A., 31,89
B. et N., 2 894; E., 35 694.

Élu : Michel Grandpierre, PC, c.g., m. de Saint-Etienne-du-Rouvray, 20 830 (58,35).
Serge Cramoisan, UDF-PSD, c.g., c.m. de Sotteville-lès-Rouen, 14 864 (41,64).
Pierre Bourguignon, PS, d.s., m. de Sotteville-lès-Rouen, s'est retiré.

1er tour. – A., 31,80; E., 36 714. Cramoisan, 8 402 (22,88); Grandpierre, 8 379 (22,82); Pierre Bourguignon, PS, m. de Sotteville-lès-Rouen 8 342 (22,72); Gilles Penelle, FN, c.r., c.m. de Rouen, 5 173 (14,08); Jean-Pierre Girod, Verts, 3 070 (8,36); Daniel Moisan, div. d., 952 (2,59); Liliane Jullien, NE, 874 (2,38); Jean-Pierre Paris, LO, 728 (1,98); Gabriel Calippe, PT, 434 (1,18); Michèle Ernis, LCR, c.m. de Saint-Etienne-du-Rouvray, 360 (0,98).
Prés. 1988. – Mitterrand, 32 941 (71,69).

4e (Elbeuf)

I., 69 087; V., 49 323; A., 28,60
B. et N., 4 848; E., 44 475.

Réélu : Laurent Fabius, PS, d.s., c.r., adj. m. du Grand-Quevilly, 23 147 (52,04).
Michel Baldenweck, UDF-CDS, 21 328 (47,95).

1er tour. – A., 29,10; E., 45 735. Fabius, 12 655 (27,67); Baldenweck, 11 225 (24,54); Guillaume de Tarlé, FN, c.r., 7 998 (17,48); Patrice Dupray, PC, c.r., c.m. de Grand-Couronne, 5 634 (12,31); Dominique Aupierre, GE, 3 282 (7,17); Juan Heredias, LO, 1 453 (3,17); Marc Dieulevaut, écol., 1 302 (2,84); Michèle Bolufer, NE, 1 076 (2,35); Laurent-Xavier Morin, CNI, 593 (1,29); Régis Louail, LCR, 517 (1,13).
Prés. 1988. – Mitterrand, 38 287 (70,37).

5e (Maromme)

I., 81 058; V., 58 642; A., 27,65
B. et N., 3 956; E., 54 686.

Réélu : Jean-Claude Bateux, PS, d.s., c.m. de Pavilly, 28 368 (51,87).
Daniel Laboure, RPR, c.m. de Canteleu, 26 318 (48,12).

1er tour. – A., 28,78; E., 54 227. Laboure, 17 882 (32,97); Bateux, 13 614 (25,10); Colette Privat, PC, a.d., c.g., m. de Maromme, 8 965 (16,53); Dominique Zurcher, FN, 5 819 (10,73); Christian Pedron, GE, 4 515 (8,32); Charles Soubeyran, LO, 1 370 (2,52); Jacques Hauguel, UED, 1 128 (2,08); Jacques Carrier, MD, 561 (1,03); Marcel Chopine, NE, 373 (0,68).
Prés. 1988. – Mitterrand, 42 705 (65,41).

LES RÉSULTATS DU SECOND TOUR

6e (Lillebonne)

I., 73 878; V., 51 118; A., 30,80
B. et N., 3 589; E., 47 529.

Élu : Denis Merville, RPR, c.r., c.g., m. de Sainneville, 24 344 (51,21).
Paul Dhaille, PS, d.s., m. de Lillebonne, 23 185 (48,78).

1er tour. – A., 30,77 ; E., 48 701. Merville, 16 602 (34,08) ; Dhaille, 9 463 (19,43) ; Meryvonne Riouel, PC, c.g., adj. m. du Havre, 8 413 (17,27) ; Patrick Mazet, FN, c.m. de Lillebonne, 5 449 (11,18) ; Joël Valette, Verts, 3 430 (7,04) ; Christian Le Goff, CPNT, 1 899 (3,89) ; Jean-Marc Varin, LO, 1 371 (2,81) ; Denis Guéret, UED, 913 (1,87) ; Sylvie Hupe, NE, 684 (1,36) ; Pierre Etourneau, div. d., 497 (1,02).
Prés. 1988. – Mitterrand, 38 943 (66,14).

7e (Le Havre Sud)

I., 60 684; V., 36 129; A., 40,46
B. et N., 7 240; E., 28 889.

Réélu : Antoine Rufenacht, RPR, d.s., prés. c.r., c.m. du Havre, 21 699 (75,11).
Daniel Blot, FN, 7 190 (24,88).

1er tour. – A., 33,98 ; E., 38 333. Rufenacht, 17 424 (45,45) ; Blot, 5 462 (14,24) ; Eric Donfu, PS, adj. m. du Havre, 5 172 (13,49) ; Gérard Heuzé, PC, c.g., adj. m. du Havre, 4 846 (12,64) ; Pierre Dieulafait, Verts, c.r., 3 413 (8,90) ; Bernard Lerêtre, NE, 1 359 (3,54) ; Jean-Paul Naïl, LCR, 657 (1,71).
Prés. 1988. – Chirac, 24 162 (50,19).

8e (Le Havre Nord)

I., 55 862; V., 35 468; A., 36,50
B. et N., 2 512; E., 32 956.

Élu : Daniel Colliard, PC, c.r., adj. m. du Havre, 17 936 (54,42).
Agathe Cahierre, UDF-CDS, c.g., c.m. du Havre, 15 020 (45,57).

1er tour. – A., 37,40 ; E., 33 170. Colliard, 8 878 (26,76) ; Cahierre, 8 379 (25,26) ; Philippe Fouché-Saillenfest, FN, c.r., 5 929 (17,87) ; Joseph Menga, PS, a.d., adj. m. du Havre, 4 514 (13,60) ; Bernard Despierre, GE, c.r., adj. m. du Havre, 2 249 (6,78) ; Lucienne Kirche, NE, 976 (2,94) ; Martine Leplanquois, LO, 645 (1,94) ; Alain Guillemet, PT, 536 (1,61) ; Jean-Denis Chevereau, écol., 503 (1,51) ; Olivier de Noyette, CNI, 291 (0,87) ; Dominique Maresq, UED, 270 (0,81).
Prés. 1988. – Mitterrand, 30 114 (69,75).

9e (Fécamp)

I., 74 757; V., 56 429; A., 24,51
B. et N., 2 590; E., 53 839.

Élu : Charles Revet, UDF-PR, a.d., c.r., c.g., m. de Turretot, 28 854 (53,59).
Frédérique Bredin, PS, min., a.d., c.r., m. de Fécamp, 24 985 (46,40).

1er tour. – A., 26,18 ; E., 52 809. Revet, 22 876 (43,31) ; Bredin, 16 825 (31,86) ; Claude Courbot, FN, c.m. de Fécamp, 5 367 (10,16) ; Raymond Lecacheur, PC, adj. m. de Montivilliers, 3 828 (7,24) ; Michel-Léopold Jouvin, GE, 3 401 (6,44) ; Miguel Bigot, NE, 512 (0,96).
Prés. 1988. – Mitterrand, 33 892 (56,90).

10e (Yvetot)

I., 73 751; V., 55 191; A., 25,16
B. et N., 2 968; E., 52 223.

Élu : Alfred Trassy-Paillogues, RPR, c.r., c.g., m. d'Yerville, 29 293 (56,09).
Jean-Marie Leduc, PS, d.s., c.r., m. de Totes, 22 930 (43,90).

1er tour. – A., 25,33 ; E., 52 260. Trassy-Paillogues, 23 825 (45,58) ; Leduc, 14 786 (28,29) ; Alain Gauthier, FN, 5 174 (9,90) ; Antoine Leforestier, GE, m. d'Ectot-l'Auber, 4 794 (9,17) ; Michel Tieursin, PC, m. d'Eslettes, 3 295 (6,30) ; Raymond Riquet, NE, 386 (0,73).
Prés. 1988. – Mitterrand, 35 028 (57,93).

11e (Dieppe)

I., 71 788; V., 50 578; A., 29,54
B. et N., 3 643; E., 46 935.

Élu : Edouard Leveau, RPR, c.r., c.g., c.m. de Dieppe, 26 560 (56,58).
Jean Beaufils, PS, d.s., c.r., adj. m. de Dieppe, 20 375 (43,41).

1er tour. – A., 30,06 ; E., 47 676. Leveau, 19 469 (40,83) ; Beaufils, 9 702 (20,34) ; Christian Cuvillez, PC, c.r., m. de Dieppe, 7 491 (15,71) ; Edgar Planchons, FN, 4 516 (9,47) ; Gilles Euzenat, Verts, 3 995 (8,37) ; Michelle Petiteville, LO, 1 713 (3,59) ; Laurence Delannoy, NE, 790 (1,65).
Prés. 1988. – Mitterrand, 36 235 (61,20).

12e (Gournay-en-Bray)

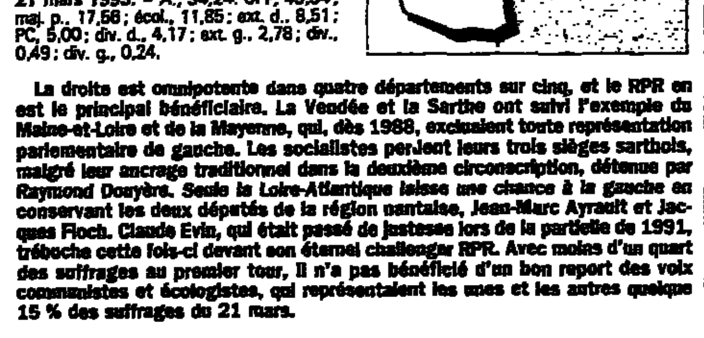
I., 66 151; V., 50 516; A., 23,63
B. et N., 2 303; E., 48 213.

Réélu : Alain Le Vern, PS, d.s., c.r., m. de Saint-Saëns, 26 886 (55,76).
Pierre Blot, RPR, c.g., m. de Forges-les-Eaux, 21 327 (44,23).

1er tour. – A., 26,13 ; E., 46 675. Le Vern, 17 024 (36,47) ; Blot, 12 809 (27,44) ; Michel Lejeune, div. d., adj. m. de Forges-les-Eaux, 6 095 (13,05) ; Patrick Debonne, FN, 4 346 (9,31) ; Jean-Claude Ravenel, Verts, 2 699 (5,78) ; François Le Roy, div. d., c.m. de Forges-les-Eaux, 1 756 (3,76) ; Christian Pierre, PC, 1 627 (3,48) ; Martine Merceron-Vicat, NE, 319 (0,68).
Prés. 1988. – Mitterrand, 30 092 (64,59).

Dans sa circonscription, Laurent Fabius, premier secrétaire du PS, a réussi à limiter le recul de son parti, grâce à une bonne mobilisation de la gauche et à un renfort d'abstentionnistes du premier tour. Ce sursaut, sensible dans la commune d'Elbeuf, où il avait été devancé la semaine passée, demeure isolé, à l'exception de la cinquième et de la douzième circonscription, dans un département où le nombre des élus socialistes passe de dix à trois. Le PS perd donc sept sièges, dont celui de Frédérique Bredin, ministre de la jeunesse et des sports, maire de Fécamp, battue par Charles Revet (UDF-PR), qu'elle avait devancé de 900 voix en 1988. Pour le PC, le bilan est plus favorable, puisqu'il double sa représentation et retrouve le siège perdu par Roland Leroy en 1981.

Même si la droite est satisfaite de gagner six sièges, elle ne réalise pas le score qu'elle espérait. Le RPR, avec quatre députés, renforce son implantation et permet à de jeunes conseillers régionaux, comme Denis Merville et Alfred Trassy-Paillogues, d'affirmer leur implantation dans un département longtemps marqué par la forte personnalité de Jean Lecanuet.



PAYS DE LA LOIRE

(30)

22 mars 1992. – A., 31,78. Droite, 42,33 ; maj. p., 23,05 ; écol., 14,10 ; FN, 8,98 ; PC, 7,46 ; div., 2,56 ; LO, 0,94 ; UDB, 0,56.
21 mars 1993. – A., 34,24. UPF, 49,34 ; maj. p., 17,56 ; écol., 11,85 ; ext. d., 8,51 ; PC, 5,00 ; div. d., 4,17 ; ext. g., 2,78 ; div., 0,49 ; div. g., 0,24.

La droite est omnipotente dans quatre départements sur cinq, et le RPR en est le principal bénéficiaire. La Vendée et la Sarthe ont suivi l'exemple du Maine-et-Loire et de la Mayenne, qui, dès 1988, excluaient toute représentation parlementaire de gauche. Les socialistes perdent leurs trois sièges sarthois, malgré leur ancrage traditionnel dans la deuxième circonscription, détenue par Raymond Douyère. Seule la Loire-Atlantique laisse une chance à la gauche en conservant les deux députés de la région nantaise, Jean-Marc Ayrault et Jacques Floch. Claude Evin, qui était passé de justesse lors de la partielle de 1991, trébuche cette fois-ci devant son éternel challenger RPR. Avec moins d'un quart des suffrages au premier tour, il n'a pas bénéficié d'un bon report des voix communistes et écologistes, qui représentaient les unes et les autres quelque 15 % des suffrages du 21 mars.

LOIRE-ATLANTIQUE (10)

Sortants : Monique Papon, UDF-CDS ; Elisabeth Hubert, RPR ; Jean-Marc Ayrault, PS ; Jacques Floch, PS ; Edouard Landrain, UDF-CDS ; Xavier Hunault, app. UDF, n.s.r.p. ; Olivier Guichard, RPR ; Claude Evin, PS ; Lucien Richard, RPR, n.s.r.p. ; Joseph-Henri Maujoüan du Gasset, UDF-PR, se représente comme suppléant de Serge Poignant.

Élus : Monique Papon, UDF-CDS, d.s. (1re) ; Elisabeth Hubert, RPR, d.s. (2e) ; Jean-Marc Ayrault, PS, d.s. (3e) ; Jacques Floch, PS, d.s. (4e) ; Olivier Guichard, RPR, d.s. (7e) ; Etienne Garnier, RPR (8e) ; Pierre Hériaud, UDF-CDS (9e).

Élus au 1er tour : Edouard Landrain, UDF-CDS (5e) ; Michel Hunault, RPR (6e) ; Serge Poignant, RPR (10e).

1re (Nantes Ouest)

I., 66 731; V., 42 105; A., 36,90
B. et N., 2 609; E., 39 496.

Réélue : Monique Papon, UDF-CDS, d.s., c.g., c.m. de Nantes, 23 501 (59,50).
Daniel Asseray, PS, adj. m. de Nantes, 15 995 (40,49).

1er tour. – A., 35,24 ; E., 41 173. Papon, 19 229 (46,70) ; Asseray, 7 144 (17,35) ; Xavier Dousset, Verts, 4 485 (10,89) ; Ludovic Cassard, FN, c.r., 3 577 (8,68) ; Alexandre Mazzorana, MRG, c.m. de Nantes, 1 989 (4,83) ; Catherine Gravoille, PC, 1 922 (4,66) ; André Bolo, CNI, 952 (2,31) ; Claude Maragua, NE, 854 (2,07) ; René Bouzennec, SEGA, c.m. d'Orvault, 781 (1,89) ; Didier Boulars, PLN, 240 (0,58).
Prés. 1988. – Mitterrand, 25 955 (51,57).

2e (Nantes Sud)

I., 71 611; V., 43 846; A., 38,77
B. et N., 2 348; E., 41 498.

Réélue : Elisabeth Hubert, RPR, d.s., c.m. de Nantes, 24 565 (59,19).
Albert Mahé, PS, c.g., adj. m. de Nantes, 16 933 (40,80).

1er tour. – A., 36,98 ; E., 43 322. Hubert, 19 415 (44,81) ; Mahé, 9 731 (22,46) ; Benoist Dutertre, FN, 4 298 (9,91) ; Jean-Claude Demaure, GE, c.r., adj. m. de Nantes, 4 191 (9,67) ; Claude Constant, PC, adj. m. de Nantes, 1 972 (4,55) ; Tadeusz Kucharczyk, div. d., 1 481 (3,41) ; François Préneau, SEGA, c.m. de Nantes, 1 050 (2,42) ; Nicole Girel, NE, 978 (2,25) ; Charles-André Lejanne, PLN, 208 (0,48).
Prés. 1988. – Chirac, 27 248 (51,70).

3e (Saint-Herblain)

I., 78 488; V., 52 294; A., 33,37
B. et N., 2 529; E., 49 765.

Réélu : Jean-Marc Ayrault, PS, d.s., m. de Nantes, 27 601 (55,58).
Jean-Luc Harousseau, UDF, c.r., c.m. de Nantes, 22 104 (44,41).

1er tour. – A., 34,55 ; E., 48 753. Ayrault, 16 325 (33,48) ; Harousseau, 15 923 (32,66) ; Arnaud de Périer, FN, c.r., 4 695 (9,63) ; Bernard Renou, Verts, 4 482 (9,19) ; Michel Moreau, PC, c.m. de Nantes, 3 290 (6,74) ; Hélène Defrance, LO, 1 241 (2,54) ; Martine Chabot, NE, 1 169 (2,39) ; Paul Bineau, SEGA, 1 044 (2,14) ; Martine Leroy, LCR, 356 (0,73) ; Eric Gruder, PLN, 228 (0,46).
Prés. 1988. – Mitterrand, 39 005 (64,29).

4e (Rezé)

I., 66 606; V., 48 706; A., 26,87
B. et N., 5 718; E., 42 988.

Réélu : Jacques Floch, PS, d.s., m. de Rezé, 21 686 (50,44).
Alain Saillant, RPR, c.m. de Bouguenais, 21 302 (49,55).

1er tour. – A., 31,14 ; E., 42 947. Saillant, 16 349 (38,06) ; Floch, 12 038 (28,02) ; Bernadette Barrat, Verts, 4 535 (10,55) ; Michel Boju, FN, 3 326 (7,74) ; Jacques Guibaud, PC, c.m. de Rezé, 2 696 (6,27) ; Joachim Lebot, SEGA, c.r., c.m. de Bouguenais, 1 348 (3,13) ; Ghislaine Georgelin, NE, 1 244 (2,89) ; Robert Cerisier, LO, 1 190 (2,77) ; Jacques Jubinieux, PLN, 221 (0,51).
Prés. 1988. – Mitterrand, 31 862 (63,32).

7e (Guérande)

I., 75 429; V., 55 051; A., 27,01
B. et N., 3 941; E., 51 110.

Réélu : Olivier Guichard, RPR, d.s., prés. c.r., m. de La Baule, 30 456 (59,58).
René Leroux, PS, m. de La Turballe, 20 654 (40,41).

1er tour. – A., 28,85 ; E., 55 480. Guichard, 24 940 (44,95) ; Leroux, 9 610 (17,32) ; Xavier de Laubier, FN, 4 604 (8,29) ; Charles Perraud, GE, 4 380 (7,89) ; Marc Justy, PC, m. de Saint-Joachim, 3 448 (6,21) ; Philippe Levenne, div. d., 3 116 (5,61) ; Alain Chanu, NE, 1 510 (2,72) ; Pierre Minssart, MDC, 1 477 (2,66) ; Jean-Claude Saint-Arroman, LO, 1 339 (2,41) ; Geneviève Baudry, SEGA, 734 (1,32) ; Laurent Prodeau, PLN, 322 (0,58).
Prés. 1988. – Mitterrand, 34 103 (51,92).

8e (Saint-Nazaire)

I., 73 996; V., 47 767; A., 35,44
B. et N., 4 171; E., 43 596.

Élu : Etienne Garnier, RPR, c.r., c.m. de Saint-Nazaire, 21 915 (50,26).
Claude Evin, PS, d.s., c.m. de Montoir-de-Bretagne, 21 681 (49,73).

1er tour. – A., 36,43 ; E., 44 381. Garnier, 13 767 (31,02) ; Evin, 10 221 (23,03) ; Jean-Louis La Corre, PC, m. de Trignac, 6 297 (14,18) ; Gilles Denigot, GE, c.m. de Saint-Nazaire, 4 406 (9,92) ; René Bouin, FN, c.r., 3 703 (8,34) ; Joël Gicquiaud, Verts diss., c.m. de Saint-Nazaire, 2 241 (5,04) ; Marie-France Belin, LO, 1 094 (2,46) ; Brigitte Limasse, NE, 1 085 (2,44) ; Gabriel Guilloux, div. d., 813 (1,83) ; Bernard Hazo, PT, 754 (1,69).
Prés. 1988. – Mitterrand, 37 470 (66,29).

9e (Paimbœuf, Pornic)

I., 73 301; V., 47 827; A., 34,75
B. et N., 6 573; E., 41 254.

Élu : Pierre Hériaud, UDF-CDS, c.m. de Pornic, 21 874 (53,02).
Jean-Raymond Audion, RPR, c.g., m. de Bourgneuf-en-Retz, 19 380 (46,97).

1er tour. – A., 27,22 ; E., 50 240. Audion, 15 858 (31,56) ; Hériaud, 12 092 (24,06) ; Camille Durand, PS, c.r., m. de Saint-Jean-de-Boiseau, 6 676 (13,28) ; Thierry Monvoisin, FN, 4 436 (8,82) ; Joseph Groppi, Verts, 3 778 (7,51) ; Philippe Caillaud, div. d., 3 633 (7,23) ; Claudine Morel, PC, 1 788 (3,55) ; Jeanine Paraux, NE, 1 117 (2,22) ; Gilles Berthelot, MDC, 512 (1,01) ; Charles Genaudeau, PLN, 350 (0,69).
Prés. 1988. – Chirac, 30 346 (52,58).

Principale victime de ce second tour : Claude Evin, rocardien, ancien ministre de la santé, qui échoue dans la circonscription de Saint-Nazaire face au candidat RPR, qui tentait sa chance depuis vingt ans. Fief de gauche depuis 1936, cette circonscription n'avait changé de couleur qu'une seule fois... en 1958. Les deux autres socialistes ont résisté : Jean-Marc Ayrault, maire de Nantes, réélu avec plus de 55 % des suffrages, et Jacques Floch, maire de Rezé.

En obtenant cinq députés sur dix, le RPR sort vainqueur de ce scrutin au détriment de l'UDF et du PS, qui abandonnent chacun un siège. Les deux élus RPR du premier tour, Serge Poignant et Michel Hunault, sont en effet rejoints par Elisabeth Hubert, Olivier Guichard et Etienne Garnier, tombeur de Claude Evin. Le parti gaulliste connaît cependant un échec dans la neuvième circonscription, où son candidat, Jean-Raymond Audion, sort nettement battu du duel qui l'opposait à Pierre Hériaud (UDF-CDS). Avec l'élection de ce nouveau venu en politique et la réélection de Monique Papon, l'UDF obtient trois sièges, le premier ayant été acquis au premier tour.

MAINE-ET-LOIRE (7)

Sortants : Roselyne Bachelot-Narquin, RPR ; Hubert Grimault, UDF-CDS ; Edmond Alphandéry, UDF-CDS ; Jean Bégault, UDF ; Maurice Ligot, UDF ; Hervé de Charette, UDF-PR ; Marc Laffineur, UDF.

Réélus : Roselyne Bachelot, RPR, d.s. (1re) ; Hubert Grimault, UDF-CDS, d.s. (2e) ; Jean Bégault, UDF, d.s. (4e) ; Maurice Ligot, UDF, d.s. (5e).

Réélus au 1er tour : Edmond Alphandéry, UDF-CDS (3e) ; Hervé de Charette, UDF-PR (6e) ; Marc Laffineur, UDF (7e).

1re (Angers Centre, Est, Nord-Est)

I., 70 708; V., 45 039; A., 36,30
B. et N., 3 513; E., 41 526.

Réélue : Roselyne Bachelot, RPR, d.s., c.r., 27 188 (65,47).
Yves Meimoun, PS, 14 338 (34,52).

1er tour. – A., 30,80 ; E., 45 756. Bachelot, 22 872 (49,98) ; Meimoun, 7 218 (15,77) ; Roger Julien, EE, c.m. de Pellouailles-les-Vignes, 5 803 (12,68) ; Jean-Yves Fournel, FN, c.r., 4 799 (10,48) ; Jack Proult, PC, c.m. d'Angers, 2 508 (5,48) ; Bruno Bourrinet, div. d., 2 386 (5,21) ; Annie Chanial, ADUA, 170 (0,37).
Prés. 1988. – Chirac, 28 249 (50,62).

2e (Angers Sud, Trélazé)

I., 74 626; V., 48 938; A., 34,42
B. et N., 3 918; E., 45 020.

Réélu : Hubert Grimault, UDF-CDS, d.s., c.g., 28 845 (64,07).
Jean-Claude Boyer, PS, c.m. des Ponts-de-Cé, 16 175 (35,92).

1er tour. – A., 29,31 ; E., 49 044. Grimault, 23 250 (47,40) ; Boyer, 6 996 (14,26) ; Jean Quéinnec, FN, c.r., 4 752 (9,68) ; Philippe Bodard, GE, c.r., 4 689 (9,56) ; Jean Bertholet, PC, m. de Trélazé, 3 593 (7,32) ; Thérèse GouesIard, NE, 1 620 (3,30) ; Philippe Lebrun, LO, 1 131 (2,30) ; Didier Brémaud, PT, 1 095 (2,23) ; Alain Dubois, CNI, 1 083 (2,20) ; Jacques Godin, SEGA, 835 (1,70).
Prés. 1988. – Mitterrand, 31 276 (53,25).

4e (Saumur Sud, Thouarcé)

I., 66 428; V., 32 592; A., 50,93
B. et N., 8 750; E., 23 842.

Réélu : Jean Bégault, UDF, d.s., m. de Doué-la-Fontaine, 23 842 (100,00).

1er tour. – A., 29,43 ; E., 44 130. Bégault, 18 504 (41,93) ; Jean-Pierre Pohu, div. d., c.g., 10 544 (23,89) ; Michel Cartron, PS, c.m. de Doué-la-Fontaine, 5 222 (11,83) ; Philippe Lachaux, FN, 3 954 (8,95) ; Christophe Réveillé, Verts, 2 827 (6,40) ; Michel Robichon, SEGA, 1 862 (4,21) ; Raymond Berthélémie, PC, 1 217 (2,75).
Prés. 1988. – Chirac, 29 087 (54,83).

5e (Cholet)

I., 67 473; V., 42 951; A., 36,34
B. et N., 3 636; E., 39 315.

Réélu : Maurice Ligot, UDF, d.s., m. de Cholet, 23 623 (60,08).
Jean-Pierre Bougnoux, PS, 15 692 (39,91).

1er tour. – A., 30,50 ; E., 43 258. Ligot, 20 945 (48,41) ; Bougnoux, 7 699 (17,79) ; Roger Baudry, FN, 4 919 (11,37) ; Patrick Henry, Verts, 3 283 (7,58) ; Marie-Pierre Larregain, NE, 2 740 (6,33) ; Jean-Paul Gouraud, PC, 1 842 (4,25) ; Gilles Barrault, LO, 1 830 (4,23).
Prés. 1988. – Chirac, 26 849 (50,98).

Continuité sans surprise en Anjou : trois des sept députés sortants investis par l'UDF avaient été confortablement réélus au premier tour. Au second, la nouvelle majorité s'offre la victoire totale avec, en prime, un joli succès personnel pour Roselyne Bachelot (RPR) et Hubert Grimault (UDF), réélus chacun avec près des deux tiers des suffrages exprimés dans deux circonscriptions en principe moins favorables à la coalition RPR-UDF. Seul en piste dans la quatrième circonscription, Jean Bégault (UDF) n'a pas fait le plein des voix de la nouvelle majorité. Pas de « sursaut » en revanche à gauche, même si les candidats socialistes, présents dans trois des quatre circonscriptions en jeu, semblent avoir bénéficié d'un bon report des voix communistes et des voix écologistes.

MAYENNE (3)

Sortants : François d'Aubert, UDF-PR ; Henri de Gastines, RPR ; Roger Lestas, app. UDF.

Réélu : Roger Lestas, UDF, d.s. (3e).

Réélus au 1er tour : François d'Aubert, UDF-PR (1re) ; Henri de Gastines, RPR (2e).

3e (Mayenne)

I., 68 047; V., 30 629; A., 54,98
B. et N., 7 736; E., 22 893.

Réélu : Roger Lestas, UDF, d.s., c.g., m. de Fougerolles-du-Plessis, 22 893 (100,00).

1er tour. – A., 26,66 ; E., 45 563. Lestas, 21 469 (47,11) ; Michel Scheer, UDF-PR diss., c.r., c.g., c.m. de Mayenne, 7 207 (15,81) ; Francis Daigault, PS, 4 468 (9,80) ; Louis Michel, GE, adj. m. de Saint-Cyr-le-Gravelais, 4 245 (9,31) ; Gilbert Blanc, FN, 3 847 (8,44) ; Christine Sevary, NE, 1 998 (4,38) ; Yannick Peltier, PC, 1 554 (3,41) ; Christian Richard, CNI, 775 (1,70).
Prés. 1988. – Chirac, 30 361 (53,74).

Seul député sortant du département non réélu au premier tour, Roger Lestas n'a eu aucun mal à retrouver son siège à l'Assemblée... puisqu'il était le seul candidat en lice. Le conseiller régional (UDF-PR) Michel Scheer, fortement déçu par son score du 21 mars (15,81 %), avait préféré se retirer. Le département aura ainsi reconduit tous ses députés sortants.

SARTHE (5)

Sortants : Gérard Chasseguet, RPR ; Raymond Douyère, PS ; Guy-Michel Chauveau, PS ; François Fillon, RPR ; Jean-Claude Boulard, PS.

Élus : Pierre Hellier, UDF-PR diss. (1re) ; Jean-Marie Geveaux, RPR (2e) ; Antoine Joly, RPR (3e) ; Pierre Gascher, RPR (5e).

Réélu au 1er tour : François Fillon, RPR (4e).

1re (Le Mans Nord)

I., 65 779; V., 40 838; A., 37,91
B. et N., 5 813; E., 35 025.

Élu : Pierre Hellier, UDF-PR diss., c.g., 18 396 (52,52).
Gérard Chasseguet, RPR, d.s., 16 629 (47,47).

1er tour. – A., 31,41 ; E., 42 206. Chasseguet, 13 665 (32,37) ; Hellier, 9 445 (22,37) ; Jean-Pierre Duval, PS, c.m. du Mans, 4 812 (11,40) ; Gérard Bondoux, FN, 3 600 (8,52) ; Lionel Renusson, Verts, 3 029 (7,17) ; François Piet, SEGA, adj. m. du Mans, 2 487 (5,89) ; Martin Combe, PC, 1 934 (4,58) ; Claudette Villain, NE, 1 582 (3,74) ; Gérard Hamelin, CNI, 826 (1,95) ; André Lancteau, LO, 826 (1,95).
Prés. 1988. – Mitterrand, 26 643 (50,87).

2e (Le Mans Est)

I., 79 323; V., 52 068; A., 34,35
B. et N., 4 211; E., 47 857.

Élu : Jean-Marie Geveaux, RPR, c.r., c.g., 24 994 (52,22).
Raymond Douyère, PS, d.s., m. de Bouloire, 22 863 (47,77).

1er tour. – A., 33,86 ; E., 48 785. Geveaux, 12 694 (26,02) ; Douyère, 8 056 (16,51) ; Patrick Piard, UDF-CDS, 5 762 (11,81) ; Daniel Boulay, PC, a.d., c.g., 5 626 (11,53) ; Philippe Goude, SEGA, c.r., 5 131 (10,51) ; Charles Met, FN, 4 451 (9,12) ; Jean-François Paquin, GE, c.r., c.m. du Mans, 3 352 (6,87) ; Henri Leyraud, NE, 2 075 (4,25) ; Gérard Desiles, PT, 833 (1,70) ; Michel de Pierrepont, LO, 805 (1,65).
Prés. 1988. – Mitterrand, 40 373 (65,86).

3e (La Flèche)

I., 77 863; V., 55 966; A., 28,12
B. et N., 3 654; E., 52 312.

Élu : Antoine Joly, RPR, 29 050 (55,53).
Guy-Michel Chauveau, PS, d.s., m. de La Flèche, 23 262 (44,46).

1er tour. – A., 27,53 ; E., 51 750. Chauveau, 13 694 (26,26) ; Joly, 13 107 (25,32) ; Louis-Jean de Nicolay, UDF-PR, c.g., 11 566 (22,34) ; Jean-Claude Barlemont, FN, c.r., 4 169 (8,05) ; Jean-François Cointré, GE, m. de Château-l'Hermitage, 3 639 (7,03) ; Huguette Harin, PC, 3 585 (6,92) ; Francis Batt, NE, 2 090 (4,03).
Prés. 1988. – Mitterrand, 36 110 (57,25).

5e (La Ferté-Bernard)

I., 81 342; V., 57 165; A., 29,72
B. et N., 3 263; E., 53 902.

Élu : Pierre Gascher, RPR, a.d., c.r., c.g., m. de Marolles-les-Braults, 31 417 (58,28).
Jean-Claude Boulard, PS, d.s., c.g., 22 485 (41,71).

1er tour. – A., 28,32 ; E., 51 995. Gascher, 15 838 (30,45) ; Boulard, 12 897 (24,80) ; Guy Lardeyret, UDF-PR, 9 127 (17,55) ; Marcel de Cossé-Brissac, FN, m. de Nauvay, 4 188 (8,05) ; Claude Maupay, GE, m. de René, 3 785 (7,27) ; Claude Tessier, SEGA, c.m. du Mans, 2 120 (4,07) ; Gilles Leproust, PC, 2 060 (3,96) ; Michel Poincot, NE, 1 982 (3,81).
Prés. 1988. – Mitterrand, 36 416 (56,24).

La nouvelle majorité conserve ses deux sièges, mais si François Fillon (RPR) a été réélu le 21 mars, Gérard Chasseguet (également RPR) est battu par un franc-tireur du PR, en congé de parti, Pierre Hellier, dans la 1re circonscription. Elle enlève les trois autres au PS : celui de la cinquième circonscription, où le sort de Jean-Claude Boulard, président de la communauté urbaine du Mans, était scellé dès le premier tour face au gaulliste Pierre Gascher, ravi de retrouver un mandat que ses amis du RPR lui avaient confisqué en 1986 pour cause de « déviationnisme » sur la question de la Nouvelle-Calédonie ; celui de la troisième, où Guy-Michel Chauveau (PS) ne pouvait guère avoir d'espoir après la « gifle » que lui avait infligée, sur sa ville de La Flèche, au premier tour, le candidat RPR, Antoine Joly. Ce dernier bénéficiait en outre du retrait de Louis-Jean de Nicolay (UDF-PR), qui lui était opposé dans le cadre d'une primaire au premier tour ; celui de la deuxième, plus urbaine, où Raymond Douyère n'a pas pu refaire son handicap.

VENDÉE (5)

Sortants : Jean-Luc Preel, UDF ; Philippe Mestre, UDF ; Pierre Mauger, RPR, *n.s.r.p.* ; Philippe de Villiers, UDF-PR ; Pierre Métais, PS, n.s.r.p.

Élus : Louis Guédon, UPF (3e) ; Joël Sarlot, UDF-PR (5e).

Réélus au 1er tour : Jean-Luc Préel, UDF (1re) ; Philippe Mestre, UDF (2e) ; Philippe de Villiers, UDF-PR (4e).

3e (Les Sables-d'Olonne)

I., 84 060; V., 53 920; A., 35,85
B. et N., 3 585; E., 50 335.

Élu : Louis Guédon, UPF, app. RPR, c.g., m. des Sables-d'Olonne, 32 821 (65,20).
Jacques Fraisse, PS, c.r., m. de Saint-Hilaire-de-Riez, 17 514 (34,79).

1er tour. – A., 31,48 ; E., 53 826. Guédon, 24 753 (45,98) ; Fraisse, 9 777 (18,16) ; Paul Petitdidier, FN, c.m. des Sables-d'Olonne, 6 409 (11,90) ; André Buchou, div. d., m. de Notre-Dame-de-Riez, 4 717 (8,76) ; Bernard Massuyeau, GE, 3 985 (7,40) ; Jean-Bernard Lecomte, PC, 2 261 (4,20) ; Marc Hermouët, NE, 1 923 (3,57).
Prés. 1988. – Chirac, 34 674 (54,02).

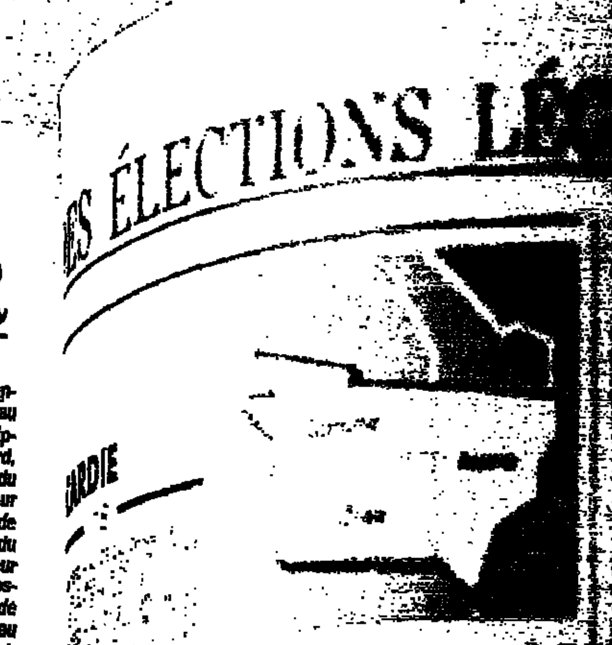
5e (Fontenay-le-Comte)

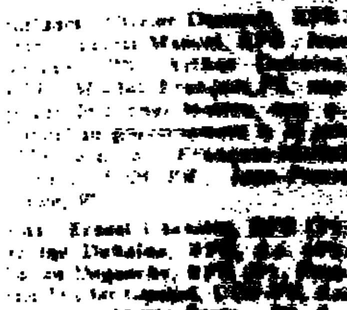
I., 73 579; V., 52 260; A., 28,97
B. et N., 3 031; E., 49 229.

Élu : Joël Sarlot, UDF-PR, c.g., 29 699 (60,32).
Jean-Claude Remaud, PS, c.g., c.m. de Fontenay-le-Comte, 19 530 (39,67).

1er tour. – A., 27,78 ; E., 49 548. Sarlot, 22 819 (46,05) ; Remaud, 12 562 (25,35) ; Jean Chataigner, FN, 3 932 (7,93) ; Franck Plazanet, Verts, c.r., 3 618 (7,30) ; Raymond Pingault, PC, m. de Saint-Denis-du-Payré, 2 610 (5,26) ; Daniel Le Mestre, div. d., 2 179 (4,39) ; Martine Albert, NE, 1 828 (3,68).
Prés. 1988. – Mitterrand, 31 740 (61,17).

La droite emporte les deux derniers sièges à pourvoir. Voilà qui n'est pas une surprise après le premier tour, où Joël Sarlot (UDF-PR), poulain de Philippe de Villiers – élu au premier tour – avait creusé l'écart à Fontenay-le-Comte tout comme Louis Guédon (apparenté RPR) aux Sables-d'Olonne. Le report des voix s'est bien effectué pour chacun des candidats, la droite recueillant une large part des voix du Front national, la gauche enregistrant le report de l'essentiel des voix écologistes. Le département voit ainsi un retour à la situation de 1978, époque où la droite représentait seule la Vendée à l'Assemblée nationale. Le temps de 1986 où, proportionnelle aidant, la gauche comptait deux députés, paraît bien révolu.





DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

PICARDIE

(18)

22 mars 1992. – A., 28,24. Droite, 38,01 ; maj. p., 16,16 ; écol., 15,50 ; FN, 13,49 ; PC, 11,08 ; CPNT, 6,76 ; LO, 0,97.

21 mars 1993. – A., 31,81. UPF, 40,25 ; maj. p., 16,25 ; ext. d., 13,70 ; PC, 10,92 ; écol., 10,27 ; div. d., 3,05 ; ext. g., 2,46 ; div., 1,06.

Forte de onze députés (dix PS et un PC) sur dix-huit à l'issue du scrutin de 1988, la gauche se trouve aujourd'hui laminée dans ce qui fut une terre d'élection du socialisme et du communisme. Les socialistes ne sont parvenus à sauver que deux sièges, ceux de Jean-Pierre Balligand dans l'Aisne et de Jean-Pierre Braine dans l'Oise. Le PC, de son côté, profite de ce reflux socialiste pour amorcer un redressement dans la Somme, illustré par la conquête du siège d'Amiens-Nord par Maxime Gremetz.

La droite voit l'émergence d'une nouvelle génération. Sur les quinze sièges qu'elle possède désormais, la moitié (sept) reviennent à des personnalités qui ne détenaient aucun mandat national. Deux d'entre elles, Ernest Chenière à Creil et Emmanuelle Bouquillon à Soissons, n'étaient titulaires d'aucun mandat électif. Si le Front national n'apparaît plus en fin de parcours, il enregistre néanmoins des gains substantiels de suffrages dans les trois duels qui l'ont opposé à des candidats du RPR ou de l'UDF dans l'Oise.

AISNE (5)

Sortants : René Dosière, PS ; Daniel Le Meur, PC ; Jean-Pierre Balligand, PS ; Bernard Lefranc, PS ; André Rossi, UDF-rad.

Élus : Jean-Claude Lamant, RPR (1re) ; Charles Baur, UDF-PSD (2e) ; Jean-Pierre Balligand, PS, d.s. (3e) ; Emmanuelle Bouquillon, UDF-PSD (4e) ; André Rossi, UDF-rad., d.s. (5e).

1re (Laon)

I., 70 589 ; V., 50 873 ; A., 27,93
B. et N., 3 119 ; E., 47 754.

Élu : Jean-Claude Lamant, RPR, a.d., c.g., m. de Laon, 26 400 (55,28).

René Dosière, PS, d.s., 21 354 (44,71).

1er tour. – A., 30,00 ; E., 46 833. Lamant, 19 147 (40,88) ; Dosière, 11 101 (23,70) ; Michel Saleck, FN, 5 776 (12,33) ; Dominique Lacombe, PC, 3 393 (7,24) ; Patrick Degembe, Verts, 2 968 (6,33) ; Michelle Berdal, NE, 1 914 (4,08) ; Jean-Loup Pernelle, LO, 1 703 (3,63) ; Philippe Jamo, CNI, 831 (1,77).
Prés. 1988. – Mitterrand, 35 407 (60,82).

2e (Saint-Quentin)

I., 74 522 ; V., 56 364 ; A., 24,36
B. et N., 3 938 ; E., 52 426.

Élu : Charles Baur, UDF-PSD, prés. c.r., d.s., 29 053 (55,41).

Daniel Le Meur, PC, d.s., m. de Saint-Quentin, 23 373 (44,58).

1er tour. – A., 29,98 ; E., 49 568. Baur, 18 133 (36,58) ; Lemeur, 10 441 (21,06) ; François Piquet, FN, 5 788 (11,67) ; Yves Mennesson, PS, 4 281 (8,63) ; Jean-Robert Boutreux, GE, 2 510 (5,06) ; Corinne Lemire, NE, 2 239 (4,51) ; Denis Lefèvre, MRG, 1 585 (3,19) ; Yves Journel, div. d., 1 106 (2,23) ; Daniel Hudjez, PT, 1 089 (2,19) ; Raymond Ducamp, div. d., 876 (1,76) ; Didier Hemoux, LO, 807 (1,62) ; René Huel, UDI, 713 (1,43).
Prés. 1988. – Mitterrand, 39 127 (62,93).

3e (Hirson)

I., 75 081 ; V., 59 364 ; A., 20,93
B. et N., 2 290 ; E., 57 074.

Réélu : Jean-Pierre Balligand, PS, d.s., c.g., m. de Vervins, 30 396 (53,25).

Christian Cabrol, RPR, 26 678 (46,74).

1er tour. – A., 25,27 ; E., 53 643. Cabrol, 20 379 (37,99) ; Balligand, 19 407 (36,17) ; Michel Corniaux, PC, 4 822 (8,98) ; René Goarin, FN, 4 658 (8,67) ; José Meurice, Verts, 1 991 (3,71) ; Michel Flamant, NE, 1 239 (2,30) ; Claude Péronne, div. d., 712 (1,32) ; Henri-Michel Falavigna, CNI, 437 (0,81).
Prés. 1988. – Mitterrand, 39 212 (61,17).

4e (Soissons)

I., 77 684 ; V., 54 194 ; A., 30,23
B. et N., 3 521 ; E., 50 673.

Élue : Emmanuelle Bouquillon, UDF-PSD, 25 828 (50,96).

Bernard Lefranc, PS, d.s., m. de Soissons, 24 845 (49,03).

1er tour. – A., 32,74 ; E., 49 299. Bouquillon, 14 853 (30,12) ; Lefranc, 12 504 (25,36) ; Wallerand de Saint-Just, FN, c.r., 7 640 (15,49) ; Michel Carreau, PC, 5 274 (10,69) ; Alain Colpin, Verts, 3 165 (6,42) ; Adette Grosz, NE, 2 100 (4,25) ; Patrick Vallas, CNI, 2 043 (4,14) ; Jean-Claude Gerault, LO, 1 720 (3,48).
Prés. 1988. – Mitterrand, 40 177 (64,54).

5e (Château-Thierry)

I., 72 894 ; V., 51 337 ; A., 29,57
B. et N., 3 791 ; E., 47 546.

Réélu : André Rossi, UDF-rad., d.s., c.g., 29 956 (63,00).

Dominique Jourdain, PS, m. de Château-Thierry, 17 590 (36,99).

1er tour. – A., 29,95 ; E., 48 650. Rossi, 21 287 (43,75) ; Jourdain, 7 981 (16,40) ; Colette Facci-Pinatel, FN, c.r., 7 356 (15,12) ; Marcel Rousseau, PC, 4 196 (8,62) ; Jean-François Gérack, GE, 2 795 (5,74) ; Eliane Troubady, NE, 2 027 (4,16) ; Amanda Helleu, LO, 1 270 (2,61) ; Daniel Trocmé, div., 988 (2,03) ; Michel Mouilleseaux, CNI, 750 (1,54).
Prés. 1988. – Mitterrand, 33 777 (58,40).

La droite a su complètement renverser le rapport des forces qui penchait en faveur de la gauche en 1988 (quatre sièges contre un). Le PS ne conserve qu'un seul député, Jean-Pierre Balligand, qui était pourtant sérieusement menacé par le professeur Christian Cabrol (RPR), mais qui a bénéficié d'une plus grande mobilisation des électeurs et d'un bon report des voix de gauche. Jean-Pierre Balligand a surtout tiré parti de son enracinement personnel dans une circonscription, la Thiérache, qui a toujours vu avec suspicion l'entrée en lice d'un nouveau venu. A droite, c'est une nouvelle génération qui vient d'émerger aux côtés d'André Rossi (UDF) et d'un Charles Baur (UDF-PSD) déjà consacré – président du conseil régional, député européen, – mais à qui il manquait le mandat de député. Si Jean-Claude Lamant (RPR), maire de Laon et « tombeur » de René Dosière (PS), n'est pas totalement un novice, Emmanuelle Bouquillon (UDF-PSD) était totalement inconnue il y a une semaine. Face à cette candidate jeune et déterminée, Bernard Lefranc (PS), maire de Soissons, est bien vite apparu usé et n'a pu résister à la chute générale de son parti.

OISE (7)

Sortants : Olivier Dassault, RPR ; Jean-François Mancel, RPR ; Jean Anciant, PS ; Arthur Dehaine, RPR ; Michel Françaix, PS, suppléant de Lionel Stoléru, maj. p., nommé au gouvernement le 28 juin 1988, n.s.r.p. ; François-Michel Gonnot, UDF-PR ; Jean-Pierre Braine, PS.

Élus : Ernest Chenière, RPR (3e) ; Arthur Dehaine, RPR, d.s. (4e) ; Lucien Degauchy, RPR (5e) ; François-Michel Gonnot, UDF-PR, d.s. (6e) ; Jean-Pierre Braine, PS, d.s. (7e).

Réélus au 1er tour : Olivier Dassault, RPR (1re) ; Jean-François Mancel, RPR (2e).

3e (Creil Sud)

I., 63 779 ; V., 37 243 ; A., 41,60
B. et N., 7 376 ; E., 29 867.

Élu : Ernest Chenière, RPR, 18 064 (60,48).

Michel Guiniot, FN, c.r., 11 803 (39,51).

Jean Anciant, PS, d.s., s'est retiré.

1er tour. – A., 31,34 ; E., 41 804. Chenière, 12 691 (30,35) ; Guiniot, 8 332 (19,93) ; Jean Anciant, PS, m. de Creil, 6 900 (16,50) ; Maurice Bambier, PC, c.g. m. de Montataire, 6 140 (14,68) ; Corinne Pascal-Thibout, Verts, 2 478 (5,92) ; Marie-Catherine Roidot, NE, 1 511 (3,61) ; Roland Szpirko, LO, c.m. de Creil, 969 (2,31) ; Gisèle Turco, RDRP, 950 (2,27) ; Eric Froissart, CNI, 592 (1,41) ; Monique Bouzin, PT, 515 (1,23) ; Jean-Luc Hamard, UED, 317 (0,75) ; Henri Durand, UDI, 219 (0,52) ; Régine Gautier, AP, 190 (0,45).
Prés. 1988. – Mitterrand, 30 398 (63,15).

4e (Senlis)

I., 76 298 ; V., 48 449 ; A., 36,50
B. et N., 7 724 ; E., 40 725.

Réélu : Arthur Dehaine, RPR, d.s., m. de Senlis, 28 308 (69,51).

Philippe Evrard, FN, c.r., c.m. de Chantilly, 12 417 (30,48).

1er tour. – A., 30,85 ; E., 50 585. Dehaine, 23 082 (45,64) ; Evrard, 8 784 (17,37) ; Olivier Deull, PS, adj. m. de Thiers-sur-Thève, 5 929 (11,72) ; Gérard Paltaeu, GE, 4 776 (9,44) ; Serge Macudzinski, PC, m. de Saint-Maximin, 3 955 (7,82) ; Gilberte Sacré, NE, 1 677 (3,31) ; Georges Hilmoine, RDRP, 1 153 (2,28) ; Charles Sèbe, UDI, 542 (1,07) ; Jean-Michel Martinaud, div., 370 (0,73) ; Nicolas Mettra, div., 297 (0,58).
Prés. 1988. – Mitterrand, 29 603 (50,36).

5e (Compiègne Sud)

I., 61 487 ; V., 42 733 ; A., 30,50
B. et N., 3 390 ; E., 39 343.

Élu : Lucien Degauchy, RPR, c.g., m. de Courtieux, 23 701 (60,24).

François Ferrieux, PS, c.m. de Compiègne, 15 642 (39,75).

1er tour. – A., 29,19 ; E., 41 281. Degauchy, 16 529 (40,04) ; Ferrieux, 5 940 (14,38) ; Jean-Paul Letourneur, FN, 5 908 (14,31) ; Gilles Masure, PC, c.r., c.m. de Crépy-en-Valois, 4 528 (10,96) ; André Pauquet, Verts, c.r., c.m. de Compiègne, 2 376 (5,75) ; Lionel Stoléru, GE, a.d., c.r., 2 226 (5,39) ; Jean-Marc Iskin, LO, 1 222 (2,96) ; Sylvie Giraud, NE, 1 020 (2,47) ; Guy Harlé d'Ophove, CNI, 708 (1,71) ; Claude Pancrazi, RDRP, 592 (1,43) ; Pierre Jeudon, UDI, 232 (0,56).
Prés. 1988. – Mitterrand, 28 960 (60,70).

6e (Compiègne Nord, Noyon)

I., 64 212 ; V., 42 210 ; A., 34,26
B. et N., 6 577 ; E., 35 633.

Réélu : François-Michel Gonnot, UDF-PR, d.s., c.r., adj. m. de Compiègne, 24 887 (69,84).

Pierre Descaves, FN, a.d., c.r., c.m. de Noyon, 10 746 (30,15).

1er tour. – A., 29,93 ; E., 42 907. Gonnot, 19 186 (44,71) ; Descaves, 6 919 (16,12) ; Gérard Beylle, PS, c.m. de Ribécourt, 4 828 (11,25) ; Jean-Claude Lefebvre, Verts, 4 394 (10,24) ; Jacques Desmoulin, PC, c.m. de Choisy-au-Bac, 3 680 (8,57) ; Bruno Ferlay, LO, 1 298 (3,02) ; Danielle Aures, NE, 1 197 (2,78) ; Albert Ferra, RDRP, 754 (1,75) ; Geneviève Agostini, UDI, 653 (1,52).
Prés. 1988. – Mitterrand, 29 285 (56,99).

7e (Clermont, Creil)

I., 64 694 ; V., 46 426 ; A., 28,23
B. et N., 2 168 ; E., 44 258.

Réélu : Jean-Pierre Braine, PS, d.s., c.g., m. de Saint-Just-en-Chaussée, 17 539 (39,62).

Patrick Malaizé, UDF-PR, c.m. de Clermont, 17 281 (39,04) ; Jean-Jacques Leroy, FN, 9 438 (21,32).

1er tour. – A., 30,08 ; E., 42 910. Malaizé, 12 176 (28,37) ; Leroy, 9 099 (21,20) ; Jean-Pierre Braine, PS, c.g., m. de Saint-Just-en-Chaussée 8 853 (20,63) ; Jean Sylla, PC, c.g., m. de Mouy, 4 472 (10,42) ; Christian Jaskowiec, GE, 2 869 (6,68) ; Paule Le Gonidec, NE, 1 472 (3,43) ; Franck Plein, LO, 1 329 (3,09) ; Joël Dupuy, CNI, 1 163 (2,71) ; Georges Mouttet, RDRP, 932 (2,17) ; Francis Thébault, UED, 545 (1,27).
Prés. 1988. – Mitterrand, 30 405 (61,78).

L'Oise était en 1988 le seul département de la Picardie où la droite (quatre sièges) avait pu conserver l'avantage sur la gauche (trois sièges). Ce scrutin a conforté sa suprématie, la gauche ne détenant plus qu'un seul siège. Et encore Jean-Pierre Braine (PS) ne l'a-t-il arraché à Clermont-Creil qu'à quelques centaines de voix près en profitant d'une triangulaire où se sont également affrontés l'UDF et le FN. Après l'élection dès le premier tour d'Olivier Dassault (RPR) et de Jean-François Mancel (RPR), deux autres députés sortants de droite sont reconduits – Arthur Dehaine (RPR) et François-Michel Gonnot (UDF-PR) – tandis que deux nouveaux venus, Lucien Degauchy (RPR) et Ernest Chenière (RPR), l'emportent haut la main avec environ 60 % des suffrages. Mais le principal enseignement du scrutin aura été la montée en puissance du Front national, qui, dans les trois duels qu'il disputait avec la droite, a vu son capital de voix enregistrer au second tour une progression de l'ordre de 40-55 %.

SOMME (6)

Sortants : Jean-Claude Dessein, PS ; Gilles de Robien, UDF-PR ; Pierre Hiard, PS ; Jacques Becq, PS ; Gantier Andinot, RPR ; Jacques Fleury, PS.

Élus : Maxime Gremetz, PC (1re) ; Gilles de Robien, UDF-PR, d.s. (2e) ; Jérôme Bignon, RPR (3e) ; Joël Hart, RPR (4e) ; Alain Gest, UDF-PR (6e).

Réélu au 1er tour : Gantier Audinot, RPR (5e).

1re (Amiens Nord)

I., 56 697 ; V., 38 952 ; A., 31,29
B. et N., 3 592 ; E., 35 360.

Élu : Maxime Gremetz, PC, d.e., a.d., 17 795 (50,32).

Jean Bouly, UDF-rad., c.m. d'Amiens, 17 565 (49,67).

Jean-Claude Dessein, PS, d.s., s'est retiré.

1er tour. – A., 33,04 ; E., 35 833. Bouly, 7 619 (21,26) ; Gremetz, 7 202 (20,09) ; Yves Dupille, FN, 5 408 (15,09) ; Jean-Claude Dessein, PS, 4 921 (13,73) ; Brigitte Fouré, CNI, c.m. d'Amiens, 3 844 (10,72) ; Hubert Dalarue, GE, c.r., 2 270 (6,33) ; Pierre Gensanne, NE, 1 486 (4,14) ; Jacques Vallas, RPR diss., 765 (2,13) ; Pierre Frigul, div. d., 698 (1,94) ; Denise Dupont, LO, 686 (1,91) ; Philippe Théveniaud, UED, 546 (1,52) ; René Prévéral, LCR, 388 (1,08).
Prés. 1988. – Mitterrand, 30 490 (66,37).

2e (Amiens Sud)

I., 61 405 ; V., 40 483 ; A., 34,07
B. et N., 6 660 ; E., 33 823.

Réélu : Gilles de Robien, UDF-PR, d.s., m. d'Amiens, 25 732 (76,07).

Lionel Payet, FN, c.r., 8 091 (23,92).

1er tour. – A., 29,39 ; E., 40 987. de Robien, 20 470 (49,94) ; Payet, 5 448 (13,29) ; Bernard Wallois, PS, 5 308 (12,95) ; Jean-Jacques Bertrand, Verts, c.r., 3 726 (9,09) ; Danielle Dubois-Sinoquet, PC, c.m. d'Amiens, 3 564 (8,69) ; Yvette Barthélemy, NE, 1 201 (2,93) ; Bernard Combes, LO, 1 048 (2,55) ; Helyett Beaudot, PLN, 191 (0,46) ; Jeanine Funghini, div., 31 (0,07).
Prés. 1988. – Mitterrand, 27 243 (54,34).

3e (Ault)

I., 65 134 ; V., 51 921 ; A., 20,28
B. et N., 3 616 ; E., 48 305.

Élu : Jérôme Bignon, RPR, c.r., c.g., m. de Bermesnil, 26 438 (54,73).

Jacques Pecquery, PC, m. de Gamaches, 21 867 (45,26).

Pierre Hiard, PS, d.s., c.m. d'Ault, s'est retiré.

1er tour. – A., 22,46 ; E., 47 525. Bignon, 19 338 (40,68) ; Pecquery, 9 691 (20,39) ; Pierre Hiard, PS, c.m. d'Ault 8 229 (17,31) ; Jacqueline Bricour, FN, 4 223 (8,88) ; Jacky Moullard, div., 2 370 (4,98) ; Alain Boulanger, GE, 2 111 (4,44) ; Nathalie Audre-Guglielmi, NE, 1 565 (3,29).
Prés. 1988. – Mitterrand, 34 370 (61,26).

4e (Abbeville)

I., 69 245 ; V., 52 217 ; A., 24,59
B. et N., 4 114 ; E., 48 103.

Élu : Joël Hart, RPR, a.d., c.g., m. d'Arguel, 28 993 (60,27).

Jacques Becq, PS, d.s., m. d'Abbeville, 19 110 (39,72).

1er tour. – A., 24,84 ; E., 48 671. Hart, 15 934 (32,73) ; Becq, 8 937 (18,36) ; Régis Lecuyer, div. d., c.g., m. de Crécy-en-Ponthieu, 8 739 (17,95) ; Chantal Leblanc, PC, a.d., c.r., 5 968 (12,26) ; Serge Bierry, FN, 4 970 (10,21) ; Jean-Pierre Guilloteau, NE, 2 006 (4,12) ; Claude Fera, GE, 1 810 (3,71) ; Jean Kaczmarek, MD, 307 (0,63).
Prés. 1988. – Mitterrand, 34 988 (59,85).

6e (Corbie, Montdidier)

I., 70 465 ; V., 54 107 ; A., 23,21
B. et N., 3 023 ; E., 51 084.

Élu : Alain Gest, UDF-PR, c.r., c.g., 27 072 (52,99).

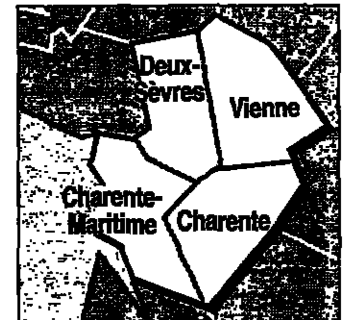
Jacques Fleury, PS, d.s., m. de Roye, 24 012 (47,00).

1er tour. – A., 25,17 ; E., 50 292. Gest, 19 894 (39,55) ; Fleury, 13 807 (27,45) ; Reynald Brasseur, FN, c.r., 6 186 (12,30) ; Jean-Jacques Baron, PC, 3 827 (7,60) ; Christian Wyttynck, Verts, 3 008 (5,98) ; Alain Persini, NE, 1 874 (3,72) ; Alain Ténière, LO, 1 696 (3,37).
Prés. 1988. – Mitterrand, 34 554 (58,67).

Les socialistes sont éliminés de ce département qui fut un de leurs bastions. Mais la gauche n'est pas complètement absente puisque le PC enlève – de justesse – un siège grâce à l'attelage constitué par Maxime Gremetz et son suppléant Albert Bécard, refondateur bien implanté dans une circonscription qui regroupe à la fois les quartiers populaires d'Amiens-Nord et un secteur rural sinistré. Dans le Vimeu, un autre candidat communiste, Jacques Pecquery, est battu, mais avec un score honorable (45 %), ce qui confirme que le reflux socialiste remet à l'honneur le PC. Hormis Gilles de Robien (UDF-PR), qui sort vainqueur de son duel avec un candidat du FN, les autres élus de droite – Alain Gest (UDF-PR), Jérôme Bignon (RPR) et Joël Hart (RPR) – sont des nouveaux venus.

POITOU-CHARENTES

(17)



22 mars 1992. – A., 31,29. Droite, 43,33 ; maj. p., 22,36 ; écol., 14,55 ; FN, 8,95 ; PC, 6,97 ; CPNT, 3,30 ; LO, 0,50.

21 mars 1993. – A., 35,30. UPF, 45,96 ; maj. p., 23,13 ; écol., 10,49 ; ext. d., 8,41 ; PC, 6,51 ; div. d., 3,40 ; ext. g., 1,94 ; div., 0,11.

« Les résultats, c'est comme la mer, se console le député et maire MRG de La Rochelle, Michel Crépeau, ça monte et ça descend. » La descente, en l'occurrence, est vertigineuse pour la gauche puisque, outre celle de Michel Crépeau élu depuis vingt ans, et qui vient de baisser pavillon devant son challenger RPR et maire de la station balnéaire de Châtelaillon, Jean-Louis Léonard, on relève la défaite de deux autres maires socialistes de villes chefs-lieux, Jacques Santrot à Poitiers et Bernard Bellec à Niort. A ces revers, s'ajoute la perte de quatre sièges (Confolens, Saintes, Royan-Est et Châtellerault). Les socialistes ont néanmoins deux motifs de satisfaction avec la réélection aisée de Ségolène Royal dans les Deux-Sèvres et l'élection surprise dans la Charente de Jean-Claude Beauchaud, ancien suppléant de Jean-Michel Boucheron. La droite, qui assure deux successions dans les Deux-Sèvres, enregistre la réélection de ses sortants (au premier tour, Jean-Yves Chamard, RPR à Poitiers, et au second, Georges Chavanes, UDF-CDS à Angoulême, Pierre-Rémy Houssin, RPR à Cognac, Jean-Guy Branger, UDF à Surgères, Jean de Lipkowski, RPR à Royan, et Armand Lepercq, RPR à Montmorillon). Le RPR avec six sièges, en gagne un, l'UDF avec neuf progresse de six tandis que la gauche passe de neuf élus à deux.

CHARENTE (4)

Sortants : Georges Chavanes, UDF-CDS ; Pierre-Rémy Houssin, RPR ; Jérôme Lambert, PS ; un siège vacant depuis la démission, le 31 janvier, de Jean-Michel Boucheron, div. g, n.s.r.p.

Élus : Georges Chavanes, UDF-CDS, d.s. (1re) ; Pierre-Rémy Houssin, RPR, d.s. (2e) ; Henri de Richemont, RPR (3e) ; Jean-Claude Beauchaud, PS (4e).

1re (Angoulême Est, Ouest)

I., 61 405 ; V., 40 230 ; A., 34,48
B. et N., 3 149 ; E., 37 081.

Réélu : Georges Chavanes, UDF-CDS, d.s., m. d'Angoulême, 22 180 (59,81).

Bernard Desbordes, PS, m. de La Couronne, 14 901 (40,18).

1er tour. – A., 34,08 ; E., 37 542. Chavanes, 17 710 (47,17) ; Desbordes, 6 626 (17,64) ; Alain Leroy, FN, c.r., 3 521 (9,37) ; Jean Revereault, Verts, c.r., 3 245 (8,64) ; Maryse Dumeix, PC, 2 766 (7,36) ; Véronique Germain, NE, 1 537 (4,09) ; Michel Loboeuf, LO, 1 136 (3,02) ; Patrick Renzi, RPR diss., 1 001 (2,66).
Prés. 1988. – Mitterrand, 28 750 (57,79).

2e (Cognac)

I., 60 676 ; V., 39 391 ; A., 35,07
B. et N., 2 906 ; E., 36 485.

Réélu : Pierre-Rémy Houssin, RPR, d.s., prés. c.g., m. de Baignes-Sainte-Radegonde, 22 587 (61,90).

Jean-Claude Fayemendie, PS, c.m. de Châteaubernard, 13 898 (38,09).

1er tour. – A., 33,57 ; E., 37 616. Houssin, 18 411 (48,94) ; Fayemendie, 6 309 (16,77) ; Jean-Xavier Dupuis, FN, 2 920 (7,76) ; Simone Fayaud, PC, 2 501 (6,64) ; Bruno Asseray, div. d., 2 311 (6,14) ; Michel Lorriaux, GE, 2 186 (5,81) ; Aline Héraud, NE, 1 054 (2,80) ; Patrick Loiseau, PT, 1 018 (2,70) ; Francis Georgel, UED, c.r., 908 (2,41).
Prés. 1988. – Mitterrand, 28 834 (57,18).

3e (Confolens)

I., 69 959 ; V., 52 288 ; A., 25,25
B. et N., 3 803 ; E., 48 485.

Élu : Henri de Richemont, RPR, c.r., m. d'Etagnac, 24 491 (50,51).

Jérôme Lambert, PS, d.s., 23 994 (49,48).

1er tour. – A., 29,21 ; E., 46 219. de Richemont, 13 262 (28,69) ; Lambert, 11 599 (25,09) ; Michel Harmand, UDF, c.g., m. de Mansle, 8 006 (17,31) ; Gilles Reynaud, PC, m. de Chassenon, 4 362 (9,43) ; Michel Tessier, FN, c.m. de Tourriers, 3 451 (7,46) ; Yves Manguy, Verts, 3 193 (6,90) ; Serge Desherces, SEGA, 2 347 (5,07).
Prés. 1988. – Mitterrand, 36 918 (61,08).

4e (Angoulême Nord)

I., 60 611 ; V., 42 186 ; A., 30,39
B. et N., 3 633 ; E., 38 553.

Élu : Jean-Claude Beauchaud, PS, m. de Gond-Pontouvre, 19 716 (51,13).

Bernard Vergès, RPR, c.g., adj. m. d'Angoulême, 18 837 (48,86).

1er tour. – A., 32,35 ; E., 37 724. Vergès, 9 340 (24,76) ; Beauchaud, 8 063 (21,34) ; Jean Mardikian, UDF-CDS, adj. m. d'Angoulême, 3 433 (9,10) ; Robert Lafleuriel, PC, c.m. de Soyaux, 2 866 (7,59) ; Michel Boulanger, FN, 2 834 (7,51) ; Alain Schmit, div. d., 2 337 (6,19) ; Pierre Debien, GE, 2 044 (5,41) ; Jacques Persyn, SEGA, m. de Mornac, 1 876 (4,97) ; Marcel Dominici, div. d., 1 315 (3,48) ; Jean-Luc Godet, NE, 1 214 (3,21) ; Michel Bouron, div. d., 1 146 (3,03) ; Jean-Pierre Courtois, LO, 744 (1,97) ; Alain Cheilloux, CNI, 522 (1,38).
Prés. 1988. – Mitterrand, 30 828 (63,08).

Georges Chavanes, maire d'Angoulême (UDF-CDS), et Pierre-Rémy Houssin (RPR) réélus : ce n'est pas une surprise. Jérôme Lambert, petit-neveu de François Mitterrand, en échec, ce n'est qu'une demi-surprise. Au premier tour, la droite totalisait 46 % dans sa circonscription et la gauche moins de 40 %. Mais, la surprise, c'est l'élection de Jean-Claude Beauchaud, maire de Gond-Pontouvre, ancien suppléant de Jean-Michel Boucheron (PS), ancien maire d'Angoulême en fuite en Argentine, devant Bernard Vergès (RPR). Au premier tour, Jean-Claude Beauchaud avait tout juste dépassé les 21 % des voix, et la droite, divisée par plusieurs candidatures, en totalisait plus de 51 %. A l'évidence, le mauvais report des voix, notamment celles qui s'étaient portées le 21 mars sur le candidat CDS, soutenu par le maire d'Angoulême, est la raison principale de l'échec de Bernard Vergès.

CHARENTE-MARITIME (5)

Sortants : Michel Crépeau, MRG ; Jean-Guy Branger, app. UDF ; Roland Beix, PS ; Pierre-Jean Daviaud, PS suppléant de Philippe Marchand, PS, nommé au gouvernement le 17 juillet 1990 ; Jean de Lipkowski, RPR.

Élus : Jean-Louis Léonard, RPR (1re) ; Jean-Guy Branger, UDF, d.s. (2e) ; Xavier de Roux, UDF-rad. (3e) ; Dominique Bussereau, UDF-PR (4e) ; Jean de Lipkowski, RPR, d.s. (5e).

1re (La Rochelle)

I., 78 306 ; V., 55 932 ; A., 28,57
B. et N., 2 558 ; E., 53 374.

Élu : Jean-Louis Léonard, RPR, c.g., m. de Châtelaillon-Plage, 28 122 (52,68).

Michel Crépeau, MRG, d.s., m. de La Rochelle, 25 252 (47,31).

1er tour. – A., 33,46 ; E., 49 897. Léonard, 17 491 (35,05) ; Crépeau, 14 443 (28,94) ; Maurice Catelan, FN, 4 491 (9,00) ; Jacques Bessière, PC, c.r., c.m. de La Rochelle, 3 623 (7,26) ; Jean-François Douard, div. d., c.g., m. de Lagord, 3 307 (6,62) ; André Dubosc, GE, c.r., adj. m. de La Rochelle, 2 739 (5,48) ; Guy Huljack, Verts diss., adj. m. de La Rochelle, 1 512 (3,03) ; Marie-Thérèse Piedfroid, NE, 981 (1,96) ; Marie-Thérèse Gérault, LO, 617 (1,23) ; Michel Baudet, PT, 536 (1,07) ; Marie-Thérèse Piquereau, PLN, 158 (0,31).
Prés. 1988. – Mitterrand, 33 538 (55,42).

2e (Rochefort)

I., 74 782 ; V., 49 152 ; A., 34,27
B. et N., 3 182 ; E., 45 970.

Réélu : Jean-Guy Branger, UDF, d.s., c.g., m. de Surgères, 26 521 (57,69).

Jean-François Fountaine, MRG, c.r., 19 449 (42,30).

1er tour. – A., 35,38 ; E., 44 996. Branger, 20 542 (45,65) ; Fountaine, 7 521 (16,71) ; Jean-François Galvaire, FN, c.r., 5 037 (11,19) ; Patrick Guedon, PC, 3 752 (8,33) ; Yvan Poisbeau, Verts, 3 349 (7,44) ; Philippe Noël, MDC, 2 541 (5,64) ; Raymonde Gouriou, NE, 2 023 (4,49) ; Abderrahmane Kerzazi, PLN, 231 (0,51).
Prés. 1988. – Mitterrand, 32 771 (56,13).

3e (Saintes)

I., 76 169 ; V., 53 776 ; A., 29,39
B. et N., 2 962 ; E., 50 814.

Élu : Xavier de Roux, UDF-rad., c.g., m. de Chaniers, 27 209 (53,54).

Roland Beix, PS, d.s., c.g., adj. m. de Saint-Jean-d'Angély, 23 605 (46,45).

1er tour. – A., 31,59 ; E., 49 232. de Roux, 20 699 (42,04) ; Beix, 15 335 (31,14) ; Edouard Marteau, FN, 4 100 (8,32) ; Marcel Thomas, PC, 3 854 (7,82) ; Dominique Godineau, Verts, 3 263 (6,62) ; Mauricette Gaillourdet, NE, 1 981 (4,02).
Prés. 1988. – Mitterrand, 35 928 (58,03).

4e (Royan Est)

I., 69 832 ; V., 53 395 ; A., 23,53
B. et N., 3 828 ; E., 49 567.

Élu : Dominique Bussereau, UDF-PR, a.d., c.g., m. de Saint-Georges-de-Didonne, 30 133 (60,79).

Pierre-Jean Daviaud, PS, d.s., c.g., m. de Saint-Aignlin, 19 434 (39,20).

1er tour. – A., 32,80 ; E., 49 624. Bussereau, 23 867 (47,69) ; Daviaud, 11 353 (22,87) ; Alain Bellu, FN, 5 561 (11,20) ; Michelle Carmouse, PC, 3 428 (6,90) ; Christophe Bultel, Verts, 3 358 (6,76) ; Danielle Vlahieu, NE, 2 257 (4,54).
Prés. 1988. – Mitterrand, 35 260 (54,27).

5e (Royan Ouest)

I., 81 097 ; V., 52 863 ; A., 34,81
B. et N., 4 617 ; E., 48 246.

Réélu : Jean de Lipkowski, RPR, d.s., 31 458 (65,20).

Henri-Georges Dubois, PS, m. de Saujon, 16 788 (34,79).

1er tour. – A., 34,11 ; E., 50 111. de Lipkowski, 22 385 (44,67) ; Dubois, 8 305 (16,57) ; Pascal Markowsky, FN, c.r., 6 572 (13,11) ; Pascal Revolat, GE, c.m. de Royan, 4 311 (8,60) ; Jacques Guiard, PC, 3 457 (6,89) ; Vincent Tourne, UDI, c.m. de Moragne, 3 146 (6,27) ; Georgette Turquois, NE, 1 935 (3,86).
Prés. 1988. – Chirac, 32 732 (51,62).

Face à la bourrasque essuyée par la gauche, Michel Crépeau (MRG) n'a pu retourner la situation en sa faveur. Le sursaut des électeurs lui a seulement permis de rester majoritaire dans sa ville de La Rochelle. Son vainqueur, Jean-Louis Léonard (RPR), dont le succès tient à l'avance qu'il a prise dans l'île de Ré et les communes de l'agglomération rochelaise, pourrait être tenté de s'attaquer maintenant à la mairie de La Rochelle. Dans la quatrième circonscription, Dominique Bussereau (UDF-PR) retrouve aisément le siège que lui avait ravi Philippe Marchand en 1988 avant de devenir ministre de l'Intérieur. La gauche perd le troisième siège qu'elle détenait, avec la défaite de Roland Beix (PS) dans la troisième circonscription. Dans les deuxième et cinquième circonscriptions, la victoire des sortants UPF faisait si peu de doute qu'on y a enregistré une abstention supérieure à 34 %.

DEUX-SÈVRES (4)

Sortants : André Clert, PS, n.s.r.p. ; Jean-Pierre Marché, PS suppléant de Ségolène Royal, PS entrée au gouvernement le 2 avril 1992, se représente comme suppléant de Mme Royal ; Jean de Gaulle, RPR, se représente dans la 8e circ. de Paris ; Albert Brochard, UDF-CDS, n.s.r.p.

Élus : Jacques Brossard, UDF-PR (1re) ; Ségolène Royal, PS (2e) ; Dominique Paillé, UDF-CDS (4e).

Élu au 1er tour : Jean-Marie Morisset, UDF-CDS (3e).

1re (Niort)

I., 59 339 ; V., 41 532 ; A., 30,00
B. et N., 2 365 ; E., 39 167.

Élu : Jacques Brossard, UDF-PR, c.r., m. de Chauray, 23 796 (60,75).

Bernard Bellec, PS, m. de Niort, 15 371 (39,24).

1er tour. – A., 31,37 ; E., 38 389. Brossard, 17 442 (45,43) ; Bellec, 10 010 (26,07) ; Catherine Ducornetz, GE, 3 598 (9,37) ; Jean-Romée Charbonneau, FN, c.r., 2 096 (5,45) ; Paul Samoyau, PC, 1 980 (5,15) ; Jacques Laroche, UED, 1 267 (3,30) ; Jean Sicot, PT, 1 098 (2,86) ; Yves Loubières, NE, 898 (2,33).
Prés. 1988. – Mitterrand, 26 975 (59,08).

2e (Saint-Maixent-l'Ecole)

I., 68 306 ; V., 51 474 ; A., 24,64
B. et N., 2 008 ; E., 49 466.

Élue : Ségolène Royal, PS, min., a.d., c.g., c.m. de Melle, 26 437 (53,44).

Léopold Moreau, UDF-PR, c.g., m. de Saint-Maixent, 23 029 (46,55).

1er tour. – A., 26,83 ; E., 46 979. Royal, 19 923 (42,40) ; Moreau, 17 829 (37,95) ; Guy Gaubert, FN, 2 745 (5,84) ; André Pacher, Verts, adj. m. de Pamproux, 2 617 (5,57) ; Max Rouvreau, PC, c.m. de Pouffonds, 2 093 (4,45) ; Véronique Piart, div. d., 896 (1,90) ; Nathalie Billon, NE, 876 (1,86).
Prés. 1988. – Mitterrand, 32 270 (58,04).

4e (Bressuire-Thouars)

I., 67 797 ; V., 32 528 ; A., 52,02
B. et N., 8 054 ; E., 24 474.

Élu : Dominique Paillé, UDF-CDS, m. des Aubiers, 24 474 (100,00).
(0,00).

1er tour. – A., 24,71 ; E., 48 081. Paillé, 18 068 (37,57) ; Armelle Guinebertière, RPR, c.r., c.g., 14 364 (29,87) ; André Beville, PS, 6 406 (13,32) ; Cyrille Pouclet, Verts, 3 756 (7,81) ; Eric Routier, FN, 3 071 (6,38) ; Jean-Pierre Gelot, PC, 1 234 (2,56) ; Annie Ritter, NE, 1 182 (2,45).
Prés. 1988. – Chirac, 28 632 (51,32).

Après l'élection de Jean-Marie Morisset (CDS) au premier tour à Parthenay, Dominique Paillé (CDS), âgé de trente-six ans, a facilement succédé à Albert Brochard, désormais son suppléant,

LES RÉSULTATS DU SECOND TOUR

dans la circonscription de Bressuire-Thouars : il était seul en lice, après le désistement d'Armelle Guinebertière, RPR. A Niort, Jacques Brossard (UDF-PR) a largement battu, avec plus de 60 % des voix, le candidat socialiste Bernard Bellec. Cette défaite socialiste dans la capitale des mutuelles semble liée non seulement à l'effondrement du PS, mais aussi aux propres hésitations du maire de Niort sur plusieurs dossiers locaux, dont celui du tracé de la future autoroute Nantes-Niort. Dans la circonscription de Melle-Saint-Maixent-l'École, Ségolène Royal, ministre de l'environnement, fait mieux que sauver l'honneur de son parti : elle améliore son propre score de 1988, avec 53,44 % des voix.

VIENNE (4)

Sortants : Jacques Santrot, PS; Jean-Yves Chamard, RPR; Arnaud Lepercq, RPR; Guy Monjalon, PS, suppléant d'Édith Cresson, PS, nommée au gouvernement le 28 juin 1988.

Élus : *Eric Duboc, UDF-PR (1re)*; **Arnaud Lepercq, RPR, d.s. (3e); Jean-Pierre Abelin, UDF-CDS (4e).**

Réélu au 1er tour : Jean-Yves Chamard, RPR (2e).

1re (Poitiers Nord)

I., 69 302; V., 50 156; A., 27,62
B. et N., 2 900; E., 47 256.

Élu : Eric Duboc, UDF-PR, 25 695 (54,37).

Jacques Santrot, PS, d.s., m. de Poitiers, 21 561 (45,62).

1er tour. – A., 29,07; E., 46 049. Duboc, 18 440 (40,04); Santrot, 12 734 (27,65); Marie Legrand, Verts, c.m. de Poitiers, 4 141 (8,99); Lucien Forgeot, FN, 3 950 (8,57); Jean-Jacques Guérin, PC, 2 052 (4,45); Bertrand Royer, SEGA, adj. m. de Poitiers, 2 020 (4,38); Pierre Moriceau, NE, 1 164 (2,52); Jean-Luc Levrut, PT, 1 060 (2,30); Régis Roquetanière, MD, 488 (1,05).
Prés. 1988. – Mitterrand, 32 004 (58,32).

3e (Montmorillon)

I., 69 401; V., 37 344; A., 46,19
B. et N., 12 580; E., 24 764.

Réélu : Arnaud Lepercq, RPR, d.s., c.g., m. d'Usson-du-Poitou, 24 764 (100,00).

1er tour. – A., 28,95; E., 47 186. Lepercq, 18 573 (39,36); Alain Fouché, UDF-CDS diss., c.r., c.g., m. de Chauvigny, 9 357 (19,83); Philippe Charpentier, PS, c.r., m. de Montmorillon, 7 716 (16,35); Jean-Pierre David, PC, c.m. de Chauvigny, 4 301 (9,11); Noël Pichon, FN, c.r., 3 164 (6,70); Jean-René Gouron, GE, 2 160 (4,57); Eric Benoiton, NE, 1 312 (2,78); Gaston-René Servanty, div. d., 603 (1,27).
Prés. 1988. – Mitterrand, 32 782 (55,61).

4e (Châtellerault)

I., 73 829; V., 51 122; A., 30,75
B. et N., 4 500; E., 46 622.

Élu : Jean-Pierre Abelin, UDF-CDS, c.r., c.m. de Châtellerault, 27 014 (57,94).

Guy Monjalon, PS, d.s., c.r., m. des Ormes, 19 608 (42,05).

1er tour. – A., 30,26; E., 47 972. Abelin, 14 346 (29,90); Philippe Rabit, RPR, c.m. de Châtellerault, 10 294 (21,45); Guy Monjalon, PS, c.r., m. des Ormes 9 262 (19,30); Eric Audebert, FN, 4 596 (9,58); Paul Fromonteil, PC, c.r., c.m. de Châtellerault, 3 757 (7,83); Catherine Barré, Verts, 3 063 (6,38); Patrice Mochon, LO, 1 342 (2,79); Renée Rousseau, NE, 1 312 (2,73).
Prés. 1988. – Mitterrand, 33 638 (56,56).

Le RPR et l'UDF remportent les quatre sièges : après le succès au premier tour du RPR sortant, Jean-Yves Chamard, dans la deuxième circonscription, un deuxième RPR, Arnaud Lepercq, a été réélu au second tour, dans la troisième circonscription, sans adversaire puisque son concurrent CDS, arrivé en deuxième position et seul à pouvoir éventuellement se maintenir, s'était désisté en sa faveur. A Châtellerault, le dernier mot est revenu au challenger CDS, Jean-Pierre Abelin, qui l'a emporté facilement devant le député sortant socialiste, Guy Monjalon, ancien suppléant d'Edith Cresson, grâce au report des voix du candidat RPR – qui s'était également désisté.

Le vrai suspense se situait dans la première circonscription, où le député sortant et maire socialiste, Jacques Santrot, malmené au premier tour par le jeune candidat PR Eric Duboc, directeur de cabinet du président de région, Jean-Pierre Raffarin, pouvait espérer un sursaut des abstentionnistes de gauche en sa faveur. Le sursaut ne s'est pas produit : Jacques Santrot a perdu non seulement dans les communes rurales, mais aussi dans les quartiers les plus populaires de Poitiers.



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR (40)

22 mars 1992. – A., 29,70. Droite, 31,84; ext. d., 23,63; maj. p., 22,73; écol., 10,34; PC, 8,62; div., 2,59; LO, 0,22.
21 mars 1993. – A., 38,10. UPF, 34,84; ext. d., 21,18; maj. p., 14,67; PC, 11,49; écol., 10,67; div. d., 4,57; div. g., 1,36; div., 0,62; ext. g., 0,52; rég., 0,03.

Le grand bénéficiaire du second tour dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est le RPR. Le parti de Jacques Chirac fait plus que doubler sa représentation, en passant de huit à dix-sept députés. Cela provoque un rééquilibrage considérable au sein de la droite, car, dans le même temps, l'UDF passe de treize à dix-sept représentants (14 UDF-PR, 1 UDF-CDS, 1 UDF-rad. et 1 UDF). L'essentiel des gains du RPR se fait au détriment des socialistes dans les Bouches-du-Rhône, dans le Vaucluse et dans les Alpes-de-Haute-Provence. Ce dernier département, avec les Hautes-Alpes, est entièrement dominé par les députés chiraquiens. Face à cette razzia, les Bouches-du-Rhône apparaissent comme le dernier « bastion-croupion » du PS, qui dispose là de ses deux seuls députés « provençaux ». Au titre du MRG, Bernard Tapie y conserve un siège. Avec six élus sur huit, cependant, la droite écrase la gauche à Marseille, où le PC conserve un des deux sièges qu'il a sauvés sur les trois qu'il détenait dans le département. En course dans trente-deux circonscriptions au second tour, le Front national n'a aucun élu alors que certains de ses représentants étaient en position de décrocher un siège. Leur présence face à des candidats de droite a provoqué un gonflement inhabituel des bulletins blancs et nuls.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (2)

Sortants : François Massot, PS; André Bellon, PS.

Élus : Pierre Rinaldi, RPR (1re); Pierre Delmar, RPR (2e).

1re (Digne)

I., 49 781; V., 36 204; A., 27,27
B. et N., 3 472; E., 32 732.

Élu : Pierre Rinaldi, RPR, prés. c.g., m. de Digne, 17 570 (53,67).

François Massot, PS, d.s., c.g., 15 162 (46,32).

1er tour. – A., 29,34; E., 32 472. Rinaldi, 12 323 (37,94); Massot, 7 106 (21,88); Bernard Falque de Bézaure, FN, 4 189 (12,89); Gérard Paul, PC, c.m. de Château-Arnoux, 4 072 (12,54); Pierre-Alain Cambefort, Verts, 3 954 (12,17); Marguerite Legrand, NE, 829 (2,55).
Prés. 1988. – Mitterrand, 21 223 (54,09).

2e (Manosque)

I., 51 398; V., 33 888; A., 34,06
B. et N., 8 605; E., 25 283.

Élu : Pierre Delmar, RPR, a.d., c.g., 18 295 (72,36).

Mireille d'Ornano, FN, c.r., 6 988 (27,63).

André Bellon, PS diss., d.s., s'est retiré.

1er tour. – A., 27,96; E., 34 398. Delmar, 13 137 (38,19); d'Ornano, 5 014 (14,57); Georges Allaud, PC, c.g., m. de Reillanne, 4 427 (12,86); André Bellon, PS diss., 3 780 (10,98); José Escanez, PS, c.r., m. de Château-Arnoux, 3 753 (10,91); Jean-Marie Collombon, GE, m. de Vaumeilh, 3 232 (9,39); Jacques Ourcet, NE, 1 055 (3,06).
Prés. 1988. – Mitterrand, 21 422 (52,10).

Après le conseil général l'année dernière, c'est au tour des deux circonscriptions législatives de Digne et Manosque de basculer dans le giron de la droite, rompant ainsi avec trente-cinq ans de gestion radicale et socialiste. Dans la première circonscription, le duel s'annonçait serré entre François Massot, député (PS), et Pierre Rinaldi (RPR), président du conseil général et maire de Digne. L'absence de mobilisation plus forte des électeurs et le report apparemment équilibré des voix du Front national et des Verts n'ont pas permis au candidat socialiste de remonter son handicap sur M. Rinaldi, qui l'emporte de plus de 2 000 voix. En revanche, dans la deuxième circonscription, où la rivalité entre deux candidats socialistes avait entraîné leur éviction dès le premier tour, Pierre Delmar (RPR) l'emporte très largement sur Mireille d'Ornano (FN).

HAUTES-ALPES (2)

Sortants : Daniel Chevallier, PS; Patrick Ollier, RPR.

Élue : Henriette Martinez, RPR (1re).

Réélu au 1er tour : Patrick Ollier, RPR (2e).

1re (Gap)

I., 47 929; V., 35 926; A., 25,04
B. et N., 2 325; E., 33 601.

Élue : Henriette Martinez, RPR, c.r., c.g., m. de Laragne, 17 588 (52,34).

Daniel Chevallier, PS, d.s., c.g., m. de Veynes, 16 013 (47,65).

1er tour. – A., 32,03; E., 30 777. Martinez, 8 060 (26,18); Chevallier, 7 972 (25,90); Jean-Claude Chezza, UDF-CDS, c.g., adj. m. de Gap, 5 554 (18,04); Alain Marcoux, FN, 2 933 (9,52); Christine Roux, Verts, c.m. de Veynes, 2 556 (8,30); Jean-Jacques Ferrero, PC, c.m. de Gap, 2 441 (7,93); Henri Royer, NE, 671 (2,18); Jacques Daudon, div., 350 (1,13); Daniel Masse, PLN, 141 (0,45); Jean-Pierre Blache, div. g., 99 (0,32).
Prés. 1988. – Mitterrand, 19 666 (51,68).

Malgré une hausse de sept points de la participation, qui semble l'avoir favorisé, Daniel Chevallier, député (PS) de la première circonscription (Gap) depuis 1981, est vaincu par Henriette Martinez (RPR). Les craintes exprimées au sujet du report des voix de l'UDF en faveur de la candidate RPR n'avaient pas lieu d'être. Mme Martinez poursuit son ascension. Première femme élue au conseil général, elle sera aussi la première représentante des Hautes-Alpes à l'Assemblée nationale. Dans la seconde circonscription (Briançon), Patrick Ollier (RPR) avait été réélu, sans surprise, dès le premier tour avec 53,88 % des voix. Ce succès du RPR rééquilibre dans la région la représentativité du parti à l'intérieur de la droite.

ALPES-MARITIMES (9)

Sortants : Charles Ehrmann, UDF-PR; Martine Daugreilh, div. d., n.s.r.p.; Rudy Salles, UDF-PR; Emmanuel Aubert, RPR; Christian Estrosi, RPR, se représente dans la 2e circ.; Suzanne Sauvaigo, RPR; Pierre Merli, UDF-rad.; Louise Moreau, UDF; Pierre Bachelet, RPR.

Élus : Charles Ehrmann, UDF-PR, d.s. (1re); Christian Estrosi, RPR, d.s. (2e); Rudy Salles, UDF-PR, d.s. (3e); Emmanuel Aubert, RPR, d.s. (4e); Gaston Franco, RPR (5e); Suzanne Sauvaigo, RPR, d.s. (6e); Pierre Merli, UDF-rad., d.s. (7e); Louise Moreau, UDF, d.s. (8e); Pierre Bachelet, RPR, d.s. (9e).

1re (Nice I, II, III, XII)

I., 64 240; V., 39 050; A., 39,21
B. et N., 4 441; E., 34 609.

Réélu : Charles Ehrmann, UDF-PR, d.s., c.g., 21 491 (62,09).

Jean-Pierre Gost, FN, c.r., c.m. de Nice, 13 118 (37,90).

1er tour. – A., 38,23; E., 38 296. Ehrmann, 13 667 (35,68); Gost, 10 071 (26,29); Charles Caressa, PC, c.m. de Nice, 4 572 (11,93); Joseph Ciccolini, MRG, 4 432 (11,57); Ghislain Nicaise, GE, 2 242 (5,85); Michèle Beaune, NE, 1 096 (2,86); Jean-Marc Governatori, div. d., 1 030 (2,68); Joël Cristofari, SEGA, 549 (1,43); Anne Benoit, div., 312 (0,81); Pierre Ducher, AP, 129 (0,33); Yannick Gautier, PLN, 122 (0,31); Mathis Bortner, NS, 74 (0,19).
Prés. 1988. – Chirac, 27 875 (54,72).

2e (Nice IV, V, VI, VII)

I., 70 615; V., 44 524; A., 36,94
B. et N., 5 368; E., 39 156.

Réélu : Christian Estrosi, RPR, d.s. de la 5e circ., c.r., 20 195 (51,57).

Jacques Peyrat, FN, a.d., c.r., c.g., c.m. de Nice, 18 961 (48,42).

1er tour. – A., 36,87; E., 43 128. Peyrat, 13 439 (31,16); Estrosi, 12 168 (28,21); Patrick Mottard, PS, 6 399 (14,83); Geneviève Médecin-Assemat, div. d., c.g., 4 180 (9,64); Guy Marimot, Verts, 2 521 (5,84); Sylviane Douhet, PC, 2 274 (5,27); Françoise Nicaud, NE, 1 015 (2,35); Guy-Noël Tordo, Verts diss., 639 (1,48); Pierre Chauliac, div., 307 (0,71); Marc Peignier, PLN, 206 (0,47).
Prés. 1988. – Chirac, 34 683 (62,62).

3e (Nice VIII, X, XI, XIII)

I., 73 399; V., 46 634; A., 36,46
B. et N., 5 131; E., 41 503.

Réélu : Rudy Salles, UDF-PR, d.s., adj. m. de Nice, 24 046 (57,93).

Jean-Marie Le Pen, FN, d.e., c.r., 17 457 (42,06).

1er tour. – A., 35,68; E., 45 836. Le Pen, 12 602 (27,49); Salles, 9 183 (20,03); Bernard Asso, RPR diss., sout. CNI, c.g., 8 339 (18,19); Jean-Hugues Colonna, PS, a.d., 6 943 (15,14); Louis Broch, PC, m. de La Trinité, 4 217 (9,20); Denis Romao, Verts, 2 095 (4,57); Viviane Peizerat, NE, 739 (1,61); Véronique Dadalley, écol., 588 (1,28); James Delucse, UED, 458 (0,99); Jean-Philippe Allerbach, div., 219 (0,47); Robert Serbourse, div., 146 (0,31); Jean-Pierre Malbert, AP, 115 (0,25); Saïd Taleouanou, France Plus, 98 (0,21); Gérard Darista, PLN, 94 (0,20).
Prés. 1988. – Chirac, 31 768 (57,25).

4e (Menton)

I., 69 963; V., 45 968; A., 34,29
B. et N., 4 924; E., 41 044.

Réélu : Emmanuel Aubert, RPR, d.s., 17 874 (43,54).

Jean-Claude Guibal, UDF-CDS diss., sout. CNI, m. de Menton, 13 511 (32,91); Gérard de Gubernatis, FN, 9 659 (23,53).

1er tour. – A., 33,66; E., 45 107. Aubert, 13 389 (29,63); Guibal, 9 182 (20,35); Gérard de Gubernatis, FN, 9 077 (20,12); Michèle Mathieu, PS, 5 254 (11,64); Charles Balletti, PC, 3 502 (7,76); Jacques Kraemer, GE, 3 074 (6,81); Eliane Blum, NE, 1 301 (2,88); Patrick Ferruccio, LCR, 348 (0,77).
Prés. 1988. – Chirac, 33 173 (58,17).

5e (Nice IX, XIV)

I., 79 068; V., 50 795; A., 35,75
B. et N., 9 901; E., 40 894.

Élu : Gaston Franco, RPR, c.g., m. de Saint-Martin-Vésubie, 24 093 (58,91).

Pierre Gerbal, FN, 16 801 (41,08).

1er tour. – A., 32,00; E., 51 676. Franco, 12 718 (24,60); Gerbal, 10 321 (19,97); Jean Icart, div. d., 9 572 (18,52); Louis Fiori, PC, c.r., c.m. de Nice, 7 293 (14,11); Paul Cuturello, PS, c.m. de Nice, 5 532 (10,70); Pierre-Loup Mazerand, Verts, 3 355 (6,49); Jeanne Fargeot, NE, 1 679 (3,24); Jean Guillon, UDF-PR diss., m. de Bendejun, 1 208 (2,33).
Prés. 1988. – Chirac, 30 997 (51,62).

6e (Cagnes-sur-Mer)

I., 84 641; V., 53 754; A., 36,49
B. et N., 7 928; E., 45 826.

Réélue : Suzanne Sauvaigo, RPR, d.s., m. de Cagnes-sur-Mer, 30 528 (66,61).

Jean-Paul Ripoll, FN, c.r., adj. m. de Saint-Laurent-du-Var, 15 298 (33,38).

1er tour. – A., 32,20; E., 55 231. Sauvaigo, 23 361 (42,29); Ripoll, 12 027 (21,77); Pierre-Marie Vidal, MDR, 6 512 (11,79); Marius Papi, PC, c.g., m. de Gattières, 5 393 (9,76); Maurice Barbet, Verts, 4 229 (7,65); Noël Perna, UED, c.m. de Saint-Laurent-du-Var, 2 079 (3,76); Marie-Louise Viallon, écol., 829 (1,50); Henri Le Gaillou, AP, 801 (1,45).
Prés. 1988. – Chirac, 37 392 (60,35).

7e (Antibes)

I., 83 349; V., 53 266; A., 36,09
B. et N., 6 505; E., 46 761.

Réélu : Pierre Merli, UDF-rad., d.s., m. d'Antibes, 30 278 (64,75).

Robert Crépin, FN, 16 483 (35,24).

1er tour. – A., 32,75; E., 53 628. Merli, 23 477 (43,77); Crépin, 13 134 (24,49); Marc Daunis, PS, 4 925 (9,18); Pascal Marques, Verts, 4 283 (7,98); Gérard Piel, PC, c.r., c.m. d'Antibes, 2 935 (5,47); Claude Ammirati, MRG, 1 964 (3,66); Yvette Huver, NE, 1 053 (1,96); Maurice Gillard, écol., 944 (1,76); Alain Pruvost, MDC, 593 (1,10); Michelle Roy, PLN, 201 (0,37); Abdelkrim Bourekab, France Plus, 120 (0,22).
Prés. 1988. – Chirac, 39 505 (62,41).

8e (Cannes)

I., 59 901; V., 43 081; A., 28,07
B. et N., 3 008; E., 40 073.

Réélue : Louise Moreau, UDF, d.s., m. de Mandelieu-La-Napoule, 20 525 (51,21).

Michel Mouillot, UDF-PR diss., c.r., m. de Cannes, 19 548 (48,78).

1er tour. – A., 28,25; E., 41 356. Mouillot, 13 281 (32,11); Moreau, 12 337 (29,83); Albert Peyron, FN, a.d., c.r., c.m. de Cannes, 7 948 (19,21); Jean-Patrick Léocard, PS, 2 639 (6,38); Nadia Loury, GE, 1 690 (4,08); Ghislaine Picot, PC, 1 618 (3,91); Paul Vogel, Verts diss., 885 (2,13); Yvan Angelac, NE, 701 (1,69); Michel Brun, div. d., 257 (0,62).
Prés. 1988. – Chirac, 31 775 (63,69).

9e (Grasse)

I., 86 473; V., 54 075; A., 37,46
B. et N., 7 849; E., 46 226.

Réélu : Pierre Bachelet, RPR, d.s., m. du Cannet, 32 233 (69,72).

Pierre Pauvert, FN, 13 993 (30,27).

1er tour. – A., 33,74; E., 55 089. Bachelet, 24 904 (45,19); Pauvert, 11 242 (20,40); Antoine Labeyrie, GE, 5 504 (9,98); José Soria, PS, 5 014 (9,09); Paul Euzière, PC, 3 597 (6,52); Henri-Philippe Goby, div., 1 896 (3,44); Hélène Rubio, NE, 1 533 (2,78); Marcel Magagnosc, SEGA, 1 409 (2,55).
Prés. 1988. – Chirac, 39 305 (60,46).

Cinq députés RPR et quatre UDF : l'équilibre politique reste inchangé dans les Alpes-Maritimes. S'il consolide son implantation – tous ses candidats ont amélioré leur score entre les deux tours, – le FN s'est heurté à la mobilisation des électeurs de droite, mais aussi de gauche et écologistes, opposés au parti d'extrême droite.

Ainsi Jean-Marie Le Pen, président du FN, est nettement battu, dans la troisième circonscription, par Rudy Salles, député (UDF-PR), qui a progressé de quelque 15 000 voix. De même, dans la deuxième circonscription, Jacques Peyrat (FN), malgré une forte progression et le report probable sur son nom des électeurs de Geneviève Médecin-Assemat (div. d.), n'a pas réussi à faire trébucher Christian Estrosi, député (RPR), en progression de plus de 8 000 voix par rapport au premier tour. Le siège laissé vacant par M. Estrosi, dans la cinquième circonscription, est remporté par Gaston Franco (RPR). A Cannes, le maire de la ville, Michel Mouillot (UDF-PR, dissident), est devancé d'un millier de voix par Louise Moreau, député sortant (UDF), qui a bénéficié d'un bon report des voix du FN.

BOUCHES-DU-RHÔNE (16)

Sortants : Roland Blum, UDF-PR; Jean-François Mattei, UDF-PR; Philippe Sanmarco, PS; Guy Hermier, PC; Janine Ecochard, PS; Jean-Claude Chermann, div. g., suppléant de Bernard Tapie, maj. p., nommé au gouvernement le 2 avril 1992, n.s.r.p.; Michel Pezet, PS; Marius Masse, PS; Jean Tardito, PC; Yves Vidal, MRG, n.s.r.p.; Christian Kert, UDF-CDS; Henri d'Attilio, PS; Paul Lombard, PC; Jean-Pierre de Peretti della Rocca, div. d., n.s.r.p.; Léon Vachet, RPR; François Bernardini, PS, suppléant de Michel Vauzelle, PS, nommé au gouvernement le 2 avril 1992, n.s.r.p.

Élus : Roland Blum, UDF-PR, d.s. (1re); Jean-François Mattei, UDF-PR, d.s. (2e); Jean Roatta, UDF-PR (3e); Guy Hermier, PC, d.s. (4e); Renaud Muselier, RPR (5e); Guy Teissier, UDF-PR (6e); Bernard Leccia, RPR (7e); Marius Masse, PS, d.s. (8e); Jean Tardito, PC, d.s. (9e); Bernard Tapie, MRG (10e); Christian Kert, UDF-CDS, d.s. (11e); Henri d'Attilio, PS, d.s. (12e); Olivier Darrason, UDF-PR (13e); Jean-Bernard Raimond, RPR (14e); Léon Vachet, RPR, d.s. (15e); Thérèse Aillaud, UPF (16e).

1re (Marseille 4e et partie des 1er et 12e arr.)

I., 60 164; V., 33 666; A., 44,04
B. et N., 4 363; E., 29 303.

Réélu : Roland Blum, UDF-PR, d.s., c.g., c.m. de Marseille, 20 557 (70,15).

Jean-Pierre Baumann, FN, 8 746 (29,84).

1er tour. – A., 40,67; E., 34 337. Blum, 13 921 (40,54); Baumann, 7 642 (22,25); Michel Coullomb, PS, 5 146 (14,98); Ghislaine Abed, PC, 3 444 (10,02); Patrick Nofri, Verts, 2 380 (6,93); Gilles Attias, NE, 1 071 (3,11); Jacques Pélissier, div., 393 (1,14); Rémy Jean, LCR, 264 (0,76); Jean-Luc Conraux, PLN, 76 (0,22).
Prés. 1988. – Chirac, 26 737 (54,57).

2e (Marseille 8e et partie du 6e arr.)

I., 61 192; V., 35 394; A., 42,15
B. et N., 3 501; E., 31 893.

Réélu : Jean-François Mattei, UDF-PR, d.s., c.g., c.m. de Marseille, 23 963 (75,13).

Hubert Savon, FN, c.r., 7 930 (24,86).

1er tour. – A., 39,12; E., 36 093. Mattei, 17 647 (48,89); Savon, 7 258 (20,10); Bernard Pigamo, PS, 4 630 (12,82); Jean-Pierre Fouquet, GE, 2 832 (7,84); Robert Allione, PC, c.r., 2 786 (7,71); Marc Deydier, NE, 828 (2,29); Mohamed Saïb, PLN, 112 (0,31).
Prés. 1988. – Chirac, 30 513 (61,63).

3e (Marseille 2e, 7e et partie du 1er arr.)

I., 48 704; V., 26 450; A., 45,69
B. et N., 2 688; E., 23 762.

Élu : Jean Roatta, UDF-PR, a.d., c.g., 15 844 (66,67).

Jean Roussel, FN, a.d., c.m. de Marseille, 7 918 (33,32).

Philippe Sanmarco, PS, d.s., s'est retiré.

1er tour. – A., 42,67; E., 27 063. Roatta, 9 296 (34,34); Roussel, 6 648 (24,56); Philippe Sanmarco, PS, 4 490 (16,59); Rolande Carrière, PC, 2 326 (8,59); Catherine Lange, GE, 1 592 (5,88); Maurice Di Nocera, div. g., adj. m. de Marseille, 825 (3,04); Jeanne Manovelli, NE, 675 (2,49); Jacques Samuelian, div. g., 563 (2,08); Guy Dubost, LO, 347 (1,28); Philippe Prieto, UED, 191 (0,70); Gérard Scaviso, div. d., 110 (0,40).
Prés. 1988. – Chirac, 21 904 (52,58).

4e (Marseille 3e, 16e et partie du 15e arr.)

I., 49 043; V., 29 025; A., 40,81
B. et N., 1 588; E., 27 437.

Réélu : Guy Hermier, PC, d.s., c.r., c.m. de Marseille, 15 013 (54,71).

Marie-Claude Roussel, FN, c.r., 12 424 (45,28).

1er tour. – A., 43,25; E., 26 877. Roussel, 7 834 (29,14); Hermier, 7 310 (27,19); André Isoardo, UPF-CNI, c.r., 4 331 (16,11); Charles-Émile Loo, PS, a.d., c.r., m. du 5e secteur de Marseille, 3 089 (11,49); Lucien Vassal, maj. p., m. du 8e secteur de Marseille, 1 942 (7,22); Daniel Bret, Verts, 1 116 (4,15); André Giomi, NE, 752 (2,79); Patrick Grenier, LO, 350 (1,30); Abderrhamane Tabet, France Plus, 153 (0,56).
Prés. 1988. – Mitterrand, 24 609 (62,79).

5e (Marseille 5e et partie du 6e arr.)

I., 52 893; V., 28 485; A., 46,14
B. et N., 3 587; E., 24 898.

Élu : Renaud Muselier, RPR, c.g., 16 762 (67,32).

Ronald Perdomo, FN, a.d., c.r., c.m. de Marseille, 8 136 (32,67).

Janine Ecochard, PS, d.s., s'est retirée.

1er tour. – A., 42,35; E., 29 444. Muselier, 10 613 (36,04); Perdomo, 6 973 (23,68); Janine Ecochard, PS, 4 020 (13,65); Paul Biaggini, PC, 3 486 (11,83); Armand Tousti, GE, 2 138 (7,25); Denis Garnier, NE, 869 (2,95); Robert-Marcel Condrieux, maj. p., 524 (1,77); Jean-Jacques Berrand, LCR, 298 (1,00); Catherine Jacoby, écol., 171 (0,58); Lucien Andréani, MD, 145 (0,49); Laurence Ferricelli-Joba, AP, 98 (0,33); Paul-Victor Sinibaldi, div. d., 73 (0,24); Denis Haimard, PLN, 40 (0,13).
Prés. 1988. – Chirac, 22 837 (52,38).

6e (Marseille 9e et partie des 10e et 11e arr.)

I., 63 681; V., 35 263; A., 44,62
B. et N., 4 735; E., 30 528.

Élu : Guy Teissier, UDF-PR, a.d., c.g., c.m. de Marseille, 21 557 (70,61).

Michèle Carayon, FN, c.r., 8 971 (29,38).

1er tour. – A., 39,93; E., 36 972. Teissier, 15 082 (40,79); Carayon, 7 662 (20,72); Fernand Pietri, PS, c.m. de Marseille, 3 663 (9,90); Annick Boet, PC, 3 433 (9,28); René Olmeta, PS diss., a.d., c.g., adj. m. de Marseille, 3 364 (9,09); Victor-Hugo Espinosa, GE, 2 565 (6,93); Jacqueline Carpentier, NE, 930 (2,51); Robert Edenne, div. d., 173 (0,46); Anne-Marie Renaud, PLN, 100 (0,27).
Prés. 1988. – Chirac, 25 923 (52,04).

7e (Marseille 14e et partie des 15e et 13e arr.)

I., 52 009; V., 27 091; A., 47,91
B. et N., 3 237; E., 23 854.

Élu : Bernard Leccia, RPR, 13 140 (55,08).

Maurice Gros, FN, c.r., 10 714 (44,91).

Michel Pezet, PS, d.s., s'est retiré.

1er tour. – A., 43,66; E., 28 183. Gros, 8 039 (28,52); Leccia, 6 553 (23,25); Jeanine Porte, PC, a.d., c.g., 4 825 (17,12); Michel Pezet, PS, c.m. de Marseille, 3 808 (13,51); Pierre Rastoin, maj. p., m. du 7e secteur de Marseille, 2 061 (7,31); Jean-Claude Badin, Verts, 1 319 (4,68); Renée Canu, NE, 961 (3,40); Danièle Pacout, LO, 374 (1,32); Corinne Raynaud, PT, 243 (0,86).
Prés. 1988. – Mitterrand, 24 231 (58,68).

8e (Marseille, partie des 11e, 12e et 13e arr.)

I., 62 501; V., 39 754; A., 36,39
B. et N., 1 633; E., 38 121.

Réélu : Marius Masse, PS, d.s., c.g., 15 801 (41,44).

Pierre Chevalier, RPR, 13 547 (35,53); Yvon Claire, FN, c.r., 8 773 (23,01).

1er tour. – A., 41,06; E., 35 385. Chevalier, 9 652 (27,27); Claire, 8 916 (25,19); Marius Masse, PS, c.g. 8 045 (22,73); Rudy Vigier, PC, 4 426 (12,50); Pierre Aplincourt, GE, 2 492 (7,04); Fabienne Scheibling, NE, 1 197 (3,38); Claudine Rodinson, LO, 538 (1,52); Patrick Coulon, PLN, 120 (0,33).
Prés. 1988. – Mitterrand, 26 305 (54,31).

9e (Aubagne, La Ciotat)

I., 76 461; V., 56 100; A., 26,62
B. et N., 3 252; E., 52 848.

Réélu : Jean Tardito, PC, d.s., m. d'Aubagne, 27 887 (52,76).

Jean-Pierre Lafond, UDF-PR, c.r., m. de La Ciotat, 24 961 (47,23).

1er tour. – A., 30,68; E., 51 095. Tardito, 16 257 (31,81); Lafond, 15 800 (30,92); André Melin, FN, 9 188 (17,98); Jean Raynaud, Verts, c.m. d'Aubagne, 3 011 (5,89); Pierre Lacouture, PS, 1 832 (3,58); Michel Buscetti, div. d., 1 672 (3,27); Marie-José Gartoséo, NE, 1 554 (3,04); Charles Bonifay, PS diss., c.m. d'Aix-en-Provence, 1 452 (2,84); Annie-Elisabeth Rieu-Roy, div., 240 (0,46); Dominique [illegible], PLN, 89 (0,17).
Prés. 1988. – Chirac, 30 485 (52,35).

10e (Gardanne)

I., 96 565; V., 70 275; A., 27,22
B. et N., 4 109; E., 66 166.

Élu : Bernard Tapie, MRG, min., a.d., c.r., 29 433 (44,48).

Hervé Fabre-Aubrespy, RPR, 27 162 (41,05); Damien Bariller, FN, c.r., 9 571 (14,46).

1er tour. – A., 29,49; E., 65 306. Tapie, 16 719 (25,60); Fabre-Aubrespy, 15 855 (24,27); Roger Meï, PC, c.g., m. de Gardanne, 12 609 (19,30); Damien Bariller, FN, 12 391 (18,97); Marie-Claire Mouygrin, GE, c.m. de Mimet, 3 763 (5,76); Michel Benhaim, NE, 842 (1,28); Eric Bagnoli, div. d., 651 (0,99); Christian Poitevin, maj. p., adj. m. de Marseille, 593 (0,90); Daniel Guffroy, SEGA, 582 (0,89); René Sale, PT, 396 (0,60); Gérard Blanc, écol., 379 (0,58); Jean Zallah, UDI, 359 (0,54); Christian-Eric Bordione, div., 167 (0,25).
Prés. 1988. – Mitterrand, 36 994 (52,16).

11e (Salon-de-Provence)

I., 77 910; V., 51 479; A., 33,92
B. et N., 8 426; E., 43 053.

Réélu : Christian Kert, UDF-CDS, d.s., c.m. de Salon-de-Provence, 28 611 (66,45).

Philippe Adam, FN, c.g., 14 442 (33,54).

1er tour. – A., 30,38; E., 50 772. Kert, 17 991 (35,43); Adam, 11 643 (22,93); Marc Egloff, MRG, c.g., adj. m. d'Aix-en-Provence, 9 457 (18,62); Patrick Sauvage, Verts, 5 442 (10,71); Danielle Bellan, PC, 3 808 (7,50); Françoise Cano, NE, 1 652 (3,25); Max Lanfant, UDI, 567 (1,11); Bernard Duloc, PLN, 212 (0,41).
Prés. 1988. – Chirac, 31 695 (54,24).

12e (Marignane)

I., 87 454; V., 63 080; A., 27,87
B. et N., 5 114; E., 57 966.

Réélu : Henri d'Attilio, PS, d.s., c.g., m. de Châteauneuf-lès-Martigues, 29 256 (50,47).

Bruno Mégret, FN, d.e., a.d., c.r., 28 710 (49,52).

1er tour. – A., 30,38; E., 58 270. Mégret, 16 041 (27,52); d'Attilio, 11 282 (19,36); Raymond Lecler, RPR, c.m. de Vitrolles, 10 686 (18,33); Georges Rosso, PC, m. du Rove, 7 277 (12,48); Laurent Deleuil, UDF diss., c.g., m. de Marignane, 6 194 (10,62); Michel-Henri Botella, GE, 4 914 (8,43); Serge Daumas, ext. g., 1 876 (3,21).
Prés. 1988. – Mitterrand, 33 043 (52,42).

13e (Istres)

I., 73 030; V., 53 427; A., 26,84
B. et N., 3 230; E., 50 197.

Élu : Olivier Darrason, UDF-PR, 25 537 (50,87).

Paul Lombard, PC, d.s., m. de Martigues, 24 660 (49,12).

1er tour. – A., 29,56; E., 49 124. Darrason, 13 783 (28,05); Lombard, 13 155 (26,77); José Rodriguez, FN, c.m. d'Istres, 7 441 (15,14); Roger Camoin, PS, adj. m. de Martigues, 6 019 (12,25); Gérard Monnier-Besombes, Verts, 3 809 (7,75); Louis Gros, NE, 2 033 (4,13); Patrice Gouin, div. d., 1 778 (3,61); Jean-Michel Ghiotto, LO, 696 (1,41); Hubert Jaussaud, ext. g., 410 (0,83).
Prés. 1988. – Mitterrand, 32 436 (60,38).

DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

14e (Aix-en-Provence)

I., 82 427; V., 57 654; A., 30,05
B. et N., 4 486; E., 53 168.

Élu : Jean-Bernard Raimond, RPR, 31 001 (58,30).

Alexandre Medvedowsky, PS, c.r., adj. m. d'Aix-en-Provence, 22 167 (41,69).

1er tour. – A., 30,70; E., 54 880. Raimond, 11 411 (20,86); Fernand Boulan, UDF-PR, m. de Châteauneuf-le-Rouge, 11 014 (20,14); Alexandre Medvedowsky, PS, 10 426 (19,06); Philippe Millau, FN, c.r., c.m. d'Aix-en-Provence, 9 556 (17,47); Yvon Roche, Verts, c.m. d'Aix-en-Provence, 5 053 (9,24); Luc Foulquier, PC, 3 830 (7,00); Magdeleine Siri, NE, 1 449 (2,64); Marie-Noëlle Rinaudo, MDC, 710 (1,29); André Guerrera, rég., c.m. d'Aix-en-Provence, 556 (1,01); Jean-Pierre Galgne, div. g., 458 (0,83); Claude Gullier, div. d., 129 (0,23); Thierry Carliez, PLN, 88 (0,16).
Prés. 1988. – Chirac, 35 361 (54,31).

15e (Châteaurenard)

I., 77 129; V., 52 401; A., 32,06
B. et N., 10 537; E., 41 864.

Réélu : Léon Vachet, RPR, d.s., c.r., 28 603 (68,32).

Bernard Mesiams, FN, 13 261 (31,67).

1er tour. – A., 27,69; E., 52 800. Vachet, 20 678 (39,16); Mesiams, 10 201 (19,32); Daniel Conte, PS, c.g., m. de Mallemort, 9 059 (17,15); Robert Célaire, Verts, c.m. de Lambesc, 6 006 (11,37); Louis Minetti, PC, sén., c.m. de La Ciotat, 5 035 (9,53); Joséphe Carvou, NE, 1 821 (3,44).
Prés. 1988. – Chirac, 30 520 (51,77).

16e (Arles)

I., 75 330; V., 53 253; A., 29,30
B. et N., 5 127; E., 48 126.

Élue : Thérèse Aillaud, UPF, c.g., m. de Tarascon, 25 022 (51,99).

Michel Vauzelle, PS, min., a.d., c.g., c.m. d'Arles, 23 104 (48,00).

1er tour. – A., 30,36; E., 49 914. Aillaud, 15 701 (31,45); Vauzelle, 10 119 (20,27); Vincent Porelli, PC, a.d., c.m. de Port-Saint-Louis-du-Rhône, 9 445 (18,92); Gérard David, FN, 7 905 (15,83); Catherine Levraud, Verts, 3 749 (7,51); Ilo Guidi, NE, 1 234 (2,47); Jean-Louis Savoret, UDI, 1 031 (2,06); Jacques Guintoli, div., 730 (1,46).
Prés. 1988. – Mitterrand, 33 279 (56,04).

Les deux grands perdants sont le PS et le FN. Les socialistes, qui avaient sept sortants, n'ont plus que deux élus, Marius Masse à Marseille (8e) et Henri d'Attilio à Marignane (12e), qui coiffe, sur le fil, Bruno Mégret (FN), auquel il manque plus de 4 200 voix par rapport au total de la droite et de l'extrême droite, au premier tour. Les reports ont été meilleurs pour l'autre candidate du FN en position d'être élue, Mme Marie-Claude Roussel (4e), qui ne parvient pourtant pas à prendre le siège de Guy Hermier (PC). Les communistes limitent la casse : ils conservent deux de leurs trois sièges. Contre toute attente, Jean Tardito est en effet réélu dans la neuvième circonscription en distançant Jean-Pierre Lafond (UDF-PR) à La Ciotat, ville dont il est maire.

Comme dans la circonscription de M. Masse, une triangulaire avec un candidat lepéniste coûte à la droite un autre siège à Gardanne (10e), où Bernard Tapie s'impose. L'UPF est néanmoins la principale bénéficiaire du scrutin : elle obtient onze sièges alors qu'elle avait cinq sortants. L'UDF en gagne quatre, mais en perd un dans la quatorzième circonscription, tandis que le RPR, qui n'en détenait qu'un seul, en totalise désormais quatre. Cette «dynamique» a été notamment fatale au garde des sceaux, Michel Vauzelle, qui, à Arles (16e), perd son siège malgré un score supérieur au total des suffrages de la gauche au premier tour.

VAR (7)

Sortants : Daniel Colin, UDF-PR; Louis Colombani, UDF-PR; Yann Piat, UDF-PR; Jean-Michel Couve, RPR; un siège vacant depuis la démission, le 29 juin 1992, de François Léotard, UDF-PR; Hubert Falco, UDF-PR; Arthur Paecht, UDF-PR.

Élus : Daniel Colin, UDF-PR, d.s. (1re); Louis Colombani, UDF-PR, d.s. (2e); Yann Piat, UDF-PR, d.s. (3e); Jean-Michel Couve, RPR, d.s. (4e); François Léotard, UDF-PR (5e); Hubert Falco, UDF-PR, d.s. (6e); Arthur Paecht, UDF-PR, d.s. (7e).

1re (Toulon Sud)

I., 53 727; V., 32 472; A., 39,56
B. et N., 4 144; E., 28 328.

Réélu : Daniel Colin, UDF-PR, d.s., c.r., adj. m. de Toulon, 17 277 (60,98).

Jean-Marie Le Chevallier, FN, c.r., d.e., c.m. de Toulon, 11 051 (39,01).

1er tour. – A., 38,73; E., 32 771. Colin, 12 434 (37,94); Le Chevallier, 9 109 (27,79); Gérard Masmarcci, PS, 2 817 (8,59); Alain Bolla, PC, 2 713 (8,27); Guy La Barra, GE, 2 454 (7,48); Jacques Croidieu, CNI, c.m. de Toulon, 1 730 (5,27); Stéphane Majri, NE, 926 (2,82); Gérard Martin, MDC, 588 (1,79).
Prés. 1988. – Chirac, 28 239 (58,39).

2e (Toulon Nord)

I., 55 789; V., 33 927; A., 39,18
B. et N., 5 124; E., 28 803.

Réélu : Louis Colombani, UDF-PR, d.s., c.r., c.m. de Toulon, 17 490 (60,72).

Jean-Claude Lunardelli, FN, c.r., c.m. de Toulon, 11 313 (39,27).

1er tour. – A., 36,67; E., 34 257. Colombani, 11 748 (34,29); Lunardelli, 8 999 (26,26); Danielle de March, PC, c.r., c.m. de Toulon, 3 890 (11,35); Alexandre Hory, MRG, 3 255 (9,50); Michel Casanova, Verts, 2 415 (7,04); Philippe Mélaud, CNI, a.d., 1 294 (3,77); André Martin, NE, 1 169 (3,41); Georges Randon, MDC, adj. m. de La Garde, 729 (2,12); Guy de Courson, div. d., 392 (1,14); Georges Missaud, UDI, 220 (0,64); Sabine Besse, PLN, 146 (0,42).
Prés. 1988. – Chirac, 23 949 (53,69).

3e (La Valette-du-Var)

I., 91 498; V., 59 200; A., 35,29
B. et N., 8 672; E., 50 528.

Réélue : Yann Piat, UDF-PR, d.s., 21 427 (42,40).

Joseph Sercia, div. d., c.g., 15 868 (31,40); Jean-Jacques Gérardin, FN, c.r., 13 233 (26,18).

1er tour. – A., 32,47; E., 59 120. Piat, 15 707 (26,56); Sercia, 12 124 (20,50); Jean-Jacques Gérardin, FN, 11 608 (19,63); Roland Joffre, PS, m. du Pradet, 6 490 (10,97); Serge Nanni, PC, 5 094 (8,61); Maurice Franceschi, GE, 4 683 (7,92); Patricia Calzetta, NE, 1 974 (3,33); Christian Palmade, UDI, 1 440 (2,43).
Prés. 1988. – Chirac, 39 200 (57,91).

4e (Draguignan)

I., 90 435; V., 59 611; A., 34,08
B. et N., 11 207; E., 48 404.

Réélu : Jean-Michel Couve, RPR, d.s., c.g., c.m. de Saint-Tropez, 32 593 (67,33).

Jean-Louis Bougnereau, FN, c.r., c.m. de Saint-Tropez, 15 811 (32,66).

1er tour. – A., 30,48; E., 59 937. Couve, 25 233 (42,09); Bougnereau, 12 543 (20,92); Patrick Gio, PS, m. de Cogolin, 11 041 (18,42); Alain Moreau, GE, 4 450 (7,42); Jean-Pierre Nardini, PC, c.m. de Draguignan, 4 029 (6,72); Jocelyne Frayssé, NE, 2 098 (3,50); Patrice Lalouette, AP, 543 (0,90).
Prés. 1988. – Chirac, 40 272 (57,03).

5e (Fréjus)

I., 81 845; V., 52 924; A., 35,33
B. et N., 7 490; E., 45 434.

Élu : François Léotard, UDF-PR, a.d., m. de Fréjus, 30 774 (67,73).

Sylvain Ferrua, FN, c.m. de Fréjus, 14 660 (32,26).

1er tour. – A., 32,47; E., 53 184. Léotard, 25 126 (47,26); Ferrua, 11 187 (21,04); Serge Rambaud, PS, c.m. de Fréjus, 7 121 (13,39); Michel Ruby, Verts, 2 921 (5,49); Bernard Barbagelata, PC, 2 688 (5,05); René Espanol, UED, sout. ADUA, 1 540 (2,89); Mireille Codin, NE, 1 502 (2,82); Violette Darunga, UDI, 1 079 (2,02).
Prés. 1988. – Chirac, 36 197 (61,25).

6e (Le Beausset, Brignoles)

I., 111 610; V., 74 116; A., 33,59
B. et N., 13 503; E., 60 613.

Réélu : Hubert Falco, UDF-PR, d.s., c.g., m. de Pignans, 43 382 (71,57).

Monique Lesieur, FN, 17 231 (28,42).

1er tour. – A., 29,47; E., 75 237. Falco, 32 621 (43,35); Lesieur, 14 238 (18,92); Maurice Janetti, PS, a.d., c.g., m. de Saint-Julien-le-Montagnier, 10 351 (13,75); Guy Guigou, PC, c.g., 9 874 (13,12); Gérard Dauvergne, Verts, 5 895 (7,83); Jean-Pierre Coudert, UED, 1 246 (1,65); Roger Klein, NE, 614 (0,81); Jacques Bastide, UDI, 398 (0,52).
Prés. 1988. – Chirac, 42 296 (51,39).

7e (La Seyne-sur-Mer)

I., 94 552; V., 54 732; A., 42,11
B. et N., 8 473; E., 46 259.

Réélu : Arthur Paecht, UDF-PR, d.s., c.g., m. de Bandol, 30 222 (65,33).

Claude Lecocq, FN, 16 037 (34,66).

1er tour. – A., 37,51; E., 56 840. Paecht, 20 565 (36,18); Lecocq, 12 164 (21,40); Maurice Paul, PC, c.g., c.m. de La Seyne, 9 840 (16,95); Bernard Perin, PS, c.m. de La Seyne, 5 097 (8,96); Philippe Guinet, Verts, c.m. de Six-Fours-les-Plages, 3 693 (6,49); Patrick Martinenq, div. g., 3 497 (6,15); Eliane Calzetta, NE, 1 528 (2,69); Philippe Duvault, div., 405 (0,71); Pierre Dequenes, UDI, 260 (0,43).
Prés. 1988. – Chirac, 38 944 (55,48).

Tous les candidats de gauche avaient été éliminés au premier tour. Opposés au FN, six députés sortants UPF sur sept ont été confortablement réélus. A Fréjus, François Léotard retrouve le siège dont il s'était démis le 29 juin 1992. Leur résultat dépasse 60 % des suffrages, sauf dans la troisième circonscription, où une triangulaire mettait aux prises Mme Yann Piat, ancien député du FN, qui avait reçu l'investiture de l'UPF, un dissident du PR et un candidat d'extrême droite. Mme Piat l'emporte, mais son résultat est inférieur à celui de 1988.

Dans le département, le FN totalise 32,21 % des suffrages exprimés, réalisant une progression de près de onzze points par rapport au premier tour. La droite a profité d'un bon report et elle a bénéficié de voix écologistes, voire socialistes : des responsables locaux du PS avaient appelé à faire barrage au FN. Les voix du premier tour du PS et du PC se retrouvent pourtant dans les nombreux bulletins nuls et blancs, passés, entre les deux tours, de 4,21 % à 15,59 %.

VAUCLUSE (4)

Sortants : Guy Ravier, PS; André Borel, PS; Jean-Michel Ferrand, RPR; Jean Gatel, PS.

Élus : Marie-Josée Roig, RPR (1re); Yves Rousset-Rouard, UDF-PR (2e); Jean-Michel Ferrand, RPR, d.s. (3e); Thierry Mariani, RPR (4e).

1re (Avignon)

I., 68 165; V., 44 990; A., 33,99
B. et N., 8 018; E., 36 972.

Élue : Marie-Josée Roig, RPR, c.m. d'Avignon, 21 975 (59,43).

Jacques Bompard, FN, a.d., c.r., c.m. d'Orange, 14 997 (40,56).

Guy Ravier, PS, d.s., s'est retiré.

1er tour. – A., 30,83; E., 44 849. Roig, 11 713 (26,11); Bompard, 10 330 (23,03); Guy Ravier, PS, m. d'Avignon, 7 868 (17,54); Jean-Pierre Roux, div. d., a.d., c.m. d'Avignon, 3 873 (8,63); René Pélisson, Verts, adj. m. d'Avignon, 3 817 (8,51); Marcelle Landau, PC, 2 939 (6,55); Mouloud Rezouali, France Plus, 1 160 (2,58); Ange Pavinato, NE, 1 143 (2,54); Alain Emphoux, div. g., 660 (1,47); Bruno Sevin, UED, 481 (1,07); Nicole Calvet, PT, 459 (1,02); Sylvain Jordanoff, MDR, 231 (0,51); Anita Ortega, PLN, 157 (0,35); Régis Botella, écol., 18 (0,04).
Prés. 1988. – Mitterrand, 28 619 (51,50).

2e (Apt, Cavaillon)

I., 98 111; V., 72 548; A., 26,05
B. et N., 3 991; E., 68 557.

Élu : Yves Rousset-Rouard, UDF-PR, 29 290 (42,72).

André Borel, PS, d.s., c.g., m. de Pertuis, 26 155 (38,15); Thibaut de la Tocnaye, FN, c.r., c.m. d'Avignon, 13 112 (19,12).

1er tour. – A., 28,24; E., 65 476. Rousset-Rouard, 21 144 (32,29); de la Tocnaye, 13 557 (20,70); André Borel, PS, c.g., m. de Pertuis 13 472 (20,57); René Volot, GE, 6 203 (9,47); Annick Roche, PC, 6 184 (9,44); Nicole Angley, NE, 2 530 (3,86); Pierre Priolet, div., 1 532 (2,33); Christiane Mourey-Aguitton, UDI, 854 (1,30).
Prés. 1988. – Mitterrand, 38 127 (50,71).

3e (Carpentras)

I., 79 447; V., 54 114; A., 31,88
B. et N., 10 025; E., 44 089.

Réélu : Jean-Michel Ferrand, RPR, d.s., c.g., adj. m. de Carpentras, 29 781 (67,54).

Guy Macary, FN, 14 308 (32,45).

1er tour. – A., 29,06; E., 53 337. Ferrand, 21 919 (41,09); Macary, 11 201 (21,00); Michel Maurin, PS diss., m. de Mormoiron, 5 536 (10,37); Nicette Aubert, PC, 4 992 (9,35); Etienne de Menthon, GE, 4 118 (7,72); Christian Gros, ADFP, m. de Monteux, 3 568 (6,68); Georges Bouyaud, NE, 1 288 (2,41); Lucien Chevalier, MDC, 715 (1,34).
Prés. 1988. – Chirac, 30 983 (50,53).

4e (Orange)

I., 71 881; V., 54 782; A., 23,78
B. et N., 2 793; E., 51 989.

Élu : Thierry Mariani, RPR, c.r., c.g., m. de Valréas, 25 423 (48,90).

Jean Gatel, PS, d.s., c.g., adj. m. d'Orange, 17 712 (34,06); Marie-Claude Bompard, FN, 8 854 (17,03).

1er tour. – A., 27,11; E., 49 685. Mariani, 19 414 (39,07); Gatel, 10 064 (20,25); Marie-Claude Bompard, FN, 9 525 (19,17); Georges Sabatier, PC, 5 250 (10,56); Serge Boyer, Verts, 3 192 (6,42); Marie-Christine Kriegel, NE, 1 203 (2,42); Serge Lafont, div., 386 (0,77); Fatima Bouhassoun, France Plus, 338 (0,68); Yves Boissier, div., 313 (0,62).
Prés. 1988. – Chirac, 28 826 (50,34).

Comme en 1958 et en 1968, ce département bascule à droite. Ses trois députés PS sortants sont battus : Guy Ravier, maire d'Avignon, éliminé au premier tour, André Borel, dans la deuxième circonscription, et Jean Gatel, dans la quatrième, ces deux derniers battus à l'issue de triangulaires. Si M. Borel, maire et conseiller général de Pertuis, bien implanté localement, a récupéré le total des voix socialistes, communistes et écologistes, M. Gatel a moins bien résisté à Orange, où il est loin d'avoir bénéficié de tels reports de voix.

Le FN confirme son enracinement : il progresse respectivement de dix-sept points dans la première circonscription, où il n'y avait plus de candidat de gauche, et de onze points dans la troisième. En revanche, dans les deux triangulaires, le FN n'a pas augmenté son capital, reculant même de deux points dans la quatrième circonscription. Parmi les trois nouveaux députés, le département compte pour la première fois une femme, Marie-José Roig en Avignon, et un producteur de cinéma, Yves Rousset-Rouard.

RHÔNE-ALPES

(49)

Hte-Savoie · Ain · Rhône · Savoie · Loire · Isère · Ardèche · Drôme

22 mars 1992. – A., 33,53. Droite, 37,42; maj. p., 18,55; ext. d., 17,37; écol., 15,06; PC, 7,25; div., 3,44; LO, 0,91.

21 mars 1993. – A., 36,04. UPF, 39,52; maj. p., 16,92; ext. d., 14,96; écol., 11,92; PC, 7,96; div. d., 6,30; ext. g., 1,39; div., 0,52; div. g., 0,41; rég., 0,05.

Jean-Jack Queyranne, Jean Auroux, Louis Mermaz ou Robert Chapuis, les grands leaders socialistes de la région Rhône-Alpes ont été battus lors du second tour, malgré la mobilisation de l'électorat écologiste et communiste en leur faveur. Avec l'échec de Jean-Paul Bret à Villeurbanne, le PS a aussi été atteint au cœur de son principal fief de la région. Sur les dix-neuf députés sortants, le PS ne compte donc plus que trois élus : Martine David dans le Rhône, Michel Destot et Didier Migaud dans l'Isère. En revanche, le PC sort presque renforcé, puisqu'il dispose désormais de deux nouveaux députés : André Gerin, l'orthodoxe maire de Vénissieux (Rhône), et Gilbert Biessy, maire refondateur d'Echirolles (Isère). Charles Fiterman, de son côté, n'a pu assurer la relève de Théo Vial-Massat dans la Loire. L'UPF a donc largement concrétisé son net avantage du premier tour en enlevant, au total, quarante-deux sièges. La droite a souvent bénéficié des voix du Front national dans ses dix-neuf duels avec le PS. Elle n'a eu aucune inquiétude dans ses quatorze duels avec le FN. L'UPF a néanmoins connu deux échecs, et non des moindres, dans sa tentative d'en découdre avec Michel Noir et Jean-Michel Dubernard à Lyon. Ses candidats, respectivement Alain Mérieux (RPR) et André Soulier (UDF-PR), ont été largement distancés, les voix de gauche et des écologistes semblant se porter sur les deux députés sortants non inscrits.

AIN (4)

Sortants : Jacques Boyon, RPR; Lucien Guichon, RPR; Charles Millon, UDF-PR; Michel Voisin, UDF-CDS.

Réélus : Jacques Boyon, RPR, d.s. (1re); Lucien Guichon, RPR, d.s. (2e); Michel Voisin, UDF-CDS, d.s. (4e).

Réélu au 1er tour : Charles Millon, UDF-PR (3e).

1re (Bourg-en-Bresse)

I., 74 326; V., 49 189; A., 33,81
B. et N., 2 780; E., 46 409.

Réélu : Jacques Boyon, RPR, d.s., m. de Pont-d'Ain, 27 069 (58,32).

Pierre Fromont, div. g., c.g., m. de Viriat, 19 340 (41,67).

1er tour. – A., 33,61; E., 48 865. Fromont, 11 300 (24,11); Boyon, 21 779 (46,47); Bernard Aulagne, FN, 4 816 (10,27); Marc de Amoni, Verts, c.m. de Bourg-en-Bresse, 4 620 (9,85); Lionel Mornet, PC, c.m. de Bourg-en-Bresse, 1 863 (3,97); Nicole Giret, NE, 1 193 (2,54); Yves Petiot, LO, 720 (1,53); Jean-François Mortel, LCR, 574 (1,22).
Prés. 1988. – Mitterrand, 29 723 (50,74).

2e (Oyonnax)

I., 73 059; V., 44 275; A., 39,39
B. et N., 7 364; E., 36 911.

Réélu : Lucien Guichon, RPR, d.s., m. d'Oyonnax, 26 075 (70,64).

Jean Alcarraz, FN, c.r., c.m. de Saint-Jean-de-Niost, 10 836 (29,35).

1er tour. – A., 33,44; E., 46 186. Guichon, 21 481 (46,52); Alcarraz, 8 674 (18,78); Marie-Eliane Drut-Gorju, PS, c.r., m. de Brion, 6 441 (13,95); Eric Gilbert, Verts, c.r., m. de Vaux-en-Bugey, 5 898 (12,77); Georges Arpin, PC, c.m. d'Oyonnax, 3 674 (7,95).
Prés. 1988. – Mitterrand, 27 634 (50,49).

4e (Trévoux)

I., 84 634; V., 51 746; A., 38,85
B. et N., 7 805; E., 43 941.

Réélu : Michel Voisin, UDF-CDS, d.s., c.g., m. de Replonges, 31 632 (71,98).

André Clavel, FN, c.r., 12 309 (28,01).

1er tour. – A., 33,82; E., 52 708. Voisin, 25 753 (48,85); Clavel, 9 203 (17,46); Michel Reymond, PS, m. de Trévoux, 8 408 (15,95); *Alain Moussel, GE, c.r., 4 486* (8,51); Christian Desmaris, PC, 2 818 (5,34); Dominique Aubert, NE, 2 042 (3,87).
Prés. 1988. – Chirac, 33 429 (52,04).

Dans les deuxième et quatrième circonscriptions, où la participation baisse encore de six et cinq points par rapport au premier tour, jusqu'à frôler les 40 %, les duels qui opposaient Lucien Guichon (RPR) et Michel Voisin (UDF-CDS), tous deux députés sortants, au Front national ont très largement tourné en leur faveur. Ils sont tous deux réélus avec plus de 70 % des suffrages exprimés, mais les votes blancs ou nuls progressent de plus de 10 %. Dans la première circonscription, Jacques Boyon (RPR) l'a très facilement emporté sur Pierre Fromont (div. g.) avec plus de 58 % des suffrages. Il a très largement bénéficié des reports de voix du Front national. M. Fromont, quant à lui, n'a pas réussi à mobiliser les réserves de voix socialistes, le taux d'abstention restant stable, à près de 33 %.

ARDÈCHE (3)

Sortants : Claude Laréal, PS, suppléant de Robert Chapuis, PS, nommé au gouvernement le 28 juin 1988, se représente comme suppléant de M. Chapuis; Henri-Jean Arnaud, RPR suppléant de Régis Perbet, RPR, décédé le 22 juin 1992; Jean-Marie Alaize, PS.

Élus : Amédée Imbert, UDF-PR (1re); Henri-Jean Arnaud, RPR, d.s. (2e); Jean-Marie Roux, RPR (3e).

1re (Privas)

I., 65 450; V., 46 559; A., 28,86
B. et N., 3 564; E., 42 995.

Élu : Amédée Imbert, UDF-PR, c.r., c.g., m. de Privas, 23 462 (54,56).

Robert Chapuis, PS, a.d., c.r., m. du Teil, 19 533 (45,43).

1er tour. – A., 30,50; E., 43 027. Imbert, 15 044 (34,96); Chapuis, 9 253 (21,50); Alain Feuchot, PC, 4 948 (11,49); Alain Huseon, UDI, 4 741 (11,01); Jean Garel, FN, 4 306 (10,00); Bernard Egal, GE, 3 083 (7,16); Christian Levis, UDF-rad. diss., c.g., m. de Viviers, 1 193 (2,77); Isabelle Dubant, NE, 459 (1,06).
Prés. 1988. – Mitterrand, 29 401 (55,12).

2e (Tournon-Annonay)

I., 78 331; V., 49 031; A., 37,40
B. et N., 8 795; E., 40 236.

Réélu : Henri-Jean Arnaud, RPR, d.s., c.g., m. de Guillerand-Granges, 23 468 (58,32).

Dominique Chambon, UDF-CDS diss., c.r., c.g., c.m. d'Annonay, 16 768 (41,67).

1er tour. – A., 29,83; E., 52 013. Arnaud, 18 172 (34,93); Chambon, 9 443 (18,15); Yves Jouvet, PS, c.r., 7 712 (14,82); Philippe Arnaud, FN, 5 720 (10,99); Michel Rabanit, Verts, 4 988 (9,58); Serge Plane, PC, c.r., c.m. d'Annonay, 4 112 (7,90); Patricia Vivien, NE, 1 347 (2,58); Michel Cez, UDI, 519 (0,99).
Prés. 1988. – Chirac, 31 325 (50,10).

3e (Aubenas)

I., 64 384; V., 47 024; A., 26,96
B. et N., 3 456; E., 43 568.

Élu : Jean-Marie Roux, RPR, c.g., m. des Vans, 24 127 (55,37).

Jean-Marie Alaize, PS, d.s., c.r., m. de Vals-les-Bains, 19 441 (44,62).

1er tour. – A., 29,85; E., 42 704. Roux, 12 605 (29,51); Alaize, 8 684 (20,33); Pierre Chastanier, UDF-CDS diss., c.m. d'Aubenas, 4 723 (11,05); Henri Delauche, PC, c.m. d'Aubenas, 4 303 (10,07); Raymond Béraud, FN, c.r., 4 299 (10,06); Pierre Courouble, GE, c.r., 3 181 (7,44); Jean-Paul Ribeyre, UDF-PR diss., c.m. de Vals-les-Bains, 2 569 (6,01); Daniel Romet, SEGA, 1 174 (2,74); Gabriel Comte, UDI, c.m. d'Aubenas, 1 007 (2,35); Alexis Iordanof, MDR, 158 (0,37).
Prés. 1988. – Mitterrand, 28 160 (52,30).

Le second tour a confirmé les résultats du 21 mars. Dans la deuxième circonscription, où un duel opposait deux candidats de droite, c'est le député sortant RPR, Henri-Jean Arnaud, qui l'emporte largement, avec plus de 58 % des suffrages. Dans la première, Amédée Imbert (UDF-PR) assure son élection dans la région des Boutières face au socialiste Robert Chapuis, ancien secrétaire d'Etat du gouvernement Rocard. Les cantons de la vallée du Rhône ont confirmé leur vote traditionnel à gauche, sauf à Bourg-Saint-Andéol, où les voix du FN sont les plus importantes. Dans la troisième, si le socialiste Jean-Marie Alaize l'emporte dans le sud et dans les cinq cantons qui sont représentés au conseil général par des élus de gauche, le candidat de l'UPF, Jean-Marie Roux (RPR), assure son élection dans la région d'Aubenas et dans tous les cantons de montagne.

DRÔME (4)

Sortants : Roger Léron, PS; Alain Fort, PS; Henri Michel, PS; Georges Durand, UDF-PR.

Élus : Patrick Labaune, RPR (1re); Thierry Cornillet, UDF-rad. (2e); Hervé Mariton, UDF-PR (3e); Georges Durand, UDF-PR, d.s. (4e).

1re (Valence)

I., 65 189; V., 45 289; A., 30,52
B. et N., 2 927; E., 42 362.

Élu : Patrick Labaune, RPR, c.r., c.g., c.m. de Valence, 24 747 (58,41).

Roger Léron, PS, d.s., c.r., 1er adj. m. de Valence, 17 615 (41,58).

1er tour. – A., 32,86; E., 41 733. Labaune, 17 083 (40,93); Léron, 9 799 (23,48); René Lauer, FN, 5 603 (13,42); Annie Viel-Puech, GE, 4 604 (11,03); Yvonne Allegret, PC, c.r., adj. m. de Valence, 2 506 (6,00); Sylvie Crozet, LO, 801 (1,91); Jean Martinez, CNI, 665 (1,59); Claudette Munoz, ext. d., 364 (0,87); Jean-François Dottori, UED, 308 (0,73).
Prés. 1988. – Mitterrand, 26 304 (51,24).

2e (Montélimar)

I., 66 873; V., 47 451; A., 29,04
B. et N., 4 316; E., 43 135.

Élu : Thierry Cornillet, UDF-rad., c.g., m. de Montélimar, 22 643 (52,49).

Alain Fort, PS, d.s., c.m. de Montélimar, 20 492 (47,50).

1er tour. – A., 29,97; E., 43 822. Cornillet, 15 805 (35,60); Fort, 10 555 (24,08); Albert Rosset, FN, c.r., 6 588 (15,03); Jean-Pierre Morichaud, Verts, 5 718 (13,04); Pierre Trapier, PC, c.m. de Portes-lès-Valence, 3 885 (8,86); Franck Maisonnat, CNI, 1 471 (3,35).
Prés. 1988. – Mitterrand, 27 872 (53,39).

3e (Nyons)

I., 81 378; V., 59 077; A., 27,40
B. et N., 4 234; E., 54 843.

Élu : Hervé Mariton, UDF-PR, c.r., c.m. de Valence, 30 155 (54,98).

Henri Michel, PS, d.s., c.g., m. de Suze-la-Rousse, 24 688 (45,01).

1er tour. – A., 37,09; E., 54 380. Mariton, 11 360 (20,89); Michel, 11 009 (20,24); Michel Faure, RPR, c.g., c.m. de Nyons, 9 996 (18,38); Gérard Védrines, GE, c.g., 7 277 (13,38); Georges Carlot, FN, 5 581 (10,26); Jean-Pierre Rambeaud, PC, m. de Die, 5 121 (9,41); Bernard Dinges, CPNT, 3 413 (6,27); Roch Abbate, CNI, m. de Montjoyer, 623 (1,14).
Prés. 1988. – Mitterrand, 34 796 (53,55).

4e (Romans-sur-Isère)

I., 73 214; V., 48 802; A., 33,34
B. et N., 4 099; E., 44 703.

Réélu : Georges Durand, UDF-PR, d.s., c.g., c.m. de Romans-sur-Isère, 26 311 (58,85).

Henri Bertholet, PS, m. de Romans-sur-Isère, 18 392 (41,14).

1er tour. – A., 33,78; E., 45 953. Durand, 16 768 (36,48); Bertholet, 8 786 (19,11); Bernard Pinet, FN, c.m. de Romans, 7 907 (17,20); Denis Donger, Verts, c.m. de Romans-sur-Isère, 5 317 (11,57); Jacques Faure, PC, adj. m. de Romans-sur-Isère, 3 626 (7,89); Richard Muller, CNI, 1 583 (3,44); Patrick Lablan, div. d., 1 401 (3,04); *Victor Magnin, MDC, 410 (0,89); Carmelio Martelli, NS, 177 (0,38).*
Prés. 1988. – Mitterrand, 29 261 (51,51).

La droite a réalisé un sans-faute dans la Drôme, en s'adjugeant sans difficulté les trois sièges que le PS détenait et en conservant le quatrième. La défaite socialiste prend des allures de déroute à Valence, où le député sortant Roger Léron (PS), premier adjoint au maire, est devancé dans tous les bureaux de vote de la ville par Patrick Labaune (RPR), qui enlève le siège avec une avance de près de vingt points. A une exception près, la droite est majoritaire dans toutes les villes moyennes gérées par les socialistes. En revanche, le maire de Montélimar, M. Thierry Cornillet (UDF-rad), vainqueur dans sa circonscription, est battu dans sa ville par le député sortant, Alain Fort (PS). A soixante-dix ans, Henri Michel (PS), ami du président de la République, est battu après vingt-deux ans de mandat parlementaire par un jeune polytechnicien, Hervé Mariton (UDF-PR).

ISÈRE (9)

Sortants : Richard Cazenave, RPR, se représente comme suppléant de M. Carignon, RPR; Jean-Pierre Luppi, PS; Michel Destot, PS; Didier Migaud, PS; Jean-François Delahais, PS, suppléant d'Edwige Avice, PS, nommée au gouvernement le 28 juin 1988, n.s.r.p.; Alain Moyne-Bressand, UDF-PR; Georges Colombier, UDF-PR; René Bourget, PS, suppléant de Louis Mermaz, PS, nommé au gouvernement le 2 octobre 1990, n.s.r.p.; Yves Pillet, PS, n.s.r.p.

Élus : Alain Carignon, RPR (1re); Gilbert Biessy, PC (2e); Michel Destot, PS, d.s. (3e); Didier Migaud, PS, d.s. (4e); Philippe Langenieux-Villard, RPR (5e); Alain Moyne-Bressand, UDF-PR, d.s. (6e); Georges Colombier, UDF-PR, d.s. (7e); Bernard Saugey, UDF-PR (8e); Michel Hannoun, RPR (9e).

1re (Grenoble I, II, IV)

I., 74 702; V., 49 047; A., 34,34
B. et N., 3 115; E., 45 932.

Élu : Alain Carignon, RPR, prés. c.g., m. de Grenoble, a.d., 26 660 (58,04).

Gérard Dulac, MRG, c.m. de Grenoble, 19 272 (41,95).

1er tour. – A., 32,76; E., 48 293. Carignon, 21 229 (43,95); Dulac, 8 952 (18,53); François Lalande, Verts, 5 801 (12,01); Hugues Petit, FN, c.r., c.m. de Grenoble, 5 644 (11,68); Michel Vannier, PC, 2 076 (4,29); Jean-Pierre Barral, div., 1 988 (4,11); Jean-François Parent, MDC, 860 (1,78); Renée Grand, NE, 796 (1,64); Chantal Gomes, LO, 706 (1,46); Jean Chaboud, PLN, 241 (0,49).
Prés. 1988. – Chirac, 31 250 (52,47).

2e (Echirolles)

I., 64 618; V., 43 224; A., 33,10
B. et N., 2 811; E., 40 413.

Élu : Gilbert Biessy, PC, c.g., m. d'Echirolles, 22 788 (56,38).

Leslie Chalier, UDF-PR, 17 625 (43,61).

Jean-Pierre Luppi, PS, d.s., s'est retiré.

1er tour. – A., 34,01; E., 40 358. Chalier, 10 251 (25,40); Biessy, 8 365 (20,72); Jean-Pierre Luppi, PS, c.m. de Saint-Martin-d'Hères, 7 889 (19,54); Michel d'Ornano, FN, c.r., 5 636 (13,96); Cédric Philibert, GE, 3 902 (9,66); Pierre Bon, UED, c.r., c.m. de Poisat, 1 635 (4,05); Gilbert Montel, LO, 1 111 (2,75); Didier Baudin, NE, 1 046 (2,59); Jérôme Marchal, MD, 402 (0,99); Janine Combes-Monier, PLN, 121 (0,29).
Prés. 1988. – Mitterrand, 32 476 (64,47).

3e (Grenoble III, V, VI)

I., 54 743; V., 35 117; A., 35,85
B. et N., 2 245; E., 32 872.

Réélu : Michel Destot, PS, d.s., c.g., c.m. de Grenoble, 17 995 (54,74).

Claude Sagnard, RPR, adj. m. de Grenoble, *14 877 (45,25).*

1er tour. – A., 36,84; E., 33 105. Sagnard, 10 151 (30,66); Destot, 8 216 (24,81); Bruno de Bonfils, FN, 4 543 (13,72); Claude Jacquier, EE, c.m. de Grenoble, 4 050 (12,23); *Yannick Boulard, PC, m. de Fontaine*, 3 347 (10,11); Georges Delanonnoy, NE, 1 077 (3,25); Roland Calmel, LO, 583 (1,76); Pierre Serveux, MD, 338 (1,02); Maurice Colliat, PT, 284 (0,85); Gilles Ory, LCR, 279 (0,84); Jean Estrangin, PLN, 237 (0,71).
Prés. 1988. – Mitterrand, 26 358 (61,94).

4e (Vif)

I., 71 799; V., 50 292; A., 29,95
B. et N., 2 724; E., 47 568.

Réélu : Didier Migaud, PS, d.s., c.g., c.m. de Seyssins, 24 950 (52,45).

Jean-Guy Cupillard, RPR, c.g., m. de l'Alpe-d'Huez, 22 618 (47,54).

1er tour. – A., 31,95; E., 48 417. Cupillard, 18 266 (35,04); Migaud, 11 888 (25,61); Yves Giron, FN, 5 710 (12,30); Gérard Leras, Verts, 4 575 (9,85); Michel Blonde, PC, adj. m. de Pont-de-Claix, 3 868 (8,32); Gérard Cardin, MDR, c.g., m. de Corps, 1 860 (4,00); Sophie Amengual, NE, 1 232 (2,65); Roland Bégot, LO, 1 020 (2,19).
Prés. 1988. – Mitterrand, 31 618 (56,65).

5e (Saint-Egrève)

I., 71 578; V., 49 659; A., 30,62
B. et N., 3 209; E., 46 450.

Élu : Philippe Langenieux-Villard, RPR, c.r., m. d'Allevard, 26 576 (57,21).

Edwige Avice, PS, a.d., 19 874 (42,78).

1er tour. – A., 31,96; E., 46 168. Langenieux-Villard, 19 515 (42,26); Avice, 8 620 (18,67); Jackie Machu, FN, c.r., 5 609

LES RÉSULTATS DU SECOND TOUR

(11,93) ; Thierry Chomel, GE, m. de Sainte-Marie-du-Mont, 5 073 (10,98) ; Gabriel Soto, PC, m. de Villard-Bonnot, 4 183 (9,06) ; Danièle Landry, NE, 1 310 (2,83) ; Jean Ratte, LO, 875 (1,89) ; Jean-Louis Toão, PT, 514 (1,11) ; Gilles Sabatarie, MD, 336 (0,72) ; Lucia Espinosa, PLN, 233 (0,50).
Prés. 1988. – Mitterrand, 30 488 (55,98).

6e (Bourgoin-Jallieu Nord)

I., 81 290 ; V., 50 241 ; A., 38,19
B. et N., 7 678 ; E., 42 563.

Réélu : Alain Moyne-Bressand, UDF-PR, d.s., c.g., m. de Crémieu, 30 083 (70,67).
Christian Vellieux, FN, c.r., c.m. de Bourgoin-Jallieu, 12 480 (29,32).

1er tour. – A., 32,99 ; E., 51 468. Moyne-Bressand, 22 786 (44,27) ; Vellieux, 9 733 (18,91) ; Jean Bourdier, PS, c.g., m. de La Tour-du-Pin, 7 493 (14,55) ; Pierre Kermen, GE, 4 305 (8,36) ; François Ginet, PC, c.m. des Avenières, 3 460 (6,72) ; Isabelle Toinet, NE, 1 548 (3,00) ; Guy Paviot, PT, 1 245 (2,41) ; Pierre Forestier, CNI, 898 (1,74).
Prés. 1988. – Mitterrand, 33 320 (54,40).

7e (Bourgoin-Jallieu Sud)

I., 77 074 ; V., 48 832 ; A., 36,64
B. et N., 7 603 ; E., 41 229.

Réélu : Georges Colombier, UDF-PR, d.s., c.g., m. de Meyrieu-les-Etangs, 31 006 (75,20).
Eric Brunot, FN, 10 223 (24,79).

1er tour. – A., 31,12 ; E., 50 336. Colombier, 24 666 (49,00) ; Brunot, 8 013 (15,91) ; Jean-Pierre Philippe, PS, m. de Villefontaine, 6 564 (13,04) ; Gilbert Sutter, Verts, 4 657 (9,25) ; Louise Carly, PC, adj. m. de Villefontaine, 3 503 (6,95) ; Marie-Christine Faraone, NE, 1 435 (2,85) ; Bruno Perrodin, LO, 1 336 (2,65) ; Robert Jay, PLN, 162 (0,32).
Prés. 1988. – Mitterrand, 30 492 (53,12).

8e (Vienne)

I., 84 815 ; V., 60 719 ; A., 28,41
B. et N., 4 117 ; E., 56 602.

Élu : Bernard Saugey, UDF-PR, c.r., c.g., m. de Saint-Just-Chaleyssin, 32 660 (57,70).
Louis Mermaz, PS, min., a.d., m. de Vienne, 23 942 (42,29).

1er tour. – A., 29,94 ; E., 56 560. Saugey, 16 329 (28,87) ; Mermaz, 11 879 (21,00) ; Henry Despres, FN, c.r., c.m. de Vienne, 8 627 (15,25) ; Jacques Remiller, UDF-PR diss., c.g., m. de Jardin, 7 026 (12,42) ; Maurice Poirier, PC, c.g., m. de Roussillon, 6 346 (11,21) ; Bernard Berthel, GE, 3 616 (6,39) ; Jacqueline Godard, NE, 1 328 (2,34) ; Jacques Jury, écol., 864 (1,52) ; Mustapha Yahimi, France Plus, 545 (0,96).
Prés. 1988. – Mitterrand, 35 911 (55,52).

9e (Voiron)

I., 72 682 ; V., 50 512 ; A., 30,50
B. et N., 4 019 ; E., 46 493.

Élu : Michel Hannoun, RPR, a.d., c.g., m. de Voreppe, 25 935 (55,78).
André Vallini, PS, c.r., c.g., m. de Tullins, 20 558 (44,21).

1er tour. – A., 31,70 ; E., 47 041. Hannoun, 18 127 (38,53) ; Vallini, 8 042 (17,09) ; Pierre Vernet, FN, 6 949 (14,77) ; Robert Veyret, PC, c.r., c.g., m. de Saint-Jean-de-Moirans, 6 855 (14,57) ; Maurice Commandeur, Verts, 4 893 (10,40) ; Hélène Mars, NE, 1 039 (2,20) ; Pierre Volpin, CNI, 626 (1,33) ; Kamel Hamini, France Plus, 279 (0,59) ; Maurice Belhamou, div. d., 231 (0,49).
Prés. 1988. – Mitterrand, 29 874 (53,88).

La gauche limite relativement ses pertes puisqu'elle parvient à renvoyer au Palais-Bourbon trois élus (un PC et deux PS), alors que ses représentants occupaient six sièges sur neuf dans la précédente Assemblée. Elle maintient son influence électorale essentiellement dans l'agglomération grenobloise, mais confirme son effondrement dans le nord du département, où Louis Mermaz, ministre des relations avec le Parlement, est largement battu. Les élus socialistes et communistes ont bénéficié de bons reports de voix des écologistes, qui ont notamment permis à Gilbert Biessy (PC) et à Michel Destot (PS) de l'emporter assez largement. A Grenoble même, le PS progresse pour la première fois depuis 1983 contre le maire RPR, Alain Carignon. Dans les six cantons de Grenoble, un peu moins de 1000 voix séparent désormais la droite de la gauche. Les élus socialistes n'ont pas caché leur satisfaction d'avoir mis M. Carignon en difficulté dans sa ville, même si celui-ci est élu, dans la première circonscription, avec plus de 58 %.

LOIRE (7)

Sortants : Jean-Pierre Philibert, UDF-PR ; Christian Cabal, RPR ; François Rochebloine, UDF-CDS ; Théo Vial-Massat, PC, n.s.r.p. ; Jean Auroux, PS ; Pascal Clément, UDF-PR ; Henri Bayard, UDF-PR, n.s.r.p.

Élus : Jean-Pierre Philibert, UDF-PR, d.s. (1re) ; Christian Cabal, RPR, d.s. (2e) ; François Rochebloine, UDF-CDS, d.s. (3e) ; Daniel Mandon, UDF-CDS (4e) ; Yves Nicolin, UDF-PR (5e) ; Jean-François Chossy, UDF-CDS (7e).

Réélu au 1er tour : Pascal Clément, UDF-PR (6e).

1re (Saint-Etienne Nord)

I., 69 535 ; V., 39 267 ; A., 43,52
B. et N., 7 201 ; E., 32 066.

Réélu : Jean-Pierre Philibert, UDF-PR, d.s., adj. m. de Saint-Etienne, 21 773 (67,90).
Gérard Tournaire, FN, c.m. de Saint-Etienne, 10 293 (32,09).

1er tour. – A., 38,13 ; E., 41 313. Philibert, 15 166 (36,70) ; Tournaire, 7 873 (19,05) ; Gérard Lindeperg, PS, c.r., adj. m. de Grigny (Rhône), 6 301 (15,26) ; Paul Chomat, PC, a.d., c.g., c.m. de Saint-Etienne, 5 749 (13,91) ; Gérard Payre, GE, c.r., 3 234 (7,82) ; Marie-Thérèse Patural, div. d., 1 731 (4,18) ; Gérard Massouline, NE, 1 259 (3,04).
Prés. 1988. – Mitterrand, 28 328 (53,54).

2e (Saint-Etienne Sud)

I., 58 143 ; V., 31 593 ; A., 45,66
B. et N., 6 304 ; E., 25 289.

Réélu : Christian Cabal, RPR, d.s., adj. m. de Saint-Etienne, 17 785 (70,32).
Guy Despert, FN, c.r., c.m. de Saint-Etienne, 7 504 (29,67).

1er tour. – A., 40,43 ; E., 33 344. Cabal, 13 683 (41,03) ; Despert, 5 726 (17,17) ; Jean-Claude Bertrand, PS, c.m. de Saint-Etienne, 4 780 (14,33) ; François Brunet, PC, 2 631 (7,89) ; Christian Brodhag, Verts, c.r., 2 052 (6,15) ; Pierre Leneveu, NE, 960 (2,87) ; André Piet, div., 780 (2,33) ; Christian Daudel, MDC, 612 (1,83) ; François Bouchut, div. d., 500 (1,49) ; Medjid Merouane, div., 449 (1,34) ; Roger Chariat, SEGA, c.m. de Saint-Etienne, 442 (1,32) ; Alain Schlick, LO, 425 (1,27) ; Etienne Joder, UDI, 304 (0,91).
Prés. 1988. – Mitterrand, 22 596 (50,55).

3e (Saint-Chamond)

I., 71 596 ; V., 46 403 ; A., 35,18
B. et N., 7 966 ; E., 38 437.

Réélu : François Rochebloine, UDF-CDS, d.s., c.g., adj. m. de Saint-Chamond, 27 711 (72,09).
Christian Grangis, FN, c.r., 10 726 (27,90).

1er tour. – A., 31,54 ; E., 46 798. Rochebloine, 19 496 (41,65) ; Grangis, 7 799 (16,66) ; André Géry, PC, m. de Rive-de-Gier, 4 374 (9,34) ; André Friedenberg, MRG, 4 324 (9,23) ; Annie Trapeaux, Verts, 3 144 (6,71) ; Michel Ponton, div. g., 1 913 (4,08) ; Gérard Tardy, div. d., m. de Lorette, 1 565 (3,34) ; Brigitte Courteville, NE, 1 344 (2,87) ; Paul Privat, écol., 981 (2,09) ; Pierre Bailly, CNI, 873 (1,86) ; André Moulin, LO, 675 (1,44) ; Bernard Marcuccilli, PT, 310 (0,66).
Prés. 1988. – Mitterrand, 29 449 (51,61).

4e (Firminy)

I., 69 851 ; V., 46 531 ; A., 33,38
B. et N., 3 018 ; E., 43 513.

Élu : Daniel Mandon, UDF-CDS, c.g., m. de Saint-Genest-Malifaux, 24 925 (57,28).
Charles Fiterman, PC, a.d., 18 588 (42,71).

1er tour. – A., 34,78 ; E., 43 423. Mandon, 10 963 (25,24) ; Fiterman, 8 309 (19,13) ; Jean Carré, FN, c.r., 8 223 (18,93) ; Guy Giraud, RPR, c.g., adj. m. de Saint-Etienne, 5 800 (13,35) ; Jean-Paul Chartron, PS, 4 308 (9,92) ; Elisabeth Peyron, Verts, 2 854 (6,57) ; Jean Laporte, NE, 1 629 (3,75) ; Colette Battie, PT, 722 (1,66) ; Louis Sabatier, div. d., 615 (1,41).
Prés. 1988. – Mitterrand, 30 328 (65,71).

5e (Roanne)

I., 68 299 ; V., 48 500 ; A., 28,98
B. et N., 3 425 ; E., 45 075.

Élu : Yves Nicolin, UDF-PR, c.g., c.m. de Riorges, 29 609 (65,68).
Jean Auroux, PS, d.s., m. de Roanne, 15 466 (34,31).

1er tour. – A., 30,38 ; E., 44 888. Nicolin, 12 896 (28,72) ; Yves Le Gaillard, RPR, 9 795 (21,82) ; Jean Auroux, PS, m. de Roanne 8 918 (19,86) ; Norbert Chetail, FN, 4 699 (10,46) ; Serge Fonton, PC, adj. m. de Mably, 3 338 (7,43) ; Bruno Berriquand, Verts, 2 548 (5,67) ; Gérard Coclin, NE, 1 727 (3,84) ; Jean-Louis Guglielmetto, LO, 971 (2,16).
Prés. 1988. – Mitterrand, 30 593 (65,07).

7e (Montbrison)

I., 82 410 ; V., 53 229 ; A., 35,40
B. et N., 8 867 ; E., 44 362.

Élu : Jean-François Chossy, UDF-CDS, m. de Saint-Just-Saint-Rambert, 31 100 (70,10).
Gérard Lilio, FN, c.r., c.m. de Saint-Just-Saint-Rambert, 13 262 (29,89).

1er tour. – A., 30,88 ; E., 53 882. Chossy, 17 203 (31,92) ; Lilio, 8 081 (14,99) ; François Mazoyer, div. d., c.r., m. d'Andrézieux-Bouthéon, 7 904 (14,66) ; Lucien Moullier, GE, c.r., c.g., c.m. de Boën-sur-Lignon, 5 876 (10,90) ; Alain Pomès, PS, c.m. de Veauche, 4 857 (9,01) ; Jean-Luc Desprez, RPR diss., c.g., adj. m. de Saint-Etienne, 4 743 (8,80) ; Gérard Brot, app. PC, c.m. d'Andrézieux-Bouthéon, 2 728 (5,05) ; Thérèse-Marie Gagnaire, écol., 1 354 (2,51) ; Frédéric Bergamin, PT, 1 138 (2,11).
Prés. 1988. – Chirac, 33 216 (51,83).

La gauche perd les deux circonscriptions qu'elle détenait. Dans la cinquième, Jean Auroux (PS), président sortant du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, est devancé de plus de trente points par Yves Nicolin (UDF-PR). Dans la quatrième circonscription, où Charles Fiterman (PC) postulait à la succession de Théo Vial-Massat, le candidat UDF-CDS, Daniel Mandon l'emporte avec plus de 57 % des suffrages exprimés. M. Fiterman réussit toutefois à rassembler au-delà des électeurs qui s'étaient portés au premier tour sur les candidats de gauche et les écologistes. A droite, l'UDF, avec six députés sur sept, renforce sa prédominance sur le RPR. Au sein même de l'UDF, le Parti républicain et le CDS voient leur influence se rééquilibrer. Dans les quatre duels qui l'opposaient à l'UPF, le Front national progresse sensiblement, de 12 points en moyenne. Dans ces circonscriptions, le nombre de bulletins blancs ou nuls est lui aussi en nette augmentation.

RHÔNE (14)

Sortants : Bernadette Isaac-Sibille, UDF-CDS ; Michel Noir, div. d. ; Jean-Michel Dubernard, div. d. ; Raymond Barre, div. d. ; Jean Rigaud, UDF ; Jean-Paul Bret, PS, suppléant de Charles Hernu, PS, décédé le 17 janvier 1990 ; Jean-Jack Queyranne, PS ; Alain Mayoud, UDF-PR ; Francisque Perrut, UDF-PR ; Jean Besson, RPR ; Gabriel Montcharmont, PS ; Michel Terrot, RPR ; Martine David, PS, suppléant de Jean Poperen, PS, nommé au gouvernement le 28 juin 1988 ; Marie-Josèphe Sublet, PS.

Élus : Bernadette Isaac-Sibille, UDF-CDS, d.s. (1re) ; Michel Noir, div. d., d.s. (2e) ; Jean-Michel Dubernard, div. d., d.s. (3e) ; Jean Rigaud, UDF, d.s. (5e) ; Marc Fraysse, RPR (6e) ; Jean-Pierre Calvel, UDF-rad. (7e) ; Francisque Perrut, UDF-PR, d.s. (9e) ; Jean Besson, RPR, d.s. (10e) ; Jean-Claude Bahu, RPR (11e) ; Michel Terrot, RPR, d.s. (12e) ; Martine David, PS, d.s. (13e) ; André Gérin, PC (14e).

Réélus au 1er tour : Raymond Barre, UDF (4e) ; Alain Mayoud, UDF-PR (8e).

1re (Lyon VI et parties de Lyon I, V, XIII)

I., 54 555 ; V., 32 312 ; A., 40,77
B. et N., 5 675 ; E., 26 637.

Réélue : Bernadette Isaac-Sibille, UDF-CDS, d.s., c.g., c.m. de Lyon, 18 820 (70,65).
Philippe Dumez, FN, c.m. de Sainte-Foy-lès-Lyon, 7 817 (29,34).

1er tour. – A., 33,76 ; E., 34 575. Isaac-Sibille, 13 560 (39,21) ; Dumez, 5 968 (17,26) ; Thierry Braillard, MRG, 5 003 (14,46) ; Jean-Marc Chaffringeon, GE, 3 776 (10,92) ; Guy Front, PC, 2 394 (6,92) ; André Vianès, MDR, 1 079 (3,12) ; Albert Lapeyre, NE, 1 018 (2,94) ; Marie-Christine Pernin, LO, 811 (2,34) ; Evelyne Detoc, div. d., 452 (1,30) ; Daniel Petitjean, ext. d., sout. AP, 421 (1,21) ; Patrick Delle, PLN, 93 (0,26).
Prés. 1988. – Mitterrand, 21 360 (50,55).

2e (Lyon II, III, IV et parties de Lyon I et V)

I., 63 404 ; V., 40 637 ; A., 35,90
B. et N., 4 070 ; E., 36 567.

Réélu : Michel Noir, div. d., d.s., m. de Lyon, 21 323 (58,31).
Alain Mérieux, RPR, c.r., 15 244 (41,68).

1er tour. – A., 33,20 ; E., 40 947. Mérieux, 11 073 (27,04) ; Noir, 10 827 (26,44) ; Andrée Rives, PS, c.m. de Lyon, 5 407 (13,20) ; Anne Richard, FN, 5 271 (12,87) ; Gilles Buna, Verts, 3 708 (9,05) ; Frédéric Gaffiot, PC, 1 793 (4,37) ; Simone Metzger, NE, 919 (2,24) ; Arlette Couzon, LO, 574 (1,40) ; Hubert Chertier, MDC, 410 (1,00) ; Michel Comby, div., 344 (0,84) ; Paul Rozet, ext. d., sout. AP, 237 (0,57) ; Michel Detoc, div. d., 186 (0,45) ; Eric Sauzé, NS, 105 (0,25) ; Jean-Louis Bourzeix, PLN, 93 (0,22).
Prés. 1988. – Chirac, 27 882 (54,03).

3e (Lyon IX, X et parties de Lyon XII et XIII)

I., 57 190 ; V., 33 541 ; A., 41,35
B. et N., 5 018 ; E., 28 523.

Réélu : Jean-Michel Dubernard, div. d., d.s., adj. m. de Lyon, 15 041 (52,73).
André Soulier, UDF-PR, d.e., c.m. de Lyon, 13 482 (47,26).

1er tour. – A., 34,16 ; E., 36 245. Soulier, 9 365 (25,83) ; Dubernard, 7 805 (21,53) ; Alain Breuil, FN, c.r., 6 164 (17,00) ; Yvon Deschamps, PS, 5 226 (14,41) ; Michel Chomarat, GE, 2 442 (6,73) ; René Chevalier, PC, c.r., c.m. de Lyon, 2 379 (6,56) ; Bernard Huissoud, SEGA, 1 291 (3,56) ; Pascale Monteil, NE, 709 (1,95) ; Françoise Leclet, LO, 614 (1,69) ; Jack Crozet, PT, 250 (0,68).
Prés. 1988. – Chirac, 24 181 (54,18).

5e (Caluire-et-Cuire)

I., 77 062 ; V., 47 613 ; A., 38,21
B. et N., 7 410 ; E., 40 203.

Réélu : Jean Rigaud, UDF, d.s., m. d'Ecully, 30 282 (75,32).
Pierre Terrier, FN, 9 921 (24,67).

1er tour. – A., 30,79 ; E., 51 034. Rigaud, 25 177 (49,33) ; Terrier, 8 178 (16,02) ; Guy David, PS, 7 556 (14,80) ; Etienne Tête, Verts, c.r., c.m. de Caluire-et-Cuire, 5 914 (11,58) ; Madeleine Jorand, PC, 2 495 (4,88) ; Philippe Chalumet, NE, 1 084 (2,12) ; Syham Martani, écol., 630 (1,23).
Prés. 1988. – Chirac, 35 757 (58,93).

6e (Villeurbanne)

I., 61 783 ; V., 41 909 ; A., 32,16
B. et N., 2 697 ; E., 39 212.

Élu : Marc Fraysse, RPR, c.r., 20 024 (51,06).
Jean-Paul Bret, PS, d.s., adj. m. de Villeurbanne, 19 188 (48,93).

1er tour. – A., 33,16 ; E., 39 672. Fraysse, 11 970 (30,17) ; Bret, 7 676 (19,34) ; Pierre Vial, FN, c.r., c.m. de Villeurbanne, 7 182 (18,10) ; Maxence Hemu, div. g., 4 488 (11,31) ; Pierre Bouquet, Verts, 3 072 (7,74) ; Christian Depierre, PC, c.m. de Villeurbanne, 2 440 (6,15) ; Marcelle Mathon, NE, 842 (2,12) ; Alain Grod, SEGA, 567 (1,42) ; Jean-Luc Renault, LO, 504 (1,27) ; Gilles Rozat, ext. d., sout. AP, 362 (0,91) ; Dalida Addadi, écol., 317 (0,79) ; Marie-Claude Baudinet-Hemrouche, PT, 252 (0,63).
Prés. 1988. – Mitterrand, 28 264 (55,97).

7e (Vaulx-en-Velin)

I., 57 506 ; V., 38 155 ; A., 33,65
B. et N., 1 520 ; E., 36 635.

Élu : Jean-Pierre Calvel, UDF-rad., c.r., m. de Sathonay-Village, 14 518 (39,62).
Jean-Jack Queyranne, PS, d.s., m. de Bron, 14 246 (38,88) ; Denis de Bouteiller, FN, c.r., c.m. de Rillieux-la-Pape, 7 871 (21,48).

1er tour. – A., 36,50 ; E., 35 125. Calvel, 11 005 (31,33) ; de Bouteiller, 8 184 (23,29) ; Jean-Jack Queyranne, PS, m. de Bron 7 548 (21,48) ; Jean-Pierre Brunel, PC, c.r., adj. m. de Vaulx-en-Velin, 3 118 (8,87) ; Guy Payretti, GE, 2 611 (7,43) ; Jean-Michel Hernandez, LO, 577 (1,64) ; Marie-Jeanne Dion, NE, 502 (1,42) ; Gildas Conseil, MDR, 496 (1,41) ; Mustapha Ghouila, France Plus, 436 (1,24) ; Jean Brière, écol., 405 (1,16) ; Armand Creus, LCR, 245 (0,69).
Prés. 1988. – Mitterrand, 24 659 (54,77).

9e (Villefranche-sur-Saône)

I., 67 294 ; V., 42 563 ; A., 36,75
B. et N., 5 295 ; E., 37 268.

Réélu : Francisque Perrut, UDF-PR, d.s., c.g., 23 587 (63,29).
Jean-Pierre Barbier, FN, c.r., 13 681 (36,70).

1er tour. – A., 32,58 ; E., 43 340. Perrut, 12 751 (29,42) ; Barbier, 8 185 (18,88) ; Jean-Paul Gasquet, RPR diss., c.g., m. de Liergues, 7 133 (16,45) ; Jean-Louis Belleton, div. d., c.r., m. de Saint-Georges-de-Reneins, 4 453 (10,27) ; Roger Masson, GE, 3 245 (7,48) ; Alain Rocher, MRG, 2 782 (6,41) ; Michel Leball, PC, 2 635 (6,07) ; Michelle Garas, NE, 1 128 (2,59) ; Didier Guthmann, LO, 727 (1,67) ; Jean-Marc Brockly, div. d., 303 (0,69).
Prés. 1988. – Chirac, 28 497 (55,33).

10e (Saint-Genis-Laval)

I., 70 769 ; V., 33 515 ; A., 52,64
B. et N., 9 764 ; E., 23 751.

Réélu : Jean Besson, RPR, d.s., c.r., m. de Tarare, 23 751 (100,00).

1er tour. – A., 28,53 ; E., 48 581. Besson, 20 974 (43,17) ; Michel Thiers, UDF-CDS diss., c.g., m. de Brignais, 7 430 (15,29) ; Laurence Dersel, GE, 6 214 (12,79) ; François Taveau, FN, 6 013 (12,37) ; Guy Orlandini, PS, 5 287 (10,88) ; Michel Freneat, PC, 2 045 (4,20) ; Henriette Bouchaud, NE, 618 (1,27).
Prés. 1988. – Chirac, 32 214 (59,73).

11e (Givors)

I., 65 416 ; V., 38 770 ; A., 40,73
B. et N., 7 530 ; E., 31 240.

Élu : Jean-Claude Bahu, RPR, c.g., c.m. de Givors, 21 425 (68,58).
Armelle Benoiston, FN, 9 815 (31,41).
Gabriel Montcharmont, PS, d.s., s'est retiré.

1er tour. – A., 30,81 ; E., 43 088. Bahu, 16 583 (38,48) ; Benoiston, 7 750 (17,98) ; Gabriel Montcharmont, PS, c.g., m. de Condrieu, 7 275 (16,88) ; André Martin, GE, 5 348 (12,41) ; Martial Passi, PC, m. de Givors, 4 959 (11,50) ; Jean-Marc Barreau, LO, 1 023 (2,37) ; Gilles Bernin, NE, 150 (0,34).
Prés. 1988. – Mitterrand, 26 133 (53,46).

12e (Oullins)

I., 66 176 ; V., 44 222 ; A., 33,17
B. et N., 3 078 ; E., 41 144.

Réélu : Michel Terrot, RPR, d.s., m. d'Oullins, 25 948 (63,06).
René Lambert, PS, m. de Francheville, 15 196 (36,93).

1er tour. – A., 30,64 ; E., 44 153. Terrot, 19 754 (44,73) ; Lambert, 7 613 (17,24) ; Jean-Paul Veyrard, FN, 6 060 (13,72) ; Bernard Chambon, Verts, 4 556 (10,31) ; Jean-Marie Mick, PC, m. de Pierre-Bénite, 3 753 (8,49) ; Denyse Ouillon, NE, 1 268 (2,86) ; Francis Faucher, LO, 736 (1,66) ; Michèle Raulin, PLN, 222 (0,50) ; Ruth-Eugénie Bierre, NS, 193 (0,43).
Prés. 1988. – Chirac, 27 829 (52,03).

13e (Meyzieu, Saint-Priest)

I., 76 908 ; V., 54 778 ; A., 28,77
B. et N., 2 105 ; E., 52 673.

Réélue : Martine David, PS, d.s., adj. m. de Décines, 19 364 (36,76).
Jean-Loup Fleuret, UDF-CDS, 18 326 (34,79) ; Bruno Gollnisch, FN, d.e., c.r., 14 983 (28,44).

1er tour. – A., 31,88 ; E., 50 328. Gollnisch, 12 355 (24,54) ; Fleuret, 11 548 (22,94) ; Martine David, PS, adj. m. de Décines 9 981 (19,83) ; Jacques Paoli, div. d., m. de Chassieu, 6 238 (12,39) ; François Wolf, Verts, 4 065 (8,07) ; Françoise Pagano, PC, adj. m. de Meyzieu, 3 391 (6,73) ; Yolande Barbosa, NE, 1 803 (3,58) ; Philippe Bruneau, LO, 947 (1,88).
Prés. 1988. – Mitterrand, 31 181 (54,48).

14e (Vénissieux)

I., 46 861 ; V., 30 731 ; A., 34,42
B. et N., 1 418 ; E., 29 313.

Élu : André Gérin, PC, c.g., m. de Vénissieux, 13 683 (46,67).
Gérard Demont, RPR, 9 886 (33,72) ; Maurice Joannon, FN, c.m. de Vénissieux, 5 744 (19,59).
Marie-Josèphe Sublet, PS, d.s., s'est retirée.

1er tour. – A., 38,11 ; E., 28 405. Demont, 6 673 (23,49) ; Gérin, 6 118 (21,53) ; Maurice Joannon, FN, 6 018 (21,18) ; Marie-Josèphe Sublet, PS, c.m. de Feyzin, 4 910 (17,28) ; Louis Roux, Verts, 1 882 (6,62) ; Marie-France Barreiros, NE, 939 (3,30) ; Jean-Pierre Tardy, LO, 531 (1,86) ; Mokrane Kessi, France Plus, 440 (1,54) ; Gérard Vaysse, LCR, 308 (1,08) ; Vincent Pomarès, SEGA, 305 (1,07) ; Joëlle Bony, PT, 281 (0,98).
Prés. 1988. – Mitterrand, 23 897 (66,04).

Le PS, qui avait déjà perdu deux députés au premier tour, Marie-Josèphe Sublet et Gabriel Montcharmont, ne réussit à sauver qu'un seul siège sur cinq, celui de Martine David, sortante, dans la treizième circonscription, à la faveur d'une triangulaire. Tout en doublant pratiquement son score du premier tour, Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS et maire de Bron, échoue de 252 voix face à Jean-Pierre Calvel (UDF-rad.), tandis que le candidat du FN réalise un moindre score qu'au premier tour. Autre place forte perdue, la circonscription de Villeurbanne, où la division interne de la gauche a profité à Marc Fraysse (RPR). Grâce au maire de Vénissieux, André Gerin, le PCF retrouve un siège que le PS lui avait ravi en 1988.

En dehors des victoires assez larges de Michel Noir et de Jean-Michel Dubernard, l'UPF remporte facilement ses quatre duels contre le FN.

SAVOIE (3)

Sortants : Jean-Paul Calloud, PS, suppléant de Louis Besson, PS, nommé au gouvernement le 29 mars 1989 ; Michel Barnier, RPR ; Roger Rinchet, PS.

Élus : Gratien Ferrari, UDF-PR (1re) ; Michel Bouvard, RPR (3e).

Réélu au 1er tour : Michel Barnier, RPR (2e).

1re (Chambéry nord, Aix-les-Bains)

I., 86 310 ; V., 59 574 ; A., 30,97
B. et N., 3 731 ; E., 55 843.

Élu : Gratien Ferrari, UDF-PR, c.g., m. d'Aix-les-Bains, 28 423 (50,89).
Jean-Paul Calloud, PS, d.s., c.g., c.m. d'Aix-les-Bains, 27 420 (49,10).

1er tour. – A., 31,74 ; E., 56 061. Ferrari, 17 169 (30,62) ; Calloud, 14 008 (24,98) ; Georges Ract, FN, c.r., 8 120 (14,48) ; Jean-Pierre Vial, RPR diss., c.g., m. des Echelles, 6 406 (11,42) ; Colette Trepier, GE, adj. m. de Montcel, 4 733 (8,44) ; Roger Gandet, PC, c.r., m. de Yenne, 3 449 (6,15) ; Anne-Marie Bernuy, NE, 1 695 (3,02) ; Georges Lasserre, UDI, 483 (0,86).
Prés. 1988. – Chirac, 33 588 (61,40).

3e (Chambéry sud, Saint-Jean-de-Maurienne)

I., 83 136 ; V., 56 116 ; A., 32,50
B. et N., 3 666 ; E., 52 450.

Élu : Michel Bouvard, RPR, c.g., c.m. de Chambéry, 28 722 (54,76).
Roger Rinchet, PS, d.s., c.g., m. de Montmélian, 23 728 (45,23).

1er tour. – A., 33,53 ; E., 52 463. Bouvard, 17 929 (34,17) ; Rinchet, 11 304 (21,54) ; Jean-Marie Barbier, FN, 5 807 (11,06) ; Daniel Dufreney, RPR diss., c.g., m. de La Chambre, 4 904 (9,34) ; Alain Bouvier, PC, c.g., m. de Saint-Georges-des-Hurtières, 4 807 (9,16) ; Michel Roux, Verts, adj. m. de Chambéry, 4 742 (9,03) ; Patrick Mazzarello, NE, 1 279 (2,43) ; François Maréchal, SEGA, 847 (1,61) ; Renée Laurent, PT, 844 (1,60).
Prés. 1988. – Mitterrand, 34 787 (52,78).

Après l'élection dès le premier tour de Michel Barnier (RPR), dans la deuxième circonscription (Albertville), la droite réalise le grand chelem en s'adjugeant au second tour les première et troisième circonscriptions, détenues par le PS depuis 1973. Dans la première, longtemps représentée par Louis Besson, maire de Chambéry et ancien ministre du gouvernement Rocard, le député sortant Jean-Paul Calloud (PS) est devancé d'un millier de voix par le maire d'Aix-les-Bains, Gratien Ferrari (UDF-PR). Dans la troisième, conquise par le socialiste Jean-Pierre Cot il y a vingt ans, le député sortant Roger Rinchet (PS) subit une très sévère défaite face à Michel Bouvard (RPR).

HAUTE-SAVOIE (5)

Sortants : Jean Brocard, UDF-PR, n.s.r.p. ; Bernard Bosson, UDF-CDS ; Michel Meylan, UDF-PR ; *Claude Birraux, UDF-CDS* ; Pierre Mazeaud, RPR.

Élus : Bernard Accoyer, RPR (1re) ; Bernard Bosson, UDF-CDS, d.s. (2e) ; Michel Meylan, UDF-PR, d.s. (3e) ; Claude Birraux, UDF-CDS, d.s. (4e) ; Pierre Mazeaud, RPR, d.s. (5e).

1re (Annecy-le-Vieux)

I., 77 505 ; V., 46 718 ; A., 39,72
B. et N., 8 285 ; E., 38 433.

Élu : Bernard Accoyer, RPR, c.g., m. d'Annecy-le-Vieux, 19 983 (51,99).
Jean-Claude Carle, UDF-PR, c.r., 18 450 (48,00).

1er tour. – A., 31,91 ; E., 49 949. Accoyer, 14 697 (29,42) ; Carle, 12 239 (24,50) ; André Tissot, GE, 7 998 (16,01) ; Alain Pitte, PS, 6 370 (12,75) ; Jacques Vassieux, FN, 5 667 (11,34) ; Jean-Paul Larèse, PC, 1 890 (3,78) ; Evelyne Tonnelier, PT, 1 088 (2,17).
Prés. 1988. – Chirac, 31 027 (64,95).

2e (Annecy)

I., 68 220 ; V., 42 792 ; A., 37,27
B. et N., 6 202 ; E., 36 590.

Réélu : Bernard Bosson, UDF-CDS, d.s., m. d'Annecy, 27 388 (74,85).
Michel Landrivon, FN, c.r., 9 202 (25,14).

1er tour. – A., 31,58 ; E., 44 370. Bosson, 21 077 (47,50) ; Landrivon, 6 030 (13,59) ; Marie-Sylvaine Dequier, PS, 5 987 (13,49) ; Françoise Rouge, Verts, 5 416 (12,20) ; Charles Denu, maj. p., c.m. d'Annecy, 2 717 (6,12) ; André Genot, PC, 1 877 (4,23) ; Jean-Yves Tanguy, UDI, 919 (2,07) ; Jean-Pierre Giacomotti, PLN, 276 (0,62) ; Jean-Louis Authosserre, div., 71 (0,16).
Prés. 1988. – Chirac, 28 931 (65,87).

3e (Bonneville)

I., 67 838 ; V., 43 154 ; A., 36,38
B. et N., 5 369 ; E., 37 785.

Réélu : Michel Meylan, UDF-PR, d.s., c.g., m. de Bonneville, 23 880 (63,19).
Dominique Martin, FN, c.r., c.m. de Cluses, 13 905 (36,80).

1er tour. – A., 34,78 ; E., 42 406. Meylan, 9 447 (22,27) ; Martin, 8 562 (20,19) ; Jean-Claude Léger, RPR diss., c.r., m. de Cluses, 6 861 (16,17) ; Alain Grévy, RPR diss., c.g., 5 605 (13,21) ; Fernand Gannaz, PS, 3 832 (9,03) ; René Soumia, GE, 3 569 (8,41) ; Christine Cauchy, PC, 1 901 (4,48) ; Jean-Marc Peillex, div. d., c.m. de Saint-Gervais-les-Bains, 1 328 (3,13) ; Laurence Brest, NE, 1 301 (3,06).
Prés. 1988. – Chirac, 29 335 (58,76).

4e (Annemasse)

I., 71 763 ; V., 44 504 ; A., 37,98
B. et N., 2 763 ; E., 41 741.

Réélu : Claude Birraux, UDF-CDS, d.s., c.g., c.m. d'Annemasse, 26 177 (62,71).
Jean-Pierre Buet, MDR, adj. m. de Viry, 15 564 (37,28).

1er tour. – A., 35,79 ; E., 43 967. Birraux, 19 819 (45,07) ; Buet, 9 038 (20,55) ; Jean-Paul Salles, FN, 6 994 (15,90) ; Joseph Grillet, Verts, 5 393 (12,26) ; Roger Martinet, PC, 1 610 (3,66) ; Gabriel Galice, MDC, 1 113 (2,53).
Prés. 1988. – Chirac, 29 194 (55,18).

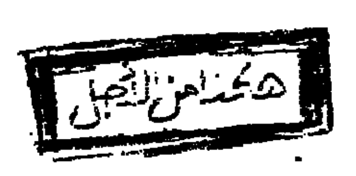
5e (Thonon-les-Bains)

I., 83 256 ; V., 49 094 ; A., 41,03
B. et N., 8 169 ; E., 40 925.

Réélu : Pierre Mazeaud, RPR, d.s., c.r., 23 937 (58,48).
Michel Vivien, div. d., adj. m. de Thollon, 16 988 (41,51).

1er tour. – A., 34,41 ; E., 61 531. Mazeaud, 18 943 (36,78) ; Vivien, 7 671 (14,88) ; Bernard Comont, PS, m. de Publier, 7 554 (14,65) ; Daniel Lacroix, FN, c.r., 7 083 (13,74) ; Jacques Meylander, Verts, 6 515 (12,64) ; Philippe Guichardaz, PC, 2 559 (4,96) ; Alain Favre, rég., 1 206 (2,34).
Prés. 1988. – Chirac, 34 665 (56,87).

Le RPR est le principal bénéficiaire du scrutin. Limitée jusqu'alors à Pierre Mazeaud, sa représentativité repose désormais sur deux députés, après l'élection de Bernard Accoyer au siège laissé vacant par Jean Brocard (UDF-PR). Le RPR confirme ainsi sa poussée des dernières élections cantonales dans un département longtemps considéré comme un bastion du CDS. Dans l'ensemble, le transfert des voix s'est opéré conformément aux prévisions. Les députés sortants Claude Birraux (UDF-CDS), Pierre Mazeaud (RPR) et Michel Meylan (UDF-PR) améliorent légèrement leurs résultats du second tour de 1988. A Annecy, Bernard Bosson (UDF-CDS) a été réélu avec près de 75 % des suffrages, face au représentant du FN.



DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Départements d'outre-mer

GUADELOUPE

(4)

22 mars 1992. – A., 41,49. Droite, 38,08 ; PS et div. g., 38,85 ; PC, 16,61 ; ext., g., 6,94 ; div, 4,49.

31 janvier 1993. – A., 54,06. UPF, 48,30 ; maj. p., 33,43 ; ind., 7,74 ; PCG, 6,06 ; div., 4,46.

21 mars 1993. – A., 56,25. Maj. p., 36,98 ; UPF, 25,37 ; div. d., 14,67 ; div. g., 11,84 ; PC, 7,82 ; div., 3,13 ; ext. g., 0,16.

Après l'élection triomphale de Lucette Michaux-Chevry dès le premier tour, la gauche aurait dû, mathématiquement, conserver les trois autres circonscriptions. Mais les plaies ouvertes par le ralliement de personnalités de gauche à la majorité régionale de Mme Michaux-Chevry de mars 1992 à janvier 1993 étaient encore trop vives pour que les tentations de régler des comptes soient surmontées. Ainsi Dominique Larifla, investi par les instances nationales du PS, a-t-il été victime de la fronde orchestrée contre lui par la fédération socialiste guadeloupéenne, qui lui reprochait son alliance passée avec Mme Michaux-Chevry. (Comble du paradoxe, son adversaire, Edouard Chammougon, (div. d.), dont l'image avait pourtant pâti d'une récente condamnation pour corruption, a pu être élu grâce à des voix socialistes et communistes.) La même mésaventure aurait pu arriver à un autre ancien allié de Mme Michaux-Chevry, Ernest Moutoussamy, si celui-ci n'avait pas bénéficié d'un fort enracinement dans l'électorat modéré. Quant à Frédéric Jalton, le patron des socialistes locaux, il a été triomphalement réélu, notamment grâce aux voix de son bastion des Abymes.

Sortants : Frédéric Jalton, PS ; Ernest Moutoussamy, PPDG ; Dominique Larifla, PS ; Lucette Michaux-Chevry, RPR.

Élus : Frédéric Jalton, PS, d.s. (1re) ; Ernest Moutoussamy, PPDG, d.s. (2e) ; Edouard Chammougon, div. d. (3e).

Réélue au 1er tour : Lucette Michaux-Chevry, RPR (4e).

1re (Les Abymes, Pointe-à-Pitre)

L, 54 610 ; V., 25 667 ; A., 52,99 B. et N., 2 691 ; E., 22 976.

Réélu : Frédéric Jalton, PS, d.s., m. des Abymes, 14 801 (64,41).

Jean Girard, PPDG, c.r., c.g., c.m. de Grand-Bourg, 8 175 (35,58).

1er tour. – A., 49,86 ; E., 25 281. Jalton, 8 932 (35,33) ; Girard, 4 723 (18,68) ; René-Serge Nebajoth, PS diss., c.r., c.g., adj. m. des Abymes, 4 565 (18,06) ; Louis Dessout, RPR, 3 672 (14,52) ; Simon Ibo, div., 1 507 (5,96) ; Michel Bangou, PCG, 1 410 (5,57) ; Lucien Mansour, PLN, 297 (1,17) ; Henri Yoyotte, div., 175 (0,69).

2e (Le Gosier, Saint-François)

L., 66 468 ; V., 29 676 ; A., 55,35 B. et N., 2 133 ; E., 27 543.

Réélu : Ernest Moutoussamy, PPDG, d.s., c.g., m. de Saint-François, 14 884 (54,03).

Mona Cadoce, PCG, c.r., 12 659 (45,96).

1er tour. – A., 55,85 ; E., 27 186. Moutoussamy, 7 287 (26,80) ; Cadoce, 4 946 (18,19) ; Favrot Davrain, PS, c.r., m. de Morne-à-l'Eau, 4 521 (16,62) ; Gabrielle Louis-Carabin, div. d., c.r., c.g., m. du Moule, 4 126 (15,17) ; José Moustache, div. d., c.r., m. d'Anse-Bertrand, 3 553 (13,06) ; Marlène Captant, UDF, 2 368 (8,71) ; Frantz Guillin, PLN, 299 (1,09) ; Edouard Deher-Lesaint, div., 86 (0,31).

3e (Capesterre-Belle-Eau, Pointe-Noire)

L, 55 677 ; V., 29 004 ; A., 47,90 B. et N., 1 775 ; E., 27 229.

Élu : Edouard Chammougon, div. d., c.g., m. de Baie-Mahault, 13 751 (50,50).

Dominique Larifla, PS, d.s., prés. c.g., m. de Petit-Bourg, 13 478 (49,49).

1er tour. – A., 48,31 ; E., 26 982. Larifla, 8 493 (31,49) ; Chammougon, 7 205 (26,72) ; Léo Andy, div. g., c.r., c.g., m. de Capesterre-Belle-Eau, 3 855 (14,29) ; José Toribio, div. g., c.g., m. de Lamentin, 3 596 (13,33) ; Clodomir Balazer, RPR, c.r., c.m. de Sainte-Rose, 2 162 (8,01) ; Félix Flémin, PCG, c.r., c.g., m. de Deshaies, 1 267 (4,69) ; Danielle Maya, PLN, 216 (0,80) ; François Anela, ext. g., 168 (0,62).

GUYANE

(2)

22 mars 1992. – A., 32. PS et div. g., 73,07 ; droite, 16,91 ; ind., 6,51 ; FN, 3,49.

21 mars 1993. – A., 41,57. Div. g., 41,14 ; UPF, 35,51 ; maj. p., 17,88 ; div. d., 3,31 ; ext. d., 2,14.

Déjà affaibli lors du premier tour par la reconduction du député sortant RPR Léon Bertrand, le Parti socialiste guyanais (PSG) a été littéralement déstabilisé au second tour dans son bastion de Cayenne par l'élection surprise de Christiane Taubira-Delanon. Porte-parole des mécontentements dirigés contre le PSG, maître du conseil général, Mme Taubira-Delanon a professé des idées indépendantistes jusqu'en 1991 avant d'adopter un discours plus nuancé. Revendiquant l'étiquette divers gauche, elle a affirmé son intention de siéger parmi les non-inscrits à l'Assemblée nationale.

Sortants : Elie Castor, PSG, n.s.r.p. ; Léon Bertrand, RPR.

Élue : Christiane Taubira-Delanon, div. g. (1re).

Réélu au 1er tour : Léon Bertrand, RPR (2e).

1re (Cayenne, Macouria)

L, 14 972 ; V., 10 116 ; A., 32,43 B. et N., 561 ; E., 9 555.

Élue : Christiane Taubira-Delanon, div. g., 5 300 (55,46).

Rodolphe Alexandre, PSG, adj. m. de Cayenne, 4 255 (44,53).

1er tour. – A., 38,37 ; E., 9 093. Taubira-Delanon, 3 893 (42,81) ; Alexandre, 3 375 (37,11) ; Serge Patient, UDF-PR, c.g., adj. m. de Kourou, 1 223 (13,44) ; Roger Loupec, div. d., m. de Saint-Laurent-du-Maroni, 331 (3,64) ; Franck Marast, FN, 104 (1,14) ; Roger Gaumont, div. d., 103 (1,13) ; Arsène Bouyer d'Angoma, div. g., 64 (0,70).

MARTINIQUE

(4)

22 mars 1992. – A., 41,66. Droite, 33,74 ; PS et div. g., 32,62 ; ind., 18,21 ; PCM, 6,82 ; ext. g., 5,29 ; div., 3,29.

21 mars 1993. – A., 56,96. UPF, 41,42 ; maj. p., 28,13 ; nat., 12,06 ; div. g., 9,54 ; PC, 4,90 ; div. d., 2,28 ; ext. g., 1,29 ; ext. d., 0,18 ; div., 0,16.

La Martinique n'a pas été épargnée par le mouvement de balancier national puisque la droite, absente du département en 1988, enlève trois sièges sur quatre. André Lesueur (RPR), Anicet Turinay (div. d.) et Pierre Petit (RPR) sont les représentants de ce nouveau courant de la droite martiniquaise. Deux personnalités de la gauche locale, Guy Lordinot et Claude Lise, députés sortants, font les frais de ce retournement de conjoncture tandis que Alfred Marie-Jeanne, dirigeant du Mouvement indépendantiste martiniquais (MIM), réalise un score honorable qui confirme l'enracinement d'un pôle indépendantiste dans le paysage insulaire. Ce scrutin aura surtout marqué un tournant historique avec le retrait de la scène électorale d'Aimé Césaire, élu à l'Assemblée sans discontinuer depuis la Libération, que remplacera Camille Darsières.

Sortants : Guy Lordinot, div. g. ; Claude Lise, PPM ; Aimé Césaire, PPM, n.s.r.p. ; Maurice Louis-Joseph-Dogué, div. g, n.s.r.p.

Élus : Anicet Turinay, UPF (1re) ; Pierre Petit, RPR (2e) ; Camille Darsières, PPM (3e) ; André Lesueur, RPR (4e).

1re (Basse-Pointe, Sainte-Marie)

L, 51 037 ; V., 30 441 ; A., 40,35 B. et N., 1 664 ; E., 28 777.

Élu : Anicet Turinay, UPF, prés. c.g., c.r., m. de Gros-Morne, 16 206 (56,31).

Guy Lordinot, maj. p., d.s., m. de Sainte-Marie, 12 571 (43,68).

1er tour. – A., 50,10 ; E., 23 163. Turinay, 11 394 (49,19) ; Lordinot, 6 488 (28,01) ; Siméon Salpétrier, PS, c.g., c.m. de Lorrain, 3 423 (14,77) ; Fernand Papeya, PCM, c.r., c.m. de Basse-Pointe, 920 (3,97) ; Marcel Thelcide, ind., 690 (2,97) ; Roger Belhumeur, div. d., 248 (1,07).

2e (Fort-de-France I, II, III, IX, X)

L, 53 740 ; V., 29 885 ; A., 44,38 B. et N., 1 001 ; E., 28 884.

Élu : Pierre Petit, RPR, c.g., c.r., m. de Morne-Rouge, 15 185 (52,57).

Claude Lise, PPM, d.s., prés. c.g., adj. m. de Fort-de-France, 13 699 (47,42).

1er tour. – A., 52,28 ; E., 24 229. Petit, 12 727 (52,54) ; Lise, 9 522 (39,31) ; Daniel Marie-Sainte, ind., c.r., 971 (4,00) ; Roger-Julien Barbe, div. d., 659 (2,72) ; Philippe Pierre-Charles, ext. g., 341 (1,40).

3e (Fort-de-France IV, V, VI, VII, VIII)

L, 48 871 ; V., 22 278 ; A., 54,41 B. et N., 2 070 ; E., 20 208.

Élu : Camille Darsières, PPM, c.r., adj. m. de Fort-de-France, 11 659 (57,69).

Marie-Alice André-Jacoulet, UPF, 8 549 (42,30).

1er tour. – A., 54,21 ; E., 19 713. Darsières, 6 872 (34,86) ; André-Jacoulet, 4 562 (23,14) ; Georges Erichot, PCM, c.r., c.g., adj. m. de Lamentin, 3 959 (20,08) ; Jean Crusol, PS, c.r., 1 615 (8,19) ; Marc Pulvar, ind., 1 581 (8,02) ; Ghislaine Joachim-Arnaud, ext. g., 944 (4,78) ; Huguette Fatna, FN, 180 (0,91).

4e (Le François, Le Robert)

L, 77 816 ; V., 41 115 ; A., 47,16 B. et N., 2 737 ; E., 38 378.

Élu : André Lesueur, RPR, c.r., c.g., m. de Rivière-Salée, 20 466 (53,32).

Alfred Marie-Jeanne, ind., c.r., c.g., m. de Rivière-Pilote, 17 912 (46,67).

1er tour. – A., 53,83 ; E., 32 471. Marie-Jeanne, 8 775 (27,02) ; Lesueur, 7 960 (24,51) ; Yves Juston, UDF, c.g., m. du Vauclin, 4 599 (14,16) ; Edouard Delépine, PPM, c.r., c.g., m. du Robert, 4 219 (12,99) ; Raymond Occolier, PS, c.r., c.m. du Vauclin, 2 366 (7,28) ; Olga Delbois, maj. p., c.g., m. des Anses-d'Arlets, 2 315 (7,12) ; Philippe Petit, div. d., 1 369 (4,21) ; Serge Burnet, div. g., c.m. du Robert, 700 (2,15) ; Patrice Charles, France Plus, 167 (0,51) ; Jean-Pierre Elisée, div. g., 1 (0,00).

LA RÉUNION

(5)

22 mars 1992. – A., 32,75. div., 33,46 ; droite, 32,41 ; PCR, 17,94 ; PS, 10,53 ; écol., 4,39 ; FN, 1,24.

21 mars 1993. – A., 43,84. UPF, 40,75 ; PC, 25,95 ; maj. p., 14,17 ; div. g., 8,30 ; div. d., 5,44 ; div., 2,41 ; écol., 2,24 ; ext. d., 0,45 ; nat., 0,18 ; ext. g., 0,05.

Sortants : Auguste Legros, div. d., n.s.r.p. ; Alexis Pota, UDF-CDS, suppléant de Laurent Vergès, PC, décédé le 7 octobre 1988 ; André Thien Ah Koon, div. d. ; Elie Hoarau, PCR ; Jean-Paul Virapoullé, UDF-CDS.

Élus : Gilbert Annette, PS (1re) ; Paul Vergès, PCR (2e) ; André-Maurice Pihouée, RPR (4e) ; Jean-Paul Virapoullé, UDF-CDS, d.s. (5e).

Réélu au 1er tour : André Thien Ah Koon, UPF (3e).

1re (Saint-Denis)

L, 64 770 ; V., 35 336 ; A., 45,44 B. et N., 3 302 ; E., 32 034.

Élu : Gilbert Annette, PS, c.g., m. de Saint-Denis, 22 946 (71,63).

Pierre Vergès, PCR, c.g., m. du Port, 9 088 (28,36).

1er tour. – A., 50,07 ; E., 30 419. Annette, 10 088 (33,16) ; Vergès, 5 905 (19,41) ; Paul Payet, UDF-PR, c.g., 4 288 (14,09) ; Ibrahim Dindar, div. d., c.g., c.r., 3 844 (12,63) ; Marc Gérard, div. d., c.m. de Saint-Denis, 2 479 (8,14) ; Aristide Payet, div. d., 873 (2,86) ; Dominique Jérôme, Verts, 749 (2,46) ; Félicien Malbrouck, div., 551 (1,81) ; Bernard Law-Waï, div., c.m. de Saint-Paul, 509 (1,67) ; Alphonse Richard, FN, 465 (1,52) ; Georges Richer, PLN, 345 (1,13) ; Paul Técher, LO, 114 (0,37) ; Jean-Baptiste Ponama, ind., 108 (0,35) ; Emile Chanetouky, div., 101 (0,33).

Prés. 1988. – Mitterrand, 20 787 (62,95).

2e (Saint-Paul)

L, 67 696 ; V., 46 788 ; A., 30,88 B. et N., 2 223 ; E., 44 565.

Élu : Paul Vergès, PCR, c.r., 24 460 (54,88).

Jean-François Bosviel, RPR, 20 105 (45,11).

Alexis Pota, UDF-CDS, d.s., s'est retiré.

1er tour. – A., 44,42 ; E., 35 237. Vergès, 16 827 (47,75) ; Bosviel, 8 355 (23,71) ; Alexis Pota, UDF-CDS, adj. m. de Saint-Paul, 4 131 (11,72) ; Laurence Caillé, div. d., c.m. de Saint-Paul, 1 957 (5,55) ; Christian Félicité, PS, 1 748 (4,96) ; Maurice Fautrelle, Verts, 953 (2,70) ; Jean-Baptiste Baret, div. d., c.r., 784 (2,22) ; Georges Rivière, div. d., c.m. de Saint-Paul, 482 (1,36).

Prés. 1988. – Mitterrand, 30 925 (65,66).

4e (Saint-Joseph, Saint-Pierre)

L, 60 060 ; V., 43 525 ; A., 27,53 B. et N., 2 026 ; E., 41 499.

Élu : André-Maurice Pihouée, RPR, c.r., c.g., c.m. de Saint-Pierre, 24 441 (58,89).

Elie Hoarau, PCR, d.s., m. de Saint-Pierre, 17 058 (41,10).

1er tour. – A., 37,08 ; E., 35 705. Pihouée, 16 135 (45,18) ; Hoarau, 12 369 (34,64) ; Michel Vergoz, PS, c.r., m. de Sainte-Rose, 6 090 (17,05) ; Karl Télégone, écol., 693 (1,94) ; Jean-Jacques Metas, div., 418 (1,17).

Prés. 1988. – Mitterrand, 25 160 (61,33).

5e (Saint-André)

L, 66 637 ; V., 47 916 ; A., 28,09 B. et N., 1 531 ; E., 46 385.

Réélu : Jean-Paul Virapoullé, UDF-CDS, d.s., m. de Saint-André, 23 876 (51,47).

Camille Sudre, div. g., prés. c.r., 22 509 (48,52).

1er tour. – A., 36,51 ; E., 40 812. Virapoullé, 17 400 (42,63) ; Sudre, 15 863 (38,86) ; Jean-Claude Fruteau, PS, c.g., m. de Saint-Benoît, 5 959 (14,60) ; Jean-Hugues Poynin, Verts, 609 (1,49) ; Jean-Marc Verner, FN, 407 (0,99) ; Marie-France Paris, PLN, 335 (0,82) ; Michel-André Réale, ind., 239 (0,58).

Prés. 1988. – Mitterrand, 29 423 (62,97).

Territoires d'outre-mer

POLYNÉSIE FRANÇAISE (2)

Sortants : Alexandre Léontieff, div. g. ; Emile Vernaudon, div. g.

Élu : Jean Juventin, RPR (1re).

Élu au 1er tour : Gaston Flosse, RPR (2e).

1re (Polynésie Ouest)

L, 64 296 ; V., 44 098 ; A., 31,41 B. et N., 1 073 ; E., 43 025.

Élu : Jean Juventin, RPR, c. territ., m. de Papeete, 23 966 (55,70).

Oscar Temaru, ind., c. territ., m. de Faa, 19 059 (44,29).

Alexandre Léontieff, UDF, d.s., s'est retiré.

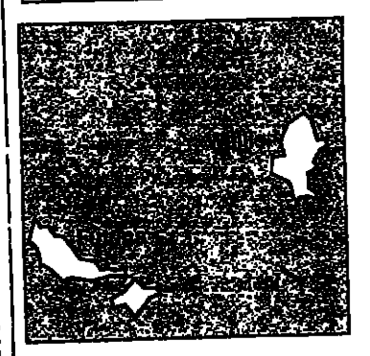
1er tour. – A., 34,81 ; E., 41 417. Juventin, 13 870 (33,48) ; Temaru, 11 206 (27,05) ; Alexandre Léontieff, UDF, c. territ., 7 786 (18,79) ; Jean-Marius Raapoto, div. d., 2 593 (6,26) ; Pierre Dehors, maj. p., c. territ., m. de Moorea, 2 568 (6,20) ; Monil Tetuanui, div. g., c. territ., m. de Tahaa, 1 480 (3,57) ; Léon Céran-Jérusalémy, maj. p., c. territ., 862 (2,08) ; Jacques Bryent, GE, 771 (1,86) ; François Nanai, div. g., 281 (0,67).

Prés. 1988. – Mitterrand, 20 321 (57,35).

Evincé de la Polynésie française en 1988, le RPR revient en force et réalise le «doublé» : après l'élection de Gaston Flosse au premier tour, Jean Juventin, maire de Papeete, sort victorieux de son duel avec l'indépendantiste Oscar Temaru, chef du Front de libération de la Polynésie (FLP). Bénéficiant des appels à voter en sa faveur lancés par Alexandre Léontieff, député sortant éliminé dès le premier tour, Jean Juventin a réalisé ses meilleurs scores dans la plupart des grandes communes de la circonscription ouest. Toutefois, Oscar Temaru, qui a bénéficié, lui, du soutien d'Emile Vernaudon, autre député sortant éliminé, effectue une percée aux îles Sous-le-Vent et aux îles Australes, où la sensibilité indépendantiste était jusque-là marginale.

Dans un contexte politique et social dominé par la suspension des essais nucléaires à Mururoa, cette poussée indépendantiste laisse planer la plus grande incertitude sur l'avenir de la Polynésie française.

WALLIS-ET-FUTUNA (1)



Sortant : Kamilo Gata, MRG.

Réélu : Kamilo Gata, MRG, d.s. (1re).

Iles Wallis-et-Futuna

L, 6 611 ; V., 5 876 ; A., 11,11 B. et N., 26 ; E., 5 850.

Réélu : Kamilo Gata, MRG, d.s., 3 066 (52,41).

Clovis Logologofolau, RPR, 2 784 (47,58) ; Soane Uhila, div., (0,00).

1er tour. – A., 12,45 ; E., 5 753. Gata, 2 626 (45,64) ; Logologofolau, 2 175 (37,80) ; Soane Uhila, div., 952 (16,54).

Dans cet archipel polynésien du Pacifique sud où les trois rois (un à Wallis et deux à Futuna) sont omnipotents, Kamilo Gata, député sortant (maj. pr.), qui avait recueilli 45,65 % des suffrages au premier tour, a sans aucun doute tiré le plus grand parti du fait que son suppléant est le fils du Lavelua, le roi de Wallis. Il a pu ainsi surmonter le handicap qu'a constitué le désistement de Soane Uhila, président de l'Assemblée territoriale, en faveur de Clovis Logologofolau (UPF).

Abréviations et sigles

Les résultats des élections législatives sont publiés, après ceux de l'Ile-de-France, par ordre alphabétique des régions, et, à l'intérieur de chacune d'elles, par ordre alphabétique des départements.

Pour chaque région sont indiqués le nombre total de sièges à pourvoir, le rappel des résultats des élections régionales du 22 mars 1992 et les résultats du scrutin du 21 mars, totalisés par grandes «familles» politiques.

Pour chaque département figurent le nombre de sièges à pourvoir, la situation des députés sortants et le nom des députés élus dès le premier tour, auxquels s'ajoutent ceux élus au second tour.

Pour chaque circonscription, les résultats sont suivis des rappels correspondants du premier tour des élections législatives du 21 mars et du second tour de l'élection présidentielle de 1988.

Mandats

a.d. : ancien député.
adj. m. : adjoint au maire.
c.g. : conseiller général.
c.m. : conseiller municipal.
c.r. : conseiller régional.
de député européen.
d.s. : député sortant.
m. : maire.
min. : ministre.
prés. CG : président du conseil général.
prés. CR : président du conseil régional.
secr. E : secrétaire d'Etat.
sén. : sénateur.

Etiquettes

ADFP : Alliance des Français pour le progrès.
ADUA : Association des usagers de l'administration et des services publics.
ANC : Accolta Naziunale Corsa (nationalistes corses).
AP : Alliance populaire.
aut. : autonomiste.
CN : Corsica Nazione (nationalistes corses).
CNI : Centre national des indépendants.
CPNT : Chasse, Pêche, Nature et Tradition.
DCF : Démocratie chrétienne française.
div. : divers (inclassables ni de droite ni de gauche).
div. d. : divers droite.
div. g. : divers gauche.
écol. : écologiste.
EE. : Entente des écologistes.
ext. d. : Extrême droite.
ext. g. : Extrême gauche.
FLNKS : Front de libération nationale kanak et socialiste.
FN : Front national.
France plus.
GE : Génération Ecologie.
ind. : Indépendantiste.
LCR : Ligue communiste révolutionnaire.
LO : Lutte ouvrière.
maj. p. : majorité présidentielle.
MD : Mouvement des démocrates.
MDC : Mouvement des citoyens.
MDR : Mouvement des réformateurs.
MPA : Mouvement pour l'autodétermination.
MRG : Mouvement des radicaux de gauche.
nat. : nationaliste.
NE : Nouveaux Ecologistes.
NS : Nouvelle Solidarité.
PC : Parti communiste.
PCG : Parti communiste de Guadeloupe.
PCM : Parti communiste de Martinique.
PCR : Parti communiste réunionnais.
PLN : Parti de la loi naturelle.
PPDG : Parti progressiste démocratique guadeloupéen.
PPM : Parti progressiste martiniquais.
PS : Parti socialiste.
PSG : Parti socialiste guyanais.
PT : Parti des travailleurs.
RDRP : Rassemblement des démocrates et républicains de progrès.
rég. : régionaliste.
RLB : Ras le bol.
RPR : Rassemblement pour la République.
SEGA : Solidarité Ecologie Gauche alternative.
UDB : Union démocratique bretonne.
UDF : Union pour la démocratie française.
UDF-CDS : Centre des démocrates sociaux.
UDF-P et R : Clubs Perspectives et Réalités.
UDF-PR : Parti républicain.
UDF-PSD : Parti social-démocrate.
UDF-Rad. : Parti radical.
UDI : Union des indépendants.
UED : Union écologie démocratie.
UPF : Union pour la France.
Verts.

– La mention «app.» signale les candidats qui sont proches d'un parti sans y adhérer.

– La mention «diss.» signale les candidats qui n'ont pas l'investiture de leur parti, qui en ont été exclus ou qui s'en sont mis «en congé».

LES NOUVEAUX ÉLUS

A

Jean-Pierre Abelin
UDF-CDS
(Vienne, 4e)
Né le 3 septembre 1950 à Poitiers, adjoint de direction à la Banque de France, Jean-Pierre Abelin est conseiller général depuis 1977 et vice-président du conseil général de la Vienne depuis 1982. Député de 1978 à 1981 et de 1986 à 1988, il a été élu membre du Parlement européen de 1984 à 1989. M. Abelin est le fils de l'ancien ministre, ancien député, ancien maire de Châtellerault, Pierre Abelin.

Jean-Claude Abrioux
RPR
(Seine-Saint-Denis, 10e)
Né le 1er décembre 1931 à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), ancien inspecteur à la SNCF, Jean-Claude Abrioux est conseiller général depuis 1982 et maire d'Aulnay depuis 1983.

Bernard Accoyer
RPR
(Haute-Savoie, 1re)
Né le 12 août 1945 à Lyon (Rhône), médecin, chef de service à l'hôpital d'Annecy, M. Bernard Accoyer est maire d'Annecy-le-Vieux depuis 1989 et conseiller général depuis 1992.

Thérèse Aillaud
div. d.
(Bouches-du-Rhône, 16e)
Née le 5 novembre 1931 à Tarascon, licenciée en droit, titulaire d'un DEUG d'hébreu, Thérèse Aillaud est entrée à la sous-préfecture d'Arles, en 1962 pour mettre en place le service des rapatriés. Ancien chef de cabinet du sous-préfet (1964 à 1983), retraitée, elle est maire (div. d.) de Tarascon depuis 1983. Conseiller général depuis 1988, elle s'est apparentée, au conseil général, au groupe UDF.

Pierre Albertini
UDF
(Seine-Maritime, 2e)
Né le 22 novembre 1944 à Batna (Algérie), docteur en droit, professeur à UFR de droit et sciences économiques de l'université de Rouen, Pierre Albertini est maire de Mont-Saint-Aignan depuis 1983, conseiller régional depuis 1992 et vice-président du conseil régional.

Jean-Paul Anciaux
RPR
(Saône-et-Loire, 3e)
Né le 17 juillet 1946 au Creusot, Jean-Paul Anciaux est technicien qualiticien. Conseiller municipal de Broye de 1977 à 1983, il est, depuis 1989, adjoint au maire d'Autun. Elu au conseil régional depuis 1986, il fut vice-président de cette assemblée de 1988 à 1992. De 1989 à 1992, il fut président du comité régional du tourisme.

Jean-Marie André
UDF
(Gard, 2e)
Né le 22 mai 1937 à Saint-Gilles (Gard), instituteur à la retraite, Jean-Marie André est maire de Beaucaire depuis 1983 et conseiller régional depuis 1986.

André Angot
RPR
(Finistère, 1re)
Né le 28 avril 1947 à Saint-Sauveur-de-Pierrepont (Manche), André Angot est docteur vétérinaire. Il est maire d'Edern depuis 1983 et conseiller général depuis 1988.

Gilbert Annette
PS
(La Réunion, 1re)
Né le 10 mars 1946 à Madagascar, diplômé de l'Institut supérieur des techniques du Havre, directeur administratif et commercial d'une société de cosmétiques, Gilbert Annette est maire de Saint-Denis de la Réunion depuis 1989 et conseiller général depuis 1988.

Daniel Arata
RPR
(Aude, 3e)
Né le 18 août 1949 à Castelnaudary (Aude), directeur commercial à la Caisse d'Epargne du Languedoc-Roussillon, Daniel Arata a été conseiller municipal, adjoint au maire de Castelnaudary de 1989 à 1992. Il est conseiller général depuis 1988.

Jean-Claude Asphe
RPR
(Eure, 5e)
Né le 15 juillet 1937 à Vernon (Eure), ancien attaché commercial, Jean-Claude Asphe est maire de Vernon depuis 1983, conseiller général depuis 1982 et vice-président de l'assemblée départementale depuis 1989. Il a été conseiller régional de 1986 à 1988.

Raymond-Max Aubert
RPR
(Corrèze, 1re)
Né le 15 mars 1947 à Tulle (Corrèze), ancien élève de l'ENA, Raymond-Max Aubert est directeur adjoint de cabinet et chargé de mission à la Mairie de Paris. Il est conseiller municipal de Tulle depuis 1988, conseiller général depuis 1988 et conseiller régional depuis 1992.

Rémy Auchedé
PC
(Pas-de-Calais, 11e)
Né le 6 avril 1943 à Calais (Pas-de-Calais), ancien ajusteur et professeur de dessin industriel, Rémy Auchedé, premier secrétaire de la fédération communiste du Pas-de-Calais, membre du comité central du PC, est conseiller municipal de Billy-Berclau depuis mars 1989. Il a été élu conseiller régional et, dans le canton de Douvrin, conseiller général, en mars 1992.

Jean Auclair
RPR dissident
(Creuse, 2e)
Né le 3 mai 1946 à Vigeville (Creuse), éleveur, Jean Auclair est maire de Cressat depuis 1977 et conseiller général depuis 1989.

B

Jean-Claude Bahu
RPR
(Rhône, 11e)
Né le 23 janvier 1941 à Paris, Jean-Claude Bahu est instituteur. Conseiller municipal de Givors depuis 1983, il a été élu au conseil général en 1985 et en est devenu vice-président en 1992. Il est membre du conseil national du RPR.

Gilbert Barbier
UDF
(Jura, 3e)
Né le 3 mars 1940 à Amancey (Doubs), Gilbert Barbier a été député de 1978 à 1981 et de 1986 à 1988. Maire de Dole depuis 1983, il est chirurgien et chef de service au centre hospitalier Louis-Pasteur de la ville.

Jean Bardet
RPR
(Val-d'Oise, 3e)
Né le 22 juin 1941 à Paris, professeur de cardiologie, Jean Bardet a été adjoint au maire du Plessis-Bouchard (Val-d'Oise) de 1983 à 1989, conseiller général de 1985 à 1992, conseiller régional de 1986 à 1992 et député du Val-d'Oise de 1986 à 1988. Depuis 1989, il est conseiller municipal de Taverny (Val-d'Oise).

François Baroin
RPR
(Aube, 3e)
Né le 28 juin 1965 à Paris, diplômé de l'Institut supérieur de gestion et titulaire d'un DEA de géopolitique, François Baroin a été journaliste à Europe 1 de 1988 à 1992. Chargé de mission auprès d'Edgar Faure à la mission du Bicentenaire de 1987 à 1988, il est conseiller municipal de Nogent-sur-Seine depuis 1988.

Hubert Bassot
UDF-PR
(Orne, 3e)
Né le 17 mai 1932 à Paris, économiste, Hubert Bassot est maire de Tinchebray depuis 1977 et conseiller général depuis 1973. Chargé de mission auprès du président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, de 1975 à 1981, (où il s'occupait notamment du service d'ordre) il fut député de l'Orne de 1978 à 1981.

Jean-Pierre Bastiani
UDF-CDS
(Haute-Garonne, 7e)
Né le 6 juin 1950 à Toulouse (Haute-Garonne), ancien avocat puis chef d'entreprise, Jean-Pierre Bastiani est maire d'Auterive (Haute-Garonne) depuis 1989.

Charles Baur
UDF-PSD
(Aisne, 2e)
Né le 20 décembre 1929 à Paris, chef d'entreprise, Charles Baur est président de la région Picardie depuis 1985 et député européen (groupe libéral démocratique et réformateur) depuis 1986. Il a été maire de Villers-Cotterêts (Aisne) de 1955 à 1989, conseiller général de 1958 à 1976. M. Baur est vice-président de l'UDF et du PSD.

Jean-Claude Beauchaud
PS
(Charente, 4e)
Né le 21 septembre 1936 à Gond-Pontouvre (Charente), ancien professeur de collège, Jean-Claude Beauchaud est maire de Gond-Pontouvre depuis 1983. C'est l'ancien suppléant de Jean-Michel Boucheron, député sortant.

Jean-Louis Beaumont
UDF
(Val-de-Marne, 5e)
Né le 1er novembre 1925 à Paris, ancien médecin des hôpitaux de Paris, professeur consultant, ancien président de l'université Paris-Val-de-Marne, Jean-Louis Beaumont est maire de Saint-Maur-des-Fossés depuis 1977. Il a été député de 1978 à 1981.

Didier Béguin
UDF-PR
(Nièvre 2e)
Né le 24 mai 1942 à Villefranche-d'Allier (Allier), Didier Béguin est préparateur en pharmacie. Elu en 1983 au conseil municipal de Cosne-Cours-sur-Loire, il est devenu maire de la ville en 1989. Il est conseiller général depuis 1985 et conseiller régional depuis mars 1992.

Jean-Louis Bernard
UDF-rad.
(Loiret, 3e)
Né le 31 mars 1938 à Saulieu (Côte-d'Or), Jean-Louis Bernard, ancien interne des hôpitaux de Paris, est chirurgien. Conseiller municipal d'Orléans depuis 1981, il fut maire de la ville de septembre 1988 (à la suite de la démission de Jacques Douffiagues) à mars 1989 (victoire du socialiste Jean-Pierre Sueur). Conseiller général depuis 1992, il fut conseiller régional de 1986 à 1992.

Gilbert Biessy
PC
(Isère, 2e)
Né le 20 juillet 1934 à Montferrat (Isère), technicien, Gilbert Biessy est maire d'Echirolles depuis 1981 et conseiller général depuis 1982.

Jérôme Bignon
RPR
(Somme, 3e)
Né le 1er janvier 1949 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), titulaire d'un DES de droit public, Jérôme Bignon est avocat d'affaires à Paris. Maire de Bermesnil (Somme) et conseiller général depuis 1980, il est conseiller régional de Picardie depuis 1986.

Jean-Claude Bireau
RPR
(Gironde, 10e)
Né le 27 août 1938 à Libourne (Gironde), kinésithérapeute, Jean-Claude Bireau est maire de Sablons-de-Guîtres (Gironde) depuis 1975, conseiller général depuis 1979 et conseiller régional depuis 1988. Il a été membre du Conseil économique et social de 1980 à 1981.

Michel Blondeau
UDF
(Indre, 1re)
Né le 4 avril 1942 à Argenton-sur-Creuse (Indre), fonctionnaire de la direction de l'équipement, Michel Blondeau a été élu maire de Déols en 1989 et conseiller général en 1992. Il est vice-président de l'assemblée départementale, en charge de l'environnement.

Jean de Boishue
RPR
(Essonne, 3e)
Né le 12 septembre 1943 à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), agrégé de lettres, Jean de Boishue est maire de Brétigny-sur-Orge depuis 1984, conseiller régional depuis 1986 et conseiller général depuis 1988. Vice-président du conseil régional chargé des universités et de l'enseignement supérieur, il préside l'Association culturelle et technique de l'Essonne.

Marie-Thérèse Boisseau
UDF-CDS dissident
(Ille-et-Vilaine, 6e)
Née le 24 août 1940 à Talence (Gironde), titulaire d'un doctorat en biologie, Marie-Thérèse Boisseau est professeur à l'université de Rennes. Conseiller municipal de Fougères depuis 1983 et conseiller général depuis 1988, elle a été député de 1986 à 1988. Elle fut à l'époque le seul député sortant de France à accepter de devenir suppléant d'un autre sortant, le RPR Michel Cointat, dont elle prend aujourd'hui la succession à l'Assemblée nationale.

Philippe Bonnecarrère
RPR
(Tarn, 2e)
Né le 12 juillet 1955 à Toulouse (Haute-Garonne), avocat, Philippe Bonnecarrère est conseiller général depuis 1985, conseiller régional et premier vice-président de cette assemblée depuis 1986.

Yves Bonnet
UDF-PR
(Manche, 5e)
Né le 20 novembre 1935 à Chartres (Eure-et-Loir), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien préfet, ancien directeur de la DST de 1982 à 1985, Yves Bonnet s'est fait mettre en disponibilité pour rejoindre le secteur privé en qualité de conseiller technique de Garonor depuis 1991.

Yvon Bonnot
UDF-CDS
(Côtes-d'Armor, 5e)
Né le 22 août 1937 à Perros-Guirec (Côtes-d'Armor), entrepreneur en bâtiment, Yvon Bonnot est maire de Perros-Guirec depuis 1981 et vice-président du conseil régional depuis 1986.

Jeanine Bonvoisin
UDF-CDS
(Seine-Maritime, 1re)
Née le 28 avril 1928 à Villerville (Calvados), secrétaire commerciale en retraite, Jeanine Bonvoisin est conseiller municipal de Rouen depuis 1971, adjoint au maire depuis 1977 et premier adjoint au maire depuis 1989, conseiller général depuis 1982.

Jean-Louis Borloo
div. d.
(Nord, 21e)
Né le 7 avril 1951 à Paris, avocat d'affaires, Jean-Louis Borloo a été l'un des fondateurs de Génération Ecologie. Il a été élu maire de Valenciennes en mars 1989. Devenu député européen sur la liste de Simone Veil en juin de la même année, il a quitté le Parlement de Strasbourg après son élection au conseil régional Nord-Pas-de-Calais en mars 1992, à la tête de sa propre liste.

Emmanuelle Bouquillon
UDF-PSD
(Aisne, 4e)
Née le 2 juillet 1961 à Roubaix (Nord), conseil en communication, Emmanuelle Bouquillon est secrétaire générale des Jeunes sociaux-libéraux depuis 1990 et conseiller national de l'UDF.

Jean-Eric Bousch
RPR
(Moselle, 6e)
Né le 30 septembre 1910 à Forbach (Moselle), ingénieur, diplômé de l'Ecole supérieure d'électricité et de l'Institut d'électrotechnique de Nancy, ancien sénateur de Moselle de 1948 à 1974 et de 1988 à 1992, ancien conseiller général de Forbach de 1949 à 1973 et de 1976 à 1990, M. Jean-Eric Bousch est maire de Forbach depuis 1953.

Michel Bouvard
RPR
(Savoie, 3e)
Né le 17 mars 1955 aux Déserts (Savoie), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et titulaire d'une maîtrise de droit public, M. Michel Bouvard est conseiller général depuis 1982 et vice-président du conseil général depuis 1992.

Patrick Braouezec
PC
(Seine-Saint-Denis, 2e)
Né le 11 décembre 1950 à Paris, instituteur, Patrick Braouezec est maire de Saint-Denis depuis 1991.

Lucien Brenot
UPF-CNI
(Côte-d'Or, 3e)
Né le 29 mars 1948 à Saulieu (Côte-d'Or), médecin généraliste, Lucien Brenot est maire de Chevigny-Saint-Sauveur depuis 1983. Il est membre du CNI depuis 1991.

Philippe Briand
RPR
(Indre-et-Loire, 5e)
Né le 26 octobre 1960 à Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire), dirigeant d'un cabinet de syndic immobilier, Philippe Briand est maire de Saint-Cyr-sur-Loire depuis 1989 et conseiller régional depuis 1992.

Jacques Briat
UDF-PR
(Tarn-et-Garonne, 2e)
Né le 18 janvier 1948 à Valence d'Agen (Tarn-et-Garonne), docteur en pharmacie, titulaire d'un DESS de sciences économiques et d'un diplôme de l'Institut d'administration des entreprises, Jacques Briat est pharmacien à Valence-d'Agen. Il est conseiller municipal de cette ville depuis 1983.

C

Jean-Pierre Calvel
UDF-rad.
(Rhône, 7e)
Né le 5 août 1946 à Lyon (Rhône), Jean-Pierre Calvel est courtier en assurances. Conseiller municipal depuis 1983, puis maire de Sathonay-Village depuis 1985, il a été élu au conseil régional en 1992 et préside le Parti radical du Rhône.

François Calvet
UDF-PR
(Pyrénées-Orientales, 3e)
Né le 1er avril 1953 à Perpignan (Pyrénées-Orientales), avocat, François Calvet a été directeur de cabinet à la chambre de commerce et d'industrie, puis directeur de l'office public HLM de Perpignan. Conseiller municipal de Perpignan depuis 1989, il a été élu conseiller régional en 1992.

Bernard Carayon
RPR
(Tarn, 4e)
Né le 1er octobre 1957 à Paris, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, chargé de mission au cabinet de M. Jacques Chirac, maire (RPR) de Paris de 1984 à 1986, puis au cabinet de M. Robert Pandraud, ministre délégué à la sécurité de 1986 à 1988, directeur du cabinet de M. Charles Pasqua, président (RPR) du conseil général des Hauts-de-Seine de 1991 à 1992, directeur de société, Bernard Carayon est président national de la Ligue des contribuables.

Pierre Cardo
UDF-PR
(Yvelines, 7e)
Né le 28 août 1949 à Toulon (Var), cadre de gestion, Pierre Cardo est maire de Chanteloup-les-Vignes depuis 1983, conseiller général depuis 1985 et vice-président de cette assemblée depuis 1992. En 1990, M. Cardo a été nommé membre du Conseil national des villes par M. Michel Rocard, premier ministre.

Grégoire Carneiro
RPR
(Haute-Garonne, 5e)
Né le 8 novembre 1948 à Madrid (Espagne), inspecteur des Postes et télécommunications, Grégoire Carneiro est adjoint au maire de Castelginest (Haute-Garonne) depuis 1983 et secrétaire départemental du RPR depuis 1992.

Antoine Carré
UDF-PR
(Loiret, 1re)
Né le 4 mars 1943 à Fleury-lès-Aubrais, André Carré, oto-rhino-laryngologiste, est maire de Saint-Jean-le-Blanc depuis 1977. Élu au conseil général en 1982, il en est vice-président depuis 1988. Il a été député de 1986 à 1988.

Michel Cartaud
UDF-PR
(Puy-de-Dôme, 2e)
Né le 24 août 1947 à Vierzon (Cher), ingénieur en agriculture, Michel Cartaud est maire de Pont-du-Château depuis 1983 et vice-président du conseil général dont il est élu depuis 1982.

Gérard Castagnéra
RPR
(Gironde, 3e)
Né le 23 novembre 1943 à Agadir (Maroc), médecin anesthésiste-réanimateur, Gérard Castagnéra est maire de Talence depuis 1983, vice-président de la communauté urbaine de Bordeaux depuis 1983, conseiller régional et vice-président de cette assemblée depuis 1986.

Jean-Pierre Cavé
UDF
(Tarn-et-Garonne, 1re)
Né le 20 février 1952 à Montauban (Tarn-et-Garonne), médecin, Jean-Pierre Cavé est chargé de cours à la faculté de médecine de Toulouse, attaché au CHU de Rangueil. Elu au conseil régional en 1992, il en est l'un des vice-présidents.

Arnaud Cazin d'Honincthun
UDF-CDS
(Finistère, 4e)
Né le 26 janvier 1949 à New-York, Arnaud Cazin d'Honincthun est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et licencié en droit. Il fut major de la promotion 1974 de l'ENA. Conseiller d'Etat, il est maire de Morlaix depuis 1989. Elu au conseil régional en 1986, il en est vice-président depuis 1992.

René Chabot
RPR
(Indre, 3e)
Né le 8 mars 1936 à Tournon-Saint-Pierre (Indre-et-Loire), ancien instituteur, René Chabot est maire de Martizay depuis 1977. Conseiller général depuis 1985, il a été élu vice-président de l'assemblée départementale en 1988.

Jean-Marc Chartoire
UDF
(Puy-de-Dôme, 5e)
Né le 17 avril 1948 à Ambert (Puy-de-Dôme), médecin cardiologue, Jean-Marc Chartoire est conseiller municipal de Thiers depuis 1989 et conseiller régional depuis 1992.

Ernest Chenière
RPR
(Oise, 3e)
Né le 26 avril 1945 à Rivière-Salée (Martinique), titulaire du CAPES de lettres modernes, Ernest Chenière est le principal du collège Gabriel-Havez de Creil (Oise) depuis 1987.

Gérard Cherpion
UPF
(Vosges, 2e)
Né le 15 mars 1948 à Dombasle-sur-Meurthe (Meurthe-et-Moselle), pharmacien, Gérard Cherpion est conseiller régional depuis 1992, président de la Chambre de commerce et d'industrie, depuis 1992, et membre du Comité économique et social de Lorraine.

Jean-François Chossy
UDF-CDS
(Loire, 7e)
Né le 4 mai 1947 à Montbrison (Loire), assistant parlementaire, Jean-François Chossy est maire de Saint-Just-Saint-Rambert depuis 1989, après avoir été adjoint au maire de 1983 à 1989. Il est suppléant du sénateur Louis Mercier depuis 1992.

Colette Codaccioni
RPR
(Nord, 1re)
Née le 11 juin 1942 à Winnezeele (Nord), sage-femme, Colette Codaccioni a été déléguée régionale à la condition féminine du Nord-Pas-de-Calais de 1986 à 1989. Militante du RPR depuis 1976, aujourd'hui secrétaire nationale chargée de la solidarité et de la vie quotidienne, elle est conseiller municipal de Lille, dans la minorité, depuis 1983, et conseiller général depuis 1992.

Jean-Pierre Cognat
RPR
(Seine-et-Marne, 9e)
Né le 28 mars 1936 à Saint-Barthélemy (Morbihan), conseiller municipal de Pontault-Combault depuis 1989 et conseiller général depuis 1992, Jean-Pierre Cognat est directeur général adjoint à l'assemblée permanente des chambres de métiers.

Daniel Colliard
PC
(Seine-Maritime, 8e)
Né le 14 août 1930 au Havre (Seine-Maritime), cimentier, Daniel Colliard est premier adjoint au maire du Havre depuis 1971 et conseiller régional depuis 1974.

Thierry Cornillet
UDF-rad.
(Drôme, 2e)
Né le 23 juillet 1951 à Montélimar (Drôme), diplômé de l'Institut d'études politiques, administrateur territorial, M. Thierry Cornillet est conseiller général depuis 1986, maire de Montélimar depuis 1989.

François Cornut-Gentille
RPR
(Haute-Marne, 2e)
Né le 22 mai 1958 à Saint-Mandé (Val-de-Marne), directeur des études d'opinion à l'Institut Louis-Harris, François Cornut-Gentille est conseiller municipal de Saint-Dizier depuis 1989 et secrétaire départemental du RPR.

Gérard Cornu
RPR
(Eure-et-Loir, 1re)
Né le 6 février 1952, à Aouste (Ardennes), opticien, Gérard Cornu est maire de Fontenay-sur-Eure depuis 1983, conseiller général depuis 1992. Il a été élu suppléant de M. Martial Taugourdeau, sénateur d'Eure-et-Loir depuis 1989.

Anne-Marie Couderc
RPR
(Paris, 9e)
Née le 13 février 1951, à Aubusson (Creuse), avocate, Anne-Marie Couderc est adjointe au maire de Paris, chargée de la propreté, depuis 1989. Elle a été élue au conseil de Paris en 1983. Mme Couderc est secrétaire nationale du RPR chargée de la politique de la ville.

Bernard Coulon
UDF-PR
(Allier, 3e)
Né le 9 mars 1946, à Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier), masseur-kinésithérapeute, Bernard Coulon est conseiller municipal, adjoint au maire de Saint-Pourçain depuis 1983, conseiller général depuis 1982 et vice-président de l'assemblée départementale depuis 1983.

Charles-Amédée de Courson
UDF-CDS
(Marne, 5e)
Né le 2 avril 1952, à Paris, diplômé de l'ESSEC et de l'ENA, conseiller référendaire à la Cour des comptes, Charles-Amédée de Courson est maire de Vanault-les-Dames (Marne) et conseiller général depuis 1986, et conseiller régional depuis 1992.

Bertrand Cousin
RPR
(Finistère, 2e)
Né le 15 février 1941, à Brest, Bertrand Cousin est licencié en droit, diplômé d'études supérieures de sciences politiques, titulaire d'un certificat d'études supérieures d'Histoire moderne et contemporaine, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA. Il est l'un des hauts cadres du groupe Hersant : il occupe les fonctions de directeur général adjoint de la Socpresse. Elu conseiller municipal de Brest en 1983, il est vice-président du conseil régional depuis 1992. Il a été député des Côtes-d'Armor de 1986 à 1988.

Charles Cova
RPR
(Seine-et-Marne, 7e)
Né le 9 décembre 1931, à Bourg-en-Bresse (Ain), officier supérieur en retraite, Charles Cova est cadre dans un cabinet parisien d'administration de biens depuis 1973. Membre du comité central du RPR depuis 1984, il est maire de Chelles depuis 1983 et conseiller général depuis 1982.

D

Christian Daniel
RPR
(Côtes-d'Armor, 1re)
Né le 29 juillet 1948 à Rennes (Ille-et-Vilaine), médecin, Christian Daniel est conseiller général depuis 1989.

Bernard Davoine
PS
(Nord, 5e)
Né le 15 janvier 1945 à Quiévy (Nord), professeur d'éducation physique et sportive, Bernard Davoine, membre du PS, a été élu adjoint au maire de Wavrin en mars 1977. Maire de cette ville depuis une élection partielle, en 1982, il est conseiller général du canton d'Haubourdin depuis la même année.

Gabriel Deblock
div. d.
(Nord, 14e)
Né le 14 janvier 1935 à Ledringhem (Nord), herbager, Gabriel Deblock est maire d'Esquelbecq depuis 1971, conseiller général de Wormhout depuis 1985. Il était le suppléant de Charles Paccou, député sortant, depuis 1988.

Jean-Claude Decagny
UDF-PSD
(Nord, 23e)
Né le 10 juin 1939 à Maubeuge, directeur d'hôpital, Jean-Claude Decagny, membre du Parti social-démocrate, siège au conseil municipal de sa ville natale depuis 1971. Elu maire en décembre 1984, à la suite du décès de Pierre Forest (PSD), il a conduit, aux élections municipales de mars 1989, une liste qui a été battue par celle d'Alain Carpentier (PS) dans une «triangulaire» avec le Front national. Il avait siégé de janvier 1986 à juin 1988 à l'Assemblée nationale, où il avait succédé à Georges Delfosse (CDS), décédé.

Lucien Degauchy
RPR
(Oise, 5e)
Né le 11 juin 1937 à Hautefontaine (Oise), horticulteur, Lucien Degauchy est maire de Courtieux depuis 1977 et conseiller général depuis 1986.

Richard Dell'Agnola
RPR
(Val-de-Marne, 12e)
Né le 6 février 1949 à Rabat (Maroc), fonctionnaire au ministère de la justice, membre du cabinet du garde des sceaux de 1972 à 1978, Richard Dell'Agnola est maire de Thiais depuis 1983 et conseiller général depuis 1985.

Jean-Jacques Delmas
UDF-rad.
(Lozère, 1re)
Né le 4 octobre 1938 au Malzieu-Ville (Lozère), médecin, Jean-Jacques Delmas est conseiller général depuis 1970 et maire de Mende depuis 1983. Il a été conseiller régional de 1983 à 1986.

Pierre Delmar
RPR
(Alpes-de-Haute-Provence, 2e)
Né le 13 décembre 1938 à Roubaix (Nord), pharmacien à Forcalquier, député de 1986 à 1988, maire de Forcalquier de 1983 à 1989, Pierre Delmar est conseiller général depuis 1983.

Jean-Jacques Delvaux
RPR
(Pas-de-Calais, 8e)
Né le 10 août 1942 à Saint-Omer (Pas-de-Calais), professeur d'économie, Jean-Jacques Delvaux est maire de Saint-Omer depuis 1983 et conseiller régional depuis 1986.

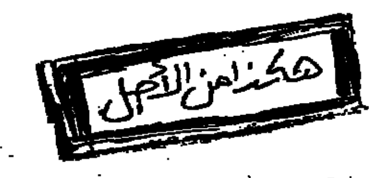
Claude Demassieux
RPR
(Pas-de-Calais, 7e)
Né le 4 juillet 1946 à Calais, directeur de collège privé, Claude Demassieux, membre du RPR, est conseiller municipal de Calais depuis mars 1983. Conseiller général (canton de Calais-Nord-Ouest) de mars 1985 à mars 1992, il siège au conseil régional du Nord-Pas-de-Calais depuis mars 1986.

Christian Demuynck
RPR
(Seine-Saint-Denis, 13e)
Né le 24 juillet 1947 au Perreux (Val-de-Marne), professeur d'éducation physique, Christian Demuynck est conseiller général depuis 1982 et maire de Neuilly-Plaisance depuis 1983. Il a été député de Seine-Saint-Denis de 1986 à 1988.

Yves Deniaud
RPR
(Orne, 1re)
Né le 1er septembre 1946 à Casablanca (Maroc), cadre commercial, Yves Deniaud a été conseiller municipal de Caen de 1971 à 1977. Conseiller régional depuis 1986, il est conseiller municipal, adjoint au maire d'Alençon depuis 1989 . M. Deniaud fut également membre du cabinet de M. Alain Carignon, ministre de l'environnement de 1986 à 1988.

Jean-Jacques Descamps
UDF-PR
(Indre-et-Loire, 3e)
Né le 20 mars 1935 à Lille (Nord), diplômé de l'Ecole nationale des ponts et chaussées, ancien PDG de Descamps-Demesteere SA, consultant d'un groupe international, Jean-Jacques Descamps a été conseiller municipal de Lille de 1983 à 1989. Elu député du Nord en 1986, il est devenu secrétaire d'Etat chargé du tourisme dans le gouvernement de M. Jacques Chirac (RPR) de 1986 à 1988.

Emmanuel Dewees
RPR
(Nord, 13e)
Né le 18 février 1948, à Rosendaël (Nord), licencié en droit, avocat, Emmanuel Dewees siège au conseil municipal de Dunkerque depuis 1977. Ajoint au maire de 1983 à 1989, il a été réélu dans la minorité. Conseiller général du canton de Cou-



LES NOUVEAUX ÉLUS

dekerque-Branche depuis 1985, il préside le groupe RPR du conseil général. Il est conseiller régional depuis mars 1992.

Serge Didier
UDF-PR
(Haute-Garonne, 3e)
Né le 24 octobre 1951 à Toulouse (Haute-Garonne), avocat, Serge Didier est adjoint au maire de Toulouse, Dominique Baudis (UDF-CDS), depuis 1983 et conseiller régional depuis 1986.

Jean Diébold
RPR
(Haute-Garonne, 4e)
Né le 22 avril 1939 à Rennes (Ille-et-Vilaine), *ingénieur de l'Aérospatiale*, Jean Diébold est conseiller général depuis 1985, adjoint au maire de Toulouse, M. Dominique Baudis (UDF-CDS), depuis 1983. Il a été député de 1986 à 1988.

Laurent Dominati
UDF-PR
(Paris, 1re)
Né le 5 août 1960 à Paris, titulaire d'une maîtrise et d'un DEA de lettres, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, Laurent Dominati est directeur de l'audiovisuel dans un groupe de communication international. Fils cadet de Jacques Dominati, ancien ministre et élu UDF de Paris, *Laurent Dominati est adjoint* au maire du deuxième arrondissement de Paris depuis 1989. Il est également membre du conseil national du PR et président du Club perspectives et Réalités de sa circonscription.

Eric Duboc
UDF-PR
(Vienne, 1re)
Né le 30 octobre 1960 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), diplômé de l'École supérieure de commerce de Poitiers, Eric Duboc est directeur de cabinet du président du conseil régional Poitou-Charentes depuis 1989.

Philippe Dubourg
RPR
(Gironde, 9e)
Né le 9 juillet 1938 à Bordeaux, chirurgien-dentiste, Philippe Dubourg est maire d'Illats (Gironde) depuis 1977, conseiller général depuis 1982 et président du groupe RPR au sein de l'assemblée départementale.

Christian Dupuy
RPR
(Hauts-de-Seine, 4e)
Né le 24 octobre 1950 à Paris, avocat, Christian Dupuy est maire de Suresnes depuis 1983, conseiller général et vice-président de l'assemblée départementale depuis 1988. Il a été conseiller régional de 1986 à 1988.

Jean-Claude Etienne
RPR
(Marne, 2e)
Né le 6 août 1941 à Vouziers (Ardennes), professeur de médecine, Jean-Claude Etienne est conseiller municipal de Reims depuis 1989 et conseiller régional depuis 1992.

F

Michel Fanget
UDF
(Puy-de-Dôme, 1re)
Né le 3 mai 1950 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), *médecin cardiologue*, Michel Fanget est conseiller municipal de Clermont-Ferrand depuis 1989.

André Fanton
RPR
(Calvados, 3e)
Né le 31 mars 1928 à Gentilly (Val-de-Marne), ancien député de Paris de 1958 à 1978, puis du Calvados de 1986 à 1988, secrétaire d'Etat à la défense nationale de 1969 à 1972, député européen de 1980 à 1981 et de 1984 à 1989. André Fanton est conseiller général du Calvados depuis 1985.

Régis Fauchoit
div. g.
(Nord, 12e)
Né le 25 juillet 1948 à Dunkerque, titulaire d'une maîtrise de sciences naturelles, principal de collège, Régis Fauchoit a appartenu au PS. Maire de Loon-Plage de 1977 à 1985, élu conseiller général, cette année-là, contre le candidat officiel du PS, il a alors été exclu de ce parti. Il a été réélu conseiller général en mars 1992.

Jacques-Michel Faure
RPR
(Haute-Vienne, 3e)
Né le 24 mai 1943 à Limoges (Haute-Vienne), pharmacien de formation, directeur d'entreprise, Jacques-Michel Faure a acquis, en 1990, *le mensuel* régional *Limousin-magazine*.

Pierre Favre
UDF-PR
(Gironde, 6e)
Né le 5 avril 1940 à Blois (Loir-et-Cher), ingénieur électronicien, Pierre Favre a été conseiller municipal, adjoint au maire de Vence (Alpes-Maritimes) de 1979 à 1983. Il est maire de Saint-Jean-d'Illac (Gironde) depuis 1983, conseiller général depuis 1985.

Jacques Féron
UPF
(Paris, 20e)
Né le 11 janvier 1912 à Houilles (Yvelines), entré comme agent technique chez Chausson (automobile) en 1935, Jacques Féron en devient le président-directeur général en 1969 et prend sa retraite en 1978. Elu au conseil municipal de Paris en 1947, il le préside en 1955-1956 avant d'entrer à l'Assemblée nationale en 1956 et d'être réélu en 1958 comme député de la Seine. Après une interruption de seize ans, il revient au Palais-Bourbon en 1978 jusqu'en 1981. M. Féron devient conseiller de Paris et maire du dix-neuvième arrondissement en 1983 (réélu en 1989) et revient à l'Assemblée nationale en 1986 avant d'être battu en 1988.

Gratien Ferrari
UDF-PR
(Savoie, 1re)
Né le 27 mars 1935 à Aix-les-Bains (Savoie), enseignant, ancien député de 1986 à 1988, Gratien Ferrari est maire d'Aix-les-Bains depuis 1984 et conseiller général depuis mars 1992.

Alain Ferry
div. g.
(Bas-Rhin, 6e)
Né le 3 février 1952 à Baden-Baden (Allemagne), chef d'entreprise, Alain Ferry est maire de Wisches-Hersbach depuis 1989 et conseiller général depuis 1992.

Nicolas Forissier
UDF
(Indre, 2e)
Né le 17 février 1961 à Paris, chef d'entreprise, Nicolas Forissier est conseiller municipal de La Chatre depuis 1989.

Jean-Michel Fourgous
RPR diss.
(Yvelines, 11e)
Né le 30 septembre 1953 à Montreuil (Seine-Saint-Denis), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et titulaire d'un doctorat en psychologie, Jean-Michel Fourgous a créé en 1985 une société de conseil en gestion des emplois. Conseiller technique de Jacques Chirac de 1982 à 1985, puis du RPR, *sur les problèmes d'emploi*, il est président de commission au Club 89, proche du RPR.

Gaston Franco
RPR
(Alpes-Maritimes, 5e)
Né le 4 février 1944 à Roquebillière (Alpes-Maritimes), diplômé en sciences politiques, Gaston Franco est directeur de l'office de tourisme de Nice. Conseiller général depuis 1985, *maire de Saint-Martin-de-Vésubie* depuis 1989, il est vice-président du conseil général depuis 1991.

Marc Fraysse
RPR
(Rhône, 6e)
Né le 22 janvier 1949 à Lyon, Marc Fraysse est prothésiste dentaire. Conseiller régional depuis 1986, il est membre du conseil national du RPR.

Bernard de Froment
RPR
(Creuse, 1re)
Né le 5 mai 1952 à Rabat (Maroc), ancien élève de l'ENA et conseiller technique au cabinet de Charles Pasqua (1986-1987), Bernard de Froment est maître des requêtes au Conseil d'Etat. Enseignant à l'université Paris-V, il est maître de conférences au Centre national d'études de la Sécurité sociale de Saint-Etienne. Deuxième adjoint au maire de Bénévent-l'Abbaye aux municipales de 1983, il a été élu conseiller régional du Limousin en 1986 et conseiller municipal de Genevilliers (Hauts-de-Seine) en 1989.

G

Etienne Garnier
RPR
(Loire-Atlantique, 8e)
Né le 13 *mars* 1935 à Neuilly-sur-Seine, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, Etienne Garnier est chef d'entreprise. Conseiller municipal de Saint-Nazaire depuis 1983, il est conseiller régional depuis 1986.

Michel Garrigue
RPR diss.
(Dordogne, 2e)
Né le 4 avril 1948 à Talence (Gironde), administrateur dès services à l'Assemblée nationale, Michel Garrigue est conseiller général de Bergerac depuis 1992.

Pierre Gascher
RPR
(Sarthe, 5e)
Né le 5 avril 1933 au Mans (Sarthe), docteur en histoire, ancien directeur du Centre de recherches historiques pour le Pacifique, Pierre Gascher est maire de Marolles les-Braults depuis 1971, conseiller général depuis 1973 et conseiller régional depuis 1978. Il a *été* député de la Sarthe de 1978 à 1986.

Jean Geney
RPR
(Doubs, 4e)
Né le 26 septembre 1939 à Mélisey (Haute-Saône), conseiller général depuis 1985, maire d'Etupes depuis 1989, Jean Geney est président de la fédération départementale du RPR. Chargé d'études aux Automobiles Peugeot de Sochaux, il a été délégué syndical CGC de 1981 à 1985.

Aloys Geoffroy
UDF-rad.
(Meurthe-et-Moselle, 5e)
Né le 10 avril 1944 à Sarrebourg (Moselle), Aloys Geoffroy est chirurgien-dentiste à Toul. Adjoint au maire de Toul de 1983 à 1989, il est toujours conseiller municipal. *Conseiller général* sans interruption depuis 1985, il est vice-président de l'assemblée départementale depuis 1988.

André Gérin
PC
(Rhône, 14e)
Né le 19 janvier 1946 à Vienne (Isère), André Gérin est dessinateur industriel. Conseiller municipal depuis 1977, il est maire de Vénissieux et conseiller général depuis 1985. Il est membre du comité central du PC.

Alain Gest
UDF-PR
(Somme, 6e)
Né le 27 décembre 1950 à Amiens (Somme), titulaire d'une maîtrise de droit privé, Alain Gest est professeur de droit et d'économie dans un lycée. Conseiller général depuis 1985 et conseiller régional de Picardie depuis 1986, il est vice-président de la fédération de la Somme du PR et conseiller national de ce parti.

Jean-Marie Geveaux
RPR
(Sarthe, 3e)
Né le 8 mai 1946 au Mans (Sarthe), Jean-Marie Geveaux est technicien d'assurances aux Mutuelles du Mans depuis 1963. Il a obtenu sa capacité en droit à l'université du Maine en 1980. Membre du RPR depuis 1977, il est conseiller général depuis 1982, conseiller municipal d'opposition au Mans depuis 1983 et conseiller régional depuis 1986.

Charles Gheerbrant
div. d.
(Pas-de-Calais, 2e)
Né le 13 septembre 1924 à Arras, minotier, Charles Gheerbrant est maire de Saint-Nicolas-lès-Arras depuis 1973. Membre du comité économique et social régional, il préside la chambre de commerce et d'industrie d'Arras.

Michel Ghysel
RPR
(Nord, 7e)
Né le 26 décembre 1926 à Wattrelos (Nord), médecin généraliste, membre du RPR depuis 1977, Michel Ghysel, premier adjoint au maire de Roubaix de 1983 à 1989, est délégué de cette *ville à la Communauté urbaine de* Lille. Conseiller général du canton de Roubaix-Centre depuis 1985, il a siégé à l'Assemblée nationale de 1986 à 1988.

Claude Girard
RPR
(Doubs, 1re)
Né le 5 août 1952 à Emagny (Doubs), conseiller général depuis 1982 et conseiller régional depuis 1992, *Claude Girard est ingénieur* des travaux agricoles, diplômé de l'Ecole nationale de zootechnique de Rambouillet.

Jean Glavany
PS
(Hautes-Pyrénées, 3e)
Né le 14 mai 1949 à Sceaux (Hauts-de-Seine), ancien élève de l'ENA, conseiller de François Mitterrand à l'Elysée de 1981 à 1988, maire de *Maubourguet depuis 1989, conseiller* régional depuis 1992, conseiller général depuis 1992, M. Jean Glavany est secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technique depuis avril 1992.

Michel Godard
UDF-PR
(Morbihan, 5e)
Né le 8 novembre 1933 à Torigni-sur-Vire (Manche), ingénieur électronicien, Michel Godard est maire de *Ploemeur (Morbihan) depuis 1983.* Elu conseiller général en 1985, il a été réélu en 1992.

Jean Gougy
RPR
(Pyrénées-Atlantiques, 1re)
Né le 11 décembre 1939 à Bordeaux (Gironde), cadre d'entreprise, Jean Gougy est conseiller municipal de Pau depuis 1983 et conseiller général depuis 1985. Il a été député des Pyrénées-Atlantiques de 1986 à 1988.

Christian Gourmelen
UDF-PR
(Val d'Oise, 2e)
Né le 1er août 1940 à Sainte-Foy-la-*Grande (Gironde), en disponibilité* de la Caisse des dépôts et consignations, Christian Gourmelen est maire d'Osny depuis 1971, conseiller général depuis 1982 et vice-président de l'assemblée départementale. Il a été président du Syndicat communautaire d'agglomération de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise de 1976 à 1989.

Marie-Fanny Gournay
RPR
(Nord, 15e)
Née le 6 mars 1926 à Hazebrouck (Nord), Marie-Fanny Gournay, membre du RPR, est maire de Caëstre depuis 1971 et conseiller général depuis 1979. Entrée au Sénat en janvier 1990 pour y remplacer Pierre Carous, décédé, elle avait alors quitté le conseil régional, où elle siégeait depuis 1986. Elle n'a pas été investie par son parti pour les élections sénatoriales de septembre dernier.

Michel Grandpierre
PC
(Seine-Maritime, 3e)
Né le 15 mai 1933 à Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime), retraité de la SNCF, Michel Grandpierre est conseiller municipal de Saint-Etienne-du-Rouvray depuis 1965, maire depuis 1973, conseiller général depuis 1982.

Jean Gravier
UDF
(Allier, 2e)
Né le 21 mars 1953 à Villebret (Allier), employé de banque, Jean Gravier est maire de Villebret depuis 1977, conseiller général depuis 1982 et vice-président de l'assemblée départementale, chargé du budget.

Maxime Gremetz
PC
(Somme, 1re)
Né le *3 septembre 1940 à Canchy* (Somme), ouvrier métallurgiste, Maxime Gremetz adhère au Parti communiste en 1956. Membre du comité central du PC en 1972, du bureau politique en 1976, du secrétariat *du comité central en 1979*, il est responsable de l'organisation du parti depuis 1992. Conseiller général de la Somme de 1970 à 1978, il a été député de 1978 à 1981 et de 1986 à 1988. Il est député européen depuis *1989, après l'avoir été de 1979* à 1986.

François Grosdidier
RPR
(Moselle, 1re)
Né le 25 février 1961 à Metz (Moselle), *fonctionnaire territorial*, François Grosdidier est conseiller municipal de Metz depuis 1989, conseiller régional depuis 1992 et vice-président de cette assemblée.

Louis Guédon
app. RPR
(Vendée, 3e)
Né le 28 novembre 1935 aux Sables-d'Olonne (Vendée), docteur en pharmacie, directeur de laboratoire d'analyses médicales, Louis Guédon est maire des Sables-d'Olonne depuis 1980.

Evelyne Guilhem
RPR
(Haute-Vienne, 2e)
Née le 21 janvier 1955 à Paris, Evelyne Guilhem fait ses études supérieures à Paris, où elle obtient une maîtrise d'histoire-géographie à la Sorbonne. Exploitante agricole à Bus*sière-Galant (Haute-Vienne), elle est* maire délégué de Saint-Nicolas-Courbefy depuis 1989 et conseillère régionale depuis 1992.

H

Michel Habig,
RPR
(Haut-Rhin, 7e)
Né le 16 février 1947 à Mulhouse (Haut-Rhin), agriculteur, Michel Habig est conseiller municipal d'Ensisheim depuis 1989, conseiller général depuis 1992 et président de la chambre d'agriculture.

Gérard Hamel,
RPR
(Eure-et-Loir, 2e)
Né le 20 février 1945 à Sourdun (Seine-et-Marne), chef d'entreprise, Gérard Hamel est premier vice-président de la chambre de commerce et d'industrie d'Eure-et-Loir.

Michel Hannoun,
RPR
(Isère, 9e)
Né le 7 mars 1949 à Constantine (Algérie), médecin, *il est maire* de Voreppe depuis 1976 et conseiller général depuis 1985. M. Hannoun a été député de 1986 à 1988.

Joël Hart,
RPR
(Somme, 4e)
Né le 13 juillet 1945 à Villers-Campsart (Somme), professeur, puis principal de collège, Joël Hart a été secrétaire départemental du RPR de la Somme de *1976 à 1987. Conseiller* général depuis 1962 et maire d'Arguel (Somme) depuis 1971, il a été député de la Somme de 1986 à 1988.

Pierre Hériaud,
UDF-CDS
(Loire-Atlantique, 9e)
Né le 23 août 1936 à Sainte-Marie-sur-Mer (Loire-Atlantique), ingénieur agronome, Pierre Hériaud est chef d'entreprise. Il est conseiller municipal de Pornic depuis *1977*.

Patrick Hoguet,
UDF-PR
(Eure-et-Loir, 3e)
Né le 23 mai 1940 à Montmirail (*Sarthe*), ancien élève d'HEC, fonctionnaire européen, Patrick Hoguet est conseiller municipal de Nogent-le-Rotrou depuis 1981, conseiller général depuis 1985 et conseiller régional depuis 1992.

Françoise Hostalier,
UDF-PR
(Nord, 11e)
Né le 19 août 1953 à Beauvais (Oise), professeur de mathématiques, Françoise Hostalier, proche des clubs Perspectives et Réalités et aujourd'hui adhérente du Parti républicain, est conseiller municipal (dans la minorité) d'Armentières.

Philippe Houillon,
UDF-PR
(Val-d'Oise, 1re)
Né le 15 décembre 1951 à Bagnolet (Seine-Saint-Denis), avocat au barreau de Pontoise, Philippe Houillon a été bâtonnier de l'ordre de 1989 à 1990 et ancien président de l'Union des jeunes avocats du Val-d'Oise.

Robert Hugnenard,
RPR
(Haute-Garonne, 2e)
Né le 20 décembre 1943 à Villefranche-de-Rouergue (Aveyron), ancien sergent dans l'armée de l'air, Robert Hugnenard est agent d'assurances. Adjoint au maire de Toulouse depuis 1983 et conseiller général depuis 1992, il a été vice-président du conseil régional Midi-Pyrénées de 1986 à 1992. Il est membre du comité central du RPR, auquel il a adhéré en 1976.

I

Amédée Imbert,
UDF-PR
(Ardèche, 1re)
Né le 15 mai 1926 à Privas (Ardèche), agent général d'assurances à la retraite, Amédée Imbert est maire de Privas depuis 1979, conseiller général depuis 1985 et conseiller régional depuis 1979. Il est vice-président de l'assemblée *départementale* et de l'assemblée régionale.

J

Yvon Jacob
RPR
(Ille-et-Vilaine, 2e)
Né le 12 juin 1942 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), titulaire d'un DES de sciences économiques et *diplômé* de l'Institut d'études politiques de Paris, Yvon Jacob est président du directoire du groupe Legris-Industries. Il est conseiller municipal de Rennes depuis 1989 et conseiller régional de Bretagne depuis 1992.

Janine Jambu
PC
(Hauts-de-Seine, 11e)
Née le 18 novembre 1942 à Berres-l'Etang (Bouches-du-Rhône), titulaire d'un CAP de secrétariat, employée de bureau, *Janine Jambu est conseiller* général des Hauts-de-Seine depuis 1982. Adjointe au maire de Bagneux de 1983 à 1985, elle est maire de Bagneux depuis 1985.

Serge Janquin
PS
(Pas-de-Calais, 10e)
Né le 5 août 1943 à Bruay-en-Artois, enseignant, Serge Janquin est conseiller régional depuis 1986. Maire de La Buissière en 1983, il a succédé, en 1987, à Marcel Wacheux (PS), après la fusion des deux communes, comme maire de Bruay-La Buissière.

Gérard Jeffray
UDF
(Seine-et-Marne, 8e)
Né le 20 janvier 1943 à Paris, Gérard Jeffray est ingénieur en informatique. Maire de Torcy depuis 1989 et conseiller régional depuis 1992, il *préside la fédération* du PR de Seine-et-Marne.

Antoine Joly
RPR
(Sarthe, 3e)
Né le 16 juillet 1955 au Mans (Sarthe), ancien élève de l'ENA, secrétaire général de la mairie de Cannes d'août 1985 à février 1989, Antoine Joly a été conseiller municipal du Mans de 1983 à 1989. Directeur de cabinet du secrétaire général de la ville de Paris, il devient en 1991 directeur général d'un organisme de diffusion des techniques de gestion municipale dépendant de la mairie de Paris. Il est secrétaire *national du* RPR.

Jean Juventin
RPR
(Polynésie française, 1re)
Né le 9 mars 1928 à Papeete (Polynésie française), sous-directeur d'école, Jean Juventin est maire de Papeete depuis 1977 et président de l'assemblée territoriale depuis 1992. Il a été député de la Polynésie française de 1978 à 1986.

K

Joseph Klifa
UDF
(Haut-Rhin, 5e)
Né le 26 juillet 1931 à Mascara (Algérie), licencié en droit, Joseph Klifa est délégué régional à la Garantie mutuelle des fonctionnaires. Maire de Mulhouse de 1981 à 1983, conseiller régional de 1973 à 1986, il a été député de 1986 à 1988. Membre fondateur du PSD puis du MDSF, Joseph Klifa est membre du comité national du PSD et de l'UDF.

L

Patrick Labaune
RPR
(Drôme, 1re)
Né le 13 juin 1551 à Paris, diplômé de l'Institut d'études politiques de Grenoble, professeur de sciences politiques à Grenoble, M. Patrick Labaune est conseiller général depuis 1985 et conseiller régional depuis 1986.

Henri Lalanne
UDF-PR
(Landes, 2e)
Né le 26 mai 1932 à Dax (Landes), médecin thermal, Henri *Lalanne est* conseiller municipal de Dax depuis 1965, conseiller général depuis 1989 et conseiller régional depuis 1986.

Jean-Claude Lamant
RPR
(Aisne, 1re)
Né le 25 décembre 1942 à Monceau-le-Waast (Aisne), enseignant, Jean-Claude Lamant est maire de Laon depuis 1989 et conseiller général *depuis 1982. Il a été député de* l'Aisne de 1986 à 1988.

Raymond Lamontagne
RPR
(Val-d'Oise, 7e)
Né le 5 juin 1923 à Paris, ancien directeur administratif d'un centre de gérontologie, Raymond Lamontagne est maire de Sarcelles (Val-d'Oise) depuis 1983, conseiller général depuis 1976 et premier vice-président de l'assemblée départementale depuis 1988. Il a été conseiller régional de 1976 à 1977.

Pierre Lang
UDF-PR
(Moselle, 6e)
Né le 13 juin 1947 à Creutzwald (Moselle), pharmacien et directeur d'un laboratoire d'analyses médicales, Pierre Lang est conseiller municipal de Freyming-Merlebach depuis 1983.

Philippe Langenieux-Villard
RPR
(Isère, 5e)
Né le 20 mai 1955 à Allevard (Isère), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, conseiller en communication, Philippe Langenieux-Villard est maire d'Allevard depuis 1989, conseiller régional depuis 1986 et vice-président de cette assemblée depuis 1989.

Harry Lapp
UDF
(Bas-Rhin, 1re)
Né le 27 juillet 1947 à Strasbourg (Bas-Rhin), avocat, chef d'entreprise, Harry Lapp est conseiller municipal de Strasbourg depuis 1989 et président de la commission des finances de la Chambre de commerce et d'industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin.

Gérard Larrat
UDF-PR
(Aude, 1re)
Né le 13 novembre 1941 à Mauguio (Hérault), avocat, Gérard Larrat a été conseiller municipal, adjoint au maire de Carcassonne de 1983 à 1989. Il a été député de 1987 à 1988, après le décès de Jean-Pierre Cassabel (RPR), dont il était le suppléant.

Louis Lauga
RPR
(Landes, 1re)
Né le 16 février 1940 à Momas (Pyrénées-Atlantiques), agriculteur, Louis Lauga a été président du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA) et député des Landes de 1986 à 1988. Député européen depuis *1989*, il est également conseiller municipal de Mont-de-Marsan depuis 1989.

Marc Le Fur
RPR
(Côtes-d'Armor, 3e)
Né le 28 novembre 1956 à Plévin (Côtes-d'Armor), Marc Le Fur est sous-préfet et directeur des services du conseil général des Deux-Sèvres.

Jacques Le Nay
div. d
(Morbihan, 6e)
Né le 19 novembre 1949 à Plouay (Morbihan), chef d'entreprise, Jacques Le Nay est maire de Plouay depuis 1989 et conseiller général depuis *1988*.

Pierre Lellouche
RPR
(Val-d'Oise, 8e)
Né le 4 mai 1952 à Tunis (Tunisie), titulaire d'un DESS de droit public et d'un Master de droit de Harvard, spécialiste des relations internationales, Pierre Lellouche est conseiller diplomatique de M. Chirac depuis 1989.

Jean-Claude Lemoine
RPR
(Manche, 1re)
Né le 28 avril 1931 à Tessy-sur-Vire (Manche), médecin retraité, Jean-Claude Lemoine est conseiller municipal de Tessy-sur-Vire depuis *1965*, adjoint au maire depuis 1983, conseiller général depuis 1976 et conseiller régional depuis 1986.

Jean-Claude Lenoir
UDF diss.
(Orne, 2e)
Né le 27 décembre 1944 à Mortagne-au-Perche (Orne), chargé de mission à la direction générale d'EDF depuis 1988, Jean-Claude Lenoir est maire de Mortagne-au-Perche depuis *1989*, conseiller général depuis 1981 et conseiller régional depuis 1986.

Serge Lepeltier
RPR
(Cher, 3e)
Né le 12 octobre 1953 à Le Veurdre (Allier), ancien élève d'HEC, cadre d'entreprise, Serge Lepeltier est conseiller municipal de Bourges depuis 1989 et conseiller régional depuis 1992.

Bernard Leroy
UDF
(Eure, 4e)
Né le 24 février 1951 à Caudebec-lès-*Elbeuf (Seine-Maritime), chef d'entre*prise, Bernard Leroy est conseiller municipal, premier adjoint au maire du Vaudreuil depuis 1977, conseiller général de 1982 et conseiller régional depuis 1986.

Edouard Leveau
RPR
(Seine-Maritime, 11e)
Né le 22 septembre 1933 à Dieppe (Seine-Maritime), ingénieur, arma*teur, conseiller municipal de Dieppe* depuis 1985, conseiller général depuis 1989, conseiller régional depuis 1992.

François Loos
UDF-rad.
(Bas-Rhin, 8e)
Né le 24 décembre 1953, ancien élève de l'école Polytechnique, directeur de société, François Loos est conseiller régional depuis 1992.

Arsène Lux
RPR
(Meuse, 2e)
Né le 30 juillet 1935 à Rombas (Moselle), ingénieur, licencié en sciences économiques, nommé préfet, directeur de l'administration pénitentiaire au ministère de la justice en 1986, préfet délégué pour la police à Marseille en 1987, préfet hors cadre depuis 1988, Arsène Lux est conseiller général depuis le 31 mai 1992.

M

Alain Madalle
UPF
(Aude, 2e)
Né le 25 février 1937 à Saint-Nazaire-de-Ladarez (Hérault), proviseur de lycée, Alain Madalle est premier adjoint au maire de Narbonne depuis 1971 et conseiller régional depuis 1992. Il a été conseiller général de 1982 à 1992.

Daniel Mandon
UDF-CDS
(Loire, 4e)
Né le 3 juin 1939 à Saint-Etienne (Loire), titulaire d'un doctorat en sociologie, *Daniel Mandon* est professeur d'université à Lyon II. Conseiller général depuis 1979 et maire de Saint-Genest-Malifaux depuis 1983, il est vice-président du conseil général de la Loire.

Thierry Mariani
RPR
(Vaucluse, 4e)
Né le 8 août 1958 à Orange (Vaucluse), diplômé de l'Institut d'études des relations internationales de Paris, Thierry Mariani est conseiller général depuis 1988, maire de Valréas depuis 1989 et conseiller régional depuis 1992.

Hervé Mariton
UDF
(Drôme, 3e)
Né le 5 novembre 1958 à Alger (Algérie), polytechnicien, ingénieur, M. Hervé Mariton est conseiller régional depuis 1986 et conseiller municipal de Valence depuis 1989.

LES NOUVEAUX ÉLUS

Alain Marsaud
RPR
(Haute-Vienne, 1re)
Né le 8 mars 1959 à Limoges (Haute-Vienne), magistrat, Alain Marsaud a été substitut du procureur de la *République à Pontoise (Val-d'Oise)* de 1976 à 1980, puis à Paris jusqu'en 1984. Nommé juge d'instruction au *tribunal de grande instance* de Paris en décembre 1984, il est chargé notamment des dossiers relatifs au *terrorisme. Substitut du procureur de* la République de Paris, il est chargé de la section antiterroriste de 1986 à 1988. *Proche de M. Charles Pasqua* (RPR), ancien ministre de l'intérieur, M. Marsaud a été nommé, de juin *1989* à octobre *1992, chargé de mis*sion au cabinet du président du Sénat, M. Alain Poher.

Jean Marsaudon
RPR
(Essonne, 7e)
Né le 3 mai 1946 à Paris, ingénieur, Jean Marsaudon est maire de Savigny-sur-Orge et conseiller général depuis 1983.

Philippe Martin
div. d.
(Marne, 6e)
Né le 28 avril 1949 à Cumières (Marne), viticulteur, Philippe Martin siège au conseil d'administration du Syndicat général des vignerons. Il est maire de Cumières depuis 1989.

Patrice Martin-Lalande
RPR
(Loir-et-Cher, 2e)
Né le 2 décembre 1947 à Grenoble (Isère), ancien membre de cabinets ministériels, chargé de mission au ministère de l'éducation nationale, Patrice Martin-Lalande est maire Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher) depuis 1982, conseiller général depuis 1979 et conseiller régional depuis 1986.

Henriette Martinez
RPR
(Hautes-Alpes, 1re)
Née le 10 juillet 1949 à Laragne-Montéglin (Hautes-Alpes), Henriette Martinez est professeur d'italien. Adhérente au RPR en 1984, conseiller municipal depuis 1989, elle devient maire de Laragne-Montéglin et conseiller général en 1991. Elle est conseiller régional depuis 1992.

Philippe Mathot
UDF-PR
(Ardennes, 2e)
*Né le 30 novembre 1952 à Charle*ville-Mézières (Ardennes), diplômé de l'Ecole supérieure de commerce de *Paris, M. Philippe Mathot* est PDG.

Paul Mercieca
PC
(Val-de-Marne, 9e)
Né le 17 novembre 1932 à Marseille (Bouches-du-Rhône), maçon, Paul Mercieca est maire de Vitry-sur-Seine depuis 1977. Ancien membre du secrétariat fédéral du PCF du Val-de-Marne de 1973 à 1977, il a été député de 1982 à 1988.

Denis Merville
RPR
(Seine-Maritime, 6e)
Né le 16 mars 1947 à Saint-Laurent-de-Brévedent (Seine-Maritime), licencié en sciences économiques, diplômé de l'Ecole nationale des impôts, chargé de mission de l'Association des maires de France, Denis Merville est maire de Saineville-sur-Seine depuis 1977, conseiller général depuis 1982, conseiller régional depuis 1985.

Gilbert Meyer
RPR
(Haut-Rhin, 1re)
Né le 26 décembre 1941 à Dessenheim (Haut-Rhin), secrétaire général de l'association des maires du Haut-*Rhin, Gilbert Meyer* est conseiller général depuis 1982 et conseiller régional depuis 1986.

Odile Moirin
RPR
(Essonne, 6e)
Née le 12 décembre 1943 à Paris, titulaire d'un BTS de biologie, animatrice de vente, Odile Moirin est conseiller municipal de Massy depuis 1989 et conseiller général depuis 1992.

Aymeri de Montesquiou
UDF
(Gers, 2e)
Né le 7 juillet 1942 à Marsan, agriculteur, M. Aymeri de Montesquiou est maire de sa ville natale depuis 1976 et conseiller général depuis 1982. Député entre 1986 et 1988, il est devenu député européen en 1989. M. de Montesquiou est secrétaire général du Parti radical.

Georges Mothron
RPR
(Val-d'Oise, 5e)
Né le 5 avril 1948 à Argenteuil (Seine-Saint-Denis), cadre d'entreprise, Georges Mothron est membre du RPR depuis 1976.

Alfred Muller
div. g.
(Bas-Rhin, 3e)
Né le 23 décembre 1940 à Strasbourg (Bas-Rhin), instituteur spécialisé, *Alfred Muller* est *maire* de Schiltigheim depuis 1977, conseiller général depuis 1979, premier vice-président de la communauté urbaine de Strasbourg (CUS) depuis 1989.

Bernard Murat
RPR
(Corrèze, 2e)
Né le 19 février 1946 à Brive (Cor*rèze), directeur général de société*, Bernard Murat est conseiller général depuis 1992.

Renaud Muselier
RPR
(Bouches-du-Rhône, 5e)
Né le 6 mai 1959 à Marseille, docteur en médecine, directeur d'une clinique marseillaise, Renaud Muselier a commencé à militer au sein du mouvement gaulliste en 1985. Membre du conseil *national depuis* 1987 et secrétaire départemental du RPR des Bouches-du-Rhône depuis 1991, il a été élu conseiller général en mars 1992 (après l'annulation du scrutin par le tribunal administratif, il s'est pourvu devant le conseil d'Etat, qui n'a pas encore statué).

Jacques Myard
RPR
(Yvelines, 5e)
Né le 14 août 1947 à Lyon (Rhône), conseiller des affaires étrangères, Jacques Myard est maire de Maisons-*Laffitte depuis 1989 et conseiller* général depuis 1988.

N

Catherine Nicolas
RPR
(Eure, 2e)
Née le 20 janvier 1954 à Cherbourg (Manche), Catherine Nicolas est conseiller municipal d'Evreux depuis 1989 et conseiller général depuis 1992.

Yves Nicolin
UDF-PR
(Loire, 5e)
Né le 5 mars 1963 au Coteau (Loire), titulaire d'une maîtrise de gestion et d'un DEA de droit européen, Yves Nicolin est chargé de mission auprès de Gérard Longuet au Parti républicain. Il est conseiller municipal de Riorges *depuis 1989 et conseiller* général depuis 1992.

Hervé Novelli
UDF-PR
(Indre-et-Loire, 4e)
Né le 6 mars 1949 à Paris, conseiller financier, Hervé Novelli a été chef de cabinet de M. Alain Madelin (UDF), ministre de l'industrie de 1986 à 1988. Conseiller municipal de Richelieu (Indre-et-Loire) depuis 1989, il est secrétaire général du Parti républicain depuis 1992.

P

Pierre Pascallon,
RPR
(Puy-de-Dôme, 4e)
Né le 12 novembre 1941 à Gap (Hautes-Alpes), professeur agrégé à la faculté de sciences économiques et sociales de Clermont-Ferrand, Pierre Pascallon a été élu député du Puy-de-Dôme de 1986 à 1988. Maire d'Issoire depuis 1989, il est conseiller général et conseiller régional depuis 1992.

Jacques Pélissard,
RPR
(Jura, 1re)
Né le 20 mars 1946 à Lyon, docteur en droit et diplômé de l'Institut d'études *politiques* de Paris, avocat, Jacques Pélissard est maire de Lons-le-Saunier depuis 1989 et président de la *fédération départementale du* RPR.

Daniel Pennec,
app. RPR
(Côtes-d'Armor, 4e)
Né le 17 janvier 1956 à Paule (Côtes-d'Armor), professeur, Daniel Pennec est adjoint au maire de Guingamp depuis 1989 et conseiller régional depuis 1992.

Jean-Jacques de Peretti,
RPR
(Dordogne, 4e)
Né le 21 septembre 1946 à Clermont-*Ferrand (Puy-de-Dôme)*, secrétaire national du RPR depuis 1988, Jean-Jacques de Peretti est maire de Sarlat *depuis* 1989, conseiller général et conseiller régional depuis 1992.

Pierre-André Périssol,
RPR
(Allier, 1re)
Né le 30 avril 1947 à Nice (Alpes-Maritimes), diplômé de l'Ecole polytechnique, ingénieur des Mines, fondateur et directeur général du groupe Arcade, *Pierre-André Périssol* est conseiller de Paris depuis 1983, adjoint au maire chargé de l'enseignement depuis 1989.

Daniel Picotin,
UDF-rad.
(Gironde, 11e)
Né le 16 février 1957 à Bordeaux, avocat, Daniel Picotin est maire de Saint-Ciers-sur-Gironde depuis 1989 et conseiller général depuis 1985. Il est membre du comité national du Parti radical.

Jean-Pierre Pierre-Bloch,
UDF-PSD
(Paris, 19e)
Né le 29 janvier 1939 à Paris, Jean-Pierre Pierre-Bloch, journaliste, a été chef de cabinet de Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail de 1976 à 1978 puis député UDF de la 27e circonscription de Paris de 1978 à 1981. Adjoint au maire de Paris depuis 1983, il est vice-président du PSD.

André-Maurice Pihouée,
RPR
(La Réunion, 4e)
Né le 11 mars 1933 au Port (la Réu*nion), médecin*, chef du service de radiologie du centre hospitalier de Saint-Pierre, André-Maurice Pihouée est conseiller municipal de Saint-Pierre depuis 1977, conseiller général depuis 1984 et conseiller régional depuis 1988.

François-Xavier Pintat,
UDF-PR
(Gironde, 5e)
Né le 15 mars 1954 à Bordeaux, ingénieur, Xavier Pintat a été conseiller *municipal* d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) de 1983 à 1989. Conseiller général de la Gironde *depuis 1988, il est maire* de Soulac-sur-Mer depuis 1990 et conseiller régional depuis 1992. M. Pintat est *également président du syndicat* départemental d'énergie électrique de la Gironde puis 1990.

Jean-Pierre Pont,
UDF-CDS
(Pas-de-Calais, 5e)
Né le 9 mai 1950 au Portel (Pas-de-Calais), médecin, Jean-Pierre Pont est maire de Neufchâtel-Hardelot depuis 1983.

Marcel Porcher,
RPR
(Val-d'Oise, 9e)
Né le 4 août 1947 à Pau (Pyrénées-Atlantiques), avocat au barreau de Pontoise, Marcel Porcher est conseil*ler municipal*, adjoint au maire de Gonesse (Val-d'Oise) depuis 1991.

Alain Poyart,
RPR
(Nord, 24e)
Né le 18 novembre 1947 à Hautmont (Nord), fonctionnaire territorial, Alain Poyart est secrétaire général de la mairie de Sains-du-Nord. Membre du RPR, élu conseiller général dans le canton d'Avesnes-Nord en mars 1985, réélu en mars 1992, il avait tenté de prendre la succession d'Arthur Moulin à la mairie d'Avesnes-sur-Helpe en mars 1989, mais il avait échoué face à une *liste concurrente* de droite.

Claude Pringalle,
RPR
(Nord, 18e)
Né le 2 juillet 1931 à Tournai (Belgique), horticulteur, Claude *Pringalle*, membre du RPR, élu conseiller municipal de Séranvillers-Forenville en *1965, est maire de cette ville* depuis 1977. Conseiller général (canton de Cambrai-Est) depuis 1973, il a *siégé à l'Assemblée nationale comme* suppléant de Jacques Legendre, entré au gouvernement, de mars 1977 *à juin 1981. Il a été conseiller régio*nal de 1986 à 1992.

Q

Pierre Quillet
RPR
(Seine-et-Marne, 6e)
Né le 8 octobre 1930 à Amiens (Somme), médecin depuis 1960, Pierre Quillet a créé et anime depuis 1974 le service médical d'urgence et de réanimation de Meaux. Adjoint au maire de Meaux de 1971 à 1977, conseiller municipal depuis 1977, il est conseiller général depuis 1985.

R

Charles Revet
UDF-PR
(Seine-Maritime, 9e)
Né le 9 novembre 1937 à Turretot (Seine-Maritime), agriculteur, ancien *député* de 1978 à 1981, Charles Revet est maire de Turretot depuis 1965, conseiller général depuis 1973, conseiller *régional* de 1983 à 1986 et depuis 1992.

Henri de Richemont
RPR
(Charente, 3e)
Né le 6 décembre 1946 à Paris, avocat, Henri de Richemont est conseiller régional depuis 1986 et maire d'Etagnac depuis janvier *1993*.

Simone Rignault
RPR
(Nièvre 3e)
Née le 5 mai 1943 à Vichy (Allier). Simone Rignault est psychologue scolaire. Elle a été élue conseillère régionale en 1986. Elle est maire de Saint-*Honoré-les-Bains depuis 1989*.

Pierre Rinaldi
RPR
(Alpes-de-Haute-Provence, 1re)
Né le 17 avril 1934 à Digne (Alpes-de-Haute-Provence), maire de Digne depuis 1977, conseiller régional de 1977 à 1992, président du conseil général depuis 1992, Pierre Rinaldi, proche de Charles Pasqua, a réussi à s'imposer comme l'un des chefs départementaux du RPR.

Yves Rispat
RPR
(Gers, 1re)
Né le 10 septembre 1931 à Capdenac (Aveyron), exploitant agricole, président de la chambre d'agriculture, Yves Rispat a été élu maire de Lupiac en 1965. Il est vice-président du conseil régional de Midi-Pyrénées où il a été élu en 1986. Conseiller général depuis 1988, il devient président du conseil général en 1992, faisant ainsi basculer à droite un département tenu par la gauche depuis 1976.

Jean Roatta
UDF-PR
(Bouches-du-Rhône, 3e)
Né le 13 décembre 1941 à Marseille, diplômé de l'Ecole supérieure d'électricité de cette ville, ancien artisan-carrossier, actuellement chargé de mission à la Société des eaux de Marseille, Jean Roatta est l'un des plus fidèles lieutenants de Jean-Claude Gaudin. Secrétaire fédéral du PR des Bouches-du-Rhône depuis 1982, membre du bureau politique de ce parti depuis 1984, délégué départemental de l'UDF depuis 1992, il a été conseiller municipal de Marseille de 1983 à 1989. Conseiller général depuis 1982, il a siégé à l'Assemblée nationale de 1986 à 1988.

Marie-Josée Roig
RPR
(Vaucluse, 1re)
Née le 12 mai 1938 à Perpignan (Pyrénées-Orientales), *professeur* de lettres jusqu'en 1972, Marie-Josée Roig est conseiller municipal d'Avignon depuis 1983. Elle a été adjointe au maire de 1983 à 1989.

Jean Rosselot
RPR
(Territoire-de-Belfort, 1re)
Né le 7 décembre 1945 à Belfort (Territoire-de-Belfort), *professeur* de droit à l'université de Franche-*Comté*, Jean Rosselot a été maire de Bermont (Territoire-de-Belfort) de 1971 à 1989. Conseiller régional de *1973 à 1976, réélu* en 1992 et vice-président de cette assemblée, il est également conseiller général depuis 1985.

François Roussel
RPR
(Dordogne, 1re)
Né le 4 août 1947 à Guer-Coëtquidan (Morbihan), vétérinaire, François Roussel est maire de Neuvic-sur-l'Isle depuis 1983.

Monique Rousseau
RPR
(Doubs, 3e)
Née le 10 mai 1937 à Montbéliard (Doubs), adjointe au maire de Montbéliard depuis 1989, conseiller géné*ral et conseiller régional depuis 1992*, Monique Rousseau est secrétaire nationale du RPR chargée de l'emploi féminin. Elle est technicienne aux Automobiles Peugeot de Sochaux.

Yves Rousset-Rouard
UDF
(Hérault, 2e)
Né le 1er avril 1940 à Marseille (Bouches-du-Rhône), Yves Rousset-Rouard a suivi des études de droit et *notariat et a été conseiller municipal* de Flamanville (Manche) de 1971 à 1977.

Jean-Marie Roux
RPR
(Ardèche, 3e)
Né le 6 janvier 1937 à Beaulieu (Ardèche), directeur d'un atelier d'architecture, Jean-Marie Roux est maire des Vans depuis *1979*, conseiller général et conseiller régional depuis 1985.

S

Frédéric de Saint-Sernin
RPR
(Dordogne, 3e)
Né le 14 février 1958 à Reims (Marne), licencié en droit, Frédéric de Saint-Sernin est chargé de mission pour les études d'opinion et les études électorales auprès d'Alain Juppé, secrétaire général du RPR.

Joël Sarlot,
UDF
(Vendée, 5e)
Né le 5 juillet 1946 à Belfort (Territoire de Belfort), vétérinaire à Nalliers, Joël Sarlot est conseiller général depuis 1985 et président du comité départemental de tourisme.

Bernard Saugey
UDF-PR
(Isère, 8e)
Né le 3 mars *1943* à Diémoz (Isère), directeur général du groupe de presse Le Progrès. Bernard Saugey est maire de Saint-Just-*Chaleyssin depuis 1972*. Conseiller général de 1973 à 1979, réélu depuis 1985, il est premier vice-président de l'assemblée départementale depuis 1992.

François Sauvadet
UDF-PR
(Côte-d'Or, 4e)
Né le 20 avril 1953 à Dijon (Côte-d'Or), journaliste, François Sauvadet est conseiller municipal de Chanceaux depuis 1989. Il est membre du Club Perspectives et Réalités.

Alain Suguenot
RPR
(Côte-d'Or, 5e)
Né le 17 septembre 1951 à Troyes (Aube), *avocat, Alain Suguenot* est conseiller régional depuis 1986.

T

Frantz Taittinger
div. d.
(Hauts-de-Seine, 2e)
Né le 9 juin 1951 à Reims (Marne), titulaire du baccalauréat, Frantz Taittinger est président de société. Il est *conseiller municipal* d'Asnières depuis 1989.

Christiane Taubira-Delannon
div. g.
(Guyane, 1re)
Née le 2 février 1952 à Cayenne (Guyane), titulaire d'un *troisième* cycle en sciences économiques et en agro-alimentaire, Christiane Taubira-Delannon a contribué à la *mise* en place de la Confédération caraïbe de la coopération agricole (de 1982 à *1985*) et de l'Assistance *technique* à la pêche artisanale en Guyane (de 1985 à 1990). Elle est actuellement *directeur général* de l'Office de coopération et du commerce extérieur, établissement public créé en *1990. Elle a milité au Mouvement* guyanais pour la décolonisation de 1978 à 1981.

Guy Teissier
UDF-PR
(Bouches-du-Rhône, 6e)
Né le 4 avril 1945 à Marseille, gérant d'une société d'administration de biens, ancien officier parachutiste, *Guy Teissier a appartenu* au Parti des forces nouvelles (PFN, extrême droite) avant d'entrer au Parti *républicain* en 1978. *Membre du comité* directeur de ce parti depuis 1985, conseiller général depuis 1982, il a *été*, de 1983 à 1989, *maire du* sixième secteur de Marseille, dont il est toujours conseiller municipal. Elu *député dans la sixième circonscrip*tion des Bouches-du-Rhône en juin 1988, n'ayant devancé alors M. Bernard Tapie (majorité présidentielle) que de 84 voix, il avait été battu par le patron de l'OM lors de l'élection partielle *qui* avait suivi, en janvier 1989, l'annulation du premier scrutin.

Franck Thomas-Richard
UDF-PR
(Cher, 2e)
Né le 19 juin 1950 en Algérie, médecin, Franck Thomas-Richard est vice-président départemental du Parti républicain.

Alfred Trassy-Paillogues
RPR
(Seine-Maritime, 10e)
Né le 15 juillet 1950 à Rouen (Seine-Maritime), ingénieur civil des Ponts et chaussées, PDG, Alfred Trassy-Paillogues est maire de Yerville depuis 1983, conseiller général depuis 1982 et conseiller régional depuis 1986.

Gérard Trémège
UDF-PR
(Hautes-Pyrénées, 1re)
Né le 4 septembre *1944* à Séméac (Hautes-Pyrénées), conseiller général depuis 1985, député de 1986 à 1988, Gérard Trémège est expert-comptable, président de la chambre de commerce et d'industrie depuis 1990.

André Trigano
UDF-rad.
(Ariège, 2e)
Né le 13 septembre 1925 à Montreuil-sous-Bois (Seine-et-Oise), administrateur de sociétés, André Trigano est maire de Mazères depuis 1971. Conseiller général depuis 1982 et conseiller régional depuis 1986, il préside la Confédération pyrénéenne du tourisme depuis 1992.

Georges Tron
RPR
(Essonne, 9e)
*Né le 1er août 1957 à Neuilly-sur-*Seine (Hauts-de-Seine), titulaire d'une maîtrise de droit, Georges Tron est *administrateur contractuel* de la Ville de Paris et chef de cabinet d'Edouard Balladur.

U

Jean Urbaniak,
div. d.
(Pas-de-Calais, 14e)
Né le 15 février 1949 à Noyelles-Godault *(Pas-de-Calais)*, enseignant, Jean Urbaniak est maire de Noyelles-Godault depuis mars 1986. Il a été *élu conseiller général* en mars 1992.

V

Yves Van *Haecke*
RPR
(Yonne, 2e)
*Né le 14 avril 1944 à Riom (Puy-de-*Dôme), inspecteur général de l'agriculture, Yves Van Haecke est conseil*ler municipal d'Avallon depuis* 1989 et conseiller général depuis 1992.

Christian Vanneste
RPR
(Nord, 10e)
Né le 14 juillet 1947 à Tourcoing, professeur de philosophie, membre du RPR, Christian Vanneste est entré au conseil municipal de sa ville natale en mars 1983 et il a été réélu dans la minorité en mars 1989. Il est conseiller régional depuis mars 1986.

François Vannson
UPF
(Vosges, 3e)
Né le 20 octobre 1962 à Epinal (Vosges), technicien en optique, François Vannson est conseiller général depuis 1992, président de la commission de l'économie et du tourisme.

Paul Vergès
PCR
(La Réunion, 2e)
*Né le 5 mars 1925 à Oubone (Thaï*lande), frère jumeau de l'avocat Jacques Vergès, fondateur du parti com*muniste réunionnais (PCR), Paul* Vergès est conseiller régional depuis 1983 et premier vice-président de *cette assemblée depuis 1992. Il a été* député de La Réunion de 1956 à 1958 et de 1986 à 1987 et député européen de *1979 à 1989. Paul Ver*gès a été maire du Port de 1971 à 1989.

Jacques Vernier
RPR
(Nord, 17e)
Né le 3 juillet 1944 à Paris, polytechnicien, ingénieur en chef des mines, Jacques Vernier a dirigé l'Agence de l'eau Nord-Artois-Picardie, à Douai, de 1974 à 1983. Elu maire (RPR) de Douai en mars 1983, réélu en mars 1989, député européen depuis 1984, il a siégé au conseil régional de 1983 à 1990 (il était chef de file, en mars 1986, de la liste du RPR aux élections régionales). Secrétaire national du RPR chargé de l'environnement, il est devenu secrétaire départemental de son parti à la suite de la démission de ce poste de M. Alex Türk en juin 1992.

Françoise de Veyrinas
app. CDS
(Haute-Garonne, 6e)
Née le 4 septembre 1943 à Alzonne (Aude), *Françoise de Veyrinas* est adjoint au maire de Toulouse, Dominique Baudis (UDF-CDS), depuis 1983 et conseiller général depuis 1992. Présidente de l'office d'HLM de Toulouse, elle a été déléguée régionale à la condition féminine de 1979 à 1982 et de 1986 à 1989.

Claude Vissac
app. *RPR*
(Ardennes, 3e)
Né le 13 juin 1943 à Paris, diplômé de l'Ecole centrale d'électronique de Paris, Claude Vissac est administrateur de sociétés. Il est maire de Sedan *depuis* 1989.

Gérard Voisin
UDF-PR
(Saône-et-Loire, 1re)
Né le 18 août 1945 à Mâcon, Gérard Voisin est garagiste. Conseiller géné*ral depuis 1979, il* est vice-président de l'assemblée départementale depuis mars 1992. Il est maire de Charnay-*lès-Mâcon, depuis 1983*, et trésorier de l'association des maires de Saône-et-Loire.

Michel Vuibert
UDF-CDS
(Marne, 1re)
Né le 12 juin 1934 à Reims (Marne), Michel Vuibert est négociant en bestiaux. Conseiller général depuis 1973, maire de Rethel depuis 1989, il est vice-président du conseil général depuis 1982. Il a été député de 1986 à 1988.



DÉBATS

La crise de l'Etat

par Yves Cannac et Michel Crozier

A partir d'expériences différentes, nous voulons porter tous deux ce même témoignage : c'est l'Etat qui est malade. Et la responsabilité première des hommes politiques n'est pas tant de réformer la société (qui ne les a pas attendus pour changer) que de bien faire fonctionner l'Etat. Et n'incriminons pas la masse des fonctionnaires. Le mal est à la tête : dans la classe politique, et dans une fraction de la haute fonction publique qui lui est trop étroitement liée. Il se nomme : indifférence aux réalités et méconnaissance de leur complexité sans cesse croissante, confiance exagérée dans ses propres talents, esprit de boutique, refus des responsabilités.

Il est indécent que le gouvernement comprenne cinquante ministres et secrétaires d'Etat, entourés de six cents membres de cabinet vibrionnants. Il est absurde de changer les grands responsables administratifs de poste tous les trois ans. Il est indéfendable de conserver tant de pouvoir au centre, quand les vraies forces de changement sont sur le terrain. Il est aberrant de continuer à faire grossir un fatras de lois et de règlements inintelligibles et inapplicables. Il est choquant que l'Etat et ses administrations s'intéressent si peu à leur gestion financière, qu'ils ne cherchent toujours pas à disposer d'une information valable, ni sur leurs coûts ni sur leur patrimoine. La société a profondément changé mais pas l'Etat.

La douloureuse affaire de la transfusion sanguine est hors norme par les malheurs qu'elle a provoqués. Mais elle est entièrement banale dans son processus : confusion inextricable des responsabilités conduisant d'une part à des décisions désastreuses, d'autre part à une mise en œuvre trop tardive des décisions justes. Dans toutes sortes d'autres domaines, les mêmes causes se traduisent en services déficients et surtout en gaspillages coûteux, dont les entreprises et finalement l'emploi font les frais.

Quelles sont les urgences ?

En premier lieu, porter remède au centralisme, source d'impuissance. Chez nous, l'Etat central accapare les trois quarts des ressources et des emplois publics ; ailleurs, il se contente du tiers. C'est cette voie qu'il faut suivre.

Deuxièmement, donner à la préparation des décisions publiques le soin qu'elle mérite. La confier à des équipes stables, non partisanes et compétentes ; ou encore, s'agissant des « problèmes de société » les plus complexes, recourir comme cela se fait ailleurs à l'avis de personnalités indépendantes bien choisies, issues de la société civile. La commission Long sur le droit de la nationalité a montré combien cette approche est fructueuse. Parallèlement, s'astreindre à une réelle obligation d'évaluer, *a priori* et *a posteriori*, en plein jour et sans sophistication excessive, les résultats des décisions et des programmes publics.

Troisièmement, restaurer la responsabilité, et d'abord celle des fonctions de direction. Les pays les plus avancés sur ce plan engagent leurs responsables publics sur contrat spécifiant mission et évaluation. Quelques exemples en France, dont celui du ministère de l'équipement, montrent qu'aucune barrière culturelle ou statutaire ne nous empêche de réussir aussi bien. Qu'il s'agisse d'éducation, de santé, de sécurité, ou de bien d'autres domaines de la compétence publique, on ne mesure pas quels gains immenses d'efficacité pourraient être obtenus si le pouvoir politique était astreint à choisir publiquement des objectifs précis et à négocier avec des responsables les moyens nécessaires ! Quel progrès, si l'on pouvait en finir ainsi avec l'administration théorique et la politique-fiction...

Un réflexe de santé

Ces changements, qui doivent évidemment être conçus et conduits en relation étroite avec l'environnement international, et en particulier européen, requièrent un pilotage au grand jour et une animation permanente. Il est faux de penser que l'Etat puisse se réformer en vase clos dans un dialogue singulier et secret entre le gouvernement et les seuls hauts fonctionnaires proches de lui. Un programme pluriannuel public, éclairé, suivi, évalué de façon non tributaire du pouvoir politique – comme cela a été fait avec succès dans d'autres pays – est indispensable à cet égard.

Ne nous étonnons pas du réflexe général de rejet que manifestent les Français pour la politique. C'est un réflexe naturel, un réflexe de santé. Ce qui est choquant, c'est que la classe politique ne lui fasse aucun écho et que la réforme de l'Etat n'apparaisse dans les programmes que comme un vœu pieux, qu'on ajoute en fin de promesse électorale.

La France va mieux qu'on ne le dit. Mais son système politique et administratif et son Etat vont beaucoup plus mal. L'urgence, cette fois, nous assaille. Elle n'est ni de droite ni de gauche, elle est non partisane.

Que la campagne ait escamoté le problème politique numéro un est navrant moralement et risque de s'avérer désastreux politiquement. *Les nouveaux gouvernants seront-ils capables d'un sursaut, auront-ils enfin le courage de s'attaquer à ce préalable qui conditionne tout le reste ?*

► Yves Cannac est président d'honneur de l'Institut de l'entreprise et Michel Crozier sociologue.

Alternance

Non à l'économie mixte !

par Claude Bébéar

LA France se distingue, parmi les pays industrialisés, par l'ampleur de son secteur productif public ; il n'y a pas en France une seule activité où l'Etat ne soit directement présent, veillant (plus ou moins) à la satisfaction du consommateur : agroalimentaire, énergie, biens intermédiaires, automobiles, électronique, transports, banques, assurances, communication, loisirs, la liste des participations publiques laisse rêveur. Il n'y a, dans cette agrégation, *aucune logique si ce n'est* celle des aléas de l'histoire et des avatars de l'idéologie : au moment où s'ouvre à nouveau le débat essentiel sur l'avenir des entreprises publiques, il faut se garder de raisonnements trop sophistiqués et faire preuve de pragmatisme. Il devient alors clair qu'aujourd'hui le concept d'économie mixte, même dans son utilisation la plus intelligente, ne correspond plus ni aux besoins des entreprises ni à l'intérêt général.

En faveur de l'économie mixte, l'argument essentiel, encore récemment développé avec talent par Jean Peyrelevade, repose sur l'absence en France d'un capitalisme fort ; de ce fait, les entreprises privatisées seraient la proie facile de prédateurs étrangers ; pour les protéger, il faut que l'Etat reste présent, par exemple à 20 %, jouant le rôle de protecteur, mais, en même temps, s'interdisant de jouer directement son rôle d'actionnaire en intercalant un organisme chargé de gérer les participations de l'Etat, qui devient ainsi un *sleeping partner*.

Il est exact que le capitalisme français est anémique. Les nationalisations massives de 1982 y sont pour quelque chose. Et l'absence de fonds de pension – qui, dans la plupart des autres pays, jouent le rôle d'investisseurs très puissants alimentant les entreprises en fonds propres sans interférer lourdement dans leur gestion – qui aggrave la situation. La constitution de véritables « noyaux durs » d'entreprises privatisables posera donc, dans un contexte économique de croissance nulle et d'argent cher, des problèmes beaucoup plus difficiles qu'en 1986-1987.

Il est donc exact que la privatisation de nos grandes entreprises nationalisées devra faire appel aux capitaux étrangers en leur faisant courir, si l'on n'y prend garde, le risque d'être absorbées par un grand concurrent européen, américain ou japonais.

Il faudra donc, sans doute, protéger certaines de nos entreprises privatisées. Mais combien de temps ? Il est nécessaire de laisser le temps aux dirigants d'organiser des alliances, certaines à buts stratégiques, d'autres purement financières, qui leur permettront *de mettre en œuvre une* stratégie à long terme sans courir le risque d'une OPA trop facile, tout en conservant l'aiguillon que constituera la pression du marché. Cinq ans paraissent un délai raisonnable. Au-delà, un management protégé risque de perdre de sa pugnacité, et par là même sa compétitivité.

« Ni-ni » et « sauf si »

Comment assurer cette protection ? La solution la plus simple est certainement la *golden share*, ou action spécifique. Ce n'est en apparence pas d'une grande pureté doctrinale dans un contexte d'économie de marché, mais qu'importe ? C'est efficace et satisfaisant parce que temporaire. Si, au bout de cinq ans, l'entreprise n'a pas su organiser ses alliances, eh bien, elle sera sous risque ; c'est la rançon à payer à l'inefficacité stratégique de ses dirigeants.

On peut aussi imaginer que l'Etat, pendant cette période de cinq ans, reste présent comme force de dissuasion. Mais cette formule comporte bien des dangers : malgré les garde-fous que l'on peut mettre en place, y compris un organisme intermédiaire entre l'entreprise et l'Etat, celui-ci se gardera-t-il vraiment d'intervenir dans la gestion ? Et surtout s'interdira-t-il d'imposer dans les équipes dirigeantes quelques-uns de ses grands commis qui souvent font de piètres industriels ? N'aura-t-il pas la tentation de rester au bout de *cinq ans, soit parce qu'on le lui* demandera (la paresse craintive des dirigeants...), soit parce que le marché ne sera pas favorable à une sortie, soit tout simplement parce que les gouvernements inventeront une bonne raison pour rester ? Comment l'Etat réagira-t-il enfin aux décisions concernant d'éventuelles augmentations de capital ou le niveau des dividendes ? Il est probable qu'il reviendra assez vite au comportement qu'il a toujours eu et qui n'est pas celui d'un actionnaire inséré dans l'économie de marché. *Il* préservera de dividendes les entreprises qui marchent bien sans augmenter leurs fonds propres pour soutenir les autres.

Imaginons aussi que, pendant la période protégée de cinq ans, un agresseur tente une prise de contrôle ou veuille s'approprier une société mise sur le marché par les privatisations. Avec *la golden share*, la solution est simple : l'opération est soumise à agrément. Si, au contraire, la protection est assurée par une participation minoritaire de l'Etat, que va faire celui-ci ? Se lancer dans une bataille financière ruineuse ? Impensable !

Il ne faut pas rentrer dans une logique dans laquelle l'Etat ferait aujourd'hui ce qu'il reprochait il y a dix ans aux anciens actionnaires de Creusot-Loire, c'est-à-dire du capitalisme sans capital. La thèse de maintien systématique à 20 % ou 25 % de l'Etat pourrait n'être qu'une version « modernisée » du « ni-ni », alors qu'il faut y préférer une logique de « sauf si », à laquelle la *golden share* permet de parvenir.

L'Etat est en France, comme ailleurs, trop endetté. A vouloir tout *faire, il fait tout mal.* La raison veut qu'il gouverne, qu'il assure les fonctions régaliennes que sont la diplomatie, la défense et la justice, qu'il veille au bon équipement du territoire, qu'il fixe les règles du jeu économique et social sans lesquelles il n'y aurait pas de vraie liberté et de vraie concurrence, qu'il bâtisse une fiscalité qui encourage l'épargne longue, comme cela existe dans pratiquement tous les pays développés, mais qu'il laisse les citoyens gérer les entreprises.

Est-il bien raisonnable que l'Etat reste si largement impliqué dans la production ? Certes, l'Etat peut – et doit – intervenir dans des domaines qui dépassent la capacité de l'entreprise privée, soit en agissant lui-même, soit – ce qui est préférable – en aidant des entreprises dans le *cadre d'un cahier des charges bien* défini. Certes, l'Etat peut assumer directement certains services publics quand il s'avère impossible de les faire prendre en charge par des opérateurs « privés ». Il y a là quelques cas à la marge où l'Etat peut rester entrepreneur. Mais, pour tout le reste, qu'il applique le principe de subsidiarité ! L'économie est devenue trop complexe, les innovations trop rapides, les coopérations internationales trop nombreuses pour que le colbertisme doublé de jacobinisme puisse encore être efficace. Si tant est qu'il l'ait jamais été...

► Claude Bébéar est président d'AXA.

L'impératif de croissance

par Henri Martre

AU cours d'un récent colloque, Albert Merlin, éminent économiste d'entreprise, déclarait : *« Les Etats-Unis vont mieux ; pour le Japon, c'est médiocre ; quant à l'Europe, elle va mal. »* Effectivement, il n'y a pas lieu de s'inquiéter pour l'Amérique de Bill Clinton. Sa croissance atteignait fin 1992 un rythme annuel de 3,8 %, ce qui confirme que la reprise est là, même si elle doit être lente, et que la prévision de 3 % de croissance cette année est crédible. C'est insuffisant pour résorber le chômage mais son expansion est enrayée. Et on peut faire confiance au nouveau président pour soutenir l'emploi – on parle d'un plan de relance de 170 milliards de francs – et pour ne pas s'embarrasser de scrupules pour protéger son marché et tailler des croupières ailleurs. *Il n'y a pas lieu non plus de s'inquiéter* pour le Japon. Certes, son industrie est en régression sensible, mais son excédent commercial approchait les 600 milliards de francs en 1992 et son plan de relance de 400 milliards de francs va être suivi d'un autre. De toute façon, l'objectif est là : revenir à une croissance de 4 % l'an dès 1994.

Pour ces deux pays, le ressort de la reprise, c'est essentiellement le très bas niveau des taux d'intérêt réels à court terme. C'est là une aide puissante pour la consommation, l'investissement et le roulement des entreprises ; c'est aussi un moyen pour améliorer de façon décisive la compétitivité, car la diminution des charges financières et la distorsion des taux de change qui en découlent constituent une véritable subvention monétaire. Ainsi la croissance de l'économie y est une priorité absolue. C'est d'ailleurs ce qui avait été convenu entre les deux pays au sommet de Tokyo début 1992 : lancer en commun une « stratégie de croissance ».

Peut-on maintenant réellement parler d'Europe économique, alors qu'elle s'est scindée à la suite des tensions créées par le corset du SME ? Il est clair que, *nolens, volens*, la moitié de l'Europe, comportant la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Espagne, a déserté le camp des monnaies fortes *pour retrouver les voies de la croissance.* Le Royaume-Uni pour sa part est lancé dans une désescalade spectaculaire des taux d'intérêt et des taux de change. L'autre moitié, groupée autour du mark, est mobilisée par la lutte contre l'inflation allemande, avec des taux d'intérêt réels majorés de 6 % à 7 % et des monnaies surévaluées de 20 % par rapport à ceux des Etats-Unis et du Japon. Le coût de cette politique est particulièrement élevé. Elle se traduit globalement par une forte croissance du chômage, qui est déjà un niveau record, par un lourd déficit commercial et budgétaire et un endettement public très onéreux. On parle d'avoisiner la croissance zéro pour l'Allemagne et la France, probablement au-dessous pour l'Allemagne et au-dessus pour la France.

Cette situation est très grave pour la stabilité politique de ces pays, puisqu'on sait que le chômage ne peut reculer que si la croissance est supérieure à 3 % par an, quelles que soient les mesures prises par ailleurs pour le combattre. Drapée dans son indépendance et dans son irresponsabilité par rapport à cette situation, attachée à corriger les effets des erreurs économiques commises dans la réunification de l'Allemagne, la Bundesbank conduit l'Europe à l'éclatement, et celle des monnaies fortes, au malthusianisme destructeur. Bien entendu des voix autorisées s'élèvent de plus en plus pour une initiative européenne de croissance, mais il a fallu le dernier sommet d'Edimbourg pour dégager un *crédit de 35 milliards de francs seulement.* Quant aux intentions exprimées par le G7, elles sont restées bien platoniques. Car la stagnation et pire la régression sont des poisons subtils. Pour le chef d'entreprise, c'est l'enfer : si l'adaptation à différents rythmes de croissance est assez aisée, l'approche de la récession oblige à des mesures drastiques de restructuration pour éviter que les charges fixes n'anéantissent les marges et en définitive l'entreprise elle-même. C'est la raison essentielle de l'abondance *actuelle des plans sociaux et* des difficultés des sous-traitants et des sociétés de service. Pour les Etats, les problèmes ne sont pas moindres, ce sont ceux qu'on rencontre actuellement en Europe, et il y a peu de chances que la croissance des autres entraîne réellement la nôtre.

Economie réelle

Une importante étude économétrique du Centre d'études prospectives *et d'informations internationales* (CEPII) a été consacrée aux perspectives économiques mondiales de la décennie 1990-2000 et a été publiée il y a près d'un an. Sa conclusion apparaît dans le titre de son rapport « Economie mondiale 1990-2000 : l'impératif de croissance ». Cette étude établit tout d'abord un scénario tendanciel fondé sur la prolongation des évolutions structurelles et sur le maintien de l'orientation des politiques économiques. Dans cette hypothèse, la croissance mondiale serait de 2,8 % par an sur la période et celle de la CEE, de 2,5 %. Comme le commente Gérard Lafay : *« Un tel scénario est lourd de menaces, en raison de la montée prévisible du chômage dans nombre de pays occidentaux et, surtout, des risques de déstabilisation dans différents pays du Sud et de l'Est. Les crises politiques, les conflits ethniques et la misère sont susceptibles d'engendrer des mouvements migratoires de plus en plus difficiles à maîtriser. »*

Deux variantes ont été dérivées de cette hypothèse ; dans la première, dite « protectionniste », la guerre commerciale conduit à une réduction sensible des échanges internationaux et à une baisse de la production qui *affecte à des degrés divers tous les* pays du monde. La croissance industrielle ne serait alors que de 2 % par an contre 3,3 % dans le scénario tendanciel, déjà largement insuffisant. En particulier l'industrie européenne ne croîtrait que de 1,4 % par an au lieu de 2,4 %. La deuxième variante, dite « d'ouverture », c'est-à-dire *d'accélération des échanges, provoque* une croissance industrielle annuelle de 5 % dans le monde et de 4 % en Europe de l'Ouest. Quant à la croissance économique globale, elle atteindrait 3,8 % par an dans le monde et 3 % en Europe de l'Ouest.

Avec le temps qui passe, on peut craindre qu'il n'y ait plus guère de *choix qu'entre les variantes extrêmes* : le protectionnisme et l'ouverture, tant l'impatience américaine de la nouvelle ère Clinton est forte. Déjà on somme le G7 de démontrer son efficacité, sinon on sera obligé de *« découpler l'économie américaine du reste du monde ».* L'enjeu est de taille et l'on pourrait penser que l'Europe, directement visée par l'offensive commerciale américaine, s'en préoccupe et cherche ses marques. On aurait pu imaginer que ces perspectives planétaires auraient été au centre *du débat économique* de la campagne électorale française. Il n'en fut rien car dans cette campagne on parla beaucoup de monnaie, on parle de chômage, mais assez peu d'économie réelle.

Le débat sur les monnaies est pour le moins égocentrique. La réalité est que, pour l'essentiel, les monnaies du monde à économie de marché sont convertibles et flottantes et que la déréglementation financière, sans doute excessive, a entraîné une grande instabilité. De plus, on a créé dans les opinions publiques, surtout allemande mais aussi française, une association entre monnaie forte et puissance nationale, alors qu'en vérité la force du mark découlait *principalement de l'exceptionnelle* compétitivité de l'industrie allemande. Cette prime étant en passe de disparaître, la force du mark devient artificielle, dopée par des taux d'intérêt exorbitants, qui mettent le SME et l'économie européenne en danger.

La construction de l'Europe et les variables économiques fondamentales justifient pleinement que l'on défende le SME, transition obligatoire vers la monnaie unique, et la parité franc-mark. Mais il ne faut pas confondre la tactique et la stratégie. Dans une vision à moyen et long terme, il est évident que les taux d'intérêt et les taux de change des monnaies fortes de l'Europe doivent s'aligner sur la compétition mondiale, celle du dollar et du yen. Nous ne pourrons pas traîner longtemps cet énorme boulet qui ruine notre compétitivité, et, de proche en proche, notre stabilité sociale et notre industrie. Certains Allemands pensent pouvoir échapper à cet alignement en agitant leurs souvenirs de réévaluations facilement absorbées, mais cette époque est révolue. La France est plus réaliste, mais l'excédent de la balance commerciale de 1992 peut nourrir des illusions. Il est dû pour beaucoup à la politique de désinflation compétitive et aux excédents que nous avons pu réaliser de ce fait sur les pays européens. Mais la *recette ne marche plus qu'avec un* nombre très limité de pays à la suite des « dévaluations compétitives » en cascade ; et les flux commerciaux vont peu à peu s'en ressentir.

Malheureusement, les effets d'une politique réaliste seront assez longs à se manifester, car l'économie réelle est analogue à un pétrolier géant : les *corrections de route sont longues à* produire leur résultat. L'expérience montre, en particulier celle des Etats-Unis, que les ajustements monétaires n'agissent que lentement sur les flux commerciaux et sur la croissance, le premier effet étant d'ailleurs négatif à cause du renchérissement des importations. Mais on ne peut laisser s'installer le désespoir, il faut donner une vision et des perspectives, et afficher clairement un objectif prioritaire de retour à la croissance, et à une croissance forte, supérieure à 3 % par an, capable de permettre de résoudre les problèmes d'emploi.

L'affaire Hoover a sonné le tocsin en raison de son aspect caricatural : au sein même d'un marché unique que l'on croyait parfaitement transparent, cette délocalisation sauvage a marqué beaucoup plus que celles qui se font régulièrement vers l'Asie. On l'a imputée au déficit social britannique ; en réalité, l'écart des charges salariales est dû pour plus de la moitié aux distorsions monétaires.

Tiraillés entres les affres du *chômage, les agressions américaines*, les péripéties européennes et le choc des conflits ethniques, les citoyens demandent que l'on éclaire leur route. L'intelligentsia financière doit le comprendre.

► Henri Martre est président du Club d'information et de réflexion sur l'économie mondiale (CIREM).

Plus vous voyez grand, plus le monde devient petit.

Avec le réseau international GNS de BT, vous gardez le contrôle de votre expansion.

Toujours Plus Loin. Pour développer et améliorer vos réseaux internationaux de télécommunications, faites confiance à BT. Notre engagement est simple: nous allons toujours plus loin et restons toujours plus proches de vous. Nous allons toujours plus loin en vous offrant notre réseau international de transmission de données GNS, contrôlé de bout en bout, directement accessible dans plus de 100 pays. Avec GNS, vous disposez d'une assistance client 24 heures sur 24, d'une facturation centralisée et d'un interlocuteur unique. GNS est également la plate-forme de nombreux services à valeur ajoutée.

Toujours Plus Proche. Nous restons toujours plus proches de vous. Dès le début de notre relation, nous attachons la plus grande importance à la compréhension de votre entreprise, de sa culture, de ses besoins et de sa vision du futur. Déjà, plus de la moitié des multinationales européennes travaillent de cette manière avec BT, la plus internationale des entreprises de télécommunications en Europe. Pour elles, notre engagement est une réalité. Pour recevoir une brochure sur GNS, appelez-nous dès à présent à ce numéro vert **05 90 86 63.**

BT

Toujours Plus Loin Toujours Plus Proche

GLOBAL NETWORK SERVICES. RELAYAGE DE TRAMES. VISIOCONFERENCE. EDI*NET. SERVICES DE MESSAGERIE DE BT. SYSTEMES DE TELEPHONIE POUR SALLES DE MARCHES. MANAGED LINKS. OUTSOURCING- SYNCORDIA

